

PRINCIPES DIRECTEURS DE FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LIMITED

OBJECTIFS :

- 1) Nous nous attendons à obtenir un taux de croissance composé annuel à long terme de 15 % de notre valeur comptable par action du marché en exploitant Fairfax et ses filiales dans l'optique de servir les intérêts à long terme des clients, des employés, des actionnaires et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités plutôt que dans une perspective de création de bénéfices à court terme.
- 2) Notre objectif est de faire croître la valeur comptable par action à long terme plutôt que les bénéfices trimestriels. Nous comptons prendre de l'expansion par des mesures prises à l'interne et par des acquisitions réalisées à l'amiable.
- 3) Nous voulons en tout temps bénéficier d'un financement solide.
- 4) Nous procédons chaque année à une divulgation complète des renseignements à nos actionnaires.

STRUCTURE :

- 1) Nos sociétés sont décentralisées et chacune d'entre elles est dirigée par un président qui exerce toutes les fonctions, sauf celles liées à l'évaluation du rendement, à la planification de la relève, aux acquisitions, au financement et aux investissements, lesquelles sont exercées par Fairfax. Les investissements seront toujours réalisés en fonction d'une philosophie axée sur la valeur à long terme. La collaboration entre les sociétés est favorisée afin qu'elle profite à Fairfax dans son ensemble.
- 2) Fairfax exige avant tout que les échanges entre Fairfax et ses filiales soient exhaustifs et transparents.
- 3) L'actionnariat et l'octroi de mesures incitatives importantes sont favorisés dans l'ensemble du groupe.
- 4) Fairfax sera toujours une très petite société de portefeuille et non pas une société en exploitation.

VALEURS :

- 1) L'honnêteté et l'intégrité sont à la base de tous nos liens d'affaires, et aucun compromis ne sera fait à cet égard.
- 2) Nos efforts sont axés sur l'obtention de résultats et ne visent aucun objectif politique.
- 3) Nous valorisons les joueurs d'équipe plutôt que ceux qui veulent faire cavalier seul. Nous jugeons inappropriés les échanges conflictuels. Nous valorisons la loyauté, que ce soit envers Fairfax ou envers nos collègues de travail.
- 4) Nous travaillons fort, sans pour autant sacrifier notre vie de famille.
- 5) Nous sommes toujours à la recherche d'occasions d'affaires, mais nous tenons compte des risques de perte et cherchons à réduire au minimum les pertes de capital.
- 6) Nous avons l'esprit d'entreprise et nous encourageons la prise de risques calculés. Nous acceptons les échecs, mais ils doivent nous servir de leçon.
- 7) Nous ne mettrons jamais la société en danger pour un projet ou une acquisition.
- 8) Nous pensons qu'il est possible de passer un bon moment au travail!

Résultat de Fairfax

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)¹⁾

	Valeur comptable d'une action ²⁾	Cours de clôture ¹⁾	Produits des activités ordinaires	Résultat net	Total de l'actif	Placements	Dette nette ⁵⁾	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Actions en circulation	Résultat par action
<i>Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates⁴⁾</i>										
1985	1,52	3,25 ⁴⁾	12,2	(0,6)	30,4	23,9	–	7,6	5,0	(1,35)
1986	4,25	12,75	38,9	4,7	93,4	68,8	3,7	29,7	7,0	0,98
1987	6,30	12,37	86,9	12,3	139,8	93,5	4,9	46,0	7,3	1,72
1988	8,26	15,00	112,0	12,1	200,6	111,7	27,3	60,3	7,3	1,63
1989	10,50	18,75	108,6	14,4	209,5	113,1	21,9	76,7	7,3	1,87
1990	14,84	11,00	167,0	18,2	461,9	289,3	83,3	81,6	5,5	2,42
1991	18,38	21,25	217,4	19,6	447,0	295,3	58,0	101,1	5,5	3,34
1992	18,55	25,00	237,0	8,3	464,6	311,7	69,4	113,1	6,1	1,44
1993	26,39	61,25	266,7	25,8	906,6	641,1	118,7	211,1	8,0	4,19
1994	31,06	67,00	464,8	27,9	1 549,3	1 105,9	166,3	279,6	9,0	3,41
1995	38,89	98,00	837,0	63,9	2 104,8	1 221,9	175,7	346,1	8,9	7,15
1996	63,31	290,00	1 082,3	110,6	4 216,0	2 520,4	281,6	664,7	10,5	11,26
1997	86,28	320,00	1 507,7	152,1	7 148,9	4 054,1	369,7	960,5	11,1	14,12
1998	112,49	540,00	2 469,0	280,3	13 640,1	7 867,8	830,0	1 364,8	12,1	23,60
1999	155,55	245,50	3 905,9	42,6	22 229,3	12 289,7	1 248,5	2 088,5	13,4	3,20
2000	148,14	228,50	4 157,2	75,5	21 667,8	10 399,6	1 251,5	1 940,8	13,1	5,04
2001	117,03	164,00	3 953,2	(406,5)	22 183,8	10 228,8	1 194,1	1 679,5	14,4	(31,93)
2002	125,25	121,11	5 104,7	252,8	22 173,2	10 596,5	1 602,8	1 760,4	14,1	17,49
2003	163,70	226,11	5 731,2	288,6	24 877,1	12 491,2	1 961,1	2 264,6	13,8	19,51
2004	162,76	202,24	5 829,7	53,1	26 271,2	13 460,6	1 965,9	2 605,7	16,0	3,11
2005	137,50	168,00	5 900,5	(446,6)	27 542,0	14 869,4	1 984,0	2 448,2	17,8	(27,75)
2006	150,16	231,67	6 803,7	227,5	26 576,5	16 819,7	1 613,6	2 662,4	17,7	11,92
2007	230,01	287,00	7 510,2	1 095,8	27 941,8	19 000,7	1 207,4	4 063,5	17,7	58,38
2008	278,28	390,00	7 825,6	1 473,8	27 305,4	19 949,8	412,5	4 866,3	17,5	79,53
2009	369,80	410,00	6 635,6	856,8	28 452,0	21 273,0	1 071,1	7 391,8	20,0	43,75
2010	376,33	408,99	5 967,3	335,8	31 448,1	23 300,0	1 254,9	7 697,9	20,5	14,82
2011	364,55	437,01	7 475,0	45,1	33 406,9	24 322,5	2 055,7	7 427,9	20,4	(0,31)
2012	378,10	358,55	8 022,8	526,9	36 945,4	26 094,2	1 920,6	7 654,7	20,2	22,68
2013	339,00	424,11	5 944,9	(573,4)	35 999,0	24 861,6	1 752,9	7 186,7	21,2	(31,15)
2014	394,83	608,78	10 017,9	1 633,2	36 131,2	26 192,7	1 966,3	8 361,0	21,2	73,01
2015	403,01	656,91	9 580,4	567,7	41 529,0	29 016,1	2 075,6	8 952,5	22,2	23,15
2016	367,40	648,50	9 299,6	(512,5)	43 384,4	28 430,7	3 438,2	8 484,6	23,1	(24,18)
2017	449,55	669,34	16 224,6	1 740,6	64 090,1	39 255,4	4 057,2	12 475,6	27,8	64,98
2018	432,46	600,98	17 757,7	376,0	64 372,1	38 840,6	4 929,8	11 779,3	27,2	11,65
2019	486,10	609,74	21 532,8	2 004,1	70 508,5	39 004,6	6 257,4	13 042,6	26,8	69,79
2020	478,33	433,85	19 794,9	218,4	74 054,0	43 171,4	7 584,6	12 521,1	26,2	6,29
2021	630,60	622,24	26 467,9	3 401,1	86 645,4	53 022,8	6 306,8	15 049,6	23,9	122,25
2022	657,68	802,07	28 050,0	1 147,2	92 125,1	55 477,7	7 298,5	15 340,7	23,3	43,49
Croissance annuelle composée	17,8 %	16,1 %								

- 1) Toutes les actions indiquées sont des actions ordinaires; le cours de clôture est en dollars canadiens; les montants par action sont en dollars américains; le nombre d'actions en circulation est en millions.
- 2) Calculée comme suit : capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par actions ordinaires effectivement en circulation.
- 3) Calculée comme étant la dette totale diminuée de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés).
- 4) Selon les IFRS pour 2010 à 2022; selon les PCGR du Canada pour 2009 et les exercices antérieurs. Selon les PCGR du Canada, les placements ont généralement été comptabilisés au coût ou au coût amorti jusqu'en 2006.
- 5) Lorsque la nouvelle direction est entrée en fonction, en septembre 1985.

Profil de la société

Fairfax Financial Holdings Limited est une société de portefeuille dont l'objectif est d'augmenter la valeur des actions à long terme en générant un taux de croissance composé élevé à long terme de la valeur comptable par action. Les dirigeants actuels de la société sont en place depuis septembre 1985.

Assurance et réassurance I.A.R.D.

Assureurs d'Amérique du Nord

Northbridge Financial, établie à Toronto, au Canada, offre des produits d'assurance I.A.R.D. sur le marché canadien par l'intermédiaire de ses filiales Northbridge et Federated. En termes de primes brutes souscrites, il s'agit de l'une des plus importantes sociétés d'assurance I.A.R.D. des entreprises au Canada. En 2022, les primes nettes souscrites de Northbridge se chiffraient à 2 679,3 millions de dollars canadiens (soit environ 2 059 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres réglementaires de 2 255,4 millions de dollars canadiens (soit environ 1 665 millions de dollars américains) et comptait 1 780 employés.

Crum & Forster, établie à Morristown, au New Jersey, est une société d'assurance I.A.R.D. des entreprises d'envergure nationale aux États-Unis qui propose une vaste gamme de garanties, principalement des garanties spécialisées, aux entreprises. En 2022, les primes nettes souscrites de Crum & Forster se chiffraient à 3 658,4 millions de dollars américains. En fin d'exercice, la société affichait un excédent réglementaire de 2 045,8 millions de dollars américains et comptait 2 331 employés.

Zenith National, établie à Woodland Hills, en Californie, exerce principalement des activités dans le secteur de l'assurance contre les accidents du travail aux États-Unis. En 2022, les primes nettes souscrites de Zenith National se chiffraient à 739,9 millions de dollars américains. En fin d'exercice, la société affichait un excédent réglementaire de 708,8 millions de dollars américains et comptait 1 445 employés.

Assureurs et réassureurs mondiaux

Odyssey Group, établie à Stamford, au Connecticut, offre de la réassurance par traité et de la réassurance facultative, de même que de l'assurance spécialisée par l'intermédiaire de succursales dont les principales se trouvent aux États-Unis, à Toronto, à Londres, à Paris, à Singapour et en Amérique latine. En 2022, les primes nettes souscrites d'Odyssey Group se chiffraient à 5 908,0 millions de dollars américains. En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 5 468,0 millions de dollars américains et comptait 1 340 employés.

Brit, établie à Londres, en Angleterre, est un chef de file mondial dans le marché de l'assurance et de la réassurance spécialisées dans le marché de Lloyd's of London. En 2022, les primes nettes souscrites de Brit se chiffraient à 3 142,2 millions de dollars américains. En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 1 768,3 millions de dollars américains et comptait 969 employés.

Allied World, établie à Pembroke, aux Bermudes, offre des solutions en matière d'assurance et de réassurance I.A.R.D. et spécialisées par l'intermédiaire de succursales dont les principales se trouvent aux États-Unis, aux Bermudes, à Londres, à Singapour et au Canada. En 2022, les primes nettes souscrites d'Allied World se chiffraient à 4 456,1 millions de dollars américains. En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 4 594,7 millions de dollars américains et comptait 1 550 employés.

Assureurs et réassureurs internationaux

Le **groupe de réassurance** représente principalement la participation par CRC Re, Wentworth et Connemara (toutes situées à la Barbade) dans les filiales de Fairfax exerçant des activités de réassurance par voie de quote-part ou en participant aux programmes de réassurance de tiers de ces filiales, selon les mêmes conditions et aux mêmes prix que les tiers réassureurs. Le groupe de réassurance souscrit également des activités de tiers. En 2022, les primes nettes souscrites du groupe de réassurance se chiffraient à 452,0 millions de dollars américains. En fin d'exercice, le groupe de réassurance affichait des capitaux propres combinés de 582,2 millions de dollars américains.

Bryte Insurance, établie en Afrique du Sud, offre de l'assurance I.A.R.D. en Afrique du Sud et au Botswana. En 2022, les primes nettes souscrites de Bryte Insurance se chiffraient à 4,5 milliards de rands sud-africains (environ 274 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 2 559,0 millions de rands sud-africains (environ 150 millions de dollars américains) et comptait 805 employés.

Eurolife General, établie en Grèce, offre de l'assurance I.A.R.D. en Grèce et en Roumanie. En 2022, les primes nettes souscrites d'Eurolife General se chiffraient à 56,6 millions d'euros (environ 60 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 65,5 millions d'euros (environ 70 millions de dollars américains) et comptait 232 employés.

Fairfax Asia

Falcon Insurance, établie à Hong Kong, offre de l'assurance I.A.R.D. sur des marchés à créneaux de Hong Kong. En 2022, les primes nettes souscrites de Falcon s'établissaient à 596,5 millions de dollars de Hong Kong (environ 76 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 751,8 millions de dollars de Hong Kong (environ 96 millions de dollars américains) et comptait 63 employés.

Pacific Insurance, établie en Malaisie, offre toutes les catégories d'assurance de dommages et d'assurance médicale en Malaisie. En 2022, les primes nettes souscrites de Pacific s'établissaient à 378,9 millions de ringgits (environ 86 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 512,3 millions de ringgits (environ 116 millions de dollars américains) et comptait 433 employés.

AMAG Insurance, établie en Indonésie, offre toutes les catégories d'assurance de dommages en Indonésie. En 2022, les primes nettes souscrites d'AMAG s'établissaient à 819,2 milliards de roupies indonésiennes (environ 55 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 2 822,4 milliards de roupies indonésiennes (environ 181 millions de dollars américains) et comptait 752 employés.

Fairfirst Insurance, établie au Sri Lanka, est un assureur I.A.R.D. au Sri Lanka, spécialisé en assurance automobile et en assurance individuelle contre les accidents. En 2022, les primes nettes souscrites de Fairfirst s'établissaient à 9 037,5 millions de roupies sri lankaises (environ 29 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 7 574,8 millions de roupies sri lankaises (environ 21 millions de dollars américains) et comptait 954 employés.

Singapore Re, établie à Singapour, souscrit de la réassurance I.A.R.D. dans la région de l'Asie. En 2022, les primes nettes souscrites de Singapore Re s'établissaient à 108,9 millions de dollars de Singapour (environ 79 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 282,9 millions de dollars de Singapour (environ 211 millions de dollars américains) et comptait 68 employés.

Fairfax Central and Eastern Europe

Colonnade Insurance, établie au Luxembourg, souscrit de l'assurance I.A.R.D. par l'intermédiaire de ses succursales en République tchèque, en Hongrie, en Slovaquie, en Bulgarie, en Pologne et en Roumanie et par l'intermédiaire de sa société d'assurance ukrainienne. En 2022, les primes nettes souscrites de Colonnade Insurance se chiffraient à 189,1 millions de dollars américains. En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 131,1 millions de dollars américains et comptait 605 employés.

Polish Re, établie à Varsovie, souscrit de la réassurance dans les régions de l'Europe centrale et orientale. En 2022, les primes nettes souscrites de Polish Re se chiffraient à 572,3 millions de zlotys polonais (environ 129 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 339,2 millions de zlotys polonais (environ 77 millions de dollars américains) et comptait 50 employés.

Fairfax Ukraine, qui réunit ARX Insurance et Universalna, souscrit principalement de l'assurance I.A.R.D. en Ukraine. En 2022, les primes nettes souscrites de Fairfax Ukraine se chiffraient à 4 177,8 millions d'hryvnias ukrainiennes (environ 130 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 2 372,4 millions d'hryvnias ukrainiennes (environ 64 millions de dollars américains) et comptait 1 048 employés.

Fairfax Latin America

Fairfax Brasil, établie à São Paulo, offre de l'assurance I.A.R.D. au Brésil. En 2022, les primes nettes souscrites de Fairfax Brasil se chiffraient à 669,6 millions de réaux brésiliens (environ 130 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 910,7 millions de réaux brésiliens (environ 173 millions de dollars américains) et comptait 269 employés.

Fairfax Latam, établie à Miami, offre de l'assurance I.A.R.D. par l'intermédiaire de ses sociétés en exploitation au Chili, en Colombie, en Argentine et en Uruguay. En 2022, les primes nettes souscrites de Fairfax Latam se chiffraient à 274,5 millions de dollars américains. En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 135,7 millions de dollars américains et comptait 985 employés.

Assurance vie et liquidation de sinistres

Eurolife, établie en Grèce, offre principalement de l'assurance vie en Grèce et en Roumanie. En 2022, les primes nettes souscrites d'Eurolife se chiffraient à 326,9 millions d'euros (environ 344 millions de dollars américains). En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 368,5 millions d'euros (environ 393 millions de dollars américains) et comptait 214 employés.

The Resolution Group (TRG), établi à Manchester, au New Hampshire, gère des activités de liquidation de sinistres aux États-Unis sous la dénomination RiverStone. En fin d'exercice, TRG/RiverStone affichait des capitaux propres de 404,9 millions de dollars américains et comptait 350 employés.

Autres

Fairfax India Holdings est une société de portefeuille de placements qui est inscrite à la Bourse de Toronto et dont l'objectif est de réaliser une plus-value du capital à long terme tout en préservant le capital en investissant dans des titres de capitaux propres et des titres d'emprunt de sociétés ouvertes et fermées en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent principalement leurs activités en Inde ou dont les clients et les fournisseurs y sont établis ou en dépendent. En fin d'exercice, la société affichait des capitaux propres de 1 491,2 millions de dollars américains.

Hamblin Watsa Investment Counsel, fondée en 1984 et établie à Toronto, s'occupe de la gestion de placements des filiales d'assurance, de réassurance et de liquidation de sinistres de Fairfax.

Notes :

- 1) *Toutes les sociétés ci-dessus sont détenues en propriété exclusive sauf Odyssey Group, qui est détenue à 90,0 %, Brit, qui est détenue à 86,2 %, Allied World, qui est détenue à 82,9 %, Pacific Insurance, qui est détenue à 85,0 %, Fairfirst Insurance, qui est détenue à 78,0 %, AMAG Insurance, qui est détenue à 80,3 %, Fairfax Ukraine, qui est détenue à 70,0 %, Eurolife et Eurolife General, qui sont détenues à 80,0 % et Fairfax India Holdings (dont le contrôle des droits de vote s'établit à 94,4 % et qui est détenue à 34,7 %).*
- 2) *Toutes les filiales actives de Fairfax sont énumérées ci-dessus (plusieurs d'entre elles exercent leurs activités par l'intermédiaire de leur propre structure d'exploitation, principalement avec des filiales actives détenues en propriété véritable). La structure organisationnelle de Fairfax comprend également une participation de 43,7 % dans Gulf Insurance (société du Koweït exerçant des activités d'assurance I.A.R.D. dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord)), une participation de 47,1 % dans Thai Re (société d'assurance et de réassurance thaïlandaise), une participation de 15,0 % dans Alltrust Insurance (société d'assurance I.A.R.D. chinoise), une participation de 35,0 % dans BIC Insurance (société d'assurance I.A.R.D. vietnamienne), une participation de 41,2 % dans Falcon Insurance (Thaïlande), une participation de 45,3 % dans Digit (assureur numérique en Inde) et une participation de 7,3 % dans Africa Re ainsi que des placements dans des sociétés non liées à l'assurance. Les autres sociétés composant la structure organisationnelle de Fairfax, lesquelles comprennent un certain nombre de sociétés de portefeuille intermédiaires, n'exercent aucune activité d'assurance, de réassurance, de liquidation de sinistres ou autre.*

Table des matières

Résultat de Fairfax	1
Profil de la société	2
Lettre du président du conseil aux actionnaires.....	6
Responsabilité de la direction pour les états financiers et Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	39
Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant	40
États financiers consolidés de Fairfax	43
Notes annexes.....	50
Rapport de gestion.....	131
Annexe à la lettre du président du conseil aux actionnaires.....	208
Information sur la société	211

À l'attention de nos actionnaires,

Nous avons eu une excellente année en 2022 alors que nos primes brutes ont augmenté de 16 % pour atteindre 26,7 milliards de dollars¹ et que notre revenu en intérêts et en dividendes a augmenté considérablement, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt, passant d'un rythme annuel de 530 millions de dollars à la fin de 2021 pour s'établir à l'actuel rythme annuel d'environ 1,5 milliard de dollars. De plus, nous sommes l'une des rares sociétés d'assurance dans le monde à avoir enregistré une hausse de la valeur comptable par action (en hausse de 6 %) en 2022 alors que la plupart de nos concurrents ont subi des baisses de la valeur comptable par action de l'ordre de 10 % à 30 %, principalement en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur leur portefeuille de titres à revenu fixe. Toutes ces années au cours desquelles nous avons refusé de chasser le rendement en visant le long terme nous ont été bénéfiques en 2022, puisque 50 % de notre portefeuille de placements était libellé en trésorerie et en bons du Trésor à la fin de 2021. De plus, le cours de nos actions a augmenté de 29 % en 2022!

Depuis nos débuts en 1985, il y a 37 ans, notre valeur comptable par action a affiché une croissance annuelle composée de 18,5 % (compte tenu des dividendes), tandis que notre prix par action ordinaire a affiché une croissance annuelle composée de 17,3 % (compte tenu des dividendes).

Fairfax a été transformée au cours des cinq dernières années. Nous sommes devenus l'une des plus grandes sociétés d'assurance I.A.R.D. au monde avec des primes brutes souscrites de 27,6 milliards de dollars, faisant affaire dans une structure décentralisée dotée d'une direction hors pair axée sur une souscription rigoureuse.

Le tableau qui suit montre notre croissance depuis 2017, après que nous avons fait l'acquisition d'Allied World et alors que le marché d'assurance était serré depuis 2019 :

	Primes brutes souscrites			Ratio mixte moyen
	2017	2022	Variation en %	
	<i>(en milliards de dollars)</i>			
Northbridge	1,2	2,3	95 %	92 %
Odyssey Group	2,7	6,6	141 %	96 %
Crum & Forster	2,1	4,6	116 %	97 %
Brit	2,0	4,0	93 %	102 %
Allied World	3,1	6,5	110 %	94 %
Total	13,8	27,6	99 %	96 %

Le tableau qui suit montre comment nos nettes augmentations des primes brutes souscrites ont donné lieu à une nette hausse de notre fonds de caisse et de notre portefeuille de placements, ce qui est amplifié par action du fait de la réduction de nos actions en circulation à la suite de rachats d'actions qui ont donné lieu à une baisse de 16 % de nos actions en circulation au cours des cinq dernières années, passant de 27,8 millions à la fin de 2017 à 23,3 millions à la fin de 2022 :

	2017	2022	Variation en %
Actions en circulation	27,8	23,3	-16 %
	<i>(en milliards de dollars)</i>		
Primes brutes	13,8	27,6	99 %
Fonds de caisse	22,9	31,2	36 %
Portefeuille de placements	39,3	55,5	41 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,5	15,3	23 %
<u>Par action</u>	<i>(\$)</i>		
Primes brutes	499	1 182	137 %
Fonds de caisse	826	1 339	62 %
Portefeuille de placements	1 415	2 378	68 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	450	658	46 %

¹ Les montants figurant dans la présente lettre sont en dollars américains, à moins d'indication contraire expresse. Les chiffres dans les tableaux sont en dollars américains et en millions de dollars, à moins d'indication contraire. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Certains des paramètres et ratios de rendement figurant dans la présente lettre n'ont pas de signification établie en vertu des IFRS et ne peuvent pas nécessairement être comparés à des paramètres semblables présentés par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique « Glossaire des mesures financières conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans le rapport de gestion (le « glossaire du rapport de gestion ») ainsi qu'à l'annexe à la lettre du président du conseil aux actionnaires (l'« annexe ») pour plus de précisions.

Cette croissance rapide des cinq dernières années était axée sur le bénéfice technique et non pas sur la chasse au rendement. Cette démarche a abouti à notre résultat d'exploitation annuel futur attendu de plus de 3,0 milliards de dollars : 1,5 milliard de dollars provenant du revenu en intérêts et en dividendes, plus de 1,0 milliard de dollars provenant du bénéfice technique et plus de 0,5 milliard de dollars provenant du profit de sociétés autres que des sociétés d'assurance (entreprises associées et placements consolidés), de sorte que Fairfax a obtenu environ 100 \$ par action même sans les gains potentiels sur nos positions sur des actions! Fairfax n'a jamais été dans une telle situation auparavant! Au cours des prochaines années, nous pourrions nous trouver dans un cycle vertueux dans lequel le revenu en intérêts et en dividendes, le bénéfice technique et les gains en capital sont tous à la hausse ensemble! Nous nous concentrerons dans l'avenir sur notre résultat d'exploitation puisque les fluctuations des actions et des obligations sont pertinentes à long terme seulement.

Le tableau qui suit montre les résultats de nos sociétés d'assurance en 2022 :

	Bénéfice technique	Ratio mixte	Pertes liées à des catastrophes	Ratio mixte, compte non tenu des pertes liées à des catastrophes	Augmentation des primes brutes 2022 par rapport à 2021
Northbridge	205	89 %	2 %	87 %	8 %
Odyssey Group	209	96 %	8 %	88 %	18 %
Crum & Forster	190	95 %	2 %	93 %	23 %
Zenith	39	95 %	0 %	95 %	1 %
Brit	61	98 %	11 %	87 %	22 %
Allied World	389	91 %	8 %	83 %	12 %
Assureurs et réassureurs internationaux	13	99 %	5 %	95 %	10 %
Données consolidées	1 105	95 %	6 %	89 %	16 %

Nous avons constaté un bénéfice technique record de 1,1 milliard de dollars en 2022, alors que toutes nos grandes sociétés d'assurance avaient un ratio mixte inférieur à 100 % malgré de grandes catastrophes. En raison de la diversification et de la taille de nos sociétés, nous avons été en mesure d'absorber des pertes liées à des catastrophes record de plus de 1,3 milliard de dollars tout en maintenant un ratio mixte de 95 %. Une fois de plus nous avons de très solides provisions! Comme le montre le tableau, toutes nos sociétés d'assurance et de réassurance (sauf Zenith) ont maintenu une croissance substantielle en 2022.

En 2022, Northbridge et Allied World avaient les ratios mixtes les plus bas, soit 89 % et 91 %, respectivement, tout en produisant des bénéfices techniques record. Avec leurs primes brutes de 6,6 milliards de dollars et de 6,5 milliards de dollars, respectivement, Odyssey Group et Allied World étaient nos plus grandes sociétés.

Malgré les substantielles pertes liées à des catastrophes en 2022, plus particulièrement du fait de l'ouragan Ian, Brit a enregistré un ratio mixte de 98 % (et Ki, son syndicat novateur de suivi seulement (*follow-on*) qui a seulement commencé à exercer ses activités en 2021, avait un ratio mixte de 99 %). Matthew Wilson était revenu chez Brit à titre de chef de la direction en septembre, après un congé autorisé au cours duquel il avait combattu une forme rare de cancer du sang. Toutefois, à la fin de 2022, sur les ordres stricts de ses médecins, Matthew a décidé de quitter son poste de chef de la direction afin de pouvoir accorder toute son attention à sa famille et à sa santé. C'était une des décisions les plus difficiles qu'il ait eu à prendre. Matthew travaillait chez Brit depuis 23 ans et a joué un rôle essentiel dans l'établissement de Brit comme l'une des sociétés les plus avant-gardistes sur le marché. Il laisse en héritage un modèle de réussite dans l'ensemble de l'organisation. Matthew a recommandé que Martin Thompson, qui l'a remplacé pendant son congé autorisé, devienne le chef de la direction à temps plein de Brit et nous sommes heureux que Martin ait accepté de prendre ces fonctions. Martin est un dirigeant très expérimenté du secteur des assurances, comme il l'a démontré lorsqu'il a remplacé Matthew. Nous sommes très heureux que Matthew demeure en poste à titre de dirigeant consultant de Fairfax, de Brit et de Ki.

La transformation de Fairfax a été obtenue grâce aux présidents hors pair et aux équipes de direction remarquables que nous avons dans chacune de nos sociétés décentralisées (23 au total). Nous vous les énumérons à nouveau ci-dessous ainsi que la durée des mandats de chacun des présidents.

Société	Président	Années avec Fairfax	Années avec la Société
Northbridge	Silvy Wright	29	29
Odyssey Group	Brian Young	27	27
Crum & Forster	Marc Adee	23	23
Zenith	Kari Van Gundy	13	27
Brit	Martin Thompson	2	1
Allied World	Lou Iglesias	6	11
Falcon (Hong Kong)	Chiu Furmen	2	2
Pacific (Malaisie)	Gobi Athappan	22	8
AMAG (Indonésie)	Pankaj Oberoi	6	6
Fairfirst (Sri Lanka)	Sandeep Gopal	3	3
Singapore Re	Philippe Mallier	26	2
Bryte (Afrique du Sud)	Edwyn O'Neill	6	10
Colonnade (CEE)	Peter Csakvari	8	8
Polish Re	Jacek Kugacz	14	27
ARX Insurance (Ukraine)	Andrey Peretyazhko	3	17
Universalna (Ukraine)	Oleksiy Muzychko	3	14
Fairfax Brasil	Bruno Camargo	13	13
Southbridge Colombia	Marta Lucia Pava	6	16
Southbridge Chile	Fabiana de Nicolo	6	8
Southbridge Uruguay	Marcelo Lena	6	23
La Meridional (Argentine)	Juan Luis Campos	6	8
Eurolife (Grèce)	Alex Sarrigeorgiou	6	19
RiverStone	Nick Bentley	25	25
Fairfax Insurance Group	Andy Barnard	27	
Fairfax Asia	Ramaswamy Athappan	20	
Fairfax Latam	Fabricio Campos	6	
Fairfax International	Bijan Khosrowshahi	13	

Nous sommes très reconnaissants envers nos présidents et nos équipes de direction des résultats obtenus et, surtout, du maintien de la culture d'entreprise juste et amicale de Fairfax dans toutes nos sociétés. Dans le secteur de l'assurance, quelques hommes et femmes de bien peuvent avoir un impact énorme sur l'entreprise.

Comme je l'ai dit à maintes reprises par le passé, mais je crois qu'il vaut la peine de le répéter, c'est vraiment incroyable de voir le rendement des activités d'assurance de Fairfax depuis qu'Andy Barnard a commencé à prendre les fonctions de supervision de toutes nos sociétés d'assurance et de réassurance il y a 13 ans. Andy est devenu président de Fairfax Insurance Group en 2010 lorsque nos primes brutes souscrites s'établissaient à 5,5 milliards de dollars. En 2022, nos primes brutes souscrites étaient de 27,6 milliards de dollars, ce qui correspond à un quintuplement. Depuis 2010, nous n'avons eu que deux années, soit 2011 et 2017, au cours desquelles (en raison de catastrophes) les ratios mixtes étaient supérieurs à 100 %. Et nous avons des redondances des provisions chaque année! C'est tout simplement exceptionnel!

Andy a travaillé en étroite collaboration avec Peter Clarke pendant toutes ces années. Peter, qui est avec nous depuis 26 ans et qui occupe maintenant les fonctions de président de Fairfax, a fait un travail exceptionnel pour Fairfax. À part moi, il est le seul dirigeant qui participe aux deux volets de la société, soit les assurances et les placements, qui siège à la fois à notre comité de direction et à notre comité des placements. Avec Andy et Peter, notre entreprise est entre de bonnes mains, pas pour dire que je prends ma retraite!!

Compte tenu de notre croissance exceptionnelle au cours des cinq dernières années, Andy a décidé qu'il était temps que Brian Young l'aide dans l'encadrement de toutes nos sociétés d'assurance et de réassurance à l'échelle mondiale, même alors que Brian demeure chef de la direction d'Odyssey Group. Nous nous attendons à une croissance interne par la collaboration entre nos entreprises ainsi qu'à la propagation des bonnes pratiques dans nos entreprises, toujours dans le cadre d'une structure décentralisée permettant à nos présidents d'exploiter nos entreprises sans entraves.

Comme vous le savez, Brian Young est entré au service de Fairfax avec Andy Barnard en 1996 et dirige Odyssey Group depuis 2011. Il a fait en sorte qu'Odyssey passe de primes brutes souscrites de 2,2 milliards de dollars en 2010 à des primes brutes souscrites de 6,6 milliards de dollars en 2022, avec un ratio mixte cumulatif de 94,2 % et des redondances des provisions chaque année. Fort d'un revenu cumulatif lié aux activités de souscription de 2,0 milliards de dollars et d'un bénéfice net cumulatif après impôts de 3,3 milliards de dollars (y compris le revenu de placement total), Odyssey a les meilleurs antécédents parmi toutes nos sociétés et se trouve parmi les sociétés ayant les meilleurs antécédents au monde. L'année dernière, je vous ai mentionné que Brian Young avait fait écrire un livre intitulé « Enduring Momentum – Odyssey's Group First 25 Years as a Fairfax Company ». Ce livre vous fait connaître la formidable culture d'entreprise de Fairfax que Brian a mise en place chez Odyssey. Vous pouvez comprendre pourquoi nous sommes si enthousiastes que Brian se joindra à Andy dans l'avenir!

Avec Brian Young qui prend ces fonctions d'encadrement supplémentaires chez Fairfax, nous sommes très enthousiastes à l'idée que Carl Overy a été nommé à titre de chef de la direction mondial du portefeuille de réassurance mondial d'OdysseyRe. Carl travaille chez Odyssey Group depuis plus de 20 ans et a fait un excellent travail au cours des 14 dernières années à titre de chef de la direction de la division du marché de Londres du Odyssey Group. Bob Pollock remplacera Carl à Londres. Bob fait partie du Odyssey Group depuis 2004 et a évolué depuis dans le cadre de plusieurs postes, chacun conférant plus de pouvoir en matière de souscription et davantage de responsabilités. Il a été nommé à titre de chef des garanties financières, des activités en ligne et des accidents du travail aux États-Unis en 2021. Il s'agit d'excellentes nominations et je suis très heureux de souligner qu'ils proviennent tous du Odyssey Group.

À la fin de 2021, Gary McGeddy, qui dirige la division assurance-accidents et maladie chez Crum & Forster, a appelé Andy afin de lui suggérer de vendre nos activités d'assurance des animaux de compagnie étant donné que ce secteur faisait l'objet de beaucoup de regroupements (assurance, alimentation, hôpitaux, etc.) et que nous n'étions pas nécessairement bien placés pour en tirer profit. Après de nombreuses discussions, Morgan Stanley nous a présenté Olivier Goudet, chef de la direction de JAB Holdings. Sous la direction du président du conseil Peter Harf et du chef de la direction Olivier Goudet, JAB a une excellente feuille de route en ce qui concerne le regroupement de nombreuses sociétés, y compris des cafés et restaurants. Nous avons donc décidé de leur vendre nos activités d'assurance des animaux de compagnie en contrepartie de 1,4 milliard de dollars, pour un bénéfice net avant impôt de 1,2 milliard de dollars. Comme la feuille de route de JAB est très impressionnante, nous avons décidé d'investir 200 millions de dollars dans leur Fund 5 (qui est axé sur le secteur des animaux de compagnie) et nous reprenons également un billet de 250 millions de dollars assorti d'un taux d'intérêt de 6 % dans le cadre du produit de la vente. Nous sommes d'avis que JAB sera un excellent propriétaire de nos actives d'assurance des animaux de compagnie et nous leur souhaitons beaucoup de réussite à eux ainsi qu'à tous leurs employés.

Digit, sous la direction de Kamesh Goyal, a eu une nouvelle année solide : à peine cinq ans après son établissement, les primes sont supérieures à 900 millions de dollars, soit une hausse de 50 % sur les 12 derniers mois en monnaie locale, et grâce au revenu de placement, elle a eu une nouvelle année rentable. Digit est entrée dans le classement dressé par le magazine *Fortune India* des 500 plus grandes sociétés indiennes à la 398^e place, compte tenu du total de leurs produits tirés des activités ordinaires au cours de l'année. Nous nous attendons à améliorer notre classement dans l'avenir! Digit examine la réalisation d'un premier appel public à l'épargne en 2023, ce qui lui permettrait de financer la croissance à venir.

Une fois de plus, Gulf Insurance Group a eu une excellente année sous la direction du chef de la direction Khaled Saoud Al-Hasan et du chef de la direction de GIG Gulf, Paul Adamson. L'année 2022, soit la première année complète de résultats pour GIG Gulf, a donné lieu à des primes brutes de plus de 2,5 milliards de dollars et à un ratio mixte d'environ 92 %. Nous avons un excellent partenariat avec Kipco, qui est dirigé par la chef de la direction, Sheikha Dana, dans le cadre de la propriété de Gulf Insurance.

Les agences de notation ont remarqué la vigueur de Fairfax ainsi que de nos activités d'assurance et de réassurance. En 2022, Standard & Poor's a révisé à la hausse notre note relative à la solidité financière des assurances pour l'établir à A et notre note relative à la dette pour l'établir à BBB; AM Best a assorti notre note relative à la dette d'une perspective positive, tout comme DBRS. Un bel élan en ce qui concerne nos notes en 2022 et nous nous attendons à plus.

À compter de 2023, Fairfax doit adopter une nouvelle norme comptable pour les contrats d'assurance (norme IFRS 17). Cette nouvelle norme change considérablement la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des opérations d'assurance et de réassurance de la société, le principal changement étant l'escompte de nos passifs d'assurance compensés par une marge de risque précise pour incertitude qui permettra d'atténuer l'incidence de la norme IFRS 17, surtout pendant la période de transition. Toutefois, cette nouvelle exigence en matière de déclaration ne changera pas la façon dont la direction évalue l'entreprise. Nous continuerons de viser le bénéfice technique sur une base non actualisée avec de solides provisions. Toutes nos sociétés continueront d'utiliser les paramètres de rendement classiques que sont les primes brutes souscrites, les primes nettes souscrites et les ratios mixtes pour gérer l'entreprise. Compte tenu du contexte de hausse des taux d'intérêt en 2022, Fairfax s'attend à enregistrer une hausse substantielle dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires mis à jour au 31 décembre 2022 à la suite de l'adoption de cette nouvelle norme. La préparation à cette conversion a été un énorme projet pour nos équipes comptables, financières et actuarielles du monde entier, qui devaient en même temps se consacrer comme il se doit à leurs tâches régulières. Un grand merci à notre chef des finances Jennifer Allen, à notre actuaire en chef Olivier Quesnel et à l'équipe de Fairfax pour avoir pris la direction de ce projet d'envergure.

Nous avons décidé de transformer Recettes Illimitées en société fermée et le 9 août 2022, nous avons offert une prime de 53 % par rapport au prix par action antérieur à l'annonce. Les actionnaires ont déposé leurs actions en réponse à l'offre à hauteur de 99 %. Nous étions d'avis que Recettes Illimitées avait subi de nombreuses acquisitions depuis son entrée en bourse en avril 2015 et qu'il valait mieux rationaliser ses activités en tant que société fermée. La famille Phelan a décidé de rester avec nous à hauteur de 16 % et nous détenons la tranche restante de 84 %. Frank Hennessey demeure en poste comme chef de la direction avec Ken Grondon comme chef des finances. Bill Gregson deviendra membre du conseil de Recettes Illimitées auquel je siège ainsi que Seal Regan et Nav Sidhu.

David Sokol, après avoir exploré l'idée de transformer Atlas en société fermée, a communiqué avec la famille Washington (propriétaire à hauteur de 22 %) et avec Fairfax (propriétaire à hauteur de 45 %) afin de savoir si elles voulaient le soutenir. Comme nous sommes de grands partisans de David, nous avons décidé de reporter l'échéance de nos actions et Ocean Network Express l'a aidé à financer l'opération de transformation en société fermée à 15,50 \$ par action, une prime de 42 % par rapport au prix moyen sur 30 jours avant l'annonce. Le 24 février 2023, 85 % des actionnaires minoritaires qui ont voté, ont voté en faveur de l'opération, dont la clôture devrait avoir lieu sous peu. Nous demeurons enthousiastes d'être des actionnaires d'Atlas sous la direction de David et de Bing Chen.

En juillet 2022, Résolu a accepté le rachat par Paper Excellence Group. Le volet en espèces du rachat, soit 20,50 \$ par action, représentait une prime de 64 % par rapport au prix de Résolu avant l'annonce. Les actionnaires de Résolu recevront également des droits à valeur conditionnelle qui sont liés aux éventuels remboursements de dépôts douaniers d'au plus 500 millions de dollars. Fairfax, qui détenait 40 % de Résolu, a accepté de voter en faveur de l'opération.

La clôture de l'acquisition de Résolu par Paper Excellence a eu lieu le 1^{er} mars 2023. Notre aventure avec Résolu a commencé de façon importante en avril 2008 avec l'achat d'environ 350 millions de dollars d'une obligation convertible d'AbitibiBowater à 8 % (à 10 \$ par action) de Résolu. Cela fait plus de 14 ans! Au fil des années, nous avons augmenté notre investissement dans des actions ordinaires et des obligations de Résolu, pour en arriver à un investissement net après dividendes de 715 millions de dollars. Compte tenu du revenu de placement tiré de nos obligations, du produit de la vente de 622 millions de dollars et avec un peu de chance en ce qui concerne nos avoirs restants dans les droits à valeur conditionnelle, nous pourrions récupérer notre mise sur cette longue période de détention, bien qu'il s'agisse clairement d'un rendement à long terme très bas. Un grand merci à Rémi Lalonde, à Duncan Davies et à Brad Martin pour avoir mené un solide revirement dans les résultats de Résolu au cours des dernières années.

Voici ce à quoi ressemble notre secteur des assurances après 37 ans :

Activités d'assurance de Fairfax Worldwide au 31 décembre 2022

	Propriété	Pays	Primes brutes souscrites			Portefeuille de placements
				% du total	Ratio mixte	
Northbridge	100 %	Canada	2 302	8 %	89 %	4 255
Crum & Forster	100 %	États-Unis	4 571	17 %	95 %	6 698
Zenith	100 %	États-Unis	728	3 %	95 %	1 762
Assureurs d'Amérique du Nord			7 601	28 %	93 %	12 715
Odyssey Group	90 %	États-Unis	6 560	24 %	96 %	13 265
Brit	86 %	Royaume-Uni	3 946	14 %	98 %	5 981
Allied World	83 %	Bermudes	6 490	24 %	91 %	11 562
Assureurs et réassureurs mondiaux			16 996	62 %	95 %	30 808
Falcon	100 %	Hong Kong	99	0 %	94 %	218
Pacific	85 %	Malaisie	165	1 %	98 %	191
AMAG	80 %	Indonésie	155	1 %	93 %	163
Fairfirst	78 %	Sri Lanka	44	0 %	99 %	30
Singapore Re	100 %	Singapour	281	1 %	63 %	338
Assureurs et réassureurs asiatiques			744	3 %	89 %	939
Fairfax Brasil	100 %	Brésil	253	1 %	128 %	194
Southbridge Colombia	100 %	Colombie	175	1 %	97 %	119
Southbridge Chile	100 %	Uruguay	404	1 %	89 %	122
Southbridge Uruguay	100 %	Chili	18	0 %	95 %	14
La Meridional	100 %	Argentine	255	1 %	100 %	78
Assureurs sudaméricains			1 105	4 %	107 %	526
Bryte	100 %	Afrique du Sud	382	1 %	108 %	286
Colonnade	100 %	Luxembourg	236	1 %	95 %	304
Polish Re	100 %	Pologne	133	0 %	98 %	204
Fairfax Ukraine	70 %	Ukraine	139	1 %	91 %	102
Eurolife General	80 %	Grèce	81	0 %	99 %	154
Group Re	100 %	Barbade	147	1 %	99 %	973
Autres assureurs et réassureurs internationaux			1 117	4 %	100 %	2 023
Assureurs et réassureurs internationaux			2 965	11 %	99 %	3 488
Autres ⁽¹⁾						8 658
Assureurs et réassureurs consolidés			27 562	100 %	95 %	55 668
Gulf Insurance ⁽²⁾	44 %	Koweït	2 676		92 %	2 407
BIC ⁽²⁾	35 %	Vietnam	166		98 %	223
Digit	49 % ⁽³⁾	Inde	935		108 %	1 438
Falcon	41 %	Thaïlande	88		115 %	44
Assureurs et réassureurs non consolidés⁽⁴⁾			3 865		97 %	4 112
Total			31 427		95 %	59 780

1) Comprend l'assurance-vie d'Eurolife, la liquidation de sinistres et les autres investissements dans des entreprises associées.

2) Au 30 septembre 2022 et pour la période de 12 mois close à cette date.

3) Ce chiffre sera de 74 % à la conversion des titres, une fois obtenue l'approbation des autorités de réglementation.

4) En fonction d'un niveau de 100 %.

Comme il est montré dans le tableau, si nous tenons compte de tout, nous avons des primes brutes de 31,4 milliards de dollars et un portefeuille de placements de 59,8 milliards de dollars. Compte tenu de notre taille, nous nous classons actuellement dans le palmarès des 20 principales sociétés d'assurance I.A.R.D. au monde (sauf le Lloyd's). Comme vous le savez, nous ne nous sommes jamais axés sur la taille, mais la composition au fil du temps a permis de bâtir l'une des entreprises d'assurance de premier plan au monde, complètement décentralisée et dirigée par nos présidents. Nous avons renoncé aux synergies de coûts pour avoir des sociétés d'assurance entrepreneuriales qui sont investies de grands pouvoirs; elles sont agiles, s'appuient sur des équipes et fournissent des services hors pair à leurs clients. C'est la raison pour laquelle nous avons connu une telle croissance dans les récents marchés serrés! Nous sommes enthousiastes quant à nos perspectives.

Nos primes brutes consolidées de 27,6 milliards de dollars proviennent de près de 200 centres de profits dans l'ensemble du groupe. Chaque centre de profits est axé sur un ensemble unique de clients, de territoires ou de produits qui tirent profit d'un leadership sur le marché, d'une connaissance des produits et de la capacité de fournir un excellent service à la clientèle. Ces centres de profits facilitent la transparence et permettent à Andy Barnard et à Peter Clarke de surveiller efficacement les activités d'assurance. L'autonomisation se porte bien chez Fairfax.

Des 27,6 milliards de dollars de nos primes brutes consolidées, l'Amérique du Nord continue de représenter 75 %; Brit chez le Lloyd's en représente 14 % et le pourcentage restant, soit 11 %, est largement dispersé en Asie (3 %), en Amérique du Sud (4 %) et ailleurs dans le monde (4 %).

Alors que les marchés à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe sont fortement sous-exploités, nous nous attendons à tirer une forte croissance de nos entreprises dans ces marchés.

Nous demeurons la société d'assurance I.A.R.D. chef de file en Ukraine. Malgré l'invasion brutale de l'Ukraine par la Russie, nos trois présidents en Ukraine, Andrey Peretyazhko, Oleksiy Muzychko et Suyatoslav Yaroshevych, se sont préoccupés avant tout de la sécurité de nos employés et de leurs familles tout en poursuivant nos activités et en réalisant d'excellents ratios mixtes et bénéfiques d'exploitation. Nous en avons fait plus pour nous assurer de nous occuper de nos employés et de leurs familles et de leur fournir ce dont ils ont besoin pour combler les besoins essentiels. Nous continuons de penser à nos employés et à leur famille ainsi qu'au peuple d'Ukraine et nous ne les oublions pas dans nos prières.

En 2022, toutes nos sociétés d'assurance consolidées avaient un ratio mixte de moins de 100 %, sauf Fairfax Brasil (128 %) et Bryte en Afrique du Sud (108 %). Nous nous attendons à ce qu'elles passent sous la barre des 100 % sous peu. Se reporter à la rubrique sur les assurances pour de plus amples renseignements.

Le tableau suivant montre la croissance composée de nos primes brutes et de notre fonds de caisse (sur une base consolidée) au total et par action depuis que nous avons commencé nos activités en 1985 :

	Primes brutes souscrites		Fonds de caisse	
	(\$ par action)		(\$ par action)	
1985	17	3	13	2½
1990	81	15	164	30
1995	920	104	653	74
2000	3 722	284	5 877	449
2005	5 516	310	8 757	492
2010	5 361	263	13 110	641
2015	8 331	375	17 209	775
2020	18 979	725	24 278	927
2022	27 562	1 182	31 230	1 339

En 2022, nos primes brutes par action ont affiché une croissance de 18,5 % et le fonds de caisse par action a augmenté de 14,8 %; la croissance composée était de 17,5 % et de 18,5 % chaque année, respectivement, depuis l'établissement. Comme le montre la rubrique portant sur le fonds de caisse ci-après, il s'agit toujours d'un énorme avantage pour Fairfax à long terme.

Comme nous avons commencé à le montrer au cours des deux dernières années, le tableau qui suit présente nos principaux avoirs en actions ordinaires dans chacune des trois catégories : les actions ordinaires qui sont évaluées à la valeur du marché; les actions ordinaires des entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence; et les actions ordinaires qui font l'objet d'une consolidation. Le tableau vous présente au 31 décembre 2022, pour chaque catégorie, les actions dont nous sommes propriétaires ainsi que leur valeur par action et leurs valeurs comptables et marchandes totales. À la fin de l'exercice, la valeur marchande totale de ces avoirs en actions ordinaires a dépassé leur valeur comptable totale de 240 millions de dollars. Au 3 mars 2023, la valeur marchande totale dépassait la valeur comptable totale à la fin de l'exercice d'environ 900 millions de dollars.

Avoirs en actions ordinaires au 31 décembre 2022

	Action <i>(en millions)</i>	Participation	Valeur comptable par action <i>(\$)</i>	Prix par action <i>(\$)</i>	Valeur comptable	Valeur marchande
Actions ordinaires – Valeur de marché						
Commercial International Bank ⁽¹⁾	196,0	7 %	1,66	1,66	324	324
Kennedy Wilson ⁽¹⁾⁽²⁾	12,9	9 %	15,73	15,73	202	202
Micron Technology	3,4	0 %	49,98	49,98	171	171
Foran Mining	71,6	28 %	2,13	2,13	153	153
Blackberry ⁽¹⁾⁽³⁾	44,9	8 %	3,25	3,25	146	146
Altius Minerals	6,7	14 %	16,38	16,38	109	109
Bank of America	3,0	0 %	33,11	33,11	99	99
Mytilineos	4,0	3 %	21,62	21,62	86	86
Autres					1 919	1 919
Actions ordinaires					3 209	3 209
Sociétés en commandite					1 873	1 873
Total de la valeur de marché					5 082	5 082
Actions ordinaires – Comptabilisation selon la méthode de mise en équivalence (entreprises associées)						
Eurobank Ergasias ⁽¹⁾	1 194,1	32 %	1,26	1,13	1 508	1 345
Atlas ⁽¹⁾⁽²⁾	121,6	43 %	12,39	15,34	1 506	1 865
Résolu ⁽¹⁾	24,8	32 %	20,53	21,59	508	508
Quess	44,6	30 %	10,02	4,98	447	222
Stelco	13,0	24 %	23,45	32,58	305	423
Exco Resources	22,9	44 %	12,59	23,79	288	545
Helios Fairfax Partners ⁽¹⁾	35,3	34 %	5,19	2,95	183	104
Partenariats de Kennedy Wilson	—	—	—	—	149	149
Peak Achievement	—	43 %	—	—	124	195
Astarta	7,5	30 %	13,93	4,64	104	35
Autres					285	284
Total des entreprises associées					5 407	5 675
Actions ordinaires – Consolidation						
Recettes Illimitées ⁽¹⁾⁽⁴⁾	34,3	76 %	17,25	15,30	594	525
Fairfax India ⁽¹⁾	47,9	35 %	10,78	12,21	517	585
Grivalia Hospitality ⁽⁴⁾	226,8	78 %	1,81	1,80	411	409
Thomas Cook India	340,3	73 %	0,63	0,86	214	293
Boat Rocker Media	25,3	45 %	4,11	1,67	104	42
Dexterra Group	31,8	49 %	3,24	4,01	103	127
Farmers Edge	25,7	61 %	2,76	0,20	71	5
Autres					86	86
Total de la consolidation					2 100	2 072
Total des avoirs en actions ordinaires					12 589	12 829

- 1) Exclut les actions faisant l'objet d'un contrôle aux termes de notre billet visant la valeur de l'actif provenant de la vente de RiverStone Barbados.
- 2) Exclut 13 millions et 6 millions d'obligations de Kennedy Wilson et d'Atlas, respectivement.
- 3) Exclut 48 millions d'actions d'obligations convertibles.
- 4) Les valeurs marchandes indiquées pour Recettes Illimitées et pour Grivalia Hospitality représentent les évaluations des récentes opérations de Fairfax.

Il est important de constater que, en raison du fait que nos actions ordinaires cotées en bourse faisant partie des deuxième et troisième catégories ne sont pas évaluées à la valeur du marché, ce n'est qu'au moment de la vente qu'il sera tenu compte de leurs valeurs marchandes dans notre bilan. En vous soumettant périodiquement les tableaux figurant ci-dessus, vous pouvez évaluer à la valeur de marché la grande majorité de nos positions sur des actions ordinaires, que ce soit à la hausse ou à la baisse! De plus, rappelez-vous que ce n'est qu'à long terme que les cours des actions reflètent les valeurs intrinsèques sous-jacentes.

Ainsi, par exemple, avant que nous vendions Stelco (ayant une valeur comptable de 23,45 \$ par action comparativement à une valeur marchande de fin d'exercice de 32,58 \$ par action) qui se trouve dans la catégorie de la comptabilisation selon la méthode de mise en équivalence, le gain ne sera pas comptabilisé dans notre état des résultats. De la même façon, il ne sera pas tenu compte de la perte subie à l'égard de Farmers Edge (ayant une valeur comptable de 2,76 \$ par action comparativement à une valeur marchande de 0,20 \$ par action) qui se trouve dans la catégorie de la consolidation dans notre état des résultats avant que nous vendions les actions. Cela étant dit, nous avons réduit la valeur de Farmers Edge de l'ordre de 133 millions de dollars.

Lorsque vous comparez des valeurs comptables à des valeurs marchandes à la fin de 2022, les valeurs marchandes dépassent les valeurs comptables de 240 millions de dollars : un excédent de 268 millions de dollars pour les entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence et un déficit de 28 millions de dollars pour les placements consolidés, ce qui peut être temporaire puisqu'il tient compte de l'incidence de la pandémie sur les restaurants (Recettes Illimitées) et sur le tourisme (Thomas Cook India).

Comme le montre le tableau à la page 13, les placements consolidés incluent ce qui suit : Recettes Illimitées, Fairfax India, Grivalia Hospitality, Thomas Cook India, Boat Rocker Media, Dexterra Group et Farmers Edge. Nos placements consolidés sont substantiels, représentent des produits totalisant 5,6 milliards de dollars, un BAIIA de 743 millions de dollars et un bénéfice avant impôts de 303 millions de dollars (compte non tenu d'une réduction de valeur de 133 millions de dollars de Farmers Edge), compte non tenu de la participation minoritaire en 2022.

Bon nombre de nos placements consolidés, surtout Recettes Illimitées et Thomas Cook India, ont souffert de la pandémie. Nous nous attendons à ce que le résultat d'exploitation tiré de ces placements augmente substantiellement avec le temps.

Nous parlons plus longuement de nos placements à la rubrique portant sur les placements. Le potentiel à long terme de nos placements demeure très important.

Le tableau ci-dessous présente l'apport en dollars et en pourcentage (le pourcentage renvoie à notre portefeuille de placements d'une valeur approximative moyenne de 54,3 milliards de dollars) des divers éléments de notre rendement des investissements en 2022 (le gain réalisé sur la vente de nos activités d'assurance des animaux de compagnie n'est pas inclus dans ce tableau) :

	2022		2021	
Intérêts et dividendes	962	1,8 %	641	1,3 %
Quote-part du résultat net des entreprises associées	1 015	1,9 %	402	0,8 %
Profits (pertes) nets sur actions ordinaires	(244)	(0,4) %	2 312	4,8 %
Pertes nettes sur obligations	(1 086)	(2,0) %	(261)	(0,5) %
Profits (pertes) nets autres	(413)	(0,8) %	1 352	2,8 %
	234	0,4 %	4 446	9,2 %

Le revenu en intérêts et en dividendes a augmenté considérablement en 2022 en raison de la hausse des taux d'intérêt, passant de 641 millions de dollars l'année dernière à 962 millions de dollars. Le rendement au titre des intérêts et des dividendes de 1,8 % sur notre portefeuille en 2022 se compare à 1,3 %, à 1,9 % et à 2,2 % en 2021, en 2020 et en 2019, respectivement, lorsque nous avons refusé de « chasser le rendement » en visant le long terme : 50 % de notre portefeuille était investi dans de la trésorerie et des titres à court terme à la fin de 2021. Actuellement, avec un montant annuel de 1,5 milliard de dollars, le revenu en intérêts et en dividendes procure un rendement de 2,7 % sur le portefeuille. Le poste de la quote-part du résultat net des entreprises associées a augmenté pour atteindre 1,0 milliard de dollars en 2022, soit 1,9 % du portefeuille, principalement en raison des profits provenant d'Atlas (258 millions de dollars), d'Eurobank (263 millions de dollars), de Résolu (159 millions de dollars) et d'Exco (82 millions de dollars). La combinaison des intérêts et des dividendes et du résultat des entreprises associées représentait un rendement de 3,7 % sur notre portefeuille en 2022, soit le rendement le plus élevé des cinq dernières années (la moyenne étant de 2,5 %). Nous nous attendons également à obtenir de tels rendements en 2023, en partie parce que nous avons investi par l'intermédiaire de Kennedy Wilson 2,4 milliards de dollars dans des prêts hypothécaires de premier rang bien garantis, visant principalement des immeubles d'appartements résidentiels, à un taux variable (actuellement de 7,9 %).

Les fluctuations des prix des obligations et des actions expliquent une perte de 1,3 milliard de dollars en 2022. Les pertes nettes sur obligations de 1,1 milliard de dollars seront liquidées à court terme en raison de la durée très courte de notre portefeuille d'obligations. Nous nous attendons à ce que notre perte non réalisée sur l'exposition aux titres de capitaux propres de 244 millions de dollars se transforme en gains réalisés substantiels au fil du temps.

Ci-dessous figure, encore une fois, un tableau qui présente, pour des périodes successives au cours de notre historique d'exploitation de 37 ans, la croissance composée de notre valeur comptable par action (y compris les dividendes versés) ainsi que le ratio mixte moyen et le rendement total moyen des placements :

	Croissance composée de la valeur comptable par action	Ratio mixte moyen	Rendement total moyen des placements
1986 à 1990	57,7 %	106,7 %	10,4 %
1991 à 1995	21,2 %	104,2 %	9,7 %
1996 à 2000	30,7 %	114,4 %	8,8 %
2001 à 2005	(0,9 %)	105,4 %	8,6 %
2006 à 2010	24,0 %	99,9 %	11,0 %
2011 à 2016	2,1 %	96,0 %	2,3 %
2017 à 2022	11,8 %	97,3 %	4,8 %

Comme nous l'avons indiqué dans des rapports antérieurs, la croissance de notre valeur comptable est composée de deux grandes variables : le ratio mixte de nos sociétés d'assurance et le rendement total de notre portefeuille de placements. Nos activités d'assurance ont produit en moyenne un ratio mixte de moins de 100 % au cours des 17 dernières années. Nos placements ont été faits dans bon nombre d'entreprises d'exception qui devraient produire d'excellents résultats dans les années à venir. Les résultats de nos placements ont baissé au cours de la période entre 2011 et 2016 (dans les faits, entre 2010 et 2016) du fait de nos pertes de couverture. C'est du passé (et une telle situation ne se reproduira plus jamais) et nos rendements au cours des cinq prochaines années, bien que toujours en dents de scie, devraient continuer de s'améliorer pour atteindre des niveaux historiques.

L'Inde

L'année dernière, j'ai lu un livre sur l'honorable premier ministre Modi, lequel a été publié en 2022 par BlueKraft Digital Foundation. Il comprend cinq chapitres sur l'impact de M. Modi sur la société, la politique, l'économie, la gouvernance et la politique étrangère de l'Inde. Dans chacun de ces chapitres, il a des entretiens avec des gens - 21 personnes au total - qui exposent comment ils perçoivent M. Modi. C'est un excellent livre sur M. Modi et sur tout ce qu'il a déjà accompli pour le peuple indien. J'ai envoyé ce livre à toutes nos sociétés en Inde ainsi qu'à d'autres dans le monde!

Voici ce que j'ai dit :

« Pourquoi le premier ministre Modi a-t-il gagné cinq élections d'affilée, trois dans l'État du Gujarat et deux comme premier ministre de l'Inde, avec des majorités nettes dans un pays comptant 1,4 milliard d'habitants? Ce livre répond à cette question en adoptant de nombreux points de vue, y compris sur les affaires, les sports, l'autonomisation des femmes, la culture, etc. Il est tout simplement incroyable ce qu'un seul homme a accompli pour l'immense population de l'Inde. Et M. Modi n'est pas issu de l'élite. Il est le fils d'un vendeur de thé qui n'avait pas eu d'éducation formelle. En tant que franc admirateur de M. Modi, je ne connaissais pas l'ampleur de ces réalisations avant d'avoir lu ce livre. Vous êtes en présence du plus grand dirigeant du monde – en direct! Le bon Dieu a béni l'Inde avec un dirigeant sans précédent dans le monde, y compris Lee Kuan Yew!

Vous aurez cette même impression lorsque vous aurez lu ce livre. »

P.V. Sindhu, un Indien qui a gagné le championnat du monde de badminton en 2019 l'a le mieux exprimé : *« Le premier ministre Modi nous a appris à rêver. Tout est possible. »*

La portée économique des réalisations de M. Modi est incroyable. Il dit « Voyez grand et réalisez à l'échelle ». Par exemple :

- Il a mis en place une assurance maladie pour 500 millions de personnes qui sont parmi les plus pauvres en Inde.
- Il a électrifié 18 000 villages en Inde. Maintenant tout le monde a de l'électricité.
- Il a fait installer 120 millions de toilettes.
- Il a fourni 100 millions de bouteilles de gaz aux femmes qui avaient l'habitude d'utiliser du charbon ou du bois pour cuisiner.
- Il a ouvert 400 millions de comptes bancaires pour les Indiens des régions rurales. Les virements gouvernementaux sont maintenant faits dans ces comptes sans coûts de friction.

- Comme je l'ai affirmé l'année dernière, d'ici la fin de son deuxième mandat (2024), il aura permis à 100 % des Indiens d'avoir accès à de l'eau du robinet potable.
- Enfin, il respecte et encourage ceux qui créent de la richesse. Il a déclaré que le gouvernement n'a pas pour mission de diriger des entreprises mais plutôt de mettre en place les conditions permettant aux entreprises de réussir. L'Inde a lancé le plus grand programme de privatisation depuis le programme de privatisation de Margaret Thatcher au Royaume-Uni.

Y a-t-il un quelconque doute quant à la réélection de M. Modi pour un troisième mandat? Il est la personne qui inspire le plus confiance en Inde. À mon avis, l'Inde est le meilleur pays du monde dans lequel investir à long terme.

Alors que je vous écrivais cette lettre, M. Athappan m'a envoyé une vidéo réalisée par Deepak Bagla, directeur général et chef de la direction d'Invest India, qui montre l'incroyable transformation qui se produit en Inde. C'est à couper le souffle et j'ai voulu l'inclure dans la présente lettre! (www.youtube.com/watch?v=45PrXujlQCo).

Dans le tableau ci-dessous figurent nos placements en Inde et l'évolution de leur rendement jusqu'au 31 décembre 2022 :

	Date de l'investissement initial	Participation	Coût	Juste valeur au 31 décembre 2022	Rendement annualisé composé
Thomas Cook India	Août 2012	73,3 %	315	293	10,7 % ⁽¹⁾
Fairfax India	Janvier 2015	41,6 %	534	703	4,3 %
Digit	Février 2017	49,0 %	154	2 278	79,5 %
Quess	Décembre 2019	30,1 %	335 ⁽²⁾	222	(7,1) %
Autre			365	308	
			1 703	3 804	
Investissements de Fairfax India					
Bangalore International Airport	Mars 2017	54,0 %	653	1 234	12,2 %
Sociétés IIFL ⁽³⁾	Décembre 2015		156	634	19,8 %
Sanmar Chemicals	Avril 2016	42,9 %	199	338	13,2 %
CSB Bank	Octobre 2018	49,7 %	170	223	7,5 %
Seven Islands	Mars 2019	48,5 %	84	97	4,0 %
NCML	Août 2015	89,5 %	188	69	(13,8) %
Fairchem Organics	Février 2016	52,8 %	30	111	34,1 %
National Stock Exchange	Juillet 2016	1,0 %	27	160	35,2 %
Saurashtra Freight	Février 2017	51,0 %	30	51	10,1 %
Maxop	Novembre 2021	67,0 %	51	52	0,8 %
Jaynix	Février 2022	70,0 %	32	33	1,0 %
Autre			34	38	24,8 %
			1 654	3 040	13,2 %

1) Comprend les dividendes reçus (11 millions de dollars) et la scission-distribution de Quess (330 millions de dollars).

2) Le coût indiqué pour Quess représente sa valeur marchande le 5 décembre 2019, soit la date de sa scission-distribution à l'égard de Thomas Cook India.

3) Les sociétés IIFL comprennent IIFL Finance, IIFL Securities, 360 ONE WAM (anciennement IIFL Wealth) et 5paisa.

Depuis ses débuts, Fairfax India a investi dans 12 entreprises et s'est retirée d'une entreprise (14 entreprises actuellement, puisque l'une d'entre elles a été fractionnée en quatre entités inscrites en bourse), toutes trouvées et examinées par Fairbridge, le sous-conseiller détenu en propriété exclusive par Fairfax en Inde. Fairbridge effectue un travail hors pair sous l'excellente direction du chef de la direction, Sumit Maheshwari, avec l'appui de son directeur, Anish Thurthi, du vice-président, Sheetal Sancheti et des analystes, Jinesh Rambhia, Ramin Irani et Chinara Mathur. La filiale de Maurice, FIH Mauritius Investments, de Fairfax India, sous la direction compétente de son chef de la direction, Amy Tan, avec le soutien de son vice-président, Vishal Mungur, et de son conseil d'administration indépendant, fait partie intégrante du processus d'investissement. De plus, depuis les débuts de Fairfax India, Deepak Parekh, à la fois comme conseiller de confiance et comme membre du conseil d'administration, nous a prodigué ses précieux conseils dans le cadre de presque toutes ses opérations.

Fairfax India fait tous ses placements dans des sociétés hors pair qui ont des antécédents de rendement financier solide et sont dirigées par leurs fondateurs et des membres de la direction qui ne sont pas seulement excellents mais qui se conforment également aux normes éthiques les plus sévères.

Comme je l'ai affirmé à maintes reprises dans de précédents rapports annuels, le plus beau fleuron (et le plus grand) des investissements de Fairfax India est le Bangalore International Airport dirigé par Hari Marar. En 2022, Hari et son équipe ont réussi l'impossible : ils ont construit le plus bel aéroport au monde (Terminal 2 ou T2) en un temps record de quatre ans, dont deux années d'interruption en raison de la COVID! Selon moi, il n'y a pas d'autre aéroport au monde comme T2 et il sera une source d'inspiration pour les voyageurs qui arrivent à Bangalore, dans l'État de Karnataka et en Inde. Il montrera au monde que tout est possible en Inde.

Veillez lire la lettre aux actionnaires de Chandran Ratnaswami dans le rapport annuel de Fairfax India pour d'excellents renseignements sur T2 et sur nos autres investissements en Inde. Chandran a fait, avec son équipe, un travail hors pair pour bâtir Fairfax India et assurer la croissance de tous nos investissements en Inde bien sûr, depuis qu'il s'est joint à nous en 1994.

Depuis le règlement de bon nombre des défis auxquels elle était confrontée en raison de la pandémie, IIFL Finance, sous la direction de Nirmal Jain et de R. Venkataraman, a obtenu d'excellents résultats en 2022. Ses actifs gérés, qui ont bénéficié d'un taux de croissance composé annuel de 16 % au cours des cinq dernières années, ont enregistré une croissance de 24 % par rapport à l'exercice antérieur pour atteindre 7,0 milliards de dollars en 2022. La croissance a été impulsée par les prêts immobiliers (+24 %) et les prêts sur or (25 %). En 2022, les produits des activités ordinaires d'IIFL Finance ont augmenté de 29 % pour s'établir à 630,7 millions de dollars et le bénéfice après impôt a augmenté de 32 % pour s'établir à 187,3 millions de dollars, ce qui correspond à un RCP de 15 %. Le RCP inférieur à la moyenne découlait en partie de niveaux de fonds propres supérieurs à la normale chez IIFL Home Finance à la suite d'une injection de capital de 275 millions de dollars par ADIA, le fonds souverain moyen-oriental qui l'a évaluée à 1,4 milliard de dollars.

La qualité des actifs demeure parmi la plus élevée dans le groupe de comparaison d'IIFL Finance, les actifs non performants bruts et nets s'établissant à 2,1 % et à 1,1 %, respectivement, comparativement à 2,8 % et à 1,5 % respectivement, au cours de l'année précédente. Le ratio de couverture par la provision s'établissait à 164 %, comparativement à 133 % au cours de l'année précédente.

IIFL Finance est bien placée pour tirer profit de la reprise économique postérieure à la pandémie qui est attendue, même si le ratio des coûts par rapport au revenu a augmenté, passant de 39 % à 42 % en raison de l'augmentation du nombre de succursales et d'employés. Son portefeuille d'actifs est fortement diversifié et 95 % du portefeuille vise la vente de détail. Entretemps, le ratio de la suffisance du capital est de 21,5 % pour IIFL Finance et de 49,3 % pour IIFL Home Finance, alors que les marges nettes d'intérêt sont de 8,3 %.

C'est avec grand regret que nous vous informons que le fondateur, le dirigeant et le président du conseil de Sanmar, M. N. Sankar, est décédé en 2022. Il était un grand dirigeant visionnaire dans le monde des affaires en Inde ainsi que notre partenaire et notre ami.

Sanmar, sous la direction de Vijay Sankar, a eu une très bonne année 2022, même si elle n'est pas parvenue à égaler les résultats extraordinaires obtenus en 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits des activités ordinaires de Sanmar ont augmenté de 11 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1,4 milliard de dollars. Le BAIIA a baissé de 14 % pour s'établir à 223,5 millions de dollars et le résultat avant impôt a augmenté de 5 % pour atteindre 91,0 millions de dollars (compte non tenu de l'incidence des gains réalisés au titre de la restructuration des dettes ni d'une réduction de valeur de l'inventaire).

La transition de la direction chez CSB Bank de M. C.V.R. Rajendran, qui était le chef de la direction au cours des cinq dernières années avant de prendre sa retraite en 2022, vers le nouveau chef de la direction, Pralay Mondal, a eu lieu sans anicroche et Pralay assume pleinement le contrôle de CSM, qui continue de faire d'immenses progrès dans le cadre de son parcours de transformation qui a débuté avec la restructuration du capital de la banque grâce à notre investissement. L'année 2022 a été pour CSB la meilleure année de son histoire.

Malgré la volatilité alimentée par la pandémie dans le climat des affaires et l'activité commerciale et les niveaux élevés de liquidité des systèmes qui ont limité les occasions de prêts pendant une partie de l'année, CSB a fait d'excellents progrès en ce qui concerne ses mesures de rendement clés en 2022, avec une croissance des avances de prêts de 26 % et une croissance des dépôts de 19 % (y compris une croissance de 9 % des comptes courants et des comptes d'épargne assortis de coûts inférieurs). Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 15 % et le ratio prêt/dépôt s'est accru, passant de 77 % à 81 %. Bien que la marge nette d'intérêts ait diminué par rapport à son niveau de 5,3 %, elle est demeurée à 5,0 %, un niveau sans pareil dans le secteur. Le coût des dépôts a baissé, passant de 4,4 % à 4,2 %, bien que les comptes courants et les comptes d'épargne aient diminué, passant de 34,6 % du total des dépôts à 31,7 %.

La qualité du crédit a également considérablement augmenté – les actifs non performants bruts ont diminué, passant de 2,6 % à 1,5 %, les actifs non performants nets ont diminué, passant de 1,4 % à 0,4 %, et le ratio de couverture par la provision a augmenté, passant de 83,0 % en décembre 2021 à 91,9 % en décembre 2022. Les produits des activités ordinaires de CSB pour 2022 ont augmenté de 12 % pour s'établir à 196,4 millions de dollars, comparativement à 185,6 millions de dollars en 2021, son bénéfice net a augmenté de 41 % pour atteindre 66,4 millions de dollars, comparativement à 50,2 millions de dollars en 2021, et son ratio de la suffisance du capital a augmenté, passant de 20,7 % à 25,8 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits des activités ordinaires de Fairchem ont augmenté de 8 % pour atteindre 85,8 millions de dollars, le bénéfice net a baissé de 42 % pour s'établir à 5,4 millions de dollars et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ont augmenté de 12 % pour s'établir à 29,8 millions de dollars, ce qui donne lieu à un RCP de 17 %. La baisse des profits découlait d'une hausse des coûts des matières premières et de la faiblesse de la demande et des prix pour les produits finis; le coût élevé des matières premières a été précipité par la guerre en Ukraine, l'Ukraine étant l'un des principaux producteurs mondiaux d'huile de tournesol et son approvisionnement ayant été perturbé, ce qui a fait monter les prix pour des huiles de rechange qui sont des matières premières essentielles pour Fairchem; de plus, la demande pour les produits était faible en Europe en raison de la conjoncture de récession. Avec le fondateur, Nahoosh Jariwala en charge, nous nous attendons à ce que Fairchem ait un bon rendement dans les années à venir.

Maxop est un fournisseur de solutions de moulage sous pression et d'usinage de précision de l'aluminium pour les pièces en aluminium moulées sous pression utilisées dans les secteurs automobile et industriel, dont les clients se trouvent en Inde, en Asie, en Amérique du Nord et en Europe. Située à New Delhi, Maxop exploite quatre usines à Manesar et deux usines à Jaipur. Maxop a été fondée en 2003 par Shailesh Arora.

Les produits des activités ordinaires de Maxop ont augmenté en 2022 pour s'établir à 70,5 millions de dollars, par rapport au montant de 65,7 millions de dollars obtenu au cours de l'année précédente, et le BAIIA est demeuré à un niveau d'environ 15 millions de dollars, qui est semblable au niveau de 2021; toutefois, le résultat net a baissé, passant de 8,8 millions de dollars à 6,0 millions de dollars. Les perspectives de croissance pour l'année à venir demeurent solides, compte tenu de la demande des clients existants et des nouveaux clients.

En février 2022, Fairfax India a fait l'acquisition de 70 % de Jaynix Engineering en contrepartie de 32,5 millions de dollars. Jaynix est un fabricant de barres neutres non ferreuses (principalement de l'aluminium), de supports, de connecteurs et de raccords électriques et est un fournisseur de niveau 1 de grands fabricants d'équipement électrique d'origine comme Schneider, Eaton et Siemens en Amérique du Nord et en Europe. Jaynix a été fondée en 2008 par Nikhil Diwakar et Ninad Diwakar.

En 2022, les produits des activités ordinaires de Jaynix qui étaient de 26,3 millions de dollars en 2021 sont passés à 35,1 millions de dollars, le BAIIA est passé de 7,7 millions de dollars à 11,7 millions de dollars et le résultat net a augmenté, passant de 5,3 millions de dollars à 7,7 millions de dollars, pour un RCP de 42 %.

Alors que la valeur comptable par action de Fairfax India s'établit à 19,11 \$ par action, nous sommes d'avis que la valeur intrinsèque sous-jacente est bien plus élevée. Compte tenu du faible cours de ses actions, Fairfax India a saisi l'occasion, au cours des quatre dernières années, de racheter 15,1 millions d'actions pour une contrepartie de 194 millions de dollars à un prix moyen de 12,84 \$ par action, y compris les trois millions d'actions qu'elle a achetées en 2022 pour une contrepartie de 36 millions de dollars ou un prix moyen de 12 \$ par action.

Nous sommes heureux de constater une nette embellie dans les activités de Thomas Cook India en 2022. Grâce à l'excellent leadership de Madhavon Menon, Thomson Cook India a terminé l'année avec une reprise de 90 % de son entreprise de change, une reprise de 79 % de ses activités liées aux voyages à l'étranger et une reprise de 84 % des activités liées aux voyages à l'intérieur du pays. Cette embellie vient après une année 2020 difficile au cours de laquelle la COVID-19 a provoqué une baisse de 90 % de son entreprise de services de voyage et de 75 % de son entreprise de change et une année 2021 au cours de laquelle il y a eu un début de reprise de 53 % dans l'entreprise de change et de 27 % dans l'entreprise de services de voyage. La reprise des activités, combinée aux réductions des coûts, a permis une amélioration des résultats, soit une perte avant impôts de 2 millions de dollars en 2022, comparativement à une perte avant impôts de 46 millions de dollars en 2021.

Thomas Cook India a mis en œuvre des mesures étendues de réduction des coûts tout en procédant à une automatisation accrue afin d'atténuer la baisse de l'activité et d'améliorer la rentabilité alors que la situation revient à la normale. Nous sommes heureux de constater que le total des coûts a baissé de 40 % par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie, alors qu'une économie permanente de 20 % des frais généraux comparativement aux niveaux antérieurs à la pandémie est envisagée. En 2021, Thomas Cook India a mobilisé 60 millions de dollars auprès de Fairfax au moyen d'actions privilégiées rachetables

assorties d'une option de conversion ayant un rendement en dividendes de 10,7 %, d'une durée de sept ans et d'une option de conversion en actions ordinaires de la société au prix de 47,30 roupies par action dans les 18 mois suivant la date d'émission. Thomas Cook India a choisi de convertir le montant total en deux tranches, ce qui fait passer la participation de Fairfax à 73,3 %. Nous nous attendons à ce que Thomas Cook India ressorte de la pandémie plus solide et plus efficace, capable de fournir des rendements supérieurs dans l'avenir.

Sterling Resorts, une filiale de Thomas Cook India, a déclaré les meilleurs résultats de son histoire et a prospéré alors qu'elle est restée une marque de premier plan dans le domaine de l'hébergement et des loisirs en Inde avec 39 centres de villégiature, 37 destinations et plus de 2 300 chambres, en plus d'offrir des services de logements en multipropriété. Vous vous rappellerez sans doute que dans ma lettre de l'année dernière j'ai évoqué le changement de direction chez Sterling et nous sommes heureux d'annoncer que le passage du flambeau entre Ramesh Ramanathan et Vikram Lalvani a été harmonieux et que les résultats obtenus par Sterling au cours de l'année ont été excellents. Sous la direction de Vikram, Sterling a laissé derrière elle deux années de pandémie avec une reprise du secteur des centres de villégiature en 2022 qui dépasse le rendement d'avant la pandémie, malgré un léger impact de la troisième vague de la COVID au T1, en déclarant une croissance de 18 % des produits des activités ordinaires par rapport à 2019 et de 21 % par rapport à 2021. Son BAIIA de 15 millions de dollars obtenu en 2022 correspond à plus de quinze fois le montant de 1 million de dollars qu'elle a déclaré en 2019, et sa croissance est de 66 % par rapport à 2021 sur une base normalisée. Les flux de trésorerie d'exploitation disponibles ont doublé au cours de la période. L'année 2022 a pris fin avec de la trésorerie et des placements de 11 millions de dollars, en plus d'une réduction de la dette de 4 millions de dollars au cours de l'année. Sterling cherche à développer les activités de villégiature en augmentant le nombre d'occupations par des non-membres, en stimulant les revenus tirés des tarifs des chambres et en augmentant les ventes de nourriture et de boissons. Les centres de villégiature non rentables sont supprimés du portefeuille et la recherche de la qualité prend le dessus sur la recherche du volume. L'expérience vécue chez Sterling est appréciée des non-membres, il faudra donc se concentrer à la fois sur la qualité de la croissance et sur l'amélioration de l'expérience autour de la marque.

Quess, dont vous vous souvenez sans doute qu'elle a fait l'objet d'une scission-distribution à l'égard de Thomas Cook India en 2019, est le plus important employeur national du secteur privé en Inde avec plus de 505 000 employés (en hausse de 20 % par rapport à 2022) et est le chef de file des fournisseurs de services commerciaux intégrés en Inde. Elle est présente dans l'ensemble de l'Inde ainsi qu'au niveau international en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. Elle dessert plus de 3 000 clients en Inde, en Amérique du Nord, en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient. Après avoir réussi à surmonter les ravages causés par la pandémie en 2021, elle a continué d'enregistrer une excellente croissance dans ses activités principales. Bien que certains segments de ses activités se remettent encore des effets de la pandémie, en 2022 les produits tirés de ses activités d'exploitation ont augmenté de 20 % pour s'établir à 2,1 milliards de dollars, même si le résultat avant impôt avait baissé, passant de 50 millions de dollars en 2021 à 37 millions de dollars. Quess est en train d'incuber certaines entreprises axées sur des produits qui procurent une bonne création de valeur au fil du temps et à l'égard desquelles elle a subi des pertes de plus de 11 millions de dollars en 2022. La reprise des activités chez Quess est révélatrice de la reprise économique vigoureuse en Inde. Sous la direction du président du conseil et fondateur Ajit Isaac et d'une équipe de haute direction installée de longue date, Quess est ressortie plus forte de la pandémie avec une clientèle accrue et une bonne croissance. Nous envisageons un meilleur avenir pour Quess alors qu'elle va de l'avant, avec un regard résolument tourné vers l'efficacité opérationnelle, la réduction de l'absorption des liquidités dans son segment axé sur les produits et l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Notre initiative relative à un hôpital pour enfants en Inde, qui sera construit par CMC Vellore sur son campus de Ranipet dans l'État du Tamil Nadu – le site de son nouveau centre de traumatologie à la fine pointe qui compte 1 500 lits et a ouvert ses portes en juin 2022 – continue d'aller de l'avant sous la direction d'Ajit Isaac. En mai 2022, nous avons rendu officiel notre engagement à financer la construction du nouvel hôpital pour enfants de 350 lits pour un montant de 300 crores de roupies (environ 36 millions de dollars) et Fairfax et Quess ont fait don de la tranche initiale plus tard au cours de l'année. Les plans architecturaux qui tiennent compte d'un doublement du nombre de lits au cours de la décennie à venir, sont presque terminés et selon les prévisions actuelles, la construction devrait commencer vers la fin de 2023. CMC a de longs antécédents de soins apportés à ceux qui sont pauvres et vulnérables et nous pensons que cette initiative lui permettra de tracer la voie et de transformer les soins pédiatriques en Inde.

Nous avons commencé en 2016 avec l'objectif de déployer 1 000 machines de dialyse dans 250 hôpitaux de district en Inde afin d'aider à offrir un accès sans frais ou subventionné à des machines de dialyse de grande qualité plus près de leur maison pour les personnes les plus pauvres du pays. Je suis très heureux de pouvoir dire que nous avons maintenant dépassé ce nombre et qu'en date de février 2023, nous avons installé 1 096 machines dans 286 centres de dialyse, 125 machines supplémentaires ayant été commandées et devant être installées au cours des prochains mois. Nous sommes reconnaissants envers Thomas Cook India et son président du conseil et directeur général, Madhavan Menon, pour leur leadership dans le cadre de cette initiative et au cours des deux ans et demi à venir, notre objectif sera maintenant d'installer un total de 2 000 machines.

Comme nous le faisons régulièrement, nous vous présentons ci-dessous notre bilan non consolidé pour que vous puissiez mieux comprendre où votre argent est placé :

	2022	
	(en milliards de dollars)	(\$ par action)
Bilan non consolidé⁽¹⁾		
Actif		
Activités d'assurance et de réassurance		
Northbridge	1,8	79
Odyssey Group	4,0	171
Crum & Forster	2,0	85
Zenith	1,0	41
Brit	1,7	73
Allied World	3,4	146
Assureurs et réassureurs internationaux	3,7	159
Assurance vie et secteur liquidation de sinistres	0,2	7
Total	17,8	761
Activités autres que l'assurance		
Recettes Illimitées	0,6	26
Fairfax India	0,5	22
Grivalia Hospitality	0,4	18
Thomas Cook India	0,2	9
Produits et services autres qui ne sont pas de l'assurance	0,4	16
Total	2,1	91
Total des résultats consolidés	19,9	852
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	1,3	58
Placements dans des entreprises associées	1,0	48
Autres actifs de la société de portefeuille	0,6	20
Total de l'actif	22,8	978
Passif		
Dettes d'exploitation et autres éléments de passif	0,3	11
Dettes à long terme	5,9	252
	6,2	263
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15,3	658
Actions privilégiées	1,3	57
	16,6	715
Total du passif et capitaux propres attribuables aux actionnaires	22,8	978

1) Les capitaux propres indiqués pour les activités d'assurance et de réassurance excluent les participations minoritaires, les placements dans d'autres activités consolidées, les placements auprès de la société de portefeuille et la dette entre sociétés.

Le tableau vous présente nos sociétés d'assurance, qui sont décentralisées et capitalisées séparément, avec nos sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance présentées séparément même si certaines d'entre elles peuvent faire partie du portefeuille de placements de nos sociétés d'assurance.

Comme vous pouvez le constater, nous avons investi 17,8 milliards de dollars (761 \$ par action) dans nos sociétés d'assurance, une hausse par rapport au montant de 733 \$ par action l'année dernière. Et il s'agit là de valeur comptable. Les valeurs intrinsèques sont nettement supérieures selon nous.

Nos entreprises consolidées autres que d'assurance (ainsi que votre placement par action dans celles-ci) figurent séparément dans le tableau ci-dessus; elles sont substantielles et une fois de plus, selon nous, elles ont une valeur supérieure au montant qui figure dans notre bilan. Comme je l'ai affirmé l'année dernière, nous nous attendons à ce que chacune de ces entreprises autres que d'assurance produise un rendement annuel d'au moins 15 % à long terme.

Dans le tableau qui suit, nous mettons à jour nos chiffres de la valeur intrinsèque et du cours de l'action. Comme nous l'avons indiqué dans nos rapports annuels précédents, nous utilisons la valeur comptable comme mesure première de la valeur intrinsèque.

	VALEUR INTRINSÈQUE Pourcentage de variation de la valeur comptable par action en \$ US	COURS DE L'ACTION Pourcentage de variation du cours par action en \$ CA
1986	+180	+292
1987	+48	-3
1988	+31	+21
1989	+27	+25
1990	+41	-41
1991	+24	+93
1992	+1	+18
1993	+42	+145
1994	+18	+9
1995	+25	+46
1996	+63	+196
1997	+36	+10
1998	+30	+69
1999	+38	-55
2000	-5	-7
2001	-21	-28
2002	+7	-26
2003	+31	+87
2004	-1	-11
2005	-16	-17
2006	+9	+38
2007	+53	+24
2008	+21	+36
2009	+33	+5
2010	+2	-
2011	-3	+7
2012	+4	-18
2013	-10	+18
2014	+16	+44
2015	+2	+8
2016	-9	-1
2017	+22	+3
2018	-4	-10
2019	+12	+1
2020	-2	-29
2021	+32	+43
2022	+4	+29
1985 à 2022 (croissance annuelle composée)	+17,8	+16,1

Le tableau fait état, compte non tenu des dividendes, de la variation de la valeur comptable par action en dollars américains et du cours de nos actions en dollars canadiens. Comme je l'ai déjà mentionné, nous sommes d'avis que notre valeur intrinsèque est largement supérieure à notre valeur comptable. Tel qu'il est indiqué dans le tableau, pendant de nombreuses années nous avons vu une hausse considérable de notre valeur comptable et une augmentation du cours de notre action, soit en 1993, en 1995, en 1996, en 1998, en 2003, en 2008, en 2014, en 2021 et maintenant en 2022. Il y a encore bon nombre de telles années à venir!

Au cours de nos 37 années, si l'on exclut les dividendes, la valeur comptable par action a affiché une croissance annuelle composée de 17,8 % et notre prix par action a affiché une croissance annuelle composée de 16,1 %. Au cours de ces 37 années, il n'y a que 55 sociétés des 6 000 sociétés inscrites en 1985 à la cote de bourses américaines (NYSE, Nasdaq et American), soit seulement 1 %, qui ont eu un rendement annuel supérieur à 15 %.

Pour que notre prix par action corresponde au taux composé de 17,8 % de la valeur comptable, notre prix par action en dollars canadiens devrait s'établir à 1 375 \$. Et notre valeur intrinsèque est supérieure à la valeur comptable, ce qui s'explique principalement par le fait que nos sociétés d'assurance créent d'énormes montants de fonds de caisse sans frais. C'est pourquoi nous continuons de racheter nos actions alors que nous continuons de penser qu'elles sont très bon marché.

Voici le rendement de notre prix par action au cours des périodes prenant fin en 2022, comparativement à la TSX et au S&P500 (dans les deux cas, y compris les dividendes) :

	Fairfax (\$ CA)	TSX	S&P500
5 ans	5,9 %	6,8 %	9,4 %
10 ans	10,8 %	7,7 %	12,6 %
15 ans	9,5 %	5,4 %	8,8 %
20 ans	12,1 %	8,5 %	9,8 %
37 ans depuis notre établissement	17,3 %	8,1 %	10,6 %

Nos rendements à long terme varient grandement en fonction de nos plus récents rendements sur cinq ans, mais comme Bob Dylan l'a dit « The times they are a-changin ». Sur 37 ans, nous avons battu habilement les indices et même si ce n'était pas le cas au cours des dix dernières années, nous l'avons fait de nouveau au cours des deux dernières années. Nous pensons, avec optimisme, que nous continuerons sur cette lancée!

Activités d'assurance et de réassurance

	Ratio mixte			Variation des primes nettes souscrites
	2022	2021	2020	2022 par rapport à 2021
Northbridge	89 %	89 %	92 %	7 %
Odyssey Group	96 %	98 %	95 %	22 %
Crum & Forster	95 %	96 %	98 %	20 %
Zenith	95 %	88 %	92 %	4 %
Brit	98 %	97 %	114 %	34 %
Allied World	91 %	93 %	95 %	14 %
Assureurs et réassureurs internationaux	99 %	98 %	99 %	13 %
Données consolidées	95 %	95 %	98 %	18 %

En 2022, Northbridge a une fois de plus généré un bénéfice technique de plus de 200 millions de dollars. Son ratio mixte était de 89 % et les primes nettes souscrites ont augmenté de 7 %. Silvy Wright et son équipe ont effectué un travail remarquable pour établir Northbridge et asseoir sa position parmi les meilleurs souscripteurs des branches d'assurance commerciale au Canada. La filiale de souscription directe de Northbridge, Federated Insurance, qui est dirigée par George Halkiotis, a eu une nouvelle année record, affichant un ratio mixte de 89 %.

Le ratio mixte d'Odyssey Group en 2022 a progressé pour s'établir à 96 %, produisant un bénéfice technique de 209 millions de dollars. Les primes nettes souscrites ont augmenté de 22 % alors qu'Odyssey a élargi tant son segment de réassurance que son segment d'assurance. Les pertes liées à des catastrophes, y compris l'ouragan Ian et les tempêtes de grêle en France, ont ajouté huit points au ratio mixte d'Odyssey en 2022. Bien qu'il s'agisse d'un souscripteur réputé du risque de catastrophe, Odyssey en est à sa 11^e année de suite de rentabilité des souscriptions. Il s'agit d'une feuille de route hors pair qui n'a été que rarement obtenue au cours de la récente période caractérisée par un nombre élevé de pertes liées à des catastrophes. Brian Young, Chris Gallagher et leurs équipes ont effectué un travail fantastique au moment d'établir cette entreprise mondiale bien diversifiée et très rigoureuse.

En 2022, Crum & Forster a obtenu un ratio mixte de 95 % et un bénéfice technique de 190 millions de dollars, de loin le meilleur rendement de Crum au cours de ses plus de 20 ans en tant que société de Fairfax. Crum a continué d'être dirigée par ses divisions d'assurance accident et maladie et d'assurance risques successifs et excédents de sinistres et ses divisions de Seneca. Dans l'ensemble, Crum a augmenté ses primes nettes souscrites de 20 % en 2022, ce qui comprend une solide croissance dans son cybersegment. L'élan positif que Marc Adeo a établi au cours des huit dernières années porte maintenant généreusement ses fruits.

Zenith a affiché un ratio mixte de 95 % et un bénéfice technique de 39 millions de dollars en 2022. Dans le secteur concurrentiel de l'indemnisation des accidents du travail, la croissance a été difficile à obtenir en raison de la baisse des taux qui se poursuit depuis plus de six ans. Kari Van Gundy et son équipe continuent d'explorer diverses initiatives pour mettre à profit leurs capacités hors pair et trouver de nouvelles avenues pour prendre de l'expansion.

Chez Brit, un ratio mixte de 98 % en 2022 a permis de produire un bénéfice technique de 61 millions de dollars. En grande partie du fait du Ki Syndicate qui a été récemment lancé, Brit a pu augmenter de 34 % ses primes nettes souscrites en 2022. Ki continue de tirer avantage de son acceptation sur le marché, alors que sous la direction de Mark Allen, ce syndicat a pu augmenter ses primes brutes souscrites pour atteindre 834 millions de dollars au cours de sa deuxième année d'exploitation seulement. Les pertes liées à des catastrophes ont continué de plomber le taux de sinistres de Brit, ajoutant près de 11 points en 2022. Sous la direction du nouveau chef de la direction, Martin Thompson, des mesures sont prises afin de réduire le risque lié aux catastrophes dans l'avenir.

Allied World a produit un bénéfice technique de 389 millions de dollars en 2022 au moyen d'un ratio mixte de 91 %; il s'agissait également de son meilleur rendement comme société de Fairfax. Après avoir obtenu une croissance de 14 % de ses primes nettes souscrites l'année dernière, Allied a maintenant doublé sa taille par rapport au moment où nous l'avons achetée en 2017. Le ratio des frais d'Allied continue de baisser en 2022 et se situe maintenant au niveau de 20 % qui est sans pareil dans le secteur. Lou Iglesias et son équipe de direction ont fait un travail hors pair pour assurer une expansion dynamique au cours des dernières années dans les segments du marché dont la croissance a été la plus solide.

Fairfax Asia a augmenté les primes nettes souscrites de 25 % en 2022 tout en affichant un bénéfice technique de 34 millions de dollars à un ratio mixte de 89 %. Singapore Re a fait apport d'une contribution pour l'année complète aux résultats, ce qui représentait 25 millions du bénéfice technique total de la division. Nous saluons le travail de Philippe Mallier à titre de chef de la direction de Singapore Re et nous saluons évidemment la grande contribution de M. Athappan qui continue de diriger les activités globales de Fairfax Asia.

Colonnade, qui est axée sur les pays d'Europe centrale et orientale, a produit en 2022 un ratio mixte de 95 % et un bénéfice technique de 10 millions de dollars. Sous la direction de Peter Csakvari, Colonnade a régulièrement élargi son portefeuille et s'est positionnée pour obtenir un rendement supérieur. En Ukraine, tant ARX que Universalna ont affiché des résultats positifs, malgré les conditions difficiles dans le pays. Sous la direction d'Andrey Peretyazhko, ARX a produit un bénéfice technique de 10 millions de dollars et un ratio mixte de 90 %, tandis qu'Universalna, dirigée par Oleksiy Muzychko, a produit un bénéfice technique de 3 millions de dollars et un ratio mixte de 92 %.

Polish Re, sous la direction de Jacek Kugacz, a produit un bénéfice technique de 2 millions de dollars et un ratio mixte de 98 % en 2022.

Fairfax Latam, qui compte des activités au Chili, en Argentine, en Colombie et en Uruguay, a augmenté de 17 % les primes nettes souscrites en 2022, produisant un bénéfice technique de 10 millions de dollars et un ratio mixte de 96 %. Fabricio Campos et son équipe ainsi que les présidents de chacune des sociétés de Latam ont fait un travail hors pair pour diriger nos démarches en matière d'assurance en Amérique latine.

Tant Colonnade que Fairfax Latam continuent de travailler en étroite collaboration avec Bijan Khosrowshahi, dont la vaste expérience internationale a été précieuse. Bijan, ainsi que Jean Cloutier, ont été très impliqués dans Gulf Insurance Group au Moyen-Orient également. Depuis l'acquisition d'AXA Gulf (maintenant GIG Gulf) en 2021, Gulf Insurance est l'un des principaux acteurs dans la région. Sous la direction de Khaled Al-Hasan et avec Paul Adamson aux commandes de GIG Gulf comme entité autonome, l'apport de Gulf Insurance à Fairfax deviendra de plus en plus important.

Les résultats de Fairfax Brasil en 2022 ont grandement subi les contrecoups de la sécheresse catastrophique qui a causé de lourdes pertes dans le segment agricole. Une perte technique de 35 millions de dollars découlait d'un ratio mixte de 128 %. Bruno Camargo a mis en place de nombreuses mesures correctives afin d'éviter qu'un tel résultat ne se reproduise.

En Grèce, les activités liées à l'assurance I.A.R.D. d'Eurolife ont produit un ratio mixte de 99 % et des résultats techniques permettant d'atteindre le seuil de rentabilité en 2022. Sous la direction d'Alex Sarrigeorgiou, Eurolife exerce également des activités dans le secteur de l'assurance vie en Grèce, ce qui a été globalement positif.

En Afrique du Sud, Byrte a eu une autre année difficile en 2022. Alors que ses pertes subies au titre de la COVID se sont stabilisées, des inondations dans la partie orientale du pays ont causé de fortes pertes liées à des catastrophes. Byrte a produit un ratio mixte de 108 % et a subi une perte technique de 23 millions de dollars. Edwyn O'Neill et son équipe se consacrent entièrement aux mesures à prendre pour que Byrte retrouve la rentabilité en 2023.

Toutes nos sociétés importantes sont bien financées, comme le montre le tableau qui suit (on trouvera de plus amples détails dans le rapport de gestion) :

	Au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date		
	Primes nettes souscrites	Excédent réglementaire	Primes nettes souscrites/Excédent réglementaire
Northbridge	2 679 \$ CA	2 255 \$ CA	1,2x
Odyssey Group	5 908	5 468	1,1x
Crum & Forster	3 658	2 046	1,8x
Zenith	740	709	1,0x
Brit	3 142	2 143	1,5x
Allied World	4 456	4 571	1,0x
Fairfax Asia	326	625	0,5x

Nous établissons des contrats à un ratio moyen de 1,2 fois les primes nettes souscrites sur l'excédent réglementaire. Toutes nos sociétés continuent d'être bien financées même si notre croissance a été importante au cours des cinq dernières années.

Les primes nettes souscrites et les ratios mixtes de nos sociétés dont nous sommes propriétaires depuis 2013 (les 10 dernières années), et des sociétés importantes que nous avons acquises depuis lors, sont présentés dans le tableau qui suit :

	De 2013 à 2022	
	Primes nettes souscrites cumulées	Ratio mixte moyen
	<i>(en milliards de dollars canadiens)</i>	
Northbridge	16,3	93 %
Odyssey Group	32,3	93 %
Crum & Forster	21,1	98 %
Zenith	7,5	87 %
Brit ⁽¹⁾	14,0	102 %
Allied World ⁽¹⁾	17,2	98 %
Total	108,4	96 %

1) Pour Brit depuis l'acquisition le 5 juin 2015, pour Allied World depuis l'acquisition le 6 juillet 2017.

Seule Brit a eu un ratio mixte supérieur à 100 % depuis notre achat et ce, en raison de pertes liées à des catastrophes supérieures aux attentes. Nous nous attendons à ce que cette situation ne se reproduise pas puisque Brit est en voie de réduire considérablement son risque lié aux catastrophes.

Depuis nos débuts en 1985, nous avons émis environ 229 milliards de dollars en primes brutes et affiché un ratio mixte de 99,2 %. Nous avons compensé les ratios mixtes élevés que nous avons à nos débuts!

Le tableau qui suit montre la redondance annuelle moyenne pour les 10 dernières années (contrats souscrits depuis 2012) pour les sociétés dont nous sommes propriétaires depuis 2012 :

	De 2012 à 2021
	Redondance annuelle moyenne des provisions
Northbridge	8 %
Odyssey Group	8 %
Crum & Forster	3 %
Zenith	18 %
Fairfax Asia	19 %

RiverStone, nos activités de liquidation de sinistres, continue de gérer essentiellement toutes les provisions latentes pour le groupe Fairfax. Portant chaque jour toute son attention sur le règlement des demandes de règlement qui sont parmi les plus difficiles à régler au sein de l'organisation, Nick Betley et son équipe de direction dédiée, comprenant Bob Sampson, Matt Kunish et Debbie Irving, qui font partie de Fairfax depuis plus de 15 ans en moyenne, continuent d'augmenter la valeur grâce à leurs connaissances approfondies, à leur travail assidu et à leur expérience. Les défis demeurent nombreux dans le secteur, surtout aux États-Unis avec le barreau des plaignants, doté de financement pour les litiges avec des tiers, qui continue d'exercer une pression combative pour créer de nouveaux litiges de masse. Nous continuons de voir l'évolution des réclamations liées à l'amiante ainsi que des réclamations présentées récemment portant notamment sur l'atteinte à la pudeur et les opioïdes. Compte tenu de la nature de ces réclamations, les résultats pourraient être en dents de scie, et l'incertitude quant aux éventuelles expositions et issues est grande. RiverStone a été très occupée avec nos propres litiges latents et n'a pas conclu d'acquisitions de liquidation de sinistres de tierces parties traditionnelles au cours des dernières années, outre certains petits contrats d'assurance captifs très fructueux. Les activités d'administrateur tiers de RiverStone n'ont pas atteint les cibles de croissance attendues en 2022 en raison d'un marché du travail difficile et concurrentiel, mais RiverStone a continué de concentrer ses ressources sur la prestation d'un excellent service à ses clients actuels. Les activités d'administrateur tiers procurent un flux de revenu supplémentaire tout en déployant de nouveau le précieux personnel expérimenté de RiverStone. L'équipe continue de créer de la valeur et des économies considérables grâce à la concentration ciblée de l'équipe et de son expérience hors pair.

Nous avons mis à jour le tableau du fonds de caisse de nos sociétés d'assurance et de réassurance que nous vous présentons chaque année :

Année	Bénéfice technique	Fonds de caisse moyen	Coût (économie) lié au fonds de caisse	Rendement moyen des obligations du gouvernement du Canada à long terme
1986	3	22	(11,6) %	9,6 %
.				
.				
.				
2012	6	11 906	(0,1) %	2,4 %
.				
.				
.				
2022	1 105	27 775	(4,0) %	2,8 %
Moyenne pondérée depuis les dix dernières années			(2,5) %	2,2 %
Différentiel de financement positif moyen pondéré de Fairfax depuis les dix dernières années : 4,7 %				

Le fonds de caisse correspond essentiellement à la somme des provisions pour sinistres, y compris la provision pour frais de règlement de sinistres, des sommes à payer au titre de contrats d'assurance, et de la provision pour primes non acquises, de laquelle sont déduits les créances découlant de contrats d'assurance, les montants de réassurance à recouvrer et les frais d'acquisition de primes reportés. Notre objectif à long terme est d'accroître le fonds de caisse à un coût nul, en faisant en sorte que nos ratios mixtes soient toujours nettement inférieurs à 100 %. Étant donné cette démarche, combinée à notre capacité d'investir le fonds de caisse de façon judicieuse, nous avons confiance de pouvoir atteindre notre objectif à long terme de croissance composée de la valeur comptable par action à un taux annuel de 15 %. Ce fonds de caisse à coût nul est peut-être un des atouts les plus importants de Fairfax et il s'agira de la clé de notre réussite dans l'avenir. En 2022, notre bénéfice technique a atteint un montant record de 1,1 milliard de dollars et notre coût lié au fonds de caisse correspondait à un avantage de 4 %. Au cours des dix dernières années, l'avantage le plus élevé que nous avons eu était de 5,5 % en 2015, ce qui correspondait à un ratio mixte de 90 % et à un bénéfice technique de 705 millions de dollars. Nous vous avons montré précédemment la croissance de notre fonds de caisse par action et, comme nous l'avons affirmé, il s'agit d'un énorme avantage pour Fairfax.

Le tableau qui suit présente la ventilation de notre fonds de caisse en fin d'exercice pour les cinq derniers exercices :

Année	Assurance et réassurance							Total assurance et réassurance	Activités de liquidation de sinistres	Total
	Northbridge	Odyssey Group	Crum & Forster	Zenith	Brit	Allied World	Autre			
2018	1,7	4,7	2,9	1,2	2,8	5,1	1,3	19,7	3,0	22,7
2019	1,9	5,1	3,0	1,1	3,0	5,1	1,4	20,6	1,8	22,4
2020	2,1	5,9	3,3	1,1	3,2	5,7	1,4	22,7	1,6	24,3
2021	2,5	6,8	3,4	1,1	3,6	6,9	1,6	25,9	1,9	27,8
2022	2,6	8,0	4,2	1,1	4,1	7,9	1,7	29,6	1,6	31,2

Notre fonds de caisse a augmenté de 12 % en 2022 et de 36 % depuis 2017. Il devrait augmenter considérablement au cours des prochaines années alors que Northbridge, Odyssey, Crum & Forster, Brit, Allied World et nos activités internationales prennent de l'expansion à l'interne. Le fonds de caisse des activités de liquidation de sinistres a diminué en 2022 en raison du paiement de demandes de règlement.

Le tableau qui suit montre les sources de notre bénéfice net (le profit de 1,2 milliard de dollars réalisé à la vente de nos activités d'assurance des animaux de compagnie est indiqué séparément à titre de Profit sur la vente de filiales d'assurance) :

	2022	2021
Bénéfice technique – assurance et réassurance I.A.R.D.	1 105	801
Intérêts et dividendes	962	641
Quote-part du résultat net des entreprises associées	1 015	402
Assurance vie et perte technique de liquidation de sinistres	(167)	(309)
Résultat d'exploitation – activités non liées aux assurances	61	65
Résultat d'exploitation	2 976	1 600
Intérêts débiteurs	(453)	(514)
Frais généraux du siège social et autres frais	(296)	(403)
Gains (pertes) nets sur placements	(1 734)	3 445
Profit sur la vente de filiales d'assurance	1 220	264
Bénéfice avant impôts	1 712	4 393
Impôts sur le bénéfice et participations ne donnant pas le contrôle	(565)	(992)
Bénéfice net	1 147 \$	3 401 \$

En 2022, nous avons enregistré un résultat d'exploitation record de 3,0 milliards de dollars grâce à un bénéfice technique de 1,1 milliard de dollars, à des intérêts et des dividendes d'environ 1,0 milliard de dollars et à une quote-part du résultat net des entreprises associées d'environ 1,0 milliard de dollars. Rien n'est certain dans la vie mais nous sommes d'avis que ce niveau de résultat d'exploitation pourrait se reproduire dans les prochaines années. Les gains ou les pertes nets sur placements (pertes de 1,7 milliard de dollars, principalement non réalisées, en 2022) varient d'une année à l'autre et ne peuvent avoir du sens qu'à long terme.

Situation financière

Le tableau suivant montre notre situation financière à la fin de 2022 et de 2021. Lorsque nous détenons une participation majoritaire dans une société (par exemple, dans Recettes Illimitées ou dans Thomas Cook India), nous sommes obligés d'inclure les états financiers consolidés de cette société dans nos propres états financiers même si nous ne sommes pas garants de la dette – et il s'agit bien souvent d'un investissement dans une société ouverte. Par conséquent, ce tableau exclut la dette de nos sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance :

	2022	2021
Trésorerie et placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations liées aux produits dérivés)	1 326	1 446
Emprunts – Société de portefeuille	5 888	5 338
Emprunts – Sociétés d'assurance et de réassurance	733	791
Dette totale	6 621	6 129
Dette nette	5 295	4 683
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15 341	15 050
Actions privilégiées	1 335	1 335
Participations ne donnant pas le contrôle	1 969	2 931
Total des capitaux propres	18 645	19 316
Ratio dette nette/total des capitaux propres	28,4 %	24,2 %
Ratio dette nette/capital total net	22,1 %	19,5 %
Couverture des intérêts	5,9x	13,0x
Couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées	4,9x	11,1x
Ratio dette totale/capital total	26,2 %	24,1 %

Nous avons clos 2022 en ayant une situation financière très solide du fait que nous disposions de 1,3 milliard de dollars en trésorerie et en titres négociables, en plus d'entreprises associées et de placements consolidés de 1,0 milliard de dollars supplémentaires détenus au niveau de la société de portefeuille (se composant essentiellement d'actions de Quess, d'Eurobank, d'Atlas et de Thomas Cook India). Notre ratio dette totale/capital total en 2022 s'établissait à 26 %, légèrement supérieur à celui obtenu en 2021 en raison de notre émission d'obligations en août, et comme notre bénéfice net en 2022 était inférieur à celui obtenu en 2021, notre ratio de couverture des intérêts était inférieur, mais encore confortable au niveau de 5,9 fois comparativement au niveau de 13,0 fois en 2021. Nos lignes de crédit bancaires à long terme (cinq ans) de 2,0 milliards de dollars n'ont pas été utilisées et nous n'avons aucune échéance de dette importante d'ici 2024.

Placements

J'ai parcouru récemment un petit livret intitulé « John Templeton – Words of Wisdom » rédigé par Lauren Templeton, membre de notre conseil et petite-nièce de Sir John Templeton. Sir John a été mon mentor pendant plus de 30 ans et l'un de nos principaux actionnaires au cours des 15 premières années suivant notre constitution. Nous remettons un exemplaire de ce livret à tous ceux qui assistent à notre prochaine assemblée des actionnaires. La citation suivante dans le livret a attiré mon attention :

« Lorsque vous pouvez acheter un grand montant de potentiel de profit futur pour un petit prix, vous avez fait un bon investissement. » Décembre 1950

Bien sûr, comme j'ai cité Phil Carret dans des rapports annuels antérieurs : *« La bonne gestion est rare dans le meilleur des cas. Les évaluations sont difficiles et il s'agit sans aucun doute du facteur déterminant dans l'analyse des titres. »*

Enfin, les grands dirigeants produisent des bénéfices futurs élevés qui, avec le temps, font en sorte que les prix actuels ne semblent pas chers. Nous avons eu le véritable privilège de connaître bon nombre de ces dirigeants exceptionnels.

Voici le rendement obtenu par nos grands dirigeants en 2022 :

Atlas, qui est dirigée par David Sokol et Bing Chen, a eu une excellente année en 2022. Seaspan, la société de location de porte-conteneurs appartenant à Atlas, a réussi la mise en œuvre de son programme de construction de nouveaux navires en livrant neuf navires, soit 115 400 EVP au total, le tout en avance sur le calendrier et chacun des navires commençant son affrètement à long terme prévu. Le cap est maintenu pour ce qui est de la réalisation de ce qui reste dans le cadre du programme de construction de nouveaux navires de Seaspan, 22 navires supplémentaires devant être livrés en 2023 et 36 navires, en 2024. L'autre entreprise d'Atlas, APR Energy, a continué de pivoter vers les occasions de flux de trésorerie prévisibles à long terme. En 2022, APR Energy a prolongé deux contrats existants pour une durée de plus de trois ans et a renouvelé plusieurs contrats avec des clients existants. Le programme de construction de nouveaux navires de Seaspan devrait permettre à Atlas d'obtenir des produits des activités ordinaires de plus de 2 milliards de dollars et un BAIIA ajusté de 1,75 milliard de dollars en 2025. Il s'agit de la continuation de l'excellence opérationnelle que David et Bing ont livrée de façon constante conjointement avec des solutions clés en main créatives pour leurs clients.

L'année 2022 a été active et réussie pour Alan Kestenbaum et l'équipe talentueuse chez Stelco. La société a terminé l'année avec son deuxième meilleur résultat financier depuis qu'elle est inscrite en bourse et ce, malgré une baisse d'environ 50 % des prix de l'acier au cours de l'été. Stelco tire profit des 900 millions de dollars canadiens qu'elle a investis dans son usine Lake Erie Works depuis 2017, ce qui a permis de faire de l'usine l'un des exploitants dont le coût de production est le plus faible en Amérique du Nord. Stelco a commencé 2022 avec un bilan extrêmement solide et a fait bon usage de ses capitaux en réalisant trois offres publiques de rachat importantes au cours de l'année, rachetant ainsi environ 29 % de ses actions en circulation. Ces rachats ont permis d'augmenter la participation de Fairfax, la faisant passer de 17 % au début de l'année à 24 %. Outre les rachats d'actions, Stelco a versé un dividende spécial de 3 \$ CA par action et a augmenté son dividende régulier pour le faire passer de 1,20 \$ CA par action à 1,68 \$ CA par action. Stelco maintient une encaisse nette de plus de 700 millions de dollars canadiens dans son bilan et nous nous attendons à ce qu'elle continuera à la fois d'investir dans ses activités et de retourner efficacement des capitaux excédentaires aux actionnaires. Nous sommes enthousiastes de continuer en tant qu'investisseur important dans le leadership d'Alan Kestenbaum chez Stelco.

Sous la direction de Fokion Karavias, Eurobank a également eu une excellente année 2022 et ce, à tous les niveaux. Après des années de travail acharné, la banque a affiché une solide rentabilité avec des rendements sur les capitaux propres tangibles de 11,4 %, une baisse des mauvaises créances (ratio d'exposition à des prêts non productifs (NPE) en baisse, passant de 7 % à 5 %) et des niveaux de capitaux solides (ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en hausse, passant de 12,7 % à 15,2 %). La banque y est parvenue en maintenant le ratio des coûts par rapport au revenu le plus bas parmi ses sociétés comparables en Grèce et en augmentant les volumes de prêt principaux. La Grèce a elle-même eu une solide année 2022 avec une croissance du PIB (environ 6 %) en avance sur la quasi-totalité des membres de son groupe de comparaison de l'OCDE, et le ratio de la dette par rapport au PIB devrait baisser pour s'établir à 170 % et baisser à nouveau en 2023 pour atteindre 160 %. Nous nous attendons à ce que la Grèce obtienne le statut de catégorie investissement dans les 12 à 24 mois à venir malgré les pressions externes exercées par l'inflation et la guerre en Ukraine. En regardant vers l'avenir, la Grèce tiendra des élections au cours du premier semestre de 2023 et nous pensons que le peuple grec reconnaîtra les réalisations du premier ministre Mitsotakis et le réélira pour un deuxième mandat avec une majorité des voix. Même si les actions d'Eurobank ont récemment atteint des sommets de 1,45 €, les actions ont encore un long chemin à parcourir étant donné qu'Eurobank obtiendra vraisemblablement plus de 20 centimes d'euro par action en 2023.

En reconnaissance des résultats exceptionnels obtenus chez Grivalia Hospitality par George Chryssikos, vice-président du conseil d'Eurobank, en 2022, nous avons augmenté notre participation, la faisant passer à 78 %. Grivalia Hospitality est un investisseur chef de file dans le secteur des hôtels de très grand luxe qui est en pleine effervescence en Grèce et qui compte trois actifs en exploitation et sept actifs en cours de développement. Vous vous rappelez sans doute que George dirigeait Grivalia Properties, une société cotée en bourse dont nous étions propriétaires à hauteur de 51 %. Eurobank et Grivalia Properties ont fusionné en 2019 lorsqu'Eurobank avait besoin de capital. Les gains tirés de Grivalia Properties et les actions d'Eurobank dont nous avons fait l'acquisition au moment de la fusion ont permis à Fairfax de réaliser un gain totalisant environ 1 milliard de dollars. C'est avec gratitude que nous ajoutons le nom de George à celui de Richie Boucher de la Bank of Ireland, qui a été pour nous le premier homme à 1 milliard de dollars.

Après deux années de fermetures liées à la pandémie, l'année 2022 représentait un retour à la normale pour Recettes Illimitées. Le chiffre d'affaires a augmenté pour s'établir à 3,4 milliards de dollars canadiens, une hausse de 27 % par rapport à 2021 et une hausse de 2,4 % par rapport à 2019! L'augmentation des activités après la fin du confinement a compensé les fermetures des salles à dîner qui ont été maintenues pendant la majeure partie du premier trimestre de 2022. Frank Hennessey et son équipe chez Recettes Illimitées continuent de faire un excellent travail pour gérer la rentabilité, compte tenu de la forte inflation qui touche l'alimentation et la main-d'œuvre. Maintenant, comme société fermée, la direction cherche avant tout à retrouver la rentabilité d'avant la COVID, à optimiser le portefeuille des marques afin de maximiser les flux de trésorerie et d'accélérer la croissance des marques les plus populaires et des nouvelles marques.

Sporting Life Group a eu une nouvelle année très réussie en 2022. Le chef de la direction, Chad McKinnon, et son équipe de direction, y compris Freddie Lecoq et Barry Williams, ont continué de produire d'excellents résultats, ce qui leur a permis de réaliser la deuxième meilleure année de la société pour ce qui est des produits des activités ordinaires. Bill Gregson, ancien chef de la direction de Forzani, de Recettes Illimitées et de The Brick, demeure notre consultant de confiance pour tout ce qui concerne la vente au détail et l'immobilier au Canada. Nous sommes très heureux qu'il soit dans notre camp. Grâce aux flux de trésorerie disponibles substantiels produits par l'entreprise au cours des dernières années, Sporting Life Group a pu racheter des actions auprès d'un de nos anciens partenaires. Maintenant que l'entreprise nous appartient à nouveau en totalité, Sporting Life Group a renoué avec la croissance et de nouveaux magasins Sporting Life ont ouvert leurs portes en 2022. Nous nous attendons à ce que la croissance se poursuive en 2023 et que de nouvelles initiatives prometteuses pourront être annoncées sous peu!

Dexterra est sur la voie de réaliser sa vision de devenir le chef de file des solutions de qualité permettant de créer, de gérer et d'exploiter des infrastructures. John MacCuish prend sa retraite après nous avoir offert un rendement hors pair, allant du sauvetage de Carillion en évitant qu'elle ne fasse faillite à la fusion avec Horizon North pour former Dexterra. Un grand merci à John pour son leadership et son dévouement envers Dexterra et nous lui souhaitons le meilleur pour lui et sa famille pour une longue retraite heureuse. Le nouveau chef de la direction Mark Becker a occupé un poste de direction dans l'organisation pendant plusieurs années et a le soutien de trois présidents solides d'unités fonctionnelles. Dexterra a procédé à la clôture de deux acquisitions de gestion d'installations intégrées importantes au début de l'année et, compte tenu de la croissance interne, cette unité fonctionnelle stratégique a presque doublé de taille en 2022. Le segment des logements pour travailleurs a également continué de renforcer sa part du marché et d'enregistrer une rentabilité solide, tout en tirant profit de la hausse du niveau d'activité dans les secteurs des ressources au Canada, bien que l'entreprise de solutions modulaires de Dexterra ait dû relever des défis de rentabilité à court terme en raison de la forte inflation et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. La direction s'attend à continuer d'élargir sa plateforme de solutions modulaires et de diversifier sa gamme de produits, avec une demande robuste pour des logements sociaux et abordables partout au Canada.

John Chen continue de renforcer BlackBerry dans ses deux marchés à forte croissance que sont la cybersécurité et les systèmes d'exploitation intégrés pour le secteur automobile. Dans l'Internet des objets, qui s'étend davantage dans des marchés verticaux comme les secteurs médicaux et industriels et le secteur de l'aérospatiale, il y a encore des occasions d'accélération de la croissance. La monétisation du portefeuille de brevets devrait avoir lieu en 2023 après avoir surmonté quelques obstacles en 2022.

Fairfax demeure propriétaire de Peak Achievement conjointement avec son associé, Sagard Holdings. Les actifs principaux de Peak sont Bauer, la marque chef de file dans le domaine du hockey, et Maverik, une marque chef de file dans le domaine du lacrosse. Peak détient aussi une participation minoritaire dans Rawlings, qui est la marque numéro un dans le domaine du baseball. Fairfax a payé 154 millions de dollars pour sa participation dans Peak en 2017. Depuis lors, le BAIIA a augmenté de façon constante dans les activités liées au hockey et au lacrosse et Fairfax a obtenu des dividendes de 54 millions de dollars. L'actuel contexte inflationniste a mis en lumière la force des marques de Peak alors que la demande pour ses produits a pris de l'ampleur, même si la société a augmenté les prix. L'avenir est prometteur sous la direction du chef de la direction Ed Kinnaly compte tenu des possibilités qu'offrent la vente directe au consommateur, le secteur du vêtement et la demande internationale pour de l'équipement de hockey innovateur.

Nous continuons d'investir avec Byron Trott par l'intermédiaire de divers fonds BDT Capital. Depuis 2009, nous avons investi 772 millions de dollars, avons reçu des distributions de 960 millions de dollars et conservons des placements ayant une valeur marchande de fin d'exercice de 508 millions de dollars. Byron et son équipe ont obtenu des rendements à long terme fantastiques pour Fairfax, et nous sommes très impatients de continuer notre partenariat.

Depuis que nous avons rencontré Bill McMorrow et Kennedy Wilson en 2010, nous avons investi 1,2 milliard de dollars avec eux dans de l'immobilier, nous avons obtenu un produit en espèces de 1,1 milliard de dollars et nous conservons encore de l'immobilier valant environ 570 millions de dollars. Notre rendement réalisé annuel moyen sur les projets achevés est d'environ 22 %. Nous sommes également propriétaires de 10 % de la société. Plus récemment, nous avons investi avec Kennedy Wilson dans des prêts hypothécaires de premier rang garantis par de l'immobilier de grande qualité situé dans l'Ouest américain, en Irlande et au Royaume-Uni avec un rapport prêt-valeur de 60 % en moyenne. À la fin de 2022, nous avons investi dans des prêts hypothécaires de 2,0 milliards de dollars aux États-Unis avec un rendement moyen de 8,1 % et une durée moyenne de 1,7 an et dans des prêts hypothécaires d'environ 350 millions de dollars au Royaume-Uni et en Europe avec un rendement moyen de 6,0 % et une durée moyenne de 2,5 ans.

En 2022, nous avons converti notre placement dans des actions privilégiées et des bons de souscription dans Altius Minerals en une participation dans les capitaux propres de 14 % dans la société. Brian Dalton et son équipe ont célébré le 25^e anniversaire d'Altius au cours de l'été de 2022, et il y avait beaucoup de raisons de nous réjouir. Le modèle d'affaires des redevances de la société continue de surfer sur la vague de l'inflation des prix des produits de base et des agrandissements de projets qui sont attendus (aucun financement requis de la part d'Altius!) afin de répondre aux demandes d'un monde en voie de décarbonisation. L'entreprise de redevances d'énergie renouvelable d'Altius prend également une ampleur significative.

Fairfax est propriétaire de 43 % d'Exco Resources, un producteur pétrolier et gazier américain. En 2022, Exco a réagi à la flambée des prix de l'énergie en accélérant les forages. Au cours de l'année, la production nette quotidienne a augmenté de 60 %. Malgré une nette croissance des activités, Exco a terminé une fois de plus l'année avec zéro incidents devant être déclarés selon la OSHA parmi les employés de la société. En 2022, Exco ajoutait presque deux fois à ses réserves ce qu'elle extrayait dans le cadre de la production et la valeur PV-10 des réserves a doublé d'une année à l'autre. Exco demeure solide sur le plan financier en produisant des flux de trésorerie solides et en faisant un usage modéré de l'effet de levier. Sous la direction du président du conseil John Wilder et du chef de la direction Hal Hickey ainsi qu'avec notre Wendy Teramoto et notre Peter Furlan comme membres du conseil, Exco continue de contrôler les coûts et de forer des puits à haut rendement. John et Hal sont de grands dirigeants et Fairfax est bien servie par leur gérance.

L'année a été mouvementée pour l'équipe de Foran Mining, sous la direction de son chef de la direction, Dan Myerson, et de son fondateur, Darren Morcombe, alors que la société a progressé dans l'avancement de son projet cuprifère neutre en carbone de classe mondiale McIlvenna Bay situé en Saskatchewan. Le projet McIlvenna Bay se trouve dans le prolifique Flin Flon Greenstone Belt, une région qui a produit 320 millions de tonnes de minerai de cuivre. Le projet McIlvenna Bay de Foran est actuellement estimé à 40 millions de tonnes, mais il pourrait prendre davantage d'ampleur si les résultats des forages récents réalisés au gisement Tesla adjacent sont de bons indicateurs. Sur le plan financier, le projet McIlvenna Bay est intéressant du fait de ses faibles coûts attendus. Foran a énormément avancé le financement de la première phase du projet McIlvenna Bay en concluant un sommaire des modalités avec le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario aux fins d'un investissement d'au plus 200 millions de dollars canadiens en contrepartie d'une participation de 19,99 % dans le projet McIlvenna Bay. L'investissement du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario aide dans la validation de ce projet et implique une valeur du projet totalisant 1 milliard de dollars canadiens. Outre le financement du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Foran a annoncé la conclusion d'une facilité de crédit de 150 millions de dollars avec Sprott Asset Management. Afin d'aider à faciliter les deux opérations, Fairfax a exercé ses bons de souscription de façon anticipée, achetant 16 millions d'actions au prix de 2,09 \$ CA par action. Par suite de l'exercice des bons de souscription, la participation de Fairfax dans Foran a augmenté, passant de 23,1 % à 27,9 %. Le projet McIlvenna Bay est maintenant effectivement pleinement financé et le projet est en voie de lancer ses opérations en 2025.

Commercial International Bank a continué de renforcer sa position en 2022. Avec un resserrement au niveau du change et finalement une dévaluation de la monnaie nationale au T4, l'économie égyptienne était très faible pendant la majeure partie de 2022. Néanmoins, CIB a augmenté son portefeuille de prêts de 35 % et ses bénéfices de 21 % au cours de l'année, ce qui témoigne du leadership fort de Hussein Abaza. Avec un rendement sur les capitaux propres attendu de 25 % pour l'année, l'évaluation semestrielle de CIB à 1 fois la valeur comptable semblait ridicule. Les choses ont radicalement changé au cours du T4 et au début de la nouvelle année lorsque le prix par action a augmenté de plus de 100 % - en février, il était de près de 60 EGP par action. Les actions demeurent intéressantes à 2 fois la valeur comptable et à 8 fois les bénéfices attendus en 2023. Ne le qualifiez pas de retour mais le fondateur Hisham Ezz Al-Arab occupe à nouveau le poste de président du conseil de CIB. Nous continuons de nous attendre à ce que la valeur comptable de CIB soit composée à des taux supérieurs à 10 %, comme cela a été le cas pendant plus de 20 ans.

L'équipe de Helios Fairfax Partners dirigée par Tope Lawani et Babatunde Soyoye a continué de bien avancer sur deux fronts en 2022. Premièrement, son exposition à l'actif antérieur, Atlas Mara, a été supprimée, avec des recouvrements de 58 millions de dollars reçus au cours de l'année en plus des 10 millions de dollars provenant d'autres liquidations d'actifs. Deuxièmement, de nouveaux investissements comme NBA Africa et Trone continuent de prendre de la valeur. Parmi les investissements réalisés en 2022 se trouvaient Event Horizon Entertainment (qui fait partie de la nouvelle plateforme de divertissement de Helios tout comme NBA Africa) et Digital Ventures. Même si la hausse spectaculaire des taux d'intérêt à l'échelle mondiale a exercé une pression à la baisse sur les évaluations du portefeuille de Helios et, par conséquent, sur sa valeur liquidative, ces investissements devraient être relatifs en termes de valeur pour les actionnaires à long terme alors que de plus en plus d'occasions remontent à la surface. Helios demeure l'unique véhicule d'investissement consacré à l'Afrique qui a pris de l'envergure et a des fonds à déployer.

AGT, sous la direction du fondateur et chef de la direction Murad Al-Katib, a eu une année record en 2022 avec un BAIIA de plus de 150 millions de dollars canadiens. Il s'agit d'une énorme amélioration par rapport au moment de l'opération de transformation en société fermée il y a plus de quatre ans lorsque l'entreprise affichait un BAIIA d'à peine plus de 60 millions de dollars canadiens. Cette croissance du BAIIA résulte des solides marges de transformation alors que le marché mondial pour les légumineuses (les haricots, les lentilles et les pois) continue de revenir à la normale après la perturbation initiale provoquée par l'application de tarifs douaniers à l'importation par le plus grand consommateur de légumineuses au monde, l'Inde. AGT a également augmenté sa rentabilité dans ses segments en croissance de la manutention en vrac et des aliments et ingrédients emballés et est un fournisseur clé pour des programmes d'aide humanitaire à l'échelle mondiale en Ukraine, en Syrie et en Afghanistan ainsi que des programmes de lutte contre la famine dans la Corne de l'Afrique. L'une des plus grandes installations de transformation d'AGT se trouve à Mersin, en Turquie. Bien qu'aucun membre du personnel n'ait été blessé et que l'usine n'ait pas été endommagée, nous avons été profondément attristés par la tragédie causée par les tremblements de terre survenus dans le sud de la Turquie. AGT s'est engagée à utiliser son infrastructure de taille pour aider dans les opérations de secours. Fairfax a une participation d'environ 60 % dans AGT et nous sommes très enthousiastes devant les applications à base de plantes sans cesse croissantes dans la nourriture de tous les jours ainsi que par la croissance de l'entreprise de pâtes d'AGT.

Farmers Edge a eu une année très difficile en 2022. Malheureusement, le rendement depuis le PAPE en 2021 a été extrêmement décevant. Vibhore Arora, ancien dirigeant de pays d'Amazon Canada, a pris le relais en tant que chef de la direction de Farmers Edge en juin avec pour objectif de cultiver de nouveaux acres, d'améliorer l'exécution, la livraison des produits et l'expérience de la clientèle, de bâtir des partenariats avec des entreprises et une nouvelle équipe de direction et de bien calibrer la structure des coûts. Nous sommes très enthousiastes quant aux initiatives déjà prises pour mettre l'entreprise sur la voie de la production de flux de trésorerie positifs. FarmCommand est une application agricole de précision de premier plan et nous sommes heureux de constater que Vibhore est parvenu à préciser la stratégie commerciale, ce qui est essentiel pour réduire le taux d'épuisement des fonds et amener de nouveaux éléments pour assurer la réussite future.

Boat Rocker Media, sous la direction de John Young à titre de chef de la direction et de coprésident du conseil ainsi que des fondateurs David Fortier et Ivan Schneeberg, a produit cinq scénarios dramatiques de premier plan au cours de l'année, un record pour la société, soit Beacon23, Slip, Robyn Hood, Orphan Black Echoes et American Rust (saison deux). Les entreprises Kids & Family et Representation ont également produit des flux de trésorerie stables pour la société. Afin de tenir compte du rendement décevant depuis le PAPE, la direction réoriente l'entreprise sur ses unités génératrices de trésorerie dans le but d'obtenir de la trésorerie qu'elle pourra redéployer dans le cadre d'occasions de propriété intellectuelle intéressantes dans l'avenir. Malgré le recul largement débattu dans les budgets de diffusion en continu, la demande pour du contenu ne cesse de croître.

Depuis 2008, nous avons fait des placements avec le fondateur Kyle Shaw et sa société de capital-investissement, ShawKwei & Partners. Shawkei prend d'importantes participations dans des sociétés industrielles ou manufacturières et des sociétés de services du marché intermédiaire partout en Asie, établissant des partenariats avec la direction pour les aider à améliorer leurs entreprises. Nous avons investi 422 millions de dollars dans deux fonds (et avons pris l'engagement d'y investir 178 millions de dollars de plus), nous avons reçu des distributions en espèces de 203 millions de dollars et nous avons une valeur résiduelle de 366 millions de dollars à la fin de l'exercice. Les rendements obtenus à ce jour proviennent essentiellement de notre investissement dans l'ancien fonds de 2010, dont la valeur a augmenté de 46 % en 2021 mais a baissé de 28 % en 2022, et qui a produit un rendement annuel composé de 14 % depuis 2010. La valeur de l'ancien fonds de 2017, qui a prélevé près de 55 % du capital engagé à ce jour, a augmenté de 31 % en 2022 – principalement du fait de son investissement dans CR3 – mais maintient un rendement annuel composé d'environ 7 % depuis son établissement.

Sous la direction de son président du conseil et chef de la direction hors pair, Krishan Balendra, John Keels Holdings est le plus grand conglomérat inscrit en bourse au Sri Lanka qui est très présent dans les domaines du divertissement, des produits alimentaires, de la vente au détail, du transport, des biens et des services financiers et qui obtient d'excellents résultats à long terme. Au milieu de la crise externe que le Sri Lanka a dû affronter, la société a mobilisé des fonds propres de 75 millions de dollars, provenant en totalité de Fairfax, afin de financer le terminal West Container à venir dans le port de Colombo. Cet investissement a pris la forme de débentures convertibles pouvant être converties en tout temps après 18 mois suivant la date d'émission au prix de 30 roupies srilankaises par action. Fairfax, par l'intermédiaire de ses avoirs directs et indirects, détient actuellement une participation de 13 % dans la société, laquelle passerait à 24,5 % au moment de la conversion complète. Je crois que le Sri Lanka demeurera résilient et surmontera les défis actuels, comme il l'a fait à plusieurs reprises par le passé, et que le pays commencera rapidement à réaliser à nouveau son énorme potentiel. John Keels Holdings est bien placée pour tirer avantage de la relance de l'économie srilankaise.

Je vous ai mentionné que la renaissance des placements axés sur la valeur peut avoir commencé en 2021 : elle s'est poursuivie en 2022 et maintenant en 2023. Les actions technologiques, les cryptomonnaies et d'autres spéculations ont fortement baissé après avoir atteint des sommets, en dépit du fait qu'elles ont rebondi au cours des derniers mois. Le tableau suivant montre que même les actions FAANG et Microsoft ont fortement baissé par rapport à leurs sommets. Des sociétés comme Zoom et Shopify qui ne font presque pas de bénéfices ont subi une baisse importante. L'effondrement de la bulle technologique en 2000 peut servir de guide : le NASDAQ a chuté de 50 % par rapport à son sommet de 2000 et a chuté 50 % de plus au cours des deux années qui ont suivi. Les sociétés qui n'avaient pas de bénéfices ont pour l'essentiel disparu (Amazon étant une grande exception) et même Microsoft a dû attendre un autre 16 ans pour atteindre son sommet de l'an 2000 de 60 \$. Caveat Emptor! Comme Ben Graham l'a affirmé il y a plusieurs années, la nature humaine n'a pas changé du tout au fil de toutes ces années.

	Capitalisation boursière au 3 mars 2023 <i>(en milliards de dollars)</i>	Sommet du prix par action en 2021 \$	Prix par action au 3 mars 2023 \$	Pourcentage du déclin par rapport au sommet
Alphabet	1 202	151	94	-38 %
Amazon	972	189	95	-50 %
Apple	2 390	182	151	-17 %
Meta	480	384	185	-52 %
Netflix	140	701	315	-55 %
Microsoft	1 900	350	255	-27 %
Zoom	21	452	71	-84 %
Shopify	61	176	43	-75 %
Pinterest	18	90	26	-71 %
Tesla	626	414	198	-52 %
Ark Innovation	8	160	40	-75 %
Lemonade	1	188	16	-92 %
Palantir	18	45	8	-82 %
Bitcoin		68 992	22 241	-68 %

Bon nombre des actions dont nous sommes propriétaires comme Atlas, Eurobank et Stelco ont eu de très bons rendements en 2022 et nous nous attendons à ce que cette tendance se maintienne.

Dans le rapport annuel de l'année dernière, nous avons cité l'inflation et les taux d'intérêt élevés comme le grand risque auquel nous sommes exposés. Le risque demeure le même. Alors que les taux augmentent de plus en plus, ils auront un impact sur l'économie – 4 % pour l'ensemble de la courbe ne semble pas suffisant! La hausse des taux mettra fin à la spéculation que nous continuons d'observer dans des secteurs comme la haute technologie, les sociétés d'acquisition à vocation spécifique et les cryptomonnaies. Le crédit peut également être à la merci de la hausse des taux d'intérêt alors que l'économie entre en récession. Il a été très facile d'obtenir du crédit partout dans le monde alors que les taux d'intérêt étaient très bas. Bien qu'il soit difficile de faire des prévisions, nous ne serions pas surpris qu'il se produise un événement de « cygne noir » dans le secteur du crédit, plus particulièrement aux États-Unis et en Europe, en raison de l'« argent facile » qui a prévalu partout au cours de la dernière décennie. La hausse des taux d'intérêt pourrait mettre à jour certaines structures financières de type « Ponzi » que nous ne pouvons pas voir aujourd'hui!

Sous la direction de Wade Burton, notre équipe chez Hamblin Watsa, avec le soutien solide de Lawrence Chin, de Roger Lace et de Brian Bradstreet, continue de naviguer un contexte économique incertain tout en fournissant d'excellents rendements à vous, nos actionnaires.

Le nom des professionnels de l'équipe de Hamblin Watsa ainsi que les secteurs dont ils s'occupent figurent ci-après :

Professionnels de Hamblin Watsa	Responsabilités
Wade Burton et Lawrence Chin	États-Unis et Canada (actions et obligations)
Reno Giancola	Canada (actions et obligations)
Jamie Lowry et Ian Kelly	Europe (actions et obligations)
Quinn McLean	Moyen-Orient, Afrique du Sud et sociétés fermées
Yi Sang	Asie (actions et obligations)
Gopalakrishnan Soundarajan	Inde (actions et obligations)
Jeff Ware	Amérique du Sud (actions et obligations)
Wendy Teramoto	Sociétés fermées
Peter Furlan	Chef de la recherche
Paul Ianni	Sociétés fermées et ouvertes
Davis Town	Sociétés ouvertes
Joe Coccimiglio	Sociétés fermées et ouvertes
Nav Sidhu	Sociétés fermées et ouvertes
Paul Blake	Opérations sur actions
Kleven Sava	Opérations sur obligations

Notre équipe a véritablement pris corps sous la direction de Wade et de Lawrence et ses membres sont habilités dans leur domaine de responsabilité respectif. Roger Lace, Brian Bradstreet, Chandran Ratnaswami et moi-même continuons de gérer le reste du portefeuille, souvent conseillés dans cette tâche par Wade et son équipe. Nous avons maintenant mis en place un petit comité de placement qui comprend Wade Burton, Roger Lace, Brian Bradstreet, Lawrence Chin, Chandran Ratnaswami, Quinn McLean, Peter Clarke et moi-même qui examine les investissements d'envergure, la composition des actifs, les exigences réglementaires et le rendement. Bien que la prise de décisions sur des placements par un comité comporte, selon nous, certains grands risques sur le plan du rendement, nous utilisons cette structure uniquement pour échanger des renseignements et discuter des avantages et des inconvénients d'un placement donné. Il est important de souligner que notre structure de gestion du portefeuille qui est habilitante favorise un esprit entrepreneurial et permet à chacun de nos membres d'avoir un bon rendement tout en adoptant à la fois une approche de collaboration et d'indépendance. Nous sommes enthousiastes quant aux rendements futurs que nous attendons de notre équipe de placement.

Divers

Comme nous nous y attendions, nous avons conservé un dividende de 10 \$ par action en 2022 et affecté nos flux de trésorerie excédentaires au rachat de 387 790 actions sur le marché. Depuis que nous avons commencé à verser des dividendes en espèces, nous avons versé des dividendes cumulatifs de 3,4 milliards de dollars ou de 152 \$ par action. Notre valeur comptable par action aurait été de 152 \$ par action, soit une augmentation de 23 %, si nous avions conservé tous nos bénéficiaires. N'oubliez pas les dividendes dans le calcul de vos rendements!

La grande force de notre société – et qu'il est impossible de reproduire – est la culture d'entreprise juste et amicale que nous avons mise en place dans chacune de nos sociétés au cours des 37 dernières années. Fairfax, notre société de portefeuille, est dirigée par Peter Clarke et nos 11 dirigeants hors pair de Fairfax qui agissent avec la plus grande intégrité et de façon collégiale et solidaire. Nous visons à protéger notre société contre les risques à la baisse inattendus et à profiter très rapidement des occasions qui se présentent. En moyenne, nos dirigeants sont chez nous depuis 19 ans. Le fondement de notre société est la confiance avec un regard tourné vers le long terme.

Au début de 2022, nous avons eu la chance d'embaucher Sanjay Tugnait à titre de président et chef de la direction de Fairfax Digital Services – un nouveau poste pour Fairfax. Sanjay a accumulé de l'expérience et des connaissances dans le domaine de l'espace numérique au fil de nombreuses années et a permis à nos sociétés d'avoir accès au grand nombre de contacts qu'il a dans le secteur. Sanjay travaille avec nos sociétés afin de les aider dans leurs initiatives numériques et de faire avancer tout ce qui est numérique chez Fairfax, toujours dans le respect de notre style décentralisé.

Nous avons été très attristés par le décès d'Alan Horn plus tôt cette année. Alan a été membre indépendant du conseil et président de notre comité d'audit de 2008 à 2018 et il était membre du conseil de Fairfax India depuis son établissement. Nous avons beaucoup bénéficié du sens des affaires d'Alan ainsi que de ses conseils et de son engagement envers l'excellence. Alan était un conseiller de confiance et un ami cher de Fairfax.

Nous sommes honorés que Brian Porter, qui plus tôt cette année a pris sa retraite à titre de chef de la direction de la Banque Scotia après une carrière de 40 ans au sein de celle-ci, dont dix comme président et chef de la direction, ait accepté de siéger à notre conseil comme administrateur indépendant. Brian sera un excellent ajout à notre conseil et est très à l'aise avec la culture de Fairfax; nous bénéficierons de sa grande expérience dans le domaine des affaires.

Je suis heureux d'annoncer qu'à la fin de 2022, nous avons mis à jour notre rapport sur les facteurs ESG, lequel met en lumière les nombreuses façons dont nos sociétés soutiennent et font avancer les objectifs qui sous-tendent les facteurs ESG. Nous croyons, et nous avons toujours cru, qu'il fallait faire du bien en faisant bien. Vous pouvez lire l'intégralité de notre rapport sur les facteurs ESG sur notre site Web au www.fairfax.ca.

Nous continuons notre implication dans l'initiative Black North. Comme je vous l'ai mentionné l'année dernière, l'initiative BlackNorth cherche à favoriser un changement social, en commençant dans les salles de conseil d'administration canadiennes. Des progrès continuent d'être faits afin d'évoquer et d'améliorer la vie des membres de la communauté noire et d'accroître les opportunités auxquelles ils ont accès. Craig Pinnock, le chef des finances de Northbridge, continue de présider le comité d'action chargé des initiatives visant la communauté noire dans notre groupe de sociétés et nos sociétés continuent de progresser suivant les recommandations du comité. Bon nombre de ces démarches sont énumérées dans notre rapport sur les facteurs ESG de 2022 dont il est question ci-dessus.

Nous continuons de nous concentrer sur la façon dont Fairfax peut survivre au cours des 100 prochaines années, bien après que je ne serai plus là! Notre culture d'exception et le contrôle que j'exerce dans les faits sur les droits de vote aideront certainement. Comme je l'ai mentionné à maintes reprises au cours des 37 dernières années, vous, nos actionnaires, subissez un grand inconvénient puisque notre société n'est pas à vendre, quel que soit le prix. Bien sûr, nous devons produire des rendements pour vous au fil du temps et c'est exactement ce que nous avons l'intention de faire à long terme.

Vous serez intéressé par certains des montants cumulatifs obtenus au cours des 37 années de Fairfax. Pendant cette période, nous avons souscrit des primes cumulatives de 229 milliards de dollars tout en offrant un service hors pair à nos clients. Nous versons des salaires annuels et des avantages sociaux à nos employés dans le monde entier de 3 milliards de dollars. Nous avons fait des dons cumulatifs de 288 millions de dollars depuis le lancement de notre programme de dons en 1991 et oui, au cours des 37 années, nous avons payé des impôts cumulatifs de 4,3 milliards de dollars. C'est pourquoi nous pensons que les entreprises sont une force au service du bien et que les pays qui sont favorables aux entreprises réussissent formidablement bien. Nous sommes un petit microcosme de ce que les entreprises font au niveau mondial.

Notre programme de dons continue de prospérer dans les collectivités du monde entier dans lesquelles nous faisons affaire. Dans notre structure décentralisée, chaque société et ses employés décident quelles causes charitables sont les plus importantes pour eux ainsi que pour les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent.

Je dois souligner plus particulièrement le travail extraordinaire que nous faisons au nom de nos plus de 1 500 employés (plus de 5 000 personnes si nous comptons les membres de la famille) en Ukraine à la suite de l'invasion brutale par la Russie en février 2022. De façon spontanée, toutes nos sociétés, depuis Colonnade en Europe orientale jusqu'à Dublin et dans le monde entier, se sont mobilisées afin d'aider nos sociétés ukrainiennes. Avec l'ensemble de notre réseau mondial, nos trois chefs de la direction en Ukraine, soit Andrey Pertyazhko, Oleksiy Muzychko et Svyatosla « Slava » Yaroshevych, qui dirigeaient nos sociétés d'assurance qui ensemble forment le principal assureur I.A.R.D. en Ukraine, se sont montrés à la hauteur du défi pour aider leurs employés, leurs clients et leurs collectivités. Dans les jours qui ont suivi l'invasion, une équipe de soutien à Fairfax Ukraine a été mise sur pied afin de conseiller et d'aider nos gens dans ce pays. ffh Management Services à Dublin a été le fer de lance du volet opérationnel de l'équipe et, avec l'aide du groupe de direction de Colonnade, a rapidement mis en place un portail et tableau de bord numériques pour organiser les besoins en soutien ainsi que les ressources disponibles dans toute l'Europe orientale. Des bénévoles de la famille Fairfax se sont présentés dans le monde entier pour proposer leur main-d'œuvre, leurs ressources et dans quelques cas, leur propre maison, accueillant des femmes et des enfants déplacés à cause de la guerre.

Alors que l'invasion a pris de l'ampleur, tant en ce qui concerne la taille que la magnitude, Fairfax a fait appel aux services de dirigeants chevronnés en matière d'intervention dans des situations de combat et de crise, notamment un ancien général canadien réputé, un ancien commandant américain des opérations spéciales et une équipe de spécialistes du monde entier de la gestion des interventions et des catastrophes. Jean Cloutier chez Fairfax collabore avec les trois chefs de la direction et l'équipe de soutien à l'Ukraine pour garantir la sécurité de nos employés ukrainiens et de leurs familles. Nous sommes très reconnaissants envers notre équipe de soutien à l'Ukraine. Ayez une pensée dans vos prières pour nos chefs de la direction ukrainiens ainsi que leurs familles et le peuple d'Ukraine.

En 2022, nos dons ont représenté 26 millions de dollars, pour un total de 288 millions de dollars depuis la mise en place du programme de dons en 1991. Au cours des 32 années depuis que nous avons mis en place notre programme de dons, nos dons annuels ont été multipliés par environ 147 à un taux annuel composé de 17 %. Actuellement, nous faisons chaque année des dons qui correspondent à 2 % de nos profits avant impôts à des organismes de bienfaisance du monde entier, dont 1 % par l'intermédiaire de chacune de nos sociétés d'assurance et 1 % par l'intermédiaire de nos fondations de Fairfax. Permettez-moi de souligner brièvement quelques exemples de dons que nous avons faits.

Le programme *Northbridge Cares* favorise l'habilitation, l'éducation et le soutien des jeunes Canadiens à risque afin qu'ils s'épanouissent à leur plein potentiel. Pour faciliter cette initiative, Northbridge a conclu un partenariat avec six organisations nationales, y compris Pathways to Education, ThriveYouth et Jack.org. En 2022, devant la constatation que l'insécurité alimentaire était devenue un enjeu majeur pour les jeunes et les familles au Canada, Northbridge a fait un don spécial à Banques alimentaires Canada, en plus du soutien qu'elle apporte chaque année à des organismes de bienfaisance.

En 2022, la Odyssey Group Foundation a continué de soutenir les organismes de bienfaisance qui se consacrent aux soins de santé, à l'alimentation, à l'hébergement, aux services communautaires et sociaux, à l'éducation, au secours aux sinistrés et à la recherche sur le cancer. Il convient de souligner son engagement de verser 10 millions de dollars à Stamford Health aux fins de la construction du Odyssey Group Breast Cancer Center et pour répondre au besoin croissant de traitement du cancer du sein. Parmi les autres nouveaux bénéficiaires, citons Blood Cancer UK afin de soutenir The Matthew Wilson Multiple Myeloma Fund et le Comité international de la Croix Rouge afin de soutenir les efforts humanitaires dans la région de l'Ukraine. Les partenaires à long terme de la Fondation comprennent Americares, l'Institut Pasteur, the Actuarial Foundation et la St. John's School of Risk Management.

Crum & Forster appuie des organismes de bienfaisance dans l'ensemble des États-Unis par des dons au niveau de la société dans son ensemble, des unités fonctionnelles et des employés, lorsque les employés décident de l'orientation des dons par l'intermédiaire du Charitable Impact Committee. En 2022, le comité a obtenu plus de 65 mises en candidature de la part des employés de Crum & Forster et a voté sur les 18 causes à soutenir, y compris Peoples Oakland, un centre holistique de bien-être et de récupération qui offre des services à des personnes souffrant de maladie mentale chronique sévère; Warrior Ranch Foundation, qui propose des ateliers équestres à des vétérans militaires et des premiers répondants afin de combattre les traumatismes; et H.O.P.E. Inc. (Helping Other People become Empowered), qui aide les parents seuls à soutenir leurs enfants et à planifier un brillant avenir. En 2022, Crum & Forster a souligné son 200^e anniversaire historique à Ellis Island avec ses employés, ses partenaires commerciaux et Fairfax. Dans le cadre de cette célébration, la société a fait un don à la Ellis Island Foundation et les personnes présentes ont bricolé des cœurs avec des messages inspirants, sous la direction de Hearts of Hope, une organisation qui distribue ces symboles pour soutenir leurs partenaires caritatifs.

Les employés de Zenith se sont rassemblés en 2022 pour leur troisième campagne annuelle Give Together, récoltant des fonds et en faisant de la sensibilisation pour les Boys and Girls Clubs of America et Meals on Wheels America. Les Boys and Girls Clubs of America cherchent à assurer la réussite scolaire et personnelle de chaque membre tout en encourageant l'intégrité et un mode de vie sain. Meals on Wheels America est un organisme qui appuie plus de 5 000 programmes communautaires axés sur l'isolement des aînés et la faim. Ce réseau dessert pratiquement chaque collectivité aux États-Unis par la livraison de repas nutritifs, par des visites amicales et par des contrôles de sécurité auprès des personnes âgées américaines, leur permettant de vivre des vies nourries, indépendantes et dignes. Zenith a également fait un don spécial à la Croix Rouge afin de soutenir les efforts déployés pour répondre à des catastrophes, lesquels sont essentiels pour stabiliser et reconstruire diverses communautés, y compris celles qui ont été touchées par l'ouragan Ian.

En 2022, Matthews Wilson et sa famille ont mis sur pied The Matthew Wilson Multiple Myeloma Fund, en étroite collaboration avec Blood Cancer UK, afin de soutenir la recherche pour permettre le dépistage plus précoce des cancers du sang, d'améliorer la qualité de vie des patients et de soutenir la recherche pour de nouveaux traitements. Brit a fait un don de 550 000 £ au Fonds en 2022 et a participé à la levée de fonds de 2,5 millions de livres lors d'un gala, avec pour cible de mobiliser 2,5 millions de livres de plus en 2023. Également en 2022, Brit a fait un don au Disaster Emergency Committee à l'appui du Ukraine Humanitarian Appeal, qui vient en aide aux personnes déplacées par le conflit, que ce soit à l'intérieur de l'Ukraine ou dans des pays voisins, et a continué de soutenir son projet phare, la Soweto Academy, une école située dans le plus grand secteur défavorisé d'Afrique, afin de financer les salaires des enseignants, les uniformes scolaires, l'équipement et le transport des élèves de sorte que la Soweto Academy puisse continuer son travail vital en assurant l'enseignement et en offrant un lieu sûr à l'abri des abus et de la pauvreté.

En 2022, Allied World a offert son soutien à divers organismes de bienfaisance et projets communautaires axés sur les domaines de l'éducation et des soins de la santé et sur les défis sociaux. Parmi les bénéficiaires se trouvaient le Family Center, Habitat for Humanity, la Make-A-Wish Foundation, The Matthew Wilson Multiple Myeloma Fund, la Society for the Blind, la St. Baldrick's Foundation et Support Dogs. Un don substantiel a également été fait au International Rescue Committee afin de soutenir l'aide critique aux familles déplacées par la guerre en Ukraine. De plus, Allied World continue de soutenir la National Wildlife Federation dans ses recherches sur l'utilisation éventuelle des systèmes naturels comme un outil d'atténuation des risques, ainsi que Career Ready, un organisme de bienfaisance qui s'est engagé à ce que chaque personne jeune, quels que soient ses antécédents, puisse se lancer dans un avenir prospère et valorisant.

En 2022, RiverStone a fait des dons à plus de 60 organismes axés sur la réduction de l'insécurité alimentaire, sur la mise en place d'occasions de formation, sur le soutien aux besoins des vétérans et plus dans les collectivités dans lesquelles vivent et travaillent les collaborateurs de RiverStone; a fait un don spécial pour aider dans le cadre de la crise humanitaire en Ukraine; et a fait pour la première fois un don environnemental afin de soutenir la conservation des terres, de l'eau et de la faune dans le sud du New Hampshire et a maintenu son programme de don jumelé à raison de 3 pour 1 ainsi que le comité de soutien à la collectivité dirigé par ses collaborateurs qui fournit un soutien financier d'envergure à des causes et à des organisations qui sont importantes pour ses collaborateurs.

En tant que société de Fairfax qui se trouve le plus près de la guerre en Ukraine, le principal objectif de Colonnade dans sa démarche de bienfaisance en 2022 était de soutenir nos employés ukrainiens et leurs familles ainsi que la société ukrainienne dans son ensemble. En 2022, Colonnade a facilité et a financé la relocalisation depuis l'Ukraine de 166 adultes et de 93 enfants vers la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie et la Bulgarie et a participé financièrement au paiement des frais liés à l'hébergement et aux frais quotidiens de nature générale. En égalant les dons des employés, Colonnade a constitué un fonds qui a été utilisé pour acheter de l'équipement médical capable de sauver des vies pour des hôpitaux ukrainiens. Outre les dons financiers, plus de 50 employés ont offert du soutien sous d'autres formes : du transport, des vêtements, de la nourriture, des provisions, de l'équipement ménager et des services bénévoles de mentorat pour les familles et les particuliers ukrainiens qui sont dans le besoin.

Après l'une des inondations les plus dévastatrices de l'histoire de l'Afrique du Sud qui a touché la province de KwaZulu-Natal, Byrte a apporté son soutien aux communautés touchées en faisant des dons à Gift of the Givers, qui a assuré la coordination du soutien et du rétablissement communautaires. Byrte a également continué à cibler le soutien apporté à la formation des jeunes en maintenant son investissement dans son partenariat avec le Maharishi Institute.

Par l'intermédiaire de ses filiales et de ses entités en exploitation dans neuf régions, Fairfax Asia a fait de larges dons à des organismes de bienfaisance ainsi qu'à des initiatives liées à l'éducation et à des secours en cas de catastrophe dans l'ensemble du continent. Outre ces dons, Fairfax Asia a également continué de participer à plusieurs programmes portant sur la sensibilisation à l'environnement, la sensibilisation à l'assurance, les pratiques de sécurité routière et le secours aux sinistrés.

En Indonésie, AMAG a distribué des colis alimentaires et d'autres fournitures de secours pour aider les victimes du tremblement de terre de Cianjur. AMAG a également aidé dans la distribution de colis alimentaires à des personnes à faible revenu à Jakarta. En Inde, Paramount Health Services a participé à des programmes portant sur l'éducation et la sensibilisation à la santé en milieu rural et visant la distribution de nourriture. Fairfirst au Sri Lanka a fait don de plus de 100 ordinateurs et périphériques connexes à divers ministères et a organisé divers programmes d'éducation en plusieurs langues dans le pays pour promouvoir la sensibilisation à la santé et à la sécurité ainsi que la sécurité routière. Falcon Hong Kong et Falcon Thailand ont participé à divers programmes éducatifs portant notamment sur l'aide communautaire, les refuges pour sans-abri, l'alimentation et les soins médicaux.

En 2022, chez Fairfax Latin America et ses filiales, les employés ont travaillé en équipe pour rénover une école rurale négligée en Colombie, ce qui a permis à plus de 40 enfants d'avoir un meilleur endroit pour étudier; par l'intermédiaire de la fondation Corazon Verde, du soutien éducatif a été offert à plus de 100 orphelins de la police nationale colombienne; dix bourses d'études ont été accordées à de jeunes personnes provenant de l'une des régions les plus vulnérables de l'Uruguay pour aider à favoriser un meilleur avenir et à briser le cycle de la pauvreté; et de l'aide a été offerte à des enfants au Chili (en Ukraine) qui se trouvent dans diverses situations de vulnérabilité, y compris des enfants dans des familles d'accueil, des enfants ayant un handicap et des enfants issus de communautés vulnérables. De plus, en 2022, Fairfax Latin America a fait un don spécial au ministère de la politique sociale pour aider les Ukrainiens pendant ces temps difficiles.

Gulf Insurance Group et ses filiales, qui exercent des activités dans 13 marchés répartis dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ont fait des dons particuliers à l'organisation Masharee Al Khair au Koweït et au peuple d'Ukraine touché par la guerre et ont fait des dons substantiels à diverses initiatives dans les domaines de la santé, de l'éducation, des sports, de l'environnement, de l'autonomisation des femmes et d'autres causes importantes, avec une approche fondée sur les besoins du moment à l'égard de diverses initiatives dans ces marchés, tant à l'interne qu'à l'externe.

En février 2023, Fairfax s'est engagée à faire un don de 1 million de dollars afin d'aider les efforts de secours à la suite des tremblements de terre survenus en Turquie. Nous avons été profondément attristés par la dévastation et les pertes de vies humaines à la suite des tremblements de terre du mois de février et nous avons voulu aider pour apporter les secours essentiels ainsi que de ses services de réadaptation à ceux qui ont été touchés par cette terrible tragédie.

À compter de 2023, nous publierons un rapport distinct sur nos dons de bienfaisance ainsi que sur nos programmes de dons. Nous pensons que nos actionnaires et nos employés seront heureux de constater tout le bien que font nos sociétés en faisant bien.

L'atelier sur le leadership de Fairfax continue de prendre de l'ampleur et de former nos leaders de demain. En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser des ateliers en personne pendant deux ans, mais en 2022, nous avons pu organiser notre dixième atelier ici à Toronto. Outre l'atelier que nous avons pour nos hauts dirigeants ici à Toronto, chacune de nos sociétés dans chaque partie du monde conçoit ses propres programmes afin de répondre aux besoins qui lui sont propres. Par exemple, Fairfax Asia continue de former et de faire évoluer ses hauts dirigeants au moyen d'un atelier sur le leadership qui a été conçu en fonction de leurs besoins. Jusqu'à présent 216 personnes ont participé à l'atelier sur le leadership de Fairfax, de sorte que nos employés ont reçu la formation et les outils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions et fournir, à leur tour, un service unique et exceptionnel à nos clients. Nos présidents cherchent également à faire en sorte que le bien-être et la santé de nos employés soient essentiels dans tout ce qu'ils font. Faisant du bien en faisant bien!

Par suite de la pandémie, dernièrement nous n'avons pu organiser notre voyage annuel des investisseurs en Inde, mais nous avons l'intention de l'organiser de nouveau en 2024. Il est à nouveau possible de voyager et Thomas Cook India vous offrira le voyage d'une vie!

La Value Investing Conference organisée par George Athanassakos le jour avant la tenue de notre assemblée annuelle des actionnaires aura lieu de nouveau cette année, et enfin en personne! Ce sera la onzième année que cette conférence est organisée et je recommande fortement d'y assister. Vous n'y perdrez pas votre temps. Si vous n'y avez pas encore assisté, consultez le site Web pour en savoir plus (bengrahaminvesting.ca). Bien des gens qui y ont participé m'ont dit que c'était parmi les meilleures conférences de ce type et la liste des conférenciers de cette année est exceptionnelle, comme d'habitude! Les conférenciers d'honneur cette année seront Howard Marks, coprésident du conseil d'Oaktree Capital Management, et Vicki Hollub, chef de la direction d'Occidental Petroleum.

Tout comme c'était le cas les années antérieures, Fairfax India (dont bon nombre d'entre vous sont également actionnaires) tiendra son assemblée annuelle des actionnaires à 14 h (heure de Toronto) le jour de notre assemblée annuelle des actionnaires, le 20 avril. Vous trouverez plus de précisions sur son site Web. Helios Fairfax Partners tiendra sa journée des investisseurs à 14 h 30 le jour avant, soit le 19 avril. Vous trouverez plus de précisions sur son site Web.

Fidèles à une habitude instaurée il y a 37 ans, nous attendons avec impatience de vous revoir une fois de plus tous en personne à notre assemblée annuelle des actionnaires à Toronto, à laquelle nos dirigeants seront prêts pour répondre à toutes vos questions. C'est un véritable privilège de pouvoir compter sur des actionnaires loyaux à long terme comme vous et je suis impatient de vous rencontrer le 20 avril.

Le 10 mars 2023

Le président du conseil et chef de la direction,

V. P. Watsa

V. Prem Watsa

(Cette page a été intentionnellement laissée en blanc)

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'établissement et de la présentation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ci-joints ainsi que de l'ensemble de l'information financière incombe à la direction. Ces documents et informations ont été approuvés par le conseil d'administration (le « conseil »).

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De par leur nature, les états financiers ne sont pas précis, car certains montants qui y sont présentés sont fondés sur des estimations et des jugements. Lorsqu'il existait différentes méthodes, la direction a choisi celles qu'elle juge être les mieux adaptées aux circonstances.

Nous soussignés, en notre qualité respective de chef de la direction et de chef de la direction financière de Fairfax, avons fourni des attestations à l'égard des documents d'information annuels déposés devant les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission (formulaire 40-F), comme l'exigent respectivement les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et la loi des États-Unis intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002.

Il appartient au conseil d'administration de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière, et il lui incombe en dernier ressort d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés et le rapport de gestion. Le conseil exécute ces fonctions principalement par l'entremise de son comité d'audit, qui est indépendant de la direction.

Le comité d'audit est nommé par le conseil. Il passe en revue les états financiers consolidés et le rapport de gestion, examine le rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant; évalue le caractère adéquat du contrôle interne de la société, y compris l'appréciation faite par la direction mentionnée ci-dessous, examine les honoraires et les frais liés aux services d'audit et recommande au conseil d'administration un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant en vue de sa nomination par les actionnaires. Le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant a pleinement accès au comité d'audit et le rencontre afin de discuter de ses travaux d'audit, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Fairfax et d'autres questions liées à l'information financière. Le comité d'audit fait part de ses conclusions au conseil d'administration, qui en tient compte au moment d'approuver la publication des états financiers consolidés à l'intention des actionnaires et l'appréciation faite par la direction du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière.

La direction a effectué une appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2022 selon les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »). À la lumière de cette appréciation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace au 31 décembre 2022.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2022 a été audité par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur inscrit indépendant, comme l'indique son rapport qui figure dans les présentes.

Le 10 mars 2023



V. Prem Watsa
Président du conseil et chef de la direction



Jennifer Allen
Vice-présidente et chef des services financiers

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Fairfax Financial Holdings Limited

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Fairfax Financial Holdings Limited et de ses filiales (collectivement, la « société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »). De plus, à notre avis, la société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont des questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou qui doivent être communiquées au comité d'audit et qui i) sont liées à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Estimation des provisions pour sinistres subis et non déclarés

Comme il est précisé aux notes 3, 4 et 8 des états financiers consolidés, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent une provision pour sinistres subis et non déclarés, déduction faite de la réassurance, (les « provisions pour SSND ») de 18 139,4 M\$ au 31 décembre 2022. Pour estimer les provisions pour SSND, la société utilise les méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada, qui visent à s'assurer que la société inscrit à l'état consolidé de la situation financière une provision suffisante pour couvrir les sinistres assurés et les frais de règlement de sinistres connexes. La direction a déterminé les provisions pour SSND selon les flux de trésorerie futurs prévus non actualisés des sinistres, à partir d'hypothèses importantes qui représentent les estimations les plus probables des résultats possibles de l'évaluation du coût définitif attendu pour régler les sinistres non payés survenus au plus tard à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été déclarés. La direction a appliqué plusieurs méthodes de projection actuarielle pour estimer les provisions pour SSND, en fonction de la gamme de produits, du type et de l'étendue de la couverture. Ces méthodes exigent de la direction qu'elle élabore des hypothèses importantes en ce qui concerne les ratios des sinistres prévus et les tendances en matière d'évolution des sinistres.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées à l'estimation des provisions pour SSND est une question critique de l'audit : 1) le jugement important posé par la direction pour déterminer les provisions pour SSND et 2) le degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans l'évaluation des éléments probants relatifs au caractère approprié des méthodes de projection actuarielle ainsi que des hypothèses importantes, y compris les ratios des sinistres prévus et les tendances en matière d'évolution des sinistres. De plus, les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés à l'estimation des provisions pour SSND par la société, y compris des contrôles à l'égard du choix par la société des méthodes de projection actuarielle et de l'élaboration des hypothèses importantes. Ces procédures comprenaient, entre autres, la participation de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à tester une tranche importante des provisions pour SSND, en élaborant des estimations indépendantes et en les comparant avec la provision établie par la direction selon des méthodes actuarielles, la tranche restante étant soumise à d'autres procédures. L'établissement d'estimations indépendantes a comporté i) le choix des méthodes de projection actuarielle; ii) l'élaboration d'hypothèses importantes fondées sur les données fournies par la direction; iii) lorsque les données historiques étaient limitées, la prise en compte des perspectives du marché et de l'analyse comparative des sociétés comparables pour éclairer davantage l'élaboration indépendante d'hypothèses importantes; et iv) le test de l'exhaustivité et de l'exactitude des données fournies par la direction.

Évaluation des titres de créance par voie de placement privé et des actions privilégiées de sociétés à capital fermé

Comme il est précisé dans les notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés, la société détient des instruments financiers classés comme des titres de créance par voie de placement privé évalués à la juste valeur de 834,2 M\$ et des actions privilégiées de sociétés à capital fermé évaluées à la juste valeur de 1 798,3 M\$ au 31 décembre 2022. L'évaluation des titres de créance par voie de placement privé et des actions privilégiées de sociétés à capital fermé utilise des techniques d'évaluation qui sont fonction de la nature du placement. La direction utilise des données non observables pour formuler des hypothèses pour lesquelles les données de marché sont limitées ou non disponibles. Ces placements sont évalués par la direction comme suit : i) les titres de créance par voie de placement privé sont évalués principalement à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie reconnus dans le secteur qui prennent en compte les écarts de crédit des émetteurs (données d'entrée non observables importantes), et ii) les actions privilégiées de sociétés à capital fermé sont évaluées à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie reconnus dans le secteur qui intègrent les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme comme données d'entrée non observables importantes. La juste valeur déterminée à l'aide des modèles de flux de trésorerie actualisés est comparée aux transactions récentes sur le marché, le cas échéant.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées à l'évaluation des titres de créance par voie de placement privé et des actions privilégiées de sociétés à capital fermé constitue une question critique de l'audit : 1) le jugement important posé par la direction pour choisir les modèles d'actualisation des flux de trésorerie appropriés afin de déterminer ou de corroborer la juste valeur de ces placements, qui faisaient intervenir des données d'entrée non observables importantes relativement aux écarts de crédit, aux taux d'actualisation et aux taux de croissance à long terme des émetteurs et 2) un degré élevé de subjectivité, de jugement et d'effort de la part de l'auditeur dans l'évaluation des éléments probants liés à l'évaluation. De plus, les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des titres de créance par voie de placement privé et des actions privilégiées de sociétés à capital fermé, y compris des contrôles à l'égard du choix et de la préparation, par la société, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie et de la détermination des données d'entrée non observables importantes. Pour un échantillon de titres de créance par voie de placement privé, ces procédures comprenaient, entre autres, la participation de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour i) aider à élaborer des estimations indépendantes à l'aide de modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, et ii) à formuler des hypothèses de manière indépendante notamment relativement aux écarts de crédit, en tenant compte, le cas échéant, du rendement actuel et passé du placement particulier, des données du secteur et données de marché externes pertinentes ainsi que des éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit. Ces procédures ont consisté également à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes soutenant les estimations indépendantes et à comparer les estimations indépendantes avec l'évaluation faite par la direction. En ce qui concerne les actions privilégiées de sociétés à capital fermé, ces procédures ont consisté notamment à i) évaluer le caractère raisonnable des données d'entrée non observables importantes, y compris les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme; à ii) tester l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes; et à iii) faire intervenir des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à évaluer le caractère approprié des modèles utilisés, le caractère raisonnable des taux d'actualisation et des taux de croissance à long terme utilisés dans les modèles ainsi qu'à tenir compte des données du secteur et données de marché externes. Cela comprend la comparaison de l'estimation de la direction avec la juste valeur implicite des transactions récentes sur le marché.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 10 mars 2023

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la société depuis au moins 1985. Nous n'avons pas été en mesure d'établir l'année précise depuis laquelle nous agissons comme auditeur de la société.

États financiers consolidés

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2022 et 2021

	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<i>(en millions de dollars américains)</i>			
Actif			
Trésorerie et placements de portefeuille (y compris les actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés : 104,6 \$; 111,0 \$ au 31 décembre 2021)	5, 27	1 345,8	1 478,3
Créances découlant de contrats d'assurance	10	7 907,5	6 883,2
<i>Placements de portefeuille</i>			
Trésorerie et placements à court terme des filiales (y compris la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions : 854,4 \$; 1 246,4 \$ au 31 décembre 2021)	5, 27	9 368,2	21 799,5
Obligations (coût : 29 534,4 \$; 13 836,3 \$ au 31 décembre 2021)	5	28 578,5	14 091,2
Actions privilégiées (coût : 808,3 \$; 576,6 \$ au 31 décembre 2021)	5	2 338,0	2 405,9
Actions ordinaires (coût : 5 162,6 \$; 4 717,2 \$ au 31 décembre 2021)	5	5 124,3	5 468,9
Participations dans des entreprises associées (juste valeur : 6 772,9 \$; 5 671,9 \$ au 31 décembre 2021)	5, 6	6 091,3	4 755,1
Dérivés et autres actifs investis (coût : 869,8 \$; 888,2 \$ au 31 décembre 2021)	5, 7	828,5	991,2
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés (coût : 52,4 \$; 119,6 \$ au 31 décembre 2021)	5, 7	51,3	119,6
Trésorerie, placements de portefeuille et entreprises associées de Fairfax India (juste valeur : 3 079,6 \$; 3 336,4 \$ au 31 décembre 2021)	5, 6, 23, 27	<u>1 942,8</u>	<u>2 066,0</u>
		<u>54 322,9</u>	<u>51 697,4</u>
Frais d'acquisition de primes différés	11	2 170,3	1 924,1
Montants à recouvrer des réassureurs (y compris les montants recouvrables sur sinistres payés : 1 454,2 \$; 884,3 \$ au 31 décembre 2021)	8, 9	13 115,8	12 090,5
Actifs d'impôt différé	18	492,1	522,4
Goodwill et immobilisations incorporelles	12	5 689,0	5 928,2
Autres actifs	13	<u>7 081,7</u>	<u>6 121,3</u>
Total de l'actif		<u>92 125,1</u>	<u>86 645,4</u>

Voir les notes annexes.

Au nom du conseil d'administration,

V. P. Watson

Administrateur

Bill McFarland

Administrateur

	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<i>(en millions de dollars américains)</i>			
Passif			
Dettes d'exploitation et charges à payer	14	5 215,2	4 985,4
Obligations au titre de dérivés (y compris ceux de la société de portefeuille : 19,4 \$; 32,1 \$ au 31 décembre 2021)	5, 7	191,0	152,9
Passifs d'impôt différé	18	496,7	598,8
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	10	5 061,9	4 493,5
Passifs au titre des contrats d'assurance	8	52 199,6	47 346,5
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	15	6 621,0	6 129,3
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	15	<u>2 003,9</u>	<u>1 623,7</u>
Total du passif		<u>71 789,3</u>	<u>65 330,1</u>
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16	15 340,7	15 049,6
Actions privilégiées		<u>1 335,5</u>	<u>1 335,5</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		16 676,2	16 385,1
Participations ne donnant pas le contrôle		<u>3 659,6</u>	<u>4 930,2</u>
Total des capitaux propres		<u>20 335,8</u>	<u>21 315,3</u>
		<u>92 125,1</u>	<u>86 645,4</u>

Voir les notes annexes.

États consolidés du résultat net

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Notes	2022	2021
		<i>(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)</i>	
Produits des activités ordinaires			
Primes brutes souscrites	10, 25	27 912,6	23 910,2
Primes nettes émises	25	22 271,7	18 278,1
Primes brutes acquises		26 454,9	21 786,8
Primes cédées aux réassureurs		(5 448,8)	(5 228,8)
Primes nettes acquises	25	21 006,1	16 558,0
Intérêts et dividendes	5	961,8	640,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	6	1 014,7	402,0
Profits (pertes) nets sur placements	5	(1 733,9)	3 445,1
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance	23	1 219,7	264,0
Autres produits	25	5 581,6	5 158,0
		<u>28 050,0</u>	<u>26 467,9</u>
Charges			
Sinistres, montant brut	8	17 509,5	14 200,7
Sinistres cédés aux réassureurs	9	(3 657,6)	(3 460,2)
Sinistres, montant net	26	13 851,9	10 740,5
Charges d'exploitation	26	3 057,5	2 946,1
Commissions, montant net	9	3 454,9	2 787,9
Charge d'intérêts	15	452,8	513,9
Autres charges	25, 26	5 520,9	5 086,9
		<u>26 338,0</u>	<u>22 075,3</u>
Résultat avant impôt sur le résultat		1 712,0	4 392,6
Charge d'impôt	18	425,2	726,0
Résultat net		<u>1 286,8</u>	<u>3 666,6</u>
Attribuable aux :			
Actionnaires de Fairfax		1 147,2	3 401,1
Participations ne donnant pas le contrôle	16	139,6	265,5
		<u>1 286,8</u>	<u>3 666,6</u>
Résultat net par action	17	46,62 \$	129,33 \$
Résultat net dilué par action	17	43,49 \$	122,25 \$
Dividendes en trésorerie versés par action	16	10,00 \$	10,00 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	17	23 638	25 953

Voir les notes annexes.

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Notes	2022	2021
		<i>(en millions de dollars américains)</i>	
Résultat net		<u>1 286,8</u>	<u>3 666,6</u>
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat	16		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger		(673,7)	(199,5)
Profits (pertes) sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	7	149,5	(16,7)
Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	7	51,8	63,9
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits nets sur les régimes à prestations définies	6	(132,0)	(75,1)
Autres		<u>2,2</u>	<u>–</u>
		(602,2)	(227,4)
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger reclassées en résultat net	23	19,7	6,7
Profits de change latents nets sur les entreprises associées reclassés en résultat net	6	<u>(4,3)</u>	<u>(45,2)</u>
		(586,8)	(265,9)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net			
Profits nets sur les régimes à prestations définies	21	121,7	88,2
Quote-part des profits nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	6	59,4	67,0
Autres		<u>–</u>	<u>13,8</u>
		181,1	169,0
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat		<u>(405,7)</u>	<u>(96,9)</u>
Résultat global		<u>881,1</u>	<u>3 569,7</u>
Attribuable aux :			
Actionnaires de Fairfax		939,8	3 377,6
Participations ne donnant pas le contrôle		<u>(58,7)</u>	<u>192,1</u>
		<u>881,1</u>	<u>3 569,7</u>

Voir les notes annexes.

États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021
(en millions de dollars américains)

	Actions ordinaires ¹⁾	Actions propres (au coût)	Paiements fondés sur des actions et autres réserves	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Actions privilégiées	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 182,4	(808,1)	504,8	9 972,2	(801,7)	15 049,6	1 335,5	16 385,1	4 930,2	21 315,3
Résultat net de l'exercice	-	-	-	1 147,2	-	1 147,2	-	1 147,2	139,6	1 286,8
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :										
Pertes de change latentes nettes sur les établissements à l'étranger	-	-	-	-	(479,7)	(479,7)	-	(479,7)	(194,0)	(673,7)
Profits sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	-	-	-	-	149,5	149,5	-	149,5	-	149,5
Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	-	-	-	-	51,8	51,8	-	51,8	-	51,8
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	(120,7)	(120,7)	-	(120,7)	(11,3)	(132,0)
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger reclassées en résultat net	-	-	-	-	19,7	19,7	-	19,7	-	19,7
Profits de change latents nets sur les entreprises associées reclassés en résultat net	-	-	-	-	(3,9)	(3,9)	-	(3,9)	(0,4)	(4,3)
Profits nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	116,9	116,9	-	116,9	4,8	121,7
Quote-part des profits nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	-	-	-	-	57,8	57,8	-	57,8	1,6	59,4
Autres	-	-	-	-	1,2	1,2	-	1,2	1,0	2,2
Émissions liées aux paiements fondés sur des actions	-	62,4	(70,2)	-	-	(7,8)	-	(7,8)	5,3	(2,5)
Achats et dotation aux amortissements liés aux paiements fondés sur des actions (note 16)	-	(148,2)	146,1	-	-	(2,1)	-	(2,1)	(20,3)	(22,4)
Rachats aux fins d'annulation (note 16)	(96,1)	-	-	(103,5)	-	(199,6)	-	(199,6)	-	(199,6)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 16)	-	-	-	(249,9)	-	(249,9)	-	(249,9)	(263,2)	(513,1)
Dividendes sur les actions privilégiées (note 16)	-	-	-	(45,2)	-	(45,2)	-	(45,2)	-	(45,2)
Acquisitions de filiales (note 23)	-	-	-	-	-	-	-	-	111,5	111,5
Variations nettes des capitaux permanents (note 16 et note 23)	-	-	37,6	(211,2)	-	(173,6)	-	(173,6)	(1 070,9)	(1 244,5)
Autres	-	2,6	(2,6)	-	29,5	29,5	-	29,5	25,7	55,2
Solde au 31 décembre 2022	6 086,3	(891,3)	615,7	10 509,6	(979,6)	15 340,7	1 335,5	16 676,2	3 659,6	20 335,8
Solde au 1^{er} janvier 2021	6 712,0	(732,8)	248,4	7 092,5	(799,0)	12 521,1	1 335,5	13 856,6	3 670,7	17 527,3
Résultat net de l'exercice	-	-	-	3 401,1	-	3 401,1	-	3 401,1	265,5	3 666,6
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat :										
Pertes de change latentes nettes sur les établissements à l'étranger	-	-	-	-	(123,3)	(123,3)	-	(123,3)	(76,2)	(199,5)
Pertes sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes	-	-	-	-	(16,7)	(16,7)	-	(16,7)	-	(16,7)
Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens	-	-	-	-	63,9	63,9	-	63,9	-	63,9
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	(65,2)	(65,2)	-	(65,2)	(9,9)	(75,1)
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger reclassées en résultat net	-	-	-	-	3,1	3,1	-	3,1	3,6	6,7
(Profits) pertes de change latents nets sur les entreprises associées reclassés en résultat net	-	-	-	-	(45,6)	(45,6)	-	(45,6)	0,4	(45,2)
Profits nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	82,8	82,8	-	82,8	5,4	88,2
Quote-part des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	-	-	-	-	68,3	68,3	-	68,3	(1,3)	67,0
Autres	-	-	-	-	9,2	9,2	-	9,2	4,6	13,8
Émissions liées aux paiements fondés sur des actions	-	57,3	(56,1)	-	-	1,2	-	1,2	(3,0)	(1,8)
Achats et dotation aux amortissements liés aux paiements fondés sur des actions (note 16)	-	(132,6)	104,1	-	-	(28,5)	-	(28,5)	6,8	(21,7)
Rachats aux fins d'annulation (note 16)	(529,6)	-	-	(528,5)	-	(1 058,1)	-	(1 058,1)	-	(1 058,1)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 16)	-	-	-	(272,1)	-	(272,1)	-	(272,1)	(155,4)	(427,5)
Dividendes sur les actions privilégiées (note 16)	-	-	-	(44,5)	-	(44,5)	-	(44,5)	-	(44,5)
Acquisitions de filiales (note 23)	-	-	-	-	-	-	-	-	7,5	7,5
Déconsolidation de filiales (note 23)	-	-	-	-	-	-	-	-	(15,4)	(15,4)
Variations nettes des capitaux permanents (note 16 et note 23)	-	-	208,4	323,7	20,8	552,9	-	552,9	1 226,9	1 779,8
Solde au 31 décembre 2021	6 182,4	(808,1)	504,8	9 972,2	(801,7)	15 049,6	1 335,5	16 385,1	4 930,2	21 315,3

1) Comprendent les actions à droit de vote multiple ayant une valeur comptable de 3,8 \$ au 1^{er} janvier 2021, aux 31 décembre 2021 et 2022.

Voir les notes annexes.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

	Notes	2022 <i>(en millions de dollars américains)</i>	2021
Activités d'exploitation			
Résultat net		1 286,8	3 666,6
Dotation aux amortissements et pertes de valeur	26	683,6	930,4
Amortissement de la prime (l'escompte) sur obligations, montant net		(34,2)	65,0
Amortissement des droits à paiements fondés sur des actions		146,1	104,1
Quote-part du résultat des entreprises associées	6	(1 014,7)	(402,0)
Impôt sur le résultat différé, montant net	18	(181,6)	339,0
(Profits) pertes nets sur placements	5, 23	1 733,9	(3 445,1)
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance	23	(1 219,7)	(264,0)
Perte sur rachat d'emprunts	15	-	45,7
(Achats) ventes de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	27	(9 640,2)	2 614,4
Variation des actifs et passifs d'exploitation	27	3 820,1	2 986,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		<u>(4 419,9)</u>	<u>6 641,0</u>
Activités d'investissement			
Ventes de participations dans des entreprises associées	6	192,9	809,2
Achats de participations dans des entreprises associées	6	(363,5)	(175,4)
Achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, montant net		(418,9)	(353,9)
Ventes d'immeubles de placement, montant net		84,7	27,0
Achats de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	23	(229,9)	1 259,5
Produit tiré de la vente de filiales d'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée	23	1 109,0	85,4
Produit tiré de la vente de filiales non liées au secteur de l'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée	23	10,5	186,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		<u>384,8</u>	<u>1 838,6</u>
Activités de financement			
Emprunts – Société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance :	15		
Produit, déduction faite des frais d'émission		743,4	1 250,0
Remboursements		(0,3)	(932,9)
Remboursements nets sur la facilité de crédit de la société de portefeuille		-	(700,0)
Remboursements nets sur les autres facilités de crédit renouvelables		(35,0)	(84,3)
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance :	15		
Produit, déduction faite des frais d'émission		47,0	499,1
Remboursements		(25,3)	(593,9)
Prélèvements (remboursements) nets sur les facilités de crédit renouvelables et les emprunts à court terme		304,1	(262,0)
Paiements de capital sur obligations locatives – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance		(68,5)	(64,6)
Paiements de capital sur obligations locatives – sociétés autres que des sociétés d'assurance		(138,9)	(162,8)
Actions à droit de vote subalterne :	16		
Rachats d'actions à titre d'actions propres		(148,2)	(132,6)
Rachats aux fins d'annulation		(199,6)	(1 058,1)
Dividendes sur les actions ordinaires	16	(249,9)	(272,1)
Dividendes sur les actions privilégiées	16	(45,2)	(44,5)
Actions des filiales :			
Emissions à l'intention des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des frais d'émission	23	167,5	1 603,2
Achats de participations ne donnant pas le contrôle	23	(1 384,7)	(233,0)
Ventes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		-	174,8
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	(261,0)	(175,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(1 294,6)</u>	<u>(1 189,3)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents		<u>(5 329,7)</u>	<u>7 290,3</u>
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice		11 685,4	4 467,1
Ecarts de conversion		(236,1)	(72,0)
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	27	<u>6 119,6</u>	<u>11 685,4</u>

Voir les notes annexes.

Table des matières des notes annexes

1. Activités	50
2. Mode de présentation	50
3. Principales méthodes comptables.....	50
4. Estimations comptables et jugements cruciaux	63
5. Trésorerie et placements	64
6. Participations dans des entreprises associées	70
7. Dérivés	74
8. Passifs au titre des contrats d'assurance	76
9. Réassurance	79
10. Créances et montants à payer découlant de contrats d'assurance	80
11. Frais d'acquisition de primes différés	81
12. Goodwill et immobilisations incorporelles	82
13. Autres actifs	84
14. Dettes d'exploitation et charges à payer	85
15. Emprunts	86
16. Total des capitaux propres	88
17. Résultat par action	92
18. Impôt sur le résultat	93
19. Obligations légales	95
20. Éventualités et engagements	96
21. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite	97
22. Contrats de location	98
23. Acquisitions et dessaisissements	99
24. Gestion des risques financiers	102
25. Informations sectorielles	118
26. Charges	124
27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	125
28. Opérations entre parties liées	126
29. Filiales	128

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en dollars américains et en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Activités

Fairfax Financial Holdings Limited (la « société » ou « Fairfax ») est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, exerce essentiellement ses activités dans les secteurs de l'assurance et la réassurance de dommages et la gestion de placements connexe. La société de portefeuille est constituée en vertu d'une loi fédérale et domiciliée en Ontario, au Canada.

2. Mode de présentation

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des immeubles de placement ainsi que des actifs financiers et passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états consolidés de la situation financière de la société ne sont pas ordonnés. Les actifs que la société s'attend à réaliser et les passifs qu'elle s'attend à régler dans le cycle d'exploitation normal de la société, qui est de un an, sont considérés comme courants, y compris les soldes suivants : trésorerie, placements à court terme, créances découlant des contrats d'assurance, frais d'acquisition de primes différés, obligations au titre de dérivés et montants à payer découlant de contrats d'assurance. Les soldes suivants sont généralement considérés comme non courants : actifs d'impôt différé, goodwill et immobilisations incorporelles ainsi que passifs d'impôt différé. Tous les autres soldes sont généralement composés de parties courante et non courante.

La société de portefeuille dispose d'importantes liquidités qui ne sont généralement pas restreintes par les autorités de réglementation du secteur des assurances. Les filiales qui sont des sociétés d'assurance et de réassurance sont souvent assujetties à un grand nombre de lois et de règlements sur l'assurance et sur d'autres domaines, qui varient d'une collectivité territoriale à l'autre et qui visent à protéger les titulaires de police plutôt que les investisseurs. Ces lois et règlements peuvent limiter la capacité des sociétés d'assurance et de réassurance à verser des dividendes ou des distributions à leurs sociétés mères. Une distinction est donc faite dans l'état consolidé de la situation financière et dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la société entre la trésorerie et les placements de la société de portefeuille et des sociétés d'assurance et de réassurance, afin de fournir des informations supplémentaires sur la liquidité, le levier financier et la structure du capital de la société.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés en vue de leur publication, le 10 mars 2023, par le conseil d'administration de la société.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour la présentation de ces états financiers consolidés et les méthodes de calcul ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire, et sont indiquées ci-dessous.

Consolidation

Filiales – Les états financiers consolidés de la société comprennent les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société de portefeuille et de ses filiales. Une filiale est une entité que la société contrôle. La société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur celle-ci, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements qu'elle obtient du fait de ces liens. L'évaluation d'un contrôle repose sur la substance de la relation entre la société et l'entité, et tient compte des droits de vote existants et, le cas échéant, des droits de vote potentiels actuellement exerçables et convertibles. Les résultats d'exploitation des filiales acquises sont intégrés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est acquis (habituellement la date d'acquisition), et les résultats d'exploitation des filiales cédées sont inclus jusqu'à la date à laquelle le contrôle a pris fin. Toute différence entre la juste valeur de la contrepartie reçue et la valeur comptable de la filiale cédée est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net, et les profits (pertes) de change de cette filiale qui étaient comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans l'état consolidé du résultat net.

Les états financiers consolidés ont été établis aux 31 décembre 2022 et 2021 en s'appuyant sur les états financiers individuels des sociétés de portefeuille et des filiales à ces dates. Les méthodes comptables des filiales ont été harmonisées au besoin avec celles de la société. Les principales filiales en exploitation de la société sont indiquées à la note 29.

Participations ne donnant pas le contrôle – Après la comptabilisation initiale dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte de la quote-part du résultat global et des opérations sur capitaux propres. Les ajustements de la quote-part sont fondés sur la participation actuelle dans la filiale, compte tenu des conventions entre actionnaires et autres ententes contractuelles applicables. Les effets des transactions avec des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires lorsque les transactions ne donnent pas lieu à un changement de contrôle.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, d'après laquelle la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie peut comprendre toute trésorerie versée et la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs transférés, des passifs repris et des titres de capitaux propres émis par la société ou ses filiales. Les coûts liés à l'acquisition et directement attribuables à celle-ci sont comptabilisés, au fur et à mesure qu'ils sont engagés, dans les charges d'exploitation ou dans les autres charges, dans l'état consolidé du résultat net. À la date d'acquisition, la société comptabilise les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Pour chaque regroupement d'entreprises, la société évalue si la participation ne donnant pas le contrôle doit être comptabilisée initialement à la juste valeur ou en tant que quote-part des actifs nets identifiables de la filiale acquise. Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, l'excédent est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net.

Une participation existante dans une filiale acquise est réévaluée à la juste valeur à la date du regroupement d'entreprises, et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans les profits (pertes) nets sur placements ou à titre de profit sur la vente et la consolidation des filiales d'assurance dans l'état consolidé du résultat net.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill – Le goodwill est comptabilisé comme étant l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis lors d'un regroupement d'entreprises, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de l'acquisition. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation, en comparant la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie, et le goodwill qui lui a été attribué, avec sa valeur recouvrable, une perte de valeur du goodwill correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée dans les charges d'exploitation ou dans les autres charges, à l'état consolidé du résultat net. Le goodwill est décomptabilisé à la sortie d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle il avait été affecté.

Immobilisations incorporelles – Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les relations clients et les relations courtiers, les marques, les droits de participation de Lloyd's, les logiciels (y compris les systèmes d'entreprises) et d'autres actifs non monétaires identifiables acquis sans substance physique.

Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût ou à la juste valeur lorsqu'elles sont acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées ultérieurement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, l'amortissement étant calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative, et la valeur comptable est réévaluée lorsqu'il y a des indices de dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortissables et elles sont soumises à un test de dépréciation une fois l'an, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle dépasse sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans les charges d'exploitation ou dans les autres charges à l'état consolidé du résultat net.

Les durées d'utilité estimatives des immobilisations incorporelles de la société s'établissent comme suit :

Relations clients et relations courtiers	De 8 à 20 ans
Marques et droits de participation de Lloyd's	Indéterminée
Logiciels	De 3 à 15 ans

Les marques et les droits de participation de Lloyd's sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée en raison de leur notoriété, de leur historique et de leur usage futur attendu.

Participations dans des entreprises associées

Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et se composent des participations dans des sociétés par actions, des sociétés en commandite et des fiducies sur lesquelles la société a la capacité d'exercer une influence notable, mais pas le contrôle. Une participation dans une entreprise associée est comptabilisée initialement au coût et ajustée par la suite pour rendre compte des variations, survenant après l'acquisition, de la quote-part de l'actif net de l'entreprise associée revenant à la société. La quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global des entreprises associées revenant à la société est présentée respectivement aux postes correspondants de l'état consolidé du résultat net et de l'état consolidé du résultat global. Une participation existante dans une entreprise associée acquise est réévaluée à la juste valeur à la date à laquelle l'influence notable est obtenue et incluse dans la valeur comptable de l'entreprise associée.

La juste valeur des entreprises associées est estimée à chaque date de clôture au moyen de techniques d'évaluation qui sont conformes à celles appliquées aux autres placements de la société dans des instruments de capitaux propres. Pour un supplément d'information, se reporter à la sous-rubrique « Détermination de la juste valeur » de la rubrique « Placements » dans la présente note. S'il y a une preuve objective de l'existence d'une dépréciation, la valeur comptable de l'entreprise associée est ramenée à sa valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'entreprise associée et la valeur d'utilité. La perte de valeur latente est comptabilisée dans la quote-part du résultat net des entreprises associées, dans l'état consolidé du résultat net. Une perte de valeur est reprise dans les périodes ultérieures si les circonstances qui ont mené à la dépréciation n'existent plus. La reprise se limite au montant nécessaire pour ramener la valeur comptable à celle qui aurait été obtenue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les périodes antérieures.

Lors de la perte d'une influence notable, toute participation conservée qui a été classée comme un actif financier est réévaluée à la juste valeur, et tous les montants auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état consolidé du résultat net, sauf ceux liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, lesquels sont reclassés dans les résultats non distribués. Les profits ou les pertes sur la perte d'influence notable ou sur la cession d'une entreprise associée sont comptabilisés dans les profits (pertes) nets sur placements, à l'état consolidé du résultat net.

Participations dans des coentreprises

Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (décrite dans les paragraphes précédents) et se composent des participations dans des sociétés par actions et des sociétés en commandite sur lesquelles la société exerce, avec un ou plusieurs tiers, un contrôle conjoint convenu par contrat. Le contrôle conjoint exige, de la part de toutes les parties partageant le contrôle, un consentement unanime dans la prise de décisions concernant les activités pertinentes de la coentreprise. Lorsqu'une filiale qui constitue une entreprise intervient dans une coentreprise, tout profit ou perte sur la décomptabilisation de la filiale, y compris le reclassement de montants applicables en cumul des autres éléments du résultat global et la réévaluation de la juste valeur d'un intérêt dans la filiale, est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net. Lors de la perte d'un contrôle conjoint, toute participation conservée qui a été classée comme un actif financier est réévaluée à la juste valeur, et tous les montants auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état consolidé du résultat net, sauf ceux liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, lesquels sont reclassés dans les résultats non distribués. Les profits ou les pertes sur la perte d'un contrôle conjoint ou sur la cession d'une coentreprise sont comptabilisés dans les profits (pertes) nets sur placements, à l'état consolidé du résultat net. Dans les présents états financiers consolidés, les participations dans des coentreprises et les activités connexes sont présentées dans les participations dans des entreprises associées.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Le tableau consolidé des flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte, où les flux de trésorerie sont classés selon qu'ils relèvent des activités d'exploitation, d'investissement ou de financement.

Trésorerie et équivalents – La trésorerie et les équivalents sont constitués de l'encaisse, des dépôts bancaires à vue et d'autres placements à court terme très liquides de la société de portefeuille, des filiales ainsi que de Fairfax India, dont l'échéance est d'au plus trois mois à l'achat. Ils ne comprennent pas la trésorerie et les placements à court terme très liquides qui sont soumis à restrictions.

Placements

Les placements comprennent la trésorerie et les équivalents, les placements à court terme, les obligations, les instruments de capitaux propres, les participations dans des entreprises associées, les actifs dérivés, les autres actifs investis (essentiellement des immeubles de placement) et les obligations au titre de dérivés. La direction détermine le classement approprié des placements à la date de leur acquisition.

Classement – Les placements à court terme, les obligations, les actions privilégiées, les actions ordinaires et les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La société gère ces placements sur la base de la juste valeur, en utilisant les informations en juste valeur pour évaluer le rendement des placements et pour prendre la décision d'y investir. La société a choisi de ne pas désigner irrévocablement ses actions ordinaires ou ses actions privilégiées comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La société classe ses placements à court terme et ses obligations selon le modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Bien que les flux de trésorerie contractuels de certains placements à court terme et obligations de la société correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, ces placements ne sont détenus ni dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni dans le but à la fois d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre. La perception de flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte du modèle économique de la société visant à maximiser le rendement des placements sur la base de la juste valeur.

Comptabilisation et évaluation – La société comptabilise les achats et les ventes de placements à la date de transaction, soit la date à laquelle la société s’engage à acheter ou à vendre le placement en question. Les transactions non réglées sont inscrites à l’état consolidé de la situation financière dans les autres actifs ou dans les dettes d’exploitation et charges à payer. Les placements classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur, les coûts de transaction étant comptabilisés dans les charges de placement (composante des intérêts et dividendes) à l’état consolidé du résultat net.

Après la comptabilisation initiale, les placements classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant présentées à l’état consolidé du résultat net en tant que produits qui sont composés des intérêts et dividendes ainsi que des profits (pertes) nets sur placements. Les intérêts et dividendes représentent les produits d’intérêts sur les placements à court terme et les obligations, calculés selon la méthode du taux d’intérêt effectif, ainsi que les dividendes reçus sur les placements en actions ordinaires et en actions privilégiées, déduction faite des charges de placement. Toutes les autres variations de la juste valeur sont présentées dans les profits (pertes) nets sur placements à l’état consolidé du résultat net. En ce qui concerne les placements à court terme et les obligations, la somme des produits d’intérêts et des profits (pertes) nets sur placements correspond à la variation totale de leur juste valeur pour la période de présentation de l’information financière.

En ce qui concerne les placements classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la société ventile les profits (pertes) nets sur placements entre les composantes réalisées et latentes, comme il est indiqué à la note 5. Lorsqu’un instrument financier demeure détenu par la société à la fin de la période de présentation de l’information financière, les variations de la juste valeur de cet instrument au cours de cette période, sauf les variations comptabilisées au titre des intérêts et dividendes, sont présentées au poste de la variation nette des profits (pertes) latents. Lors d’une cession ou par suite d’un changement de méthode de comptabilisation de l’instrument financier en question, le profit (perte) net depuis la création de l’instrument, sauf les variations comptabilisées au titre des intérêts et dividendes, est présenté au poste des profits (pertes) réalisés nets. Le profit (perte) net latent cumulé sur cet instrument financier, qui avait été comptabilisé pour les périodes antérieures, fait l’objet d’une reprise dans la variation nette des profits (pertes) latents. La somme du profit net (de la perte nette) à ce jour depuis la création et du montant repris cumulé au titre des profits (pertes) latents nets est égale au profit (à la perte) net sur placements au titre de cet instrument financier pour la période considérée et est présentée à l’état consolidé du résultat net.

Les intérêts et les dividendes ainsi que les profits (pertes) nets sur placements sont comptabilisés à titre d’activités d’exploitation dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Décomptabilisation – Un placement est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement sont arrivés à expiration ou ont été cédés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété.

Placements à court terme – Titres de créance très liquides qui viennent à échéance entre 3 et 12 mois après la date de l’achat et qui sont classés à titre de placements à court terme.

Obligations – Les titres de créance qui viennent à échéance plus de 12 mois après la date de l’achat ou les titres de créance illiquides qui viennent à échéance au plus 12 mois après la date de l’achat sont classés à titre d’obligations.

Dérivés – Les dérivés peuvent comprendre les swaps de taux d’intérêt, les swaps sur défaillance, les swaps de devises et les swaps sur rendement total, les contrats à terme, les contrats à livrer, les bons de souscription, les dérivés liés à l’indice des prix à la consommation (liés à l’IPC) ainsi que les options, la valeur desquels découle principalement des variations des taux d’intérêt, des cours de change, des notations de crédit, des prix des marchandises, des indices d’inflation ou des instruments de capitaux propres. Un contrat dérivé peut être négocié en bourse ou sur un marché hors cote. Les dérivés négociés en bourse sont standardisés; il peut s’agir de contrats à terme ainsi que de certains bons de souscription et options. Les dérivés hors cote sont négociés individuellement par les parties en cause; il peut s’agir de contrats à livrer, de dérivés liés à l’IPC et de swaps sur rendement total de la société.

La société utilise des dérivés principalement aux fins de placement et pour atténuer les risques financiers découlant des titres qu’elle détient et des montants de réassurance à recouvrer; elle surveille également l’efficacité des dérivés relativement à l’atteinte de ses objectifs de gestion des risques, lorsqu’il y a lieu.

La juste valeur des dérivés en situation de profit est présentée, à l’état consolidé de la situation financière, au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » et au poste « Dérivés et autres actifs investis » sous la rubrique « Placements de portefeuille ». La juste valeur des dérivés en situation de perte est présentée au poste « Obligations au titre de dérivés », à l’état consolidé de la situation financière. La prime initiale versée pour un contrat dérivé, s’il en est, est comptabilisée comme un actif dérivé et ajustée par la suite en fonction des variations de la juste valeur du contrat à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées au poste « Profits (pertes) nets sur placements », à l’état consolidé du résultat net.

La trésorerie reçue de contreparties à titre de garantie pour des contrats dérivés est comptabilisée dans la trésorerie et les placements de la société de portefeuille ou dans la trésorerie et les placements à court terme des filiales, et un passif du même montant est comptabilisé dans les dettes d’exploitation et charges à payer dans l’état consolidé de la situation financière. Les titres donnés en garantie à des contreparties ne sont pas inscrits en tant qu’actifs.

La trésorerie et les titres donnés en garantie à des contreparties pour des contrats dérivés sont toujours inscrits en tant qu’actif au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille », à l’état consolidé de la situation financière, ou en tant qu’actifs donnés en garantie d’obligations au titre de dérivés, sous la rubrique « Placements de portefeuille ». La partie de la garantie liée aux variations de la juste valeur des contrats dérivés peut être redonnée en garantie par les contreparties détenant la garantie.

Détermination de la juste valeur – La juste valeur de la quasi-totalité des instruments financiers de la société est évaluée selon une approche marché ou selon une approche bénéfices. Il peut être nécessaire de poser des jugements importants pour interpréter les données du marché servant à établir la juste valeur estimée. Par conséquent, les valeurs réelles réalisées dans le cadre de transactions de marché futures pourraient différer des estimations présentées dans les présents états financiers consolidés. Le recours à des hypothèses de marché ou à des méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir une grande incidence sur la juste valeur estimée. Les justes valeurs des instruments financiers se fondent sur les cours acheteur pour les actifs financiers et les cours vendeur pour les passifs financiers. La société classe ses évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux, conformément aux IFRS, laquelle est décrite ci-dessous :

Niveau 1 – Les données d'entrée sont des cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments identiques. La juste valeur de la majorité des actions ordinaires de la société, des options d'achats d'actions et de certains bons de souscription est fondée sur des cours sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données d'entrée sont des données observables directement ou indirectement (autres que les données d'entrée de niveau 1), comme les cours sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires, les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires, et les données d'entrée autres que les cours du marché, qui sont des données de marché observables. La juste valeur de la vaste majorité des placements de la société dans des obligations est établie d'après les informations fournies par des fournisseurs indépendants de services d'évaluation des prix, tandis que celle d'une grande partie du reste ainsi que des contrats dérivés (notamment des swaps sur rendement total, des contrats à terme sur obligations du Trésor américain et certains bons de souscription) est établie essentiellement à l'aide de cours fournis par des tiers courtiers ou contrepartistes, préparés à partir de données de niveau 2. Lorsque ces cours sont utilisés, un cours est habituellement fourni par une maison de courtage de valeurs qui possède des compétences spécialisées dans l'instrument visé. Les actions privilégiées sont évaluées à la fois par des fournisseurs indépendants de services d'évaluation des prix et au moyen de modèles d'évaluation interne qui reposent directement ou indirectement sur des données de marché observables.

La juste valeur des placements dans certaines sociétés en commandite classés comme des actions ordinaires, à l'état consolidé de la situation financière, repose sur la valeur de l'actif net fournie par le commandité, ajustée pour tenir compte de la liquidité, au besoin. Elle est classée dans le niveau 2 lorsque les placements peuvent être liquidés ou rachetés dans un délai d'au plus trois mois après remise d'un avis au commandité. Tous les autres placements dans des sociétés en commandite sont classés dans le niveau 3.

Niveau 3 – Les données d'entrée sont des données non observables que la direction utilise pour élaborer des hypothèses pour lesquelles des données de marché sont limitées ou non disponibles à la date d'évaluation. Dans certains cas, notamment celui des actions privilégiées de sociétés à capital fermé, la direction utilise certaines transactions de marché récentes qui sont corroborées par des modèles d'actualisation des flux de trésorerie reconnus dans le secteur qui intègrent une ou plusieurs données non observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont considérés comme ayant été effectués à l'ouverture de l'exercice au cours duquel le transfert a été établi.

Les méthodes d'évaluation utilisées par les fournisseurs indépendants de services d'évaluation des prix et les tiers courtiers ou contrepartistes comprennent l'utilisation de cours pour des instruments similaires lorsqu'il existe des cours observables, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'établissement des prix des options et d'autres méthodes d'évaluation généralement utilisées par les intervenants sur le marché. La société évalue la vraisemblance des prix obtenus de tiers en comparant les justes valeurs établies au moyen des prix de transactions récentes pour des actifs similaires, lorsque ces transactions sont disponibles, avec celles déterminées à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie reconnus dans le secteur (qui intègrent des estimations relatives au montant et à l'échelonnement des flux de trésorerie futurs ainsi que des données d'entrée observables, comme les écarts de crédit et les taux d'actualisation) et avec celles obtenues au moyen des modèles d'évaluation du prix des options (qui intègrent des données d'entrée observables telles que le cours, la volatilité, le rendement de dividende du titre sous-jacent et le taux d'intérêt sans risque).

L'évaluation du portefeuille de placements de la société est faite par du personnel spécialisé. Les instruments financiers dont le prix est établi à l'interne font l'objet d'une évaluation détaillée, alors que ceux dont le prix est fixé par des fournisseurs indépendants de services d'évaluation des prix et des tiers courtiers ou contrepartistes sont évalués par la société afin d'en vérifier le caractère vraisemblable. Le chef de la direction financière de la société supervise la fonction d'évaluation et procède à un examen périodique des procédés et des résultats de l'évaluation, notamment chaque trimestre. Les questions importantes au titre de l'évaluation, en particulier celles qui exigent un jugement exhaustif, sont communiquées au comité d'audit de la société.

Écarts de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation – Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, à savoir la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et la monnaie de présentation du groupe consolidé.

Transactions libellées en monnaies étrangères – Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et de ses filiales aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion, aux cours de change de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Les éléments non monétaires comptabilisés au coût sont convertis au cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie.

Conversion des filiales à l'étranger – La monnaie fonctionnelle de certaines filiales de la société (principalement au Canada, en Europe, en Inde et dans d'autres régions de l'Asie) diffère de la monnaie de présentation du groupe consolidé, qui est le dollar américain. Les actifs et les passifs de ces filiales à l'étranger (y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de leur acquisition, le cas échéant) sont convertis, dans le cadre de la consolidation, aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts latents nets résultant de la conversion sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans l'état consolidé du résultat net lors de la perte du contrôle sur une filiale à l'étranger.

Couverture

Dès le commencement d'une opération de couverture, la société consigne le lien économique qui existe entre les éléments couverts et les instruments de couverture, ainsi que son objectif en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture.

Couverture d'un investissement net – La société a désigné le capital de ses emprunts libellés en dollars canadiens comme couverture de son investissement net dans ses filiales canadiennes dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, et elle a désigné le capital de ses emprunts libellés en euros comme couverture de son investissement net dans ses établissements européens qui ont l'euro comme monnaie fonctionnelle. Les profits ou pertes latents liés à la partie efficace de la couverture sont initialement comptabilisés en autres éléments du résultat global et reclassés, du cumul des autres éléments du résultat global vers l'état consolidé du résultat net, lorsqu'une participation dans une filiale à l'étranger ou dans une entreprise associée couverte est cédée. Les profits et les pertes rattachés à la partie inefficace de la couverture sont comptabilisés dans les profits (pertes) nets sur placements, dans l'état consolidé du résultat net.

Résultat global

Le résultat global comprend le résultat net et les autres éléments du résultat global. Il englobe l'ensemble des variations du total des capitaux propres survenues pour la période de présentation de l'information financière à l'exclusion de celles qui résultent des apports des propriétaires et des distributions à ces derniers. Les écarts de conversion latents découlant des filiales et des entreprises associées et la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments de couverture des investissements nets dans des filiales à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient reclassés à l'état consolidé du résultat net lorsqu'une participation dans une filiale à l'étranger ou dans une entreprise associée est cédée. Les écarts actuariels et les variations des montants de limitation de l'actif afférents aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sans reclassement en résultat net. À la suite de la liquidation du régime à prestations définies ou de la cession de l'entreprise associée ou de la filiale connexe, ces montants sont reclassés directement dans les résultats non distribués. Le cumul des autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) figure à l'état consolidé de la situation financière comme composante des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Contrat d'assurance de dommages

Les contrats d'assurance sont des contrats comportant un risque d'assurance significatif au moment de la passation du contrat. Il y a un risque d'assurance lorsque la société convient d'indemniser un titulaire de police si un événement futur incertain défini a un effet défavorable pour le titulaire de la police. Le risque d'assurance s'entend de la possibilité d'avoir à payer (y compris la variabilité du moment du paiement) un montant significativement plus élevé si l'événement assuré survient que s'il ne survient pas. Les contrats qui ne répondent pas à la définition de contrat d'assurance énoncée dans les IFRS sont classés comme contrats d'investissement, contrats dérivés ou contrats de service, selon le cas.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – Les primes émises sont différées à titre de primes non acquises et comptabilisées à titre de primes acquises, déduction faite des primes cédées, sur la durée de couverture des polices sous-jacentes conformément au niveau de protection fourni. Certaines primes de réassurance sont estimées contrat par contrat, en fonction des profils et des résultats techniques des sociétés cédantes, pour lesquelles les rapports n'ont pas à être fournis avant la date de clôture. Le coût de réassurance achetée par la société (primes cédées) est compris dans les montants à recouvrer des réassureurs et amorti sur la durée du contrat en proportion du montant de garantie fourni. Les primes non acquises représentent la portion des primes émises se rapportant aux périodes de couverture d'assurance et de réassurance postérieures à la date de clôture. Les pertes de valeur des primes d'assurance à recevoir sont comprises dans les charges d'exploitation, dans l'état consolidé du résultat net.

Frais d'acquisition de primes différés – Certains frais d'acquisition de contrats d'assurance, notamment les commissions des courtiers et les taxes sur les primes, sont différés et passés en charges à mesure que les primes connexes sont acquises. Le montant des frais d'acquisition de primes différés est limité à leur valeur de réalisation estimative, en fonction des primes non acquises connexes, et tient compte des sinistres et frais de règlement de sinistres prévus ainsi que du montant estimatif des coûts restants de gestion du contrat, qui est établi selon les résultats passés. La recouvrabilité ultime des frais d'acquisition de primes différés est déterminée sans égard aux produits de placement. Les commissions des courtiers sont incluses dans le montant net des commissions figurant à l'état consolidé du résultat net. Les taxes sur les primes et les pertes de valeur sur frais d'acquisition de primes différés sont comprises dans les charges d'exploitation, dans l'état consolidé du résultat net.

Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres – Selon les lois et règlements sur l'assurance ainsi que les méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada, la société est tenue de constituer des provisions pour le paiement des sinistres et des frais de règlement de sinistres découlant de ses produits d'assurance et de réassurance de dommages et de ses activités de liquidation de sinistres. Ces provisions sont fondées sur des hypothèses qui représentent les estimations les plus probables des résultats possibles de l'évaluation du coût définitif attendu pour régler les sinistres non payés survenus au plus tard à la date de clôture. La société constitue ses provisions par gamme de produits, en fonction du type et de l'étendue de la couverture, et selon l'année de survenance. Les provisions pour sinistres se classent dans deux catégories : les provisions pour sinistres déclarés (provisions calculées dossier par dossier) et les provisions pour sinistres subis et non déclarés (« SSND »). Ces provisions incluent des montants relativement aux frais de règlement de sinistres, notamment les frais juridiques et autres frais prévus pour finaliser le règlement des sinistres. Les sinistres et les frais de règlement de sinistres, montant brut, sont passés en charges dans les sinistres, à l'état consolidé du résultat net.

Les provisions de la société pour sinistres déclarés et frais de règlement de sinistres sont fondées sur des estimations des paiements futurs à effectuer pour régler les sinistres déclarés d'assurance et de réassurance de dommages et les sinistres provenant de ses activités de liquidation de sinistres. Les estimations des provisions calculées dossier par dossier sont fondées sur les faits disponibles au moment où les provisions sont constituées et, dans le cas de la réassurance, sur les rapports et les estimations des provisions individuelles calculées dossier par dossier reçus des sociétés cédantes. La société constitue ces provisions sans actualisation afin de comptabiliser les coûts estimatifs à engager pour assurer le règlement définitif des sinistres non réglés, compte tenu de l'inflation ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur le montant des provisions nécessaires, dont certains sont subjectifs et certains sont tributaires d'événements futurs. Pour déterminer le montant des provisions, la société tient compte des tendances et du profil historiques des règlements de sinistres, des niveaux en cours de sinistres non payés et des types de couvertures. En outre, les décisions des tribunaux, la conjoncture économique et l'attitude du public peuvent influencer sur le montant définitif du règlement et, par conséquent, sur l'estimation des provisions par la société. Entre la date de déclaration et la date de règlement d'un sinistre, les circonstances peuvent changer, ce qui pourrait donner lieu à des modifications des provisions constituées. Des éléments tels que les modifications apportées aux lois et aux interprétations de la jurisprudence pertinente, le résultat de procès, l'évolution des frais médicaux, ainsi que l'évolution du prix des matières et des taux de main-d'œuvre pour la réparation des voitures et des immeubles peuvent avoir une incidence significative sur les coûts de règlement définitifs. Par conséquent, la société examine et réévalue régulièrement les provisions calculées dossier par dossier. Tout ajustement consécutif est comptabilisé, dans l'état consolidé du résultat net de la période considérée, au poste « Sinistres, montant brut » ou au poste « Sinistres cédés aux réassureurs », selon le cas. Les montants définitifs payés pour les sinistres et les frais de règlement de sinistres peuvent différer significativement des montants des provisions initialement ou actuellement constituées.

La société constitue également des provisions pour les SSND sans actualisation afin de comptabiliser le coût estimatif des sinistres pour des événements qui sont déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés en vue d'un règlement définitif. La société s'appuie sur des renseignements historiques et des modèles statistiques basés sur la gamme de produits ainsi que sur le type et l'ampleur de la couverture, de même que sur les tendances, la gravité et la fréquence des sinistres déclarés, l'inflation, les variations de l'exposition et d'autres facteurs pour estimer ses provisions pour SSND. La société révisé ses estimations à mesure que des renseignements supplémentaires deviennent disponibles et que les sinistres sont réglés et déclarés.

Techniques d'estimation – Les provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres et les provisions pour primes non acquises sont déterminées sur la base de la sinistralité antérieure, de la connaissance des événements, des modalités des polices pertinentes et de l'interprétation des circonstances. L'expérience acquise dans des dossiers similaires et les tendances historiques en matière de règlement des sinistres sont particulièrement pertinentes. L'approche comprend également la prise en compte de l'évolution des tendances en matière de règlement des sinistres, l'importance potentielle à long terme des événements d'envergure, le niveau des sinistres non payés, les changements législatifs, les décisions judiciaires et la conjoncture économique et politique.

Lorsque cela est possible, la société applique plusieurs méthodes de projection actuarielle généralement reconnues pour estimer les provisions requises, car cette façon de faire approfondit la compréhension des tendances inhérentes aux données projetées. Ces méthodes reposent sur les éléments suivants : l'évolution des sinistres réglés antérieurement, au titre de laquelle les paiements à ce jour sont extrapolés pour chaque exercice antérieur; les estimations fondées sur une projection du nombre de sinistres et du coût moyen; l'évolution des sinistres déclarés, au titre de laquelle les sinistres déclarés à ce jour pour chaque année sont extrapolés en fonction de l'évolution observée pour les exercices antérieurs; les ratios sinistres-primes attendus. En outre, la société a recours à d'autres techniques, comme les méthodes globales d'étalonnage pour les catégories spécialisées d'affaires. Pour sélectionner la meilleure estimation, la société prend en compte l'adéquation des méthodes aux circonstances particulières du secteur d'affaires, de la sinistralité et de l'année de souscription.

Les sinistres d'envergure qui influent sur chaque secteur d'affaires important sont généralement évalués séparément, et sont soit évalués à la valeur nominale des estimations des experts en sinistres, soit projetés séparément pour permettre l'évolution future des sinistres d'envergure.

Les provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres sont calculées compte non tenu de tout recouvrement de réassurance. Une estimation distincte est effectuée pour les montants qui seront recouvrables auprès des réassureurs sur la base du montant brut des provisions, après examen de la recouvrabilité.

Les provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres sont soumises à un examen par les actuaires des filiales au niveau des filiales, et au niveau de la société dans son ensemble par l'actuaire en chef. En outre, en ce qui concerne les catégories majeures pour lesquelles les risques et incertitudes inhérents aux provisions sont les plus importants, des examens détaillés ad hoc sont effectués par des actuaires internes et externes qui sont en mesure de mettre à contribution leur expertise spécialisée et leurs grandes connaissances des tendances sectorielles actuelles en matière d'évolution des sinistres. Les résultats de ces examens sont pris en compte pour établir les niveaux appropriés de provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres et les risques en cours.

Contrats d'assurance vie

La société, par l'intermédiaire d'Eurolife (qui a été consolidée le 14 juillet 2021, comme il est indiqué à la note 23), souscrit des produits individuels ou collectifs d'assurance vie, d'assurance invalidité, d'assurance contre les accidents, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves, en plus d'offrir des produits de placement liés à l'assurance et aux rentes viagères. Les primes liées à la plupart des contrats d'assurance vie sont généralement comptabilisées dans les produits des activités ordinaires lorsqu'elles sont exigibles. La provision pour indemnités d'assurance est calculée conformément aux exigences réglementaires de la région et aux IFRS selon des principes actuariels correspondant à ceux qui sont appliqués là où les polices d'assurance vie sont souscrites. La provision pour indemnités d'assurance est déterminée en fonction de l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus des sinistres et des primes, à partir d'hypothèses portant notamment sur la mortalité, la morbidité, les taux de déchéance, les taux d'actualisation, le rendement des placements, l'inflation et les frais futurs. Ces hypothèses peuvent varier selon le type de contrat et elles reflètent les résultats techniques actuels et futurs prévus, et sont fondées sur les meilleures estimations pour régler les sinistres en cours, les indemnités et frais futurs estimatifs sur les contrats d'assurance en vigueur. Certains contrats d'assurance émis par Eurolife transfèrent, au titulaire de police, le risque de marché lié au rendement du placement sous-jacent qui soutient le paiement des prestations (« liés à des unités »). Pour ces contrats ou ces fonds liés à des unités, la société évalue les placements sous-jacents à la juste valeur et les présente au poste « Autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière. Un passif correspondant est présenté au poste « Montants à payer au titre de contrats d'assurance » dans l'état consolidé de la situation financière. Une variation de la juste valeur des placements dans des fonds liés à des unités entraîne une variation correspondante des passifs connexes, les deux variations étant comptabilisées ensemble dans l'état consolidé du résultat net de sorte qu'il n'y a aucune incidence sur les produits des activités ordinaires, les charges ou le résultat net.

Réassurance

La réassurance ne libère pas l'assureur initial de son obligation. Elle est comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière d'après les montants bruts afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit lié à la réassurance et les obligations de l'assureur envers ses titulaires de police. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les soldes à recevoir des réassureurs pour les sinistres et les frais de règlement de sinistres payés et non payés ainsi que pour les primes non acquises cédées. Les montants à recouvrer des réassureurs sont estimés de la même manière que le passif au titre du sinistre associé à la police réassurée. La réassurance est comptabilisée pour un montant brut dans l'état consolidé de la situation financière, à moins qu'il n'existe un droit juridique d'opérer compensation avec un passif envers le même réassureur.

Les primes et sinistres cédés sont comptabilisés respectivement aux postes « Primes cédées aux réassureurs » et « Sinistres cédés aux réassureurs », dans l'état consolidé du résultat net, et au poste « Montants à recouvrer des réassureurs », dans l'état consolidé de la situation financière. Les produits de commissions tirés des primes cédées aux réassureurs sont inclus dans le montant net des commissions, à l'état consolidé du résultat net. Les primes non acquises sont présentées dans l'état consolidé de la situation financière avant réduction pour tenir compte des primes cédées aux réassureurs. La part des réassureurs au titre des primes non acquises est incluse dans les montants à recouvrer des réassureurs, dans l'état consolidé de la situation financière, avec les estimations de la quote-part revenant aux réassureurs de la provision pour sinistres déterminée de la même manière que pour les passifs connexes au titre des sinistres.

Dépréciation – Les actifs au titre des cessions en réassurance sont évalués régulièrement afin de cerner les événements qui pourraient donner lieu à une dépréciation. Les événements déclencheurs peuvent comprendre les différends juridiques avec des tiers, les variations du capital ou d'autres mesures financières pouvant avoir une incidence sur la solvabilité d'une contrepartie, ainsi que les résultats passés en matière de recouvrement auprès de réassureurs particuliers. S'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif au titre de cessions en réassurance, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable en comptabilisant une dotation à la provision pour soldes de réassurance irrécouvrables dans l'état consolidé du résultat net.

Transfert du risque – Les contrats de réassurance sont évalués pour valider que le risque d'assurance est transféré au réassureur par la société cédante ou la société ayant accepté le risque. Les contrats qui ne transfèrent pas le risque d'assurance sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité en dépôt. Selon cette méthode, un actif ou un passif de dépôt est comptabilisé au titre de la contrepartie versée ou reçue, diminuée de toute prime ou commission expressément identifiée comme étant conservée par la société cédante.

Primes – Les primes à payer au titre de la réassurance cédée sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière dans la période au cours de laquelle le contrat de réassurance est conclu et comprennent des estimations pour les contrats en vigueur qui n'ont pas encore été finalisés. Les primes cédées sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net sur la période de validité du contrat de réassurance.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période se compose de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf lorsqu'il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres. En pareil cas, l'impôt sur le résultat est également comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, sauf pour les dividendes pour lesquels l'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat net, en autres éléments du résultat global selon le poste où ont été comptabilisées les transactions ayant généré le bénéfice distribuable.

L'impôt exigible est calculé sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la fin de la période de présentation de l'information financière dans les pays où les filiales et entreprises associées de la société exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable.

L'impôt différé est calculé d'après la méthode du passif fiscal, selon laquelle des actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers et leur base fiscale respective, et ce, par application des taux d'impôt quasi adoptés courants. À l'exception de la comptabilisation initiale de l'impôt différé découlant de regroupements d'entreprises, les variations de l'impôt différé associé à des composantes des autres éléments du résultat global sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, alors que les autres variations de l'impôt différé sont comprises dans la charge d'impôt, dans l'état consolidé du résultat net.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable auquel les différences temporaires peuvent être imputées sera disponible. Les reports en avant de pertes fiscales non utilisées ou de crédits d'impôt non utilisés sont assujettis à l'impôt et comptabilisés à titre d'actifs d'impôt différé lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable auquel ces pertes ou crédits d'impôt peuvent être imputés sera disponible.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé à l'égard des résultats non distribués des filiales, lorsque la société a déterminé que ces montants ne seront probablement pas rapatriés dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé sont compensés lorsque l'impôt est prélevé par la même administration fiscale et qu'il existe un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont représentés par des biens immobiliers détenus par la société pour générer une plus-value du capital ou des produits locatifs, ou les deux, et ils sont initialement comptabilisés au coût, y compris les coûts de transaction, et, ultérieurement, à la juste valeur. Dans l'état consolidé de la situation financière, les immeubles de placement sont inclus dans les placements de portefeuille détenus par les sociétés d'assurance et de réassurance ainsi que dans les autres actifs détenus par les sociétés autres que des sociétés d'assurance. Dans l'état consolidé du résultat net, les sociétés d'assurance et de réassurance comptabilisent les produits locatifs tirés des immeubles de placement et les frais directs au poste des intérêts et dividendes, et les variations de la juste valeur, au poste des profits (pertes) nets sur placements; les sociétés autres que des sociétés d'assurance comptabilisent les produits locatifs tirés des immeubles de placement et les variations de la juste valeur dans les autres produits des activités ordinaires et les frais directs, dans les autres charges.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les immobilisations corporelles, les actifs au titre du droit d'utilisation liés à des contrats de location, les actifs liés à des produits d'assurance liés à des unités, les stocks, les créances sur ventes et les créances sur contrats de location-financement des sociétés autres que des sociétés d'assurance, les charges payées d'avance, les intérêts et dividendes courus, l'impôt sur le résultat remboursable, les créances liées aux titres vendus, les actifs au titre des régimes de retraite, les sinistres payés d'avance et d'autres créances diverses. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur moins une provision pour tenir compte des pertes de crédit attendues pour la durée de vie et, ultérieurement, au coût amorti.

Immobilisations corporelles – Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. La société soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le coût des immobilisations corporelles est amorti selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de l'actif. Dans l'état consolidé du résultat net, la dotation aux amortissements est comptabilisée en charges d'exploitation, par les sociétés d'assurance et de réassurance, et dans les autres charges, par les sociétés autres que des sociétés d'assurance.

Autres produits

Les autres produits des activités ordinaires comprennent essentiellement les produits des activités ordinaires des sociétés autres que des sociétés d'assurance. Les produits des activités ordinaires tirés des ventes des restaurants et commerces de détail sont comptabilisés lorsque la société fournit les marchandises au client et qu'elle reçoit le paiement. Les produits des activités ordinaires tirés de la vente d'autres marchandises sont généralement comptabilisés lorsqu'ils sont expédiés au client, et le paiement est reçu avant l'expédition. L'obligation de prestation liée à l'expédition et à la manutention est constatée à titre de passif sur contrat et comptabilisée dans les produits des activités ordinaires une fois que les services ont été fournis. Les produits des activités ordinaires

tirés de services de voyage, d'hébergement et d'autres services qui ne sont pas de l'assurance sont comptabilisés progressivement selon la mesure dans laquelle les obligations de prestation connexes sont remplies. En ce qui concerne les services de voyage et d'hébergement, le paiement est généralement reçu au moment de la réservation initiale; pour les autres services, il est reçu par versements échelonnés. Les créances inconditionnelles au moment où l'obligation de prestation est remplie sont comptabilisées à titre de créances sur ventes au poste « Autres actifs » à l'état consolidé de la situation financière. Les paiements anticipés effectués par le client sont comptabilisés à titre de produits différés, au poste « Dettes d'exploitation et charges à payer » à l'état consolidé de la situation financière, et ne sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires qu'une fois que les marchandises ont été livrées ou que les services ont été fournis. Certains contrats comprennent des prestations multiples qui sont comptabilisées comme des obligations de prestations distinctes, et le prix de transaction est réparti entre les obligations de prestation en proportion des prix de vente spécifiques.

Autres charges

Les autres charges sont composées essentiellement du coût des stocks vendus ou des services fournis ainsi que des charges d'exploitation des sociétés autres que des sociétés d'assurance.

Dettes d'exploitation et charges à payer

Les dettes d'exploitation et charges à payer comprennent essentiellement les obligations locatives, les dettes fournisseurs de sociétés autres que des sociétés d'assurance, les montants à payer au titre des salaires et avantages du personnel, les produits différés des sociétés autres que des sociétés d'assurance, les passifs au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, les retenues et impôt et taxes à payer, l'impôt sur le résultat à payer et les autres charges administratives. Les dettes d'exploitation et charges à payer sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, ultérieurement, au coût amorti.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction marginaux et directement attribuables et ultérieurement, au coût amorti. La charge d'intérêts sur les emprunts est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts sont décomptabilisés lorsqu'ils sont éteints, tout profit ou perte sur extinction ou modification étant comptabilisé dans la charge d'intérêts, à l'état consolidé du résultat net.

Capitaux propres

Les actions ordinaires émises par la société sont classées dans les capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'autres actifs financiers au détenteur des actions. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission ou au rachat d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres, déduction faite de l'impôt.

Les actions propres sont des instruments de capitaux propres qui ont été rachetés par la société et n'ont pas été annulés. Elles sont déduites des capitaux propres à l'état consolidé de la situation financière, peu importe l'objectif de l'achat. La société acquiert ses propres actions à droit de vote subalterne sur le marché libre pour les utiliser dans le cadre de ses régimes de paiements fondés sur des actions. Aucun profit ni perte n'est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres. La contrepartie versée ou reçue est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les dividendes et autres distributions en faveur des détenteurs d'instruments de capitaux propres de la société sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Paiements fondés sur des actions

La société a des régimes d'achat d'actions temporairement incessibles ou l'équivalent destinés aux dirigeants de la société de portefeuille et de ses filiales, assortis de périodes d'acquisition des droits pouvant atteindre 15 ans à partir de la date d'attribution. La juste valeur des attributions d'actions temporairement incessibles est amortie sur la période d'acquisition des droits connexes, l'amortissement étant comptabilisé en tant que charge de rémunération, avec une augmentation correspondante de la réserve de capitaux propres destinée aux paiements fondés sur des actions. À chaque date de clôture, la société révisé son estimation du nombre d'attributions d'actions temporairement incessibles dont les droits sont censés être acquis.

Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Fairfax

Résultat net par action – Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax, après déduction des dividendes déclarés sur actions privilégiées et de l'excédent sur la valeur déclarée des actions privilégiées achetées aux fins d'annulation, par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple émises et en circulation pendant la période, à l'exclusion des actions à droit de vote subalterne achetées par la société et détenues à titre d'actions propres.

Résultat net dilué par action – Le résultat net dilué par action est calculé de la même manière que le résultat net de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation pendant la période est ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution, le cas échéant, des paiements fondés sur des actions.

Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Les filiales de la société ont un certain nombre d'ententes au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres pays aux termes desquelles des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont fournis aux membres du personnel retraités et aux membres du personnel actuels. La société de portefeuille n'a pas de telles ententes ni de tels régimes. Les ententes de retraite des filiales comprennent des régimes de retraite à prestations définies prévus par la loi ainsi que des régimes complémentaires fournissant des prestations de retraite dépassant les seuils prévus par la loi. Ces régimes sont une combinaison de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Les actifs de ces régimes sont détenus dans des caisses de retraite distinctes des actifs généraux de la société et investis principalement dans des actions, dans des titres à revenu fixe de grande qualité et dans de la trésorerie et des placements à court terme. Certains des avantages complémentaires de retraite offerts par la société relativement aux soins de santé et à l'assurance vie sont capitalisés en interne.

Régime à cotisations définies – Un régime à cotisations définies est un régime de retraite aux termes duquel la société verse des cotisations d'un montant fixe. Ces cotisations sont inscrites à titre de charge d'exploitation, par les sociétés d'assurance et de réassurance, et en autres charges, par les sociétés autres que des sociétés d'assurance, dans la période au cours de laquelle les services ouvrant droit aux prestations sont rendus par les membres du personnel. La société n'a aucune autre obligation de paiement une fois les cotisations versées.

Régime à prestations définies – Un régime à prestations définies est un régime qui détermine le montant de prestations de retraite ou d'avantages complémentaires de retraite qu'un membre du personnel obtiendra à la retraite, montant qui est habituellement fonction d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service et le salaire. L'évaluation actuarielle des passifs au titre des prestations pour la majorité des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite est effectuée chaque exercice selon la méthode des unités de crédit projeté, en fonction des hypothèses de la direction.

L'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, et ajustée pour tenir compte du plafonnement de l'actif au titre des régimes de retraite, le cas échéant, est comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière dans les dettes d'exploitation et charges à payer (note 14). Les régimes dont la position nette est un actif, sous réserve des exigences de financement minimal, sont comptabilisés dans les autres actifs (note 13).

La charge au titre des prestations définies comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net inclut les intérêts nets sur le passif (l'actif net au titre des prestations définies (calculés selon un taux d'actualisation fondé sur les taux de rendement du marché des obligations de haute qualité, les coûts des services passés découlant de modifications ou de réductions d'un régime et des profits ou pertes résultant de la liquidation des régimes).

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels liés aux passifs du régime, le rendement réel des actifs du régime (exclusion faite des intérêts nets) et les variations, le cas échéant, des montants de limitation de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et ultérieurement incluses dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations ne sont pas reclassées dans l'état consolidé du résultat net et sont reclassées dans les résultats non distribués à la liquidation du régime ou à la cession de la filiale concernée.

Contrats de location

Preneur – La société, essentiellement par l'entremise de ses filiales non liées au secteur de l'assurance, est un preneur aux termes de divers contrats de location portant principalement sur des locaux, des automobiles et du matériel.

Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont initialement évalués au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte de tout paiement de loyer fait avant la date de début, et les coûts directs initiaux engagés, le cas échéant. Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la société. La société utilise habituellement son taux d'emprunt marginal. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, et les obligations locatives sont incluses dans les dettes d'exploitation et charges à payer, à l'état consolidé de la situation financière.

Après la comptabilisation initiale, les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la plus courte des périodes suivantes : la durée du contrat de location ou la durée de vie de l'actif au titre du droit d'utilisation, la dotation aux amortissements étant comptabilisée en charges ou en autres charges dans l'état consolidé du résultat net, et les obligations locatives sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, l'accroissement de la valeur des obligations locatives étant comptabilisé comme une charge d'intérêts, à l'état consolidé du résultat net. Chaque paiement de loyer est ventilé entre le capital et la charge d'intérêts afin d'appliquer, au solde de l'obligation locative, un taux d'intérêt constant pour la période. La portion intérêts et la portion en capital des paiements en trésorerie liés aux obligations locatives sont respectivement présentées dans les activités d'exploitation et les activités de financement, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives ne sont pas comptabilisés pour les contrats de location à court terme qui ont une durée de 12 mois ou moins, ni pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, lesquels sont essentiellement liés au matériel de bureau, au mobilier et aux agencements. Les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location, à l'état consolidé du résultat net, et sont présentés dans les activités d'exploitation, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Bailleur – La société, principalement par l'entremise de ses sociétés autres que des sociétés d'assurance, détient des contrats de location principaux au titre desquels elle agit en tant que bailleur intermédiaire d'un contrat de sous-location. Les intérêts sur les contrats de location principaux et les contrats de sous-location sont comptabilisés séparément.

Le classement d'un contrat de sous-location est déterminé par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal, et non par rapport à l'actif loué sous-jacent. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif au titre du droit d'utilisation sont transférés, le contrat de sous-location est classé en tant que contrat de location-financement; lorsque l'actif au titre du droit d'utilisation est décomptabilisé, une créance sur contrat de location-financement est comptabilisée pour la valeur actualisée des paiements de loyers futurs à recevoir, et l'écart, le cas échéant, est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net. Les créances sur contrats de location-financement sont incluses dans les autres actifs, à l'état consolidé de la situation financière. Les produits d'intérêts obtenus sur les créances sur contrats de location-financement sont inclus dans les autres produits, dans l'état consolidé du résultat net.

Les contrats de sous-location classés en tant que contrats de location simple n'entraînent pas de variation des montants initialement comptabilisés au titre du contrat principal. Les paiements reçus de contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location, dans les autres produits, à l'état consolidé du résultat net.

Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2022

Contrats déficitaires – Coût d'exécution d'un contrat (modifications d'IAS 37)

Les modifications d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* clarifient les types de coûts dont tient compte une entité pour déterminer le coût d'exécution d'un contrat lorsqu'elle apprécie si un contrat est déficitaire. L'adoption de la modification le 1^{er} janvier 2022, conformément aux dispositions transitoires applicables, n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Référence au cadre conceptuel (modifications d'IFRS 3)

Les modifications d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* remplacent une référence au *Cadre de préparation et de présentation des états financiers* précédent par une référence au *Cadre conceptuel de l'information financière* actuel qui a été publié en mars 2018. Les modifications ajoutent aussi une exception au principe de comptabilisation des passifs dans IFRS 3 et des passifs éventuels dans le champ d'application d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou dans IFRIC 21 *Droits ou taxes*, en plus de préciser qu'un acquéreur ne comptabilise pas les actifs éventuels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. L'adoption prospective de ces modifications le 1^{er} janvier 2022 n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020

Les modifications à certaines normes IFRS à la suite de son projet d'améliorations annuelles comprennent la modification d'IFRS 9 *Instruments financiers* visant à préciser quels sont les frais pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer si un passif financier doit être décomptabilisé. L'adoption prospective de ces modifications le 1^{er} janvier 2022 n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Nouvelles prises de position comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

Les nouvelles normes et modifications suivantes ont été publiées par l'IASB, mais elles ne s'appliquent pas encore à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022. La société ne prévoit pas les adopter avant leurs dates d'entrée en vigueur.

IFRS 17 Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, une norme exhaustive portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir à l'égard des contrats d'assurance, avec modifications publiées le 25 juin 2020 comprenant des améliorations ciblées et le report de la date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 exige que les entités évaluent les contrats d'assurance selon les estimations actuelles des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent tous les flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance, au moyen de l'un des trois modèles d'évaluation. La société a déterminé que la plupart de ses contrats d'assurance seront admissibles au modèle d'évaluation simplifié, soit l'approche de répartition des primes, le reste de ses contrats d'assurance utilisant principalement le modèle d'évaluation général. L'évaluation des contrats d'assurance selon l'approche de la répartition des primes est semblable à celle selon IFRS 4 et est disponible pour les contrats dont la période de couverture est de un an ou moins, ou pour lesquels l'évaluation du passif au titre de la couverture restante ne devrait pas différer de façon importante si le modèle d'évaluation général avait été appliqué. Aux termes d'IFRS 17, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture est évaluée comme étant la somme du passif au titre de la couverture restante, qui se compose principalement des primes non acquises et des coûts d'acquisition des primes différés aux termes d'IFRS 4, et du passif au titre des sinistres survenus, qui se compose principalement des flux de trésorerie futurs et d'un ajustement au titre du risque non financier lié aux pertes sur sinistres et aux charges qui ont été subies mais non encore réglées. De nouvelles exigences sont instaurées selon IFRS 17 relativement à l'évaluation des contrats d'assurance, la plus importante étant que l'évaluation reflète à la fois la valeur temps de l'argent et un ajustement explicite au titre du risque non financier, alors que l'évaluation actuelle de la société en vertu d'IFRS 4 ne reflète ni l'un ni l'autre de ces éléments. IFRS 17 doit être appliquée rétrospectivement avec retraitement des informations comparatives à moins que ce ne soit impraticable.

IFRS 17 apportera des changements considérables à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir à l'égard des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés de la société. Ces modifications n'auront toutefois aucune incidence sur la stratégie de la société en matière de souscription, ni sur ses méthodes actuarielles, qui consistent à établir la meilleure estimation de la direction à l'égard des réserves, ni sur ses flux de trésorerie. Les contrats d'assurance seront présentés différemment, notamment en distinguant, dans l'état consolidé du résultat net, le résultat des services d'assurance, qui comprend les produits des activités d'assurance et les charges liées aux services d'assurance, et les produits financiers ou charges financières d'assurance, qui comprennent l'incidence de l'actualisation et des variations des taux d'actualisation.

En 2022, la société a finalisé la mise en œuvre et la mise à l'essai de systèmes de technologie de l'information dans l'ensemble de ses filiales d'assurance et de réassurance et a terminé l'analyse et la documentation des décisions relatives aux principales méthodes comptables. De plus, la société a préparé et continue de peaufiner son projet d'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022 selon IFRS 17, et elle continue de préparer son information comparative trimestrielle. La société a décidé d'appliquer IFRS 17 à la majorité de ses contrats d'assurance selon une approche rétrospective intégrale et selon une approche rétrospective modifiée lorsqu'une approche rétrospective intégrale est impraticable, ce qui est principalement le cas des contrats d'assurance acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises passés. Lors de l'application de l'approche rétrospective modifiée, les simplifications et modifications ne seront utilisées que dans la mesure requise, comme le permet la norme.

Au moment de l'adoption d'IFRS 17, la société prévoit comptabiliser un ajustement transitoire visant à augmenter le solde d'ouverture des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 1^{er} janvier 2022, lequel ne devrait pas excéder 2,5 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 31 décembre 2021, ce qui reflète principalement une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de l'introduction de l'actualisation des provisions pour sinistres, et du report des coûts d'acquisition d'assurance supplémentaires qui étaient auparavant passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés (en raison de la définition plus large donnée par IFRS 17 aux coûts d'acquisition d'assurance par rapport à la méthode actuellement utilisée par la société selon IFRS 4), diminution partiellement contrebalancée par un nouvel ajustement lié au risque pour tenir compte de l'incertitude liée au calendrier et au montant des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. La société ne prévoit pas de changements importants dans l'évaluation des produits des activités ordinaires nets (actuellement présentés à titre de primes nettes acquises dans l'état consolidé du résultat net et qui seront présentés différemment selon IFRS 17), ni dans le choix des méthodes de projection actuarielle et dans l'élaboration d'hypothèses importantes pour déterminer la meilleure estimation de la direction à l'égard des provisions lors de l'adoption d'IFRS 17.

Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, afin de préciser la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé sur les transactions pour lesquelles les montants des différences temporaires imposables et déductibles sont les mêmes, comme les transactions liées à des contrats de location, pour lesquelles, en vertu d'IFRS 16 *Contrats de location*, une obligation locative et un actif correspondant au titre des droits d'utilisation doivent être comptabilisés à la date de début du contrat. Les modifications empêchent le recours à l'exemption relative à la comptabilisation initiale pour ces transactions et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée étant permise. Une fois adoptées, les modifications exigent que l'actif ou le passif d'impôt différé découlant des différences temporaires liées aux soldes de contrats de location soit comptabilisé au début de la première période comparative présentée, tout effet cumulatif de l'application initiale des modifications étant comptabilisé comme un ajustement du solde d'ouverture des capitaux propres. Les modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 *Porter des jugements sur l'importance relative* afin d'aider les entités à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Les modifications s'appliquent prospectivement à compter du 1^{er} janvier 2023 et leur adoption ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Définition d'estimations comptables (modifications d'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications s'appliquent prospectivement aux changements d'estimations comptables et aux changements de méthodes comptables à compter du 1^{er} janvier 2023 et leur adoption ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants (modifications d'IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de clarifier les critères du classement des passifs comme étant non courants. Les modifications devaient être appliquées rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Toutefois, le 31 octobre 2022, l'IASB a reporté de un an la date d'entrée en vigueur, la faisant passer au 1^{er} janvier 2024. La société évalue actuellement l'incidence prévue de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications d'IAS 1)

Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de préciser que seules les clauses restrictives auxquelles une entité est tenue de se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant. Les modifications exigent également qu'une entité fournisse dans les notes des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque que les passifs non courants assortis de clauses restrictives puissent devenir remboursables dans les 12 mois suivant la date de clôture. Les modifications sont appliquées de manière rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence prévue de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Obligation locative dans le cadre d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)

Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16 *Contrats de location* afin de clarifier la façon dont un vendeur-preneur évalue ultérieurement les transactions de cession-bail qui satisfont aux exigences d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et qui doivent être comptabilisées comme une vente. Les modifications sont appliquées rétrospectivement à compter du 1^{er} janvier 2024, et leur application anticipée est permise, aux transactions de cession-bail conclues après la date d'application initiale, et elles ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Informations comparatives

Le 1^{er} avril 2022, la société a révisé ses secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, ainsi qu'il est indiqué à la note 25. Certains chiffres correspondants de la période précédente ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des secteurs comptables pour la période considérée.

4. Estimations comptables et jugements cruciaux

Pour préparer les états financiers consolidés de la société, la direction a fait des estimations et formulé des jugements comptables, dont les plus cruciaux sont abordés ci-dessous et dans certaines notes des états financiers consolidés, notamment : détermination de la juste valeur des instruments financiers, à la note 5; valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles, à la note 12; et éventualités, à la note 20. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience et sur d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugés raisonnables.

Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres

Pour estimer la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres, la société utilise les méthodes actuarielles généralement reconnues du Canada, qui visent à s'assurer que la société inscrit à l'état consolidé de la situation financière une provision suffisante pour couvrir les sinistres assurés et les frais de règlement de sinistres connexes pour les sinistres déclarés et les SSND, à chaque date de clôture. Les hypothèses sous-jacentes à l'estimation des provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres, dont les plus importantes sont les ratios de sinistres prévus, les tendances en matière d'évolution des sinistres, la fréquence et la gravité des sinistres, les variations des risques et les recouvrements de réassurance prévus, sont examinées et mises à jour périodiquement par la société afin qu'elles reflètent les tendances récentes et nouvelles en ce qui a trait à la sinistralité et les variations du profil de risque des activités. Les techniques d'estimation employées par la société pour établir la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et les incertitudes inhérentes aux contrats d'assurance sont décrites à la rubrique « Contrats d'assurance de dommages » de la note 3 et à la rubrique « Risque de souscription » de la note 24, et l'évolution passée des passifs d'assurance de la société est présentée à la note 8.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs

La juste valeur de la quasi-totalité des instruments financiers de la société est évaluée selon une approche par le marché ou selon une approche par le résultat. Il peut être nécessaire de poser des jugements importants pour élaborer les estimations de la juste valeur, en particulier pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, car de telles estimations tiennent compte de données non observables pour lesquelles la direction doit formuler ses propres hypothèses. Plus particulièrement, dans le cas des titres de créance par voie de placement privé et des actions privilégiées de sociétés à capital fermé, la société utilise des modèles d'actualisation des flux de trésorerie reconnus dans le secteur, évalue les instruments directement et corrobore les justes valeurs découlant d'une activité limitée sur le marché. Des jugements et des hypothèses importants sont nécessaires pour déterminer les flux de trésorerie actualisés, y compris les taux d'actualisation, les taux de croissance à long terme et les écarts de taux, selon le cas, et les effets de l'incertitude économique causée par l'augmentation des pressions inflationnistes qui ont amené les banques centrales du monde entier à hausser simultanément les taux d'intérêt pour contrer l'inflation. Se reporter à la note 5 pour un supplément d'information sur les instruments financiers de niveau 3 et les hypothèses appliquées aux fins de l'évaluation.

Tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation, en comparant la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou du groupe d'UGT auquel les actifs sont attribués avec sa valeur recouvrable. La société utilise principalement le modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour estimer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel un goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été attribués, et des approches fondées sur le marché comprenant une prime de contrôle, s'il y a lieu. Des jugements et hypothèses importants sont nécessaires pour déterminer les flux de trésorerie actualisés, y compris les taux d'actualisation, les taux de croissance à long terme, les besoins en fonds de roulement et l'incidence de l'augmentation des pressions inflationnistes et des taux d'intérêt, ainsi que i) le goodwill, les primes, les rendements des placements, les produits des activités ordinaires et les charges et ii) pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, les primes, les produits des activités ordinaires et les taux de redevances. Les flux de trésorerie actualisés sont soumis à une analyse de sensibilité compte tenu du caractère incertain lié à la préparation de prévisions. Le détail du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris les résultats des tests de dépréciation annuels, est présenté à la note 12.

Détermination de l'influence notable, du contrôle conjoint et du contrôle

Pour déterminer si une participation représente une participation dans une entreprise associée, un partenariat ou une filiale, il faut prendre en considération tous les faits et circonstances et commencer généralement par une analyse de la part des droits de vote que la société détient dans l'entité émettrice. L'exercice du jugement peut être nécessaire lorsqu'il s'agit de déterminer s'il existe une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle en présence des éléments suivants : ententes contractuelles entre actionnaires, droits de vote potentiels exerçables au moyen de bons de souscription ou d'instruments convertibles, détention importante d'actions par rapport à d'autres tiers actionnaires, restrictions en matière de représentation imposées par la réglementation, droits de vote ou activités pertinentes de l'entité émettrice. Le contrôle de fait d'une entité émettrice, sans la détention de la majorité des droits de vote, peut survenir en raison de la dispersion des actions détenues par des tiers et en raison d'autres facteurs. Inversement, une influence notable détenue sur une entité émettrice du fait de la détention de la majorité des droits de vote peut survenir en raison de restrictions imposées par la réglementation ou autrement, qui limitent l'application des droits de vote et des autres droits. Les participations de la société dans des entreprises associées et des coentreprises sont présentées à la note 6, les regroupements d'entreprises et les dessaisissements, à la note 23 et les filiales, à la note 29. La société a exercé son jugement pour déterminer qu'elle avait obtenu une influence notable sur Stelco en 2022 et sur Gulf Insurance aux termes des arrangements liés à la vente de cette dernière par RiverStone Barbados en 2021, dans le cadre des transactions mentionnées à la note 6.

5. Trésorerie et placements

Le tableau suivant présente la trésorerie et les placements de la société de portefeuille ainsi que les placements de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de dérivés, qui sont tous classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à l'exception des participations dans des entreprises associées et des autres actifs investis.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents	552,1	465,9
Placements à court terme	126,6	216,9
Obligations	243,2	242,6
Actions privilégiées	11,1	14,0
Actions ordinaires ¹⁾	75,4	137,5
Dérivés (note 7)	232,8	290,5
	<u>1 241,2</u>	<u>1 367,4</u>
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés :		
Équivalents	40,6	46,8
Placements à court terme	64,0	64,1
	<u>104,6</u>	<u>110,9</u>
Trésorerie et placements de la société de portefeuille, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière	1 345,8	1 478,3
Obligations au titre de dérivés (note 7)	(19,4)	(32,1)
	<u>1 326,4</u>	<u>1 446,2</u>
Placements de portefeuille		
Trésorerie et équivalents ²⁾	6 203,3	12 283,2
Placements à court terme	3 164,9	9 516,3
Obligations	28 578,5	14 091,2
Actions privilégiées	2 338,0	2 405,9
Actions ordinaires ¹⁾	5 124,3	5 468,9
Participations dans des entreprises associées (note 6)	6 091,3	4 755,1
Dérivés (note 7)	235,0	291,3
Autres actifs investis ³⁾	593,5	699,9
	<u>52 328,8</u>	<u>49 511,8</u>
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés :		
Équivalents	–	74,0
Placements à court terme	–	45,6
Obligations	51,3	–
	<u>51,3</u>	<u>119,6</u>
Trésorerie, placements de portefeuille et entreprises associées de Fairfax India :		
Trésorerie et équivalents ²⁾	184,8	76,5
Placements à court terme	49,7	6,2
Obligations	128,2	199,8
Actions ordinaires	237,5	434,6
Participations dans des entreprises associées (note 6)	1 342,6	1 348,9
	<u>1 942,8</u>	<u>2 066,0</u>
Placements de portefeuille, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière	54 322,9	51 697,4
Obligations au titre de dérivés (note 7)	(171,6)	(120,8)
	<u>54 151,3</u>	<u>51 576,6</u>
Total de la trésorerie et des placements, déduction faite des obligations au titre de dérivés	<u>55 477,7</u>	<u>53 022,8</u>

- 1) *Comprennent le total des participations dans des sociétés en commandite d'une valeur comptable de 1 982,5 \$ au 31 décembre 2022 (1 971,0 \$ au 31 décembre 2021).*
- 2) *Comprennent le montant total de la trésorerie et des équivalents soumis à restrictions de 861,2 \$ au 31 décembre 2022 (1 261,0 \$ au 31 décembre 2021). Voir la note 27.*
- 3) *Composés essentiellement d'immeubles de placement.*

La trésorerie et les équivalents soumis à restrictions de 861,2 \$ au 31 décembre 2022 (1 261,0 \$ au 31 décembre 2021) se composaient essentiellement de fonds que la société est tenue de déposer auprès de divers organismes de réglementation aux fins de soutien des activités des filiales d'assurance et de réassurance. Voir la note 27 pour le détail de la trésorerie et des équivalents présentés dans l'état consolidé de la situation financière.

Les filiales de la société ont donné de la trésorerie et des placements en garantie de leurs obligations de règlement de sinistres ou de versement de primes (directement ou comme garantie pour des lettres de crédit), y compris les fonds de fiducie et les dépôts réglementaires. Pour pouvoir souscrire de l'assurance dans certaines collectivités territoriales (principalement les États américains), les filiales de la société doivent déposer des fonds auprès des organismes locaux de réglementation des assurances afin de garantir les règlements de sinistres futurs, et ce, pour protéger en dernier ressort les titulaires de police. En outre, certaines des filiales de la société fournissent de la réassurance à des assureurs primaires et doivent à ce titre donner des fonds en garantie pour les sinistres subis, mais non payés. Ces garanties sont données dans le cadre de l'activité ordinaire et sont, en général, libérées une fois l'obligation de paiement honorée.

Le tableau qui suit résume les actifs donnés en garantie à des tiers, selon la nature de l'exigence de garantie (sauf les actifs donnés en garantie à Lloyd's [(note 20)] relativement à des obligations au titre de dérivés ainsi que de certaines ententes de réassurance intragroupe). Les actifs donnés en garantie sont composés essentiellement de trésorerie et d'équivalents, de placements à court terme et d'obligations inclus dans les placements de portefeuille dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dépôts réglementaires	5 724,2	5 147,1
Garanties de réassurance et autres	1 611,0	1 434,9
	<u>7 335,2</u>	<u>6 582,0</u>

Profil des échéances des titres à revenu fixe

Le tableau qui suit présente le profil des échéances des obligations selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées ci-dessous en raison de l'existence de clauses de remboursement et d'encaissement anticipés. Au 31 décembre 2022, les obligations qui renferment des clauses de remboursement et d'encaissement anticipés ou les deux représentent respectivement 5 933,7 \$, 30,9 \$ et 427,7 \$ (4 063,0 \$, 77,2 \$ et 467,8 \$ au 31 décembre 2021) de la juste valeur totale des obligations. Le tableau qui suit ne reflète pas l'incidence des contrats à terme sur obligations du Trésor américain d'un notionnel de 183,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 691,3 \$ au 31 décembre 2021) utilisés comme couverture économique de l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt, comme il est indiqué à la note 7. L'augmentation des placements de la société en obligations échéant dans un an ou moins s'explique essentiellement par les rachats nets d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces canadiennes et de prêts hypothécaires de premier rang, respectivement de 779,0 \$, de 207,6 \$ et de 870,2 \$, ainsi que par les débentures reçues lors de la vente de Crum & Forster's Pet Insurance Group et de Pethealth, comme il est indiqué à la note 23. L'augmentation des placements de la société en obligations échéant dans un an à trois ans s'explique essentiellement par l'investissement net de la trésorerie existante et du produit tiré de la vente et de l'arrivée à échéance de placements à court terme en obligations du Trésor américain et en obligations de provinces canadiennes dans des placements en obligations du Trésor américain et en obligations du gouvernement du Canada échéant dans un à trois ans, respectivement de 8 287,0 \$ et de 609,3 \$, ainsi que dans des obligations à court terme de sociétés de haute qualité de 2 202,6 \$. L'augmentation des placements de la société en obligations échéant dans trois à cinq ans s'explique essentiellement par les achats nets d'obligations du Trésor américain échéant dans trois à cinq ans de 2 905,1 \$.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Coût amorti ¹⁾	Juste valeur ¹⁾	Coût amorti ¹⁾	Juste valeur ¹⁾
Échéant dans 1 an ou moins ²⁾	8 506,5	8 192,5	6 022,8	5 946,5
Échéant dans 1 à 3 ans ²⁾	16 077,6	15 686,2	3 933,5	4 206,0
Échéant dans 3 ans à 5 ans	4 205,8	4 116,6	2 740,7	2 744,1
Échéant dans 5 ans à 10 ans	318,8	291,1	534,0	531,3
Échéant après 10 ans	859,9	714,8	990,1	1 105,7
	<u>29 968,6</u>	<u>29 001,2</u>	<u>14 221,1</u>	<u>14 533,6</u>
Taux d'intérêt effectif, avant impôt		<u>3,6 %</u>		<u>2,7 %</u>

- 1) *Comprend les obligations détenues par la société de portefeuille et Fairfax India.*
- 2) *Comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 500,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 659,4 \$ au 31 décembre 2021) garantis par des biens immobiliers essentiellement aux États-Unis, en Europe et au Canada.*

Informations concernant la juste valeur

Le tableau suivant présente l'utilisation par la société de cours (niveau 1), de modèles d'évaluation faisant appel à des données d'entrée observables importantes (niveau 2) et de modèles d'évaluation faisant appel à des données d'entrée non observables importantes (niveau 3) dans l'évaluation des titres et des contrats dérivés, par type d'émetteurs :

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Cours (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Cours (niveau 1)	Autres données d'entrée non observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)
Trésorerie et équivalents ¹⁾	6 980,8	–	–	6 980,8	12 946,4	–	–	12 946,4
Placements à court terme :								
Gouvernement du Canada	91,8	–	–	91,8	16,2	–	–	16,2
Provinces canadiennes	38,1	–	–	38,1	535,8	–	–	535,8
Trésor américain	1 574,5	–	–	1 574,5	7 608,8	–	–	7 608,8
Autres gouvernements	164,3	1 238,5	–	1 402,8	283,5	1 140,9	–	1 424,4
Siège social et autres	–	298,0	–	298,0	–	263,9	–	263,9
	<u>1 868,7</u>	<u>1 536,5</u>	<u>–</u>	<u>3 405,2</u>	<u>8 444,3</u>	<u>1 404,8</u>	<u>–</u>	<u>9 849,1</u>
Obligations :								
Gouvernement du Canada	–	1 923,5	–	1 923,5	–	614,6	–	614,6
Provinces canadiennes	–	284,1	–	284,1	–	45,0	–	45,0
Trésor américain	–	14 378,8	–	14 378,8	–	3 957,9	–	3 957,9
États et municipalités américains	–	262,7	–	262,7	–	387,2	–	387,2
Autres gouvernements	–	2 700,2	–	2 700,2	–	2 655,0	–	2 655,0
Siège social et autres ²⁾	–	5 986,6	3 465,3	9 451,9	–	4 078,1	2 795,8	6 873,9
	–	<u>25 535,9</u>	<u>3 465,3</u>	<u>29 001,2</u>	–	<u>11 737,8</u>	<u>2 795,8</u>	<u>14 533,6</u>
Actions privilégiées :								
Canada	10,4	9,2	13,2	32,8	–	16,6	93,6	110,2
États-Unis	–	–	233,6	233,6	–	–	40,6	40,6
Autres ³⁾	13,2	269,2	1 800,3	2 082,7	13,5	288,0	1 967,6	2 269,1
	<u>23,6</u>	<u>278,4</u>	<u>2 047,1</u>	<u>2 349,1</u>	<u>13,5</u>	<u>304,6</u>	<u>2 101,8</u>	<u>2 419,9</u>
Actions ordinaires :								
Canada	624,3	192,3	427,8	1 244,4	1 104,2	188,4	303,7	1 596,3
États-Unis	691,0	26,1	1 087,2	1 804,3	597,9	32,0	1 155,3	1 785,2
Autres	1 097,8	254,1	1 036,6	2 388,5	1 438,0	276,7	944,8	2 659,5
	<u>2 413,1</u>	<u>472,5</u>	<u>2 551,6</u>	<u>5 437,2</u>	<u>3 140,1</u>	<u>497,1</u>	<u>2 403,8</u>	<u>6 041,0</u>
Dérivés et autres actifs investis	–	341,8	719,5	1 061,3	0,1	175,4	1 106,2	1 281,7
Obligations au titre de dérivés (note 7)	–	(151,8)	(39,2)	(191,0)	–	(88,5)	(64,4)	(152,9)
Trésorerie et placements de la société de portefeuille ainsi que placements de portefeuille évalués à la juste valeur	<u>11 286,2</u>	<u>28 013,3</u>	<u>8 744,3</u>	<u>48 043,8</u>	<u>24 544,4</u>	<u>14 031,2</u>	<u>8 343,2</u>	<u>46 918,8</u>
	<u>23,5 %</u>	<u>58,3 %</u>	<u>18,2 %</u>	<u>100,0 %</u>	<u>52,3 %</u>	<u>29,9 %</u>	<u>17,8 %</u>	<u>100,0 %</u>
Participations dans des entreprises associées (note 6) ⁴⁾	4 693,8	95,3	4 463,2	9 252,3	4 188,8	106,8	3 995,6	8 291,2

- 1) Comprennent la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions de 861,2 \$ au 31 décembre 2022 (1 261,0 \$ au 31 décembre 2021). Voir la note 27.
- 2) Le niveau 3 comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 500,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 659,4 \$ au 31 décembre 2021) garantis par des biens immobiliers situés principalement aux États-Unis, en Europe et au Canada.
- 3) Essentiellement le placement de la société dans les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Go Digit Infoworks Services Limited (« Digit »), qui est décrit dans la note 2) suivant le tableau ci-dessous. La société détient également une participation de 49,0 % dans Digit, qui est décrite à la note 6.
- 4) La juste valeur des participations dans des entreprises associées est présentée séparément; par conséquent, ces participations sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces participations comprennent aussi la juste valeur de Produits forestiers Résolu Inc. qui était détenue en vue de la vente au 31 décembre 2022, ainsi qu'il est précisé à la note 6.

Dans le tableau précédent, certaines sociétés en commandite incluses dans les actions ordinaires sont classées dans le niveau 3 parce que leurs valeurs liquidatives nettes ne sont pas observables ou parce qu'elles ne peuvent être liquidées ou rachetées que moyennant un préavis d'au moins trois mois. En 2022 et en 2021, il n'y a pas eu de transfert important d'instruments financiers entre le niveau 1 et le niveau 2 et il n'y a pas eu d'autre transfert important d'instruments financiers vers le niveau 3 ou hors du niveau 3, par suite de changements touchant l'observabilité des données d'entrée aux fins de l'évaluation, exception faite de ce qui est présenté dans le tableau suivant, qui résume les variations des actifs financiers classés dans le niveau 3 et évalués à la juste valeur de façon récurrente.

2022							
	Titres de créance par voie de placement privé	Actions privilégiées de sociétés à capital fermé	Sociétés en commandite et autres ¹⁾	Fonds de capital-investissement ¹⁾	Actions ordinaires	Dérivés et autres actifs investis	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	2 795,8	2 101,8	1 789,1	107,7	507,0	1 041,8	8 343,2
Profits (pertes) réalisés et latents nets inscrits à l'état consolidé du résultat net ²⁾	(378,8)	(247,4)	143,0	(1,4)	61,9	(95,8)	(518,5)
Achats ³⁾	1 456,0	286,4	113,1	–	102,7	67,4	2 025,6
Ventes et distributions ³⁾	(382,4)	(88,1)	(207,0)	(4,2)	(14,3)	(303,8)	(999,8)
Transfert depuis une catégorie	–	–	–	–	(2,7)	–	(2,7)
Pertes de change latentes sur les filiales à l'étranger inscrites dans les autres éléments du résultat global	(25,3)	(5,6)	(14,0)	(4,6)	(24,7)	(29,3)	(103,5)
Solde au 31 décembre	<u>3 465,3</u>	<u>2 047,1</u>	<u>1 824,2</u>	<u>97,5</u>	<u>629,9</u>	<u>680,3</u>	<u>8 744,3</u>

2021							
	Titres de créance par voie de placement privé	Actions privilégiées de sociétés à capital fermé	Sociétés en commandite et autres ¹⁾	Fonds de capital-investissement ¹⁾	Actions ordinaires	Dérivés et autres actifs investis	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	1 774,2	587,4	1 766,9	110,8	239,9	697,6	5 176,8
Profits (pertes) réalisés et latents nets inscrits à l'état consolidé du résultat net ²⁾	69,1	1 489,3	450,6	2,4	53,7	297,4	2 362,5
Achats ³⁾⁴⁾⁵⁾	1 241,5	32,0	254,3	–	216,9	115,5	1 860,2
Acquisitions de filiales (note 23)	47,5	–	–	–	–	27,4	74,9
Transfert vers une catégorie ⁶⁾	139,6	–	–	–	10,9	–	150,5
Ventes et distributions ³⁾	(476,6)	(7,2)	(580,9)	(5,9)	(2,5)	(91,8)	(1 164,9)
Transfert depuis une catégorie	–	–	(102,0)	–	(10,7)	–	(112,7)
Profits (pertes) de change latents sur les filiales à l'étranger inscrits dans les autres éléments du résultat global	0,5	0,3	0,2	0,4	(1,2)	(4,3)	(4,1)
Solde au 31 décembre	<u>2 795,8</u>	<u>2 101,8</u>	<u>1 789,1</u>	<u>107,7</u>	<u>507,0</u>	<u>1 041,8</u>	<u>8 343,2</u>

1) Comprises dans les actions ordinaires dans le tableau de la hiérarchie de la juste valeur présenté plus haut et au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » ou au poste « Actions ordinaires », à l'état consolidé de la situation financière.

2) En juin 2021, Go Digit Infoworks Services Private Limited (« Digit »), entreprise associée de la société, a conclu deux ententes avec des investisseurs tiers pour Go Digit Insurance Limited (« Digit Insurance »), sa filiale d'assurance IARD, afin de réunir environ 200 \$ (14,9 milliards de roupies indiennes) d'actions nouvelles, établissant la valeur de Digit Insurance à environ 3,5 \$G (259,5 milliards de roupies indiennes) (la « juste valeur de la transaction »). Par la suite, la majeure partie de la levée de capitaux de 200 \$ par Digit Insurance a été finalisée au cours du quatrième trimestre de 2021 et du premier semestre de 2022.

Au 31 décembre 2021, la société a estimé la juste valeur de Digit Insurance au moyen de la juste valeur de la transaction, qui était étayée par une analyse des flux de trésorerie actualisés réalisée en interne, ce qui a fait en sorte que la société a comptabilisé un profit latent net de 1 490,3 \$ en 2021 (y compris des pertes de change) sur son placement dans les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit.

Au 31 décembre 2022, la société a estimé la juste valeur de Digit Insurance au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés réalisée en interne qui continue de s'approcher de la juste valeur de la transaction, ce qui a fait en sorte que la société a comptabilisé un profit latent net de 167,2 \$ en 2022, principalement lié aux pertes de change sur son placement dans les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit. La société détient également une participation mise en équivalence de 49,0 % dans Digit, comme il est expliqué à la note 6.

3) Les titres de créance par voie de placement privé comprennent des achats nets de prêts hypothécaires de premier rang de 870,2 \$ (826,9 \$ en 2021).

4) Les actions ordinaires comprennent des actions sans droit de vote de la société de portefeuille RiverStone Barbados, ainsi qu'il est précisé à la note 23.

5) Les dérivés et autres actifs investis comprennent une redevance mensuelle sur les produits des activités ordinaires futures de Toys "R" Us Canada, comme il est précisé à la note 23.

6) Les titres de créance par voie de placement privé comprennent les débetures à 25 ans de Mosaic Capital, comme il est indiqué à la note 23.

Le tableau qui suit présente les techniques d'évaluation et les données d'entrée non observables utilisées pour estimer les justes valeurs des actifs financiers de niveau 3 importants de la société au 31 décembre 2022 :

Catégorie d'actifs	Valeur comptable	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Intervalle de valeurs utilisé		Effet sur la juste valeur d'une augmentation de la valeur de la donnée d'entrée ^{a)}
				Bas	Haut	
Obligations ^{b)} :						
Titres de créance par voie de placement privé ¹⁾	834,2	Flux de trésorerie actualisés	Écart de crédit	2,8 %	12,7 %	Diminution
Prêts hypothécaires ²⁾	2 500,7	Approche fondée sur le marché	Prix de transactions récentes	S.O.	S.O.	Augmentation
		Flux de trésorerie actualisés	Écart de crédit	2,1 %	6,4 %	Diminution
Autres	130,4	Divers	Divers	S.O.	S.O.	S.O.
	<u>3 465,3</u>					
Actions privilégiées ^{c)} :						
Actions privilégiées de sociétés à capital fermé ³⁾	1 798,3	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	10,9 %	10,9 %	Diminution
			Taux de croissance à long terme	6,3 %	6,3 %	Augmentation
Actions privilégiées par voie de placement privé	156,7	Flux de trésorerie actualisés	Écart de crédit	5,8 %	5,8 %	Diminution
Autres	92,1	Divers	Divers	S.O.	S.O.	S.O.
	<u>2 047,1</u>					
Actions ordinaires ^{d)} :						
Sociétés en commandite et autres ⁴⁾	1 824,2	Valeur liquidative	Valeur liquidative	S.O.	S.O.	Augmentation
Actions ordinaires	261,6	Approche fondée sur le marché	Prix de transactions récentes	S.O.	S.O.	Augmentation
Autres	465,8	Divers	Divers	S.O.	S.O.	S.O.
	<u>2 551,6</u>					
Dérivés et autres actifs investis ^{e)} :						
Immeubles de placement ⁵⁾	437,3	Capitalisation du revenu	Taux de capitalisation final	6,0 %	8,0 %	Diminution
			Taux d'actualisation	6,9 %	9,3 %	Diminution
			Taux de croissance du loyer du marché	2,6 %	3,0 %	Augmentation
	66,0	Comparaison des ventes	Prix par acre (en milliers de \$ CA)	30,0	150,0	Augmentation
Autres	177,0	Divers	Divers	S.O.	S.O.	S.O.
	<u>680,3</u>					
Total	<u>8 744,3</u>					

a) Une diminution de la valeur des données d'entrée aurait l'effet contraire sur la juste valeur estimée.

b) Inclus au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » ou au poste « Obligations », à l'état consolidé de la situation financière.

c) Inclus dans les actions privilégiées, à l'état consolidé de la situation financière.

d) Inclus au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » ou au poste « Actions ordinaires », à l'état consolidé de la situation financière.

e) Inclus au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » ou au poste « Dérivés et autres actifs investis », déduction faite des obligations au titre de dérivés, à l'état consolidé de la situation financière.

1) Au 31 décembre 2022, ces titres de créance par voie de placement privé ont été évalués à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie reconnus dans le secteur qui prennent en compte les écarts de crédit des émetteurs, et comprenaient 10 placements, dont le plus important s'élevait à 285,0 \$ (logiciels et services) (12 placements, dont le plus important s'élevait à 535,1 \$ (logiciels et services) au 31 décembre 2021). Une augmentation (diminution) de 100 points de base des écarts de crédit appliquée au 31 décembre 2022 se traduirait par une diminution globale de 23,2 \$ de la juste valeur de cette catégorie d'actifs (augmentation de 24,5 \$).

2) Au 31 décembre 2022, ces prêts hypothécaires comprenaient 50 placements, dont le plus important s'élevait à 250,0 \$ (36 placements, dont le plus important s'élevait à 149,4 \$, au 31 décembre 2021). Une augmentation (diminution) de 100 points de base des écarts de crédit appliquée au 31 décembre 2022 ne se traduirait par aucune variation importante de la juste valeur de cette catégorie d'actifs en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

3) Ces actions privilégiées de sociétés à capital fermé se rapportent au placement de la société dans des actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit, qui ont été évaluées selon un modèle d'actualisation des flux de trésorerie reconnu dans le secteur qui intégrait un taux d'actualisation et un taux de croissance à long terme non observables. Une augmentation (diminution) de 1,0 % du taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2022 se traduirait par une diminution de 308,2 \$ de la juste valeur des actions privilégiées (augmentation de 591,8 \$); une augmentation (diminution) de 0,5 % du taux de croissance à long terme appliqué au 31 décembre 2022 se traduirait par une augmentation de 175,8 \$ de la juste valeur des actions privilégiées (diminution de 141,7 \$).

4) Les sociétés en commandite et autres sont des fonds de placement gérés par des tiers gestionnaires de fonds et associés en commandite qui investissent dans une gamme diversifiée de secteurs et de régions géographiques. Ces fonds de placement ont été évalués essentiellement à l'aide des états de l'actif net fournis par ces tiers gestionnaires de fonds et associés en commandite. Les justes valeurs figurant dans ces états sont déterminées au moyen des cours des actifs sous-jacents et, dans une moindre mesure, au moyen des données observables lorsqu'elles étaient disponibles et des données non observables, conjointement avec les modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, le cas échéant. Dans certains cas, ces placements sont classés dans le niveau 3 lorsqu'ils ne peuvent être liquidés ou rachetés que moyennant un préavis d'au moins trois mois. Au 31 décembre 2022, les sociétés en commandite et autres se composaient de 45 placements, les trois placements les plus importants s'établissant à 374,8 \$ (extraction pétrolière et gazière), 189,5 \$ (industries) et 176,1 \$ (industries) (au 31 décembre 2021 : 47 placements, les trois plus importants s'établissant à 258,2 \$ (industries), 252,1 \$ (extraction pétrolière et gazière) et 192,0 \$ (essentiellement la fabrication d'appareils ménagers)). Une augmentation (diminution) de 10 % des valeurs liquidatives au 31 décembre 2022 se traduirait par une augmentation (diminution) globale 182,4 \$ de la juste valeur des sociétés en commandite.

5) Ces immeubles de placement ont été évalués par des évaluateurs tiers au moyen d'une approche de la capitalisation du revenu reconnue dans le secteur, qui intègre des taux de capitalisation, des taux d'actualisation et des taux de croissance des loyers du marché, qui sont des données non observables. Certains immeubles de placement ont été évalués selon la méthode de la comparaison des ventes directes, méthode reconnue dans le secteur, qui intègre les prix par acre récents pour des immeubles comparables dans des emplacements semblables, une donnée non observable.

Produits de placement

Les tableaux suivants présentent une analyse des produits de placement pour les exercices clos les 31 décembre.

Intérêts et dividendes et quote-part du résultat net des entreprises associées

	2022	2021
Produits d'intérêts :		
Trésorerie et placements à court terme	101,5	26,8
Obligations	753,1	488,5
Dérivés et autres actifs investis	18,9	53,1
	<u>873,5</u>	<u>568,4</u>
Dividendes :		
Actions privilégiées	39,7	14,1
Actions ordinaires	100,7	94,1
	<u>140,4</u>	<u>108,2</u>
Charges de placement	(52,1)	(35,8)
Intérêts et dividendes	961,8	640,8
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 6)	<u>1 014,7</u>	<u>402,0</u>

Profits (pertes) nets sur placements

	2022			2021		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires	364,5 ¹⁾	(607,2) ¹⁾	(242,7)	483,4	850,0	1 333,4
Actions privilégiées convertibles	1,4	(5,8)	(4,4)	0,7	2,1	2,8
Obligations convertibles	10,2	(247,2)	(237,0)	0,2	101,1	101,3
Autres dérivés sur actions ²⁾³⁾	331,7 ⁴⁾	(140,9) ⁴⁾	190,8	461,5	170,1	631,6
Cession d'entreprises associées hors du secteur de l'assurance	45,1	-	45,1	52,7 ⁵⁾	-	52,7
Déconsolidation de filiales non liées au secteur de l'assurance	4,4	-	4,4	190,3 ⁶⁾	-	190,3
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	757,3	(1 001,1)	(243,8)	1 188,8	1 123,3	2 312,1
Obligations	(183,6)	(1 064,9)	(1 248,5)	338,0 ⁷⁾	(624,6) ⁷⁾	(286,6)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	163,0	(0,6)	162,4	26,0	(0,3)	25,7
Total des obligations	(20,6)	(1 065,5)	(1 086,1)	364,0	(624,9)	(260,9)
Actions privilégiées	12,9	(101,1)	(88,2)	1,5	1 507,4 ⁸⁾	1 508,9
Autres contrats dérivés	(62,0)	86,6	24,6	(157,2)	181,3	24,1
Change ⁹⁾	105,8	(410,1)	(304,3)	(64,5)	(28,6)	(93,1)
Autres	(36,3)	0,2	(36,1)	130,4	(176,4)	(46,0)
Profits (pertes) nets sur placements	<u>757,1</u>	<u>(2 491,0)</u>	<u>(1 733,9)</u>	<u>1 463,0</u>	<u>1 982,1</u>	<u>3 445,1</u>

- 1) Le 31 août 2022, Stelco a racheté 5,1 millions de ses actions ordinaires en circulation dans le cadre de son offre publique de rachat importante, ce qui a entraîné la perte d'un certain droit détenu par un autre investisseur et l'augmentation de la participation de la société dans Stelco, qui a été portée à 20,5 %. Par conséquent, la société a commencé à appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Stelco, ce qui a entraîné le reclassement, dans les profits réalisés, de profits latents de 151,9 \$ avec une incidence nette de néant sur l'état consolidé du résultat net, comme il est indiqué à la note 6.
- 2) Les autres dérivés sur actions comprennent les swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur, les bons de souscription d'actions, les options sur actions et l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (Asset Value Loan Notes) contracté avec RiverStone Barbados, ainsi qu'il est expliqué à la note 23. La variation nette des profits (pertes) latents en 2022 comprend des profits latents de 100,6 \$ (91,8 \$ en 2021) sur le placement de la société dans des swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur sur les actions à droit de vote subalterne de Fairfax, d'une juste valeur de 196,3 \$ au 31 décembre 2022 (95,7 \$ au 31 décembre 2021), comptabilisé au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille », comme il est indiqué à la note 7.
- 3) Les montants inscrits dans les profits (pertes) réalisés nets incluent les profits (pertes) nets sur les swaps sur rendement total dont les contreparties sont généralement tenues de régler en trésorerie la variation mensuelle ou trimestrielle de la valeur de marché depuis la date de réinitialisation précédente même si les positions sur les swaps restent ouvertes après le règlement en trésorerie. Les profits (pertes) réalisés nets en 2022 comprennent des profits réalisés de 154,8 \$ (130,9 \$ en 2021) sur le placement de la société dans des swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur sur les actions à droit de vote subalterne de Fairfax, qui représente les montants de règlement en trésorerie comptabilisés au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille ».
- 4) Le 6 avril 2022, la société a acquis 25,0 millions d'actions ordinaires d'Atlas en exerçant ses bons de souscription d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ l'action, pour une contrepartie en trésorerie totale de 201,3 \$ et a comptabilisé une perte nette sur placements de 37,2 \$ (profits réalisés de 58,6 \$, dont une tranche de 95,8 \$ a été comptabilisée dans les profits latents pour les exercices antérieurs) lors de la décomptabilisation des bons de souscription d'actions, comme il est indiqué à la note 6.
- 5) En 2021, la société a vendu une tranche de sa participation dans IIFL Finance, pour un produit en trésorerie de 113,7 \$ (8,6 milliards de roupies indiennes), et comptabilisé un profit réalisé net de 42,0 \$ dans l'état consolidé du résultat net, comme il est précisé à la note 6.
- 6) Essentiellement composé de la vente de Toys "R" Us Canada et de la vente de Privi par Fairfax India en 2021.
- 7) Comprend la décomptabilisation des débetures de Seaspan Corporation qui ont été échangées contre des actions privilégiées d'Atlas Corp. et des débetures de Seaspan Corporation qui ont été rachetées, comme il est précisé à la note 6.

- 8) Comprend des profits latents nets de 1 490,3 \$ (compte tenu des pertes de change) sur les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit en 2021, comme il a été précisé précédemment dans la présente note.
- 9) Les pertes de change nettes sur les activités d'investissement en 2022 sont essentiellement liées à l'appréciation du dollar américain relativement aux placements de la société libellés en roupies indiennes, en dollars canadiens, en livres égyptiennes, en roupies sri-lankaises et en livres sterling, en partie contrebalancée par des profits de change nets sur les placements libellés en dollars américains détenus par des filiales ayant le dollar canadien ou la livre sterling comme monnaie fonctionnelle, le dollar américain s'étant apprécié par rapport à ces monnaies. Les pertes de change nettes sur les activités d'investissement en 2021 sont essentiellement liées aux placements libellés en euros et en roupies indiennes détenus par des filiales ayant le dollar américain comme monnaie fonctionnelle, le dollar américain s'étant apprécié par rapport à ces devises.

6. Participations dans des entreprises associées

Les participations dans des entreprises associées de la société sont présentées dans le tableau suivant :

	31 décembre 2022					Exercice clos le 31 décembre 2022	
	Pourcentage de participation ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Valeur comptable				Quote-part du résultat net
			Entreprises associées et coentreprises	Entreprises associées de Fairfax India ^{c)}	Total		
Assurance et réassurance :							
Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance »)	43,7 %	415,8	403,4	–	403,4	53,0	
Go Digit Infoworks Services Private Limited (« Digit ») ¹⁾	49,0 %	479,3	104,4	–	104,4	(11,0)	
Autres	–	173,9	139,5	–	139,5	(11,6)	
		<u>1 069,0</u>	<u>647,3</u>	<u>–</u>	<u>647,3</u>	<u>30,4</u>	
Sociétés autres que des sociétés d'assurance :							
<i>Inde</i>							
Bangalore International Airport Limited (« Bangalore Airport »)	54,0 %	1 233,7	–	521,1	521,1	(5,7)	
Quess Corp Limited (« Quess »)	30,9 %	228,3	459,6 ^{d)}	–	459,6	6,8	
IIFL Finance Limited (« IIFL Finance »)	22,3 %	493,3	–	242,8	242,8	36,5	
Sanmar Chemicals Group (« Sanmar »)	42,9 %	337,8	–	159,8	159,8	36,4	
CSB Bank Limited (« CSB Bank »)	49,7 %	223,3	–	194,5	194,5	40,8	
IIFL Securities Limited (« IIFL Securities »)	37,1 %	87,9	35,3	97,9	133,2	14,6	
Seven Islands Shipping Limited (« Seven Islands »)	48,5 %	96,9	–	97,9	97,9	9,8	
Autres	–	38,0	10,8	28,6	39,4	3,3	
		<u>2 739,2</u>	<u>505,7</u>	<u>1 342,6</u>	<u>1 848,3</u>	<u>142,5</u>	
<i>Immobilier</i>							
KWF Real Estate Ventures Limited Partnerships (« KWF LPs »)	–	101,1	101,1 ^{d)}	–	101,1	16,5	
Autres ^{e)}	–	61,3	63,3	–	63,3	2,8	
		<u>162,4</u>	<u>164,4</u>	<u>–</u>	<u>164,4</u>	<u>19,3</u>	
<i>Autres</i>							
Eurobank Ergasias Services & Holdings S.A (« Eurobank »)	32,2 %	1 344,5	1 507,6	–	1 507,6	263,0	
Atlas Corp. (« Atlas », anciennement Seaspans Corporation) ⁷⁾	43,2 %	1 864,7	1 506,3	–	1 506,3	258,2	
Produits forestiers Résolu Inc. (« Résolu ») ⁸⁾	32,2 %	508,5	508,5	–	508,5	159,0	
Stelco Holdings Inc. (« Stelco ») ⁹⁾	23,6 %	423,3	304,8	–	304,8	–	
EXCO Resources Inc. (« EXCO »)	44,4 %	544,8	288,4	–	288,4	81,9	
Helios Fairfax Partners Corporation (« HFP »)	34,4 %	104,1	183,2	–	183,2	(23,9)	
Peak Achievement Athletics (« Peak Achievement »)	42,6 %	195,3	124,4 ^{d)}	–	124,4	7,7	
Sociétés de personnes, fiducies et autres	–	296,5	350,7	–	350,7	76,6	
		<u>5 281,7</u>	<u>4 773,9</u>	<u>–</u>	<u>4 773,9</u>	<u>822,5</u>	
		<u>8 183,3</u>	<u>5 444,0</u>	<u>1 342,6</u>	<u>6 786,6</u>	<u>984,3</u>	
Placements dans des entreprises associées		<u>9 252,3</u>	<u>6 091,3</u>	<u>1 342,6</u>	<u>7 433,9</u>	<u>1 014,7</u>	
Telles qu'elles sont présentées dans l'état consolidé de la situation financière :							
Placements dans des entreprises associées		6 772,9			6 091,3		
Participations de Fairfax India dans des entreprises associées		2 479,4			1 342,6		
		<u>9 252,3</u>			<u>7 433,9</u>		

	31 décembre 2021					Exercice clos le 31 décembre 2021	
	Pourcentage de participation ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Valeur comptable				Quote-part du résultat net
			Entreprises associées et coentreprises	Entreprises associées de Fairfax India ^{c)}	Total		
Assurance et réassurance :							
Gulf Insurance Group K.S.C.P. (« Gulf Insurance ») ²⁾	43,7 %	409,5	380,0	–	380,0	55,5	
Go Digit Infoworks Services Private Limited (« Digit »)	49,0 %	498,3	79,1	–	79,1	5,3	
Autres ³⁾⁴⁾⁵⁾	–	191,3	148,3	–	148,3	11,8	
		<u>1 099,1</u>	<u>607,4</u>	<u>–</u>	<u>607,4</u>	<u>72,6</u>	
Sociétés autres que des sociétés d'assurance :							
<i>Inde</i>							
Bangalore International Airport Limited (« Bangalore Airport ») ¹³⁾	54,0 %	1 372,2	–	585,8	585,8	(45,8)	
Quess Corp Limited (« Quess »)	31,0 %	528,5	506,3 ^{d)}	–	506,3	(1,4)	
IIFL Finance Limited (« IIFL Finance ») ¹⁰⁾	22,3 %	318,1	–	198,8	198,8	40,6	
Sanmar Chemicals Group (« Sanmar »)	42,9 %	421,2	–	124,2	124,2	(2,4)	
CSB Bank Limited (« CSB Bank »)	49,7 %	227,6	–	180,8	180,8	27,6	
IIFL Securities Limited (« IIFL Securities »)	37,2 %	138,0	35,0	101,0	136,0	14,0	
Seven Islands Shipping Limited (« Seven Islands »)	48,5 %	105,9	–	98,5	98,5	(0,5)	
Autres	–	84,8	10,9	59,8	70,7	0,5	
		<u>3 196,3</u>	<u>552,2</u>	<u>1 348,9</u>	<u>1 901,1</u>	<u>32,6</u>	
<i>Immobilier</i>							
KWF Real Estate Ventures Limited Partnerships (« KWF LPs »)	–	76,3	76,3 ^{d)}	–	76,3	(9,0)	
Autres	–	139,6	140,5	–	140,5	(1,7)	
		<u>215,9</u>	<u>216,8</u>	<u>–</u>	<u>216,8</u>	<u>(10,7)</u>	
<i>Autres</i>							
Eurobank Ergasias Services & Holdings S.A (« Eurobank »)	32,2 %	1 210,3	1 298,5	–	1 298,5	162,3	
Atlas Corp. (« Atlas », anciennement Seaspan Corporation) ¹¹⁾	36,7 %	1 285,8	922,1	–	922,1	69,5	
Produits forestiers Résolu Inc. (« Résolu »)	32,3 %	377,1	275,8	–	275,8	75,9	
EXCO Resources Inc. (« EXCO »)	43,3 %	267,2	195,4	–	195,4	(41,2)	
Helios Fairfax Partners Corporation (« HFP ») ¹²⁾	34,4 %	116,2	206,1	–	206,1	(1,2)	
Peak Achievement Athletics (« Peak Achievement »)	42,6 %	181,2	140,5 ^{d)}	–	140,5	13,3	
Sociétés de personnes, fiducies et autres	–	342,1	340,3	–	340,3	28,9	
		<u>3 779,9</u>	<u>3 378,7</u>	<u>–</u>	<u>3 378,7</u>	<u>307,5</u>	
		<u>7 192,1</u>	<u>4 147,7</u>	<u>1 348,9</u>	<u>5 496,6</u>	<u>329,4</u>	
Placements dans des entreprises associées		<u>8 291,2</u>	<u>4 755,1</u>	<u>1 348,9</u>	<u>6 104,0</u>	<u>402,0</u>	
Telles qu'elles sont présentées dans l'état consolidé de la situation financière :							
Placements dans des entreprises associées		5 671,9			4 755,1		
Participations de Fairfax India dans des entreprises associées		<u>2 619,3</u>			<u>1 348,9</u>		
		<u>8 291,2</u>			<u>6 104,0</u>		

a) Les pourcentages de participation tiennent compte de l'incidence des instruments financiers qui ne sont pas considérés comme des titres de capitaux propres.

b) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur la hiérarchie des justes valeurs.

c) Les entreprises associées de Fairfax India sont domiciliées en Inde.

d) Ces participations sont des coentreprises.

Entreprises associées et coentreprises en assurance et réassurance

- Digit Insurance et la société ont demandé à l'Insurance Regulatory and Development Authority of India (« IRDAI ») l'autorisation de convertir, en actions participantes de Digit, les placements de la société en actions privilégiées obligatoirement convertibles émises par Digit (les « actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit »). L'IRDAI a par la suite indiqué que la demande ne pouvait être considérée dans sa forme actuelle, car la conversion des actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit ferait en sorte que Digit (actuellement classée comme un « promoteur indien » de Digit Insurance) devienne une filiale de la société, ce qui était alors interdit par les règlements sur l'assurance indiens alors en vigueur. Depuis lors, l'IRDAI a adopté de nouveaux règlements qui ont introduit une définition de « promoteur étranger », qui permettrait à une société d'assurance indienne (comme Digit Insurance) d'être une filiale d'un « promoteur étranger ». Toutefois, Digit n'est pas actuellement admissible à titre de « promoteur étranger » en vertu de ces nouveaux règlements. Digit, Digit Insurance et la société ont l'intention de continuer à explorer toutes les avenues possibles en vertu des lois applicables afin d'obtenir la participation majoritaire de la société dans Digit au moyen de la conversion des actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit.
- Le 8 février 2021, la société a conclu une entente pour acheter (sauf s'ils ont déjà été vendus) certains placements de portefeuille détenus par RiverStone Barbados, comme il est indiqué à la note 23, et a ensuite commencé à appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser sa participation dans Gulf Insurance dans le cadre de cette entente.
- Le 14 juillet 2021, la société a augmenté sa participation dans Eurolife, la faisant passer à 80,0 %, et a commencé à consolider Eurolife, comme il est précisé à la note 23.

- 4) Le 17 juin 2021, la société a augmenté sa participation dans Singapore Re pour la faire passer de 28,2 % à 94,0 % et commencé à consolider Singapore Re, comme il est précisé à la note 23.
- 5) Le 23 août 2021, la société a vendu sa participation de coentreprise dans RiverStone Barbados, dans le cadre des transactions décrites à la note 23.

Entreprises associées et coentreprises non liées au secteur de l'assurance

- 6) Le 5 juillet 2022, la société a augmenté sa participation dans Grivalia Hospitality S.A. (« Grivalia Hospitality »), qui est passée de 33,5 % à 78,4 %, et a commencé à consolider Grivalia Hospitality, comme il est précisé à la note 23.
- 7) Le 6 avril 2022, la société a acquis 25,0 millions d'actions ordinaires d'Atlas en exerçant ses bons de souscription d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ l'action, pour une contrepartie en trésorerie totale de 201,3 \$. Lors de la décomptabilisation des bons de souscription d'actions, la société a comptabilisé une perte nette sur placements de 37,2 \$ (profits réalisés de 58,6 \$, dont une tranche de 95,8 \$ a été comptabilisée dans les profits latents pour les exercices antérieurs) et a inscrit la juste valeur de 335,3 \$ de ces actions à titre d'ajout à sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Atlas.

Le 4 octobre 2022, la société a augmenté sa participation dans Atlas, à 43,2 %, par l'achat d'actions ordinaires d'Atlas détenues par l'intermédiaire du placement de la société dans l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (comme il est précisé à la note 23), pour une contrepartie en trésorerie de 84,8 \$.

Le 31 octobre 2022, un consortium composé de la société, de la famille Washington, de David Sokol, président du conseil d'administration d'Atlas, et d'Ocean Network Express Pte. Ltd., société mondiale de transport et d'expédition par conteneurs (collectivement, le « consortium »), a signé un accord définitif pour acquérir la totalité des actions ordinaires en circulation d'Atlas, autres que les actions détenues par le consortium, à un prix d'achat de 15,50 \$, plus le paiement de tous les dividendes trimestriels dans le cours normal des activités jusqu'à la clôture de la transaction. Aux termes de la transaction, la société transférerait sa participation d'environ 45 % dans Atlas, y compris sa participation dans les bons de souscription d'actions qui ont été exercés le 12 janvier 2023 pour une contrepartie en trésorerie de 78,7 \$, à Poseidon Acquisitions Corp. (« Poseidon », entité formée par le consortium), et elle n'est pas tenue d'acheter une participation supplémentaire, le cas échéant, qui n'est pas déjà détenue par le consortium. Les autres membres du consortium se sont engagés à financer intégralement la composante en trésorerie de la transaction, et la société conserverait sa participation dans Atlas dans le cadre du consortium. La clôture de la transaction, qui devrait avoir lieu au cours du premier semestre de 2023, est assujettie à l'approbation des autorités de réglementation ainsi qu'à la satisfaction de certaines autres conditions de clôture habituelles. La société prévoit continuer d'appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Atlas par l'intermédiaire de sa participation dans Poseidon, à la clôture de la transaction.

- 8) Le 5 juillet 2022, Domtar Corporation a conclu une entente définitive avec Résolu visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Résolu pour une contrepartie en trésorerie de 20,50 \$ et un droit à une valeur éventuelle par action ordinaire de Résolu. Le droit à une valeur éventuelle confère aux porteurs le droit à une part de tout remboursement futur des droits sur le bois d'œuvre résineux. Aux termes de la transaction, le 5 juillet 2022, la société a évalué sa participation dans Résolu comme étant détenue en vue de la vente et a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence, car la valeur comptable et la juste valeur de l'entreprise associée au 31 décembre 2022 correspondent à la juste valeur de la contrepartie en trésorerie de 508,5 \$ ou 20,50 \$ par action ordinaire de Résolu. La clôture de la transaction a eu lieu le 1^{er} mars 2023.
- 9) Le 31 août 2022, Stelco Holdings Inc. a racheté 5,1 millions de ses actions ordinaires en circulation dans le cadre de son offre publique de rachat importante, ce qui a entraîné la perte d'un certain droit détenu par un autre investisseur et l'augmentation de la participation de la société dans Stelco, qui a été portée à 20,5 %. Par conséquent, la société a commencé à appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser sa participation dans Stelco, dont la juste valeur s'établissait à 352,2 \$ (461,3 \$ CA) à cette date. Stelco est une société d'acier indépendante inscrite en bourse qui fabrique des produits d'acier laminé à plat enduits et des produits d'acier laminé à froid pour les secteurs de la construction, de l'automobile et de l'énergie en Amérique du Nord.
- 10) En 2021, la société a diminué sa participation dans IIFL Finance, qui a été ramenée à 22,3 %, en vendant une partie de sa participation pour un produit en trésorerie de 113,7 \$ (8,6 milliards de roupies indiennes), et comptabilisé un profit réalisé net de 42,0 \$ dans l'état consolidé du résultat net.

- 11) Le 11 juin 2021, la société a conclu une transaction de modification et d'échange avec Atlas relativement à son placement dans un capital de 575,0 \$ des débetures émises par Seaspan Corporation (« Seaspan »), filiale d'exploitation d'Atlas, aux termes de laquelle la société a échangé une tranche de capital de 288,0 \$ de ces débetures de Seaspan contre de nouvelles actions privilégiées de série J et des bons de souscription d'Atlas au prix d'exercice de 13,71 \$ l'action. Les modalités des débetures restantes de Seaspan ont été modifiées principalement pour retirer les droits d'encaissement anticipé obligatoire de la société et libérer toutes les cautions et tous les privilèges en cours sur les garanties. La société a décomptabilisé les débetures de Seaspan qui ont été échangées et a comptabilisé respectivement son placement dans les actions privilégiées et les bons de souscription d'Atlas aux postes des actions privilégiées et des dérivés dans l'état consolidé de la situation financière. Le 23 août 2021, Atlas a racheté le capital de 287,0 \$ des débetures de Seaspan résiduelles.
- 12) Le 31 mars 2021, la société a investi 100,0 \$ dans un capital de 100,0 \$ de débetures non garanties à 3,0 % et de bons de souscription de Helios Fairfax Partners Corporation (« HFP ») pour acheter 3 millions d'actions à droit de vote subalterne de HFP pouvant être exercées à 4,90 \$ l'action en tout temps avant le cinquième anniversaire de clôture. Les débetures viendront à échéance au troisième anniversaire de la date de clôture ou, au gré de la société, au premier ou deuxième anniversaire. Au rachat ou à l'échéance, si la juste valeur de certains anciens placements de Fairfax Africa détenus par HFP est inférieure à leur juste valeur de 102,6 \$ au 30 juin 2020, le prix de rachat des débetures sera réduit du montant de la différence. La société a comptabilisé les débetures à leur juste valeur de 78,0 \$ et constaté le solde de 22,0 \$ à titre d'ajout à sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans HFP.

Fairfax India

- 13) Le 16 septembre 2021, Fairfax India a transféré 43,6 % de sa participation de 54,0 % dans Bangalore Airport à Anchorage Infrastructure Investments Holdings Limited (« Anchorage »), sa société de portefeuille entièrement détenue pour les placements dans le secteur aéroportuaire en Inde, et vendu une participation de 11,5 % dans Anchorage à OMERS pour un produit brut de 129,2 \$ (9,5 milliards de roupies indiennes). Au moment de la clôture, Fairfax India a comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle dans Anchorage et continué de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation de 54,0 % totale dans Bangalore Airport.

Variations annuelles de la valeur comptable

Les variations de la valeur comptable des participations dans des entreprises associées se présentent comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2022			
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées de Fairfax India	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	3 858,7	896,4	1 348,9	6 104,0
Quote-part du résultat global avant impôt :				
Quote-part du résultat net	856,6	26,1	132,0	1 014,7
Quote-part des autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	(111,5)	(53,0)	14,4	(150,1)
Quote-part des profits (pertes) sur les régimes à prestations définies	74,4	0,6	(5,4)	69,6
	<u>819,5</u>	<u>(26,3)</u>	<u>141,0</u>	<u>934,2</u>
Dividendes et distributions reçus	(142,2)	(33,7)	(7,0)	(182,9)
Achats et acquisitions	429,1	88,6	10,1	527,8
Dessaisissements et autres variations nettes des capitaux permanents	9,9	(11,9)	34,4	32,4
Reclassements ¹⁾	352,2	(114,3)	(40,4)	197,5
Effet du change et autres	(16,8)	(17,9)	(144,4)	(179,1)
Solde au 31 décembre	<u>5 310,4</u>	<u>780,9</u>	<u>1 342,6</u>	<u>7 433,9</u>

	2021			
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées de Fairfax India	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	3 170,4	1 940,9	1 328,3	6 439,6
Quote-part du résultat global avant impôt :				
Quote-part du résultat net	375,8	6,0	20,2	402,0
Quote-part des autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	(67,7)	(20,5)	0,3	(87,9)
Quote-part des profits (pertes) sur les régimes à prestations définies	<u>89,1</u>	<u>0,1</u>	<u>(9,4)</u>	<u>79,8</u>
	397,2	(14,4)	11,1	393,9
Dividendes et distributions reçus	(153,8)	(23,6)	(4,6)	(182,0)
Achats et acquisitions	466,5	114,4	35,7	616,6
Dessaisissements et autres variations nettes des capitaux permanents	(54,8)	(764,4)	0,9	(818,3)
Reclassements ¹⁾	36,4	(352,0)	–	(315,6)
Effet du change et autres	<u>(3,2)</u>	<u>(4,5)</u>	<u>(22,5)</u>	<u>(30,2)</u>
Solde au 31 décembre	<u>3 858,7</u>	<u>896,4</u>	<u>1 348,9</u>	<u>6 104,0</u>

1) Les reclassements concernent essentiellement la consolidation de Grivalia Hospitality et la toute première comptabilisation de Stelco en 2022 selon la méthode de la mise en équivalence, et la consolidation d'Eurolife et de Singapore Re ainsi que la toute première comptabilisation d'un placement dans une société en commandite en 2021 selon la méthode de la mise en équivalence. Voir la note 23.

7. Dérivés

Le tableau suivant présente le sommaire des instruments financiers dérivés de la société :

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Notionnel	Coût	Juste valeur		Notionnel	Coût	Juste valeur	
			Actif	Passif			Actif	Passif
Contrats dérivés sur actions ¹⁾	1 946,5	68,0	258,1	19,4	1 728,9	113,9	355,3	3,8
Emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (note 23)	517,5	–	30,7	–	1 250,1	–	103,8	–
Contrats dérivés de change ²⁾	–	–	49,0	106,8	–	–	58,4	77,4
Autres contrats dérivés	–	289,8	130,0	64,8	–	263,3	64,3	71,7
Total			<u>467,8</u>	<u>191,0</u>			<u>581,8</u>	<u>152,9</u>

1) Comprend la participation de la société dans les bons de souscription d'Atlas, d'une juste valeur de 13,5 \$ au 31 décembre 2022 (200,1 \$ au 31 décembre 2021), qui ont par la suite été exercés le 12 janvier 2023, comme il est précisé à la note 6.

2) Comprend les passifs au titre du swap et du contrat de change à terme d'AGT, d'une juste valeur de 56,2 \$ au 31 décembre 2022 (47,6 \$ au 31 décembre 2021).

Du fait de ses activités d'investissement, la société est exposée à un risque de marché important (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix). Les contrats dérivés conclus par la société sont considérés, à quelques rares exceptions, comme des placements ou des couvertures économiques et ne sont pas désignés en tant que couvertures aux fins de l'information financière.

Contrats dérivés sur actions

Swaps sur rendement total d'actions en position acheteur

En 2022, la société a conclu, aux fins de placement, des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur ayant un notionnel de 217,4 \$. Au 31 décembre 2022, la société détenait, aux fins de placement, des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur, sur des actions individuelles, d'un notionnel initial de 1 012,6 \$ (866,2 \$ au 31 décembre 2021), qui comprenaient un total de 1 964 155 actions à droit de vote subalterne de Fairfax d'un notionnel initial de 732,5 \$ (935,0 \$ CA) ou environ 372,96 \$ (476,03 \$ CA) par action aux 31 décembre 2022 et 2021. En 2022, les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur sur des actions à droit de vote subalterne de Fairfax ont généré des profits nets de 255,4 \$ (222,7 \$ en 2021). Les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur offrent un rendement qui est directement lié aux variations de la juste valeur des actions individuelles sous-jacentes.

En 2022, la société a reçu un montant en trésorerie net de 238,2 \$ (439,6 \$ en 2021) relativement aux dispositions de révision et de clôture de ses swaps sur rendement total d'actions en position acheteur (exclusion faite de l'incidence des exigences de garantie). En 2022, la société a dénoué un notionnel de 63,0 \$ (1 876,7 \$ en 2021) au titre de ses swaps sur rendement total d'actions en position acheteur et comptabilisé des pertes réalisées nettes sur placements de 8,1 \$ (profits réalisés nets de 243,0 \$ en 2021).

Emprunt billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados

Dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados en 2021, comme il est précisé à la note 23, la société, par l'intermédiaire des instruments financiers désignés comme un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif, avait garanti la valeur d'environ 1,3 G\$ de certains titres détenus par l'acheteur et certaines de ses sociétés affiliées jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou qu'ils soient vendus à la demande de cette dernière avant la fin de 2022. Si la société exigeait que les titres soient vendus, tout écart entre leur juste valeur et la valeur garantie serait réglé en trésorerie. Le 5 juillet 2022, l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif, d'une valeur garantie de 543,4 \$, a été modifié de telle sorte que les titres sous-jacents doivent être achetés par Hamblin Watsa ou vendus à la demande de cette dernière avant la fin de 2023. Le reste de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif est demeuré inchangé et, en 2022, tous les titres qui devaient être achetés par Hamblin Watsa ou vendus sur ordre de cette dernière avant la fin de 2022 conformément aux modalités de l'entente modifiée ont été rachetés et, en outre, certains des billets au titre de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif ont été achetés au cours du deuxième semestre de 2022. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif correspondait à un actif dérivé de 30,7 \$ (103,8 \$ au 31 décembre 2021) ayant une valeur garantie résiduelle de 486,8 \$.

Contrats dérivés de change

Contrats de change à terme

La société utilise des contrats de change à terme en positions acheteur et vendeur principalement libellés en euros, en livres sterling et en dollars canadiens afin de gérer le risque de change lié à ses transactions en monnaies étrangères. Les contrats ont une durée moyenne de moins de un an et peuvent être renouvelés aux taux du marché.

Autres contrats dérivés

Contrats à terme sur obligations du Trésor américain

Afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt (principalement son exposition à certaines obligations à long terme de sociétés américaines, aux obligations d'États et de municipalités américains détenus dans son portefeuille de titres à revenu fixe), la société détenait des contrats à terme pour vendre des obligations à long terme du Trésor américain d'un nominal de 183,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 691,3 \$ au 31 décembre 2021). La diminution des contrats à terme sur obligations du Trésor américain détenus reflète principalement la clôture de certains contrats en raison de la hausse des taux d'intérêt au cours du deuxième semestre de 2022 et la diminution connexe de l'exposition de la société à certaines obligations de sociétés américaines par suite des ventes réalisées à la fin de 2021. Les contrats ont une durée moyenne de moins de six mois et peuvent être renouvelés aux taux du marché. En 2022, la société a comptabilisé des profits nets sur placements de 162,4 \$ (25,7 \$ en 2021) sur ses contrats à terme sur obligations du Trésor américain.

Garanties de contreparties

Dépôts de garantie sur les contrats dérivés en faveur de la société

La société tente de limiter le risque de contrepartie par un choix judicieux des contreparties aux contrats dérivés et par la voie des modalités des ententes négociées avec ces contreparties. La juste valeur des garanties déposées en faveur de la société au 31 décembre 2022 était composée d'un montant en trésorerie de 9,5 \$ et de titres d'État de 274,9 \$ (14,3 \$ et 125,7 \$ au 31 décembre 2021). La trésorerie est comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière au poste « Trésorerie et placements à court terme des filiales » et un passif correspondant est comptabilisé au poste « Dettes d'exploitation et charges à payer ». La société n'avait pas exercé son droit de vendre les actifs donnés en garantie ou de les redonner en garantie au 31 décembre 2022. L'exposition de la société au risque de contrepartie et la façon dont elle gère ce risque sont analysées à la note 24.

Dépôts de garantie sur contrats dérivés en faveur des contreparties aux dérivés

Au 31 décembre 2022, la juste valeur des garanties déposées en faveur des contreparties aux dérivés, incluse au poste « Trésorerie et placements de la société de portefeuille » et au poste « Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés », s'établissait à 155,9 \$ (230,5 \$ au 31 décembre 2021) et était composée d'une garantie de 124,8 \$ (221,2 \$ au 31 décembre 2021) devant être déposée pour conclure les contrats dérivés (principalement liés aux swaps sur rendement total) et d'une garantie de 31,1 \$ (9,3 \$ au 31 décembre 2021) au titre des montants dus aux contreparties et découlant des variations de la juste valeur depuis la date de révision la plus récente.

Couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes

Au 31 décembre 2022, la société a désigné la valeur comptable de 2 800,0 \$ CA du capital de ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens, dont la juste valeur s'établit à 1 926,8 \$ (capital de 2 800,0 \$ CA au 31 décembre 2021 et juste valeur de 2 364,6 \$), comme couverture d'une tranche de son investissement net dans des filiales ayant le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle. En 2022, la société a comptabilisé des profits avant impôt de 149,5 \$ (pertes avant impôt de 16,7 \$ en 2021) liés aux fluctuations du taux de change sur les billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens au poste « Profits (pertes) sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes », dans l'état consolidé du résultat global.

Couverture de l'investissement net dans des établissements européens

Au 31 décembre 2022, la société a désigné la valeur comptable de 750,0 € du capital de ses billets de premier rang non garantis libellés en euros, dont la juste valeur s'établit à 698,3 \$ (capital de 750,0 € au 31 décembre 2021 et juste valeur de 926,3 \$), comme couverture de son investissement net dans des établissements européens ayant l'euro comme monnaie fonctionnelle. En 2022, la société a comptabilisé des profits avant impôt de 51,8 \$ (63,9 \$ en 2021) liés aux fluctuations du taux de change sur les billets de premier rang non garantis libellés en euros au poste « Profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens », dans l'état consolidé du résultat global.

8. Passifs au titre des contrats d'assurance

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Provision pour primes non acquises	11 691,8	2 413,1	9 278,7	10 437,7	2 260,0	8 177,7
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	38 319,2	9 245,9	29 073,3	34 422,8	8 943,9	25 478,9
Passifs au titre des contrats d'assurance de dommages	50 011,0	11 659,0	38 352,0	44 860,5	11 203,9	33 656,6
Provision pour indemnités d'assurance vie ¹⁾²⁾	2 188,6	2,6	2 186,0	2 486,0	2,3	2 483,7
Passifs au titre des contrats d'assurance	52 199,6	11 661,6	40 538,0	47 346,5	11 206,2	36 140,3
Partie courante	23 807,9	5 052,4	18 755,5	20 618,3	4 740,3	15 878,0
Partie non courante	28 391,7	6 609,2	21 782,5	26 728,2	6 465,9	20 262,3
	52 199,6	11 661,6	40 538,0	47 346,5	11 206,2	36 140,3

1) *Eurolife a été consolidée le 14 juillet 2021, comme il est indiqué à la note 23.*

2) *La provision pour indemnités d'assurance vie comprend des provisions brutes et cédées pour primes non acquises de 18,2 \$ et de 0,4 \$ (16,5 \$ et néant en 2021).*

Au 31 décembre 2022, le montant net de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres de la société de 29 073,3 \$ (25 478,9 \$ au 31 décembre 2021) comprenait les provisions calculées dossier par dossier de 10 933,9 \$ et les provisions pour SSND de 18 139,4 \$ (10 258,5 \$ et 15 220,4 \$ au 31 décembre 2021).

Provision pour primes non acquises, montant brut

Le tableau suivant présente l'évolution de la provision pour primes non acquises liée à l'assurance de dommages pour les exercices clos les 31 décembre :

	2022	2021
Provision pour primes non acquises – 1 ^{er} janvier	10 437,7	8 397,5
Primes brutes souscrites	27 561,7	23 796,0
Moins : primes brutes acquises	(26 106,7)	(21 673,6)
Acquisitions de filiales (note 23)	–	64,1
Dessaisissement d'une filiale	–	(62,9)
Effet du change et autres	(200,9)	(83,4)
Provision pour primes non acquises – 31 décembre	11 691,8	10 437,7

Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres, montant brut

Le tableau suivant présente l'évolution de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres liée à l'assurance de dommages pour les exercices clos les 31 décembre :

	2022	2021
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres – 1 ^{er} janvier	34 422,8	30 809,3
Diminution des sinistres et frais de règlement de sinistres estimatifs pour les sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	(44,0)	(283,1)
Sinistres et frais de règlement de sinistres pour les sinistres survenus au cours de l'exercice considéré	17 300,2	14 396,8
Montants versés à l'égard de sinistres survenus :		
au cours de l'exercice considéré	(3 978,6)	(3 148,6)
au cours d'exercices antérieurs	(8 734,7)	(7 212,8)
Acquisitions de filiales (note 23)	3,8	297,3
Dessalement d'une filiale	–	(18,7)
Effet du change et autres ¹⁾	(650,3)	(417,4)
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres – 31 décembre	<u>38 319,2</u>	<u>34 422,8</u>

1) *L'effet du change et autres reflète principalement la diminution des réserves libellées en dollars canadiens, en livres sterling, en euros et en pesos argentins, qui se sont affaiblies par rapport au dollar américain (en 2021, il reflétait principalement la diminution des réserves libellées en euros, en pesos chiliens, en pesos argentins, en rands sud-africains, qui s'étaient affaiblies par rapport au dollar américain).*

Provision pour indemnités d'assurance vie

Les variations de la provision pour indemnités d'assurance vie pour les exercices clos les 31 décembre, après l'acquisition d'Eurolife le 14 juillet 2021, se présentent comme suit :

	2022	2021
Provision pour indemnités d'assurance vie – 1 ^{er} janvier	2 486,0	–
Acquisition d'une filiale (note 23)	–	2 638,5
Affaires nouvelles et renouvellements	275,9	78,1
Résiliations, déchéances, échéances et décès	(359,4)	(121,0)
Effet du change et autres ¹⁾	(213,9)	(109,6)
Provision pour indemnités d'assurance vie – 31 décembre	<u>2 188,6</u>	<u>2 486,0</u>

1) *L'effet du change et autres reflète principalement la dépréciation des réserves libellées en euros par rapport au dollar américain.*

Évolution des sinistres, montant brut

L'évolution des passifs d'assurance illustre l'incertitude liée à la mesure de ces passifs et fournit une mesure de la capacité de la société à estimer la valeur définitive des sinistres. Le tableau qui suit présente la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres à la fin de chaque année civile, le montant cumulatif des paiements faits à l'égard de cette provision pour les années subséquentes et la nouvelle estimation de la provision pour chaque année civile au 31 décembre 2022.

	Année civile									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres liée à l'assurance de dommages	19 212,8	17 749,1	19 816,4	19 481,8	28 610,8	29 081,7	28 500,2	30 809,3	34 422,8	38 319,2
Moins : CTR Life ¹⁾	17,9	15,2	14,2	12,8	8,7	8,0	7,0	5,5	4,4	4,4
	19 194,9	17 733,9	19 802,2	19 469,0	28 602,1	29 073,7	28 493,2	30 803,8	34 418,4	38 314,8
Paiements cumulatifs :										
Un an plus tard	4 081,1	3 801,6	4 441,4	4 608,0	7 564,0	7 732,0	7 288,8	7 180,7	8 734,7	
Deux ans plus tard	6 787,6	6 364,5	7 283,6	7 631,4	12 081,3	12 313,5	11 598,0	12 501,3		
Trois ans plus tard	8 775,5	8 172,7	9 466,5	9 655,9	15 222,3	15 363,3	15 475,2			
Quatre ans plus tard	10 212,4	9 561,8	10 914,2	11 122,6	17 378,8	18 132,3				
Cinq ans plus tard	11 354,4	10 496,4	12 013,9	12 233,4	19 340,9					
Six ans plus tard	12 123,4	11 202,2	12 859,5	13 190,6						
Sept ans plus tard	12 754,2	11 793,5	13 568,0							
Huit ans plus tard	13 283,6	12 390,7								
Neuf ans plus tard	13 840,6									
Nouvelle estimation de la provision :										
Un an plus tard	18 375,6	16 696,4	19 169,3	19 343,1	27 580,6	28 974,3	28 225,5	30 360,1	33 931,1	
Deux ans plus tard	17 475,0	16 269,2	18 973,6	18 804,8	27 565,9	28 839,4	28 165,4	30 267,4		
Trois ans plus tard	17 307,9	16 114,0	18 502,5	18 752,8	27 451,3	28 990,4	28 242,2			
Quatre ans plus tard	17 287,2	15 938,9	18 469,1	18 743,9	27 698,6	29 284,5				
Cinq ans plus tard	17 203,5	16 049,6	18 490,5	19 046,6	27 997,0					
Six ans plus tard	17 340,1	16 123,1	18 759,5	19 203,7						
Sept ans plus tard	17 420,0	16 403,8	18 866,6							
Huit ans plus tard	17 680,5	16 595,5								
Neuf ans plus tard	17 843,1									
Évolution favorable (défavorable)	1 351,8	1 138,4	935,6	265,3	605,1	(210,8)	251,0	536,4	487,3	
L'évolution favorable comprend :										
Incidence du change	522,8	326,8	(129,1)	(84,5)	759,2	395,7	452,9	425,6	443,3	
Évolution favorable (défavorable) de la provision pour sinistres	829,0	811,6	1 064,7	349,8	(154,1)	(606,5)	(201,9)	110,8	44,0	
	1 351,8	1 138,4	935,6	265,3	605,1	(210,8)	251,0	536,4	487,3	

1) Activités de rétrocession de contrats de prestations de décès minimales garanties conclus par la Compagnie Transcontinentale de Réassurance (« CTR Life »), filiale en propriété exclusive de la société qui a été transférée à Wentworth et incluse dans le secteur Liquidation de sinistres en 2002.

L'effet du change dans le tableau plus haut résulte essentiellement de la conversion en dollars américains des provisions pour sinistres des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain. L'exposition de la société au risque de change et la façon dont la société gère ce risque sont expliquées à la note 24.

L'évolution des provisions pour sinistres dans le tableau plus haut ne tient pas compte de l'évolution des provisions d'une filiale pendant l'exercice au cours duquel elle a été acquise, tandis que l'état consolidé du résultat net en tient compte à partir de sa date d'acquisition.

L'évolution favorable de la provision pour sinistres de 44,0 \$ au cours de l'année civile 2022, indiquée dans le tableau plus haut, est principalement attribuable à l'évolution favorable pour les années de survenance 2021, 2020 et 2019, en partie contrebalancée par l'évolution défavorable essentiellement attribuable aux provisions pour sinistres liés à l'amiante et autres sinistres latents.

Évolution des sinistres et frais de règlement de sinistres relatifs à l'amiante

Avant d'être acquises par la société, un certain nombre des filiales de celle-ci avaient souscrit des contrats d'assurance responsabilité civile et des contrats de réassurance, aux termes desquels les titulaires de police continuent de présenter des demandes d'indemnisation pour des préjudices causés par l'amiante. La quasi-totalité de ces réclamations sont soumises aux termes de polices souscrites il y a de nombreuses années et sont principalement incluses dans le secteur Liquidation de sinistres aux États-Unis.

Ces types de sinistres comportent beaucoup d'incertitude, ce qui influe sur la capacité des assureurs et des réassureurs d'estimer le montant définitif des sinistres non payés et des frais de règlement de sinistres connexes. La majorité de ces sinistres diffèrent de la plupart des autres types de sinistres du fait de l'incohérence des précédents, lorsqu'il y a précédent, permettant de déterminer le type de couverture qui existe, s'il en existe une, quelles années sont couvertes, s'il y a lieu, et quels assureurs/réassureurs sont responsables, s'il y a lieu. Ces incertitudes sont exacerbées par l'incohérence des décisions des tribunaux et des interprétations judiciaires et législatives des contrats d'assurance. Dans certains cas, ceux qui les interprètent sapent l'intention claire et explicite des parties aux contrats d'assurance et, dans d'autres cas, ils extrapolent les théories de la responsabilité.

Les variations de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres de la société relativement aux sinistres liés à l'amiante aux États-Unis, sur une base brute et sur une base nette, se présentent comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2022		2021	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres liés à l'amiante – 1 ^{er} janvier	1 036,7	838,9	1 030,6	840,0
Sinistres et frais de règlement de sinistres engagés	215,8	113,7	199,1	151,6
Sinistres et frais de règlement de sinistres payés	(175,2)	(132,5)	(193,0)	(152,7)
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres liés à l'amiante – solde au 31 décembre	<u>1 077,3</u>	<u>820,1</u>	<u>1 036,7</u>	<u>838,9</u>

9. Réassurance

Le tableau suivant présente la part des réassureurs dans les passifs au titre des contrats d'assurance :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Montants bruts à recouvrer des réassureurs	Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables ¹⁾	Montants à recouvrer des réassureurs	Montants bruts à recouvrer des réassureurs	Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables ¹⁾	Montants à recouvrer des réassureurs
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	9 274,8	(26,7)	9 248,1	8 989,3	(43,1)	8 946,2
Part des sinistres payés revenant aux réassureurs	1 599,4	(145,2)	1 454,2	1 019,9	(135,6)	884,3
Provision pour primes non acquises	2 413,5	–	2 413,5	2 260,0	–	2 260,0
	<u>13 287,7</u>	<u>(171,9)</u>	<u>13 115,8</u>	<u>12 269,2</u>	<u>(178,7)</u>	<u>12 090,5</u>
Partie courante			6 414,4			5 572,4
Partie non courante			6 701,4			6 518,1
			<u>13 115,8</u>			<u>12 090,5</u>

1) La gestion du risque de crédit lié aux montants de réassurance à recouvrer est traitée à la note 24.

Le tableau suivant présente l'évolution de la part revenant aux réassureurs des sinistres payés, des sinistres non payés, des primes non acquises et de la provision pour soldes irrécouvrables au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2022				
	Sinistres payés	Sinistres non payés	Primes non acquises	Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables	Montants à recouvrer des réassureurs
Solde au 1 ^{er} janvier	1 019,9	8 989,3	2 260,0	(178,7)	12 090,5
Part des réassureurs dans les sinistres payés aux assurés	3 142,8	(3 142,8)	–	–	–
Recouvrements de réassurance reçus	(2 551,0)	–	–	–	(2 551,0)
Part des réassureurs dans les sinistres non payés ou primes acquises	–	3 642,0	(5 448,8)	–	(1 806,8)
Primes cédées aux réassureurs	–	–	5 640,9	–	5 640,9
Effet du change et autres	(12,3)	(213,7)	(38,6)	6,8	(257,8)
Solde au 31 décembre	<u>1 599,4</u>	<u>9 274,8</u>	<u>2 413,5</u>	<u>(171,9)</u>	<u>13 115,8</u>
	2021				
	Sinistres payés	Sinistres non payés	Primes non acquises	Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables	Montants à recouvrer des réassureurs
Solde au 1 ^{er} janvier	818,0	7 971,7	1 899,1	(155,6)	10 533,2
Part des réassureurs dans les sinistres payés aux assurés	2 360,3	(2 360,3)	–	–	–
Recouvrements de réassurance reçus	(2 152,8)	–	–	–	(2 152,8)
Part des réassureurs dans les sinistres non payés ou primes acquises ¹⁾	–	3 479,0	(5 228,8)	–	(1 749,8)
Primes cédées aux réassureurs ¹⁾	–	–	5 632,1	–	5 632,1
Acquisitions de filiales (note 23)	0,3	82,7	16,7	–	99,7
Dessaisissement d'une filiale	(3,3)	(6,4)	(10,6)	–	(20,3)
Effet du change et autres	(2,6)	(177,4)	(48,5)	(23,1)	(251,6)
Solde au 31 décembre	<u>1 019,9</u>	<u>8 989,3</u>	<u>2 260,0</u>	<u>(178,7)</u>	<u>12 090,5</u>

1) Le 1^{er} octobre 2021, Brit a finalisé le transfert d'un portefeuille de sinistres à un tiers afin de réassurer les provisions pour sinistres d'un portefeuille de risques composé principalement de branches d'assurance de dommages et d'assurances abandonnées pour les années de survenance précédentes. Dans le cadre de cette transaction, Brit a cédé des passifs d'assurance nets de 379,1 \$ pour une contrepartie de 344,1 \$ et comptabilisé un montant net de 35,0 \$ au titre de l'évolution favorable de la provision.

Les produits de commission tirés des primes cédées aux réassureurs en 2022, soit 1 184,4 \$ (1 007,8 \$ en 2021), sont compris dans le montant net des commissions, dans l'état consolidé du résultat net.

10. Créances et montants à payer découlant de contrats d'assurance

Le tableau suivant présente la composition des créances découlant de contrats d'assurance.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Primes d'assurance à recevoir	4 972,7	4 247,1
Primes de réassurance à recevoir	2 114,6	1 863,9
Fonds retenus à recevoir	550,6	574,0
Autres	269,6	198,2
	<u>7 907,5</u>	<u>6 883,2</u>
Partie courante	7 330,0	6 170,0
Partie non courante	577,5	713,2
	<u>7 907,5</u>	<u>6 883,2</u>

Le tableau qui suit présente la variation des soldes des primes d'assurance à recevoir et des primes de réassurance à recevoir pour les exercices clos les 31 décembre.

	Primes d'assurance à recevoir		Primes de réassurance à recevoir	
	2022	2021	2022	2021
Solde au 1 ^{er} janvier	4 247,1	3 665,6	1 863,9	1 385,3
Primes brutes souscrites	20 516,3	18 118,6	7 396,3	5 791,6
Primes recouvrées	(17 571,5)	(15 703,6)	(5 366,6)	(3 963,7)
Montants à payer à des courtiers et à des agents	(2 089,4)	(1 770,1)	(1 806,1)	(1 332,3)
Effet du change et autres	(129,8)	(63,4)	27,1	(17,0)
Solde au 31 décembre	<u>4 972,7</u>	<u>4 247,1</u>	<u>2 114,6</u>	<u>1 863,9</u>

Le tableau suivant présente les montants à payer découlant de contrats d'assurance.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Montants à payer aux réassureurs	2 289,1	2 333,7
Montants à payer reliés aux produits d'assurance vie liés à des unités (note 3 et note 23)	662,5	621,7
Frais d'acquisition de primes différés cédés	564,6	510,3
Fonds retenus à payer aux réassureurs	193,5	274,0
Montants à payer à des agents et à des courtiers	112,5	142,4
Taxes sur les primes à payer	105,7	124,1
Commissions à payer	157,8	100,8
Autres montants à payer au titre de contrats d'assurance	976,2	386,5
	<u>5 061,9</u>	<u>4 493,5</u>
Partie courante	4 101,0	3 503,4
Partie non courante	960,9	990,1
	<u>5 061,9</u>	<u>4 493,5</u>

11. Frais d'acquisition de primes différés

Le tableau suivant présente la variation des frais d'acquisition de primes différés pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022	2021
Solde au 1 ^{er} janvier	1 924,1	1 543,7
Frais d'acquisition de primes différés	5 212,5	4 502,4
Dotation aux amortissements	(4 932,2)	(4 098,1)
Effet du change et autres	(34,1)	(23,9)
Solde au 31 décembre	<u>2 170,3</u>	<u>1 924,1</u>

12. Goodwill et immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente la composition du goodwill et des immobilisations incorporelles.

	Goodwill	Immobilisations incorporelles			Total	
		Droits de participation de Lloyd's ¹⁾	Relations clients et relations courtiers	Marques ¹⁾		Logiciels et autres ¹⁾
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	3 084,8	503,2	760,9	1 087,3	492,0	5 928,2
Entrées	152,0	–	25,9	(0,3)	267,6	445,2
Cessions ²⁾	(81,9)	–	(31,6)	(8,5)	(3,2)	(125,2)
Dotation aux amortissements	–	–	(91,7)	–	(134,9)	(226,6)
Pertes de valeur ³⁾	(137,0)	–	–	–	(0,9)	(137,9)
Effet du change et autres	(90,4)	–	(9,6)	(60,2)	(34,5)	(194,7)
Solde au 31 décembre 2022	<u>2 927,5</u>	<u>503,2</u>	<u>653,9</u>	<u>1 018,3</u>	<u>586,1</u>	<u>5 689,0</u>
Valeur comptable brute	3 161,8	503,2	1 279,0	1 060,1	1 594,2	7 598,3
Cumul des amortissements	–	–	(631,6)	–	(988,3)	(1 619,9)
Cumul des pertes de valeur et autres	(234,3)	–	6,5	(41,8)	(19,8)	(289,4)
	<u>2 927,5</u>	<u>503,2</u>	<u>653,9</u>	<u>1 018,3</u>	<u>586,1</u>	<u>5 689,0</u>
	Goodwill	Immobilisations incorporelles			Total	
		Droits de participation de Lloyd's ¹⁾	Relations clients et relations courtiers	Marques ¹⁾		Logiciels et autres ¹⁾
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	3 126,3	503,2	867,5	1 153,3	578,8	6 229,1
Entrées	60,7	–	17,8	27,9	264,3	370,7
Cessions ²⁾	(28,9)	–	(25,1)	(64,0)	(7,5)	(125,5)
Dotation aux amortissements	–	–	(96,6)	–	(342,8)	(439,4)
Pertes de valeur ³⁾	(52,1)	–	–	(33,1)	(0,1)	(85,3)
Effet du change et autres	(21,2)	–	(2,7)	3,2	(0,7)	(21,4)
Solde au 31 décembre 2021	<u>3 084,8</u>	<u>503,2</u>	<u>760,9</u>	<u>1 087,3</u>	<u>492,0</u>	<u>5 928,2</u>
Valeur comptable brute	3 214,1	503,2	1 338,5	1 139,2	1 427,0	7 622,0
Cumul des amortissements	–	–	(577,4)	–	(915,4)	(1 492,8)
Cumul des pertes de valeur	(129,3)	–	(0,2)	(51,9)	(19,6)	(201,0)
	<u>3 084,8</u>	<u>503,2</u>	<u>760,9</u>	<u>1 087,3</u>	<u>492,0</u>	<u>5 928,2</u>

1) Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables avaient une valeur comptable totale de 1 613,6 \$ au 31 décembre 2022 (1 686,2 \$ au 31 décembre 2021).

2) En 2022, la société a vendu ses participations dans Crum & Forster Pet Insurance Group et Pethealth. En 2021, la société a vendu les activités de Toys "R" Us Canada et Fairfax India a vendu sa participation de 48,8 % dans Privi. Voir la note 23.

3) Pertes de valeur hors trésorerie comptabilisées à l'état consolidé du résultat net dans les charges d'exploitation et dans les autres charges des secteurs comptables Sociétés d'assurance et de réassurance et Sociétés autres que des sociétés d'assurance, respectivement. En 2022, la société a comptabilisé des pertes de valeur hors trésorerie du goodwill de Farmers Edge de 133,4 \$.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la société de la façon suivante :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
Sociétés d'assurance et de réassurance						
Allied World	940,0	519,8	1 459,8	940,0	565,8	1 505,8
Brit	214,6	565,5	780,1	215,6	580,5	796,1
Zenith National	317,6	77,7	395,3	317,6	84,4	402,0
Northbridge	81,6	133,5	215,1	94,9	121,3	216,2
Crum & Forster	132,6	57,8	190,4	189,1	91,0	280,1
Odyssey Group	119,7	50,8	170,5	119,7	54,9	174,6
Tous les autres ¹⁾	85,1	108,3	193,4	95,9	116,3	212,2
	<u>1 891,2</u>	<u>1 513,4</u>	<u>3 404,6</u>	<u>1 972,8</u>	<u>1 614,2</u>	<u>3 587,0</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance						
Société de Recettes Illimitées	298,9	902,2	1 201,1	321,2	980,5	1 301,7
Boat Rocker	86,4	184,8	271,2	89,1	90,2	179,3
AGT	147,6	49,6	197,2	154,4	34,9	189,3
Thomas Cook India	127,7	48,4	176,1	142,1	54,5	196,6
Farmers Edge	63,3	11,4	74,7	208,3	16,0	224,3
Tous les autres ²⁾	312,4	51,7	364,1	196,9	53,1	250,0
	<u>1 036,3</u>	<u>1 248,1</u>	<u>2 284,4</u>	<u>1 112,0</u>	<u>1 229,2</u>	<u>2 341,2</u>
	<u>2 927,5</u>	<u>2 761,5</u>	<u>5 689,0</u>	<u>3 084,8</u>	<u>2 843,4</u>	<u>5 928,2</u>

1) Comprend essentiellement les soldes liés à AMAG Insurance, Eurolife et Pacific Insurance.

2) Comprend principalement les soldes liés à Dexterra Group, les filiales de Fairfax India (découlant essentiellement des acquisitions de Maxop et de Jaynix en 2022), Grivalia Hospitality (consolidée le 5 juillet 2022) et Sterling Resorts; en 2021, comprenait Pethealth (déconsolidée le 31 octobre 2022).

Des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été effectués en 2022, à la suite desquels la société a conclu qu'aucune perte de valeur importante n'avait été subie, autre que les pertes de valeur hors trésorerie du goodwill de Farmers Edge de 133,4 \$ comptabilisées en 2022. Aux fins des tests de dépréciation, la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT était fondée sur le montant le plus élevé entre : i) la juste valeur diminuée des coûts de sortie, déterminée à l'aide des cours du marché, y compris une prime de contrôle ou à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie; et ii) la valeur d'utilité, déterminée selon les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Pour préparer les modèles d'actualisation des flux de trésorerie, des projections de flux de trésorerie couvrant généralement une période de cinq ans sont dérivées des budgets financiers approuvés par la direction. Les flux de trésorerie postérieurs aux périodes projetées ont été extrapolés à l'aide de taux de croissance estimés qui ne dépassent pas le taux de croissance à long terme moyen historique pour le secteur dans lequel chaque UGT exerce ses activités. Un certain nombre d'autres hypothèses et estimations, concernant notamment les primes, les rendements des placements, les produits des activités ordinaires, les charges, les taux de redevances et les besoins de fonds de roulement, ont dû être intégrés aux modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les prévisions sont fondées sur les meilleures estimations quant aux primes ou produits futurs, les charges d'exploitation selon les tendances historiques, les conditions générales des marchés segmentés sur une base géographique, les tendances et prévisions pour le secteur d'activité et d'autres informations disponibles. Ces hypothèses et estimations ont été passées en revue par la direction de l'UGT concernée et par la direction de Fairfax. Les prévisions de flux de trésorerie ont été ajustées par l'application de taux d'actualisation appropriés variant de 9,3 % à 13,7 % pour les filiales d'assurance et de réassurance et de 10,5 % à 16,9 % pour les filiales non liées au secteur de l'assurance. Un rendement à long terme de 5,0 % a été appliqué aux portefeuilles de placements et aux filiales de réassurance. Les taux de croissance à long terme utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie postérieurs à la période de cinq ans pour la majorité des UGT vont de 3,0 % à 3,7 %.

13. Autres actifs

La ventilation des autres actifs est présentée ci-dessous.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
Immobilisations corporelles, actifs au titre du droit d'utilisation (note 22) et immeubles de placement de sociétés autres que des sociétés d'assurance ²⁾	684,0	2 199,7	2 883,7	725,6	1 558,4	2 284,0
Actifs reliés à des produits d'assurance liés à des unités (note 3 et note 23)	676,5	–	676,5	637,1	–	637,1
Stocks	–	668,2	668,2	–	547,3	547,3
Créances découlant des autres produits	–	638,9	638,9	–	508,4	508,4
Intérêts et dividendes courus	313,7	3,5	317,2	211,4	3,7	215,1
Impôt sur le résultat, taxe de vente et subventions à recevoir	71,3	204,6	275,9	61,6	170,3	231,9
Charges payées d'avance	111,0	134,8	245,8	110,9	94,9	205,8
Créances sur contrats de location-financement (note 22)	8,8	218,0	226,8	9,4	256,7	266,1
Sinistres payés d'avance	168,9	–	168,9	129,4	–	129,4
Excédent des régimes de retraite (note 21)	144,5	–	144,5	113,8	–	113,8
Créances liées aux titres vendus mais non réglés	11,2	–	11,2	135,4	–	135,4
Autres ³⁾	738,5	85,6	824,1	791,1	55,9	847,0
	<u>2 928,4</u>	<u>4 153,3</u>	<u>7 081,7</u>	<u>2 925,7</u>	<u>3 195,6</u>	<u>6 121,3</u>
Partie courante	993,9	1 632,6	2 626,5	989,9	1 343,7	2 333,6
Partie non courante	1 934,5	2 520,7	4 455,2	1 935,8	1 851,9	3 787,7
	<u>2 928,4</u>	<u>4 153,3</u>	<u>7 081,7</u>	<u>2 925,7</u>	<u>3 195,6</u>	<u>6 121,3</u>

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et Liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

2) L'augmentation en 2022 reflète principalement la consolidation de Grivalia Hospitality et de ses biens immobiliers hôteliers, comme il est précisé à la note 23.

3) Essentiellement composés des autres créances, des dépôts et des régimes de rémunération différés.

14. Dettes d'exploitation et charges à payer

Le tableau suivant présente la composition des dettes d'exploitation et charges à payer.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
Obligations locatives (note 22)	364,1	729,9	1 094,0	384,2	756,5	1 140,7
Dettes d'exploitation liées au coût des ventes	–	814,3	814,3	–	580,9	580,9
Passifs au titre de salaires et avantages du personnel	500,5	98,5	599,0	482,6	85,6	568,2
Retenues et impôt et taxes à payer	455,8	30,7	486,5	453,9	23,8	477,7
Produits différés tirés des cartes-primés, des services d'accueil et autres produits des activités ordinaires	37,8	392,0	429,8	35,4	318,5	353,9
Impôt sur le résultat à payer	347,0	14,0	361,0	163,8	11,2	175,0
Passifs au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite (note 21)	132,9	12,8	145,7	237,4	16,5	253,9
Frais d'administration et autres frais ²⁾	946,6	338,3	1 284,9	1 150,9	284,2	1 435,1
	<u>2 784,7</u>	<u>2 430,5</u>	<u>5 215,2</u>	<u>2 908,2</u>	<u>2 077,2</u>	<u>4 985,4</u>
Partie courante	1 528,4	1 553,3	3 081,7	1 538,7	1 177,2	2 715,9
Partie non courante	1 256,3	877,2	2 133,5	1 369,5	900,0	2 269,5
	<u>2 784,7</u>	<u>2 430,5</u>	<u>5 215,2</u>	<u>2 908,2</u>	<u>2 077,2</u>	<u>4 985,4</u>

1) Comprend les secteurs comptables Liquidation de sinistres et Siège social et autres.

2) Essentiellement composés des charges d'exploitation à payer, des avances de clients et des passifs liés aux acquisitions d'entreprises.

15. Emprunts

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Capital	Valeur comptable ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Capital	Valeur comptable ^{a)}	Juste valeur ^{b)}
Emprunts – société de portefeuille						
Fairfax – billets non garantis ^{d)} :						
4,875 %, échéant le 13 août 2024	282,5	281,6	277,0	282,5	281,1	301,7
4,95 %, échéant le 3 mars 2025 (350,0 \$ CA)	258,3	257,2	255,2	277,1	275,4	299,6
8,30 %, échéant le 15 avril 2026 ^{e)}	91,8	91,7	98,2	91,8	91,7	113,3
4,70 %, échéant le 16 décembre 2026 (450,0 \$ CA)	332,1	331,0	323,7	356,3	354,8	387,9
4,25 %, échéant le 6 décembre 2027 (650,0 \$ CA)	479,7	478,6	455,8	514,6	513,1	551,4
2,75 %, échéant le 29 mars 2028 (750,0 €)	800,5	792,2	698,3	852,9	842,4	926,3
4,85 %, échéant le 17 avril 2028	600,0	596,9	568,1	600,0	596,3	668,5
4,23 %, échéant le 14 juin 2029 (500,0 \$ CA)	369,0	367,7	342,7	395,8	394,2	424,4
4,625 %, échéant le 29 avril 2030	650,0	646,4	591,1	650,0	645,9	730,0
3,375 %, échéant le 3 mars 2031	600,0	586,8	492,8	600,0	585,1	620,7
3,95 %, échéant le 3 mars 2031 (850,0 \$ CA)	627,4	623,2	549,4	672,9	668,0	701,3
5,625 %, échéant le 16 août 2032 ¹⁾	750,0	743,6	707,1	–	–	–
7,75 %, échéant le 15 juillet 2037 ^{e)}	91,3	90,7	95,2	91,3	90,6	125,4
Facilité de crédit renouvelable ²⁾	–	–	–	–	–	–
	<u>5 932,6</u>	<u>5 887,6</u>	<u>5 454,6</u>	<u>5 385,2</u>	<u>5 338,6</u>	<u>5 850,5</u>
Emprunts – sociétés d'assurance et de réassurance						
Allied World – billets de premier rang à 4,35 %, échéant le 29 octobre 2025	500,0	502,9	477,7	500,0	503,9	536,9
Allied World – facilité de crédit renouvelable et autres emprunts	16,8	19,8	16,9	17,4	20,6	21,1
Zenith National – débetures à 8,55 %, échéant le 1 ^{er} août 2028 ^{d)}	38,5	38,3	38,5	38,5	38,3	38,3
Brit – billets subordonnés à 3,6757 %, échéant le 9 décembre 2030 (135,0 £)	162,4	162,4	120,6	182,9	182,9	174,5
Brit – facilité de crédit renouvelable à taux variable	10,0	10,0	10,0	45,0	45,0	45,0
	<u>727,7</u>	<u>733,4</u>	<u>663,7</u>	<u>783,8</u>	<u>790,7</u>	<u>815,8</u>
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance^{e)}						
Fairfax India – billets de premier rang non garantis à 5,00 %, échéant en 2028	441,6	438,9	400,7	441,6	438,4	440,3
Fairfax India – emprunts des filiales	122,6	122,2	122,2	91,9	91,3	91,3
AGT – facilités de crédit, billets de premier rang et emprunts ³⁾	511,9	508,4	498,8	491,8	488,9	488,9
Recettes Illimitées – emprunts à terme et facilités de crédit ⁴⁾	464,0	461,5	436,7	359,0	356,9	356,9
Boat Rocker – emprunts à vue et facilités de crédit renouvelables	155,4	155,2	155,4	93,8	93,1	93,1
Emprunts et facilités de crédit renouvelables, principalement à taux variables ⁵⁾	317,7	317,7	317,7	155,2	155,1	155,1
	<u>2 013,2</u>	<u>2 003,9</u>	<u>1 931,5</u>	<u>1 633,3</u>	<u>1 623,7</u>	<u>1 625,6</u>
Dette totale	<u>8 673,5</u>	<u>8 624,9</u>	<u>8 049,8</u>	<u>7 802,3</u>	<u>7 753,0</u>	<u>8 291,9</u>

a) Le capital est présenté déduction faite des frais d'émission et des escomptes (primes) non amortis.

b) La majeure partie reposant sur des cours, le reste, sur des modèles d'actualisation des flux de trésorerie faisant appel à des données de marché observables (respectivement les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie de la juste valeur).

c) Ces emprunts sont sans recours pour la société de portefeuille.

d) Rachetables en tout temps par l'émetteur aux prix précisés dans le document de placement, sauf pour ceux présentés à la note e) ci-après.

e) Non rachetables avant la date d'échéance contractuelle.

En 2022, la société et ses filiales ont réalisé les opérations suivantes relatives à la dette :

Société de portefeuille

- 1) Le 16 août 2022, la société a effectué le placement de billets de premier rang non garantis d'un capital de 750,0 \$, à 5,625 %, échéant le 16 août 2032, pour un produit net de 743,4 \$, déduction faite de l'escompte, des commissions et des frais. Les commissions et frais de 5,5 \$ étaient inclus dans la valeur comptable des billets.
- 2) Le 29 juin 2022, la société a modifié et retraité sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$ auprès d'un groupe de prêteurs, essentiellement aux mêmes conditions, afin de reporter l'échéance du 29 juin 2026 au 29 juin 2027. Aux 31 décembre 2022 et 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et la société respectait ses clauses restrictives.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

- 3) Le 28 décembre 2022, AGT a reporté au 17 mars 2024 l'échéance de ses facilités de crédit.
- 4) Recettes Illimitées a augmenté ses emprunts en 2022, en raison essentiellement de l'opération de privatisation mentionnée à la note 23.
- 5) Le 5 juillet 2022, la société a consolidé Grivalia Hospitality, comme il est précisé à la note 23, y compris ses emprunts de 111,3 \$ au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente les variations des valeurs comptables des emprunts pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022				2021			
	Société de portefeuille	Sociétés d'assurance et de réassurance	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	Société de portefeuille	Sociétés d'assurance et de réassurance	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	5 338,6	790,7	1 623,7	7 753,0	5 580,6	1 033,4	2 200,0	8 814,0
Entrées de trésorerie découlant des émissions	743,4	–	47,0	790,4	1 250,0	–	499,1	1 749,1
Sorties de trésorerie découlant des remboursements	–	(0,3)	(25,3)	(25,6)	(801,2)	(131,7)	(593,9)	(1 526,8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes découlant des facilités de crédit et des emprunts à court terme	–	(35,0)	304,1	269,1	(700,0)	(84,3)	(262,0)	(1 046,3)
Variations hors trésorerie :								
Acquisition de filiales (note 23)	–	–	137,1	137,1	–	–	–	–
Déconsolidation d'une filiale (note 23)	–	–	–	–	–	(22,5)	(187,4)	(209,9)
Perte sur rachat	–	–	–	–	45,7	–	(0,1)	45,6
Effet du change et autres	(194,4)	(22,0)	(82,7)	(299,1)	(36,5)	(4,2)	(32,0)	(72,7)
Solde au 31 décembre	<u>5 887,6</u>	<u>733,4</u>	<u>2 003,9</u>	<u>8 624,9</u>	<u>5 338,6</u>	<u>790,7</u>	<u>1 623,7</u>	<u>7 753,0</u>

Le tableau suivant présente les remboursements du capital des emprunts.

	2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
Société de portefeuille	–	282,5	258,3	423,9	479,7	4 488,2	5 932,6
Sociétés d'assurance et de réassurance	0,3	0,3	510,3	0,3	0,3	216,2	727,7
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	<u>371,8</u>	<u>748,2</u>	<u>33,7</u>	<u>30,9</u>	<u>30,4</u>	<u>798,2</u>	<u>2 013,2</u>
Total	<u>372,1</u>	<u>1 031,0</u>	<u>802,3</u>	<u>455,1</u>	<u>510,4</u>	<u>5 502,6</u>	<u>8 673,5</u>

Charge d'intérêts

En 2022, la charge d'intérêts de 452,8 \$ (513,9 \$ en 2021) comprend une charge d'intérêts engagée sur les emprunts par la société de portefeuille et des sociétés d'assurance et de réassurance de 316,1 \$ (356,8 \$ en 2021, dont une perte de 45,7 \$ sur le rachat de billets de premier rang non garantis de la société de portefeuille), une charge d'intérêts de 89,8 \$ (99,2 \$ en 2021) engagée sur les emprunts par les sociétés autres que des sociétés d'assurance (emprunts qui sont sans recours pour la société de portefeuille) et une charge d'intérêts sur les obligations locatives de 46,9 \$ (57,9 \$ en 2021).

16. Total des capitaux propres**Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax***Capital autorisé*

Le capital-actions autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (conférant collectivement 41,8 % des droits de vote) et d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne conférant une voix par action.

Capital émis

Le capital émis au 31 décembre 2022 comprenait 1 548 000 actions à droit de vote multiple et 24 598 380 actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale avant la déduction de 2 021 845 actions à droit de vote subalterne réservées à titre d'actions propres, aux fins des droits à des paiements fondés sur des actions (respectivement, 1 548 000, 24 986 170 et 1 869 340 au 31 décembre 2021). Les actions à droit de vote multiple ne sont pas cotées en bourse.

Actions ordinaires

Le tableau suivant présente le nombre d'actions en circulation :

	2022	2021
Actions à droit de vote subalterne – 1 ^{er} janvier	23 116 830	25 427 736
Rachats aux fins d'annulation	(387 790)	(2 137 923)
Acquisition d'actions propres	(295 474)	(293 197)
Réémission d'actions propres	<u>142 969</u>	<u>120 214</u>
Actions à droit de vote subalterne aux 31 décembre	22 576 535	23 116 830
Actions à droit de vote multiple à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	1 548 000	1 548 000
Actions à droit de vote multiple et subalterne détenues par l'entremise d'une participation dans un actionnaire à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	<u>(799 230)</u>	<u>(799 230)</u>
Actions ordinaires véritablement en circulation aux 31 décembre	<u><u>23 325 305</u></u>	<u><u>23 865 600</u></u>

En 2022, la société a racheté aux fins d'annulation 387 790 actions à droit de vote subalterne (137 923 en 2021) aux termes de ses offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 199,6 \$ (58,1 \$ en 2021), dont une tranche de 103,5 \$ (23,9 \$ en 2021) a été portée aux résultats non distribués.

En 2022, la société a racheté, sur le marché libre, 295 474 actions à droit de vote subalterne au coût de 148,2 \$ (293 197 actions à droit de vote subalterne en 2021 au coût de 132,6 \$) afin de les détenir comme actions propres pour les utiliser dans le cadre des droits à paiements fondés sur des actions.

Le 29 décembre 2021, la société a réalisé une offre publique de rachat importante aux termes de laquelle elle a racheté aux fins d'annulation 2 000 000 d'actions à droit de vote subalterne au prix de 500,00 \$ par action, pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,0 G\$, dont une tranche de 504,6 \$ a été imputée aux résultats non distribués, représentant l'excédent de la valeur versée sur le capital libéré de la société de 495,4 \$, qui a été comptabilisé dans les actions ordinaires, au poste « Rachats aux fins d'annulation », dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Le tableau suivant présente les dividendes versés par la société sur ses actions à droit de vote multiple et ses actions à droit de vote subalterne en circulation.

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de paiement	Dividende par action	Total du paiement en trésorerie
4 janvier 2023	19 janvier 2023	26 janvier 2023	10,00 \$	245,2 \$
5 janvier 2022	20 janvier 2022	27 janvier 2022	10,00 \$	249,9 \$
5 janvier 2021	21 janvier 2021	28 janvier 2021	10,00 \$	272,1 \$

Actions privilégiées

Le tableau suivant présente les modalités des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif au 31 décembre 2022.

	Prochaine date de rachat et de conversion possible ¹⁾²⁾	Nombre d'actions en circulation ³⁾	Valeur comptable ³⁾	Capital déclaré ³⁾	Valeur liquidative préférentielle par action	Taux fixe annuel de dividende	Taux variable annuel de dividende ⁴⁾
Série C	31 décembre 2024	7 515 642	170,8 \$	187,9 \$ CA	25,00 \$ CA	4,71 %	–
Série D	31 décembre 2024	2 484 358	56,4 \$	62,1 \$ CA	25,00 \$ CA	–	7,28 %
Série E	31 mars 2025	5 440 132	124,5 \$	136,0 \$ CA	25,00 \$ CA	3,18 %	–
Série F	31 mars 2025	2 099 046	48,1 \$	52,5 \$ CA	25,00 \$ CA	–	6,29 %
Série G	30 septembre 2025	7 719 843	182,1 \$	193,0 \$ CA	25,00 \$ CA	2,96 %	–
Série H	30 septembre 2025	2 280 157	53,8 \$	57,0 \$ CA	25,00 \$ CA	–	6,69 %
Série I	31 décembre 2025	10 420 101	250,5 \$	260,5 \$ CA	25,00 \$ CA	3,33 %	–
Série J	31 décembre 2025	1 579 899	38,0 \$	39,5 \$ CA	25,00 \$ CA	–	6,98 %
Série K	31 mars 2027	9 500 000	231,7 \$	237,5 \$ CA	25,00 \$ CA	4,67 %	–
Série M	31 mars 2025	9 200 000	179,6 \$	230,0 \$ CA	25,00 \$ CA	5,00 %	–
			<u>1 335,5 \$</u>	<u>1 456,0 \$ CA</u>			

- 1) Les actions privilégiées à taux fixe et variable et à dividende cumulatif sont rachetables par la société à chaque date de rachat indiquée et, par la suite, à cette date tous les cinq ans, au prix de 25,00 \$ CA l'action.
- 2) Les porteurs d'actions privilégiées à taux fixe et à dividende cumulatif de séries C, E, G, I, K et M auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif de séries D, F, H, J, L et N, respectivement, aux dates de conversion indiquées et, par la suite, à ces dates tous les cinq ans. Les porteurs des actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif de séries D, F, H et J auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux fixe et à dividende cumulatif de séries C, E, G et I, respectivement, aux dates de conversion indiquées et, par la suite, à ces dates tous les cinq ans.
- 3) Pour chaque série d'actions privilégiées, le nombre d'actions en circulation, la valeur comptable et le capital déclaré sont restés inchangés en 2022 et 2021.
- 4) Les actions privilégiées de séries D, F, H et J, ainsi que les actions privilégiées de séries L et N (dont aucune n'est encore émise) sont assorties d'un taux de dividende variable correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de 3,15 %, 2,16 %, 2,56 %, 2,85 %, 3,51 % et 3,98 % respectivement, le taux étant rajusté à la fin de chaque trimestre civil.

En 2022, la société a versé des dividendes sur actions privilégiées de 45,2 \$ (44,5 \$ en 2021).

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de Fairfax était composé des éléments suivants :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Montant avant impôt	(Charge) produit d'impôt	Montant après impôt	Montant avant impôt	Produit d'impôt	Montant après impôt
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Pertes de change	(904,7)	34,4	(870,3)	(636,2)	24,6	(611,6)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	(221,6)	17,6	(204,0)	(79,8)	0,4	(79,4)
	<u>(1 126,3)</u>	<u>52,0</u>	<u>(1 074,3)</u>	<u>(716,0)</u>	<u>25,0</u>	<u>(691,0)</u>
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net						
Profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies	43,8	(4,3)	39,5	(104,9)	27,5	(77,4)
Quote-part des profits (pertes) nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	10,7	(4,7)	6,0	(57,3)	5,5	(51,8)
Autres	43,5	5,7	49,2	8,4	10,1	18,5
	<u>98,0</u>	<u>(3,3)</u>	<u>94,7</u>	<u>(153,8)</u>	<u>43,1</u>	<u>(110,7)</u>
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de Fairfax	<u>(1 028,3)</u>	<u>48,7</u>	<u>(979,6)</u>	<u>(869,8)</u>	<u>68,1</u>	<u>(801,7)</u>

(Charge) produit d'impôt compris dans les autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global sont présentés, déduction faite des montants de (charge) produit d'impôt suivants dans l'état consolidé du résultat global :

	2022	2021
Impôt sur le résultat des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Pertes de change latentes nettes sur les filiales à l'étranger	10,0	5,2
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, exclusion faite des profits nets sur les régimes à prestations définies	<u>18,1</u>	<u>12,7</u>
	<u>28,1</u>	<u>17,9</u>
Impôt sur le résultat des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits nets sur les régimes à prestations définies	(32,2)	(27,4)
Quote-part des profits nets sur les régimes à prestations définies des entreprises associées	<u>(10,2)</u>	<u>(12,8)</u>
	<u>(42,4)</u>	<u>(40,2)</u>
Total de la charge d'impôt compris dans les autres éléments du résultat global	<u>(14,3)</u>	<u>(22,3)</u>

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle se présentent comme suit aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates :

	Siège	31 décembre 2022		31 décembre 2021		Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	
		Pourcentage de participation ⁷⁾	Valeur comptable	Pourcentage de participation ⁷⁾	Valeur comptable	2022	2021
Sociétés d'assurance et de réassurance¹⁾							
Allied World ²⁾	Bermudes	17,1 %	761,1	29,1 %	1 419,6	(5,6)	117,8
Brit ³⁾	Royaume-Uni	13,8 %	658,8	13,8 %	559,3	(23,2)	14,0
Odyssey Group ⁴⁾	États-Unis	9,99 %	499,2	9,99 %	550,0	19,6	–
Tous les autres ⁵⁾	–	–	50,1	–	402,5	12,0	89,4
			<u>1 969,2</u>		<u>2 931,4</u>	<u>2,8</u>	<u>221,2</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance							
Restaurants et commerces de détail ⁶⁾	–	–	208,1	–	494,3	32,7	11,8
Fairfax India ⁷⁾	Canada	5,6 %	1 080,2	6,1 %	1 133,1	114,2	72,7
Thomas Cook India	Inde	26,7 %	61,3	33,2 %	56,3	1,1	(16,8)
Autres	–	–	340,8	–	315,1	(11,2)	(23,4)
			<u>1 690,4</u>		<u>1 998,8</u>	<u>136,8</u>	<u>44,3</u>
			<u>3 659,6</u>		<u>4 930,2</u>	<u>139,6</u>	<u>265,5</u>

- 1) *Comprennent les sociétés d'assurance et de réassurance IARD, Assurance vie, Liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.*
- 2) *Le 27 septembre 2022, la société a augmenté sa participation dans Allied World, de 70,9 % à 82,9 %, pour une contrepartie totale de 733,5 \$, y compris la juste valeur d'une option d'achat exercée et d'un dividende couru versé, et a comptabilisé une perte de 228,1 \$ dans les résultats non distribués au titre des variations nettes des capitaux permanents à l'état consolidé des variations des capitaux propres. La diminution de la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle dans Allied World rend compte surtout de l'augmentation de la participation de la société dans Allied World, des dividendes versés et de la quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle de la perte nette d'Allied World. Le 28 avril 2022, Allied World a versé un dividende de 126,4 \$ (126,4 \$ le 28 avril 2021) à ses actionnaires minoritaires. La société a la possibilité d'acheter les participations restantes des actionnaires minoritaires dans Allied World à certaines dates jusqu'en septembre 2024.*
- 3) *L'augmentation de la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle dans Brit en 2022 est principalement liée à la participation de 152,0 \$ d'un tiers dans Ki Insurance, filiale de Brit, en partie contrebalancée par les dividendes versés aux actionnaires minoritaires et la quote-part de la perte nette de Brit revenant aux participations ne donnant pas le contrôle. La société a la possibilité d'acquérir les participations des actionnaires minoritaires dans Brit à certaines dates à compter d'octobre 2023.*
- 4) *La diminution de la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle dans Odyssey Group en 2022 est essentiellement liée aux dividendes versés aux actionnaires minoritaires, en partie contrebalancés par la quote-part du bénéfice net d'Odyssey Group revenant aux participations ne donnant pas le contrôle. La société a la possibilité d'acquérir, à certaines dates à partir de janvier 2025, les participations détenus par les actionnaires minoritaires dans Odyssey Group.*
- 5) *La diminution de la valeur comptable des participations pour le poste « Tous les autres » reflète principalement l'achat par la société de certains titres détenus par l'intermédiaire du placement de la société dans l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados, comme il est précisé à la note 7. Le reste de la valeur comptable au 31 décembre 2022 est surtout lié à Fairfax Asia.*
- 6) *La diminution de la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle au poste « Restaurants et commerce de détail » en 2022 rend compte essentiellement de la privatisation de Recettes Illimitées, comme il est précisé à la note 23.*
- 7) *Au 31 décembre 2022, le pourcentage de la participation ne donnant pas le contrôle dans Fairfax India s'établissait à 65,3 % (69,9 % au 31 décembre 2021), ce qui diffère de son pourcentage de droits de vote à titre de participation ne donnant pas le contrôle de 5,6 % (6,1 % au 31 décembre 2021). Le 15 février 2022, la société a acquis 5 416 000 actions à droit de vote subalterne de Fairfax India auprès de participations ne donnant pas le contrôle, ce qui a été comptabilisé dans les variations nettes des capitaux permanents, dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Au 31 décembre 2021, le pourcentage de la participation ne donnant pas le contrôle dans Recettes Illimitées s'établissait à 61,5 %, ce qui diffère de son pourcentage de droits de vote à titre de participation ne donnant pas le contrôle de 39,0 %.*
- 8) *La diminution de la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle dans Fairfax India en 2022 reflète principalement la quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle des pertes de change latentes nettes de Fairfax India (dépréciation de la roupie indienne par rapport au dollar américain), les rachats d'actions par Fairfax India et l'acquisition par la société d'actions à droit de vote subalterne supplémentaires de Fairfax India auprès des participations ne donnant pas le contrôle, comme il est expliqué à la note 7 ci-dessus, le tout en partie contrebalancé par la quote-part du bénéfice net de Fairfax India revenant aux participations ne donnant pas le contrôle.*

Variations nettes des capitaux permanents

L'incidence, sur les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle, de certaines opérations sur capitaux propres ainsi que des variations des participations des filiales consolidées de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 est présentée au poste « Variations nettes des capitaux permanents » dans l'état consolidé des variations des capitaux propres, comme il est indiqué dans le tableau suivant. Se reporter à la note 23 et à la rubrique « Participations ne donnant pas le contrôle » dans la présente note pour un supplément d'information sur ces opérations.

	2022		2021	
	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Participations ne donnant pas le contrôle
Privatisation de Recettes Illimitées	(66,1)	(276,2)	–	–
Acquisition des participations ne donnant pas le contrôle dans Allied World	(228,1)	(466,9)	–	–
Achat de certains titres détenus par l'intermédiaire de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (note 7)	14,1	(356,2)	0,3	(113,6)
Placement d'un tiers dans Ki Insurance, filiale de Brit	–	152,0	–	124,0
Rachats d'actions – Fairfax India	(9,9)	(90,7)	(12,5)	(114,3)
Vente de participations ne donnant pas le contrôle dans Odyssey Group	–	–	429,1	550,0
Vente de participations ne donnant pas le contrôle dans Brit	–	–	115,4	296,7
Premiers appels publics à l'épargne et opérations sur capitaux propres correspondantes de Farmers Edge et de Boat Rocker	–	–	(3,1)	242,6
Vente par Fairfax India d'une participation dans Anchorage (note 6)	–	–	21,8	107,4
Autres	116,4	(32,9)	1,9	134,1
Tels qu'ils sont présentés dans les variations nettes des capitaux permanents, à l'état consolidé des variations des capitaux propres	<u>(173,6)</u>	<u>(1 070,9)</u>	<u>552,9</u>	<u>1 226,9</u>

17. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la façon suivante :

	2022	2021
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax	1 147,2	3 401,1
Dividendes sur les actions privilégiées	<u>(45,2)</u>	<u>(44,5)</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué	1 102,0	3 356,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	23 637 824	25 953 114
Droits à des paiements fondés sur des actions	1 702 599	1 503 931
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	<u>25 340 423</u>	<u>27 457 045</u>
Résultat net par action ordinaire – de base	46,62 \$	129,33 \$
Résultat net par action ordinaire – dilué	43,49 \$	122,25 \$

18. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la société s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2022	2021
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	616,8	401,6
Ajustement au titre de l'impôt d'exercices antérieurs	<u>(10,0)</u>	<u>(14,6)</u>
	<u>606,8</u>	<u>387,0</u>
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporaires	(197,1)	313,5
Ajustements au titre de l'impôt sur le résultat différé d'exercices antérieurs	11,7	18,9
Autres	3,8	6,6
	<u>(181,6)</u>	<u>339,0</u>
Charge d'impôt	<u>425,2</u>	<u>726,0</u>

Une partie importante du résultat avant impôt de la société peut être réalisée à l'extérieur du Canada. Les taux d'impôt prévus par la loi à l'extérieur du Canada diffèrent généralement du taux d'impôt prévu par la loi au Canada, et l'écart peut être important. Le résultat avant impôt de la société et la charge (produit) d'impôt connexe, par pays, pour les exercices clos les 31 décembre sont résumés dans le tableau ci-après :

	2022					2021				
	Canada ¹⁾	É.-U. ²⁾	R.-U. ³⁾	Autres ⁴⁾	Total	Canada ¹⁾	É.-U. ²⁾	R.-U. ³⁾	Autres ⁴⁾	Total
Résultat avant impôt sur le résultat	399,2	1 330,7	(112,2)	94,3	1 712,0	858,8	974,5	157,3	2 402,0	4 392,6
Charge (produit) d'impôt	<u>114,7</u>	<u>238,3</u>	<u>(12,9)</u>	<u>85,1</u>	<u>425,2</u>	<u>191,6</u>	<u>238,6</u>	<u>18,7</u>	<u>277,1</u>	<u>726,0</u>
Résultat net	<u>284,5</u>	<u>1 092,4</u>	<u>(99,3)</u>	<u>9,2</u>	<u>1 286,8</u>	<u>667,2</u>	<u>735,9</u>	<u>138,6</u>	<u>2 124,9</u>	<u>3 666,6</u>

1) Comprend Fairfax India.

2) Essentiellement composé des résultats de Crum & Forster, de Zenith National, d'Odyssey Group (compte non tenu du fait qu'Odyssey Group mène certaines de ses activités commerciales à l'extérieur des États-Unis), du secteur Liquidation de sinistres aux États-Unis ainsi que d'autres résultats de la société de portefeuille.

3) Composé de Brit.

4) Comprend essentiellement des sociétés en Inde, en Asie et en Europe (sauf le Royaume-Uni) et Allied World, qui exerce des activités dans plusieurs régions du monde.

La baisse de la rentabilité avant impôt dans toutes les régions sauf aux États-Unis, en 2022 par rapport à 2021, reflète surtout les pertes latentes nettes sur placements en 2022, essentiellement dans le portefeuille de titres à revenu fixe, en partie contrebalancées par l'amélioration du résultat technique, des intérêts et des dividendes, ainsi que de la quote-part du résultat des entreprises associées. En 2022, la rentabilité avant impôt aux États-Unis comprend un profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance de 1 213,2 \$, comptabilisé sur la vente par la société de ses participations dans Crum & Forster Pet Insurance Group et Pethealth, comme il est précisé à la note 23. En 2021, la rentabilité avant impôt indiquée au poste « Autres » comprend un profit latent net de 1 490,3 \$ comptabilisé en Asie sur la participation de la société dans les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit, comme il est indiqué à la note 5.

Les rapprochements de la charge d'impôt sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi au Canada et de la charge d'impôt sur le résultat au taux effectif dans les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre sont présentés dans le tableau suivant :

	2022	2021
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	<u>26,5 %</u>	<u>26,5 %</u>
Charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada	453,7	1 164,0
Produits de placement non imposables	(25,6)	(149,4)
Écart attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada	(50,9)	(399,1)
Variation des avantages fiscaux non comptabilisés découlant de pertes et de différences temporaires	0,8	67,2
Modification du taux d'impôt à l'égard de l'impôt différé	6,6	0,3
Charge liée à des exercices antérieurs	1,7	4,3
Effet du change	(17,1)	(23,0)
Autres, y compris les différences permanentes	<u>56,0</u>	<u>61,7</u>
Charge d'impôt	<u>425,2</u>	<u>726,0</u>

Les revenus de placement non imposables de 25,6 \$ en 2022 et de 149,4 \$ en 2021 étaient principalement composés de revenus de dividendes, de revenus d'intérêts non imposables et de gains en capital à long terme, ainsi que de 50 % des gains et pertes en capital nets qui ne sont pas imposables ou déductibles au Canada. Les produits de placement non imposables en 2021 comprennent également des profits sur la consolidation d'Eurolife et sur la déconsolidation de Privi.

L'écart de 50,9 \$ attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada en 2022 est surtout lié aux bénéfices assujettis à des taux d'imposition moins élevés aux États-Unis, à Maurice et à la Barbade, en partie contrebalancés par les pertes fiscales assujetties à des taux d'imposition aux Bermudes et en Asie. L'écart de 399,1 \$ attribuable au taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada en 2021 est surtout lié au fait que les bénéfices dégagés étaient assujettis à des taux d'imposition moins élevés en Asie (essentiellement le profit latent comptabilisé sur le placement de la société dans des actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit), aux États-Unis et pour Allied World.

L'impôt sur le résultat remboursable et l'impôt sur le résultat à payer s'établissent comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Impôt sur le résultat remboursable	67,1	58,3
Impôt sur le résultat à payer	(361,0)	(175,0)
Impôt sur le résultat à payer, montant net	<u>(293,9)</u>	<u>(116,7)</u>

Le tableau qui suit présente la variation du montant net de l'impôt (à payer) remboursable pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022	2021
Solde au 1 ^{er} janvier	(116,7)	24,2
Montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net	(606,8)	(387,0)
Paiements effectués au cours de l'exercice	416,4	288,7
Acquisitions de filiales (note 23)	-	(54,5)
Effet du change et autres	13,2	11,9
Solde au 31 décembre	<u>(293,9)</u>	<u>(116,7)</u>

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs (passifs) nets d'impôt différé pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022								
	Pertes d'exploitation et pertes en capital	Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	Provision pour primes non acquises	Frais d'acquisition de primes différés	Immobilisations incorporelles	Placements	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	230,0	204,2	187,7	(147,8)	(413,1)	(414,5)	213,6	63,5	(76,4)
Montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net	(7,1)	53,4	27,0	(22,7)	30,9	219,4	(137,1)	17,8	181,6
Montants comptabilisés dans le total des capitaux propres	8,0	-	-	-	-	20,1	-	(42,4)	(14,3)
Acquisitions de filiales (note 23)	3,3	-	-	-	(1,9)	(11,4)	-	(52,6)	(62,6)
Déconsolidation de filiales non liées au secteur de l'assurance (note 23)	(0,6)	-	-	-	7,0	-	-	-	6,4
Effet du change et autres	(6,8)	(2,9)	0,2	(0,8)	1,0	15,5	(1,1)	(44,4)	(39,3)
Solde au 31 décembre	<u>226,8</u>	<u>254,7</u>	<u>214,9</u>	<u>(171,3)</u>	<u>(376,1)</u>	<u>(170,9)</u>	<u>75,4</u>	<u>(58,1)</u>	<u>(4,6)</u>

	Pertes d'exploitation et pertes en capital	Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	Provision pour primes non acquises	Frais d'acquisition de primes différés	Immobilisations incorporelles	Placements	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	236,3	168,8	141,7	(116,1)	(389,5)	23,9	174,8	117,6	357,5
Montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net	(3,5)	35,6	46,0	(39,4)	(19,5)	(339,2)	32,3	(51,3)	(339,0)
Montants comptabilisés dans le total des capitaux propres	17,5	–	–	–	–	0,8	–	(37,5)	(19,2)
Acquisitions de filiales (note 23)	(4,2)	–	–	7,9	(10,3)	(98,9)	–	31,4	(74,1)
Déconsolidation de filiales non liées au secteur de l'assurance (note 23)	(7,5)	–	–	–	7,8	–	–	2,3	2,6
Effet du change et autres	(8,6)	(0,2)	–	(0,2)	(1,6)	(1,1)	6,5	1,0	(4,2)
Solde au 31 décembre	<u>230,0</u>	<u>204,2</u>	<u>187,7</u>	<u>(147,8)</u>	<u>(413,1)</u>	<u>(414,5)</u>	<u>213,6</u>	<u>63,5</u>	<u>(76,4)</u>

La direction prévoit que les actifs d'impôt différé comptabilisés seront réalisés dans le cours normal des activités. Les différences temporaires les plus importantes incluses dans le passif d'impôt différé, montant net, au 31 décembre 2022 ont trait aux immobilisations incorporelles, aux frais d'acquisition de primes différés et aux placements (principalement des profits latents nets sur placements en Asie), en partie contrebalancés par les actifs d'impôt différé liés aux pertes d'exploitation et pertes en capital, à la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres, à la provision pour primes non acquises et aux crédits d'impôt. Dans les présents états financiers consolidés, les profits et pertes sur placements sont principalement comptabilisés à la valeur de marché, mais ne sont comptabilisés à des fins fiscales qu'une fois qu'ils sont réalisés (en particulier aux États-Unis et dans plusieurs autres pays). La provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres est comptabilisée sur une base non actualisée dans les présents états financiers consolidés, mais est comptabilisée sur une base actualisée dans certains pays à des fins fiscales, ce qui donne lieu à des différences temporaires. Les passifs d'impôt différé liés aux immobilisations incorporelles se rapportent surtout aux immobilisations incorporelles comptabilisées lors des acquisitions (essentiellement Brit, Allied World et Recettes Illimitées), qui ne sont généralement pas déductibles aux fins de l'établissement de l'impôt à payer. Les actifs d'impôt différé liés aux pertes d'exploitation et pertes en capital découlent principalement de Brit, de Northbridge et d'AGT. Les crédits d'impôt sont essentiellement aux États-Unis et se rapportent aux impôts payés à l'étranger qui réduiront les impôts à payer aux États-Unis dans l'avenir. Les autres passifs d'impôt différé incluent des différences temporaires liées aux actifs de retraite et aux immobilisations corporelles.

La direction passe en revue de façon continue la recouvrabilité des actifs d'impôt différé et procède à des ajustements, au besoin, pour tenir compte de leur réalisation prévue. Au 31 décembre 2022, des actifs d'impôt différé de 827,7 \$ (875,9 \$ au 31 décembre 2021), liés principalement à des pertes d'exploitation et pertes en capital, n'ont pas été comptabilisés. Les pertes pour lesquelles des actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés se composent de pertes de 1 728,0 \$ au Canada (2 089,3 \$ au 31 décembre 2021), de pertes de 552,1 \$ en Europe (488,8 \$ au 31 décembre 2021), de pertes de 207,6 \$ aux États-Unis (109,4 \$ au 31 décembre 2021) et de pertes de 295,6 \$ pour Allied World dans divers pays (251,4 \$ au 31 décembre 2021). Les pertes au Canada expirent entre 2029 et 2042. Les pertes et les crédits pour impôt étranger aux États-Unis expirent entre 2024 et 2042. La quasi-totalité des pertes en Europe n'a pas de date d'expiration. Les pertes subies par Allied World sont surtout au Royaume-Uni et en Asie, sans date d'échéance, ainsi qu'en Suisse, où elles expirent dans sept ans.

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé au titre des retenues d'impôt et des autres impôts qui pourraient être exigibles sur les résultats non distribués de certaines filiales, qui s'élevaient à environ 9,9 G\$ au 31 décembre 2022 (environ 7,6 G\$ au 31 décembre 2021) et qui ne seront vraisemblablement pas rapatriés dans un avenir prévisible.

19. Obligations légales

Les résultats non distribués de la société consistent en grande partie en résultats non distribués des filiales d'assurance et de réassurance. Ces dernières sont assujetties à certaines obligations et restrictions en vertu de leur loi respective sur les sociétés d'assurance, y compris des exigences de capital nominal et des restrictions en matière de dividendes. Les besoins en capitaux de la société et la gestion de ceux-ci sont analysés à la note 24. La part revenant à la société des dividendes versés en 2022 par les filiales d'assurance et de réassurance, qui sont éliminés lors de la consolidation, s'établit à 380,9 \$ (429,5 \$ en 2021). Crum & Forster a également versé un dividende spécial de 940,0 \$ à la société en 2022 par suite de la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth, comme il est précisé à la note 23.

Compte tenu de l'excédent et du résultat net des principales filiales d'assurance et de réassurance au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date, la capacité maximale de verser des dividendes de chacune de ces filiales en 2023 à tous les actionnaires (y compris les participations ne donnant pas le contrôle) s'établit comme suit :

	31 décembre 2022
Allied World	1 167,5
Odyssey Group	767,2
Northbridge ¹⁾	422,2
Crum & Forster	204,6
Zenith National	91,4
	<u>2 652,9</u>

1) *Sous réserve d'une approbation réglementaire préalable.*

Pour établir le montant de dividendes à payer par ses filiales d'assurance et de réassurance, la société tient compte notamment des exigences réglementaires ainsi que des tests de capital effectués par les agences de notation, des niveaux de capital futurs nécessaires pour soutenir la croissance et des questions de planification fiscale. De plus, les participations ne donnant pas le contrôle dans Allied World, Odyssey Group et Brit reçoivent un dividende en priorité sur la société.

20. Éventualités et engagements

Dans le cours normal de leurs activités, les filiales de la société interviennent ou peuvent avoir à intervenir comme défenderesses ou être désignées comme tierces parties dans des poursuites en dommages-intérêts. Le risque non assuré n'est pas jugé important eu égard à la situation financière de la société, à son rendement financier ou à ses flux de trésorerie.

Odyssey Group, Brit et Allied World (les « participants au marché du Lloyd's ») sont des souscripteurs d'assurance sur le marché du Lloyd's de Londres du fait de leur participation dans certains syndicats du Lloyd's. Les participants au marché du Lloyd's ont donné en garantie de la trésorerie et des équivalents de 233,6 \$ et des titres ayant une juste valeur de 1 670,7 \$ au 31 décembre 2022, à titre de capital pour financer ces activités de souscription. Les titres donnés en garantie sont composés de placements à court terme, d'obligations et de placements en actions qui sont présentés au poste « Placements de portefeuille » dans l'état consolidé de la situation financière. Les participants au marché du Lloyd's ont la capacité de remplacer d'autres titres par ces titres, sous réserve de certains critères d'admissibilité. Le passif des participants au marché du Lloyd's relativement aux actifs donnés en garantie comme capital se limite au montant total des actifs donnés en garantie et leur obligation de prendre en charge ce passif demeure tant que ce passif ne sera pas réglé ou réassuré par un tiers approuvé par Lloyd's. La société estime que les syndicats pour lesquels les participants au marché du Lloyd's sont des bailleurs de fonds maintiennent des liquidités et des ressources financières suffisantes pour leurs passifs définitifs, et ne prévoit pas que les actifs donnés en garantie seront utilisés.

Les engagements en capital maximaux de la société aux fins de placements éventuels dans des actions ordinaires, des sociétés en commandite, des entreprises associées et des coentreprises se sont établis à 1 422,8 \$ au 31 décembre 2022. En outre, dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados, comme il est précisé à la note 23, la société a garanti la valeur résiduelle de 486,8 \$ au 31 décembre 2022 de certains titres détenus par CVC et certains membres du même groupe qu'elle, jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou vendus à sa demande, avant la fin de 2023.

21. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

La situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages complémentaires de retraite de la société aux 31 décembre est présentée ci-dessous :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2022	2021	2022	2021
Obligation au titre des prestations	(715,5)	(1 070,9)	(66,8)	(83,9)
Juste valeur des actifs des régimes	784,7	1 014,7	–	–
Situation de capitalisation des régimes – excédent (déficit)	69,2	(56,2)	(66,8)	(83,9)
Incidence du plafond de l'actif	(3,6)	–	–	–
Actif (passif) net au titre des prestations constituées ¹⁾	65,6	(56,2)	(66,8)	(83,9)

Moyenne pondérée des hypothèses retenues pour établir l'obligation au titre des prestations définies :

Taux d'actualisation	4,9 %	2,6 %	5,2 %	3,1 %
Taux de croissance de la rémunération	2,5 %	2,2 %	3,8 %	3,7 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé	–	–	3,4 %	3,6 %

1) *Le passif net au titre des prestations constituées du régime de retraite à prestations définies de 65,6 \$ au 31 décembre 2022 (56,2 \$ au 31 décembre 2021) était composé d'excédents de 144,5 \$, en partie contrebalancés par des déficits de 78,9 \$ (170,0 \$ au 31 décembre 2021, compensés en partie par des excédents de 113,8 \$). Voir les notes 13 et 14.*

La ventilation des charges au titre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite comptabilisées dans les états consolidés du résultat net pour les exercices clos les 31 décembre est la suivante :

	2022	2021
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	20,3	25,8
Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	62,2	57,8
Charge au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies	5,0	2,0
	<u>87,5</u>	<u>85,6</u>

Le tableau suivant présente la composition des profits (pertes) nets actuariels avant impôt comptabilisés dans les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022	2021
Régimes de retraite à prestations définies		
Profits (pertes) nets actuariels sur les actifs des régimes et variations du plafond de l'actif	(157,3)	78,6
Profits nets actuariels sur les obligations au titre des prestations définies	295,0	33,8
	<u>137,7</u>	<u>112,4</u>
Régimes d'avantages complémentaires de retraite – profits nets actuariels sur les obligations au titre des prestations définies	16,2	3,2
	<u>153,9</u>	<u>115,6</u>

22. Contrats de location

Les variations des actifs au titre du droit d'utilisation pour les exercices clos les 31 décembre se présentent comme suit :

	2022			2021		
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	328,8	431,0	759,8	396,1	611,9	1 008,0
Entrées	63,7	98,2	161,9	44,0	92,0	136,0
Cessions	(7,5)	(8,4)	(15,9)	(41,2)	(19,8)	(61,0)
Dotation aux amortissements ²⁾	(67,2)	(89,9)	(157,1)	(68,3)	(113,0)	(181,3)
Acquisitions de filiales (note 23)	–	56,7	56,7	0,9	14,1	15,0
Déconsolidation de filiales (note 23)	(1,1)	(2,9)	(4,0)	(1,4)	(146,7)	(148,1)
Effet du change et autres	(9,5)	(23,4)	(32,9)	(1,3)	(7,5)	(8,8)
Solde aux 31 décembre (note 13)	307,2	461,3	768,5	328,8	431,0	759,8

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et Liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

2) Comptabilisé dans les charges d'exploitation et autres charges, dans l'état consolidé du résultat net.

Le tableau suivant présente le profil des échéances des obligations locatives de la société.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
Un an ou moins	72,7	155,8	228,5	77,4	173,6	251,0
De 1 à 2 ans	66,5	142,4	208,9	67,6	148,1	215,7
De 2 à 3 ans	60,3	127,7	188,0	58,6	129,8	188,4
De 3 à 4 ans	55,9	108,0	163,9	52,0	115,4	167,4
De 4 à 5 ans	45,5	86,5	132,0	45,1	96,3	141,4
Plus de 5 ans	117,7	330,2	447,9	142,8	249,6	392,4
Obligations locatives, non actualisées	418,6	950,6	1 369,2	443,5	912,8	1 356,3
Obligations locatives, actualisées (note 14)	364,1	729,9	1 094,0	384,2	756,5	1 140,7
Taux d'emprunt marginal moyen pondéré	3,8 %	4,7 %	4,4 %	3,8 %	4,5 %	4,3 %

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et Liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

En 2022, la société a comptabilisé, dans l'état consolidé du résultat net, une charge d'intérêts sur les obligations locatives de 46,9 \$ (57,9 \$ en 2021) (note 15) et des coûts liés à des contrats de location à court terme, à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et à d'autres contrats de location de 51,0 \$ (19,1 \$ en 2021), qui incluaient l'avantage des allègements de loyer et des subventions gouvernementales pour le loyer liés à la COVID-19 de 1,7 \$ (28,9 \$ en 2021), essentiellement dans le secteur Sociétés autres que des sociétés d'assurance (note 26).

Le tableau suivant présente le profil des échéances des créances sur contrats de location-financement de la société.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
Un an ou moins	2,8	55,4	58,2	2,5	62,0	64,5
De 1 à 2 ans	1,8	48,5	50,3	2,3	53,0	55,3
De 2 à 3 ans	1,4	42,7	44,1	1,3	44,7	46,0
De 3 à 4 ans	1,1	36,7	37,8	1,0	39,3	40,3
De 4 à 5 ans	0,7	27,8	28,5	1,0	33,3	34,3
Plus de 5 ans	2,0	43,9	45,9	2,8	64,5	67,3
Créances sur contrats de location-financement, non actualisées	9,8	255,0	264,8	10,9	296,8	307,7
Produits financiers non acquis	1,0	37,0	38,0	1,5	40,1	41,6
Créances sur contrats de location-financement (note 13)	8,8	218,0	226,8	9,4	256,7	266,1

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et Liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

23. Acquisitions et dessaisissements

Après le 31 décembre 2022

Vente d'Ambridge Group par Brit

Le 7 janvier 2023, Brit a conclu une entente visant la vente d'Ambridge Group, son souscripteur-gestionnaire général, à Amynta Group. La société recevra environ 400 \$ à la clôture, composés principalement d'un montant en trésorerie de 275,0 \$ et d'un billet à ordre au vendeur d'environ 125 \$. Une somme supplémentaire de 100,0 \$ pourrait être à recevoir en fonction des cibles de rendement de 2023 d'Ambridge. La clôture de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires, et devrait avoir lieu au cours des prochains mois. À la clôture de la transaction, la société prévoit déconsolider les actifs et les passifs dont la valeur comptable était d'environ 284 \$ et 160 \$ au 31 décembre 2022, et comptabiliser un profit avant impôt d'environ 275 \$ (avant d'attribuer une juste valeur au montant à recevoir supplémentaire).

Exercice clos le 31 décembre 2022

Vente des activités d'assurance pour animaux et participation dans JAB Consumer Fund

Le 31 octobre 2022, la société a vendu ses participations dans Crum & Forster Pet Insurance Group et Pethealth, y compris toutes leurs activités à l'échelle mondiale, à Independence Pet Group et certaines sociétés affiliées, qui sont détenues de façon majoritaire par JAB Holding Company (« JAB ») pour 1,4 G\$, soit 1,15 G\$ en trésorerie et 250,0 \$ en débiteurs. La société s'est également engagée à investir 200,0 \$ dans JCP V, un fonds de JAB axé sur les biens de consommation. Par suite de la vente, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 1 213,2 \$, y compris des pertes de change qui ont été reclassées depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance, dans l'état consolidé du résultat net (profit après impôt de 933,9 \$), et des actifs et passifs déconsolidés dont la valeur comptable s'établissait à 149,1 \$ et à 32,0 \$.

Participation supplémentaire dans Société de Recettes Illimitées

Le 28 octobre 2022, la société a acquis la totalité des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne du capital de Recettes Illimitées, autres que les actions détenues par la société, et 9 398 729 actions à droit de vote multiple détenues par Cara Holdings Limited, à un prix d'achat en trésorerie de 20,73 \$ CA par action ou 342,3 \$ (465,9 \$ CA) au total, composé d'une contrepartie en trésorerie de 242,5 \$ (330,0 \$ CA) et d'une augmentation des emprunts par Recettes Illimitées de 99,8 \$ (135,9 \$ CA). La société a comptabilisé une perte de 66,1 \$ dans les résultats non distribués et une diminution de 276,2 \$ des participations ne donnant pas le contrôle, ces deux éléments étant présentés dans les variations nettes des capitaux permanents, dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La transaction a augmenté la participation de la société dans Recettes Illimitées, qui est passée de 38,5 % au 31 décembre 2021 à 75,7 % au 31 décembre 2022, ou 84,0 %, y compris les actions de Recettes Illimitées détenues dans le cadre du placement de la société dans l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados. Recettes Illimitées a par la suite été radiée de la cote de la Bourse de Toronto. Le 28 décembre 2022, la société a reçu une contrepartie en trésorerie de 73,6 \$ (100,0 \$ CA) de Recettes Illimitées lors du rachat de certaines actions détenues par la société dans le cadre de la clôture de la transaction.

Consolidation de Grivalia Hospitality S.A.

Le 5 juillet 2022, la société a augmenté sa participation dans Grivalia Hospitality S.A. (« Grivalia Hospitality ») qui est passée de 33,5 % à 78,4 %, en acquérant des actions supplémentaires pour une contrepartie en trésorerie de 194,6 \$ (190,0 €) et a commencé à consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de Grivalia Hospitality dans le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance. Grivalia Hospitality acquiert, aménage et gère des biens immobiliers hôteliers en Grèce, à Chypre et au Panama.

Exercice clos le 31 décembre 2021*Vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans Odyssey Group*

Le 15 décembre 2021, Odyssey Group a émis des actions représentant une participation totale de 9,99 %, en faveur d'une filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« Office d'investissement du RPC ») et d'OMERS, le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, pour une contrepartie en trésorerie de 900,0 \$ qui a ensuite été versée par Odyssey Group à Fairfax à titre de dividende. La société a comptabilisé un profit sur capitaux propres net de 429,1 \$, surtout composé d'un profit de dilution et de la juste valeur d'une option d'achat reçue, qui a été présenté au poste « Variations nettes des capitaux permanents », dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La société a la possibilité d'acquérir, à certaines dates à partir de janvier 2025, les participations détenues par Office d'investissement du RPC et OMERS dans Odyssey Group.

Vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans Brit

Le 27 août 2021, Brit a émis des actions représentant une participation de 13,9 % pour OMERS, pour une contrepartie en trésorerie de 375,0 \$ qui a ensuite été versée par Brit à titre de dividende à Fairfax. La société a comptabilisé un profit sur capitaux propres total de 115,4 \$, surtout composé d'un profit de dilution et de la juste valeur d'une option d'achat reçue, qui a été présenté au poste « Variations nettes des capitaux permanents » dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La société a la possibilité d'acquérir, à certaines dates à partir d'octobre 2023, la participation qu'OMERS détient dans Brit.

Vente de RiverStone Barbados

Le 23 août 2021, la société a vendu sa participation de coentreprise de 60,0 % dans RiverStone (Barbados) Ltd. (« RiverStone Barbados ») à CVC Capital Partners (« CVC »). OMERS a également vendu à CVC sa participation de coentreprise de 40,0 % dans RiverStone Barbados dans le cadre de la transaction. La société a reçu une contrepartie de 695,7 \$, constituée principalement d'un montant en trésorerie de 462,0 \$, d'actions sans droit de vote de la société de portefeuille RiverStone Barbados de CVC d'une juste valeur de 200,0 \$ (qui seront converties en un emprunt sur billets garanti pour le vendeur d'un capital de 200,0 \$ à la réalisation de certains engagements réglementaires par CVC) et d'un actif au titre du régime de retraite lors de la prise en charge du régime de retraite fermé de RiverStone Barbados, et a comptabilisé une perte nette de 2,1 \$ dans les profits (pertes) nets sur placements dans l'état consolidé du résultat net, y compris des profits de change qui ont été reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers l'état consolidé du résultat net. La société a aussi reçu un instrument d'une valeur éventuelle pour un produit futur potentiel de 235,7 \$ ayant une juste valeur nominale.

Avant la réalisation de la transaction, certaines filiales de RiverStone Barbados détenaient des placements dans diverses filiales de Fairfax et dans certaines autres sociétés. Par conséquent, CVC et certaines de ses sociétés affiliées sont devenues le propriétaire indirect de ces titres dès la réalisation de la transaction. Dans le cadre de la transaction, le 8 février 2021, la société avait contracté un emprunt sur billets visant la valeur de l'actif afin de garantir la valeur alors d'environ 1,3 G\$ des titres à CVC et certaines de ses entreprises associées, jusqu'à ce que les titres soient achetés par Hamblin Watsa ou vendus à sa demande, avant la fin de 2022. La société, par l'intermédiaire de Hamblin Watsa, continue de gérer et d'avoir une emprise sur ces titres, y compris les droits de vote connexes. La société a comptabilisé l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif à titre d'instruments dérivés dont la juste valeur correspond à la différence entre la valeur garantie des titres sous-jacents et leur juste valeur, ce qui a donné lieu à un actif dérivé de 103,8 \$ dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021 et à un profit net sur placements de 103,8 \$ pour l'exercice clos à cette date, dans l'état consolidé du résultat net. En 2021, des titres ayant une valeur garantie de 120,8 \$ ont été vendus ou achetés par Hamblin Watsa, laissant des titres ayant une valeur garantie d'environ 1,1 G\$ aux termes de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif au 31 décembre 2021. Par la suite, tel qu'il est décrit à la note 7, le 5 juillet 2022, l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif a été modifié de façon à accroître de 543,4 \$ les titres sous-jacents devant être achetés ou vendus avant la fin de 2023. Le reste des titres ont été achetés ou vendus en 2022; en outre, une partie des titres visés par l'emprunt modifié ont été achetés au cours du deuxième semestre de 2022.

Vente de Toys "R" Us Canada

Le 19 août 2021, la société a vendu les activités de Toys "R" Us Canada pour une contrepartie de 90,3 \$ (115,7 \$ CA), déconsolidé Toys "R" Us Canada hors du secteur comptable « Sociétés autres que des sociétés d'assurance » et comptabilisé un profit net de 85,7 \$ dans les profits (pertes) nets sur placements dans l'état consolidé du résultat net. La contrepartie reçue était constituée essentiellement d'une redevance mensuelle sur les produits des activités ordinaires futurs de Toys "R" Us Canada.

Fermeture du capital de Mosaic Capital

Le 5 août 2021, Mosaic Capital a conclu une entente de fermeture du capital avec un tiers acheteur, aux termes de laquelle la société a échangé ses placements dans des débetures et des bons de souscription de Mosaic Capital, et un montant en trésorerie de 10,7 \$ (13,3 \$ CA), contre 130,8 \$ (163,3 \$ CA) de débetures nouvelles de 25 ans de Mosaic Capital, et investi un montant de 4,0 \$ (5,0 \$ CA) dans la société dont le capital avait été fermé, contre une participation de 20,0 %. La société a déconsolidé Mosaic Capital hors du secteur comptable « Sociétés autres que des sociétés d'assurance », comptabilisé les débetures de 25 ans de Mosaic Capital à la juste valeur par le biais du résultat net, et commencé à appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser sa participation dans l'acheteur.

Acquisition d'Eurolife FFH Insurance Group Holdings S.A.

Le 14 juillet 2021, la société a augmenté sa participation dans Eurolife FFH Insurance Group Holdings S.A. (« Eurolife »), la faisant passer de 50,0 % à 80,0 %, en exerçant une option d'achat évaluée à 127,3 \$ afin d'acquérir la participation de coentrepreneur d'OMERS, pour une contrepartie en trésorerie de 142,7 \$ (120,7 €). Les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation des activités d'assurance vie d'Eurolife ont été consolidés dans le secteur Assurance vie et Liquidation de sinistres, et ceux des activités d'assurance IARD d'Eurolife ont été consolidés dans le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux, au titre desquels la société a réévalué sa participation de coentrepreneur de 50,0 % dans Eurolife à la juste valeur de 450,0 \$ et comptabilisé un profit net de 130,5 \$ sur la vente et la consolidation des filiales d'assurance dans l'état consolidé du résultat net, y compris des profits de change qui ont été reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers l'état consolidé du résultat net. La participation résiduelle de 20,0 % dans Eurolife continue d'être détenue par Eurobank, entreprise associée de la société. Eurolife est un assureur grec qui distribue ses produits et services d'assurance vie et d'assurance IARD par l'intermédiaire du réseau d'Eurobank et d'autres canaux de distribution.

	Eurolife
Date d'acquisition	14 juillet 2021
Pourcentage d'actions ordinaires acquises	80,0 % ¹⁾
Actif	
Créances découlant de contrats d'assurance	11,6
Placements de portefeuille	3 653,9 ²⁾
Montants à recouvrer des réassureurs	18,6
Actifs d'impôt différé	32,6
Immobilisations incorporelles	45,5 ³⁾
Autres actifs	616,3 ⁴⁾
	<u>4 378,5</u>
Passif	
Dettes d'exploitation et charges à payer	273,2 ⁵⁾
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	529,0
Passifs au titre des contrats d'assurance	2 751,4
Passifs d'impôt différé	100,9
	<u>3 654,5</u>
Contrepartie d'achat	720,0 ⁶⁾
Excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur la contrepartie d'achat	4,0
	<u>4 378,5</u>

- 1) La transaction a été comptabilisée comme l'acquisition d'une participation de 100 % dans Eurolife, les participations ne donnant pas le contrôle étant représentées par un passif sur rachat (décrit dans la note 5 qui suit) qui a été inclus dans la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris.
- 2) Comprennent la trésorerie et les équivalents des filiales de 1 433,3 \$.
- 3) Essentiellement une immobilisation incorporelle de 29,0 \$ liée à une entente de distribution avec Eurobank.
- 4) Principalement des actifs de placement de 532,1 \$ reliés à des contrats d'assurance vie liés à des unités.
- 5) Compte tenu d'un passif de rachat de 124,9 \$ sur les participations ne donnant pas le contrôle, car l'entreprise associée Eurobank a le choix de remettre la participation de 20,0 % qu'elle détient dans Eurolife à la société à compter de 2024, selon la juste valeur de cette participation qui sera établie à la date de cette opération.
- 6) Comprend une contrepartie en trésorerie de 142,7 \$, une option de remboursement anticipé exercée d'une juste valeur de 127,3 \$ et la participation de coentrepreneur de 50,0 % de la société d'une juste valeur de 450,0 \$.

Participation supplémentaire dans Singapore Reinsurance Corporation Limited

Le 17 juin 2021, la société a augmenté sa participation dans Singapore Reinsurance Corporation Limited (« Singapore Re ») pour la faire passer de 28,2 % à 94,0 % contre 102,9 \$ (138,0 SGD) et par la suite, de 94,0 % à 100 %. Singapore Re est un réassureur de dommages ayant ses activités de souscription essentiellement en Asie du Sud-Est.

Vente de Privi Speciality Chemicals Limited par Fairfax India

Le 29 avril 2021, Fairfax India a vendu sa participation de 48,8 % dans Privi Speciality Chemicals Limited (« Privi ») à certaines sociétés affiliées des fondateurs de Privi contre 164,8 \$ (12,2 milliards de roupies indiennes), déconsolidé les actifs et les passifs de Privi et comptabilisé un profit réalisé net sur placements de 94,9 \$ dans l'état consolidé du résultat net.

24. Gestion des risques financiers

Aperçu

Dans le cadre de son programme de gestion des risques financiers, la société cherche surtout à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes à ses objectifs et à sa tolérance au risque, tout en maintenant un équilibre approprié entre les risques et les avantages et en protégeant l'état consolidé de la situation financière de la société contre des événements qui pourraient compromettre considérablement sa solidité financière. L'exposition de la société à des pertes potentielles provenant de ses activités d'assurance et de réassurance ainsi que de ses activités de placement se rapporte principalement au risque de souscription, au risque de crédit, au risque de liquidité et aux divers risques de marché. Pour équilibrer les risques et les avantages, la société doit définir les risques de façon appropriée et appairer sa tolérance au risque à sa stratégie d'entreprise, ainsi que diversifier les risques, les tarifier adéquatement, les atténuer par des contrôles préventifs et les transférer à des tiers. Il n'y a pas eu de changements importants dans les types de risques auxquels la société est exposée ni dans les processus utilisés par la société pour gérer ces expositions aux risques au 31 décembre 2022 par rapport à ceux relevés au 31 décembre 2021, exception faite de ce qui est indiqué ci-dessous.

Pour atteindre ses objectifs de gestion des risques financiers, la société a recours à un système à deux volets, soit, d'une part, des processus et des procédures de gestion des risques approfondis mis en œuvre dans les principales filiales en exploitation de la société et sa filiale de gestion de placements, et, d'autre part, l'analyse du regroupement et de l'accumulation des risques pour la société de portefeuille. De plus, même si la société et ses filiales en exploitation ont chacune un cadre dirigeant ayant la responsabilité de la gestion des risques, la société considère le chef de la direction comme le chef de la gestion des risques de chaque entité; chaque chef de la direction est ainsi ultimement responsable de la gestion des risques de son entité et de ses filiales.

Le président et chef de l'exploitation de la société fait état des considérations en matière de risque au comité de direction et fait rapport sur les principaux risques au conseil d'administration tous les trimestres. Le comité de direction, en consultation avec le président et chef de l'exploitation, approuve certaines politiques relatives à la gestion des risques globale ainsi que les politiques traitant de domaines précis, comme les placements, la souscription, le risque de catastrophe et la réassurance. Le comité des placements de la société approuve les politiques portant sur la gestion du risque de marché (notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés, et il effectue une surveillance pour s'assurer de la conformité avec les directives et les exigences réglementaires pertinentes. Une analyse des risques de la société et de la gestion de ces risques figure à l'ordre du jour de toutes les réunions ordinaires du conseil d'administration.

Risque de souscription

Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages

Le risque de souscription est le risque que la somme du coût des sinistres, des frais de règlement de sinistres et des frais d'acquisition de commissions et de primes dépasse les primes reçues. Ce risque peut se matérialiser en raison de nombreux facteurs, notamment le risque de tarification, le risque lié aux provisions et le risque de catastrophe. L'exposition de la société au risque de souscription et le cadre qu'elle utilise pour surveiller, évaluer et gérer ce risque au 31 décembre 2022 n'ont pas subi de changements importants par rapport au 31 décembre 2021.

Principaux secteurs d'affaires

Les principaux secteurs d'affaires de la société en assurance et en réassurance et les risques d'assurance significatifs qui leur sont inhérents sont décrits ci-dessous :

- l'assurance de biens, qui assure les pertes subies à l'égard de biens résultant notamment d'incendies, d'explosions, de risques naturels (par exemple, tremblements de terre, tempêtes de vent et inondations), du terrorisme et de problèmes d'ingénierie (par exemple, explosion de chaufferies, défaillance de l'outillage et vices de construction). Les types particuliers de risques liés aux biens souscrits par la société comprennent les risques portant sur les automobiles, les biens personnels et commerciaux, et les récoltes;

- l'assurance risques divers, qui assure contre les accidents (y compris les assurances accidents du travail et l'assurance automobile) et les assurances responsabilité de l'employeur, l'assurance accident et santé, l'assurance faute médicale, l'assurance responsabilité professionnelle et l'assurance responsabilité civile complémentaire;
- l'assurance spécialisée, qui assure le risque maritime, le risque aérospatial, l'assurance-caution et autres risques et responsabilités divers non énumérés ci-dessus.

Une analyse des primes nettes acquises par gamme de produits est présentée à la note 25.

Le tableau ci-dessous montre la concentration du risque d'assurance de la société par région et par gamme de produits, en fonction des primes brutes émises avant prise en compte des primes de réassurance cédées. L'exposition de la société au risque général d'assurance varie selon les régions et peut évoluer au fil du temps. En 2022, les primes cédées aux réassureurs (y compris les rétrocessions) par branche d'activité ont totalisé 1 938,5 \$ pour l'assurance biens (1 717,4 \$ en 2021), 3 256,6 \$ pour l'assurance risques divers (3 487,7 \$ en 2021) et 439,2 \$ pour l'assurance spécialisée (423,4 \$ en 2021).

Exercices clos les 31 décembre	Canada		États-Unis		Asie ¹⁾		International ²⁾		Total ³⁾	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Biens	1 343,7	1 229,1	4 966,1	3 912,4	984,5	849,2	2 418,2	2 141,9	9 712,5	8 132,6
Risques divers	1 243,4	1 159,0	12 004,9	10 364,0	606,6	549,8	1 823,0	1 659,5	15 677,9	13 732,3
Spécialisée	258,3	223,3	871,6	755,6	343,2	277,4	698,2	674,8	2 171,3	1 931,1
Total	<u>2 845,4</u>	<u>2 611,4</u>	<u>17 842,6</u>	<u>15 032,0</u>	<u>1 934,3</u>	<u>1 676,4</u>	<u>4 939,4</u>	<u>4 476,2</u>	<u>27 561,7</u>	<u>23 796,0</u>
Assurance	2 686,2	2 475,1	13 080,8	11 448,6	789,8	739,7	3 608,6	3 341,0	20 165,4	18 004,4
Réassurance	159,2	136,3	4 761,8	3 583,4	1 144,5	936,7	1 330,8	1 135,2	7 396,3	5 791,6
	<u>2 845,4</u>	<u>2 611,4</u>	<u>17 842,6</u>	<u>15 032,0</u>	<u>1 934,3</u>	<u>1 676,4</u>	<u>4 939,4</u>	<u>4 476,2</u>	<u>27 561,7</u>	<u>23 796,0</u>

- 1) Le secteur géographique Asie comprend essentiellement des pays et des régions d'Asie, dont la Chine, le Japon, l'Inde, le Sri Lanka, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et la Corée du Sud, ainsi que le Moyen-Orient.
- 2) Le secteur géographique International comprend essentiellement des pays situés en Amérique du Sud, en Europe, en Afrique et en Océanie.
- 3) Compte non tenu des primes brutes émises de 350,9 \$ en 2022 et de 114,2 \$ en 2021 relatives aux activités d'assurance vie d'Eurolife. Eurolife a été consolidée le 14 juillet 2021.

Risque de tarification

Le risque de tarification provient du fait que les résultats techniques en matière de sinistres peuvent différer de façon défavorable des hypothèses utilisées dans le calcul de la tarification. Par le passé, les résultats techniques du secteur de l'assurance de dommages ont fluctué considérablement en raison du caractère cyclique du marché des assurances. Les cycles du marché sont touchés par la fréquence et la gravité des pertes, les niveaux de capacité et de demande, la conjoncture économique générale, y compris les pressions inflationnistes, et la concurrence sur les taux et les modalités de couverture. Les sociétés en exploitation se concentrent sur les souscriptions rentables en faisant appel à du personnel chevronné en matière de souscription et d'actuariat, et en recourant à des modèles de tarification et à des outils de surveillance de la suffisance des tarifs.

Risque lié aux provisions

Le risque lié aux provisions découle du fait que les résultats techniques en matière de sinistres peuvent différer de façon défavorable des hypothèses utilisées dans l'établissement des provisions, surtout en raison du temps écoulé entre la survenance du sinistre, la déclaration du sinistre à l'assureur et le règlement final de la demande. Le degré d'incertitude varie selon les secteurs d'affaires en fonction des caractéristiques des risques assurés, et le coût d'un sinistre est déterminé par la perte réellement subie par le titulaire de police. Les provisions pour sinistres rendent compte des prévisions relatives au coût final du règlement et des frais d'administration des demandes de règlement fondées sur une évaluation des faits et des circonstances alors connus, d'un examen des profils de règlements historiques, des estimations des tendances de la gravité et de la fréquence des sinistres, de la jurisprudence et d'autres facteurs.

Le délai nécessaire pour connaître et régler les sinistres est un facteur important à prendre en compte dans l'établissement des provisions de la société. Les sinistres de courte durée sont normalement déclarés peu de temps après la survenance de l'incident et généralement réglés dans les mois suivant l'incident déclaré. Cela comprend, par exemple, les risques des biens, de même que les risques automobiles, maritimes et aérospatiaux. Les sinistres à liquidation lente correspondent, pour la société, à ceux dont la période allant de la survenance au règlement est d'au moins trois ans, notamment les sinistres liés à l'amiante et à la pollution environnementale, les accidents de travail et les sinistres liés à la responsabilité professionnelle et à la responsabilité associée aux produits. Les renseignements concernant l'événement et le coût ultime du sinistre de longue durée peuvent ne pas être facilement disponibles, ce qui rend l'analyse de l'établissement des provisions pour les activités comportant des sinistres à liquidation lente généralement plus difficile et susceptible de plus d'incertitude que les secteurs d'assurance comportant des sinistres de courte durée. Dans les cas extrêmes, les sinistres à liquidation lente comme ceux liés à l'amiante et à la pollution de l'environnement, le règlement peut prendre jusqu'à 40 ans, voire plus longtemps. La société emploie des techniques spécialisées pour déterminer ces provisions, et ce, à l'aide des connaissances approfondies d'experts internes et externes en matière d'amiante et de pollution de l'environnement et de conseillers juridiques internes et externes.

L'établissement des provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres est, de par sa nature, un processus empreint d'incertitude qui peut être influencé par des facteurs internes comme le risque inhérent à l'estimation des profils d'évolution des sinistres fondés sur des données historiques qui pourraient ne pas être révélatrices des profils de règlements de sinistres futurs; les hypothèses élaborées d'après les ratios de sinistres ou les modèles d'évolution de l'industrie qui pourraient ne pas rendre compte des résultats techniques réels; le risque intrinsèque concernant l'homogénéité des données sous-jacentes utilisées pour analyser les provisions; ainsi que par des facteurs externes comme les tendances en matière de dommages adjugés par les jurys; l'inflation économique; l'inflation des frais médicaux; la conjoncture économique mondiale; les réformes sur la responsabilité civile délictuelle; les interprétations des couvertures par les tribunaux; le contexte réglementaire; la tarification des polices sous-jacentes; les procédures de traitement des sinistres; l'inclusion de risques non envisagés au moment de l'entrée en vigueur de la police; et des changements importants dans la gravité ou la fréquence des sinistres par rapport aux tendances historiques. En raison du temps écoulé entre la survenance d'un sinistre, la déclaration réelle du sinistre et le règlement final du sinistre, les provisions peuvent évoluer en définitive de façon différente des hypothèses actuarielles formulées lors de leur estimation initiale.

En raison des pressions inflationnistes persistantes ressenties dans l'ensemble de l'économie en 2022 et des changements apportés à la politique monétaire mondiale qui en ont découlé, la société a mis un accent renouvelé sur les hypothèses inflationnistes utilisées dans l'établissement des prix pour les nouveaux contrats et dans le processus de constitution des provisions de la société, plus particulièrement au moment d'établir les estimations initiales des pertes et de prévoir les coûts ultimes du règlement des sinistres. La société a subi des pressions inflationnistes sur ses coûts de règlement des sinistres tout au long de 2022, et le poids de l'inflation due à la montée des coûts et à des facteurs sociaux demeure un élément clé de la méthode de constitution des provisions de la société et fait partie de l'établissement du coût définitif de règlement des sinistres.

La diversité des risques d'assurance au sein du portefeuille de polices émises de la société fait en sorte qu'il est difficile de prédire si l'évolution des provisions pour sinistres d'années antérieures sera significative et, le cas échéant, où et quand elle le sera.

Risque de catastrophe

Le risque de catastrophe découle du fait que les sociétés d'assurance de dommages peuvent être exposées à des sinistres importants découlant de catastrophes naturelles ou causées par l'homme et pouvant entraîner des pertes techniques importantes. Les sinistres liés à des catastrophes climatiques sont aussi touchés par les changements climatiques, qui augmentent le caractère non prévisible de la fréquence et de la gravité des sinistres. Étant donné que la société ne constitue pas de provision pour les catastrophes avant la survenance de tels événements, ceux-ci peuvent occasionner une volatilité des niveaux de sinistres subis et des provisions, sous réserve des effets des recouvrements de réassurance. Cette volatilité peut être conditionnelle aux faits nouveaux d'ordre politique et juridique qui se produisent après la survenance de l'événement. La société évalue les événements catastrophiques éventuels et estime la probabilité de survenance et l'ampleur de ces événements essentiellement au moyen de techniques de modélisation de la perte potentielle maximale et par le regroupement des limites exposées. Une vaste gamme d'événements sont simulés à l'aide de modèles internes et de modèles disponibles sur le marché, y compris pour les événements importants uniques et pour les événements importants multiples couvrant de nombreuses régions géographiques où la société exerce des activités.

Chaque société en exploitation a élaboré et met en application des lignes directrices strictes sur le montant de risque de catastrophe qu'elle peut assumer à titre d'entité autonome pour un seul risque et un seul endroit, et ces lignes directrices sont surveillées et mises à jour régulièrement. Les sociétés en exploitation gèrent aussi l'exposition aux catastrophes en diversifiant le risque en fonction des régions, des types de catastrophes et des autres secteurs d'activité, en tenant compte des niveaux de protection par la réassurance, en ajustant le montant des affaires émises en fonction des niveaux de capital et en adoptant les lignes directrices en matière de tolérance à l'égard du risque. Le siège social de la société regroupe le risque de catastrophe pour l'ensemble de la société et surveille continuellement l'exposition du groupe. Les limites d'exposition pour chaque entité du groupe sont regroupées pour former la limite d'exposition du groupe, car il n'existe pas présentement de modèle pouvant effectuer simultanément des projections de l'ampleur et de la probabilité de sinistre dans toutes les régions où la société exerce des activités. Actuellement, l'objectif de la société est de limiter son exposition globale aux sinistres découlant de catastrophes de sorte que le montant global net des sinistres découlant de catastrophes avant impôt pour un exercice ne dépasse pas le résultat net avant impôt normalisé pour un exercice. La société adopte une perspective à long terme et elle considère généralement qu'un rendement de 15 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, avant impôt, est représentatif du résultat avant impôt normalisé pour un exercice. Le modèle de probabilité de sinistres découlant de catastrophes au cours d'un exercice est généralement supérieur à un sinistre tous les 250 ans.

Gestion du risque de souscription

Pour gérer le risque de souscription ainsi que le risque de tarification, le risque lié aux provisions et le risque de catastrophe qui le composent, les sociétés en exploitation ont établi des limites quant au pouvoir de souscription et des exigences selon lesquelles les transactions faisant intervenir de nouveaux produits ou des produits existants qui dépassent certaines limites quant à la taille ou à la complexité doivent faire l'objet d'approbations spécifiques. L'objectif de la société visant à exercer ses activités selon une philosophie de souscription prudente et stable avec des provisions solides est également atteint par l'établissement de buts, la délégation de pouvoir, la surveillance financière, les examens de la souscription et la prise de mesures correctives visant à faciliter l'amélioration continue. La provision pour sinistres de la société est examinée séparément par les actuaires internes de chaque société en exploitation et par l'actuaire en chef de la société. De plus, des actuaires indépendants sont aussi engagés périodiquement pour qu'ils examinent les provisions d'une société en exploitation ou de certaines branches d'assurance. La société souscrit aussi une protection de réassurance pour les risques pris en charge, lorsqu'elle considère que c'est prudent et rentable de le faire, en ce qui concerne les sociétés en exploitation pour des risques particuliers et, si nécessaire, en ce qui concerne la société de portefeuille pour des expositions globales. Elle prend également des mesures pour réduire le volume d'assurance et de réassurance souscrites pour des types de risques particuliers, lorsqu'elle désire réduire son exposition directe due à des prix inadéquats.

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des risques, la société cède ses risques d'assurance par l'entremise de traités de réassurance proportionnelle, de réassurance non proportionnelle et de réassurance facultative. Dans un traité de réassurance proportionnelle, le réassureur partage une part proportionnelle des sinistres et des primes de la société, alors que, dans un traité de réassurance non proportionnelle, le réassureur prend en charge le paiement des sinistres de la société au-delà d'un seuil de rétention spécifié, sous réserve d'un plafond. Le traité de réassurance facultative vise la réassurance de risques individuels dont conviennent la société et le réassureur. La société suit une politique selon laquelle elle souscrit et réassure les contrats d'assurance et de réassurance, politique qui permet, selon le type de contrat, de limiter en général la responsabilité d'une société d'exploitation à l'égard de toute police à un montant maximal pour un sinistre donné. Les sociétés en exploitation prennent des décisions en réassurance de façon à réduire le risque de perte et à le répartir entre les contrats d'assurance et les contrats de réassurance souscrits, dans le but de limiter les sinistres multiples découlant d'un seul événement et de protéger les ressources en capital. Le montant de réassurance achetée peut varier entre les sociétés en exploitation selon les gammes de produits d'assurance souscrits, leurs ressources en capital respectives et les conditions du marché actuelles ou prévues. En général, la réassurance est conclue selon un excédent de sinistres et souscrite en diverses couches, afin de limiter le montant d'un seul risque à un montant maximal acceptable pour la société et de se protéger des pertes sur plusieurs risques découlant d'un seul événement. Ce type de réassurance comprend ce que l'on appelle une réassurance de catastrophe. Toutefois, la réassurance ne dégage pas la société de son obligation principale à l'égard des titulaires de police.

La plupart des contrats de réassurance souscrits par la société procurent une couverture pour une seule année et sont négociés chaque année. La capacité de la société à obtenir de la réassurance à des conditions et à des prix conformes aux résultats historiques reflète, entre autres facteurs, la sinistralité de la société et du secteur en général. Les effets de la baisse des taux d'intérêt, de l'augmentation du nombre de catastrophes, de l'incertitude entourant les effets des changements climatiques sur la nature des sinistres liés à des catastrophes, et de l'accroissement des coûts de réclamation se font sentir sur les prix de la réassurance, qui sont plus élevés, ce qui a une incidence sur le coût de réassurance pour la société, relativement à la réassurance rétroactive des entreprises touchées par les sinistres. Compte non tenu des sinistres importants liés à des catastrophes qui ont touché le secteur depuis 2017, l'adéquation des fonds propres au sein du marché de la réassurance demeure solide grâce à l'entrée de nouveaux fonds propres et à la disponibilité d'autres formes de réassurance. La société continue de tirer parti de la réassurance, y compris d'autres formes de réassurance, en recherchant un équilibre entre ses besoins de capital et le coût de la réassurance.

Assurance vie

Le risque lié à l'assurance vie découle principalement de l'exposition d'Eurolife à des résultats réels dans les domaines de la mortalité, la morbidité, la longévité, le comportement du titulaire de police et les charges, qui sont contraires aux attentes. L'exposition au risque technique est gérée par des procédures techniques uniformes qui ont été établies à Eurolife afin de déterminer le caractère assurable des proposants et de gérer l'exposition globale aux écarts négatifs par rapport aux hypothèses. Ces exigences techniques sont révisées périodiquement par les actuaires d'Eurolife.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte découlant du manquement par une partie contractante à ses obligations financières envers la société. Le risque de crédit provient principalement de la trésorerie et des placements à court terme, des placements dans des titres de créance, des créances découlant de contrats d'assurance, des montants à recouvrer des réassureurs et des soldes à recevoir des contreparties à des contrats dérivés (essentiellement des contrats de change à terme et des swaps sur rendement total). Il n'y a pas eu de changements importants dans l'exposition de la société au risque de crédit (sauf indication contraire dans l'analyse qui suit) ou dans le cadre utilisé pour surveiller, évaluer et gérer le risque de crédit au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

Le montant brut de l'exposition au risque de crédit de la société (compte non tenu des montants détenus en garantie par la société) se compose des éléments suivants :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et placements à court terme	10 386,0	22 795,5
Placements dans des titres de créance :		
Gouvernement souverain des États-Unis ¹⁾	14 378,8	3 957,9
Autres États souverains notés AA/Aa ou plus ¹⁾²⁾	2 413,5	1 074,7
Tous les autres États souverains ³⁾	2 210,2	2 194,9
Provinces canadiennes	284,1	45,0
États et municipalités américains	262,7	387,2
Siège social et autres ⁴⁾⁵⁾	9 451,9	6 873,9
Montants à recevoir des contreparties aux contrats dérivés	256,1	158,9
Créances découlant de contrats d'assurance	7 907,5	6 883,2
Montants à recouvrer des réassureurs	13 115,8	12 090,5
Autres actifs ⁶⁾	2 024,6	1 881,3
Montant total brut de l'exposition au risque de crédit	<u>62 691,2</u>	<u>58 343,0</u>

1) Représentent collectivement 30,3 % du portefeuille de placements total de la société au 31 décembre 2022 (9,5 % au 31 décembre 2021), que la société considère comme comportant un risque de crédit minime.

- 2) *Comprennent essentiellement des obligations émises par les gouvernements du Canada, du Royaume-Uni et de Singapour ayant une juste valeur respective de 1 923,5 \$, 180,6 \$ et 91,3 \$ au 31 décembre 2022 (614,6 \$, 7,7 \$ et 95,1 \$ au 31 décembre 2021).*
- 3) *Comprennent principalement des obligations émises par les gouvernements du Brésil, de la Grèce, de l'Espagne et de la Pologne ayant une juste valeur respective de 744,2 \$, 690,1 \$, 216,2 \$ et 126,9 \$ au 31 décembre 2022 (415,4 \$, 844,7 \$, 297,5 \$ et 78,5 \$ au 31 décembre 2021).*
- 4) *Représente 17,0 % du portefeuille de placements total de la société au 31 décembre 2022, comparativement à 13,0 % au 31 décembre 2021, la hausse étant principalement liée aux achats nets d'obligations à court ou moyen terme de sociétés de haute qualité de 2 331,9 \$ et aux achats nets de prêts hypothécaires de premier rang non cotés de 870,2 \$.*
- 5) *Comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 500,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 659,4 \$ au 31 décembre 2021) garantis par des biens immobiliers situés essentiellement aux États-Unis, en Europe et au Canada, comme il est précisé à la note 5.*
- 6) *Exclusion faite des actifs reliés à des produits d'assurance liés à des unités de 676,5 \$ au 31 décembre 2022 (637,1 \$ au 31 décembre 2021) pour lesquels la société n'assume pas le risque de crédit, et l'impôt sur le résultat remboursable de 67,1 \$ au 31 décembre 2022 (58,3 \$ au 31 décembre 2021), qui est considéré comme comportant un risque de crédit négligeable.*

Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme de la société (y compris ceux de la société de portefeuille) sont essentiellement détenus auprès d'importantes institutions financières situées dans les territoires où elle exerce ses activités. Au 31 décembre 2022, 69,4 % de ces soldes étaient détenus dans des institutions financières canadiennes et américaines, 24,8 % dans des institutions financières européennes et 5,8 % dans d'autres institutions financières étrangères (respectivement 82,7 %, 14,9 % et 2,4 % au 31 décembre 2021). La société surveille les risques associés à la trésorerie et aux placements à court terme en examinant régulièrement la solidité financière et la solvabilité de ces institutions financières, examen qui est effectué à intervalles plus fréquents en période de volatilité économique. Par suite de ces examens, la société peut transférer des soldes depuis des institutions financières qui, selon sa perception, présentent un risque de crédit plus élevé vers des institutions considérées comme plus stables.

Placements dans des titres de créance

La stratégie de gestion des risques de la société en ce qui a trait aux titres de créance consiste à investir principalement dans des titres de créance d'émetteurs bénéficiant d'une qualité de crédit élevée et à limiter le montant de l'exposition au crédit à l'égard de toute autre société émettrice. La direction considère que les instruments de créance de qualité investissement sont ceux pour lesquels S&P ou Moody's ont attribué une notation de BBB/Baa ou mieux à l'émetteur des titres. La société examine les notations de tiers, mais elle effectue aussi sa propre analyse et ne délègue pas la décision de crédit à des agences de notation. La société tente de limiter le risque de crédit en surveillant des limites concernant chaque société émettrice de titres compris dans le portefeuille de titres à revenu fixe et des limites fondées sur la qualité du crédit et peut, à l'occasion, prendre des positions sur certains types de dérivés pour atténuer davantage le risque de crédit.

Le tableau suivant présente la composition des placements de la société dans des titres de créance classés selon la notation la plus élevée attribuée par S&P et Moody's à l'émetteur de chacun des titres.

Notation de l'émetteur	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Coût amorti	Juste valeur	%	Coût amorti	Juste valeur	%
AAA/Aaa	17 119,4	16 721,6	57,7	5 248,2	5 237,3	36,1
AA/Aa	858,3	847,6	2,9	435,0	437,7	3,0
A/A	2 409,6	2 330,6	8,0	1 838,4	1 865,5	12,8
BBB/Baa	3 410,3	3 348,7	11,5	1 749,9	1 914,6	13,2
BB/Ba	2 114,9	1 917,2	6,6	1 840,9	1 808,3	12,4
B/B	48,2	49,6	0,2	115,0	114,8	0,8
Inférieure à B/B	79,7	80,0	0,3	58,4	62,9	0,4
Non cotés ¹⁾²⁾	3 928,2	3 705,9	12,8	2 935,3	3 092,5	21,3
Total	<u>29 968,6</u>	<u>29 001,2</u>	<u>100,0</u>	<u>14 221,1</u>	<u>14 533,6</u>	<u>100,0</u>

- 1) *Composé essentiellement de la juste valeur des participations de la société dans Blackberry Limited de 285,0 \$ (535,1 \$ au 31 décembre 2021), dans JAB Pet Holdings Ltd. de 239,1 \$ (néant au 31 décembre 2021) et dans Mosaic Capital de 81,7 \$ (129,3 \$ au 31 décembre 2021).*
- 2) *Comprend les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang de 2 500,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 659,4 \$ au 31 décembre 2021) garantis par des biens immobiliers situés essentiellement aux États-Unis, en Europe et au Canada, avec un ratio prêt-valeur d'environ 60 %, ce qui réduit l'exposition de la société au risque de crédit lié à ces placements.*

Au 31 décembre 2022, 80,1 % (65,1 % au 31 décembre 2021) de la valeur comptable du portefeuille de titres à revenu fixe était de catégorie investissement ou mieux, 60,6 % (39,1 % au 31 décembre 2021) ayant la notation AA ou mieux (essentiellement des obligations de gouvernements). L'augmentation de la juste valeur des obligations notées AAA/Aaa reflète principalement les achats nets d'obligations du Trésor américain et d'obligations du gouvernement du Canada ayant des échéances de un à cinq ans, de 10 721,3 \$ et de 1 422,1 \$. L'augmentation de la juste valeur des obligations notées A/A et BBB/Baa s'explique principalement par les achats nets d'obligations de sociétés de haute qualité de 515,1 \$ et de 1 852,4 \$. L'augmentation de la juste valeur des obligations non notées découle principalement des achats nets de prêts hypothécaires de premier rang de 870,2 \$ et des débentures reçues à la vente de Crum & Forster's Pet Insurance Group et de Pethealth, comme il est précisé à la note 23.

Au 31 décembre 2022, les avoirs en obligations des 10 émetteurs à l'égard desquels la société était le plus exposée (sauf les obligations d'État des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni et de l'Allemagne) totalisent 3 599,2 \$ (3 444,5 \$ au 31 décembre 2021), soit environ 6,5 % (6,5 % au 31 décembre 2021) du portefeuille de placements total. L'exposition au plus grand émetteur individuel d'obligations de sociétés au 31 décembre 2022 était représentée par le placement de la société dans BP Capital Markets America Inc. de 427,7 \$ (placement de 535,1 \$ dans Blackberry Limited au 31 décembre 2021), lequel représentait environ 0,8 % (1,0 % au 31 décembre 2021) du portefeuille de placements total.

Contreparties aux contrats dérivés

Le risque de contrepartie découle des contrats dérivés conclus par la société, et ce, principalement de trois façons : premièrement, la contrepartie pourrait ne pas être en mesure de s'acquitter de son obligation aux termes d'un contrat dérivé, et les garanties déposées en faveur de la société pourraient être insuffisantes pour soutenir cette obligation; deuxièmement, les garanties déposées par la société en faveur d'une contrepartie comme condition préalable à la conclusion de certains contrats dérivés (également appelée « marge initiale ») pourraient être à risque si la contrepartie éprouvait des difficultés financières; et troisièmement, les garanties excédentaires données en faveur d'une contrepartie pourraient être à risque si la contrepartie éprouvait des difficultés financières (les contreparties pourraient détenir des garanties excédentaires en raison du moment du règlement du montant des garanties requises selon la juste valeur du contrat dérivé).

La société tente de limiter le risque de contrepartie par un choix judicieux des contreparties aux contrats dérivés et par la voie des modalités des ententes négociées avec ces contreparties. Selon ces ententes, les contreparties sont tenues par contrat de déposer une garantie admissible dans des comptes de garantie (sous réserve de certains seuils minimaux) en faveur de la société, selon la juste valeur des contrats dérivés, calculée quotidiennement. L'exposition de la société au risque associé à la marge initiale est atténuée lorsque cela est possible par l'utilisation de comptes distincts de dépositaires tiers qui permettent seulement aux contreparties de prendre le contrôle des garanties qu'en cas de défaillance par la société.

Les ententes négociées avec les contreparties prévoient un règlement net unique de tous les instruments financiers visés en cas de défaillance de la contrepartie, ce qui permet à la société de compenser ses obligations envers la contrepartie au moyen des montants à recevoir de cette contrepartie (les « ententes de règlement net »). Le tableau qui suit présente l'exposition de la société au risque net de contrepartie aux dérivés, en supposant que toutes les contreparties sont simultanément en situation de défaillance.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Total des actifs dérivés ¹⁾	256,1	158,9
Obligations qui peuvent être compensées aux termes d'une entente de règlement net	(33,0)	(9,6)
Juste valeur des garanties déposées en faveur de la société ²⁾	(216,0)	(116,5)
Garanties excédentaires données par la société en faveur de contreparties	4,6	4,8
Montant net de l'exposition aux contreparties liée aux dérivés, après ententes de règlement net et de garantie	<u>11,7</u>	<u>37,6</u>

1) *Compte non tenu des bons de souscription d'actions, des options d'achat d'actions, de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados et d'autres dérivés qui ne comportent pas de risque de contrepartie.*

2) *Compte non tenu des garanties excédentaires données par les contreparties de 68,4 \$ au 31 décembre 2022 (22,5 \$ au 31 décembre 2021).*

Les garanties déposées en faveur de la société au 31 décembre 2022 étaient composées d'un montant en trésorerie de 9,5 \$ et de titres d'État de 274,9 \$ (14,3 \$ et 125,7 \$ au 31 décembre 2021). La société n'avait pas exercé son droit de vendre les actifs donnés en garantie ou de les redonner en garantie au 31 décembre 2022.

Montants à recouvrer des réassureurs

La société est exposée au risque de crédit lié aux montants à recouvrer des réassureurs au 31 décembre 2022 dans la mesure où un réassureur pourrait ne pas avoir la capacité ou l'intention de rembourser la société conformément aux modalités des ententes de réassurance pertinentes. La société est également exposée au risque de crédit accepté dans des accords de façade et aux contraintes potentielles de capacité de réassurance. Selon les exigences des directives internes, les réassureurs doivent, en général, avoir obtenu une notation élevée d'A.M. Best et maintenir un capital et un excédent de plus de 500,0 \$. Lorsque cela est prévu par contrat, la société détient des garanties à l'égard des soldes sous forme de trésorerie, de lettres de crédit, de cautions ou d'actifs détenus dans des comptes de fiducie. La société peut faire des prélèvements sur ces garanties lorsque des montants demeurent impayés au-delà des périodes stipulées au contrat, pour chaque réassureur.

Les analystes en matière de réassurance de la société effectue des évaluations approfondies continues des réassureurs actuels et éventuels ainsi que des examens annuels des réassureurs ayant subi des dépréciations, et formulent des recommandations concernant les provisions pour soldes de réassurance irrécouvrables pour le groupe. Les analystes en réassurance réunissent aussi de l'information sur les risques de réassurance collective et sur les sociétés en exploitation individuelles dans l'ensemble de la société. Le plus important réassureur de la société (Munich Reinsurance Company) représente à lui seul 8,2 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax au 31 décembre 2022 (7,5 % au 31 décembre 2021) et est coté A+ par A.M. Best.

L'exposition brute de la société au risque de crédit lié à ses réassureurs a augmenté au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, ce qui reflète principalement une augmentation de la quote-part des réassureurs dans les primes non acquises, les sinistres payés et non payés en raison de l'accroissement du volume des transactions. Les variations survenues dans la provision pour soldes de réassurance irrécouvrables pendant l'exercice sont présentées à la note 9.

Le tableau qui suit présente le total des montants bruts à recouvrer des réassureurs classés selon la cote de la solidité financière des réassureurs. Les groupements et associations sont généralement des fonds d'assurance gouvernementaux ou similaires qui ne comportent qu'un risque de crédit limité.

Note d'A.M. Best (ou note équivalente de S&P)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Montants bruts à recouvrer des réassureurs	Soldes pour lesquels des garanties sont détenues	Montants nets non garantis à recouvrer des réassureurs	Montants bruts à recouvrer des réassureurs	Soldes pour lesquels des garanties sont détenues	Montants nets non garantis à recouvrer des réassureurs
A++	600,3	24,2	576,1	568,2	27,2	541,0
A+	6 631,3	444,1	6 187,2	5 905,9	494,4	5 411,5
A	3 750,9	205,9	3 545,0	3 899,8	227,3	3 672,5
A-	478,4	53,6	424,8	371,9	43,9	328,0
B++	55,3	4,3	51,0	50,8	4,6	46,2
B+	0,8	–	0,8	0,5	0,3	0,2
B ou moins	10,6	–	10,6	20,2	0,1	20,1
Non cotés	998,8	506,5	492,3	1 004,0	576,7	427,3
Groupements et associations	761,3	6,6	754,7	447,9	7,1	440,8
	<u>13 287,7</u>	<u>1 245,2</u>	<u>12 042,5</u>	<u>12 269,2</u>	<u>1 381,6</u>	<u>10 887,6</u>
Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables	(171,9)		(171,9)	(178,7)		(178,7)
Montants à recouvrer des réassureurs	<u>13 115,8</u>		<u>11 870,6</u>	<u>12 090,5</u>		<u>10 708,9</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de perte que la société peut subir si elle n'est pas en mesure d'honorer ses engagements financiers en temps opportun et à un coût raisonnable lorsqu'ils deviennent exigibles. Les flux de trésorerie de la société à court terme pourraient être touchés par la nécessité d'un apport de capital pour soutenir la croissance des sociétés d'assurance et de réassurance dans un contexte de prix favorable ainsi que pour soutenir leurs portefeuilles malgré les fluctuations causées par l'incertitude économique découlant des pressions inflationnistes accrues qui ont amené les banques centrales du monde entier à hausser simultanément les taux d'intérêt pour contrer l'inflation. La politique de la société consiste à s'assurer qu'elle aura suffisamment d'actifs liquides pour respecter ses engagements financiers, notamment les passifs envers les titulaires de police et de titres de créance, les dividendes sur les actions privilégiées et les engagements de placements. Des analyses des flux de trésorerie sont effectuées régulièrement pour la société de portefeuille et pour les sociétés en exploitation afin d'assurer que les flux de trésorerie provenant des sociétés en exploitation répondent aux besoins de trésorerie futurs, voire les dépassent.

Société de portefeuille

Les engagements importants connus de la société de portefeuille pour 2023 se rapportent au paiement des dividendes sur actions ordinaires de 245,2 \$ (10,00 \$ par action ordinaire, versés en janvier 2023), aux charges d'intérêts et aux frais généraux du siège social, aux dividendes sur actions privilégiées, aux paiements d'impôt, aux paiements éventuels au titre des emprunts effectués sur la facilité de crédit renouvelable et d'autres activités d'investissement connexes. En outre, dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados, comme il est précisé à la note 23, la société a garanti la valeur résiduelle de 486,8 \$ au 31 décembre 2022 de certains titres demeurant détenus par CVC et certains membres du même groupe qu'elle, jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou vendus à sa demande, avant la fin de 2023. Si la société exigeait que les titres soient vendus, tout écart entre leur juste valeur et la valeur garantie serait réglé en trésorerie (actif dérivé de 30,7 \$ au 31 décembre 2022), comme il est indiqué à la note 7.

La société estime que la trésorerie et les placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille) de 1 326,4 \$ au 31 décembre 2022 offrent des liquidités adéquates à la société de portefeuille pour qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations en 2023. La société de portefeuille s'attend à continuer de recevoir des honoraires de gestion de placements et d'administration et des dividendes de la part de ses filiales d'assurance et de réassurance, et des produits sur sa trésorerie et ses placements. Pour accroître davantage ses liquidités, la société de portefeuille peut prélever des montants sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$, sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé au 31 décembre 2022.

La société de portefeuille peut à l'occasion avoir des entrées ou des sorties de trésorerie liées à ses contrats dérivés, y compris les exigences de garantie. En 2022, la société de portefeuille a reçu un montant en trésorerie net de 269,1 \$ (262,7 \$ en 2021) relativement aux swaps sur rendement total d'actions en position acheteur, principalement lié au placement de la société dans des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur visant des actions à droit de vote subalterne de Fairfax de 154,8 \$ (130,9 \$ en 2021) (compte non tenu de l'incidence des exigences de garantie).

Le 31 octobre 2022, exclusion faite des débentures de 250,0 \$, la société de portefeuille a reçu un produit en trésorerie net de 940,0 \$ de la vente de Crum & Forster Pet Insurance Group et de Pethealth, y compris toutes leurs activités à l'échelle mondiale, comme il est indiqué à la note 23.

Le 16 août 2022, la société a effectué le placement de billets de premier rang non garantis d'un capital de 750,0 \$, à 5,625 %, échéant le 16 août 2032, pour un produit net de 743,4 \$, déduction faite de l'escompte, des commissions et des frais. Le 27 septembre 2022, la société a augmenté sa participation dans Allied World, de 70,9 % à 82,9 %, pour une contrepartie totale de 733,5 \$, y compris la juste valeur d'une option d'achat exercée et d'un dividende couru versé, et a comptabilisé une perte de 228,1 \$ dans les résultats non distribués au titre des variations nettes des capitaux permanents à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Filiales d'assurance et de réassurance

Les besoins de liquidités des filiales d'assurance et de réassurance se rapportent principalement aux passifs liés à la souscription, aux frais d'exploitation, aux paiements de dividendes à la société de portefeuille, aux apports à leurs filiales, aux paiements de capital et d'intérêts sur l'encours de leurs dettes, aux paiements de l'impôt sur le résultat, aux engagements de placements et à certaines obligations dérivées (décrites ci-dessous). Les passifs liés à la souscription comprennent le règlement des sinistres et le paiement des commissions directes. Par le passé, les filiales d'assurance et de réassurance ont utilisé leurs entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation (principalement le recouvrement des primes et des commissions de réassurance) et des activités d'investissement (principalement les remboursements de capital, les ventes de titres de placement et les produits de placement) pour financer leurs besoins de liquidités. Les filiales d'assurance et de réassurance peuvent aussi dégager des entrées de trésorerie de leurs activités de financement (principalement des distributions provenant de leurs filiales).

Les filiales d'assurance et de réassurance de la société, et la société de portefeuille au niveau consolidé, se concentrent sur les tensions qui pourraient s'exercer sur les besoins de liquidités par suite de perturbations graves ou d'une volatilité intense sur les marchés financiers ou d'activités extrêmes sur le plan des catastrophes, ou une combinaison de ces deux éléments. Les filiales d'assurance et de réassurance disposent de stratégies de placement visant l'obtention de fonds adéquats pour régler les sinistres ou résister aux perturbations ou à la volatilité sur les marchés financiers sans effectuer de vente forcée de placements. Les filiales d'assurance et de réassurance détiennent des titres de placement à court terme très liquides et de grande qualité ainsi que d'autres titres à échéance fixe liquides et de qualité supérieure afin de financer les règlements prévus de sinistres, les charges d'exploitation et les engagements liés aux placements. Au 31 décembre 2022, les placements de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de dérivés, s'établissent à 54,2 G\$ (51,6 G\$ au 31 décembre 2021). Ces placements de portefeuille comprennent des placements dans des titres potentiellement illiquides ou dont le volume d'échanges est faible, à savoir des débentures de sociétés, des prêts hypothécaires de premier rang, des actions privilégiées, des actions ordinaires, des parts de sociétés en commandite, d'autres actifs investis et des participations dans des entreprises associées. Au 31 décembre 2022, ces catégories d'actifs représentent environ 14,1 % (12,7 % au 31 décembre 2021) de la valeur comptable des placements de portefeuille des filiales d'assurance et de réassurance. Fairfax India détenait des placements relativement illiquides ou peu négociés d'une valeur comptable de 1 117,5 \$ au 31 décembre 2022 (1 129,6 \$ au 31 décembre 2021).

Les filiales d'assurance et de réassurance peuvent à l'occasion avoir des entrées ou des sorties de trésorerie liées à leurs contrats dérivés, y compris les exigences de garantie. En 2022, les filiales d'assurance et de réassurance ont payé un montant en trésorerie net de 30,9 \$ relativement aux swaps sur rendement total d'actions en position acheteur, exclusion faite de l'incidence des exigences de garantie (en 2021, un montant en trésorerie net de 176,9 \$ avait été reçu).

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Les sociétés autres que des sociétés d'assurance ont des remboursements de capital échéant en 2023 de 371,8 \$, qui sont essentiellement liés aux facilités de crédit d'AGT. Les emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance sont sans recours pour la société de portefeuille et, en règle générale, ils devraient être réglés au moyen de refinancement et des flux de trésorerie d'exploitation.

Profil des échéances des passifs d'assurance et des passifs financiers consolidés de la société

Les tableaux ci-dessous présentent un profil des échéances des passifs d'assurance et des passifs financiers de la société selon les flux de trésorerie attendus non actualisés depuis la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle ou la date de règlement.

	31 décembre 2022					Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes d'exploitation et charges à payer ¹⁾	1 521,1	1 158,4	1 090,7	395,9	564,7	4 730,8
Montants à payer au titre de contrats d'assurance ²⁾	939,9	2 600,7	242,2	39,5	661,2	4 483,5
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	3 428,6	8 506,6	10 944,1	5 965,6	9 474,3	38 319,2
Provision pour indemnités d'assurance vie	45,5	161,0	455,6	631,8	1 235,8	2 529,7
Emprunts – Société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance :						
Capital	0,1	0,2	1 051,4	904,2	4 704,4	6 660,3
Intérêts	84,3	209,2	567,0	462,2	598,9	1 921,6
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance :						
Capital	254,5	117,3	781,9	61,3	798,2	2 013,2
Intérêts	26,9	69,0	148,6	83,6	83,1	411,2
	<u>6 300,9</u>	<u>12 822,4</u>	<u>15 281,5</u>	<u>8 544,1</u>	<u>18 120,6</u>	<u>61 069,5</u>

	31 décembre 2021					Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes d'exploitation et charges à payer ¹⁾	1 586,6	821,6	1 131,3	399,1	519,7	4 458,3
Montants à payer au titre de contrats d'assurance ²⁾	1 026,7	1 970,0	346,4	16,1	611,6	3 970,8
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	2 925,1	7 033,9	10 662,4	5 391,2	8 410,2	34 422,8
Provision pour indemnités d'assurance vie	72,0	162,7	585,0	575,7	1 280,4	2 675,8
Emprunts – Société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance :						
Capital	0,1	0,2	283,1	1 270,8	4 614,8	6 169,0
Intérêts	66,0	193,8	520,0	445,6	584,9	1 810,3
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance :						
Capital	512,2	72,2	270,8	41,3	736,8	1 633,3
Intérêts	38,3	35,9	99,8	78,9	114,9	367,8
	<u>6 227,0</u>	<u>10 290,3</u>	<u>13 898,8</u>	<u>8 218,7</u>	<u>16 873,3</u>	<u>55 508,1</u>

1) Exclusion faite des passifs liés aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite (note 21), des produits différés tirés des cartes-primés, des services d'accueil et autres produits des activités ordinaires, des intérêts courus et autres. Le profil des échéances des obligations locatives figurant dans le tableau ci-dessus est décrit à la note 22.

2) Exclusion faite des frais d'acquisition de primes différés cédés.

Le calendrier de paiement au titre des sinistres n'est pas fixe et représente les meilleures estimations de la société. Les obligations de paiement exigibles dans plus de un an figurant dans les montants à payer au titre de contrats d'assurance se rapportent principalement à certains montants à payer à des courtiers et à des réassureurs dont il n'est pas attendu qu'ils seront réglés à court terme.

Le tableau suivant présente un profil des échéances des obligations au titre de dérivés de la société selon les flux de trésorerie attendus non actualisés depuis la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle ou la date de règlement.

	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Plus de 1 an	Total	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Plus de 1 an	Total
Swaps sur rendement total d'actions – positions acheteur	19,1	0,3	–	19,4	1,8	0,1	–	1,9
Contrats de change à terme et swaps	51,1	5,0	50,7	106,8	26,4	5,0	46,0	77,4
Autres contrats dérivés	25,6	38,5	0,7	64,8	46,5	26,7	0,4	73,6
	<u>95,8</u>	<u>43,8</u>	<u>51,4</u>	<u>191,0</u>	<u>74,7</u>	<u>31,8</u>	<u>46,4</u>	<u>152,9</u>

Risque de marché

Le risque de marché, qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix, s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours du marché. La société est exposée au risque de marché principalement du fait de ses activités de placement, mais aussi du fait de ses activités de souscription, ces activités exposant la société au risque de change. Les portefeuilles de placements de la société sont gérés selon une philosophie de placement axée sur la valeur à long terme mettant l'accent sur une protection contre le risque de chute des cours, et des politiques visant à limiter et à surveiller les expositions à des émetteurs individuels et l'exposition globale aux actions, en ce qui concerne les filiales et l'activité consolidée. Le texte qui suit présente une analyse des principales expositions de la société au risque de marché et la façon dont elles sont actuellement gérées.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Lorsque les taux d'intérêt montent, la juste valeur des placements en titres à revenu fixe baisse, et inversement. Dans chaque cas, plus la date d'échéance de l'instrument financier est éloignée, plus l'incidence de la variation des taux d'intérêt est importante. La stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt de la société consiste à positionner son portefeuille de titres à revenu fixe selon sa perception des taux d'intérêt futurs et de la courbe de rendement, tout en tenant compte de façon équilibrée de ses besoins de liquidités. La société peut repositionner son portefeuille en réaction à l'évolution du contexte des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2022, le portefeuille de placements de la société comprenait des titres à revenu fixe d'une juste valeur totale d'environ 29,0 G\$ (14,5 G\$ au 31 décembre 2021), exposés au risque de taux d'intérêt.

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt a augmenté en 2022, en raison principalement de l'investissement net de la trésorerie existante et du produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements à court terme en obligations du Trésor américain et en obligations de provinces canadiennes, dans des obligations du Trésor américain et dans des obligations du gouvernement du Canada ayant des échéances de un à cinq ans ainsi que dans des obligations à court terme de sociétés de haute qualité, respectivement de 10 721,3 \$, de 1 422,1 \$ et de 2 202,6 \$. Afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt (principalement son exposition à certaines obligations à long terme de sociétés américaines, aux obligations d'États et de municipalités américains détenus dans son portefeuille de titres à revenu fixe), la société détenait des contrats à terme pour vendre des obligations à long terme du Trésor américain d'un notional de 183,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 691,3 \$ au 31 décembre 2021) et conservait des échéances relativement rapprochées dans son portefeuille d'obligations. Se reporter à la note 5 pour des précisions sur le profil des échéances des titres à revenu fixe de la société. La diminution des contrats à terme sur obligations du Trésor américain détenus reflète principalement la clôture de certains contrats en raison de la hausse des taux d'intérêt au deuxième semestre de 2022 et la diminution connexe de l'exposition de la société à certaines obligations de sociétés américaines par suite des ventes réalisées à la fin de 2021. Il n'y a pas eu de changements importants dans le cadre utilisé par la société pour surveiller, évaluer et gérer le risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

Les variations de la structure à terme des taux d'intérêt ont une incidence sur le montant des profits et des pertes sur les titres à revenu fixe détenus ainsi que sur le moment de la comptabilisation de ceux-ci en résultat net. En général, les produits financiers de la société peuvent être réduits au cours de longues périodes de taux d'intérêt faibles, car les titres à revenu fixe et à rendement plus élevé sont remboursés par anticipation, arrivent à échéance ou sont vendus et le produit ainsi obtenu est réinvesti dans des instruments assortis de taux inférieurs. En période de taux d'intérêt élevés, la valeur de marché des titres à revenu fixe détenus par la société diminue en général, et les profits sur les titres à revenu fixe sont vraisemblablement réduits. Des hausses importantes des taux d'intérêt sont susceptibles d'entraîner des pertes. La conjoncture économique générale, les conditions politiques et de nombreux autres facteurs peuvent également toucher de façon défavorable les marchés obligataires et, par conséquent, la valeur des titres à revenu fixe détenus. Ces risques sont surveillés par les principaux gestionnaires de portefeuilles de la société ainsi que par le chef de la direction de la société, et ils sont pris en compte dans la gestion du portefeuille consolidé d'obligations.

Le tableau qui suit illustre l'incidence éventuelle des variations des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la société, selon des déplacements parallèles à la hausse ou à la baisse de 200 points de base, par tranche de 100 points de base, variations que la société considère comme raisonnablement possibles dans le contexte actuel, compte tenu de l'incertitude persistante causée par les pressions inflationnistes et la hausse des taux d'intérêt. Cette analyse a été effectuée pour chaque titre pris individuellement, l'incidence d'une variation hypothétique étant calculée après impôt.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Variation hypothétique du résultat net ¹⁾	Variation hypothétique de la juste valeur ¹⁾	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Variation hypothétique du résultat net ¹⁾	Variation hypothétique de la juste valeur ¹⁾
Variation des taux d'intérêt						
Hausse de 200 points de base	27 944,0	(852,9)	(3,7)	13 984,0	(418,4)	(3,8)
Hausse de 100 points de base	28 461,5	(435,4)	(1,9)	14 239,6	(224,3)	(2,0)
Aucune variation	29 001,2	–	–	14 533,6	–	–
Baisse de 100 points de base	29 616,2	496,4	2,1	14 900,9	280,6	2,5
Baisse de 200 points de base	30 289,0	1 039,7	4,4	15 327,9	607,5	5,5

1) Comprend l'incidence des contrats à terme conclus pour vendre des obligations à long terme du Trésor américain d'un nominal de 183,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 691,3 \$ au 31 décembre 2021).

Certaines faiblesses sont inhérentes à la méthode d'analyse présentée. Les calculs des effets prospectifs des fluctuations hypothétiques des taux d'intérêt sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris le maintien du niveau et de la composition des titres à revenu fixe à la date indiquée, et ils ne devraient pas être considérés comme étant indicatifs des résultats futurs. Les valeurs réelles pourraient différer des valeurs projetées advenant un changement de la conjoncture du marché par rapport aux hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur des titres individuels. Ces variations comprennent des déplacements non parallèles de la structure par terme des taux d'intérêt et un changement des écarts de crédit des émetteurs individuels.

Fluctuations des prix du marché

Les fluctuations des prix de marché représentent le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs affectant tous les instruments financiers similaires sur le marché. L'objectif de gestion des risques que vise la société en ce qui concerne les fluctuations des cours du marché met l'accent surtout sur la préservation du capital investi. La société détient des placements importants en actions et en titres assimilables à des actions. Comme il a été déjà mentionné dans les rubriques précédentes, les pressions inflationnistes et l'augmentation des taux d'intérêt ont accentué l'incertitude sur le marché et pourraient avoir une incidence défavorable sur les justes valeurs ou sur les flux de trésorerie futurs des placements de la société en actions et en titres assimilables à des actions. L'exposition de la société au risque de prix des actions et des titres assimilables à des actions a augmenté au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

La société détient des placements importants en actions et en titres assimilables à des actions. La valeur de marché et la liquidité de ces placements sont volatiles et peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, leur valeur définitive ne sera connue qu'à long terme ou à leur vente. Le tableau qui suit présente un résumé de l'effet des placements en actions et en titres assimilables à des actions de la société sur la situation financière de la société aux 31 décembre 2022 et 2021 et sur ses résultats d'exploitation pour les exercices clos à ces dates. Dans ce tableau, lorsqu'elle évalue son exposition aux titres de capitaux propres, la société prend en considération ses participations dans des entreprises associées exerçant leurs activités dans d'autres secteurs que celui de l'assurance (note 6), d'une juste valeur de 8 183,3 \$ au 31 décembre 2022 (7 192,1 \$ au 31 décembre 2021), comme une composante de ses placements en actions et en titres assimilables à des actions.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021		Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2021
	Exposition/ Notionnel	Valeur comptable	Exposition/ Notionnel	Valeur comptable	Résultat avant impôt	Résultat avant impôt
Positions acheteur sur titres de capitaux propres :						
Actions ordinaires	5 234,4	5 234,4	5 845,5	5 845,5	(242,7)	1 333,4
Actions privilégiées convertibles ¹⁾	44,2	44,2	54,5	54,5	(4,4)	2,8
Obligations convertibles	414,5	414,5	583,4	583,4	(237,0)	101,3
Participations dans des entreprises associées ¹⁾²⁾³⁾	8 183,3	6 786,6	7 192,1	5 496,6	45,1	52,7
Vente et déconsolidation de filiales non liées au secteur de l'assurance ⁴⁾	–	–	–	–	4,4	190,3
Dérivés sur capitaux propres ⁵⁾	2 076,0	269,4	2 590,2	455,3	190,8	631,6
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	<u>15 952,4</u>	<u>12 749,1</u>	<u>16 265,7</u>	<u>12 435,3</u>	<u>(243,8)</u>	<u>2 312,1</u>

- 1) Exclusion faite des participations dans des entreprises associées et des coentreprises d'assurance et de réassurance, et de certains autres placements en actions et en titres assimilables à des actions qui sont considérés comme des participations stratégiques à long terme. Voir la note 6.
- 2) Le résultat avant impôt ne tient pas compte de la quote-part du résultat net des entreprises associées et tient compte du profit (perte) de la vente d'entreprises associées et de coentreprises non liées au secteur de l'assurance.
- 3) En 2021, la société a vendu une tranche de sa participation dans IIFL Finance, pour un produit en trésorerie de 113,7 \$ (8,6 milliards de roupies indiennes) et comptabilisé un profit latent net de 42,0 \$ dans l'état consolidé du résultat net, comme il est précisé à la note 6.
- 4) Essentiellement composé de la vente de Toys "R" Us Canada, de la privatisation de Mosaic Capital et de la vente de Privi par Fairfax India en 2021.
- 5) Comprend des profits nets sur placements de 255,4 \$ (222,7 \$ en 2021) comptabilisés dans le placement de la société dans des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur sur les actions à droit de vote subalterne de Fairfax.

Le tableau qui suit illustre l'incidence possible sur le résultat net des variations de la juste valeur des placements de la société en actions et en titres assimilables à des actions, par suite des changements touchant les marchés des actions à l'échelle mondiale aux 31 décembre 2022 et 2021. Cette analyse suppose des variations de 10 % et de 20 % (10 % et 20 % au 31 décembre 2021), que la société considère comme raisonnablement possibles dans le contexte économique actuel, selon une analyse du rendement de divers indices boursiers et selon la connaissance qu'a la direction des marchés boursiers.

	31 décembre 2022				
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Aucune variation	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation des marchés des actions mondiaux					
Juste valeur des placements en actions et en titres assimilables à des actions	9 297,5	8 531,9	7 769,1	7 010,3	6 258,5
Variation hypothétique du résultat net (en \$)	1 301,9	649,8	–	(646,8)	(1 287,8)
Incidence d'une variation hypothétique sur la juste valeur (en %)	19,7	9,8	–	(9,8)	(19,4)
	31 décembre 2021				
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Aucune variation	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation des marchés des actions mondiaux					
Juste valeur des placements en actions et en titres assimilables à des actions	10 861,1	9 966,1	9 073,6	8 184,4	7 297,3
Variation hypothétique du résultat net (en \$)	1 549,7	773,5	–	(770,6)	(1 538,8)
Incidence d'une variation hypothétique sur la juste valeur (en %)	19,7	9,8	–	(9,8)	(19,6)

La variation de la juste valeur des participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises non liées au secteur de l'assurance a été exclue de chacun des scénarios présentés ci-dessus, car toute variation de la juste valeur d'une participation dans une entreprise associée est généralement comptabilisée dans l'information financière consolidée de la société seulement lors de la cession de l'entreprise associée. La variation de la juste valeur des placements en actions et en titres assimilables à des actions était liée aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises du secteur de l'assurance et de la réassurance, et certains autres placements en actions et en titres assimilables à des actions ont aussi été exclus de chacun des scénarios présentés ci-dessus, car ces placements sont considérés comme stratégiques à long terme.

Au 31 décembre 2022, les dix placements les plus importants détenus par la société dans des actions ordinaires, des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur et des participations dans des entreprises associées non liées au secteur de l'assurance ainsi que dans des coentreprises représentent au total 6 958,2 \$ ou 12,5 % du portefeuille de placements total (6 048,7 \$ ou 11,4 % au 31 décembre 2021), parmi lesquels le placement le plus important est représenté par la participation de la société dans Eurobank de 1 507,6 \$ (note 6) ou 2,7 % du portefeuille de placements total (1 298,4 \$ ou 2,4 % au 31 décembre 2021).

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier ou d'un autre actif ou passif varient par suite de fluctuations des taux de change et aient une incidence défavorable sur le résultat net et les capitaux propres lorsqu'ils sont évalués dans la monnaie fonctionnelle de la société. La société est exposée au risque de change du fait de ses transactions conclues dans des monnaies autres que le dollar américain, y compris les primes nettes acquises et les pertes nettes sur sinistres, qui sont libellées en devises. Les participations dans des entreprises associées et les investissements nets dans des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain donnent aussi lieu à une exposition au risque de change. Il n'y a pas eu de changement important dans l'exposition de la société au risque de change ni dans le cadre que la société utilise pour surveiller, évaluer et gérer le risque de change au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

L'objectif de la gestion du risque de change de la société est d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le total des capitaux propres, malgré l'exposition de la société à la roupie indienne du fait de sa participation dans Fairfax India. La société surveille l'exposition au risque de change de ses actifs investis et limite cette exposition lorsqu'elle le juge nécessaire. La société cumule et apparie, sur une base consolidée, tous les risques importants touchant les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère afin d'identifier toute position vendeur ou acheteur nette non appariée. Pour atténuer l'exposition à une position non appariée, la société peut : conclure des contrats de change à terme en positions vendeur et acheteur (essentiellement libellés en euros, en livres sterling et en dollars canadiens) pour gérer le risque de change lié à ses transactions en monnaies étrangères; identifier ou engager des passifs libellés en monnaies étrangères pour gérer l'exposition aux participations dans des entreprises associées et à l'investissement net dans des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain et acheter des placements libellés dans la même monnaie que celle des passifs en monnaie étrangère. En dépit de ces initiatives, la société peut subir des profits ou des pertes découlant des fluctuations des devises, qui peuvent avoir une incidence favorable ou défavorable sur les résultats d'exploitation.

Au 31 décembre 2022, la société a désigné la valeur comptable du capital de 2 800,0 \$ CA de ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens d'une juste valeur de 1 926,8 \$ (capital de 2 800,0 \$ CA et juste valeur de 2 364,6 \$ au 31 décembre 2021) comme couverture d'une tranche de son investissement net dans des filiales canadiennes. En 2022, la société a comptabilisé des profits avant impôt de 149,5 \$ (pertes avant impôt de 16,7 \$ en 2021) liées aux fluctuations du taux de change sur les billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens, dans les profits (pertes) sur couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes, dans l'état consolidé du résultat global.

Au 31 décembre 2022, la société a désigné la valeur comptable du capital de 750,0 € de ses billets de premier rang non garantis libellés en euros d'une juste valeur de 698,3 \$ (capital de 750,0 € et juste valeur de 926,3 \$ au 31 décembre 2021) comme couverture de son investissement net dans des établissements européens ayant l'euro comme monnaie fonctionnelle. En 2022, la société a comptabilisé des profits avant impôt de 51,8 \$ (63,9 \$ en 2021) liés aux fluctuations du taux de change sur les billets de premier rang non garantis libellés en euros dans les profits sur couverture de l'investissement net dans des établissements européens, dans l'état consolidé du résultat global.

Le tableau suivant présente les effets du change avant impôt compris dans les profits (pertes) nets sur placements, dans les états consolidés du résultat net de la société pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022	2021
Profits (pertes) nets sur placements :		
Activités d'investissement	(366,5)	(122,3)
Activités de souscription	8,6	41,2
Contrats de change	<u>53,6</u>	<u>(12,0)</u>
Pertes de change nettes	<u>(304,3)</u>	<u>(93,1)</u>

Les pertes de change nettes liées aux activités d'investissement en 2022 sont essentiellement liées à l'appréciation du dollar américain par rapport aux placements de la société libellés en roupie indienne, en dollars canadiens, en livres égyptiennes, en roupies sri-lankaises et en livres sterling, en partie neutralisées par les profits de change sur les placements libellés en dollars américains détenus par des filiales ayant le dollar canadien ou la livre sterling comme monnaie fonctionnelle, le dollar américain s'étant raffermi par rapport à ces monnaies. Les pertes de change nettes sur les activités d'investissement en 2021 sont essentiellement liées aux placements libellés en euros et en roupies indiennes détenus par des filiales ayant le dollar américain comme monnaie fonctionnelle, le dollar américain s'étant apprécié par rapport à ces devises.

Les tableaux ci-dessous présentent, en dollars américains, les actifs et les passifs libellés en devises auxquels la société est principalement exposée, en indiquant séparément les actifs et les passifs qui donnent lieu à des profits et pertes de change dans l'état consolidé du résultat net et ceux qui donnent lieu à des profits et pertes de change dans l'état consolidé du résultat global. Les tableaux montrent également l'effet approximatif d'une appréciation de 10 % du dollar américain, par rapport à chacune des principales devises, sur le résultat avant impôt, le résultat net, les autres éléments du résultat global avant impôt et les autres éléments du résultat global. Certaines faiblesses sont inhérentes à la méthode d'analyse présentée, car l'analyse est fondée sur l'hypothèse selon laquelle l'appréciation de 10 % du dollar américain s'est produite au 31 décembre 2022, alors que toutes les autres variables ont été constantes.

Incidence du change sur l'état consolidé du résultat net

	Dollar canadien		Euro		Livre sterling		Roupie indienne	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif	1 751,0	1 863,4	1 033,2	905,5	1 739,4	1 748,6	1 872,9	2 795,0
Passif	(791,0)	(671,6)	(1 275,4)	(1 134,2)	(2 252,8)	(2 156,6)	(252,9)	(273,7)
Exposition à l'actif (passif) net	960,0	1 191,8	(242,2)	(228,7)	(513,4)	(408,0)	1 620,0	2 521,3
Notionnel en position acheteur (vendeur) des contrats de change à terme	(1 258,2)	(1 251,2)	(208,7)	(84,9)	87,0	(8,4)	3,4	4,2
Exposition de l'actif (passif) net, compte tenu des contrats de change à terme	(298,2)	(59,4)	(450,9)	(313,6)	(426,4)	(416,4)	1 623,4	2 525,5
Variation hypothétique du résultat avant impôt	29,8	5,9	45,1	31,4	42,6	41,6	(162,3)	(252,6)
Variation hypothétique du résultat net	23,7	1,7	36,6	26,9	37,6	35,5	(161,2)	(235,8)

L'incidence hypothétique au 31 décembre 2022 des fluctuations du change sur le résultat avant impôt du tableau ci-dessus était principalement attribuable à ce qui suit :

Dollar canadien : L'exposition au passif net, compte tenu des contrats de change à terme, au 31 décembre 2022, est principalement liée au passif net d'Odyssey Group et de Crum & Forster, partiellement contrebalancé par l'actif net de Siège social et autres et d'Allied World. L'augmentation de l'exposition au passif net, compte tenu des contrats de change à terme, au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, rend compte essentiellement de l'accroissement des provisions pour sinistres pour Allied World et Odyssey Groupe ainsi que de la diminution des placements de portefeuille détenus par Crum & Forster et Zenith National.

Euro : L'exposition au passif net, compte tenu des contrats de change à terme, au 31 décembre 2022, se rapporte essentiellement aux passifs nets d'Odyssey Group, d'Allied World, de Crum & Forster et de Brit. L'augmentation de l'exposition au passif net, compte tenu des contrats de change à terme, au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, rend compte surtout de la diminution des placements de portefeuille et de l'augmentation des provisions pour sinistres liées à Odyssey Group, en partie contrebalancées par l'accroissement des placements de portefeuille d'Allied World.

Livre sterling : L'exposition au passif net, compte tenu des contrats de change à terme, au 31 décembre 2022, se rapporte principalement aux passifs nets d'Allied World, de Brit et d'Odyssey Group. L'augmentation de l'exposition au passif net, compte tenu des contrats de change à terme, au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, rend compte surtout de l'augmentation des provisions pour sinistres liées à Allied World.

Roupie indienne : L'exposition à l'actif net, compte tenu des contrats de change à terme, au 31 décembre 2022, est principalement liée à l'actif net de Fairfax Asia. La diminution de l'exposition de l'actif net, compte tenu des contrats de change à terme au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, reflète essentiellement le réinvestissement du produit de la vente d'obligations du gouvernement indien en 2021 dans d'autres placements en devises en 2022.

Incidence du change sur l'état consolidé des autres éléments du résultat global

	Dollar canadien		Euro		Livre sterling		Roupie indienne	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actif	11 055,5	11 028,6	8 269,4	7 549,2	1 783,3	1 793,8	3 697,6	3 663,6
Passif	(7 129,0)	(6 719,6)	(6 844,3)	(6 066,3)	(1 339,1)	(1 292,7)	(1 251,3)	(1 184,8)
Exposition à l'actif net, compte non tenu de la couverture de l'investissement net	3 926,5	4 309,0	1 425,1	1 482,9	444,2	501,1	2 446,3	2 478,8
Couverture de l'investissement net	(2 057,7)	(2 205,5)	(792,2)	(842,4)	—	—	—	—
Exposition à l'actif net, compte tenu de la couverture de l'investissement net	1 868,8	2 103,5	632,9	640,5	444,2	501,1	2 446,3	2 478,8
Variation hypothétique des autres éléments du résultat global avant impôt	(186,9)	(210,4)	(63,3)	(64,1)	(44,4)	(50,1)	(244,6)	(247,9)
Variation hypothétique des autres éléments du résultat global	(181,3)	(209,3)	(35,7)	(40,0)	(43,5)	(49,1)	(228,0)	(230,5)

Au 31 décembre 2022, l'incidence hypothétique des fluctuations du change sur les autres éléments du résultat global avant impôt du tableau ci-dessus était principalement attribuable à la conversion de l'investissement net dans des filiales et des participations dans des entreprises associées non libellées en dollars américains, et se présente comme suit :

Dollar canadien : Surtout liée aux participations nettes dans Northbridge et dans les filiales canadiennes dans le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance (principalement Recettes Illimitées, Dexterra Group et Boat Rocker) ainsi qu'aux participations dans des entreprises associées de la société (essentiellement Stelco), en partie atténuées par l'incidence des emprunts en dollars canadiens appliqués comme couverture de l'investissement net dans des filiales canadiennes. La diminution de l'exposition à l'actif net, compte tenu de la couverture de l'investissement net, au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, reflète essentiellement les pertes de valeur hors trésorerie du goodwill de Farmers Edge (note 12), en partie contrebalancées par l'augmentation des investissements nets dans Northbridge (surtout liée au résultat net, en partie neutralisée par les dividendes versés) et l'augmentation des participations dans des entreprises associées (essentiellement Stelco).

Euro : Surtout liée aux participations de la société dans des entreprises associées (principalement Eurobank et Astarta) et à des investissements nets dans Eurolife et dans Colonnade Insurance, en partie contrebalancée par l'investissement net d'Odyssey Group dans ses succursales européennes (exposition au passif net) et par les emprunts en euros appliqués comme couverture de l'investissement net dans les établissements européens. La diminution de l'exposition à l'actif net, compte tenu de la couverture de l'investissement net, au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, reflète principalement la diminution des investissements nets dans les succursales européennes d'Odyssey Group et dans Eurolife, partiellement contrebalancée par la consolidation de Grivalia Hospitality et l'augmentation de l'exposition dans les participations dans des entreprises associées de la société (surtout liée à la quote-part du résultat net d'Eurobank).

Livre sterling : Se rapporte principalement à l'investissement net d'Odyssey Group dans son syndicat Newline, la diminution de l'exposition à l'actif net au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021 reflétant surtout les variations des activités d'assurance du syndicat Newline.

Roupie indienne : Principalement liée aux investissements nets dans Fairfax India et Thomas Cook India, et aux participations de la société dans des entreprises associées (essentiellement Quess et Digit). La diminution de l'exposition à l'actif net au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021 reflète essentiellement la hausse des investissements nets dans Fairfax India, en partie contrebalancée par la diminution de l'investissement net dans Thomas Cook India et par la diminution de l'exposition nette dans les participations dans des entreprises associées de la société.

Gestion du capital

Le cadre de gestion du capital de la société vise à protéger, dans l'ordre suivant, ses titulaires de police, ses porteurs d'obligations et ses actionnaires privilégiés et, enfin, à optimiser le rendement pour les actionnaires ordinaires. La gestion efficace du capital comprend des mesures visant à maintenir le capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, au-dessus des niveaux requis pour satisfaire aux exigences de notation du crédit et de solidité financière, et au-dessus des niveaux de gestion des risques déterminés et calculés en interne. Le total des capitaux permanents, soit la dette totale, les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax et les participations ne donnant pas le contrôle, s'établit à 28 960,7 \$ au 31 décembre 2022, contre 29 068,3 \$ au 31 décembre 2021.

La société gère son capital selon les mesures et ratios financiers suivants :

	Données consolidées		Compte non tenu des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés)	1 326,4	1 446,2	1 326,4	1 446,2
Emprunts – société de portefeuille	5 887,6	5 338,6	5 887,6	5 338,6
Emprunts – sociétés d'assurance et de réassurance	733,4	790,7	733,4	790,7
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	2 003,9	1 623,7	–	–
Dette totale	8 624,9	7 753,0	6 621,0	6 129,3
Dette nette ¹⁾	7 298,5	6 306,8	5 294,6	4 683,1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15 340,7	15 049,6	15 340,7	15 049,6
Actions privilégiées	1 335,5	1 335,5	1 335,5	1 335,5
Participations ne donnant pas le contrôle	3 659,6	4 930,2	1 969,2	2 931,4
Total des capitaux propres	20 335,8	21 315,3	18 645,4	19 316,5
Ratio dette nette/total des capitaux propres	35,9 %	29,6 %	28,4 %	24,2 %
Ratio dette nette/total net des capitaux permanents ²⁾	26,4 %	22,8 %	22,1 %	19,5 %
Ratio dette totale/total des capitaux permanents ³⁾	29,8 %	26,7 %	26,2 %	24,1 %
Couvertures des intérêts ⁴⁾	5,2x	10,6x	5,9 x ⁶⁾	13,0x ⁶⁾
Couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées ⁵⁾	4,5x	9,4x	4,9 x ⁶⁾	11,1x ⁶⁾

1) La société calcule la dette nette comme étant la dette totale diminuée de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés).

2) La société calcule le total net des capitaux permanents comme la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

-
- 3) *La société calcule le total des capitaux permanents comme la somme du total des capitaux propres et de la dette totale.*
 - 4) *La société calcule le ratio de la couverture des intérêts comme étant le résultat avant impôt et charge d'intérêts sur les emprunts, divisé par la charge d'intérêts sur les emprunts.*
 - 5) *La société calcule le ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées comme étant le résultat avant impôt et charge d'intérêts sur les emprunts, divisé par la somme de la charge d'intérêts sur les emprunts et des dividendes sur actions privilégiées ajustés en équivalents avant impôt à l'aide du taux d'impôt canadien de la société.*
 - 6) *Compte non tenu du résultat avant impôt et de la charge d'intérêts sur les emprunts des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance.*

L'objectif de la société dans la gestion du capital comprend le maintien, par la société de portefeuille, de liquidités suffisantes pour être en mesure de payer les intérêts sur sa dette, de verser des dividendes à ses actionnaires privilégiés et de s'acquitter de toutes ses autres obligations. Par conséquent, la société surveille son ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées, qui est calculé selon ce qui est indiqué à la note 5 du tableau ci-dessus.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté, passant de 15 049,6 \$ au 31 décembre 2021 à 15 340,7 \$ au 31 décembre 2022, ce qui reflète surtout le résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax (1 147,2 \$), contrebalancé en partie par les pertes de change latentes nettes déduction faite des couvertures (399,1 \$), les variations des capitaux permanents (173,6 \$, essentiellement liées à l'acquisition d'actions ordinaires d'Allied World supplémentaires auprès des participations ne donnant pas le contrôle, et à la privatisation de Recettes Illimitées), par le rachat d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation (199,6 \$) et aux fins d'attribution de droits à paiements fondés sur des actions (148,2 \$), et par les paiements de dividendes sur les actions ordinaires et actions privilégiées (295,1 \$). Se reporter aux notes 16 et 23 pour des informations supplémentaires sur les variations nettes des capitaux permanents. Les variations des emprunts et des participations ne donnant pas le contrôle sont décrites respectivement aux notes 15 et 16.

Les variations des emprunts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont eu une incidence sur les ratios d'endettement de la société de la façon suivante : le ratio consolidé dette nette/total net des capitaux permanents a augmenté, passant de 22,8 % au 31 décembre 2021 à 26,4 % au 31 décembre 2022, en raison surtout d'un accroissement de la dette nette. L'augmentation de la dette nette est principalement attribuable à l'émission par la société de portefeuille de billets de premier rang non garantis d'un capital de 750,0 \$, à 5,625 %, échéant en 2032, et à l'accroissement des emprunts par les sociétés autres que des sociétés d'assurance. Le ratio consolidé dette totale/total des capitaux permanents a augmenté, passant de 26,7 % au 31 décembre 2021 à 29,8 % au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette totale et de la diminution du total des capitaux permanents (qui reflète la réduction des participations ne donnant pas le contrôle, en partie contrebalancée par l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de la dette totale).

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») applique une formule modèle de calcul fondée sur la loi et le risque, qui vise à aider les autorités de réglementation à repérer les sociétés d'assurance de dommages qui pourraient afficher un capital insuffisant. En vertu des dispositions de la NAIC, un assureur doit maintenir un total des capitaux permanents et un excédent dépassant un seuil limite établi, sinon il doit faire face à des sanctions dont la sévérité varierait selon le cas. Le seuil limite en question est calculé selon une formule qui tente de quantifier le risque lié aux activités d'assurance et de réassurance, de placement ou aux autres activités commerciales d'une société. Au 31 décembre 2022, Odyssey Group, Crum & Forster, Zenith National, Allied World et les filiales américaines de liquidation de sinistres disposaient de capitaux permanents et d'excédents qui atteignaient ou dépassaient l'exigence minimale réglementaire de deux fois le minimum autorisé; chaque filiale avait des capitaux permanents et un excédent d'au moins 3,0 fois (3,0 fois au 31 décembre 2021) le minimum autorisé, à l'exception de TIG Insurance pour laquelle il était d'au moins 2,0 fois (2,3 fois au 31 décembre 2021).

Aux Bermudes, les sociétés d'assurance et de réassurance sont réglementées par la Bermuda Monetary Authority et sont assujetties aux exigences prévues par la loi appelée Bermuda Insurance Act 1978. En vertu de cette loi, un montant de fonds propres et d'excédent doit être maintenu à un niveau égal ou supérieur à une exigence accrue en matière de capitalisation et à un niveau cible de fonds propres tels que le prévoit le modèle appelé Bermuda Solvency Capital Requirement. Le niveau cible de fonds propres est calculé à 120 % des exigences accrues en matière de capital. Aux 31 décembre 2022 et 2021, la filiale d'Allied World respectait les exigences réglementaires des Bermudes.

Au Canada, les sociétés d'assurance de dommages sont réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières, qui exige un niveau cible réglementaire minimal de 150 % pour le test du capital minimal (« TCM »). Au 31 décembre 2022, les filiales de Northbridge affichaient un ratio TCM moyen pondéré de 241 % (222 % au 31 décembre 2021) par rapport au niveau cible minimal.

Brit est assujettie aux exigences en matière de solvabilité et de suffisance du capital de la Prudential Regulatory Authority au Royaume-Uni, en ce qui concerne ses activités à la Lloyd's, et de la Bermuda Monetary Authority, en ce qui concerne ses activités aux Bermudes. Les exigences en matière de capital de gestion pour Brit sont établies à l'aide d'un modèle interne fondé sur le cadre réglementaire en vigueur dans ces régions. Au 31 décembre 2022, le capital total de Brit était composé des immobilisations incorporelles nettes (total de l'actif moins les immobilisations incorporelles, le cas échéant, et tous les passifs), de la dette subordonnée et du financement éventuel provenant de sa facilité de crédit renouvelable, et s'établissait à 2 052,7 \$ (2 199,5 \$ au 31 décembre 2021). Cela représente un excédent de 709,5 \$ (617,9 \$ au 31 décembre 2021) par rapport aux exigences de capital de gestion de Brit.

Dans les pays autres que les États-Unis, les Bermudes, le Canada et le Royaume-Uni où la société exerce ses activités, la société atteignait ou dépassait les exigences réglementaires en matière de fonds propres, aux 31 décembre 2022 et 2021.

25. Informations sectorielles

La société est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, exerce principalement ses activités dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance de dommages ainsi que de la gestion de placements connexe.

Le 1^{er} avril 2022, la société a révisé ses secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages par rapport à ceux qui sont indiqués ci-après, et elle estime que les secteurs comptables révisés donnent une meilleure idée de l'évaluation de la performance d'exploitation, de l'exposition au risque d'assurance et des occasions stratégiques pour ces sociétés en exploitation. Les sociétés en exploitation de chacun des nouveaux secteurs comptables sont similaires en ce qui a trait aux risques d'assurance souscrits, aux méthodes de distribution utilisées, ainsi qu'au type de clients et aux régions desservies. Les périodes comparatives ont été révisées afin qu'elles concordent avec les nouveaux secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages. Il n'y a pas eu de changement aux autres secteurs comptables de la société. Les secteurs Assurance vie et Liquidation de sinistres, lesquels n'ont pas changé, sont composés d'Eurolife et de Liquidation de sinistres et représentent un regroupement de secteurs d'exploitation qui ne sont inclus dans aucun autre secteur comptable. Les transactions entre les secteurs comptables ont été éliminées des résultats sectoriels individuels, car la direction tient compte de ces transactions pour évaluer la performance de chaque secteur.

Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages

Assureurs nord-américains – composé de Northbridge, Crum & Forster et Zenith National, ce secteur comptable offre aux entreprises une gamme complète de garanties d'assurance dommages et d'assurance spécialisée, principalement aux États-Unis et au Canada.

Assureurs et réassureurs mondiaux – composé d'Allied World, d'Odyssey Group et de Brit, ce secteur comptable offre diverses garanties d'assurance et de réassurance à ses clients mondiaux, y compris l'assurance spécialisée, la réassurance par traité et la réassurance facultative ainsi que d'autres solutions en matière de gestion des risques.

Assureurs et réassureurs internationaux – composé d'un groupe d'assureurs internationaux, ce secteur comptable couvre divers risques d'assurance et de réassurance sur les marchés locaux, principalement en Asie, en Europe (sauf au Royaume-Uni) et en Amérique latine. Les garanties d'assurance offertes par le secteur comptable des assureurs et réassureurs internationaux sont souscrites par des sociétés individuelles au sein de Fairfax Asia, de Fairfax Latin America, de Fairfax Central and Eastern Europe, ainsi qu'au sein du groupe de réassurance, de Bryte Insurance et des activités d'assurance dommages d'Eurolife.

Assurance vie et Liquidation de sinistres

Ce secteur comptable est composé des activités d'assurance vie d'Eurolife et du secteur Liquidation de sinistres aux États-Unis, qui inclut TIG Insurance Company.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Ce secteur comptable est composé de ce qui suit :

Restaurants et commerces de détail – Essentiellement Recettes Illimitées, Golf Town, Sporting Life et Toys "R" Us Canada (déconsolidée le 19 août 2021).

Fairfax India – Fairfax India et ses filiales, principalement NCML et Privi (déconsolidée le 29 avril 2021).

Thomas Cook India – Thomas Cook India et sa filiale Sterling Resorts.

Autres – Essentiellement AGT, Dexterra Group, Boat Rocker, Farmers Edge, Grivalia Hospitality (consolidée le 5 juillet 2022), Pethealth (déconsolidée le 31 octobre 2022) et Mosaic Capital (déconsolidée le 5 août 2021).

Le 5 juillet 2022, la société a commencé à consolider Grivalia Hospitality dans le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance et, le 31 octobre 2022, Crum & Forster Pet Insurance Group et Pethealth ont été déconsolidées hors des secteurs respectifs Assureurs nord-américains et Sociétés autres que des sociétés d'assurance, dans le cadre des transactions décrites à la note 23. Il n'y a pas eu d'autres modifications importantes aux actifs et passifs identifiables par secteur d'exploitation au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

Siège social et autres

Le secteur Siège social et autres comprend la société mère (Fairfax Financial Holdings Limited), ses filiales qui sont des sociétés de portefeuille intermédiaires, ainsi que Hamblin Watsa, société de gestion de placements.

Sources du résultat par secteur comptable

Les sources du résultat par secteur comptable pour les exercices clos les 31 décembre sont détaillées dans les tableaux ci-après.

2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Sociétés autres que des sociétés d'assurance			Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Siège social et autres			
Primes brutes souscrites									
Clients externes	7 600,9	16 995,6	2 965,2	27 561,7	350,9	–	–	–	27 912,6
Intragroupe	49,6	101,0	213,4	364,0	–	–	–	(364,0)	–
	<u>7 650,5</u>	<u>17 096,6</u>	<u>3 178,6</u>	<u>27 925,7</u>	<u>350,9</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>(364,0)</u>	<u>27 912,6</u>
Primes nettes émises	6 457,6	13 506,3	1 963,1	21 927,0	344,7	–	–	–	22 271,7
Primes nettes acquises									
Clients externes	6 140,8	12 851,5	1 671,4	20 663,7	342,4	–	–	–	21 006,1
Intragroupe	(33,0)	(124,6)	157,6	–	–	–	–	–	–
	<u>6 107,8</u>	<u>12 726,9</u>	<u>1 829,0</u>	<u>20 663,7</u>	<u>342,4</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>21 006,1</u>
Charges techniques ¹⁾	(5 674,8)	(12 067,9)	(1 815,7)	(19 558,4)	(509,7)	–	–	0,5	(20 067,6)
Bénéfice (perte) technique	433,0	659,0	13,3	1 105,3	(167,3)	–	–	0,5	938,5
Produits d'intérêts	249,0	447,8	99,0	795,8	56,4	10,2	11,8	(0,7)	873,5
Dividendes	32,0	54,9	16,0	102,9	12,3	24,6	0,6	–	140,4
Charges de placement	(47,0)	(89,4)	(16,2)	(152,6)	(13,1)	(8,2)	(2,8)	124,6	(52,1)
Intérêts et dividendes	234,0	413,3	98,8	746,1	55,6	26,6	9,6	123,9	961,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	239,8	429,3	52,4	721,5	56,4	134,0	102,8	–	1 014,7
Autres									
Produits des activités ordinaires	–	–	–	–	–	5 581,6	–	–	5 581,6
Charges	–	–	–	–	–	(5 520,9)	–	–	(5 520,9)
	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>60,7</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>60,7</u>
Résultat d'exploitation	906,8	1 501,6	164,5	2 572,9	(55,3)	221,3	112,4	124,4	2 975,7
Profits (pertes) nets sur placements	(397,7)	(1 151,1)	(211,1)	(1 759,9)	(306,5)	71,4	261,1	–	(1 733,9)
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance (note 23)	1 213,2	–	6,5	1 219,7	–	–	–	–	1 219,7
Charge d'intérêts	(5,7)	(51,1)	(3,0)	(59,8)	(13,2)	(122,8)	(257,2)	0,2	(452,8)
Frais généraux du siège social et autres	(39,8)	(98,9)	(12,1)	(150,8)	(1,4)	–	(19,9)	(124,6)	(296,7)
Résultat avant impôt	1 676,8	200,5	(55,2)	1 822,1	(376,4)	169,9	96,4	–	1 712,0
Charge d'impôt	–	–	–	–	–	–	–	–	(425,2)
Résultat net									<u>1 286,8</u>
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									1 147,2
Participations ne donnant pas le contrôle									<u>139,6</u>
									<u>1 286,8</u>

1) Les charges techniques liées aux secteurs de l'assurance et de la réassurance pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent les éléments présentés dans le tableau suivant. Le montant des charges techniques par année de survenance ne tient pas compte de l'incidence de l'évolution favorable ou non favorable des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs.

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	3 733,4	8 715,7	1 207,3	13 656,4
Commissions	998,3	2 109,5	324,4	3 432,2
Autres charges techniques	1 020,3	1 263,8	381,9	2 666,0
Charges techniques – année de survenance	5 752,0	12 089,0	1 913,6	19 754,6
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(77,2)	(21,1)	(97,9)	(196,2)
Charges techniques – année civile	<u>5 674,8</u>	<u>12 067,9</u>	<u>1 815,7</u>	<u>19 558,4</u>

2021

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Primes brutes souscrites									
Clients externes	6 544,6	14 567,6	2 683,8	23 796,0	114,2	–	–	–	23 910,2
Intragroupe	34,2	93,8	169,5	297,5	358,1	–	–	(655,6)	–
	<u>6 578,8</u>	<u>14 661,4</u>	<u>2 853,3</u>	<u>24 093,5</u>	<u>472,3</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>(655,6)</u>	<u>23 910,2</u>
Primes nettes émises	<u>5 319,7</u>	<u>10 755,5</u>	<u>1 734,2</u>	<u>17 809,4</u>	<u>468,7</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>18 278,1</u>
Primes nettes acquises									
Clients externes	5 435,3	9 530,6	1 482,4	16 448,3	109,7	–	–	–	16 558,0
Intragroupe	(410,5)	(78,8)	131,2	(358,1)	358,1	–	–	–	–
	<u>5 024,8</u>	<u>9 451,8</u>	<u>1 613,6</u>	<u>16 090,2</u>	<u>467,8</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>16 558,0</u>
Charges techniques ²⁾	(4 637,9)	(9 077,6)	(1 573,5)	(15 289,0)	(776,8)	–	–	0,3	(16 065,5)
Bénéfice (perte) technique	386,9	374,2	40,1	801,2	(309,0)	–	–	0,3	492,5
Produits d'intérêts	154,4	299,6	66,8	520,8	22,2	3,9	28,2	(6,7)	568,4
Dividendes	23,9	37,2	11,6	72,7	7,8	28,5	(0,8)	–	108,2
Charges de placement	(43,2)	(100,1)	(8,5)	(151,8)	(10,7)	(127,1)	(2,8)	256,6	(35,8)
Intérêts et dividendes	135,1	236,7	69,9	441,7	19,3	(94,7)	24,6	249,9	640,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	103,6	184,8	35,7	324,1	16,8	22,3	38,8	–	402,0
Autres									
Produits des activités ordinaires	–	–	–	–	–	5 157,5	–	0,5	5 158,0
Charges	–	–	–	–	–	(5 092,1)	–	5,2	(5 086,9)
	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>65,4</u>	<u>–</u>	<u>5,7</u>	<u>71,1</u>
Résultat d'exploitation	625,6	795,7	145,7	1 567,0	(272,9)	(7,0)	63,4	255,9	1 606,4
Profits nets sur placements ¹⁾	518,5	604,1	1 521,9	2 644,5	69,7	266,0	464,9	–	3 445,1
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance (note 23)	–	68,7	64,8	133,5	–	–	130,5	–	264,0
Charge d'intérêts	(8,6)	(50,5)	(2,4)	(61,5)	(7,9)	(140,3)	(305,4)	1,2	(513,9)
Frais généraux du siège social et autres	(53,7)	(88,0)	(22,3)	(164,0)	(38,4)	–	50,0	(256,6)	(409,0)
Résultat avant impôt	1 081,8	1 330,0	1 707,7	4 119,5	(249,5)	118,7	403,4	0,5	4 392,6
Charge d'impôt									(726,0)
Résultat net									<u>3 666,6</u>
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									3 401,1
Participations ne donnant pas le contrôle									265,5
									<u>3 666,6</u>

1) Comprend les profits nets sur la déconsolidation de filiales non liées au secteur de l'assurance, essentiellement la déconsolidation de Privi, filiale de Fairfax India, de 94,9 \$, et de Toys "R" Us Canada de 85,7 \$, comme il est expliqué à la note 23.

2) Les charges techniques liées aux secteurs de l'assurance et de la réassurance pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprennent les éléments présentés dans le tableau suivant. Le montant des charges techniques par année de survenance ne tient pas compte de l'incidence de l'évolution favorable ou non favorable des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs.

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	2 900,3	6 551,6	986,6	10 438,5
Commissions	913,6	1 571,0	289,6	2 774,2
Autres charges techniques	927,7	1 156,4	347,8	2 431,9
Charges techniques – année de survenance	4 741,6	9 279,0	1 624,0	15 644,6
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(103,7)	(201,4)	(50,5)	(355,6)
Charges techniques – année civile	4 637,9	9 077,6	1 573,5	15 289,0

Participations dans des entreprises associées, ajouts au goodwill, actifs sectoriels et passifs sectoriels

Les participations dans des entreprises associées, les actifs sectoriels et les passifs sectoriels aux 31 décembre et les ajouts au goodwill pour les exercices clos à ces dates, par secteur, se présentent comme suit :

	Participations dans des entreprises associées		Ajouts au goodwill		Actifs sectoriels		Passifs sectoriels	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages								
Assureurs nord-américains	1 217,7	801,5	–	–	18 664,9	17 418,7	12 890,0	11 551,5
Assureurs et réassureurs mondiaux	2 893,3	2 168,7	–	16,4	51 634,9	46 849,3	39 086,8	34 266,7
Assureurs et réassureurs internationaux	592,0	415,2	–	–	9 547,2	9 616,9	5 631,9	5 700,7
	4 703,0	3 385,4	–	16,4	79 847,0	73 884,9	57 608,7	51 518,9
Assurance vie et Liquidation de sinistres	348,1	272,6	0,4	–	6 087,7	6 669,1	5 289,5	5 781,1
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	1 378,5	1 379,7	151,6	44,3	8 611,4	7 856,4	4 820,6	4 075,1
Siège social et autres et éliminations et ajustements	1 004,3	1 066,3	–	–	(2 421,0)	(1 765,0)	4 070,5	3 955,0
Données consolidées	7 433,9	6 104,0	152,0	60,7	92 125,1	86 645,4	71 789,3	65 330,1

Gamme de produits

Les primes nettes acquises par gamme de produits s'établissent comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	Biens		Risques divers		Spécialisée ¹⁾		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Assurance et réassurance de dommages – primes nettes acquises								
Assureurs nord-américains	1 379,3	1 209,6	4 284,3	3 400,2	444,2	415,0	6 107,8	5 024,8
Assureurs et réassureurs mondiaux	4 895,5	3 876,9	6 866,2	4 856,8	965,2	718,1	12 726,9	9 451,8
Assureurs et réassureurs internationaux	919,9	834,9	615,1	544,3	294,0	234,4	1 829,0	1 613,6
	7 194,7	5 921,4	11 765,6	8 801,3	1 703,4	1 367,5	20 663,7	16 090,2
Assurance vie et Liquidation de sinistres ¹⁾	–	8,2	0,5	348,8	341,9	110,8	342,4	467,8
Primes nettes acquises consolidées	7 194,7	5 929,6	11 766,1	9 150,1	2 045,3	1 478,3	21 006,1	16 558,0
Intérêts et dividendes							961,8	640,8
Quote-part du résultat des entreprises associées							1 014,7	402,0
Profits (pertes) nets sur placements							(1 733,9)	3 445,1
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance (note 23)							1 219,7	264,0
Autres produits							5 581,6	5 158,0
Produits consolidés							28 050,0	26 467,9
Distribution des primes nettes acquises	34,3%	35,8%	56,0%	55,3%	9,7%	8,9%	100,0%	100,0%

1) Comprend les activités d'assurance vie d'Eurolife depuis la consolidation d'Eurolife le 14 juillet 2021, comme il est précisé à la note 23.

Région géographique

Les primes nettes acquises par région géographique s'établissent comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	Canada		États-Unis		Asie ¹⁾		International ²⁾		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Assurance et réassurance de dommages – primes nettes acquises										
Assureurs nord-américains	1 914,1	1 784,9	4 157,5	3 222,1	1,4	1,2	34,8	16,6	6 107,8	5 024,8
Assureurs et réassureurs mondiaux	378,8	293,1	9 337,3	6 671,4	878,1	806,9	2 132,7	1 680,4	12 726,9	9 451,8
Assureurs et réassureurs internationaux	0,6	0,2	122,4	81,8	551,9	438,9	1 154,1	1 092,7	1 829,0	1 613,6
	2 293,5	2 078,2	13 617,2	9 975,3	1 431,4	1 247,0	3 321,6	2 789,7	20 663,7	16 090,2
Assurance vie et Liquidation de sinistres ³⁾	–	–	0,5	358,1	–	–	341,9	109,7	342,4	467,8
Primes nettes acquises consolidées	2 293,5	2 078,2	13 617,7	10 333,4	1 431,4	1 247,0	3 663,5	2 899,4	21 006,1	16 558,0
Intérêts et dividendes									961,8	640,8
Quote-part du résultat des entreprises associées									1 014,7	402,0
Profits (pertes) nets sur placements									(1 733,9)	3 445,1
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance (note 23)									1 219,7	264,0
Autres produits									5 581,6	5 158,0
Produits consolidés									28 050,0	26 467,9
Distribution des primes nettes acquises	10,9 %	12,6 %	64,9 %	62,4 %	6,8 %	7,5 %	17,4 %	17,5 %	100,0 %	100,0 %

- 1) Le secteur géographique Asie comprend essentiellement des pays et des régions d'Asie, dont la Chine, le Japon, l'Inde, le Sri Lanka, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et la Corée du Sud, ainsi que le Moyen-Orient.
- 2) Le secteur géographique International comprend essentiellement des pays situés en Amérique du Sud, en Europe, en Afrique et en Océanie.
- 3) Comprend les activités d'assurance vie d'Eurolife depuis la consolidation d'Eurolife le 14 juillet 2021, comme il est précisé à la note 23.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires et des charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance, pour les exercices clos les 31 décembre.

	Restaurants et commerces de détail		Fairfax India ¹⁾		Thomas Cook India ²⁾		Autres ³⁾		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits des activités ordinaires	1 710,3	1 803,8	216,7	228,2	611,0	249,4	3 043,6	2 876,1	5 581,6	5 157,5
Charges	(1 582,2)	(1 724,8)	(208,1)	(206,9)	(600,8)	(293,4)	(3 129,8)	(2 867,0)	(5 520,9)	(5 092,1)
Résultat avant impôt, charge d'intérêts et autres ⁴⁾	128,1	79,0	8,6	21,3	10,2	(44,0)	(86,2)	9,1	60,7	65,4
Intérêts et dividendes	9,9	7,5	21,4	(102,2)	–	(0,1)	(4,7)	0,1	26,6	(94,7)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	(0,1)	–	132,0	20,2	0,3	(0,1)	1,8	2,2	134,0	22,3
Résultat d'exploitation	137,9	86,5	162,0	(60,7)	10,5	(44,2)	(89,1)	11,4	221,3	(7,0)

- 1) Ces résultats diffèrent de ceux que Fairfax India a publiés, surtout parce que cette dernière applique la méthode de comptabilisation des entités d'investissement selon les IFRS.
- 2) Ces résultats diffèrent de ceux que Thomas Cook India a publiés, principalement en raison des différences entre les IFRS et les normes comptables de l'Inde et des ajustements comptables liés à l'acquisition.
- 3) Les charges comprennent une perte de valeur hors trésorerie du goodwill de Farmers Edge de 133,4 \$ comptabilisée en 2022.
- 4) Exclusion faite des intérêts et dividendes, de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des profits (pertes) nets sur placements.

État de la situation financière par secteur comptable

Les états de la situation financière sectoriels de la société aux 31 décembre 2022 et 2021 présentent les actifs, les passifs et les participations ne donnant pas le contrôle de chacun des secteurs comptables de la société selon les méthodes comptables de la société, qui sont conformes aux IFRS. Ces états rendent compte, le cas échéant, des ajustements comptables au prix d'acquisition associés principalement au goodwill et aux immobilisations incorporelles qui ont été établis au moment de l'acquisition initiale des filiales ou d'une acquisition ultérieure réalisée par étapes. Certaines filiales de la société détiennent des participations dans d'autres filiales de Fairfax (les « sociétés affiliées ») qui sont comptabilisées au coût. Dans le tableau ci-dessous, les trois secteurs comptables de la société en assurance et réassurance de dommages ont été présentés ensemble, et les soldes des sociétés d'assurance et de réassurance ne sont pas présentés séparément et ils sont éliminés dans la colonne « Siège social et éliminations ».

	31 décembre 2022					31 décembre 2021				
	Sociétés d'assurance et de réassurance	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ^{b)}	Données consolidées	Sociétés d'assurance et de réassurance	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ^{b)}	Données consolidées
Actif										
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	316,6	–	–	1 029,2	1 345,8	604,5	–	–	873,8	1 478,3
Créances découlant de contrats d'assurance	8 310,9	28,2	–	(431,6)	7 907,5	7 215,5	7,8	–	(340,1)	6 883,2
Placements de portefeuille ¹⁾	49 038,8	4 275,4	2 119,3	(1 110,6)	54 322,9	45 061,8	4 963,9	2 252,8	(581,1)	51 697,4
Frais d'acquisition de primes différés	2 201,3	7,5	–	(38,5)	2 170,3	1 950,6	3,8	–	(30,3)	1 924,1
Montants à recouvrer des réassureurs	14 097,9	517,5	–	(1 499,6)	13 115,8	13 060,3	457,6	–	(1 427,4)	12 090,5
Actifs d'impôt différé	337,3	25,6	54,5	74,7	492,1	268,2	29,0	66,9	158,3	522,4
Goodwill et immobilisations incorporelles	3 396,8	7,5	2 284,4	0,3	5 689,0	3 579,5	7,5	2 341,2	–	5 928,2
Montants à recevoir de sociétés affiliées	206,3	364,1	–	(570,4)	–	231,3	360,2	–	(591,5)	–
Autres actifs	1 774,0	832,6	4 153,2	321,9	7 081,7	1 746,0	810,0	3 195,5	369,8	6 121,3
Participations dans des entreprises associées ²⁾	167,1	29,3	–	(196,4)	–	167,2	29,3	–	(196,5)	–
Total de l'actif	79 847,0	6 087,7	8 611,4	(2 421,0)	92 125,1	73 884,9	6 669,1	7 856,4	(1 765,0)	86 645,4
Passif										
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 304,9	263,1	2 430,7	216,5	5 215,2	2 149,9	233,4	2 077,4	524,7	4 985,4
Obligations au titre des dérivés	113,5	–	58,2	19,3	191,0	72,5	–	47,9	32,5	152,9
Montants à payer à des sociétés affiliées	16,5	0,4	82,4	(99,3)	–	28,8	0,2	135,1	(164,1)	–
Passifs d'impôt différé	225,0	18,5	252,4	0,8	496,7	322,2	72,9	198,5	5,2	598,8
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	4 839,7	688,4	–	(466,2)	5 061,9	4 208,6	652,0	–	(367,1)	4 493,5
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres ³⁾	37 531,7	4 300,9	–	(1 343,0)	40 489,6	33 381,4	4 806,1	–	(1 295,2)	36 892,3
Provision pour primes non acquises ³⁾	11 844,0	18,2	–	(152,2)	11 710,0	10 564,8	16,5	–	(127,1)	10 454,2
Emprunts	733,4	–	1 996,9	5 894,6	8 624,9	790,7	–	1 616,2	5 346,1	7 753,0
Total du passif	57 608,7	5 289,5	4 820,6	4 070,5	71 789,3	51 518,9	5 781,1	4 075,1	3 955,0	65 330,1
Capitaux propres										
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	20 269,1	798,2	2 100,4	(6 491,5)	16 676,2	19 778,9	888,0	1 782,5	(6 064,3)	16 385,1
Participations ne donnant pas le contrôle	1 969,2	–	1 690,4	–	3 659,6	2 587,1	–	1 998,8	344,3	4 930,2
Total des capitaux propres	22 238,3	798,2	3 790,8	(6 491,5)	20 335,8	22 366,0	888,0	3 781,3	(5 720,0)	21 315,3
Total du passif et des capitaux propres	79 847,0	6 087,7	8 611,4	(2 421,0)	92 125,1	73 884,9	6 669,1	7 856,4	(1 765,0)	86 645,4

1) Compte tenu des placements intragroupe dans des filiales de Fairfax n'appartenant pas au secteur de l'assurance qui sont comptabilisés au coût et éliminés lors de la consolidation.

2) Placements intragroupe dans des filiales d'assurance et de réassurance de Fairfax, comptabilisés au coût et éliminés lors de la consolidation.

3) Prise en compte dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'état consolidé de la situation financière.

4) La colonne « Siège social et éliminations » englobe la société de portefeuille Fairfax, les sociétés de portefeuille filiales intermédiaires, ainsi que les écritures de consolidation et d'élimination. Les plus importantes de ces écritures sont l'élimination de la réassurance intragroupe offerte par le groupe de réassurance et la réassurance fournie par Odyssey Group et Allied World aux assureurs de première ligne affiliés.

26. Charges

Le tableau suivant présente la composition des sinistres, montant net, des charges d'exploitation et des autres charges pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022			2021		
	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total	Sociétés d'assurance et de réassurance ¹⁾	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Total
Sinistres et frais de règlement de sinistres, assurance de dommages	13 169,1	–	13 169,1	10 272,9	–	10 272,9
Provisions et sinistres, Eurolife	251,1	–	251,1	81,0	–	81,0
Coût des ventes	–	3 349,4	3 349,4	–	2 987,5	2 987,5
Salaires	1 580,8	877,5	2 458,3	1 547,1	761,3	2 308,4
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	233,2	450,4	683,6	291,0	639,4	930,4
Avantages du personnel	381,3	125,9	507,2	345,3	116,9	462,2
Taxes sur les primes	306,8	–	306,8	285,9	–	285,9
Coûts des technologies de l'information	254,7	44,5	299,2	216,3	40,7	257,0
Honoraires d'audit et honoraires juridiques et fiscaux	189,1	53,7	242,8	159,7	43,4	203,1
Réparations, entretien et services publics	14,4	163,9	178,3	13,2	144,2	157,4
Expédition et livraison	1,3	152,8	154,1	1,2	120,0	121,2
Paiements fondés sur des actions aux administrateurs et aux membres du personnel	131,5	20,4	151,9	118,2	18,3	136,5
Frais de commercialisation	38,9	76,6	115,5	33,4	70,1	103,5
Frais d'administration et autres frais	357,2	205,8	563,0	321,4	145,1	466,5
Sinistres, montant net, charges d'exploitation et autres charges ²⁾³⁾	16 909,4	5 520,9	22 430,3	13 686,6	5 086,9	18 773,5
Commissions, montant net (note 9) ⁴⁾	3 454,9	–	3 454,9	2 787,9	–	2 787,9
Charge d'intérêts (note 15) ⁴⁾	330,0	122,8	452,8	373,6	140,3	513,9
	<u>20 694,3</u>	<u>5 643,7</u>	<u>26 338,0</u>	<u>16 848,1</u>	<u>5 227,2</u>	<u>22 075,3</u>

1) Comprend les secteurs comptables Assurance vie et Liquidation de sinistres ainsi que Siège social et autres.

2) Les charges des sociétés d'assurance et de réassurance, sauf le montant net des commissions et les charges d'intérêts, sont comprises dans les sinistres, montant net, et dans les charges d'exploitation, dans l'état consolidé du résultat net.

3) Les charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance, sauf le montant net des commissions et les charges d'intérêts, sont incluses dans « Autres charges » à l'état consolidé du résultat net.

4) Présentées séparément à l'état consolidé du résultat net.

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

La trésorerie, les équivalents et les découverts bancaires tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie ne tiennent pas compte de la trésorerie et des équivalents soumis à restrictions qui se composent essentiellement de fonds que la société est tenue de déposer auprès de divers organismes de réglementation pour soutenir les activités des filiales d'assurance et de réassurance de dommages. Les équivalents comprennent les bons du Trésor et autres billets admissibles.

	31 décembre 2022								
	Trésorerie et équivalents non soumis à restrictions inclus dans le tableau consolidé des flux de trésorerie			Trésorerie et équivalents soumis à restrictions			Trésorerie et équivalents inclus dans l'état consolidé de la situation financière		
	Trésorerie	Équivalents	Total	Trésorerie	Équivalents	Total	Trésorerie	Équivalents	Total
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	72,7	479,4	552,1	–	–	–	72,7	479,4	552,1
Actifs de la société de portefeuille donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés	–	40,6	40,6	–	–	–	–	40,6	40,6
Trésorerie et placements à court terme des filiales	3 243,3	2 105,6	5 348,9	500,8	353,6	854,4	3 744,1	2 459,2	6 203,3
Fairfax India	34,5	143,5	178,0	0,8	6,0	6,8	35,3	149,5	184,8
	<u>3 350,5</u>	<u>2 769,1</u>	<u>6 119,6</u>	<u>501,6</u>	<u>359,6</u>	<u>861,2</u>	<u>3 852,1</u>	<u>3 128,7</u>	<u>6 980,8</u>

	31 décembre 2022								
	Trésorerie et équivalents non soumis à restrictions inclus dans le tableau consolidé des flux de trésorerie			Trésorerie et équivalents soumis à restrictions			Trésorerie et équivalents inclus dans l'état consolidé de la situation financière		
	Trésorerie	Équivalents	Total	Trésorerie	Équivalents	Total	Trésorerie	Équivalents	Total
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	129,9	336,0	465,9	–	–	–	129,9	336,0	465,9
Actifs de la société de portefeuille donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés	–	46,8	46,8	–	–	–	–	46,8	46,8
Trésorerie et placements à court terme des filiales	5 259,2	5 777,6	11 036,8	484,6	761,8	1 246,4	5 743,8	6 539,4	12 283,2
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de dérivés des filiales	–	74,0	74,0	–	–	–	–	74,0	74,0
Fairfax India	35,1	26,8	61,9	1,6	13,0	14,6	36,7	39,8	76,5
	<u>5 424,2</u>	<u>6 261,2</u>	<u>11 685,4</u>	<u>486,2</u>	<u>774,8</u>	<u>1 261,0</u>	<u>5 910,4</u>	<u>7 036,0</u>	<u>12 946,4</u>

Le tableau suivant présente des renseignements détaillés sur certains flux de trésorerie figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022	2021
(Achats) ventes de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net		
Placements à court terme	6 352,5	(767,1)
Obligations	(16 016,2)	2 545,7
Actions privilégiées	(293,2)	(37,3)
Actions ordinaires	(63,6)	477,2
Dérivés et autres actifs investis, montant net	380,3	395,9
	<u>(9 640,2)</u>	<u>2 614,4</u>
Variation des actifs et passifs d'exploitation		
Diminution (augmentation) nette de la trésorerie et des équivalents soumis à restrictions	393,7	(472,6)
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 530,1	3 692,0
Provision pour primes non acquises	1 455,3	2 152,2
Provision pour indemnités d'assurance vie	(142,4)	(167,9)
Créances découlant de contrats d'assurance	(1 134,9)	(1 152,9)
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	625,8	1 079,8
Montants à recouvrer des réassureurs	(1 257,9)	(1 580,0)
Autres créances	(349,8)	(96,7)
Dettes d'exploitation et charges à payer	338,2	291,1
Autres	(638,0)	(758,1)
	<u>3 820,1</u>	<u>2 986,9</u>
Intérêts et dividendes reçus, montant net		
Intérêts et dividendes reçus	1 030,8	865,7
Intérêts payés sur les emprunts	(360,5)	(366,7)
Intérêts payés sur les obligations locatives	(48,1)	(54,8)
	<u>622,2</u>	<u>444,2</u>
Montant net de l'impôt payé	<u>(416,4)</u>	<u>(288,7)</u>

28. Opérations entre parties liées

Rémunération des dirigeants et des administrateurs

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des principaux dirigeants pour les exercices clos les 31 décembre, établie selon les méthodes comptables conformes aux IFRS appliquées par la société.

	2022	2021
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	10,2	10,8
Paiements fondés sur des actions	5,7	4,7
	<u>15,9</u>	<u>15,5</u>

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des administrateurs de la société pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022	2021
Provisions et jetons de présence	1,7	1,5
Paiements fondés sur des actions	<u>0,3</u>	<u>0,4</u>
	<u>2,0</u>	<u>1,9</u>

Transactions avec des filiales

Conversion d'actions privilégiées de Thomas Cook India

En 2022, la société a converti des actions privilégiées de Thomas Cook India en actions ordinaires, ce qui a augmenté de 6,6 % la participation de la société. Se reporter à la note 16.

Commission de performance à recevoir de Fairfax India

Le 31 décembre 2022, la société de portefeuille avait une commission de performance à recevoir de 41,5 \$ aux termes de son accord de consultation en placements conclu avec Fairfax India pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023. Cette créance intragroupe a été éliminée dans l'information financière consolidée de la société. Aux termes de l'accord de consultation en placements, si une commission de performance est exigible pour la période se terminant le 31 décembre 2023, elle est payable en trésorerie ou, au choix de Fairfax, en actions à droit de vote subalterne de Fairfax India. Si Fairfax choisit de se faire payer la commission de performance en actions à droit de vote subalterne, ce choix doit être fait au plus tard le 15 décembre 2023.

29. Filiales

Les principales filiales en exploitation de la société sont présentées dans les tableaux suivants. En 2022, la société a consolidé Grivalia Hospitality, comme il est précisé à la note 23. Ces tableaux ne comprennent pas les sociétés de portefeuille intermédiaires dont les actifs sont composés de participations dans des filiales et de soldes intragroupe qui sont éliminés lors de la consolidation.

31 décembre 2022	Siège	Participation de Fairfax (100 %, sauf pour ce qui est indiqué ci-dessous)
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
<i>Assureurs nord-américains</i>		
Northbridge Financial Corporation (Northbridge)	Canada	
Crum & Forster Holdings Corp. (Crum & Forster)	États-Unis	
Zenith National Insurance Corp. (Zenith National)	États-Unis	
<i>Assureurs et réassureurs mondiaux</i>		
Odyssey Group Holdings, Inc. (Odyssey Group)	États-Unis	90,0 %
Brit Limited (Brit)	Royaume-Uni	86,2 %
Allied World Assurance Company Holdings, Ltd (Allied World)	Bermudes	82,9 %
<i>Assureurs et réassureurs internationaux</i>		
Fairfax Central and Eastern Europe, <i>qui comprend :</i>		
Polskie Towarzystwo Reasekuracji Spółka Akcyjna (Polish Re)	Pologne	
Colonnade Insurance S.A. (Colonnade Insurance)	Luxembourg	
FFH Ukraine Holdings (Fairfax Ukraine), <i>qui comprend :</i>	Ukraine	70,0 %
ARX Insurance Company (ARX Insurance)	Ukraine	
Private Joint Stock Company Insurance Company Universalna (Universalna)	Ukraine	
Fairfax Latin America, <i>qui comprend :</i>		
Fairfax Brasil Seguros Corporativos S.A. (Fairfax Brasil)	Brésil	
La Meridional Compañía Argentina de Seguros S.A. (La Meridional Argentina)	Argentine	
SBS Seguros Colombia S.A. (SouthBridge Colombia)	Colombie	
SBI Seguros Uruguay S.A. (SouthBridge Uruguay)	Uruguay	
Southbridge Compañía de Seguros Generales S.A. (SouthBridge Chile)	Chili	
Bryte Insurance Company Ltd. (Bryte Insurance)	Afrique du Sud	
Eurolife FFH General Insurance Single Member S.A. (Eurolife General)	Grèce	80,0 %
Le groupe de réassurance, <i>dont les activités de souscription sont liées à :</i>		
CRC Reinsurance Limited (CRC Re)	Barbade	
Wentworth Insurance Company Ltd. (Wentworth)	Barbade	
Connemara Reinsurance Company Ltd. (Connemara)	Barbade	
Fairfax Asia, <i>qui comprend :</i>		
Falcon Insurance Company (Hong Kong) Limited (Falcon)	Hong Kong	
The Pacific Insurance Berhad (Pacific Insurance)	Malaisie	85,0 %
PT Asuransi Multi Artha Guna Tbk (AMAG Insurance)	Indonésie	80,3 %
Fairfirst Insurance Limited (Fairfirst Insurance)	Sri Lanka	78,0 %
Singapore Reinsurance Corporation Limited (Singapore Re)	Singapour	
Assurance vie et Liquidation de sinistres		
Eurolife FFH Life Insurance Group Holdings S.A. (Eurolife)	Grèce	80,0 %
Liquidation de sinistres, <i>qui est composée principalement de :</i>		
Liquidation de sinistres aux États-Unis : TIG Insurance Company (TIG Insurance)	États-Unis	
Gestion de placements		
Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (Hamblin Watsa)	Canada	

31 décembre 2022	Participation de Siège Fairfax		Activité principale
Sociétés autres que des sociétés d'assurance			
Restaurants et commerces de détail			
Société de Recettes Illimitées (Recettes Illimitées)	Canada	75,7 %	Franchiseur, propriétaire-exploitant de restaurants
Sporting Life Group Limited, <i>qui détient</i> :	Canada	88,5 %	Investit dans des entreprises du secteur de détail
100,0 % de Sporting Life Inc. (Sporting Life)	Canada	88,5 %	Détaillant d'articles et de vêtements de sport
100,0 % de Golf Town Limited (Golf Town)	Canada	88,5 %	Détaillant d'articles, d'accessoires et de vêtements de golf
Fairfax India			
Fairfax India Holdings Corporation (Fairfax India)	Canada	34,7 % ¹⁾	Investit dans des sociétés ouvertes et fermées en Inde
Thomas Cook India			
Thomas Cook (India) Limited (Thomas Cook India), <i>qui détient</i> :	Inde	73,3 %	Fournisseur de services intégrés de voyage et de services financiers liés au voyage
100,0 % de Sterling Holiday Resorts Limited (Sterling Resorts)	Inde	73,3 %	Propriétaire-exploitant de centres de villégiature
Autres			
AGT Food and Ingredients Inc. (AGT)	Canada	59,6 %	Initiateur, traitement et distribution de légumineuses à grains et d'aliments de base
Dexterra Group Inc. (Dexterra Group)	Canada	48,7 % ²⁾	Fournisseur de services de soutien des infrastructures
Boat Rocker Media Inc. (Boat Rocker)	Canada	44,9 % ³⁾	Créateur, producteur et distributeur de contenu de divertissement
Farmers Edge Inc. (Farmers Edge)	Canada	61,3 %	Fournisseur d'outils numériques de pointe pour l'agriculture
Grivalia Hospitality S.A. (Grivalia Hospitality)	Grèce	78,4 %	Investisseur, promoteur et gestionnaire d'immeubles hôteliers

1) La société détient des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne de Fairfax India qui lui confèrent des droits de vote de 94,4 %.

2) La société contrôle de fait Dexterra Group en tant qu'actionnaire majoritaire avec droit de vote dans celle-ci.

3) La société détient des droits de vote de 56,1 % en raison de l'émission par Boat Rocker d'actions sans droit de vote en faveur des participations ne donnant pas le contrôle.

Table des matières du rapport de gestion

Notes annexes du rapport de gestion.....	131
Aperçu des résultats consolidés	131
Expansion des activités	
Offre publique de rachat importante.....	138
Acquisitions et dessaisissements	139
Provenance des produits des activités ordinaires	141
Primes nettes acquises par région géographique	143
Sources du résultat net	144
Résultat net par secteur comptable	146
Composantes du résultat net	
Résultats techniques et résultats d'exploitation.....	148
Intérêts et dividendes.....	156
Quote-part du résultat net des entreprises associées	156
Profits (pertes) nets sur placements.....	156
Charge d'intérêts	157
Frais généraux du siège social et autres frais.....	157
Impôt sur le résultat	158
Participations ne donnant pas le contrôle	159
État de la situation financière par secteur comptable	159
Éléments des états consolidés de la situation financière	
Résumé de l'état consolidé de la situation financière	162
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres.....	164
Risques de l'amiante, risques de pollution et autres risques latents.....	166
Montants à recouvrer des réassureurs	167
Placements	
Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd.	170
Aperçu du rendement des placements.....	170
Intérêts et dividendes.....	171
Quote-part du résultat net des entreprises associées	172
Profits (pertes) nets sur placements.....	174
Rendement total du portefeuille de placements.....	175
Obligations	176
Actions ordinaires	177
Dérivés et contreparties aux dérivés.....	178
Fonds de caisse	178
Situation financière	
Sources de financement et gestion du capital	180
Valeur comptable d'une action (montant de base)	181
Situation de trésorerie.....	184
Obligations contractuelles	187
Éventualités et engagements	187
Comptabilité et présentation de l'information financière	
Évaluation par la direction des contrôles et procédures de communication de l'information	187
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	188
Estimations comptables et jugements cruciaux	188
Principaux changements de méthodes comptables.....	188
Changements comptables à venir	188
Gestion des risques	
Aperçu	189
Enjeux et risques	190
Autres	
Données trimestrielles (non audité).....	201
Cours des actions et renseignements sur les actions	202
Conformité avec les règles de gouvernance	203
Énoncés prospectifs	203
Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières.....	204

Rapport de gestion

(au 10 mars 2023)

(En millions de dollars US et en dollars US, sauf les montants par action et sauf indication contraire. Certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Notes annexes du rapport de gestion

- 1) Le lecteur du présent rapport de gestion est prié de consulter l'ensemble du rapport annuel pour obtenir plus d'information et une analyse plus approfondie. Des renseignements additionnels sur la société, ainsi que sa notice annuelle, sont disponibles sur le site de SEDAR, à www.sedar.com, ainsi que sur le site Web de la société, à www.fairfax.ca.
- 2) Dans le présent rapport de gestion, le secteur Assurance vie et Liquidation de sinistres fait référence aux sociétés d'assurance et de réassurance qui ne sont pas des sociétés d'assurance et de réassurance de dommages.
- 3) La direction analyse et évalue les sociétés d'assurance et de réassurance sous-jacentes, ainsi que la situation financière de la société consolidée, de diverses façons. Certaines mesures et certains ratios qui figurent dans le présent rapport annuel, qui ont été utilisés systématiquement et qui sont présentés régulièrement dans les rapports annuels et intermédiaires de la société, ne sont pas définis dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires que d'autres sociétés présentent. Se reporter à la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières » qui se trouve à la fin du présent rapport de gestion et qui décrit les mesures et les ratios que la société a utilisés, dont les suivants :

Mesures financières complémentaires : primes brutes souscrites; primes nettes émises; ratio mixte; ratio des sinistres par rapport aux primes; ratio des frais par rapport aux primes; ratio de la charge de commissions; ratio des charges techniques par rapport aux primes; ratio des sinistres de l'année de survenance; ratio mixte de l'année de survenance; points de ratio mixte; fonds de caisse; fonds de caisse moyen; avantage (coût) annuel du fonds de caisse; valeur comptable d'une action (montant de base); augmentation (diminution) de la valeur comptable d'une action (montant de base) (avec et sans ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire); positions acheteur sur titres de capitaux propres; positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers.

Mesures de la gestion du capital : dette nette; total net des capitaux permanents; total des capitaux permanents; ratio dette nette/total des capitaux propres; ratio dette nette/total net des capitaux permanents; ratio dette totale/total des capitaux permanents; ratio de couverture des intérêts; ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées. La société présente toutes ces mesures sur une base consolidée d'une part, et sur une base consolidée exclusion faite des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance d'autre part.

Mesures d'un ensemble de secteurs : bénéfice (perte) technique, frais généraux du siège social, résultat d'exploitation positif (négatif) et diverses mesures financières complémentaires présentées pour l'ensemble des différents secteurs d'assurance et de réassurance de dommages.

Mesures financières non conformes aux PCGR : excédent (insuffisance) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable; entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net); participations dans des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax; participations dans les sociétés affiliées de Fairfax.

Aperçu des résultats consolidés

L'analyse qui suit présente les performances de la société sur cinq ans dans un format qu'elle a constamment utilisé dans ses informations externes. Cette analyse est conforme à la façon dont la direction et le conseil d'administration de la société analysent eux-mêmes la performance et la croissance des différentes activités et devrait permettre au lecteur de mieux comprendre l'entreprise et la valeur de Fairfax.

Profil financier sur cinq ans

Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax

Le résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax de 2022, qui s'élève à 1 147,2 \$, reflète un exercice record en matière de bénéfice technique et de résultat d'exploitation positif des établissements d'assurance et de réassurance de dommages. Ce résultat suit immédiatement celui de 2021 qui avait été un record en tant que résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax et qui avait atteint 3 401,1 \$, grâce surtout à des profits nets sur placements de 3 445,1 \$. La baisse du résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax de 2022 reflète essentiellement des pertes nettes sur placements de 1 733,9 \$ qui représentent surtout des pertes sur des obligations, par évaluation à la valeur de marché, qui découlent de la hausse des taux d'intérêt et dont la plupart devraient s'inverser à courte échéance. Les facteurs clés responsables de la performance consolidée de Fairfax en 2022 comparativement à 2021, ainsi que la performance de Fairfax sur cinq ans, un aperçu de la conjoncture du secteur de l'assurance en général et l'excellente situation financière de la société font l'objet d'une analyse ci-après.

Assurance et réassurance de dommages

Résultat technique

	Primes brutes émises, tiers	Primes nettes émises	Bénéfice technique	Ratios mixtes	Sinistres	Incidence sur le ratio mixte	Évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures	
							Évolution favorable des provisions pour sinistres	Incidence sur le ratio mixte
2018	15 377,6	12 017,5	318,3	97,3 %	752,3	6,5 %	789,0	6,8 %
2019	16 904,8	13 261,1	394,5	96,9 %	497,8	4,0 %	479,8	3,8 %
2020	18 979,1	14 717,7	309,0	97,8 %	1 313,0	9,5 %	454,9	3,3 %
2021	23 796,0	17 809,4	801,2	95,0 %	1 203,2	7,5 %	355,6	2,2 %
2022	27 561,7	21 927,0	1 105,3	94,7 %	1 255,7	6,1 %	196,2	0,9 %
% de variation en 2022 par rapport à 2021	15,8 %	23,1 %						
% de variation en 2022 par rapport à 2018	79,2 %	82,5 %						

1) Compte tenu de sinistres liés à la COVID-19 de 55,1 \$ et de 668,7 \$ en 2021 et en 2020.

- Le 1^{er} avril 2022, la société a réorganisé ses secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages comme il est décrit à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et elle estime que cette réorganisation lui offre une meilleure perspective dans son évaluation de la performance opérationnelle de ces sociétés en exploitation, ainsi que dans son évaluation de leur exposition au risque d'assurance et de leurs possibilités stratégiques. Les sociétés en exploitation de chacun des nouveaux secteurs comptables sont similaires en ce qui a trait aux risques d'assurance souscrits, aux méthodes de distribution utilisées, ainsi qu'au type de clients et aux régions desservies. Les périodes comparatives ont été révisées afin qu'elles concordent avec les nouveaux secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages. Les autres secteurs comptables de la société n'ont pas changé.
- La société a continué d'enregistrer une forte croissance des primes émises, car les primes brutes émises se sont accrues de 15,8 % (3 765,7 \$) et les primes nettes émises ont bondi de 23,1 % (4 117,6 \$), grâce surtout aux nouvelles transactions et à des tarifs encore à la hausse, croissance réalisée presque entièrement en interne. Toutes les principales sociétés d'assurance en exploitation ont pu hausser encore leurs tarifs en 2022, sauf Zenith National, dont les tarifs d'assurance indemnisation des accidents de travail subissaient encore une pression concurrentielle.
- Le ratio primes nettes émises/excédent prescrit par la loi (total des capitaux propres) de la société s'est accru en 2022, car le ratio de certains établissements est maintenant supérieur à 1,0. Le ratio de Crum & Forster et celui de Northbridge correspondent à 1,8 et à 1,2 respectivement, alors que le ratio d'Allied World et celui d'Odyssey Group se chiffrent à 1,0 et à 1,1 respectivement, ce qui démontre la capacité des deux premières entités susmentionnées de croître encore dans les conditions favorables qui persistent dans plusieurs de ces marchés, particulièrement en Amérique du Nord.
- Les établissements d'assurance et de réassurance de dommages ont enregistré un bénéfice technique record de 1 105,3 \$ en 2022 (hausse de 38,0 %) et un ratio mixte de 94,7 %, malgré des sinistres liés à des catastrophes importants de 1 255,7 \$ qui représentent 6,1 points de ratio mixte, battant l'ancien record de 2021 qui correspondait à un ratio mixte de 95,0 % et à un bénéfice technique de 801,2 \$ qui avait absorbé des sinistres liés à des catastrophes et ceux liés à la COVID-19 de 1 203,2 \$, soit 7,5 points de ratio mixte. L'effet d'une fréquence et d'une gravité accrues des sinistres liés à des catastrophes en 2022, à l'image des sinistres résultant de l'ouragan Ian, des tempêtes de grêle en France et des inondations en Australie, a été atténué grâce à une gestion stricte des souscriptions et des risques chez les établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société, à la diversification résultant d'une organisation décentralisée et à la croissance exceptionnelle des primes nettes acquises. Le tableau qui suit illustre ce résultat technique encore à la hausse, par secteur comptable :

	2022		2021	
	Ratio mixte	Bénéfice technique	Ratio mixte	Bénéfice technique
Assureurs nord-américains	92,9 %	433,0	92,3 %	386,9
Northbridge	89,4 %	204,8	88,8 %	202,2
Crum & Forster	94,5 %	189,5	95,9 %	101,9
Zenith National	94,7 %	38,7	88,4 %	82,8
Assureurs et réassureurs mondiaux	94,8 %	659,0	96,0 %	374,2
Allied World	90,7 %	388,7	93,4 %	226,4
Odyssey Group	96,3 %	209,0	97,8 %	92,2
Brit	97,9 %	61,3	96,8 %	55,6
Assureurs et réassureurs internationaux	99,3 %	13,3	97,5 %	40,1
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages	94,7 %	1 105,3	95,0 %	801,2

- Malgré les hausses importantes des sinistres liés à des catastrophes de ces trois dernières années, y compris ceux liés à la COVID-19 en 2020, la société a réussi à dégager des bénéfices techniques élevés pour chacun des cinq derniers exercices. Les résultats de 2022 et de 2021 de la société reflètent une diversification résultant d'une organisation décentralisée et une croissance exceptionnelle des primes nettes acquises de 25,6 % en 2022 en regard de 2021, car le volume de primes a tellement augmenté que la société a pu absorber l'important montant des sinistres de ces périodes à l'aide du bénéfice technique sous-jacent.
- Les établissements d'assurance et de réassurance de dommages ont continué d'enregistrer une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, dont l'incidence positive s'est chiffrée à 196,2 \$ ou à 0,9 point de ratio mixte pour 2022. Tous les principaux établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société ont enregistré une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures en 2022, sauf Allied World qui en a connu une évolution défavorable nette à cause des sinistres liés à des catastrophes survenus vers la fin de 2021, facteur qui a été partiellement compensé par une évolution favorable nette relativement à ses assurances biens aux États-Unis non liées à des catastrophes.
- Le secteur Liquidation de sinistres présente une évolution défavorable nette, chiffrée à 147,2 \$, des provisions pour sinistres d'années antérieures liés essentiellement à l'amiante, à la pollution et à d'autres risques. Pour en savoir plus sur le secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres, se reporter à la sous-rubrique « Assurance vie et Liquidation de sinistres » de la rubrique « Composantes du résultat net » du présent rapport de gestion.
- Le 1^{er} janvier 2023, la société a adopté la nouvelle norme comptable sur les contrats d'assurance (« IFRS 17 ») qui sera présentée pour la première fois dans l'information financière consolidée de la société du premier trimestre de 2023, et les données des périodes comparatives seront retraitées. Pour d'autres précisions, se reporter à la rubrique « Changements comptables à venir » du présent rapport de gestion.

Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance

- Le profit résultant de la vente et de la consolidation de filiales d'assurance dans l'état consolidé du résultat net de 2022 reflète surtout un profit avant impôt de 1,2 G\$ (933,9 \$ après impôt) qui se rapporte à la vente, par la société, des participations qu'elle détenait dans Pet Insurance Group et Pethealth de Crum & Forster, y compris toutes leurs activités internationales, à l'entité Independence Pet Group et à certaines des sociétés affiliées de celle-ci, qui sont majoritairement détenues par JAB Holding Company, pour 1,4 G\$ qui ont été payés en trésorerie (1,15 G\$) et en débetures (250,0 \$).

Le marché de l'assurance

En 2022, le volume des primes des assureurs de dommages a, encore une fois, fortement augmenté en raison des conditions de souscription toujours favorables et des hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance. Cette année confirme encore une fois que les assureurs sont des gestionnaires du risque qui ont dû absorber des sinistres liés à des catastrophes naturelles de plus de 130 G\$. Malgré l'amélioration des conditions de souscription, on s'attend à ce que le secteur de l'assurance et de la réassurance de dommages en général présente une perte technique, quoique modeste, sous le poids des importants sinistres liés à des catastrophes résultant de risques classiques et de risques secondaires et le poids grandissant de l'inflation, en particulier sur les sinistres dans les branches d'assurance biens et d'assurance automobile, ainsi que sur les coûts sous-jacents et les facteurs responsables de l'inflation sociale, et qu'ensuite l'activité économique redevienne plus normale après les dures épreuves du confinement généralisé imposé par les gouvernements en 2020 et en 2021.

Les conditions de souscription favorables devraient se poursuivre en 2023, quoique plus modestement après les bonnes majorations tarifaires de 2021 et de 2022. Puisque les pressions inflationnistes continuent de peser sur tous les secteurs de l'économie, les risques associés au changement climatique se font plus sentir en occasionnant des sinistres supérieurs à la moyenne liés à des catastrophes, et les coûts de la réassurance augmentent considérablement, alors que les assureurs gardent leurs tarifs à la mesure du coût des sinistres. Bien que le secteur en général dispose de capitaux économiques adéquats en entamant l'année 2023, il ressent les effets des hausses importantes des taux d'intérêt en 2022, si bien que les capitaux propres attribuables aux actionnaires de beaucoup d'assureurs ont fondu de plus de 10 %. Si les taux d'intérêt demeurent élevés assez longtemps, les pertes latentes sur les placements prendront plusieurs années à se résorber et risquent de faire prolonger les dures conditions du marché pendant quelques années encore. Outre les effets néfastes de la hausse des taux d'intérêt, la volatilité du marché des actions en 2022 a nui au rendement total des placements.

Le secteur de la réassurance a continué de profiter du durcissement du marché sous-jacent de l'assurance en 2022, où la plupart des branches de réassurance ont nettement majoré leurs tarifs. Après le passage de l'ouragan Ian, le marché de la réassurance a connu, pour les renouvellements du 1^{er} janvier 2023, sa plus dure saison depuis 2001, après les attentats du 11 septembre. Toutes les branches d'assurance ont été touchées, mais l'assurance des biens, surtout contre les catastrophes, a subi les triples effets des rétentions accrues, des fortes hausses tarifaires et du durcissement des conditions dans les contrats, qui contenaient des exclusions additionnelles. En ce qui concerne l'assurance risques divers, dont le tarif est resté élevé, quoiqu'étant plus modéré en comparaison avec 2021, les pressions de l'inflation sociale ont encore occupé l'avant-scène, de même que le durcissement continu des conditions dans les contrats, en particulier à l'égard des maladies infectieuses et des cyberrisques. En raison du conflit en Ukraine, qui a vite succédé à la pandémie de COVID-19, la réassurance contre les risques spéciaux a aussi été difficile à obtenir au cours de la période de renouvellement de janvier 2023. Le secteur de la réassurance demeure adéquatement capitalisé, mais la montée des taux d'intérêt et les difficultés du marché des actions, auxquelles s'ajoutent les pertes importantes attribuables aux sinistres liés à des catastrophes (le secteur de l'assurance et de la réassurance ayant subi chacun durant cinq des six dernières années des sinistres assurés dépassant les 120 G\$), les capitaux des sociétés de réassurance dans le monde ont diminué en 2022, car celles-ci n'ont pu attirer de nouveaux capitaux importants ni de sources habituelles ni d'autres sources de remplacement. Vu la contraction de ces capitaux, on pense que le durcissement des conditions du marché se poursuivra en 2023, peut-être même ultérieurement.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Résultat d'exploitation – sociétés autres que des sociétés d'assurance

	Restaurants et commerces de détail ¹⁾	Fairfax India ¹⁾	Charge (produit) de commissions de performance ²⁾	Fairfax India, compte non tenu des commissions de performance	Thomas Cook India ¹⁾	Autres ^{1), 3)}	Total
2018	131,9	99,7	–	99,7	27,1	121,6	380,3
2019	79,4	113,6	48,5	162,1	(176,7)	(18,7)	46,1
2020	(69,5)	11,0	(42,0)	(31,0)	(66,5)	(53,7)	(220,7)
2021	86,5	(60,7)	85,2	24,5	(44,2)	11,4	78,2
2022	137,9	162,0	(36,4)	125,6	10,5	(89,1)	184,9

1) Les chiffres tels qu'ils sont présentés à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés pertinents des exercices respectifs clos le 31 décembre.

2) Commissions de performance comptabilisées par Fairfax India à verser à la société conformément à l'accord de consultation en placements intervenu entre Fairfax India et la société. Ces commissions intragroupe sont éliminées dans l'information financière consolidée de la société. Voir la note 28 (Opérations entre parties liées) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Fairfax a touché 119,6 \$ à titre de commissions de performance versées par Fairfax India depuis la création de celle-ci en 2015, sous forme d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax India pour la période cumulative close le 31 décembre 2020.

3) Compte tenu des pertes de valeur hors trésorerie du goodwill de 133,4 \$ inscrites en 2022 à l'égard de Farmers Edge.

- Le résultat d'exploitation positif du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance s'est accru en 2022 par rapport à 2021, passant de 78,2 \$ à 184,9 \$. Compte non tenu de la perte de valeur hors trésorerie du goodwill de 133,4 \$ comptabilisée en 2022 relativement à Farmers Edge, le résultat d'exploitation positif du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance pour 2022 a nettement augmenté de 240,1 \$ en s'établissant à 318,3 \$, ce qui reflète surtout une hausse des résultats nets positifs d'entreprises associées comptabilisés en quote-part chez Fairfax India, une croissance du volume des ventes chez Thomas Cook India, ainsi qu'une amélioration des marges et une croissance du volume des ventes du secteur Restaurants et commerces de détail et d'AGT. Cette importante hausse de 240,1 \$ enregistrée par le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance s'explique par l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 qui avaient pesé sur ce secteur et par l'accroissement du résultat d'exploitation de tous les secteurs d'exploitation sous-jacents.
- Le 5 juillet 2022, la société a augmenté sa participation dans Grivalia Hospitality S.A. (« Grivalia Hospitality »), la faisant passer de 33,5 % à 78,4 %. Grivalia Hospitality acquiert, aménage et gère des biens immobiliers hôteliers en Grèce, à Chypre et au Panama.
- Le 28 octobre 2022, la société a acquis la totalité des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne de Société de Recettes Illimitées, à l'exception des actions déjà détenues par la société et de 9 398 729 actions à droit de vote multiple détenues par Cara Holdings Limited, augmentant ainsi sa participation dans Société de Recettes Illimitées à 84,0 %, contre 39,4 % antérieurement, ce qui inclut les actions de Société de Recettes Illimitées détenues par le biais de la participation de la société dans l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados.
- Les participations de la société dans les entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance sont majoritairement détenues dans les portefeuilles de placements des sociétés d'assurance et de réassurance et sont donc gérées et examinées par la direction dans le cadre de la gestion et de l'analyse du rendement des placements de portefeuille. Se reporter à la rubrique « Situation financière » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'excédent avant impôt, soit 310,0 \$ au 31 décembre 2022, de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des participations dans des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille, lequel excédent n'est pas pris en compte dans la valeur comptable (montant de base) d'une action de la société.

Rendement des placements

Intérêts et dividendes

	Produits d'intérêts	Dividendes	Charges de placement	Intérêts et dividendes
2018	743,9	81,5	(41,9)	783,5
2019	826,3	93,7	(39,8)	880,2
2020	716,5	77,8	(25,1)	769,2
2021	568,4	108,2	(35,8)	640,8
2022	873,5	140,4	(52,1)	961,8

- Les intérêts et les dividendes de 2022 ont augmenté comparativement à ceux de 2021, passant de 640,8 \$ à 961,8 \$, surtout à cause d'une augmentation des produits d'intérêts par suite surtout d'une hausse généralisée du rendement des obligations d'État, des achats nets d'obligations du Trésor américain et du gouvernement canadien, de prêts hypothécaires de premier rang et d'obligations d'autres gouvernements en 2021 et en 2022, et d'une augmentation des produits de dividendes sur les actions privilégiées, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une diminution des produits d'intérêts résultant des ventes nettes d'obligations de sociétés américaines en 2021 et par une baisse des produits de dividendes sur les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur.
- Au 31 décembre 2022, les établissements d'assurance et de réassurance de la société détenaient des placements de portefeuille totalisant 52,2 G\$ (compte non tenu du portefeuille de 1,9 G\$ de Fairfax India), dont 9,4 G\$ étaient sous forme de trésorerie et de placements à court terme et 28,6 G\$, sous forme de titres à revenu fixe à court terme. En 2022, la société a affecté une trésorerie existante et les produits tirés des placements à court terme vendus ou venus à échéance pour acheter surtout des obligations du Trésor américain et du gouvernement canadien d'une durée de 1 à 5 ans, des obligations de provinces canadiennes, des obligations de sociétés à court terme de grande qualité et des prêts hypothécaires de premier rang, ce qui a surtout fait augmenter les produits d'intérêts et de dividendes de 321,0 \$ en 2022 et a donné lieu à un montant annualisé d'environ 1,5 G\$ pour la société à ce jour.

Quote-part du résultat net des entreprises associées

	Assurance et réassurance				Sociétés autres que des sociétés d'assurance						Quote-part des résultats nets des entreprises associées
	Eurolife ¹⁾	Gulf Insurance	Toutes les autres	Total	Eurobank	Résolu	Atlas ²⁾	Quess	Toutes les autres	Total	
2018	18,1	7,3	(55,1)	(29,7)	–	74,4	8,8	8,4	159,2	250,8	221,1
2019	154,8	15,4	(23,7)	146,5	–	(4,9)	83,8	(183,2)	127,4	23,1	169,6
2020	6,1	5,8	107,4	119,3	(11,9)	(57,0)	116,4	(124,6)	(155,0)	(232,1)	(112,8)
2021	14,3	55,5	2,8	72,6	162,3	75,9	69,5	(1,4)	23,1	329,4	402,0
2022	–	53,0	(22,6)	30,4	263,0	159,0	258,2	6,8	297,3	984,3	1 014,7

1) Consolidée le 14 juillet 2021.

2) Auparavant dénommée Seaspan Corporation, en 2019 et en 2018.

- Le montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées pour 2022, soit 1 014,7 \$, reflète surtout une nette amélioration du résultat des participations sous-jacentes de la société dans Atlas (quote-part de résultat net positif de 258,2 \$, contre 69,5 \$ en 2021), dans Eurobank (quote-part de résultat net positif de 263,0 \$, contre 162,3 \$ en 2021), dans Résolu (quote-part de résultat net positif de 159,0 \$, contre 75,9 \$ en 2021) et dans EXCO (quote-part de résultat net positif de 81,9 \$, contre quote-part de résultat net négatif de 41,2 \$ en 2021). En 2021 et en 2022, Fairfax a constaté des améliorations dans les activités sous-jacentes, comme en témoignent les résultats nets positifs qu'elle a comptabilisés en quote-part et l'absence de pertes de valeur pour ces périodes.

Profits (pertes) nets sur placements

	Positions acheteur sur titres de capitaux propres	Positions vendeur sur titres de capitaux propres	Positions sur titres de capitaux propres et effets financiers, montant net	Obligations	Autres	Profits (pertes) nets sur placements
2018	431,9	(38,2)	393,7	8,3	(149,1)	252,9
2019	1 280,0	(57,8)	1 222,2	110,4	383,6	1 716,2
2020	371,9	(528,6)	(156,7)	460,2	9,6	313,1
2021	2 312,1	–	2 312,1	(260,9)	1 393,9	3 445,1
2022	(243,8)	–	(243,8)	(1 086,1)	(404,0)	(1 733,9)

- Les pertes nettes sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres en 2022, de 243,8 \$, représentent essentiellement les pertes nettes sur des actions ordinaires (242,7 \$), sur des obligations convertibles (237,0 \$), sur l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (87,3 \$) et sur les bons de souscription d'actions et les options sur actions (50,0 \$), partiellement compensées par des profits nets sur des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur (328,1 \$) qui comprennent des profits nets de 255,4 \$ sur les placements de la société dans des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur.
- Les pertes nettes sur les obligations, de 1 086,1 \$ pour 2022, dont l'essentiel devrait s'inverser à courte échéance, comprennent essentiellement les pertes nettes sur des obligations de sociétés et d'autres obligations (445,7 \$, principalement sur les obligations de sociétés américaines et d'autres sociétés), des obligations du Trésor américain (442,1 \$), des obligations du gouvernement grec (157,8 \$) et des obligations d'États et de municipalités américains (73,7 \$), compensées en partie par des profits nets sur des contrats à terme sur obligations du Trésor américain (162,4 \$). Au 31 décembre 2022, la duration du portefeuille de titres à revenu fixe de la société demeurerait courte, à environ 1,6 an, et représentait une somme de 38,0 G\$ sous forme de trésorerie et essentiellement d'instruments à court terme (placements à court terme et portefeuille d'obligations essentiellement à court terme). La société n'a perdu que 2,9 % sur son portefeuille de titres à revenu fixe en 2022, dont la courte duration devrait continuer à atténuer l'effet de la montée des taux d'intérêt sur ce portefeuille, tout en permettant à la société de continuer à profiter grandement de la hausse des produits d'intérêts dans les périodes à venir puisque le portefeuille est surtout constitué d'obligations du Trésor américain et du gouvernement canadien d'une durée de un à cinq ans, d'obligations de sociétés à court terme de grande qualité et de prêts hypothécaires de premier rang.
- Les résultats nets négatifs du secteur Autres, de 404,0 \$, représentent essentiellement des pertes de change latentes sur les placements de la société libellés en roupies indiennes, en dollars canadiens et en livres égyptiennes par suite de l'appréciation du dollar américain face à ces monnaies.

Situation financière

	Trésorerie et placements de la société de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de dérivés	Ratio dette totale/total des capitaux permanents, compte non tenu des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance ¹⁾	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable ²⁾	Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Valeur comptable d'une action (montant de base)	Cours de clôture de l'action (en \$ CA)
2018	1 550,6	25,0 %	(98,4)	376,0	11 779,3	432,46	600,98
2019	975,2	24,5 %	(209,0)	2 004,1	13 042,6	486,10	609,74
2020	1 229,4	29,7 %	(662,6)	218,4	12 521,1	478,33	433,85
2021	1 446,2	24,1 %	346,4	3 401,1	15 049,6	630,60	622,24
2022	1 326,4	26,2 %	310,0	1 147,2	15 340,7	657,68	802,07
% de variation en 2022 par rapport à 2021						4,3 %	28,9 %
% de variation en 2022 par rapport à 2018						52,1 %	33,5 %

1) *Compte non tenu des emprunts au niveau des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance puisqu'ils sont sans droit de recours contre la société de portefeuille.*

2) *Excédent (insuffisance) de la juste valeur, par rapport à la valeur comptable, des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et des filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance qui sont présentées à la sous-rubrique « Valeur comptable d'une action (montant de base) » de la rubrique « Situation financière » du présent rapport de gestion.*

- À la mesure de son objectif axé sur la solidité financière, la société de portefeuille détenait une trésorerie et des placements totalisant 1 345,8 \$ au 31 décembre 2022, contre 1 478,3 \$ au 31 décembre 2021, et disposait d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$ qui était inutilisée. La trésorerie et les placements de la société de portefeuille, comme il a été mentionné déjà, aident à la structure décentralisée et permettent à Fairfax d'injecter efficacement des capitaux dans ses établissements d'assurance et de réassurance. Le 29 juin 2022, la société a modifié et rétabli sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$ auprès d'un groupe de prêteurs selon des modalités quasi semblables, ce qui reporte, au 29 juin 2027, l'échéance du 29 juin 2026.
- Les sociétés d'assurance et de réassurance de dommages de la société continuent de maintenir un capital bien supérieur au minimum exigé par la réglementation, à des niveaux suffisants pour préserver leurs notations d'émetteur et de solidité financière et au-dessus des niveaux calculés en interne pour la gestion des risques. Pour des renseignements complémentaires sur les évaluations de la solidité financière des sociétés d'assurance et de réassurance de dommages en exploitation que la société détient, se reporter à la sous-rubrique « Sources de financement et gestion du capital » de la rubrique « Situation financière » du présent rapport de gestion.
- Le ratio consolidé dette totale/total des capitaux permanents de la société, compte non tenu des filiales consolidées n'appartenant pas au secteur de l'assurance, a augmenté, passant de 24,1 % au 31 décembre 2021 à 26,2 % au 31 décembre 2022, hausse qui reflète surtout l'émission du 16 août 2022 de billets de premier rang non garantis, à 5,625 %, d'un capital de 750,0 M\$, échéant en 2032, et une diminution des participations ne donnant pas le contrôle découlant de l'acquisition, par la société, d'actions additionnelles d'Allied World auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, la société détenant maintenant une participation de 82,9 % dans Allied World. La société de portefeuille n'a aucune dette importante venant à échéance avant août 2024.
- Au 31 décembre 2022, l'excédent de la juste valeur, par rapport à la valeur comptable, des participations dans les entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance s'établissait à 310,0 \$, contre 346,4 \$ au 31 décembre 2021, l'excédent de 310,0 \$, avant impôt, n'étant pas pris en compte dans la valeur comptable de l'action de la société et faisant régulièrement l'objet d'un examen par la direction en tant qu'indicateur du rendement des placements. Les participations de la société dans les entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance ont représenté 266,3 \$ de l'excédent avant impôt, réparti essentiellement entre Atlas (358,4 \$), EXCO (256,4 \$) et Stelco (118,5 \$), contrebalancé partiellement par Quess (224,9 \$) et Eurobank (163,1 \$), tandis que les améliorations chez les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance se sont chiffrées à 43,7 \$, réparties essentiellement entre Thomas Cook India (78,8 \$) et Fairfax India (68,3 \$), contrebalancées en partie par Farmers Edge (65,9 \$) et Boat Rocker (61,9 \$).

- Au 31 décembre 2022, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avaient augmenté en s'élevant à 15 340,7 \$, contre 15 049,6 \$ au 31 décembre 2021, écart qui reflétait essentiellement :
 - un résultat net positif élevé attribuable aux actionnaires de Fairfax de 1 147,2 \$, et
 - d'autres éléments du résultat global représentant des profits nets de 174,7 \$ sur les régimes à prestations définies; le tout étant partiellement contrebalancé par
 - un montant négatif de 399,1 \$ des autres éléments du résultat global qui résulte des pertes de change latentes, après effet de couverture,
 - des versements de dividendes de 295,1 \$ sur les actions ordinaires et les actions privilégiées,
 - le rachat d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 199,6 \$, soit 514,71 \$ par action, montant bien inférieur à la valeur comptable d'une action (montant de base) de la société,
 - une variation nette des capitaux permanents de 173,6 \$ (découlant surtout de l'acquisition d'actions ordinaires additionnelles d'Allied World auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et de la transformation de Société de Recettes Illimitées en société fermée).
- Au 31 décembre 2022, la valeur comptable d'une action (montant de base) se chiffrait à 657,68 \$, contre 630,60 \$ au 31 décembre 2021, soit une plus-value de 4,3 % avant ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2022, ou une plus-value de 6,0 % après ajustement pour tenir compte de ce dividende. Au 31 décembre 2022, les actions ordinaires effectivement en circulation étaient au nombre de 23 325 305.
- La valeur comptable d'une action (montant de base) de la société s'est appréciée de 52,1 % depuis 2018, alors que le cours de l'action, exprimé en dollars canadiens, a bondi de 33,5 %. Pour cette raison, Fairfax a racheté des actions, mais pas en sacrifiant la croissance des établissements d'assurance et de réassurance ni les bonnes notations de crédit et de solidité financière attribuées à la société de portefeuille et aux établissements d'assurance et de réassurance. Depuis le premier trimestre de 2018 jusqu'au 31 décembre 2022, Fairfax a racheté 3 306 421 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation, au coût de 1 569,3 \$, soit un prix moyen de 474,63 \$ par action, ce qui constitue un rendement important pour les actionnaires à long terme de Fairfax.
- Des renseignements sur le rapport environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») de la société pour 2022 sont disponibles en anglais sur son site Web, à www.fairfax.ca.

Conflit en Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine, provoquant une énorme crise humanitaire. En conséquence, plusieurs pays, de l'Ouest principalement, ont imposé des sanctions économiques à la Russie (le « conflit en Ukraine »), notamment des interdictions sur l'importation du pétrole et du gaz naturel russe de la part de certains pays, entre autres, le Canada et les États-Unis. Par conséquent, le prix du pétrole et de certaines autres marchandises a flambé et a été volatil durant toute l'année 2022.

Les activités d'assurance de la société en Ukraine (représentant la participation de 70,0 % détenue par la société dans Fairfax Ukraine, qui se compose d'ARX Insurance et d'Universalna, et la société d'assurance ukrainienne entièrement détenue par Colonnade Insurance) se sont poursuivies grâce à des efforts soutenus pour le maintien des ventes, des finances, du marketing, de l'exploitation et du traitement des demandes de règlement de sinistre, en tirant parti du télétravail implanté durant la crise de COVID-19. Les résultats d'exploitation des filiales d'assurance et de réassurance de dommages de la société pour 2022 comprennent des sinistres nets de 68,4 \$ (environ 84 % de sinistres survenus, mais non déclarés), représentant 0,3 point de ratio mixte, qui sont directement liés aux polices d'assurance susceptibles d'être exposées au conflit en Ukraine, essentiellement en assurance maritime, en assurance contre le terrorisme et en assurance risques politiques dans le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux.

L'entreprise associée Astarta Holding N.V., dans laquelle la société détient une participation, se trouve en Ukraine et a également poursuivi son exploitation sans subir d'effets importants sur ses activités sous-jacentes en 2022. La société continuera de surveiller les effets possibles que le conflit en Ukraine pourrait avoir sur ses activités.

Expansion des activités

Offre publique de rachat importante

Le 29 décembre 2021, la société a clôturé une offre publique de rachat importante aux termes de laquelle elle a racheté, aux fins d'annulation, 2 000 000 d'actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie en trésorerie de 1,0 G\$, soit 500,00 \$ par action.

Acquisitions et dessaisissements

La partie qui suit décrit les principales opérations commerciales de la société effectuées après le 31 décembre 2022, ainsi qu'en 2022 et en 2021, par secteur comptable. Pour un complément d'information sur ces transactions, voir la note 6 (Participations dans des entreprises associées), la note 16 (Total des capitaux propres) et la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Assureurs nord-américains

Le 31 octobre 2022, la société a vendu les participations qu'elle détenait dans Pet Insurance Group et Pethealth de Crum & Forster à l'entité Independence Pet Group et à certaines des sociétés affiliées de celle-ci, qui sont majoritairement détenues par JAB Holding Company (« JAB »). Aux termes de la transaction, la société a reçu 1,4 G\$ sous la forme d'un montant en trésorerie de 1,15 G\$ et de débentures de 250,0 \$, et la société s'est engagée à investir 200,0 \$ dans un fonds des consommateurs (*consumer fund*) de JAB. En raison de la vente, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 1 213,2 \$, en tant que profit résultant de la vente et de la consolidation de filiales d'assurance, dans l'état consolidé du résultat net (profit après impôt de 933,9 \$), et a déconsolidé des actifs et des passifs d'une valeur comptable de 149,1 \$ et de 32,0 \$.

Assureurs et réassureurs mondiaux

Le 7 janvier 2023, Brit a conclu une entente qui prévoit la vente d'Ambridge Group, qui est le souscripteur gestionnaire général de Brit, à Amynta Group. La société recevra environ 400 \$ à la clôture de la transaction, soit une somme en trésorerie de 275,0 \$ et un billet d'environ 125 \$. Une somme supplémentaire de 100,0 \$ serait aussi encaissable sous réserve des objectifs de performance d'Ambridge en 2023. La conclusion de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation d'organismes de réglementation, et devrait se réaliser dans les prochains mois. À la clôture de la transaction, la société s'attend à déconsolider des actifs et des passifs dont les valeurs comptables au 31 décembre 2022 s'élevaient à environ 284 \$ et 160 \$, et à comptabiliser un profit avant impôt d'environ 275 \$ (avant l'attribution d'une juste valeur au montant additionnel à recevoir).

Le 15 décembre 2021, Odyssey Group a émis des actions équivalentes à une participation globale de 9,99 % à l'intention d'une filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« OIRPC ») et à l'intention d'OMERS, qui est le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, pour une contrepartie en trésorerie de 900,0 \$ qu'Odyssey Group a ultérieurement payée à Fairfax sous forme d'un dividende. La société a comptabilisé un profit global sur capitaux propres de 429,1 \$ qui représente essentiellement un profit de dilution et la juste valeur d'une option d'achat reçue et qui est présenté en tant que variation nette des capitaux permanents dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La société a la possibilité d'acquérir, à certaines dates à partir de janvier 2025, les participations détenues par Investissements RPC et OMERS dans Odyssey Group.

Le 27 août 2021, Brit a émis des actions équivalentes à une participation de 13,9 % à l'intention d'OMERS pour une contrepartie en trésorerie de 375,0 \$ que Brit a ultérieurement payée à Fairfax sous forme d'un dividende. La société a comptabilisé un profit global sur capitaux propres de 115,4 \$ qui représente essentiellement un profit de dilution et la juste valeur d'une option d'achat reçue et qui est présenté en tant que variation nette des capitaux permanents dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La société a la possibilité d'acquérir, à certaines dates à partir d'octobre 2023, la participation qu'OMERS détient dans Brit.

Assureurs et réassureurs internationaux

Le 17 juin 2021, la société a accru sa participation dans Singapore Reinsurance Corporation Limited (« Singapore Re »), la faisant passer de 28,2 % à 94,0 %, moyennant 102,9 \$ (138,0 SGD), et l'a ultérieurement portée à 100 %.

Assurance vie et Liquidation de sinistres

Le 23 août 2021, la société a vendu sa participation de coentrepreneur de 60,0 % qu'elle détenait dans RiverStone Barbados à CVC Capital Partners (« CVC ») pour une contrepartie de 695,7 \$, constituée essentiellement d'une somme de 462,0 \$ en trésorerie et d'actions sans droit de vote de la société de portefeuille RiverStone Barbados que CVC détenait. Avant la réalisation de la transaction, certaines filiales de RiverStone Barbados détenaient des placements dans diverses filiales de Fairfax et dans certaines autres sociétés. Dans le cadre de la transaction, le 8 février 2021, la société avait conclu une entente d'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (*Asset Value Loan Notes*) afin de fournir une garantie à CVC et à certaines de ses sociétés affiliées à l'égard du montant de la valeur des titres qui s'élevait alors à environ 1,3 G\$ jusqu'à ce que ceux-ci soient achetés par Hamblin Watsa ou qu'ils soient vendus sur ordre de cette dernière, avant la fin de 2022. La société, par l'intermédiaire de Hamblin Watsa, continue de gérer et d'avoir une emprise sur ces titres, y compris les droits de vote connexes. La société a comptabilisé l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif à titre d'instruments dérivés dont la juste valeur correspond à la différence entre la valeur garantie des titres sous-jacents et leur juste valeur, ce qui a donné lieu à un actif dérivé de 103,8 \$ dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021 et à un profit net sur placements de 103,8 \$ pour l'exercice clos à cette date, dans l'état consolidé du résultat net. En 2021, des titres ayant une valeur garantie de 120,8 \$ ont été vendus ou achetés par Hamblin Watsa, laissant des titres ayant une valeur garantie d'environ 1,1 G\$ encore existants en lien avec l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif au 31 décembre 2021. Ultérieurement, soit le 5 juillet 2022, comme il est mentionné à la note 7 (Dérivés) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, une modification a été apportée à l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif de manière à prolonger l'échéance de l'achat ou de la vente d'un certain nombre de titres sous-jacents totalisant 543,4 \$ jusqu'à la fin de 2023 au plus tard. Le reste des titres ont été achetés ou vendus en 2022. Certains des titres concernés par la modification ont été achetés au cours du second semestre de 2022, ce qui laissait des titres d'une valeur garantie de 486,8 \$ au 31 décembre 2022 à acheter ou à vendre en 2023.

Le 14 juillet 2021, la société a accru sa participation dans Eurolife en la faisant passer de 50,0 % à 80,0 % après avoir exercé une option d'achat évaluée à 127,3 \$ visant l'acquisition de la participation de coentrepreneur d'OMERS pour une contrepartie en trésorerie de 142,7 \$ (120,7 €).

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Restaurants et commerces de détail

Le 28 octobre 2022, la société a acquis la totalité des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne de Société de Recettes Illimitées, à l'exception des actions déjà détenues par la société et de 9 398 729 actions à droit de vote multiple détenues par Cara Holdings Limited, pour un prix en trésorerie de 20,73 \$ CA l'action, soit un prix total de 342,3 \$ (465,9 \$ CA), et a comptabilisé une perte de 66,1 \$ dans les résultats non distribués et une diminution de 276,2 \$ des participations ne donnant pas le contrôle. Par conséquent, la participation de la société dans Société de Recettes Illimitées a augmenté, passant de 38,5 % au 31 décembre 2021 à 75,7 %, ou 84,0 % si on tient compte des actions de Société de Recettes Illimitées détenues par le biais du placement de la société dans l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados. Ultérieurement, les actions de Société de Recettes Illimitées ont été retirées de la cote de la Bourse de Toronto.

Le 19 août 2021, la société a vendu les entreprises de Toys "R" Us Canada pour une contrepartie de 90,3 \$ (115,7 \$ CA).

Fairfax India

Le 16 septembre 2021, Fairfax India a transféré 43,6 % de sa participation de 54,0 % qu'elle détenait dans l'aéroport de Bangalore à Anchorage Infrastructure Investments Holdings Limited (« Anchorage »), qui est une société de portefeuille qu'elle détient entièrement à des fins d'investissement dans le secteur aéroportuaire en Inde, et a vendu à OMERS une participation de 11,5 % détenue dans Anchorage pour un produit brut de 129,2 \$ (9,5 milliards de roupies indiennes). Au moment de la clôture, Fairfax India a comptabilisé une participation ne donnant pas le contrôle dans Anchorage et continué de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation globale de 54,0 % dans l'aéroport de Bangalore.

Le 29 avril 2021, Fairfax India a vendu la participation de 48,8 % qu'elle détenait dans Privi à certaines sociétés affiliées des fondateurs de Privi pour 164,8 \$ (12,2 milliards de roupies indiennes).

Autres

Le 5 juillet 2022, la société a augmenté sa participation dans Grivalia Hospitality S.A. (« Grivalia Hospitality »), la faisant passer de 33,5 % à 78,4 %, en acquérant d'autres actions pour une contrepartie en trésorerie de 194,6 \$ (190,0 €) et a commencé à consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de Grivalia Hospitality.

Le 5 août 2021, Mosaic Capital a conclu une opération de transformation en société fermée avec un tiers acquéreur dans le cadre de laquelle la société a essentiellement échangé son portefeuille de débentures et de bons de souscription de Mosaic Capital et une somme en trésorerie de 10,7 \$ (13,3 \$ CA) contre des débentures de 25 ans de Mosaic Capital nouvellement émises d'une valeur de 130,8 \$ (163,3 \$ CA).

En mars 2021, Boat Rocker a clôturé un premier appel public à l'épargne qui lui a valu un produit de 135,5 \$ (170,1 \$ CA), et Farmers Edge en a fait autant pour un produit de 113,8 \$ (143,8 \$ CA).

Provenance des produits des activités ordinaires

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités ordinaires des trois plus récents exercices.

	2022	2021	2020
Primes nettes acquises – Assurance et réassurance de dommages			
Assureurs nord-américains	6 107,8	5 024,8	4 494,1
Assureurs et réassureurs mondiaux	12 726,9	9 451,8	8 019,9
Assureurs et réassureurs internationaux	1 829,0	1 613,6	1 346,6
	<u>20 663,7</u>	<u>16 090,2</u>	<u>13 860,6</u>
Assurance vie et Liquidation de sinistres	342,4	467,8	128,1
Primes nettes acquises	21 006,1	16 558,0	13 988,7
Intérêts et dividendes	961,8	640,8	769,2
Quote-part du résultat net des entreprises associées	1 014,7	402,0	(112,8)
Profits (pertes) nets sur placements	(1 733,9)	3 445,1	313,1
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance	1 219,7	264,0	117,1
Autres produits des activités ordinaires ¹⁾	5 581,6	5 158,0	4 719,6
	<u>28 050,0</u>	<u>26 467,9</u>	<u>19 794,9</u>

1) Ce poste représente les produits des activités ordinaires du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance et comprend principalement les produits des activités ordinaires du secteur comptable Restaurants et commerces de détail (constitué de Société de Recettes Illimitées, de Sporting Life et de Golf Town), de Thomas Cook India (y compris sa filiale Sterling Resorts), de Fairfax India et de ses filiales, et du secteur comptable Autres [constitué d'AGT, de Boat Rocker, de Dexterra Group, de Farmers Edge et de Grivalia Hospitality (consolidée le 5 juillet 2022)]. Sont compris aussi les produits des activités ordinaires des sociétés suivantes jusqu'à la date de déconsolidation mentionnée : Toys "R" Us Canada (le 19 août 2021) et Mosaic Capital (le 5 août 2021).

Comparaison entre l'exercice clos le 31 décembre 2022 et l'exercice clos le 31 décembre 2021

La hausse de 4 573,5 \$ des primes nettes acquises des établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société en 2022 reflète une croissance forte et soutenue dans les secteurs comptables Assureurs et réassureurs mondiaux (3 275,1 \$ ou 34,7 %), Assureurs nord-américains (1 083,0 \$ ou 21,6 %), et Assureurs et réassureurs internationaux (215,4 \$ ou 13,3 %). Pour en savoir plus sur les primes nettes acquises dans les différents secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages de la société et le secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres en 2022 et 2021, se reporter aux sous-rubriques respectives de ces secteurs comptables présentées à la rubrique « Composantes du résultat net » du présent rapport de gestion.

Une analyse détaillée des intérêts et dividendes, de la quote-part du résultat net positif (négatif) des entreprises associées et des profits (pertes) nets sur placements pour 2022 et 2021, tous sur une base consolidée, est fournie à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Le profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance de 1 219,7 \$ en 2022 résulte essentiellement de la vente des participations de la société dans Pet Insurance Group et Pethealth de Crum & Forster, y compris toutes leurs activités internationales, à l'entité Independence Pet Group et à certaines des sociétés affiliées de celle-ci, qui sont majoritairement détenues par JAB Holding Company. Le profit sur la vente et sur la consolidation de filiales d'assurance de 264,0 \$ pour 2021 représentait essentiellement des profits réalisés sur la consolidation d'Eurolife (130,5 \$) et de Singapore Re (32,4 \$) et un profit réalisé de 36,1 \$ qu'Allied World a comptabilisé sur la vente de sa participation majoritaire dans Vault Insurance.

Les autres produits des activités ordinaires du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance ont augmenté en passant de 5 158,0 \$ en 2021 à 5 581,6 \$ en 2022 par suite surtout de la croissance du volume des ventes d'AGT, de Thomas Cook India (grâce au desserrement continu des restrictions de voyage liées à la COVID-19 et à l'augmentation des voyages intérieurs et internationaux), de Dexterra Group (grâce surtout aux acquisitions du premier trimestre de 2022) et de Société de Recettes Illimitées (du fait du relâchement des restrictions liées à la COVID-19 en 2022), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par la déconsolidation de Toys "R" Us Canada (le 19 août 2021) et de Mosaic Capital (le 5 août 2021), par une contraction du volume des ventes chez Boat Rocker et par la déconsolidation de Privi par Fairfax India (le 29 avril 2021). Pour en savoir plus sur les autres produits des activités ordinaires de 2022 et de 2021, se reporter à la rubrique « Sociétés autres que des sociétés d'assurance » du présent rapport de gestion.

Comparaison entre l'exercice clos le 31 décembre 2021 et l'exercice clos le 31 décembre 2020

La hausse des primes nettes acquises des établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société en 2021 reflétait des augmentations dans les secteurs comptables Assureurs et réassureurs mondiaux (1 431,9 \$ ou 17,9 %), Assureurs nord-américains (530,7 \$ ou 11,8 %), et Assureurs et réassureurs internationaux (267,0 \$ ou 19,8 %). La hausse des primes nettes acquises dans le secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres en 2021 reflétait surtout la consolidation d'Eurolife le 14 juillet 2021 et la transaction de réassurance intragroupe du quatrième trimestre de 2021 qui avait entraîné une augmentation de 358,1 \$ des primes nettes acquises dans le secteur Liquidation de sinistres (voir la rubrique « Assurance vie et Liquidation de sinistres » du présent rapport de gestion).

Les profits nets sur placements de 3 445,1 \$ pour 2021 rendaient surtout compte des profits nets de 2 312,1 \$ sur des positions acheteur sur titres de capitaux propres et de 1 508,9 \$ sur des actions privilégiées (essentiellement des profits latents nets de 1 490,3 \$, compte tenu des pertes de change, sur les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit), diminués de pertes nettes sur des obligations. Les profits nets sur placements de 2020, soit 313,1 \$, reflétaient principalement les profits nets sur les obligations (en raison de la plus-value latente des obligations de sociétés de qualité supérieure) et sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres, contrebalancés en partie par des pertes nettes sur les positions vendeur sur titres de capitaux propres (du fait du dénouement des dernières positions vendeur sur swaps sur rendement total d'actions de la société) et sur les contrats à terme sur obligations du Trésor américain.

Les intérêts et les dividendes de 2021 avaient régressé comparativement à ceux de 2020, passant de 769,2 \$ à 640,8 \$, surtout à cause d'une diminution des produits d'intérêts à la suite d'une baisse du rendement des obligations d'État en général, des ventes et des arrivées à échéance d'obligations du Trésor américain en 2020 et des ventes nettes d'obligations de sociétés américaines en 2021, ces facteurs étant partiellement compensés par une augmentation des produits d'intérêts sur les prêts hypothécaires de premier rang achetés en 2021 et par une augmentation des produits de dividendes sur les actions ordinaires.

La quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées de 402,0 \$ pour 2021 comprenait essentiellement la quote-part des résultats nets positifs d'Eurobank (162,3 \$), de Résolu (75,9 \$), d'Atlas (69,5 \$) et de Gulf Insurance (55,5 \$). La quote-part du résultat net négatif d'entreprises associées de 112,8 \$ en 2020 reflétait essentiellement des pertes de valeur hors trésorerie de 240,3 \$ (principalement liées aux placements dans Quess, Résolu, Atlas Mara et Astarta) et la quote-part des résultats nets négatifs provenant des participations de Fairfax India dans Sanmar (48,6 \$) et dans l'aéroport de Bangalore (30,5 \$), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par la quote-part des résultats nets positifs d'Atlas (116,4 \$) et de RiverStone Barbados (113,0 \$).

Le profit résultant de la vente et de la consolidation de filiales d'assurance de 117,1 \$ en 2020 se rapportait à la déconsolidation du groupe Liquidation de sinistres en Europe.

Les autres produits des activités ordinaires du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance avaient progressé en passant de 4 719,6 \$ pour 2020 à 5 158,0 \$ pour 2021, reflétant principalement la croissance du volume des ventes du secteur d'exploitation Restaurants et commerces de détail (ce facteur étant partiellement contrebalancé par la déconsolidation de Toys "R" Us Canada le 19 août 2021), de Boat Rocker, de Dexterra Group (en partie à cause de l'acquisition inversée de Horizon North le 29 mai 2020) et d'AGT, ainsi que l'effet de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les sociétés autres que des sociétés d'assurance du Canada, ce qui a été partiellement contrebalancé par la déconsolidation de Fairfax Africa (le 8 décembre 2020) et de Privi par Fairfax India (le 29 avril 2021).

Primes nettes émises par secteur comptable

Le tableau ci-après présente les primes nettes émises des établissements d'assurance et de réassurance de la société.

	2022	2021	% de variation par rapport à l'exercice précédent
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages			
Assureurs nord-américains	6 457,6	5 319,7	21,4
Assureurs et réassureurs mondiaux	13 506,3	10 755,5	25,6
Assureurs et réassureurs internationaux	1 963,1	1 734,2	13,2
	<u>21 927,0</u>	<u>17 809,4</u>	<u>23,1</u>
Assurance vie et Liquidation de sinistres	344,7	468,7	(26,5)
Primes nettes émises	<u>22 271,7</u>	<u>18 278,1</u>	<u>21,8</u>

Activités d'assurance et de réassurance de dommages

Les primes nettes émises du secteur comptable Assureurs nord-américains pour 2022 ont progressé de 21,4 %, surtout par suite de la croissance du volume des transactions chez Crum & Forster (essentiellement dans les branches d'assurance accident et maladie, d'assurance risques successifs et d'assurance spécialisée, et d'assurance des entreprises) et chez Northbridge (surtout en assurance biens et grâce à l'importance des primes conservées), des hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance, à l'exclusion de l'assurance contre les accidents du travail de Zenith National dont le tarif ne cesse de baisser, et de la transaction de réassurance intragroupe de Crum & Forster du quatrième trimestre de 2021 qui est décrite à la rubrique « Assureurs nord-américains » du présent rapport de gestion.

Les primes nettes émises du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux ont bondi de 25,6 % en 2022, reflétant surtout des primes record pour chacune des sociétés en exploitation au sein de ce secteur comptable, notamment des primes accrues chez Odyssey Group (essentiellement en réassurance biens aux États-Unis, compte tenu d'un important traité de réassurance en quote-part couvrant les risques de propriétaires de maisons, en réassurance risques divers aux États-Unis et en assurance récolte aux États-Unis), chez Brit (essentiellement une croissance enregistrée chez Ki Insurance et dans certaines branches d'assurance principales) et chez Allied World (essentiellement sur les plateformes d'Amérique du Nord et des marchés mondiaux en ce qui concerne l'assurance risques divers successifs et l'assurance responsabilité professionnelle, et ses activités de réassurance).

Les primes nettes émises du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour 2022 ont augmenté de 13,2 % grâce surtout à leur croissance chez Fairfax Asia (essentiellement par suite de la consolidation de Singapore Re le 17 juin 2021), chez Fairfax Latin America (surtout en raison des augmentations chez Fairfax Latam – notamment chez Southbridge Chile et La Meridional Argentina – contrebalancées en partie par une diminution chez Fairfax Brasil) et chez le groupe de réassurance (dans toutes les sociétés en exploitation de ce groupe), et aussi en raison de la consolidation d'Eurolife General pour un exercice complet.

Assurance vie et Liquidation de sinistres

En 2022, les primes nettes émises du secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres ont reculé de 26,5 %, la raison principale étant qu'en 2021, le secteur Liquidation de sinistres avait enregistré une hausse de ses primes, car elle en avait repris 358,1 \$ dans le cadre d'une transaction de réassurance intragroupe (voir la rubrique « Assurance vie et Liquidation de sinistres » du présent rapport de gestion), ce qui avait été partiellement contrebalancé par la consolidation d'Eurolife le 14 juillet 2021.

Primes nettes acquises par région géographique

Comme il est indiqué à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les activités de la société aux États-Unis, au Canada, dans le secteur International et en Asie ont représenté respectivement 64,9 %, 10,9 %, 17,4 % et 6,8 % des primes nettes acquises en 2022 selon la répartition géographique, contre respectivement 62,4 %, 12,6 %, 17,5 % et 7,5 % en 2021.

États-Unis

Les primes nettes acquises aux États-Unis se sont accrues de 31,8 %, passant de 10 333,4 \$ en 2021 à 13 617,7 \$ en 2022, ce qui reflète surtout une croissance chez Odyssey Group (réassurance de dommages), chez Crum & Forster (assurance accident et maladie, assurance risques successifs, assurance spécialisée et assurance des entreprises), chez Allied World (essentiellement en assurance risques divers successifs et en assurance responsabilité professionnelle, ainsi que les activités de réassurance) et chez Brit (croissance chez Ki Insurance et en assurance cyberrisques et assurance biens), ainsi que la transaction de réassurance du quatrième trimestre de 2021 chez Brit qui avait eu pour effet de réduire les primes acquises en 2021.

Canada

Les primes nettes acquises au Canada ont augmenté de 10,4 % en passant de 2 078,2 \$ en 2021 à 2 293,5 \$ en 2022, du fait surtout d'une augmentation chez Northbridge qui résulte des transactions nouvelles, du nombre élevé de contrats conservés à leur renouvellement et des tarifs encore à la hausse.

International

Les primes nettes acquises dans le secteur géographique International ont augmenté de 26,4 % en passant de 2 899,4 \$ en 2021 à 3 663,5 \$ en 2022, ce qui reflète surtout une croissance en Europe, notamment chez Brit (assurance biens, assurance cyberrisques et traité de réassurance risques divers) et chez Allied World (essentiellement en assurance biens et en assurance responsabilité professionnelle), ainsi qu'en Amérique latine, notamment chez Odyssey Group (réassurance par traité et réassurance facultative) et chez Fairfax Latin America.

Asie

Les primes nettes acquises en Asie ont augmenté de 14,8 % en passant de 1 247,0 \$ en 2021 à 1 431,4 \$ en 2022, ce qui reflète surtout une croissance chez le groupe de réassurance et la prise en compte, pour tout un exercice, des primes acquises chez Singapore Re.

Sources du résultat net

Le tableau ci-après présente les sources du résultat net de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2022, 2021 et 2020, selon les montants présentés à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, dans un format que la société a constamment utilisé et qui, selon elle, permet de comprendre de quoi elle est composée et de quelle manière elle gère ses activités. Le tableau qui suit présente séparément les ratios mixtes et les résultats techniques de chacune des entités du secteur comptable Assurance et réassurance de dommages. Le résultat d'exploitation tel qu'il est présenté pour les secteurs comptables Assurance et réassurance de dommages, Assurance vie et Liquidation de sinistres et Sociétés autres que des sociétés d'assurance tient compte des intérêts et des dividendes ainsi que de la quote-part du résultat des entreprises associées, mais ne tient pas compte des profits et pertes nets sur les placements, qui sont considérés comme une source de revenus d'investissement moins prévisible. Les profits (pertes) nets sur placements sont ventilés entre les profits (pertes) réalisés nets sur placements et la variation nette des profits (pertes) latents sur placements, ce qui concorde avec la manière dont la direction examine les résultats des stratégies de gestion de placements de la société.

	2022	2021	2020
Ratios mixtes – Assurance et réassurance de dommages			
Assureurs nord-américains	92,9 %	92,3 %	95,1 %
Assureurs et réassureurs mondiaux	94,8 %	96,0 %	99,1 %
Assureurs et réassureurs internationaux	99,3 %	97,5 %	99,1 %
Données consolidées	<u>94,7 %</u>	<u>95,0 %</u>	<u>97,8 %</u>
Sources du résultat net			
Résultat d'exploitation – Assurance et réassurance de dommages :			
Bénéfice technique :			
Assureurs nord-américains	433,0	386,9	220,8
Assureurs et réassureurs mondiaux	659,0	374,2	75,6
Assureurs et réassureurs internationaux	13,3	40,1	12,6
Bénéfice technique	<u>1 105,3</u>	<u>801,2</u>	<u>309,0</u>
Intérêts et dividendes	746,1	441,7	560,6
Quote-part du résultat des entreprises associées	<u>721,5</u>	<u>324,1</u>	<u>46,2</u>
Résultat d'exploitation – Assurance et réassurance de dommages	2 572,9	1 567,0	915,8
Résultat d'exploitation – Assurance vie et Liquidation de sinistres	(55,3)	(272,9)	(194,6)
Résultat d'exploitation – sociétés autres que des sociétés d'assurance	221,3	(7,0)	(178,7)
Charge d'intérêts	(452,8)	(513,9)	(475,9)
Frais généraux du siège social et autres frais	(59,9)	(89,7)	(252,7)
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance	<u>1 219,7</u>	<u>264,0</u>	<u>117,1</u>
Résultat avant impôt et avant profits (pertes) nets sur placements	3 445,9	947,5	(69,0)
Profits (pertes) réalisés nets sur placements	<u>757,1</u>	<u>1 463,0</u>	<u>(669,1)</u>
Bénéfice (perte) avant impôts, y compris les gains (pertes) réalisés nets sur placements	4 203,0	2 410,5	(738,1)
	(2 491,		
Variation nette dans les gains (pertes) non réalisés sur placements	0)	1 982,1	982,2
Résultat avant impôt sur le résultat	<u>1 712,0</u>	<u>4 392,6</u>	<u>244,1</u>
Charge d'impôt	(425,2)	(726,0)	(206,7)
Résultat net	<u>1 286,8</u>	<u>3 666,6</u>	<u>37,4</u>
Attribuable aux :			
Actionnaires de Fairfax	1 147,2	3 401,1	218,4
Participations ne donnant pas le contrôle	<u>139,6</u>	<u>265,5</u>	<u>(181,0)</u>
	<u>1 286,8</u>	<u>3 666,6</u>	<u>37,4</u>
Résultat net par action	46,62 \$	129,33 \$	6,59 \$
Résultat net dilué par action	43,49 \$	122,25 \$	6,29 \$
Dividendes en trésorerie versés par action	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$

Pour l'exercice 2022, la société présente un résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax de 1 147,2 \$ (bénéfice de base par action de 46,62 \$ et bénéfice dilué par action de 43,49 \$), contre un chiffre record de 3 401,1 \$ pour 2021 (bénéfice de base par action de 129,33 \$ et bénéfice dilué par action de 122,25 \$). La baisse de rentabilité de l'exercice en un an s'explique par les pertes nettes sur les placements en 2022 (pertes sur des obligations, par évaluation à la valeur de marché, découlant de la hausse des taux d'intérêt et dont la plupart devraient s'inverser à courte échéance), en contraste avec les profits nets sur les placements en 2021, ce qui a été partiellement compensé par un exercice record en matière de bénéfice technique et de résultat d'exploitation positif des établissements d'assurance et de réassurance de dommages, et par une hausse du résultat d'exploitation positif dans le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance.

Bénéfice technique – Assurance et réassurance de dommages

Le ratio mixte consolidé des établissements d'assurance et de réassurance de dommages s'est établi à 94,7 % en 2022, produisant un bénéfice technique record de 1 105,3 \$ malgré des sinistres liés à des catastrophes de 1 255,7 \$ (6,1 points de ratio mixte), contre un ratio mixte de 95,0 % et un bénéfice technique de 801,2 \$ en 2021. Les établissements d'assurance et de réassurance de dommages ont continué d'enregistrer une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, dont l'incidence positive s'est chiffrée à 196,2 \$ ou à 0,9 point de ratio mixte, contre 355,6 \$ et 2,2 points de ratio mixte en 2021. L'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures pour 2022 et 2021 se ventile comme suit :

	2022	2021 ¹⁾
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
Assureurs nord-américains	(77,2)	(103,7)
Assureurs et réassureurs mondiaux	(21,1)	(201,4)
Assureurs et réassureurs internationaux	(97,9)	(50,5)
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures	<u>(196,2)</u>	<u>(355,6)</u>

1) *Compte tenu d'une évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures liés à la COVID-19 de 73,5 \$, principalement dans le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux (essentiellement chez Odyssey Group et Allied World) relativement à l'assurance perte d'exploitation hors Amérique du Nord qu'elles ont acceptée en réassurance.*

Le tableau qui suit présente les sinistres liés à des catastrophes survenus en 2022 et en 2021.

	2022		2021	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte ²⁾	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte ²⁾
Ouragan Ian	567,0	2,8	–	–
Tempêtes de grêle en France	118,7	0,6	–	–
Inondations en Australie	71,4	0,3	–	–
Ouragan Ida	–	–	407,9	2,5
Tempêtes hivernales aux É.-U.	–	–	246,0	1,5
Inondations en Europe	–	–	219,8	1,4
Autres	498,6	2,4	274,4	1,8
Total des sinistres liés à des catastrophes	<u>1 255,7</u>	<u>6,1</u> points	<u>1 148,1</u>	<u>7,2</u> points

1) *Déduction faite des primes de reconstitution.*

2) *En points de ratio mixte.*

Le tableau qui suit présente les éléments constituant les ratios mixtes de la société pour les exercices respectifs clos les 31 décembre.

	2022	2021
Bénéfice technique – Assurance et réassurance de dommages	<u>1 105,3</u>	<u>801,2</u>
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	66,1 %	64,9 %
Commissions	16,6 %	17,2 %
Charges techniques	12,9 %	15,1 %
Ratio mixte – année de survenance	<u>95,6 %</u>	<u>97,2 %</u>
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(0,9) %	(2,2) %
Ratio mixte – année civile	<u>94,7 %</u>	<u>95,0 %</u>

Le ratio des sinistres et des frais de règlement de sinistres de l'année civile, qui comprend le ratio des sinistres et des frais de règlement de sinistres de l'année de survenance et l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres, s'est accru en passant de 62,7 % en 2021 à 65,2 % en 2022, surtout à cause d'une diminution du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures et de l'effet des transactions de réassurance de 2021 (la transaction de réassurance de Brit du quatrième trimestre de 2021 et la transaction de réassurance intragroupe de Crum & Forster du quatrième trimestre de 2021 ont toutes deux réduit les primes nettes acquises et les sinistres en 2021) qui avaient réduit le ratio des sinistres et des frais de règlement de sinistres de l'année civile de 1,5 %.

Le ratio de la charge de commissions de 16,6 % de 2022 a baissé par rapport à celui de 2021, qui était de 17,2 %, surtout en raison des transactions de réassurance de 2021 mentionnées plus haut qui avaient rajouté 0,7 % au ratio, et de l'accroissement du volume des primes d'Allied World auxquelles s'appliquent des commissions nettes moyennes inférieures, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une hausse chez Odyssey Group (qui reflète surtout les changements dans la composition des souscriptions).

Le ratio des charges techniques par rapport aux primes de 2022 s'est beaucoup amélioré comparativement à celui de 2021, passant de 15,1 % à 12,9 %, principalement en raison d'une baisse de ce ratio chez Odyssey Group, Allied World et Crum & Forster (surtout du fait d'une augmentation des primes nettes acquises chez chacune de ces sociétés en exploitation, alors que les autres éléments de leurs charges techniques n'ont augmenté que légèrement), et à cause des transactions de réassurance de 2021 déjà mentionnées, lesquelles avaient rajouté 0,6 % au ratio en 2021.

Les autres éléments des charges techniques de 2022 se sont accrus en regard de ceux de 2021, passant de 2 431,9 \$ à 2 666,0 \$, par suite surtout de la croissance du volume des transactions chez la plupart des établissements d'assurance et de réassurance de dommages. Pour un complément d'information, voir la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Charges d'exploitation et autres charges

Les charges d'exploitation, telles qu'elles sont présentées à l'état consolidé du résultat net, se sont accrues en atteignant 3 057,5 \$ en 2022, contre 2 946,1 \$ en 2021, reflétant surtout l'accroissement des autres éléments des charges techniques des établissements d'assurance et de réassurance de dommages (comme il a été mentionné au paragraphe précédent), ce facteur étant partiellement compensé par une diminution des frais généraux du siège social imputés à Fairfax et aux sociétés de portefeuille filiales (voir la rubrique « Frais généraux du siège social et autres frais » du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires).

Les autres charges telles qu'elles sont présentées à l'état consolidé du résultat net ont augmenté en passant de 5 086,9 \$ en 2021 à 5 520,9 \$ en 2022, par suite surtout de la croissance du volume des ventes d'AGT, de Thomas Cook India (attribuable surtout au desserrement continu des restrictions de voyage liées à la COVID-19 et à l'augmentation des voyages intérieurs et internationaux), de Dexterra Group (attribuable surtout aux acquisitions locales du premier trimestre de 2022 et à la croissance interne) et de Société de Recettes Illimitées (surtout du fait du relâchement des restrictions liées à la COVID-19), ainsi qu'en raison d'une perte de valeur hors trésorerie de 133,4 \$ inscrite en 2022 à l'égard du goodwill chez Farmers Edge, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par la déconsolidation de Toys "R" Us Canada (le 19 août 2021) et de Mosaic Capital (le 5 août 2021). Pour en savoir plus, se reporter à la rubrique « Sociétés autres que des sociétés d'assurance » du présent rapport de gestion.

Produits de placement

Une analyse des intérêts et dividendes, de la quote-part du résultat net positif (négatif) des entreprises associées et des profits (pertes) nets sur placements pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 est fournie à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Résultat net par secteur comptable

Les sources du résultat net de la société par secteur comptable pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 sont détaillées dans les tableaux ci-après. Dans la colonne « Éliminations et ajustements », l'ajustement des primes brutes émises vient éliminer, au sein des différents secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages et du secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres, les primes cédées en réassurance, principalement à Odyssey Group, à Allied World et au groupe de réassurance. Dans cette colonne, on présente aussi les ajustements visant à éliminer les honoraires de gestion de placements et d'administration que les sociétés en exploitation ont versés à la société de portefeuille. Ces honoraires sont pris en compte dans les intérêts et les dividendes (en tant que frais de gestion de placements) par les sociétés en exploitation et dans les frais généraux du siège social et autres (frais) produits par le secteur comptable Siège social et autres.

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Primes brutes émises	7 650,5	17 096,6	3 178,6	27 925,7	350,9	–	–	(364,0)	27 912,6
Primes nettes émises	6 457,6	13 506,3	1 963,1	21 927,0	344,7	–	–	–	22 271,7
Primes nettes acquises	6 107,8	12 726,9	1 829,0	20 663,7	342,4	–	–	–	21 006,1
Bénéfice (perte) technique	433,0	659,0	13,3	1 105,3	(167,3)	–	–	0,5	938,5
Intérêts et dividendes	234,0	413,3	98,8	746,1	55,6	26,6	9,6	123,9	961,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	239,8	429,3	52,4	721,5	56,4	134,0	102,8	–	1 014,7
Secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance	–	–	–	–	–	60,7	–	–	60,7
Résultat d'exploitation	906,8	1 501,6	164,5	2 572,9	(55,3)	221,3	112,4	124,4	2 975,7
Profits (pertes) nets sur placements	(397,7)	(1 151,1)	(211,1)	(1 759,9)	(306,5)	71,4	261,1	–	(1 733,9)
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance	1 213,2	–	6,5	1 219,7	–	–	–	–	1 219,7
Charge d'intérêts	(5,7)	(51,1)	(3,0)	(59,8)	(13,2)	(122,8)	(257,2)	0,2	(452,8)
Frais généraux du siège social et autres	(39,8)	(98,9)	(12,1)	(150,8)	(1,4)	–	(19,9)	(124,6)	(296,7)
Résultat avant impôt	1 676,8	200,5	(55,2)	1 822,1	(376,4)	169,9	96,4	–	1 712,0
Charge d'impôt									(425,2)
Résultat net									<u>1 286,8</u>
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									1 147,2
Participations ne donnant pas le contrôle									<u>139,6</u>
									<u>1 286,8</u>

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Éliminations et ajustements	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total					
Primes brutes émises	6 578,8	14 661,4	2 853,3	24 093,5	472,3	–	–	(655,6)	23 910,2
Primes nettes émises	5 319,7	10 755,5	1 734,2	17 809,4	468,7	–	–	–	18 278,1
Primes nettes acquises	5 024,8	9 451,8	1 613,6	16 090,2	467,8	–	–	–	16 558,0
Bénéfice (perte) technique	386,9	374,2	40,1	801,2	(309,0)	–	–	0,3	492,5
Intérêts et dividendes	135,1	236,7	69,9	441,7	19,3	(94,7)	24,6	249,9	640,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	103,6	184,8	35,7	324,1	16,8	22,3	38,8	–	402,0
Secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance	–	–	–	–	–	65,4	–	5,7	71,1
Résultat d'exploitation	625,6	795,7	145,7	1 567,0	(272,9)	(7,0)	63,4	255,9	1 606,4
Profits nets sur placements ¹⁾	518,5	604,1	1 521,9	2 644,5	69,7	266,0	464,9	–	3 445,1
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance	–	68,7	64,8	133,5	–	–	130,5	–	264,0
Charge d'intérêts	(8,6)	(50,5)	(2,4)	(61,5)	(7,9)	(140,3)	(305,4)	1,2	(513,9)
Frais généraux du siège social et autres	(53,7)	(88,0)	(22,3)	(164,0)	(38,4)	–	50,0	(256,6)	(409,0)
Résultat avant impôt	1 081,8	1 330,0	1 707,7	4 119,5	(249,5)	118,7	403,4	0,5	4 392,6
Charge d'impôt	–	–	–	–	–	–	–	–	(726,0)
Résultat net	–	–	–	–	–	–	–	–	3 666,6
Attribuable aux :									
Actionnaires de Fairfax									3 401,1
Participations ne donnant pas le contrôle									265,5
									3 666,6

1) Compte tenu des profits nets sur la déconsolidation de filiales n'appartenant pas au secteur de l'assurance, essentiellement la déconsolidation de la filiale de Fairfax India, soit Privi (94,9 \$), et de Toys "R" Us Canada (85,7 \$), comme il est décrit à la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Composantes du résultat net

Résultats techniques et résultats d'exploitation

Les résultats techniques et les résultats d'exploitation des différents secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages, ainsi que les résultats d'exploitation du secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres et du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 sont présentés ci-après. Les intérêts et dividendes, la quote-part du résultat net positif (négatif) des entreprises associées et les profits (pertes) nets sur placements, par secteur comptable, des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 sont présentés à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Assureurs nord-américains

	2022	2021 ¹⁾
Bénéfice technique	433,0	386,9
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	61,1 %	57,7 %
Commissions	16,3 %	18,2 %
Charges techniques	16,8 %	18,5 %
Ratio mixte – année de survenance	94,2 %	94,4 %
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres	(1,3) %	(2,1) %
Ratio mixte – année civile	92,9 %	92,3 %
Primes brutes émises	7 650,5	6 578,8
Primes nettes émises	6 457,6	5 319,7
Primes nettes acquises	6 107,8	5 024,8
Bénéfice technique	433,0	386,9
Intérêts et dividendes	234,0	135,1
Quote-part du résultat des entreprises associées	239,8	103,6
Résultat d'exploitation	906,8	625,6

1) Le 1^{er} octobre 2021, Crum & Forster a réalisé un transfert de portefeuille de sinistres à Resolution Group Reinsurance (Barbados) Limited dans le but de réassurer toutes les provisions nettes pour sinistres associées majoritairement aux assurances biens, responsabilité civile et indemnisation des accidents de travail pour les années de survenance allant jusqu'en 2014, inclusivement (la « transaction de réassurance intragroupe de 2021 »). Par suite de cette transaction, Crum & Forster a cédé un passif net au titre des contrats d'assurance de 358,1 \$ pour une contrepartie de 358,1 \$ qui a réduit les primes nettes émises et les primes nettes acquises de 358,1 \$ et les sinistres de 358,1 \$, et qui a été éliminée dans l'information financière consolidée de Fairfax.

Le secteur Assureurs nord-américains, constitué de Northbridge, de Crum & Forster et de Zenith National, offre une gamme complète d'assurances des entreprises (dommages et risques spéciaux) principalement aux États-Unis et au Canada.

Pour l'exercice 2022, le secteur comptable Assureurs nord-américains a encore enregistré un résultat technique supérieur, à savoir un bénéfice technique de 433,0 \$ et un ratio mixte de 92,9 %, contre un bénéfice technique de 386,9 \$ et un ratio mixte de 92,3 % pour 2021. L'accroissement du bénéfice technique de 2022 est surtout attribuable à une croissance continue des primes nettes acquises chez Crum & Forster et Northbridge (ainsi qu'à des hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance), alors que les charges techniques ont peu augmenté, à l'absence de sinistres liés à la COVID-19 pour l'exercice même et à une diminution des sinistres liés à des catastrophes de l'exercice même chez Crum & Forster (voir le tableau ci-après), ce qui a été partiellement contrebalancé par une baisse du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures chez Zenith National. Le tableau ci-après présente le ratio mixte et le bénéfice technique de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs nord-américains des exercices 2022 et 2021.

	Ratios mixtes		Bénéfice technique	
	2022	2021	2022	2021
Northbridge	89,4 %	88,8 %	204,8	202,2
Crum & Forster	94,5 %	95,9 %	189,5	101,9
Zenith National	94,7 %	88,4 %	38,7	82,8
Assureurs nord-américains	92,9 %	92,3 %	433,0	386,9

Le ratio de la charge de commissions de 2022 a fléchi en regard de celui de 2021, passant de 18,2 % à 16,3 %, ce qui reflète essentiellement une hausse du produit de commissions sur certaines cessions en réassurance chez Northbridge, une diminution de la moyenne des commissions sur la réassurance accident et maladie chez Crum & Forster et l'incidence de la transaction de réassurance intragroupe de 2021 de Crum & Forster.

Le ratio des charges techniques par rapport aux primes de 2022 a reculé comparativement à celui de 2021, passant de 18,5 % à 16,8 %, principalement en raison de l'augmentation des primes nettes acquises, même si les autres éléments des charges techniques ont légèrement augmenté, et des retombées de la transaction de réassurance intragroupe de 2021 de Crum & Forster.

Le montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures pour 2022, qui correspond à 77,2 \$ (1,3 point de ratio mixte), reflète surtout une évolution favorable nette concernant l'assurance contre les accidents de travail chez Zenith National, principalement pour les années de survenance allant de 2015 à 2021, inclusivement, et les branches d'assurance automobile des entreprises chez Northbridge. L'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures pour 2021, soit 103,7 \$ (2,1 points de ratio mixte), traduisait essentiellement une évolution favorable nette chez Zenith National, surtout à l'égard des années de survenance de 2018 à 2020, inclusivement, y compris une évolution favorable concernant les sinistres liés à la COVID-19, de même qu'une évolution meilleure que prévu des provisions pour sinistres établies pour plusieurs branches d'assurance chez Northbridge, essentiellement en ce qui concernait les années de survenance de 2018 à 2020, inclusivement, ce qui avait été partiellement contrebalancé par une évolution défavorable des sinistres collectifs latents associés à d'anciennes activités de Northbridge.

Le tableau suivant présente les sinistres liés à des catastrophes du secteur comptable Assureurs nord-américains pour 2022 et 2021.

	2022		2021	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Tempête d'hiver Elliott	31,5	0,5	—	—
Ouragan Ian	17,0	0,3	—	—
Tempêtes hivernales aux É.-U.	—	—	45,4	0,9
Ouragan Ida	—	—	28,0	0,6
Autres	51,9	0,8	40,7	0,8
Total des sinistres liés à des catastrophes	100,4	1,6 points	114,1	2,3 points

1) Déduction faite des primes de reconstitution.

Crum & Forster et Northbridge ont toutes deux enregistré des volumes de transactions record en 2022, contribuant à la croissance de 16,3 % des primes brutes émises de l'exercice, ce qui reflète surtout la croissance du volume des transactions chez Crum & Forster (essentiellement dans les branches d'assurance accident et maladie, d'assurance risques successifs et d'assurance spécialisée, et d'assurance des entreprises) et chez Northbridge (surtout en assurance biens et grâce à l'importance des primes conservées) et des hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance, à l'exclusion de l'assurance contre les accidents du travail de Zenith National, dont le tarif ne cesse de baisser. Les primes brutes émises de Zenith National ont augmenté en 2022, ce qui s'explique par une croissance dans d'autres branches d'assurance de dommages, contrebalancée en partie par une légère baisse en ce qui concerne l'assurance contre les accidents du travail (surtout à cause des tarifs qui ne cessent de baisser, ce facteur étant partiellement compensé par une hausse de la masse salariale assurable).

Les primes nettes émises de 2022 ont grimpé de 21,4 % en raison d'une croissance semblable des primes brutes émises et de la transaction de réassurance intragroupe de Crum & Forster de 2021 déjà décrite.

Les primes nettes acquises de 2022 ont bondi de 21,6 %, surtout par suite de l'accroissement des primes nettes émises en 2022 et en 2021, et de la transaction de réassurance intragroupe de Crum & Forster de 2021. Le tableau ci-après présente les primes brutes émises et les primes nettes acquises de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs nord-américains pour les exercices 2022 et 2021.

	Primes brutes émises		Primes nettes acquises	
	2022	2021	2022	2021
Northbridge	2 306,0	2 126,6	1 924,4	1 800,9
Crum & Forster	4 622,8	3 729,7	3 455,5	2 512,8
Zenith National	762,8	735,2	727,9	711,1
Éliminations intersectorielles ¹⁾	(41,1)	(12,7)	–	–
Assureurs nord-américains	7 650,5	6 578,8	6 107,8	5 024,8

1) Élimination des primes brutes intragroupe, émises entre les filiales qui font partie du secteur comptable Assureurs nord-américains.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) ont augmenté, passant de 1 352,0 \$ en 2021 à 1 469,6 \$ en 2022, principalement en raison d'une augmentation des primes nettes encaissées, ce qui a été partiellement neutralisé par une hausse du montant net payé au titre des sinistres chez Crum & Forster et par une augmentation du montant net des paiements d'impôt chez Northbridge.

Assureurs et réassureurs mondiaux

	2022	2021 ¹⁾
Bénéfice technique	659,0	374,2
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	68,5 %	69,3 %
Commissions	16,6 %	16,6 %
Charges techniques	9,9 %	12,2 %
Ratio mixte – année de survenance	95,0 %	98,1 %
Évolution favorable nette	(0,2) %	(2,1) %
Ratio mixte – année civile	94,8 %	96,0 %
Primes brutes émises	17 096,6	14 661,4
Primes nettes émises	13 506,3	10 755,5
Primes nettes acquises	12 726,9	9 451,8
Bénéfice technique	659,0	374,2
Intérêts et dividendes	413,3	236,7
Quote-part du résultat des entreprises associées	429,3	184,8
Résultat d'exploitation	1 501,6	795,7

1) Le 1^{er} octobre 2021, Brit a transféré un portefeuille de sinistres à RiverStone International dans le but de réassurer toutes les provisions nettes pour sinistres associées majoritairement à des assurances aux États-Unis (branche d'assurance risques divers et branches d'assurance abandonnées) pour des années de survenance antérieures (la « transaction de réassurance de 2021 de Brit »). Par suite de cette transaction, Brit a cédé un passif net au titre des contrats d'assurance de 379,1 \$ pour une contrepartie de 344,1 \$ qui a réduit les primes nettes émises, les primes nettes acquises et les sinistres de 379,1 \$, ce qui a donné lieu à une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures de 35,0 \$.

Le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux, constitué d'Allied World, d'Odyssey Group et de Brit, offre divers types d'assurance et de réassurance à des clients de différents pays, dont l'assurance spécialisée, la réassurance par traité et la réassurance facultative, ainsi que d'autres solutions de gestion du risque.

Pour l'exercice 2022, le secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux présente un bénéfice technique grandement amélioré, soit 659,0 \$, ce qui représente un ratio mixte de 94,8 %, contre un bénéfice technique de 374,2 \$ et un ratio mixte de 96,0 % pour 2021. L'amélioration du résultat technique de 2022 est surtout attribuable à une croissance des primes nettes acquises (ainsi qu'à des hausses tarifaires dans la plupart des branches d'assurance), alors que les charges techniques ont peu augmenté, et à l'absence de sinistres liés à la COVID-19, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une baisse du montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures et par une légère hausse des sinistres liés à des catastrophes de la période même. Le tableau ci-après présente le ratio mixte et le bénéfice technique de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les exercices 2022 et 2021.

	Ratios mixtes		Bénéfice technique	
	2022	2021	2022	2021
Allied World	90,7 %	93,4 %	388,7	226,4
Odyssey Group	96,3 %	97,8 %	209,0	92,2
Brit	97,9 %	96,8 %	61,3	55,6
Assureurs et réassureurs mondiaux	94,8 %	96,0 %	659,0	374,2

Le ratio des charges techniques par rapport aux primes de 2022 a reculé comparativement à celui de 2021, passant de 12,2 % à 9,9 %, principalement en raison de l'augmentation des primes acquises, même si les autres éléments des charges techniques ont légèrement augmenté.

Le montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures de 21,1 \$ (0,2 point de ratio mixte) en 2022 reflète surtout une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures chez Odyssey Group (les sinistres liés à des catastrophes principalement, ce qui a été partiellement neutralisé par une évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures en assurance risques divers aux États-Unis), ce facteur étant partiellement contrebalancé par une évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures chez Allied World (ce qui est surtout attribuable à des sinistres liés à des catastrophes de 2021 qui ont été déclarés en retard, ce facteur étant partiellement compensé par une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures non liés à des catastrophes aux États-Unis en assurance biens). L'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures en 2021, chiffrée à 201,4 \$ (2,1 points de ratio mixte), reflétait essentiellement une sinistralité meilleure que prévu non liée à des catastrophes chez Brit et Odyssey Group, ce facteur étant partiellement neutralisé par un faible montant d'évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures chez Allied World, surtout en lien avec la COVID-19.

Le tableau suivant présente les sinistres liés à des catastrophes du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour 2022 et 2021.

	2022		2021	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Ouragan Ian	543,4	4,3	–	–
Tempêtes de grêle en France	118,6	0,9	–	–
Inondations en Australie	71,4	0,6	–	–
Ouragan Ida	–	–	376,8	4,0
Inondations en Europe	–	–	219,0	2,3
Tempêtes hivernales aux É.-U.	–	–	198,1	2,1
Autres	337,0	2,7	224,1	2,4
Total des sinistres liés à des catastrophes	<u>1 070,4</u>	<u>8,5 points</u>	<u>1 018,0</u>	<u>10,8 points</u>

1) Déduction faite des primes de reconstitution.

Les sinistres liés à des catastrophes de 1 070,4 \$ (8,5 points de ratio mixte) pour 2022 sont principalement attribuables à l'ouragan Ian [toutes les sociétés dans ce secteur comptable ont été touchées, en l'occurrence Brit (254,4 \$), Allied World (177,6 \$) et Odyssey Group (111,4 \$)], aux sinistres attritionnels liés à des catastrophes (touchant surtout Odyssey Group), aux tempêtes de grêle en France (touchant surtout Odyssey Group et, dans une moindre mesure, Allied World) et aux inondations en Australie (touchant surtout Allied World et, dans une moindre mesure, Odyssey Group et Brit). Le tableau des sinistres liés à des catastrophes qui figure ci-dessus exclut des sinistres nets de 67,7 \$ (environ 84 % de sinistres survenus, mais non déclarés) pour 2022 qui sont liés au conflit en Ukraine, essentiellement en assurance risques politiques et en assurance contre le terrorisme.

Les primes brutes émises ont augmenté de 16,6 % en 2022, reflétant surtout des primes record pour chaque société en exploitation au sein de ce secteur comptable, notamment des primes accrues chez Odyssey Group (essentiellement en réassurance biens aux États-Unis, compte tenu d'un important traité de réassurance en quote-part couvrant les risques de propriétaires de maisons, en réassurance risques divers aux États-Unis et en assurance récolte aux États-Unis), chez Brit (essentiellement une croissance enregistrée chez Ki Insurance et dans certaines branches d'assurance principales) et chez Allied World (essentiellement sur les plateformes d'Amérique du Nord et des marchés mondiaux en ce qui concerne l'assurance risques divers successifs et l'assurance responsabilité professionnelle, et ses activités de réassurance).

Les primes nettes émises de 2022 ont grimpé de 25,6 %, surtout par suite de la croissance des primes brutes émises chez chaque société en exploitation et d'une augmentation de la part des risques conservés chez Odyssey Group (surtout une hausse des acceptations en réassurance biens aux États-Unis dont les risques ont été essentiellement conservés) et chez Brit (ce qui reflète surtout une réduction de l'utilisation de la réassurance proportionnelle). La croissance des primes nettes émises de 2022 découle aussi de la transaction de réassurance de 2021 de Brit déjà décrite. La hausse des primes nettes émises de 2022 rend aussi compte de l'achat, par Brit, d'une réassurance quadriennale couvrant des risques de catastrophe aux États-Unis au premier trimestre de 2021 qui ne s'est pas reproduit en 2022.

Les primes nettes acquises de 2022 ont bondi de 34,7 %, en raison d'une croissance semblable des primes nettes émises en 2022 et en 2021, et de la transaction de réassurance du quatrième trimestre de 2021 de Brit. Le tableau ci-après présente les primes brutes émises et les primes nettes acquises de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux pour les exercices 2022 et 2021.

	Primes brutes émises		Primes nettes acquises	
	2022	2021	2022	2021
Allied World	6 543,9	5 851,9	4 197,9	3 451,6
Odyssey Group	6 810,0	5 746,3	5 666,3	4 245,9
Brit	3 965,8	3 238,3	2 862,7	1 754,3
Éliminations intersectorielles ¹⁾	(223,1)	(175,1)	–	–
Assureurs et réassureurs mondiaux	17 096,6	14 661,4	12 726,9	9 451,8

1) Élimination des primes brutes intragroupe, émises entre les filiales qui font partie du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) se sont accrues, passant de 2 889,4 \$ à 3 832,0 \$ en 2022, en raison surtout de l'augmentation des primes nettes encaissées, malgré l'augmentation du montant net payé au titre des sinistres.

Le 27 septembre 2022, la société a accru sa participation dans Allied World, la faisant passer de 70,9 % à 82,9 %, pour une contrepartie totale de 733,5 \$, ce qui inclut la juste valeur d'une option d'achat exercée et le paiement d'un dividende déclaré, et a inscrit une perte de 228,1 \$ dans les résultats non distribués, qui est présentée dans le secteur comptable Siège social et autres. En 2022, Allied World a versé un dividende de 126,4 \$ à ses actionnaires minoritaires (126,4 \$ en 2021), exclusion faite du dividende susmentionné, et Odyssey Group a versé des dividendes de 65,3 \$ (néant en 2021) à ses actionnaires minoritaires.

Assureurs et réassureurs internationaux

Bénéfice technique	2022	2021
	13,3	40,1
Sinistres et frais de règlement de sinistres – année de survenance	66,0 %	61,1 %
Commissions	17,7 %	17,9 %
Charges techniques	21,0 %	21,6 %
Ratio mixte – année de survenance	104,7 %	100,6 %
Évolution favorable nette	(5,4) %	(3,1) %
Ratio mixte – année civile	99,3 %	97,5 %
Primes brutes émises	3 178,6	2 853,3
Primes nettes émises	1 963,1	1 734,2
Primes nettes acquises	1 829,0	1 613,6
Bénéfice technique	13,3	40,1
Intérêts et dividendes	98,8	69,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	52,4	35,7
Résultat d'exploitation	164,5	145,7

Le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux, constitué de Fairfax Asia, de Fairfax Latin America, de Fairfax Central and Eastern Europe, du groupe de réassurance, de Bryte Insurance et des activités d'assurance de dommages d'Eurolife, offre divers types d'assurance et de réassurance à des clients internationaux, dont l'assurance spécialisée, la réassurance par traité et la réassurance facultative, ainsi que d'autres solutions de gestion du risque. Pour un complément d'information sur les filiales en exploitation, voir la note 29 (Filiales) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour l'exercice 2022, le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux présente un bénéfice technique de 13,3 \$, ce qui représente un ratio mixte de 99,3 %, contre un bénéfice technique de 40,1 \$ et un ratio mixte de 97,5 % pour 2021. La diminution du bénéfice technique de 2022 résulte surtout d'une perte technique chez Fairfax Latin America, contrairement à un bénéfice technique enregistré en 2021 (surtout à cause des sinistres liés à des catastrophes dans la branche d'assurance récolte de Fairfax Brasil), et d'une perte technique accrue chez Bryte Insurance (surtout à cause des sinistres liés à des catastrophes et attribuables aux inondations dans la province du KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud), pertes partiellement compensées par une hausse du bénéfice technique chez Fairfax Asia (en raison de la comptabilisation du bénéfice technique de Singapore Re pour un exercice complet) et chez Fairfax Central and Eastern Europe (essentiellement chez Fairfax Ukraine).

Le tableau ci-après présente le ratio mixte et le bénéfice (perte) technique de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour les exercices 2022 et 2021.

	Ratios mixtes		Bénéfice (perte) technique	
	2022	2021	2022	2021
Fairfax Asia ¹⁾	88,6 %	91,9 %	33,5	20,1
Fairfax Latin America	106,9 %	96,2 %	(24,3)	11,8
Fairfax Central and Eastern Europe	94,4 %	96,3 %	24,3	16,7
Groupe de réassurance	99,4 %	98,3 %	2,4	4,9
Bryte Insurance	108,2 %	104,9 %	(23,0)	(13,8)
Eurolife General ²⁾	99,4 %	98,7 %	0,4	0,4
Assureurs et réassureurs internationaux	99,3 %	97,5 %	13,3	40,1

- 1) Le 17 juin 2021, la société a augmenté sa participation dans Singapore Re pour la faire passer de 28,2 % à 94,0 % et a commencé à consolider Singapore Re. Par la suite, la société a porté cette participation à 100 %.
- 2) Le 14 juillet 2021, la société a augmenté sa participation dans Eurolife en la faisant passer de 50,0 % à 80,0 % et a commencé à consolider Eurolife.

Le ratio de la charge de commissions de 17,7 % de 2022 est comparable à celui de 17,9 % de 2021. Le ratio des charges techniques par rapport aux primes de 2022 a reculé comparativement à celui de 2021, passant de 21,6 % à 21,0 %, principalement en raison de l'augmentation des primes nettes acquises, alors que les charges techniques ont légèrement augmenté.

Le montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures de 97,9 \$ (5,4 points de ratio mixte) en 2022 reflète surtout une évolution favorable des provisions chez la plupart des sociétés en exploitation, mais surtout du côté de Fairfax Asia (principalement en réassurance biens et en réassurance accident chez Singapore Re), de Fairfax Latin America et de Fairfax Central and Eastern Europe (principalement en assurance automobile, en assurance maladie et en assurance biens). Le montant de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures de 50,5 \$ (3,1 points de ratio mixte) en 2021 reflétait surtout une évolution favorable des provisions chez toutes les sociétés en exploitation, mais surtout du côté de Fairfax Asia (principalement en assurance automobile et en assurance biens), de Fairfax Latin America (essentiellement toutes les sociétés en exploitation de Fairfax Latam) et d'Eurolife General.

Le tableau suivant présente les sinistres liés à des catastrophes du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour 2022 et 2021.

	2022		2021	
	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte	Sinistres ¹⁾	Incidence sur le ratio mixte
Sécheresse au Brésil	54,4	3,0	–	–
Inondations en Afrique du Sud	18,3	1,0	–	–
Autres	12,2	0,6	16,0	1,0
Total des sinistres liés à des catastrophes	84,9	4,6 point	16,0	1,0 point

- 1) Déduction faite des primes de reconstitution.

Les primes brutes émises de 2022 ont augmenté de 11,4 % grâce surtout à leur croissance chez Fairfax Asia (essentiellement par suite de la consolidation de Singapore Re), chez Fairfax Latin America (surtout en raison des augmentations chez les sociétés en exploitation de Fairfax Latam, soit Southbridge Chile et La Meridional Argentina, contrebalancées en partie par une diminution chez Fairfax Brasil) et chez le groupe de réassurance (dans toutes les sociétés en exploitation de ce groupe), et aussi en raison de la consolidation d'Eurolife General pour un exercice complet. Compte non tenu de la consolidation de Singapore Re et d'Eurolife General, les primes brutes émises de 2022 ont quand même augmenté de 3,7 %.

Les primes nettes émises de 2022 ont progressé de 13,2 %, à la mesure de la croissance des primes brutes émises. Compte non tenu de la consolidation de Singapore Re et d'Eurolife General, les primes nettes émises de 2022 ont augmenté de 9,3 %, surtout en raison d'une augmentation des primes conservées chez La Meridional Argentina et d'un accroissement de nouvelles transactions chez le groupe de réassurance et Pacific Insurance.

Les primes nettes acquises de 2022 ont progressé de 13,3 %, surtout en raison de la croissance des primes nettes émises. Compte non tenu de la consolidation de Singapore Re et d'Eurolife General, les primes nettes acquises de 2022 ont quand même monté de 9,6 %, à la mesure de la croissance des primes nettes émises.

Le tableau ci-après présente les primes brutes émises et les primes nettes acquises de chaque société en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux pour les exercices 2022 et 2021.

	Primes brutes émises		Primes nettes acquises	
	2022	2021	2022	2021
Fairfax Asia ¹⁾	746,8	537,0	292,5	249,7
Fairfax Latin America	1 108,2	1 049,0	351,3	311,1
Fairfax Central and Eastern Europe	509,8	543,1	436,1	452,1
Groupe de réassurance	466,8	352,2	413,3	291,0
Bryte Insurance	382,1	387,7	278,6	279,2
Eurolife General ²⁾	80,5	35,6	57,2	30,5
Éliminations intersectorielles ³⁾	(115,6)	(51,3)	–	–
Assureurs et réassureurs internationaux	3 178,6	2 853,3	1 829,0	1 613,6

1) Le 17 juin 2021, la société a accru sa participation dans Singapore Re, la faisant passer de 28,2 % à 94,0 %, et l'a ultérieurement portée à 100 %.

2) Le 14 juillet 2021, la société a augmenté sa participation dans Eurolife en la faisant passer de 50,0 % à 80,0 %.

3) Élimination des primes brutes intragroupe, émises entre les filiales qui font partie du secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux.

Assurance vie et liquidation de sinistres

	2022			2021		
	Eurolife ¹⁾	Liquidation de sinistres	Total	Eurolife ¹⁾	Liquidation de sinistres ²⁾	Total
Primes brutes émises	350,9	–	350,9	114,2	358,1	472,3
Primes nettes émises	344,2	0,5	344,7	110,6	358,1	468,7
Primes nettes acquises	341,9	0,5	342,4	109,7	358,1	467,8
Sinistres, montant net	(251,1)	(140,6)	(391,7)	(81,0)	(576,7)	(657,7)
Charges d'exploitation	(44,5)	(73,5)	(118,0)	(28,6)	(90,5)	(119,1)
Intérêts et dividendes	34,6	21,0	55,6	9,1	10,2	19,3
Quote-part du résultat des entreprises associées	14,6	41,8	56,4	3,3	13,5	16,8
Résultat d'exploitation	95,5	(150,8)	(55,3)	12,5	(285,4)	(272,9)

1) Ces résultats diffèrent de ceux qu'Eurolife a publiés en raison surtout des ajustements comptables liés au prix d'acquisition comptabilisés par Fairfax relativement à la consolidation d'Eurolife le 14 juillet 2021 et de la présentation des activités d'assurance vie d'Eurolife sous l'intitulé « Eurolife » dans le tableau ci-dessus pour le secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres, ainsi qu'en raison de la présentation distincte des activités d'assurance de dommages d'Eurolife sous l'intitulé « Eurolife General » pour le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux.

2) Le 1^{er} octobre 2021, Resolution Group Reinsurance (Barbados) Limited a réassuré un portefeuille d'assurance de Crum & Forster constitué essentiellement d'assurances biens, responsabilité civile et indemnisation des accidents de travail pour les années de survenance allant jusqu'en 2014, inclusivement (la « transaction de réassurance intragroupe de 2021 »). Par suite de cette transaction, le secteur Liquidation de sinistres a repris un passif net au titre des contrats d'assurance de 358,1 \$ pour une contrepartie de 358,1 \$ et a comptabilisé une augmentation de 358,1 \$ des primes brutes émises, des primes nettes émises et des primes nettes acquises, ainsi que des sinistres de 358,1 \$, qui ont été éliminés dans l'information financière consolidée de Fairfax.

Eurolife

Dans les informations sectorielles de la société, les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation des activités d'assurance vie d'Eurolife sont présentés dans le secteur Assurance vie et Liquidation de sinistres, alors que ceux des activités d'assurance de dommages d'Eurolife sont présentés dans le secteur comptable Assureurs et réassureurs internationaux. L'analyse qui suit fait référence aux activités d'assurance vie d'Eurolife.

Les primes brutes émises de 350,9 \$ pour 2022 et de 114,2 \$ pour 2021 proviennent essentiellement des polices d'assurance vie traditionnelle (assurance vie mixte, rentes différées, assurance vie entière et assurance vie temporaire), des assurances collectives, y compris les prestations de retraite, et des assurances accident et maladie.

Le montant net des sinistres de 251,1 \$ pour 2022 et de 81,0 \$ pour 2021 représente essentiellement le montant net des prestations versées aux titulaires de police et des sinistres. Le montant net des sinistres de 2022 reflète une diminution des prestations nettes aux titulaires de police par suite de la hausse continue des taux d'intérêt dans la période.

Les charges d'exploitation d'Eurolife comprennent le montant net de la charge de commissions et les autres éléments des charges techniques.

Activités de liquidation de sinistres

Le secteur comptable Liquidation de sinistres a été formé le 11 août 1999 lors de la prise de participation de la société dans The Resolution Group (« TRG »). Il englobe actuellement le groupe Liquidation de sinistres aux États-Unis, formé essentiellement de TIG Insurance Company et de Resolution Group Reinsurance (Barbados) Limited. Le groupe Liquidation de sinistres aux États-Unis est géré par l'équipe exclusive de gestion de liquidation de sinistres de RiverStone aux États-Unis, qui représente un effectif de 350 personnes.

Le 23 août 2021, la société a vendu sa participation de coentrepreneur de 60,0 % qu'elle détenait dans RiverStone Barbados à CVC pour une contrepartie de 695,7 \$. Il y a lieu de se reporter à la sous-rubrique « Acquisitions et dessaisissements » de la rubrique « Expansion des activités » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Le secteur Liquidation de sinistres a amélioré son résultat d'exploitation en affichant une perte d'exploitation de 150,8 \$ pour 2022, contre une perte d'exploitation de 285,4 \$ pour 2021. Cette réduction de la perte d'exploitation en 2022 s'explique surtout par un montant inférieur de l'évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, qui a atteint 147,2 \$ et qui se rapporte surtout aux provisions relatives aux risques de l'amiante, de pollution et autres risques en 2022, contre 224,6 \$ en 2021, et par une hausse du montant de la quote-part de résultats nets positifs d'entreprises associées et une hausse des intérêts et dividendes.

En 2022, la société de portefeuille a fait des apports de capital en trésorerie totalisant 240,0 \$ (93,6 \$ en 2021) au secteur Liquidation de sinistres pour en accroître le capital.

Le calendrier et le montant des flux de trésorerie du secteur Liquidation de sinistres peuvent être volatils. Cette situation découle principalement du décalage entre le moment du règlement des sinistres bruts et le recouvrement ultérieur auprès des tiers réassureurs. D'autres retards peuvent survenir en attendant que les actifs donnés en garantie du règlement des sinistres soient dégrevés après le paiement initial.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

	2022					2021				
	Restaurants et commerces de détail ¹⁾	Fairfax India ²⁾	Thomas Cook India ³⁾	Autres ⁴⁾	Total ⁵⁾	Restaurants et commerces de détail ¹⁾	Fairfax India ²⁾	Thomas Cook India ³⁾	Autres ⁴⁾	Total ⁵⁾
Produits des activités ordinaires	1 710,3	216,7	611,0	3 043,6	5 581,6	1 803,8	228,2	249,4	2 876,1	5 157,5
Charges	(1 582,2)	(208,1)	(600,8)	(3 129,8)	(5 520,9)	(1 724,8)	(206,9)	(293,4)	(2 867,0)	(5 092,1)
Résultat avant impôt, charge d'intérêts et autres	128,1	8,6	10,2	(86,2)	60,7	79,0	21,3	(44,0)	9,1	65,4
Intérêts et dividendes	9,9	21,4	–	(4,7)	26,6	7,5	(102,2)	(0,1)	0,1	(94,7)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	(0,1)	132,0	0,3	1,8	134,0	–	20,2	(0,1)	2,2	22,3
Résultat d'exploitation	137,9	162,0	10,5	(89,1)	221,3	86,5	(60,7)	(44,2)	11,4	(7,0)

1) Essentiellement Société de Recettes Illimitées, GolfTown, Sporting Life et Toys "R" Us Canada (déconsolidée le 19 août 2021).

2) Fairfax India et ses filiales. Ces résultats diffèrent de ceux que Fairfax India a publiés surtout parce que cette dernière applique la méthode de comptabilisation des entités d'investissement selon les IFRS.

3) Thomas Cook India et sa filiale Sterling Resorts. Ces résultats diffèrent de ceux que Thomas Cook India a publiés, principalement en raison des différences entre les IFRS et les normes comptables de l'Inde et des ajustements comptables liés à l'acquisition.

4) Essentiellement AGT, Dexterra Group, Boat Rocker, Farmers Edge, Grivalia Hospitality (consolidée le 5 juillet 2022) et Mosaic Capital (déconsolidée le 5 août 2021).

5) Les chiffres tels qu'ils sont présentés à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour des précisions sur les acquisitions et les dessaisissements, il y a lieu de se reporter à la sous-rubrique « Acquisitions et dessaisissements » de la rubrique « Expansion des activités » du présent rapport de gestion.

Restaurants et commerces de détail

La diminution des produits des activités ordinaires et des charges du secteur comptable Restaurants et commerces de détail en 2022 découle surtout de la déconsolidation de Toys "R" Us Canada le 19 août 2021, de la contraction du volume des ventes chez Golf Town et d'une dépréciation de 3,7 % du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2022 (selon la moyenne du taux de change), ces facteurs étant en partie contrebalancés par une croissance du volume des ventes chez la plupart des autres sociétés en exploitation, surtout parce que les restrictions relatives à la COVID-19 ont été moindres en 2022 qu'elles ne l'avaient été en 2021.

Fairfax India

Les produits des activités ordinaires de Fairfax India ont légèrement reculé en 2022, surtout à cause de la déconsolidation de Privi, de la contraction du volume des ventes chez NCML et d'une dépréciation de 5,9 % de la roupie indienne par rapport au dollar américain en 2022 (selon la moyenne du taux de change), ces facteurs étant en partie contrebalancés par la consolidation de Jaynix et de Maxop et par une croissance du volume des ventes de Saurashtra Freight et de Fairchem. Les charges de Fairfax India sont restées relativement stables en 2022, surtout en raison des mêmes facteurs susmentionnés concernant les produits des activités ordinaires, et aussi à cause du recul des marges enregistrées par Fairchem et Saurashtra Freight.

Les intérêts et dividendes de Fairfax India tiennent compte des commissions de performance à payer à Fairfax. Les produits d'intérêts et de dividendes de 2022, qui totalisent 21,4 \$, reflètent essentiellement la reprise d'une commission de performance à payer à Fairfax de 36,4 \$, les produits de dividendes sur des actions ordinaires et les produits d'intérêts sur des obligations, déduction faite des honoraires de gestion de placements à payer à Fairfax. Les charges d'intérêts et de dividendes de 102,2 \$ pour 2021 tenaient compte d'une commission de performance à payer à Fairfax de 85,2 \$. Les honoraires de gestion de placements, les commissions de performance à payer et la reprise de commissions à payer ont représenté des transactions intragroupe qui ont été éliminées lors de la consolidation.

Au 31 décembre 2022, la société de portefeuille avait inscrit une commission de performance à recevoir de 41,5 \$ relativement à l'accord de consultation en placements qu'elle a conclu avec Fairfax India pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023. Pour un complément d'information, voir la note 28 (Opérations entre parties liées) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Thomas Cook India

En 2022, Thomas Cook India a enregistré une forte hausse de ses produits des activités ordinaires et de ses charges, grâce surtout à la croissance de son volume des ventes après le relâchement continu des restrictions de voyage liées à la COVID-19 et à l'accroissement des voyages tant intérieurs qu'internationaux (Sterling Resorts a aussi contribué à ces résultats puisque ses sites de villégiature étaient entièrement opérationnels avec un taux d'occupation élevé en 2022), ces facteurs étant partiellement neutralisés par une dépréciation de 5,9 % (selon le taux de change moyen) de la roupie indienne face au dollar américain.

Autres

Les produits des activités ordinaires et les charges du secteur Autres ont augmenté en 2022, surtout à cause de la croissance du volume des ventes d'AGT et de l'augmentation des produits des activités ordinaires et des charges de Dexterra Group qui résulte principalement des acquisitions locales au premier trimestre de 2022 et de la croissance interne, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une contraction du volume des ventes de Boat Rocker et par la déconsolidation de Mosaic Capital. La hausse des charges du secteur Autres en 2022 s'explique aussi par une perte de valeur hors trésorerie du goodwill, de 133,4 \$, en lien avec Farmers Edge.

Intérêts et dividendes

Une analyse des intérêts et des dividendes est fournie sous la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Quote-part du résultat net des entreprises associées

Une analyse de la quote-part du résultat net positif (négatif) des entreprises associées est fournie sous la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Profits (pertes) nets sur placements

Une analyse des profits (pertes) nets consolidés sur placements est fournie sous la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Charge d'intérêts

Les charges d'intérêts consolidées telles qu'elles sont présentées dans l'état consolidé du résultat net se ventilent comme suit :

	2022	2021
Charge d'intérêts sur les emprunts :		
Société de portefeuille	257,1	305,2
Sociétés d'assurance et de réassurance	59,0	51,6
Sociétés autres que des sociétés d'assurance ¹⁾	89,8	99,2
	<u>405,9</u>	<u>456,0</u>
Charges d'intérêts sur les obligations locatives ²⁾ :		
Société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	13,9	16,8
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	33,0	41,1
	<u>46,9</u>	<u>57,9</u>
Charge d'intérêts	<u>452,8</u>	<u>513,9</u>

- 1) Les emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance et les charges d'intérêts correspondantes sont sans droit de recours contre la société de portefeuille.
- 2) Soit la charge de désactualisation des obligations locatives calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La baisse des charges d'intérêts de 2022 sur les emprunts de la société de portefeuille reflète surtout la perte de 45,7 \$ qui avait été inscrite en 2021 relativement au remboursement des billets de premier rang non garantis, à 5,84 %, échéant en 2022, d'un capital de 353,5 \$ (446,0 \$ CA), au remboursement des billets de premier rang non garantis, à 4,50 %, échéant en 2023, d'un capital de 317,1 \$ (400,0 \$ CA) et au remboursement, en octobre 2021, des billets de premier rang non garantis, à 4,142 %, échéant en 2024, d'un capital de 85,0 \$, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'émission, en août 2022, de billets de premier rang non garantis, à 5,625 %, échéant en 2032, d'un capital de 750,0 \$, et par les émissions, en mars 2021, de billets de premier rang non garantis, à 3,95 %, échéant en 2031, d'un capital de 671,6 \$ (850,0 \$ CA) et de billets de premier rang non garantis, à 3,375 %, échéant en 2031, d'un capital de 600,0 \$.

Les charges d'intérêts de 2022 sur les emprunts contractés au niveau des sociétés d'assurance et de réassurance ont augmenté légèrement en raison surtout de la charge de désactualisation du passif lié au rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans Eurolife et de l'augmentation des charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable de Brit, ce qui a été compensé en partie par le remboursement, le 15 mars 2021 et le 15 juin 2021, des billets de premier rang non garantis d'Odyssey Group.

La faible diminution des charges d'intérêts sur les emprunts en 2022 des sociétés autres que des sociétés d'assurance reflète principalement une diminution de la charge de désactualisation de certains passifs liés à des rachats concernant surtout Boat Rocker, la déconsolidation des emprunts de Privi le 29 avril 2021, de Toys "R" Us Canada le 19 août 2021 et de Mosaic Capital le 5 août 2021, le règlement de la dette de Farmers Edge le 3 mars 2021 parallèlement à son premier appel public à l'épargne, une diminution des emprunts de Société de Recettes Illimitées sur sa facilité de crédit renouvelable et une baisse des charges d'intérêts de Fairfax India (attribuable surtout à une diminution de la charge d'amortissement des frais d'émission), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une augmentation des charges d'intérêts chez Dexterra et Boat Rocker à cause d'un accroissement des emprunts et de la hausse des taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'intérêts sectorielles sont présentées à la rubrique « Résultat net par secteur comptable » du présent rapport de gestion.

Pour un complément d'information sur les emprunts de la société, voir la note 15 (Emprunts) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Frais généraux du siège social et autres frais

Les frais généraux du siège social et autres frais représentent essentiellement les charges de toutes les sociétés de portefeuille du groupe (frais généraux du siège social), déduction faite des honoraires de gestion de placements et d'administration gagnés par la société de portefeuille, des produits d'intérêts et de dividendes générés sur la trésorerie, et les placements de la société de portefeuille et de la quote-part du résultat net des entreprises associées attribuée à la société de portefeuille.

	2022	2021
Frais généraux du siège social imputés à Fairfax	144,5	206,6
Frais généraux du siège social imputés aux sociétés de portefeuille filiales	60,7	61,7
Amortissement hors trésorerie d'immobilisations incorporelles et pertes de valeur hors trésorerie du goodwill imputés aux sociétés de portefeuille filiales ¹⁾	91,5	140,7
Frais généraux du siège social ²⁾	<u>296,7</u>	<u>409,0</u>
Intérêts et dividendes de la société de portefeuille	(9,6)	(24,6)
Quote-part du résultat net positif des entreprises associées attribuée à la société de portefeuille	(102,8)	(38,8)
Produits d'honoraires de gestion de placements et d'administration et autres ³⁾	<u>(124,4)</u>	<u>(255,9)</u>
	<u>59,9</u>	<u>89,7</u>

- 1) L'amortissement hors trésorerie des immobilisations incorporelles se rapporte essentiellement aux relations clients et aux relations courtiers.

- 2) *Présentés en tant que frais généraux du siège social consolidés à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.*
- 3) *Présentés en tant qu'élimination de consolidation à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.*

Les frais généraux du siège social imputés à Fairfax pour 2022 ont diminué en atteignant 144,5 \$, ayant été de 206,6 \$ en 2021, par suite surtout d'une baisse de la charge de rémunération du personnel et des dons de bienfaisance, malgré une augmentation des frais de bureau et des frais généraux.

Les frais généraux du siège social imputés aux sociétés de portefeuille filiales pour 2022 ont légèrement reculé en atteignant 60,7 \$, ayant été de 61,7 \$ en 2021, surtout en raison d'une diminution des coûts nets liés aux agents et courtiers d'assurance, et d'une reprise de perte de valeur d'immobilisations corporelles, malgré une augmentation des frais de bureau et des frais généraux et une hausse des honoraires d'audit pour la mise en application d'IFRS 17.

L'amortissement hors trésorerie des immobilisations incorporelles et les pertes de valeur du goodwill imputés aux sociétés de portefeuille filiales ont diminué en 2022 par rapport à 2021, passant de 140,7 \$ à 91,5 \$, surtout en raison de la comptabilisation, en 2021, des pertes de valeur hors trésorerie du goodwill de 48,2 \$ (principalement attribuables au secteur Liquidation de sinistres). Les charges d'amortissement d'immobilisations incorporelles de 91,5 \$ (92,5 \$ en 2021) concernent surtout Allied World et Crum & Forster.

Les produits d'honoraires de gestion de placements et d'administration et autres de 124,4 \$ pour 2022 (255,9 \$ pour 2021) sont essentiellement composés d'honoraires de gestion de placements et d'administration de 124,6 \$ (256,6 \$ en 2021) reçus des filiales d'assurance et de réassurance, diminués des éliminations de consolidation. La baisse des produits d'honoraires de gestion de placements et d'administration de 2022 reflète surtout la variation des commissions de performance à recevoir de Fairfax India (reprise de commissions à recevoir de 36,4 \$ en 2022, mais commissions à recevoir de 85,2 \$ en 2021).

La commission de performance à recevoir de 41,5 \$ au 31 décembre 2022 a été comptabilisée par la société en raison de l'accord de consultation en placements conclu avec Fairfax India, aux termes duquel la société touche cette commission si l'augmentation de la valeur comptable de l'action de Fairfax India (capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, divisés par le nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation) dépasse un certain seuil durant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Les intérêts et dividendes, la quote-part du résultat net des entreprises associées et les profits (pertes) nets sur placements attribuables au secteur comptable Siège social et autres sont présentés à la rubrique « Placements » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la société de 24,8 % pour 2022 (charge d'impôt de 425,2 \$) est inférieur au taux d'impôt de la société prévu par la loi au Canada, qui est de 26,5 %, pour les principales raisons suivantes : les taux d'impôt inférieurs au taux prévu par la loi au Canada (principalement aux États-Unis, à Maurice et à la Barbade); l'exonération fiscale des revenus d'investissement (composés essentiellement du produit de dividendes, du produit d'intérêts non imposable, de la tranche de 50 % des gains en capital nets qui n'est pas imposable au Canada et de la quote-part du résultat net positif des entreprises associées dans certains territoires); l'écart de change (surtout en lien avec les sociétés de portefeuille canadiennes dont les déclarations fiscales sont libellées en dollars canadiens, mais dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain, alors que celui-ci s'est apprécié par rapport au dollar canadien); ces facteurs étant partiellement neutralisés par les différences permanentes (concernant surtout une perte de valeur hors trésorerie du goodwill relativement à Farmers Edge).

Le taux d'impôt effectif de la société de 16,5 % pour 2021 (charge d'impôt de 726,0 \$) était inférieur au taux d'impôt de la société prévu par la loi au Canada, qui est de 26,5 %, pour les principales raisons suivantes : les taux d'impôt inférieurs au taux prévu par la loi au Canada (principalement en Asie, aux États-Unis, à la Barbade, au Royaume-Uni et chez Allied World); l'exonération fiscale des revenus d'investissement (composés essentiellement du produit de dividendes, du produit d'intérêts non imposable, de la tranche de 50 % des gains en capital nets qui n'est pas imposable au Canada et de la quote-part du résultat net positif des entreprises associées dans certains territoires); ces facteurs étant partiellement neutralisés par les avantages fiscaux non comptabilisés des pertes et des différences temporaires (essentiellement des actifs d'impôt différé non comptabilisés au Canada et aux États-Unis, contrebalancés partiellement par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement au Royaume-Uni et chez Allied World) et par les différences permanentes.

Pour un complément d'information, voir la note 18 (Impôt sur le résultat) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont essentiellement dans Fairfax India, Allied World, Brit, Odyssey Group et Société de Recettes Illimitées. Pour un complément d'information, voir la note 16 (Total des capitaux propres) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

État de la situation financière par secteur comptable

Les états de la situation financière sectoriels de la société aux 31 décembre 2022 et 2021 présentent les actifs et les passifs de tous les secteurs comptables de la société ainsi que les capitaux permanents que la société a investis dans ceux-ci. Les états de la situation financière sectoriels ont été établis sur les bases suivantes :

- L'état de la situation financière de chaque secteur comptable est présenté sur la base de l'entité juridique de chaque filiale comprise dans ce secteur, conformément aux méthodes comptables de Fairfax et aux IFRS; il inclut, le cas échéant, les ajustements comptables du prix d'acquisition associés principalement au goodwill et aux immobilisations incorporelles qui ont été établis au moment de l'acquisition initiale des filiales ou d'une acquisition par étapes ultérieure.
- Au 31 décembre 2022, certaines filiales de la société détenaient des participations dans d'autres filiales de Fairfax (les « sociétés affiliées de Fairfax »). Ces participations dans les sociétés affiliées de Fairfax sont comptabilisées au coût et présentées dans le tableau ci-après. Les soldes d'assurance et de réassurance des sociétés affiliées, y compris les primes à recevoir (incluses dans les créances résultant de contrats d'assurance), les frais d'acquisition de primes différés, les montants à recouvrer de réassureurs, les montants à payer au titre de contrats d'assurance, la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres, ainsi que la provision pour primes non acquises, ne sont pas présentés séparément; ils sont éliminés dans les secteurs comptables respectifs et dans la colonne « Siège social et éliminations ».
- La colonne « Siège social et éliminations » englobe la société de portefeuille Fairfax et ses filiales qui sont des sociétés de portefeuille intermédiaires, de même que les écritures de consolidation et d'élimination qui doivent être passées selon les IFRS pour établir des états financiers consolidés. La plus importante de ces écritures vise l'élimination de la réassurance intragroupe (qui comprend principalement la réassurance fournie par le groupe de réassurance, ainsi que la réassurance entre Odyssey Group et Allied World, et les assureurs en première ligne). Cette écriture touche les montants à recouvrer de réassureurs, la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et la provision pour primes non acquises. Les emprunts pris en compte dans la colonne « Siège social et éliminations » de 5 894,6 \$ au 31 décembre 2022 (5 346,1 \$ au 31 décembre 2021) étaient essentiellement composés des emprunts de la société de portefeuille Fairfax, soit 5 887,6 \$ (5 338,6 \$ au 31 décembre 2021).

Participations dans les sociétés affiliées de Fairfax au 31 décembre 2022

	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Assurance vie et Liquidation de sinistres	Siège social et autres	Données consolidées
Participations dans les sociétés d'assurance et de réassurance affiliées^{1), 2)}						
Zenith National	2,0 %	6,1 %	–	–	91,9 %	100,0 %
TRG (Liquidation de sinistres)	–	–	31,5 %	–	68,5 %	100,0 %
Singapore Re	–	8,8 %	91,2 %	–	–	100,0 %
Participations dans les sociétés affiliées non liées à l'assurance³⁾						
Thomas Cook India	4,3 %	20,7 %	0,8 %	2,4 %	45,1 %	73,3 %
Fairfax India	6,0 %	18,8 %	3,6 %	–	6,3 %	34,7 %
Société de Recettes Illimitées	29,3 %	41,7 %	1,7 %	0,3 %	2,7 %	75,7 %
Boat Rocker	34,3 %	5,9 %	4,7 %	–	–	44,9 %
AGT	17,0 %	24,1 %	–	–	18,5 %	59,6 %
Dexterra Group	5,3 %	30,9 %	–	3,4 %	9,1 %	48,7 %
Farmers Edge	28,6 %	22,9 %	9,8 %	–	–	61,3 %
Grivalia Hospitality	9,6 %	28,3 %	–	40,5 %	–	78,4 %

- Ce tableau exclut les filiales dans lesquelles la participation de la société est entièrement détenue par la société de portefeuille, notamment Northbridge, Odyssey Group, Crum & Forster, Brit, Allied World, Fairfax Asia, Fairfax Brasil, Fairfax Latam, Bryte Insurance, Polish Re, Colonnade Insurance, Fairfax Ukraine et Eurolife.
- Les participations dans les sociétés d'assurance et de réassurance affiliées sont présentées dans l'état de la situation financière sectoriel, en tant que participations dans des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax.
- Les participations dans les sociétés affiliées n'appartenant pas au secteur de l'assurance sont présentées dans l'état de la situation financière sectoriel en tant que placements de portefeuille.

État de la situation financière par secteur comptable au 31 décembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ⁴⁾	Données consolidées
	Assureurs nord- américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total				
Actif								
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	110,7	205,9	–	316,6	–	–	1 029,2	1 345,8
Créances découlant de contrats d'assurance	1 374,8	5 839,7	1 096,4	8 310,9	28,2	–	(431,6)	7 907,5
Placements de portefeuille ¹⁾	12 714,6	30 808,2	5 516,0	49 038,8	4 275,4	2 119,3	(1 110,6)	54 322,9
Frais d'acquisition de primes différés	498,8	1 471,7	230,8	2 201,3	7,5	–	(38,5)	2 170,3
Montants à recouvrer des réassureurs	2 175,7	9 768,7	2 153,5	14 097,9	517,5	–	(1 499,6)	13 115,8
Actifs d'impôt différé	129,8	155,6	51,9	337,3	25,6	54,5	74,7	492,1
Goodwill et immobilisations incorporelles	800,8	2 410,4	185,6	3 396,8	7,5	2 284,4	0,3	5 689,0
Montants à recevoir de sociétés affiliées	193,3	10,9	2,1	206,3	364,1	–	(570,4)	–
Autres actifs	637,0	861,0	276,0	1 774,0	832,6	4 153,2	321,9	7 081,7
Participations dans les sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax ²⁾	29,4	102,8	34,9	167,1	29,3	–	(196,4)	–
Total de l'actif	18 664,9	51 634,9	9 547,2	79 847,0	6 087,7	8 611,4	(2 421,0)	92 125,1
Passif								
Dettes d'exploitation et charges à payer	878,1	1 169,9	256,9	2 304,9	263,1	2 430,7	216,5	5 215,2
Obligations au titre des dérivés	5,6	107,4	0,5	113,5	–	58,2	19,3	191,0
Montants à payer à des sociétés affiliées	6,6	2,9	7,0	16,5	0,4	82,4	(99,3)	–
Passifs d'impôt différé	–	19,2	205,8	225,0	18,5	252,4	0,8	496,7
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	521,2	3 567,3	751,2	4 839,7	688,4	–	(466,2)	5 061,9
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres ³⁾	8 564,0	25 870,8	3 096,9	37 531,7	4 300,9	–	(1 343,0)	40 489,6
Provision pour primes non acquises ³⁾	2 876,2	7 654,2	1 313,6	11 844,0	18,2	–	(152,2)	11 710,0
Emprunts	38,3	695,1	–	733,4	–	1 996,9	5 894,6	8 624,9
Total du passif	12 890,0	39 086,8	5 631,9	57 608,7	5 289,5	4 820,6	4 070,5	71 789,3
Capitaux propres								
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	5 774,9	12 173,6	3 846,8	21 795,3	798,2	3 664,1	(9 581,4)	16 676,2
Participations ne donnant pas le contrôle	–	374,5	68,5	443,0	–	126,7	3 089,9	3 659,6
Total des capitaux propres	5 774,9	12 548,1	3 915,3	22 238,3	798,2	3 790,8	(6 491,5)	20 335,8
Total du passif et des capitaux propres	18 664,9	51 634,9	9 547,2	79 847,0	6 087,7	8 611,4	(2 421,0)	92 125,1
Capitaux permanents								
Emprunts	38,3	695,1	–	733,4	–	1 996,9	5 894,6	8 624,9
Participations dans les sociétés affiliées de Fairfax	692,4	1 317,9	146,8	2 157,1	276,2	–	(2 433,3)	–
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	5 082,5	9 311,1	3 718,4	18 112,0	522,0	2 100,4	(4 058,2)	16 676,2
Participations ne donnant pas le contrôle	–	1 919,1	50,1	1 969,2	–	1 690,4	–	3 659,6
Total des capitaux permanents	5 813,2	13 243,2	3 915,3	22 971,7	798,2	5 787,7	(596,9)	28 960,7
% du total des capitaux permanents consolidés	20,1 %	45,7 %	13,5 %	79,3 %	2,8 %	20,0 %	(2,1)%	100,0 %

1) Compte tenu des placements intragroupe dans des filiales de Fairfax n'appartenant pas au secteur de l'assurance qui sont comptabilisés au coût et éliminés lors de la consolidation.

2) Placements intragroupe dans des filiales d'assurance et de réassurance de Fairfax, comptabilisés au coût et éliminés lors de la consolidation.

3) Prise en compte dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'état consolidé de la situation financière.

4) La colonne « Siège social et éliminations » englobe la société de portefeuille Fairfax, les sociétés de portefeuille filiales intermédiaires, ainsi que les écritures de consolidation et d'élimination. Les plus importantes de ces écritures sont l'élimination de la réassurance intragroupe offerte par le groupe de réassurance et la réassurance fournie par Odyssey Group et Allied World aux assureurs en première ligne affiliés.

État de la situation financière par secteur comptable au 31 décembre 2021

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et éliminations ⁴⁾	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total				
Actif								
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	93,5	511,0	–	604,5	–	–	873,8	1 478,3
Créances découlant de contrats d'assurance	1 273,4	4 998,1	944,0	7 215,5	7,8	–	(340,1)	6 883,2
Placements de portefeuille ¹⁾	11 688,5	27 922,6	5 450,7	45 061,8	4 963,9	2 252,8	(581,1)	51 697,4
Frais d'acquisition de primes différés	441,1	1 299,1	210,4	1 950,6	3,8	–	(30,3)	1 924,1
Montants à recouvrer des réassureurs	2 039,1	8 588,6	2 432,6	13 060,3	457,6	–	(1 427,4)	12 090,5
Actifs d'impôt différé	153,9	69,8	44,5	268,2	29,0	66,9	158,3	522,4
Goodwill et immobilisations incorporelles	898,3	2 476,5	204,7	3 579,5	7,5	2 341,2	–	5 928,2
Montants à recevoir de sociétés affiliées	213,6	16,2	1,5	231,3	360,2	–	(591,5)	–
Autres actifs	587,9	864,6	293,5	1 746,0	810,0	3 195,5	369,8	6 121,3
Participations dans les sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax ²⁾	29,4	102,8	35,0	167,2	29,3	–	(196,5)	–
Total de l'actif	17 418,7	46 849,3	9 616,9	73 884,9	6 669,1	7 856,4	(1 765,0)	86 645,4
Passif								
Dettes d'exploitation et charges à payer	724,7	1 191,5	233,7	2 149,9	233,4	2 077,4	524,7	4 985,4
Obligations au titre des dérivés	4,6	67,9	–	72,5	–	47,9	32,5	152,9
Montants à payer à des sociétés affiliées	3,4	10,9	14,5	28,8	0,2	135,1	(164,1)	–
Passifs d'impôt différé	–	95,7	226,5	322,2	72,9	198,5	5,2	598,8
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	447,9	3 043,7	717,0	4 208,6	652,0	–	(367,1)	4 493,5
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres ³⁾	7 777,5	22 308,3	3 295,6	33 381,4	4 806,1	–	(1 295,2)	36 892,3
Provision pour primes non acquises ³⁾	2 555,1	6 796,3	1 213,4	10 564,8	16,5	–	(127,1)	10 454,2
Emprunts	38,3	752,4	–	790,7	–	1 616,2	5 346,1	7 753,0
Total du passif	11 551,5	34 266,7	5 700,7	51 518,9	5 781,1	4 075,1	3 955,0	65 330,1
Capitaux propres								
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	5 867,2	12 348,4	3 839,5	22 055,1	888,0	3 690,8	(10 248,8)	16 385,1
Participations ne donnant pas le contrôle	–	234,2	76,7	310,9	–	90,5	4 528,8	4 930,2
Total des capitaux propres	5 867,2	12 582,6	3 916,2	22 366,0	888,0	3 781,3	(5 720,0)	21 315,3
Total du passif et des capitaux propres	17 418,7	46 849,3	9 616,9	73 884,9	6 669,1	7 856,4	(1 765,0)	86 645,4
Capitaux permanents								
Emprunts	38,3	752,4	–	790,7	–	1 616,2	5 346,1	7 753,0
Participations dans les sociétés affiliées de Fairfax	709,9	1 069,3	162,5	1 941,7	76,5	–	(2 018,2)	–
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	5 157,3	8 984,4	3 695,5	17 837,2	811,5	1 782,5	(4 046,1)	16 385,1
Participations ne donnant pas le contrôle	–	2 528,9	58,2	2 587,1	–	1 998,8	344,3	4 930,2
Total des capitaux permanents	5 905,5	13 335,0	3 916,2	23 156,7	888,0	5 397,5	(373,9)	29 068,3
% du total des capitaux permanents consolidés	20,3 %	45,9 %	13,5 %	79,7 %	3,1 %	18,6 %	(1,4) %	100,0 %

- 1) Compte tenu des placements intragroupe dans des filiales de Fairfax n'appartenant pas au secteur de l'assurance qui sont comptabilisés au coût et éliminés lors de la consolidation.
- 2) Placements intragroupe dans des filiales d'assurance et de réassurance de Fairfax, comptabilisés au coût et éliminés lors de la consolidation.
- 3) Prise en compte dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'état consolidé de la situation financière.
- 4) La colonne « Siège social et éliminations » englobe la société de portefeuille Fairfax, les sociétés de portefeuille filiales intermédiaires, ainsi que les écritures de consolidation et d'élimination. Les plus importantes de ces écritures sont l'élimination de la réassurance intragroupe offerte par le groupe de réassurance et la réassurance fournie par Odyssey Group et Allied World aux assureurs en première ligne affiliés.

Éléments des états consolidés de la situation financière**Résumé de l'état consolidé de la situation financière**

Les variations des actifs et des passifs comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 par rapport à ceux inscrits au 31 décembre 2021 s'expliquent principalement par les facteurs suivants : la consolidation de Grivalia Hospitality le 5 juillet 2022; la croissance du volume des transactions des établissements d'assurance et de réassurance de dommages; le produit net reçu pour la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth que Crum & Forster détenait.

Au 31 décembre 2022, **la trésorerie et les placements de la société de portefeuille** avaient diminué en s'établissant à 1 345,8 \$ (ou 1 326,4 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 19,4 \$), contre 1 478,3 \$ au 31 décembre 2021 (ou 1 446,2 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 32,1 \$). Les opérations de trésorerie importantes de la société de portefeuille en 2022 sont expliquées à la rubrique « Situation de trésorerie » de la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Au 31 décembre 2022, **les créances sur contrats d'assurance** avaient augmenté de 1 024,3 \$ et avaient atteint 7 907,5 \$, ayant été de 6 883,2 \$ au 31 décembre 2021, ce qui reflétait surtout une hausse des primes d'assurance et de réassurance à recevoir du fait de la croissance du volume des transactions, ainsi que le délai normal dans le recouvrement de ces primes, principalement chez les sociétés faisant partie du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux.

Les placements de portefeuille sont composés de placements comptabilisés à la juste valeur et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, dont la valeur comptable totale s'élevait à 54 322,9 \$ au 31 décembre 2022 (ou 54 151,3 \$, déduction faite des obligations des filiales au titre des dérivés), contre 51 697,4 \$ au 31 décembre 2021 (ou 51 576,6 \$, déduction faite des obligations des filiales au titre des dérivés). L'augmentation de 2 574,7 \$ tient surtout à la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées de 1 014,7 \$, aux intérêts et dividendes de 746,1 \$ reçus par les sociétés d'assurance et de réassurance de dommages et au produit de 250,0 \$ reçu en débetures à la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth de Crum & Forster, ce qui a été partiellement neutralisé par des pertes latentes nettes sur des obligations et des actions ordinaires, par des pertes de change nettes sur des placements et par les facteurs particuliers responsables des variations des placements de portefeuille qui sont décrits aux paragraphes qui suivent.

La trésorerie et les placements à court terme des filiales (y compris la trésorerie et les placements à court terme donnés en garantie d'engagements au titre des dérivés) ont diminué de 12 399,1 \$, ce qui s'explique surtout par les placements nets de la trésorerie existante et des produits résultant de la vente et de l'arrivée à échéance de placements à court terme constitués d'obligations du Trésor américain et d'obligations de provinces canadiennes dans d'autres obligations (voir le paragraphe qui suit).

Les obligations (y compris celles données en garantie d'engagements au titre des dérivés) ont augmenté de 14 467,0 \$ en raison surtout des achats nets d'obligations du Trésor américain et du gouvernement canadien, de prêts hypothécaires de premier rang et d'obligations de sociétés à court terme de qualité supérieure, et des débetures reçues à la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth de Crum & Forster facteurs compensés en partie par des pertes latentes nettes.

Les actions ordinaires ont diminué de 541,7 \$ en raison surtout de leur moins-value latente nette et de la première application de la méthode de la mise en équivalence à l'égard de Stelco le 31 août 2022.

Les participations dans les entreprises associées ont augmenté de 1 329,9 \$, ce qui reflète surtout la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées de 1 014,7 \$, la première application de la méthode de la mise en équivalence à l'égard de Stelco et une augmentation des placements en actions ordinaires d'Atlas (par suite de l'exercice de bons de souscription d'actions au prix d'exercice de 8,05 \$ et de l'achat d'actions ordinaires d'Atlas détenues par le biais de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados), ces facteurs étant partiellement contrebalancés par la quote-part des autres éléments du résultat global négatif d'entreprises associées (essentiellement des pertes de change), par la comptabilisation de distributions et de dividendes reçus d'entreprises associées et de coentreprises et par la consolidation de Grivalia Hospitality (antérieurement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence).

Les dérivés et autres actifs investis, déduction faite des obligations au titre des dérivés, ont baissé de 213,5 \$ à cause surtout de l'exercice de bons de souscription d'actions d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ et des ventes nettes d'immeubles de placement, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une augmentation des créances nettes sur des contreparties à des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur, y compris des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur.

Au 31 décembre 2022, les montants à recouvrer des réassureurs avaient augmenté de 1 025,3 \$ et totalisaient 13 115,8 \$, contre 12 090,5 \$ au 31 décembre 2021, hausse qui découle surtout de la croissance du volume des transactions (principalement chez Allied World, Crum & Forster et Brit) et de la cession de sinistres agricoles aux États-Unis à des réassureurs chez Odyssey Group, mais ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le règlement d'un sinistre dans le cadre d'une transaction de façade chez Southbridge Chile, société en exploitation de Fairfax Latam.

Au 31 décembre 2022, **les actifs d'impôt différé** totalisaient 492,1 \$, contre 522,4 \$ au 31 décembre 2021, soit une baisse de 30,3 \$ qui résultait essentiellement de l'utilisation de crédits pour impôt étranger aux États-Unis, ce facteur étant partiellement contrebalancé par une augmentation des différences temporaires aux États-Unis à cause des pertes latentes nettes sur les placements.

Au 31 décembre 2022, **le goodwill et les immobilisations incorporelles** totalisaient 5 689,0 \$, en baisse de 239,2 \$ par rapport au total de 5 928,2 \$ inscrit au 31 décembre 2021, en raison surtout de la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain, de la perte de valeur hors trésorerie de 133,4 \$ sur le goodwill de Farmers Edge, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de la déconsolidation de Pet Insurance Group et de Pethealth de Crum & Forster, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par la consolidation de Grivalia Hospitality et des filiales Maxop et Jaynix de Fairfax India et par les entrées d'immobilisations incorporelles. L'attribution sectorielle de 2 927,5 \$ au goodwill et de 2 761,5 \$ aux immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022 (3 084,8 \$ et 2 843,4 \$ au 31 décembre 2021) est décrite à la note 12 (Goodwill et immobilisations incorporelles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. En 2022, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été soumis à des tests de dépréciation, et il en ressort qu'ils n'avaient subi aucune perte de valeur significative, sauf la perte de valeur hors trésorerie du goodwill relativement à Farmers Edge déjà mentionnée.

Les autres actifs ont augmenté de 960,4 \$ en s'établissant à 7 081,7 \$ au 31 décembre 2022, ayant été de 6 121,3 \$ au 31 décembre 2021, ce qui reflète surtout la consolidation de Grivalia Hospitality et des filiales Maxop et Jaynix de Fairfax India, l'augmentation des stocks et d'autres produits à recevoir du côté des sociétés autres que des sociétés d'assurance, l'augmentation de l'excédent de capitalisation des régimes de retraite de sociétés d'assurance et de réassurance et l'accroissement des intérêts et dividendes à recevoir par suite de l'augmentation des produits d'intérêts en 2022, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par une diminution des créances au titre des produits non réglés sur les titres vendus.

Les dettes d'exploitation et charges à payer au 31 décembre 2022 avaient augmenté de 229,8 \$ et totalisaient 5 215,2 \$, ayant été de 4 985,4 \$ au 31 décembre 2021, surtout par suite de la consolidation de Grivalia Hospitality, de la hausse des dettes d'exploitation liées au coût des ventes qui résulte de la croissance du volume des ventes de sociétés autres que des sociétés d'assurance, de la hausse des produits différés attribuable à des contrats de production supplémentaires chez Boat Rocker, de la hausse des montants à payer pour les achats de titres dont le coût n'était pas encore réglé et de l'augmentation des impôts à payer, ce qui a été partiellement compensé par une diminution des obligations locatives (en raison surtout des paiements effectués) et par une baisse des passifs au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite.

Au 31 décembre 2022, **les passifs d'impôt différé** totalisaient 496,7 \$, contre 598,8 \$ au 31 décembre 2021, soit une baisse de 102,1 \$ qui résultait essentiellement des pertes latentes nettes sur les placements chez Eurolife et Allied World.

Au 31 décembre 2022, **les montants à payer au titre de contrats d'assurance** avaient augmenté de 568,4 \$ en s'établissant à 5 061,9 \$, ayant été de 4 493,5 \$ au 31 décembre 2021, ce qui reflétait surtout une augmentation des autres montants à payer au titre de contrats d'assurance chez Odyssey Group (surtout en lien avec sa branche d'assurance récolte aux États-Unis) et une augmentation des passifs au titre de contrats d'assurance vie chez Eurolife (essentiellement des montants à payer au titre des produits d'assurance ayant pour référence des unités de compte).

Au 31 décembre 2022, **la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres** s'était accrue de 3 896,4 \$ en se chiffrant à 38 319,2 \$, contre 34 422,8 \$ au 31 décembre 2021, ce qui reflétait surtout la croissance du volume des transactions (surtout chez Allied World, Odyssey Group, Brit, Northbridge et Crum & Forster) et la hausse des sinistres liés à des catastrophes, ces facteurs étant partiellement compensés par l'appréciation du dollar américain par rapport aux réserves de la société libellées en d'autres monnaies (essentiellement le dollar canadien, la livre sterling, l'euro et le peso argentin), par les progrès encore réalisés par le secteur Liquidation de sinistres dans le règlement de ses passifs au titre des sinistres, par les règlements de sinistres chez Fairfax Latam (chez Southbridge Chile pour les émeutes de 2019 au Chili) et par une évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures.

Au 31 décembre 2022, **les participations ne donnant pas le contrôle** avaient diminué de 1 270,6 \$ et s'établissaient à 3 659,6 \$, contre 4 930,2 \$ au 31 décembre 2021, baisse qui reflétait essentiellement les variations nettes des capitaux permanents (1 070,9 \$, essentiellement l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans Allied World, la transformation de Société de Recettes Illimitées en société fermée et l'achat de certains titres détenus par le biais de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados, ce qui a été partiellement contrebalancé par la prise de participation par une tierce partie dans la filiale Ki Insurance de Brit), les dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (263,2 \$ – versés essentiellement par Allied World, Odyssey Group et Brit à leurs actionnaires minoritaires) et la quote-part des autres éléments du résultat global négatif revenant aux participations ne donnant pas le contrôle (198,3 \$), ce qui a été partiellement contrebalancé par la quote-part du résultat net positif revenant aux participations ne donnant pas le contrôle (139,6 \$) et par l'acquisition de filiales (111,5 \$ – reflétant surtout la consolidation de Grivalia Hospitality). Pour un complément d'information, voir la note 16 (Total des capitaux propres) et la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Comparaison entre 2021 et 2020 – Le total des actifs et celui des passifs avaient augmenté en atteignant 86 645,4 \$ et 65 330,1 \$ au 31 décembre 2021, contre 74 054,0 \$ et 56 526,7 \$ au 31 décembre 2020, en raison surtout de la croissance des volumes de transactions chez les sociétés d'assurance et de réassurance de dommages, des profits latents nets sur les placements en actions et en titres assimilables à des actions et sur le placement de la société en actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit, et de la consolidation d'Eurolife le 14 juillet 2021 et de Singapore Re le 17 juin 2021, ces facteurs ayant été partiellement contrebalancés par la déconsolidation de Privi, filiale de Fairfax India, le 29 avril 2021, de Mosaic Capital le 5 août 2021 et de Toys "R" Us Canada le 19 août 2021. Voir la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour un complément d'information.

Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres

Afin de s'assurer, dans la mesure du possible, que la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres (souvent appelée « provisions pour sinistres ») de la société est suffisante, la direction a élaboré en 1985 des procédures pour soumettre la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres des établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société, ainsi que celle du secteur Assurance vie et Liquidation de sinistres, à plusieurs contrôles. Les provisions sont examinées séparément par les actuaires internes de chaque société en exploitation et par l'actuaire en chef de la société, et elles doivent être jugées acceptables par eux. De plus, des actuaires indépendants sont aussi engagés périodiquement pour qu'ils examinent les provisions d'une société en exploitation ou de certaines branches d'assurance.

Les tableaux qui suivent présentent la provision brute pour sinistres et frais de règlement de sinistres des établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société et du secteur Liquidation de sinistres, par secteur et par branche d'assurance.

31 décembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Liquidation de sinistres	Siège social et autres	Chiffres consolidés ¹⁾
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total			
Biens	735,5	5 579,9	1 196,7	7 512,1	40,4	–	7 552,5
Risques divers	7 487,5	18 625,5	984,1	27 097,1	1 255,9	–	28 353,0
Spécialisée	308,0	1 515,5	589,3	2 412,8	0,9	–	2 413,7
	8 531,0	25 720,9	2 770,1	37 022,0	1 297,2	–	38 319,2
Intragroupe	33,0	149,9	326,8	509,7	833,3	(1 343,0)	–
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	8 564,0	25 870,8	3 096,9	37 531,7	2 130,5	(1 343,0)	38 319,2

1) Compte non tenu d'une provision de 2 170,4 \$ pour prestations d'assurance vie d'Eurolife.

31 décembre 2021

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Liquidation de sinistres	Siège social et autres	Chiffres consolidés ¹⁾
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total			
Biens	661,3	4 579,4	1 530,3	6 771,0	43,9	–	6 814,9
Risques divers	6 844,2	16 204,5	989,0	24 037,7	1 375,6	–	25 413,3
Spécialisée	264,0	1 391,2	538,5	2 193,7	0,9	–	2 194,6
	7 769,5	22 175,1	3 057,8	33 002,4	1 420,4	–	34 422,8
Intragroupe	8,0	133,2	237,8	379,0	916,2	(1 295,2)	–
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	7 777,5	22 308,3	3 295,6	33 381,4	2 336,6	(1 295,2)	34 422,8

1) Compte non tenu d'une provision de 2 469,5 \$ pour prestations d'assurance vie d'Eurolife.

Dans le cadre de leurs activités normales, les établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société, ainsi que le secteur Liquidation de sinistres, peuvent donner en gage leurs propres actifs comme garantie de l'acquittement de leurs obligations à l'égard du règlement des sinistres ou du paiement des primes (et des intérêts courus). Les actifs peuvent être donnés en gage dans les cas suivants (directement ou pour garantir des lettres de crédit) : les dépôts réglementaires (comme les dépôts faits aux États-Unis en matière d'indemnité pour un accident du travail); les dépôts de fonds faits à la Lloyd's au titre des activités de souscription de la société sur le marché de Londres; en tant que garantie, par une société non agréée (en vertu de la réglementation sur les assurances aux États-Unis), pour les sinistres pris en charge et pour les obligations au titre des fonds retenus. En général, les actifs donnés en garantie sont libérés au moment de l'acquittement des obligations. La trésorerie et les placements de 7,3 G\$ donnés en garantie par les filiales de la société au 31 décembre 2022, décrits à la note 5 (Trésorerie et placements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, représentaient le montant total, à cette date, donné en gage dans le cadre des activités normales comme garantie de l'acquittement des obligations respectives de chaque filiale garante (ces garanties ne concernent pas les garanties données à l'égard des obligations de la filiale d'une autre filiale, soit le cautionnement intragroupe).

La provision pour sinistres est établie par les sociétés d'assurance de la société selon la méthode de cas lorsque les sinistres sont déclarés pour la première fois. Les provisions sont ensuite ajustées lorsque des informations supplémentaires sur le montant estimé définitif des sinistres deviennent connues au cours du règlement. Les sociétés de réassurance de la société s'appuient sur les informations initiales et ultérieures sur les primes et les sinistres qu'elles reçoivent des sociétés cédantes pour estimer leurs provisions pour sinistres. Pour établir une provision suffisante afin de couvrir le passif ultime estimé qui découlerait de l'ensemble des obligations en matière d'assurance et de réassurance de la société, une provision est aussi constituée à l'égard du calcul fait par la direction des facteurs influant sur l'évolution future des sinistres, y compris les sinistres survenus, mais non déclarés, en fonction du volume des contrats en vigueur, de l'historique des sinistres passés et des changements éventuels, comme les changements dans l'ensemble des contrats sous-jacents, l'évolution des lois et des facteurs de coûts.

La société peut ajuster, à la hausse ou à la baisse, la provision pour sinistres au fur et à mesure qu'elle obtient plus d'informations sur les sinistres. Étant donné la nature estimative de ce processus et compte tenu du temps qu'il faut pour régler nombre des sinistres importants, il est possible qu'il faille attendre plusieurs années avant de procéder à une comparaison valable entre le montant réel des sinistres et les estimations initiales.

L'évolution de la provision pour sinistres est souvent mesurée en tant qu'écart entre les estimations des provisions faites à la fin de l'année initiale et les estimations des provisions faites à la fin de chaque année ultérieure. La provision est modifiée en fonction du règlement réel, partiel ou total, des sinistres ainsi qu'en fonction des estimations actualisées des provisions requises pour les sinistres non encore réglés et les sinistres non encore déclarés. L'évolution de la provision est considérée comme favorable lorsque l'estimation ultérieure est moins élevée que l'estimation initiale et, à l'inverse, elle est considérée comme défavorable lorsque l'estimation initiale est moins élevée que l'estimation ultérieure. L'évolution favorable nette des provisions pour sinistres dans les tableaux ci-après ne tient pas compte de l'évolution des provisions d'une filiale dans l'année où elle a été acquise. Dans le tableau « Rapprochement de la provision pour sinistres –

Données consolidées », la provision pour sinistres d'une filiale au 31 décembre de l'année de son acquisition s'ajoute au poste « Provision pour sinistres des entreprises et des transactions de réassurance conclues au cours de l'année – au 31 décembre », alors que l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres qui est présentée à la rubrique « Sources du résultat net » du présent rapport de gestion et à l'état consolidé du résultat net tient compte de l'évolution des provisions pour sinistres d'une filiale depuis sa date d'acquisition.

Le tableau qui suit présente une ventilation de l'évolution favorable (défavorable) nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, par secteur comptable, pour les exercices clos les 31 décembre.

	Favorable (défavorable)	
	2022	2021
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
Assureurs nord-américains	77,2	103,7
Assureurs et réassureurs mondiaux	21,1	201,4
Assureurs et réassureurs internationaux ¹⁾	97,9	43,6
	<u>196,2</u>	<u>348,7</u>
Activités de liquidation de sinistres	(147,2)	(224,6)
Évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures	<u>49,0</u>	<u>124,1</u>

1) *Compte non tenu de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures des sociétés acquises en 2021, soit Singapore Re (4,0 \$) et Eurolife (2,9 \$).*

Le tableau suivant présente l'évolution de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres inscrite aux états consolidés de la situation financière et son effet sur le montant net des sinistres pour les exercices clos les 31 décembre :

Rapprochement de la provision pour sinistres – Données consolidées

	2022	2021
Provision pour sinistres au 1 ^{er} janvier – montant net	25 474,5	22 856,5
Effet du change	(442,4)	(236,8)
Sinistres survenus :		
Dans l'année même	13 648,9	10 756,5
Dans les années antérieures – évolution favorable nette	(49,0)	(124,1)
Montants versés au cours de l'année à l'égard de sinistres survenus :		
Dans l'année même	(2 973,4)	(2 380,6)
Dans les années antérieures	(6 593,5)	(5 594,7)
Provision pour sinistres des entreprises acquises et des transactions de réassurance conclues au cours de l'année – au 31 décembre	3,8	210,0
Dessaisissements au cours de l'exercice	–	(12,3)
Provision pour sinistres au 31 décembre, avant l'élément suivant :	<u>29 068,9</u>	<u>25 474,5</u>
CTR Life	4,4	4,4
Provision pour sinistres au 31 décembre – montant net	<u>29 073,3</u>	<u>25 478,9</u>
Quote-part de la provision pour sinistres revenant aux réassureurs au 31 décembre	<u>9 245,9</u>	<u>8 943,9</u>
Provision pour sinistres au 31 décembre – montant brut	<u><u>38 319,2</u></u>	<u><u>34 422,8</u></u>

L'effet du change et autres reflètent surtout la diminution des réserves libellées en dollars canadiens, en livres sterling, en euros et en pesos argentins, monnaies qui se sont dépréciées par rapport au dollar américain (le chiffre de 2021 traduit surtout la baisse des réserves libellées en euros, en pesos chiliens, en pesos argentins, en pesos colombiens et en rands sud-africains, ces monnaies s'étant dépréciées par rapport au dollar américain). En général, la société gère le risque de change sur les passifs en investissant dans des instruments financiers et d'autres actifs libellés dans la même devise que les passifs auxquels ils se rattachent.

La société s'efforce de constituer des provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres suffisantes à la date d'évaluation initiale pour que l'évolution par rapport aux années antérieures, le cas échéant, soit favorable à des dates d'évaluation ultérieures. Les provisions feront toujours l'objet d'une évolution à la hausse ou à la baisse et pourraient être très différentes de ce qu'elles étaient antérieurement en raison de plusieurs facteurs inconnus.

Le site Web de Fairfax (www.fairfax.ca) contient un complément d'information financière annuelle (*Annual Financial Supplement*) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont les tableaux présentent un rapprochement des provisions historiques et l'évolution des provisions pour sinistres des sociétés sous-jacentes en exploitation au sein des différents secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages de la société, qui sont : Assureurs nord-américains (Northbridge, Crum & Forster et Zenith National), Assureurs et réassureurs mondiaux (Odyssey Group, Brit et Allied World) et Assureurs et réassureurs internationaux (Fairfax Asia et les sociétés en exploitation du secteur Assurance et réassurance – Autres, à savoir le groupe de réassurance, Bryte Insurance, Fairfax Latin America, Fairfax Central and Eastern Europe et Eurolife General), ainsi qu'un rapprochement des provisions pour sinistres du secteur Liquidation de sinistres.

Risques de l'amiante, risques de pollution et autres risques latents

Les passifs au titre des contrats d'assurance de la société comprennent des estimations de l'exposition de la société aux sinistres liés à l'amiante, à la pollution environnementale et à d'autres types de sinistres latents (collectivement, les « risques APA »).

Un certain nombre de filiales de la société ont souscrit, avant leur acquisition par Fairfax, des contrats d'assurance et de réassurance responsabilité civile générale aux termes desquels les assurés continuent de soumettre des réclamations pour lésions corporelles liées à l'amiante. Pratiquement tous les sinistres liés à l'amiante que la société doit régler sont maintenant gérés par le secteur Liquidation de sinistres. Ces types de sinistres comportent beaucoup d'incertitude qui influe sur la capacité des assureurs et des réassureurs d'estimer le montant des sinistres non payés et des frais de règlement de sinistres connexes. Le litige concernant les principes juridiques clés qui régissent les obligations d'assurance n'est pas encore réglé devant les tribunaux, et la législation dans divers États a remis en cause l'intention de l'assureur et de l'assuré exprimée dans le texte des polices d'assurance. De plus, les litiges relatifs à l'amiante demeurent un processus imparfait pour un règlement équitable des sinistres liés à l'amiante. Par conséquent, le secteur de l'assurance en général est confronté à des litiges constamment et à des incertitudes face à la quantification des sinistres liés à l'amiante.

Les demandes de règlement relatives au mésothéliome et au cancer du poumon représentent la majorité des sinistres liés à l'amiante, et le nombre de cas de mésothéliome n'a pas diminué graduellement comme attendu. Le nombre moyen de défendeurs cités dans chaque cas continue de grimper et, chaque année, de plus en plus de nouveaux défendeurs jamais poursuivis auparavant pour des questions d'amiante sont cités à comparaître devant le tribunal, ce qui fait gonfler les coûts de défense. En outre, les cabinets d'avocats des demandeurs dans les causes impliquant l'amiante continuent à exiger des indemnités de plus en plus importantes sur décisions du jury et en règlement des poursuites intentées pour des tumeurs malignes attribuables à l'amiante. Les décisions judiciaires rendues concernant l'amiante ont été partagées, tantôt en faveur du plaignant, tantôt en faveur du défendeur, et ce, partout aux États-Unis. La société continue de mettre sur pied des stratégies et de prendre des initiatives afin de s'attaquer à ces questions et elle évaluera ses provisions pour sinistres liés à l'amiante et les ajustera si nécessaire.

La société s'expose aussi à des demandes de règlement liées à la pollution environnementale et à d'autres sinistres latents en matière de lésions corporelles prétendument attribuables à l'exposition à des produits ou à des substances potentiellement dangereux tels que les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, les pigments à base de plomb et le talc. D'autres sinistres latents en matière de lésions corporelles ont aussi découlé de traumatismes crâniens au sport, d'agressions sexuelles ou de problèmes de dépendance aux opioïdes dont la responsabilité, selon les allégations, revient à l'assuré. L'exposition éventuelle associée à des poursuites pour agressions sexuelles a augmenté en raison d'une conscientisation accrue du public et des enquêtes menées sur des agressions passées, des poursuites grandement médiatisées et des lois qui augmentent la capacité des victimes présumées à intenter une poursuite, ce qui a occasionné de nouvelles demandes d'indemnisation lancées contre la société. En outre, la société suit de près l'émergence des réclamations concernant la contamination de l'eau et du sol par des produits chimiques perfluorés, ainsi qu'un nombre croissant de litiges délictuels de masse alléguant des dommages corporels causés par des pesticides et des produits agrochimiques comme le « Roundup », le paraquat et le chlorpyrifos. En assurance responsabilité des fabricants de peinture au plomb, les demandes de dédommagement pour la suppression à grande échelle de ces peintures qui se retrouvent devant plusieurs tribunaux d'appel exposent aussi la société à des pertes éventuelles. Par ailleurs, la société continue de recevoir des demandes d'indemnisation de la part de sociétés cherchant à se protéger contre des poursuites faites par des femmes qui allèguent avoir subi des lésions corporelles dues à une exposition au talc, souvent sous prétexte de sa contamination par l'amiante, se trouvant dans des biens de consommation tels que la poudre et les cosmétiques. Le nombre de demandeurs se compte par dizaines de milliers, et le dénouement de ces litiges et le degré d'exposition de la société à ceux-ci sont très incertains.

Les provisions pour sinistres liés à l'amiante, à la pollution et aux autres risques latents ne peuvent être estimées selon les techniques traditionnelles qui sont fonction de facteurs historiques d'évolution des sinistres par année de survenance. L'incertitude inhérente aux estimations futures découle du manque de données historiques, du volume et de la tendance de ces réclamations dont la nature est incertaine, de la science émergente qui examine les risques de maladie liés à ces substances, des changements dans la législation, du manque de cohérence dans les décisions judiciaires, de l'insolvabilité des défendeurs et des co-assureurs, et de l'inflation sociale et économique. Étant donné que la situation de chaque assuré est différente tant sur le plan de la responsabilité que sur celui de la couverture, la société évalue, assuré par assuré, les sinistres liés à l'amiante, à la pollution et aux autres risques latents. Depuis le milieu des années 1990, la société utilise des méthodes sophistiquées qui s'appuient sur l'expérience de l'entreprise et des données sur les sinistres pour évaluer la responsabilité civile rattachée aux sinistres déclarés. La méthode fait appel à une analyse exhaustive ascendante des risques, qui est la meilleure méthode de l'industrie. Parallèlement à l'analyse fondée sur l'exposition aux risques, la société utilise aussi des méthodes de globalisation du secteur de l'assurance en général lorsqu'elle établit ses provisions liées à l'amiante, à la pollution et aux autres risques latents.

Le tableau qui suit présente une analyse des provisions nettes et brutes pour sinistres et FRSI de la société découlant des risques de l'amiante aux États-Unis pour les exercices clos les 31 décembre.

	2022		2021	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
Amiante				
Provision pour sinistres et FRSI liés à l'amiante au 1 ^{er} janvier	1 036,7	838,9	1 030,6	840,0
Sinistres et FRSI liés à l'amiante, montants engagés au cours de l'année	215,8	113,7	199,1	151,6
Sinistres et FRSI liés à l'amiante, montants payés au cours de l'année	(175,2)	(132,5)	(193,0)	(152,7)
Provision pour sinistres et FRSI liés à l'amiante au 31 décembre	<u>1 077,3</u>	<u>820,1</u>	<u>1 036,7</u>	<u>838,9</u>

Dans la mesure où des faits nouveaux sociaux, scientifiques, économiques, juridiques ou légaux futurs viendraient modifier le nombre de sinistres, la responsabilité des assurés, la portée des contrats d'assurance ou la possibilité de recouvrement par la réassurance, il est possible que les provisions pour sinistres estimées actuellement requièrent de nouveaux ajustements à certains moments.

Montants à recouvrer des réassureurs

Les établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société achètent de la réassurance pour différentes raisons, notamment pour se protéger de pertes financières catastrophiques susceptibles de découler d'un sinistre unique, comme la perte totale d'une usine importante dans un incendie, pour se protéger contre une concentration d'un grand nombre de demandes d'indemnisation de faibles montants résultant d'un sinistre unique, comme un séisme ou un ouragan majeur, susceptible d'affecter un grand nombre de détenteurs de contrats en même temps ainsi que pour protéger, de façon générale, le capital en ramenant le risque de perte à des niveaux acceptables.

Les montants à recouvrer des réassureurs qui figurent à l'état consolidé de la situation financière (13 115,8 \$ au 31 décembre 2022) étaient composés de montants à recouvrer ultérieurement des réassureurs à l'égard de sinistres non payés (9 274,8 \$), de montants de réassurance à recevoir à l'égard de sinistres payés (1 599,4 \$) et de la fraction non acquise des primes cédées aux réassureurs (2 413,5 \$), déduction faite d'une correction de valeur pour soldes irrécouvrables (171,9 \$). Au 31 décembre 2022, les montants à recouvrer des réassureurs au titre des sinistres non réglés avaient augmenté de 285,5 \$ et totalisaient 9 274,8 \$, contre 8 989,3 \$ au 31 décembre 2021, ce qui s'expliquait surtout par la croissance du volume des transactions chez la plupart des sociétés d'assurance et de réassurance, ce facteur étant en partie contrebalancé par le règlement de sinistres dans le cadre d'une transaction de façade chez Fairfax Latam (notamment chez Southbridge Chile pour les émeutes de 2019 au Chili).

Le tableau qui suit énumère les 10 principaux groupes de réassurance de la société (classés selon les montants bruts à recouvrer des réassureurs) au 31 décembre 2022, lesquels groupes représentaient 62,5 % du montant brut à recouvrer des réassureurs (61,7 % au 31 décembre 2021).

Groupe de réassurance	Réassureur principal	Note d'A.M. Best (ou note équivalente de S&P) ¹⁾	Montants bruts à recouvrer des réassureurs ²⁾	Montants nets non garantis à recouvrer des réassureurs ³⁾
Munich	Munich Reinsurance Company	A+	1 618,5	1 398,5
Swiss Re	Swiss Reinsurance America Corporation	A+	1 436,8	1 383,1
Lloyd's	Lloyd's	A	1 212,9	1 197,5
Everest	Everest Reinsurance (Bermuda), Ltd.	A+	780,0	649,9
Risk Management Agency	Federal Crop Insurance Corporation	Aucune notation	737,1	737,1
HDI	Hannover Rück SE	A+	577,6	570,8
Berkshire Hathaway	General Reinsurance Corporation	A++	551,8	549,6
AIG	Validus Reinsurance (Switzerland) Ltd	A	470,9	459,9
Axis	Axis Reinsurance Company	A	469,8	409,2
Sompo Holdings	Endurance Assurance Corporation	A+	448,6	441,8
Dix principaux groupes de réassurance			8 304,0	7 797,4
Autres réassureurs			4 983,7	4 245,1
Montants bruts à recouvrer de réassureurs			13 287,7	12 042,5
Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables			(171,9)	(171,9)
Montants à recouvrer des réassureurs			13 115,8	11 870,6

1) Note de solvabilité financière du réassureur principal.

2) Compte non tenu des provisions spécifiques pour soldes de réassurance irrécouvrables.

3) Déduction faite des soldes à l'égard desquels la société détient une garantie, et compte non tenu des provisions spécifiques pour soldes de réassurance irrécouvrables.

Le tableau ci-après indique le montant à recouvrer des réassureurs au 31 décembre 2022, soit 13 115,8 \$, ventilé entre le secteur comptable Assurance et réassurance de dommages et le secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres, selon la note de solvabilité financière accordée aux réassureurs. Les groupements et associations, qui sont indiqués séparément, sont en général des fonds d'assurance gouvernementaux ou fonds semblables comportant un risque de crédit limité.

Note d'A.M. Best (ou note équivalente de S&P)	Assurance et réassurance de dommages			Assurance vie et Liquidation de sinistres			Données consolidées		
	Montants bruts à recouvrer des réassureurs	Soldes pour lesquels des garanties sont détenues	Montants nets non garantis à recouvrer des réassureurs	Montants bruts à recouvrer des réassureurs	Soldes pour lesquels des garanties sont détenues	Montants nets non garantis à recouvrer des réassureurs	Montants bruts à recouvrer des réassureurs	Soldes pour lesquels des garanties sont détenues	Montants nets non garantis à recouvrer des réassureurs
A++	546,5	23,9	522,6	53,8	0,3	53,5	600,3	24,2	576,1
A+	6 376,1	435,6	5 940,5	255,2	8,5	246,7	6 631,3	444,1	6 187,2
A	3 636,9	199,4	3 437,5	114,0	6,5	107,5	3 750,9	205,9	3 545,0
A-	468,7	51,2	417,5	9,7	2,4	7,3	478,4	53,6	424,8
B++	52,1	3,5	48,6	3,2	0,8	2,4	55,3	4,3	51,0
B+	0,8	-	0,8	-	-	-	0,8	-	0,8
B ou moins	10,6	-	10,6	-	-	-	10,6	-	10,6
Non cotés	799,4	464,2	335,2	199,4	42,3	157,1	998,8	506,5	492,3
Groupements et associations	756,3	6,6	749,7	5,0	-	5,0	761,3	6,6	754,7
	12 647,4	1 184,4	11 463,0	640,3	60,8	579,5	13 287,7	1 245,2	12 042,5
Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables	(43,3)		(43,3)	(128,6)		(128,6)	(171,9)		(171,9)
Montants à recouvrer des réassureurs	12 604,1		11 419,7	511,7		450,9	13 115,8		11 870,6

Comme garantie du remboursement des soldes à recouvrer des réassureurs, la société avait, au 31 décembre 2022, des lettres de crédit ou des fonds en fiducie totalisant 1 245,2 \$. En outre, Lloyd's est tenue de maintenir des fonds au Canada et aux États-Unis, lesquels sont surveillés par les organismes de réglementation compétents de ces pays.

La quasi-totalité de la correction de valeur pour soldes de réassurance irrécouvrables de 171,9 \$ au 31 décembre 2022 avait trait à un solde net non garanti de réassurance de 554,7 \$ à recouvrer des réassureurs ayant une note de B++ ou inférieure à cela, ce qui inclut les réassureurs qui n'étaient pas notés (exclusion faite des groupements et des associations).

Le risque de crédit associé aux montants à recouvrer des réassureurs est décrit sous la rubrique « Risque de crédit » de la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. À la lumière de l'analyse du risque de crédit effectuée par son service des garanties de réassurance, la société croit que sa correction de valeur des soldes de réassurance irrécouvrables est raisonnable pour tenir compte de toutes les pertes subies résultant de ces soldes en date du 31 décembre 2022.

Le résultat net consolidé inclut le coût avant impôt des cessions en réassurance de 611,2 \$ (765,8 \$ en 2021), qui est une mesure financière complémentaire que la société utilise pour connaître le coût ou l'avantage associé à la cession, aux réassureurs, des portefeuilles et des risques. L'effet avant impôt des cessions en réassurance, sur une base consolidée et sur la base des montants figurant à la note 9 (Réassurance) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, est constitué des éléments suivants : la part des réassureurs dans les primes acquises, soit 5 448,8 \$ (5 228,8 \$ en 2021); les commissions acquises sur la part des réassureurs dans les primes acquises, soit 1 184,4 \$ (1 007,8 \$ en 2021); les sinistres cédés à des réassureurs, soit 3 642,0 \$ (3 479,0 \$ en 2021); le recouvrement de soldes de réassurance irrécouvrables pour un montant net de 11,2 \$ (montant net de correction de valeur de 23,8 \$ sur les soldes de réassurance irrécouvrables en 2021).

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Intragroupe	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total			
Part des réassureurs dans les primes acquises	1 144,9	3 482,9	1 149,1	5 776,9	5,8	(333,9)	5 448,8
Avantage (coût) avant impôt des cessions en réassurance	(57,2)	4,4	(526,0)	(578,8)	137,4	(169,8)	(611,2)

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Intragroupe ¹⁾	Données consolidées
	Assureurs nord-américains ¹⁾	Assureurs et réassureurs mondiaux ²⁾	Assureurs et réassureurs internationaux	Total			
Part des réassureurs dans les primes acquises	1 223,7	3 597,5	1 017,9	5 839,1	3,6	(613,9)	5 228,8
Avantage (coût) avant impôt des cessions en réassurance	(19,3)	(417,8)	(297,2)	(734,3)	62,5	(94,0)	(765,8)

1) *Compte tenu d'un montant de 358,1 \$ en tant que part des réassureurs dans les primes acquises relativement à la transaction de réassurance intragroupe de Crum & Forster du quatrième trimestre de 2021 avec le secteur Liquidation de sinistres qui est décrite à la rubrique « Assureurs nord-américains » du présent rapport de gestion.*

2) *Compte tenu d'un montant de 344,1 \$ en tant que part des réassureurs dans les primes acquises et d'un montant de 35,0 \$ en tant qu'avantage, avant impôt, des cessions en réassurance relativement à la transaction de réassurance de Brit du quatrième trimestre de 2021 qui est décrite à la rubrique « Assureurs et réassureurs mondiaux » du présent rapport de gestion.*

La part des réassureurs dans les primes acquises a augmenté, passant de 5 228,8 \$ en 2021 à 5 448,8 \$ en 2022, ce qui reflète des augmentations chez Allied World, Crum & Forster et Fairfax Latam, essentiellement attribuables à la croissance de leur volume de transactions et à la prise en compte de la cession de primes de Singapore Re pour tout un exercice, ces facteurs étant en partie contrebalancés par la transaction de réassurance du quatrième trimestre de 2021 chez Brit qui avait fait augmenter la part des réassureurs dans les primes acquises en 2021.

Les commissions acquises sur la part des réassureurs dans les primes acquises se sont accrues en passant de 1 007,8 \$ en 2021 à 1 184,4 \$ en 2022, en phase avec l'augmentation de la part des réassureurs dans les primes acquises et la faible hausse des taux de commission.

La part des réassureurs dans les sinistres a augmenté en passant de 3 479,0 \$ en 2021 à 3 642,0 \$ en 2022 en raison surtout d'une augmentation des sinistres agricoles aux États-Unis cédés aux réassureurs chez Odyssey Group et d'une augmentation de cette part chez Crum & Forster du fait surtout de la croissance de son volume de transactions, ce qui a été partiellement contrebalancé par une évolution favorable en 2022 des provisions pour sinistres visés par un accord de façade relatif aux émeutes de 2019 au Chili chez Fairfax Latam et par la transaction de réassurance du quatrième trimestre de 2021 chez Brit qui avait fait augmenter la part des réassureurs dans les sinistres en 2021.

Le recours à la réassurance en 2022 a fait baisser les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation d'environ 1 847,0 \$ (2 394,9 \$ en 2021), ce qui s'explique surtout par l'antériorité des versements de primes aux réassureurs en 2022 et en 2021 par rapport à l'encaissement de la réassurance sur les sinistres payés.

Placements

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd.

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (« Hamblin Watsa ») est une filiale entièrement détenue par la société qui agit à titre de gestionnaire de placements pour la société de portefeuille, les établissements d'assurance et de réassurance de dommages, les sociétés du secteur Assurance vie et Liquidation de sinistres, et Fairfax India. En suivant une politique de placement axée sur une plus-value à long terme, tout en mettant l'accent surtout sur la préservation du capital investi, Hamblin Watsa recherche des placements offrant une certaine marge de sécurité, en analysant en profondeur, à l'aide d'une méthode propre à elle, les occasions de placement et les marchés, en évaluant la solidité financière des émetteurs, en essayant de trouver des titres peu chers par rapport à leur valeur intrinsèque et en couvrant les risques, s'il y a lieu. Hamblin Watsa est opportuniste et disciplinée dans le sens où elle recherche des titres sous-évalués sur le marché, achète souvent des titres peu prisés lorsque la confiance ne règne pas et garde une grande partie de son portefeuille de placements en trésorerie et en équivalents de trésorerie lorsqu'elle perçoit les marchés comme étant surévalués.

Les activités de Hamblin Watsa sont généralement exercées par une entité de gestion de placements séparée, et le chef de la direction de la société et un autre dirigeant siègent au comité de placement de Hamblin Watsa. Ce comité a la responsabilité de prendre toutes les décisions de placement, sous réserve des lignes directrices et des contraintes prescrites par la réglementation et sous la surveillance de la direction de Hamblin Watsa. Le conseil d'administration et la direction de la société, ainsi que les sociétés en exploitation qui bénéficient des services de Hamblin Watsa, sont informés par Hamblin Watsa des décisions importantes en matière de placements au moyen de la communication de l'information financière et de présentations périodiques effectuées par la direction de Hamblin Watsa.

Aperçu du rendement des placements

Le tableau qui suit indique les placements à leur valeur comptable (y compris ceux de la société de portefeuille) à la clôture du premier exercice de la société et de ses dix derniers exercices. Les obligations regroupent les contrats à terme sur obligations du Trésor américain, les dérivés liés à l'IPC et les swaps sur défaillance de crédit, tandis que les actions ordinaires englobent les participations dans des entreprises associées et les dérivés sur actions.

Année ¹⁾	Trésorerie et placements à court terme	Obligations ²⁾	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Immeubles de placement ³⁾	Total des placements ⁴⁾	Placements par action (\$) ⁵⁾
1985	6,4	14,1	1,0	2,5	–	24,0	4,80
↓							
2013	7 988,0	10 710,3	764,8	4 951,0	447,5	24 861,6	1 172,72
2014	6 428,5	12 660,3	520,6	5 968,1	615,2	26 192,7	1 236,90
2015	7 368,7	14 905,0	116,9	6 124,4	501,1	29 016,1	1 306,22
2016	11 214,4	10 358,3	70,6	6 281,1	506,3	28 430,7	1 231,11
2017 ⁶⁾	19 186,2	10 392,5	299,6	9 014,1	363,0	39 255,4	1 414,55
2018	7 423,8	20 727,3	264,6	9 738,1	686,8	38 840,6	1 425,97
2019 ⁷⁾	10 652,2	16 499,9	582,9	10 539,5	730,1	39 004,6	1 453,71
2020	13 860,6	16 483,3	609,9	11 504,9	712,7	43 171,4	1 649,24
2021 ⁸⁾	22 796,8	14 700,7	2 419,9	12 255,0	850,4	53 022,8	2 221,72
2022	10 386,4	29 209,5	2 349,1	12 830,5	702,2	55 477,7	2 378,43

1) Selon les IFRS pour 2010 à 2022; selon les PCGR du Canada pour 2009 et les exercices antérieurs. Selon les PCGR du Canada, les placements ont généralement été comptabilisés au coût ou au coût amorti jusqu'en 2006.

2) Y compris les placements de la société dans d'autres fonds dont la valeur comptable s'établissait à 202,8 \$ au 31 décembre 2022 (195,5 \$ au 31 décembre 2021; 195,4 \$ au 31 décembre 2020; 175,6 \$ au 31 décembre 2019; 150,3 \$ au 31 décembre 2018; 90,9 \$ au 31 décembre 2017; 157,1 \$ au 31 décembre 2016; 1 094,0 \$ au 31 décembre 2015), essentiellement en titres à revenu fixe.

3) Compte tenu des participations de la société comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans les sociétés en commandite KWF et Grivalia Properties avant la consolidation de celle-ci en date du 4 juillet 2017. Grivalia Properties a été déconsolidée au moment de sa fusion dans Eurobank le 17 mai 2019. Eurobank est assimilée aux actions ordinaires dans le tableau ci-dessus.

4) Trésorerie et placements de la société de portefeuille et placements de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de dérivés (depuis 2004), tels qu'ils sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière.

5) Total des placements divisé par le nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation comme il est présenté dans les états financiers consolidés. Cette mesure financière complémentaire a pour principal objet d'indiquer l'importance de l'apport des placements de la société à la valeur comptable d'une action (montant de base).

6) Les augmentations concernent surtout le portefeuille de placements d'Allied World de 7 918,8 \$ que la société consolide depuis le 6 juillet 2017.

7) Exclusion faite des placements de portefeuille du groupe Liquidation de sinistres en Europe qui étaient pris en compte dans les actifs détenus en vue de la vente à l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019.

8) Les augmentations reflètent en partie la consolidation d'Eurolife le 14 juillet 2021 et de Singapore Re le 17 juin 2021 et de leurs portefeuilles de placements respectifs de 3 256,8 \$ et de 316,9 \$.

Au 31 décembre 2022, les placements par action correspondaient à 2 378,43 \$, contre 2 221,72 \$ au 31 décembre 2021, soit une hausse de 156,71 \$, qui rend surtout compte des facteurs responsables de l'augmentation des placements qui sont décrits à la rubrique « Éléments des états consolidés de la situation financière » du présent rapport de gestion et du montant net des rachats d'actions ordinaires de la société, d'une part à titre d'actions propres (destinées à l'attribution de droits à des paiements fondés sur des actions), et d'autre part aux fins d'annulation (dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités). Les actions ordinaires de la société effectivement en circulation avaient diminué au 31 décembre 2022 en affichant un total de 23 325 305, contre 23 865 600 au 31 décembre 2021. Depuis 1985, les placements par action ont augmenté à un taux annuel composé de 18,3 %, compte tenu de l'incidence des acquisitions.

Intérêts et dividendes

La majeure partie des intérêts et des dividendes sont gagnés par les établissements d'assurance et de réassurance de dommages. Le tableau qui suit présente les produits d'intérêts et de dividendes de la société pour son premier exercice et ses dix derniers exercices. La société calcule, à titre de mesures financières complémentaires, un taux de rendement avant impôt, et un autre après impôt, en intérêts et dividendes, sur la moyenne des placements, en fonction de leur valeur comptable, afin d'en déterminer le rendement pour la période de détention, avant la réalisation des gains ou pertes en capital.

Année ¹⁾	Intérêts et dividendes						
	Moyenne	Avant impôt			Après impôt		
		Valeur comptable des placements ²⁾	Rendement ⁴⁾ (%)	Par action ⁵⁾ (\$)	Rendement ⁴⁾ (%)	Par action ⁵⁾ (\$)	
	Montant ³⁾	Montant ³⁾	Par action ⁵⁾ (\$)	Montant ³⁾	Par action ⁵⁾ (\$)		
1986	46,3	3,4	7,34	0,70	1,8	3,89	0,38
↑							
2013	25 454,7	376,9	1,48	18,51	277,0	1,09	13,60
2014	25 527,2	403,8	1,58	18,70	296,8	1,16	13,74
2015	27 604,4	512,2	1,86	22,70	376,5	1,36	16,69
2016	28 723,4	555,2	1,93	24,12	408,1	1,42	17,73
2017	33 843,1	559,0	1,65	21,42	410,9	1,21	15,74
2018	39 048,0	783,5	2,01	27,59	575,9	1,47	20,28
2019 ⁶⁾	40 109,3	880,2	2,19	31,37	646,9	1,61	23,05
2020	41 088,0	769,2	1,87	27,75	565,4	1,38	20,40
2021	48 097,1	640,8	1,33	23,34	471,0	0,98	17,15
2022	54 250,3	961,8	1,77	37,96	706,9	1,30	27,90

1) Selon les IFRS pour 2010 à 2022; selon les PCGR du Canada pour 2009 et les exercices antérieurs. Selon les PCGR du Canada, les placements ont généralement été comptabilisés au coût ou au coût amorti jusqu'en 2006. Tous les montants du tableau ont été calculés selon l'information présentée dans les états financiers consolidés.

2) Les placements à la valeur comptable sont constitués de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille, ainsi que des placements de portefeuille de celle-ci, déduction faite des obligations au titre de dérivés (depuis 2004), tels qu'ils sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière. La moyenne des placements à la valeur comptable représente la moyenne simple des placements à leur valeur comptable depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de l'exercice.

3) Le montant avant impôt est tel qu'il est présenté dans l'état consolidé du résultat net. Le montant après impôt est fiscalisé au taux d'impôt de la société prévu par la loi au Canada.

4) Intérêts et dividendes, avant et après impôt, exprimés en pourcentage de la valeur comptable des placements moyens.

5) Calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution, au cours de l'exercice, tel qu'il est présenté dans les états financiers consolidés.

6) La moyenne des placements à la valeur comptable et les taux de rendement, avant et après impôt, en intérêts et dividendes ont été calculés compte tenu des placements de portefeuille du groupe Liquidation de sinistres en Europe qui étaient pris en compte dans les actifs détenus en vue de la vente à l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019.

Les intérêts et les dividendes de 2022 ont augmenté comparativement à ceux de 2021, passant de 640,8 \$ à 961,8 \$, surtout à cause d'une augmentation des produits d'intérêts par suite surtout d'une hausse généralisée du rendement des obligations d'État, des achats nets d'obligations du Trésor américain et du gouvernement canadien, de prêts hypothécaires de premier rang et d'obligations d'autres gouvernements en 2021 et en 2022, et d'une augmentation des produits de dividendes sur les actions privilégiées, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une diminution des produits d'intérêts résultant des ventes nettes d'obligations de sociétés américaines en 2021 et par une baisse des produits de dividendes sur les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur.

Les intérêts et les dividendes de la société représentent un taux de rendement avant impôt de 1,77 % pour 2022 (en hausse par rapport au taux de 1,33 % de 2021) et un taux de rendement après impôt de 1,30 % pour 2022 (en hausse par rapport au taux de 0,98 % de 2021), ces hausses par rapport aux taux de l'exercice précédent ayant pour principales causes les facteurs décrits au paragraphe précédent.

La ventilation des intérêts et des dividendes, par secteur comptable, des exercices 2022 et 2021 est présentée dans les tableaux suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Assurance et réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total				
Produits d'intérêts :								
Trésorerie et placements à court terme	19,8	44,4	24,7	88,9	2,7	1,2	8,7	101,5
Obligations	220,1	384,1	73,1	677,3	53,2	8,8	13,8	753,1
Dérivés et autres actifs investis	9,1	19,3	1,2	29,6	0,5	0,2	(11,4)	18,9
	<u>249,0</u>	<u>447,8</u>	<u>99,0</u>	<u>795,8</u>	<u>56,4</u>	<u>10,2</u>	<u>11,1</u>	<u>873,5</u>
Dividendes :								
Actions privilégiées	15,7	21,8	1,5	39,0	0,7	–	–	39,7
Actions ordinaires	16,3	33,1	14,5	63,9	11,6	24,6	0,6	100,7
	<u>32,0</u>	<u>54,9</u>	<u>16,0</u>	<u>102,9</u>	<u>12,3</u>	<u>24,6</u>	<u>0,6</u>	<u>140,4</u>
Charges de placement	(47,0)	(89,4)	(16,2)	(152,6)	(13,1)	(8,2)	121,8	(52,1)
Intérêts et dividendes	<u>234,0</u>	<u>413,3</u>	<u>98,8</u>	<u>746,1</u>	<u>55,6</u>	<u>26,6</u>	<u>133,5</u>	<u>961,8</u>

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Assurance et réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total				
Produits d'intérêts :								
Trésorerie et placements à court terme	4,8	8,5	14,2	27,5	(1,1)	0,4	–	26,8
Obligations	131,4	263,7	51,9	447,0	22,8	3,5	15,2	488,5
Dérivés et autres actifs investis	18,2	27,4	0,7	46,3	0,5	–	6,3	53,1
	<u>154,4</u>	<u>299,6</u>	<u>66,8</u>	<u>520,8</u>	<u>22,2</u>	<u>3,9</u>	<u>21,5</u>	<u>568,4</u>
Dividendes :								
Actions privilégiées	5,2	7,3	0,8	13,3	0,3	–	0,5	14,1
Actions ordinaires	18,7	29,9	10,8	59,4	7,5	28,5	(1,3)	94,1
	<u>23,9</u>	<u>37,2</u>	<u>11,6</u>	<u>72,7</u>	<u>7,8</u>	<u>28,5</u>	<u>(0,8)</u>	<u>108,2</u>
Charges de placement	(43,2)	(100,1)	(8,5)	(151,8)	(10,7)	(127,1)	253,8	(35,8)
Intérêts et dividendes	<u>135,1</u>	<u>236,7</u>	<u>69,9</u>	<u>441,7</u>	<u>19,3</u>	<u>(94,7)</u>	<u>274,5</u>	<u>640,8</u>

Quote-part du résultat net des entreprises associées

Le montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées de 2022 a considérablement augmenté en regard de celui de 2021, passant de 402,0 \$ à 1 014,7 \$, surtout en raison de l'augmentation des montants de quote-part dans les résultats nets positifs d'Atlas, d'Eurobank et de Résolu, et de la quote-part du résultat net positif d'EXCO (contrairement à la quote-part du résultat net négatif de 2021).

La ventilation de la quote-part des résultats nets des entreprises associées, par secteur comptable, pour 2022 et 2021 est présentée dans les tableaux suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Assurance et réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total				
Assurance et réassurance :								
Gulf Insurance	-	-	-	-	-	-	53,0	53,0
Digit	-	-	(11,0)	(11,0)	-	-	-	(11,0)
Autres	(1,8)	1,2	(0,7)	(1,3)	(0,9)	-	(9,4)	(11,6)
	<u>(1,8)</u>	<u>1,2</u>	<u>(11,7)</u>	<u>(12,3)</u>	<u>(0,9)</u>	<u>-</u>	<u>43,6</u>	<u>30,4</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance :								
<i>Inde</i>								
IIFL Finance	-	-	-	-	-	36,5	-	36,5
IIFL Securities	2,9	0,7	0,1	3,7	-	10,9	-	14,6
Autres sociétés détenues par Fairfax India	-	-	-	-	-	84,6	-	84,6
Autres	-	-	-	-	-	0,2	6,6	6,8
	<u>2,9</u>	<u>0,7</u>	<u>0,1</u>	<u>3,7</u>	<u>-</u>	<u>132,2</u>	<u>6,6</u>	<u>142,5</u>
<i>Immobilier</i>								
Sociétés en commandite KWF	12,8	(6,7)	-	6,1	10,4	-	-	16,5
Autres	-	3,0	-	3,0	0,9	(0,2)	(0,9)	2,8
	<u>12,8</u>	<u>(3,7)</u>	<u>-</u>	<u>9,1</u>	<u>11,3</u>	<u>(0,2)</u>	<u>(0,9)</u>	<u>19,3</u>
<i>Autres</i>								
Eurobank	28,3	141,6	28,9	198,8	21,3	-	42,9	263,0
Atlas (anciennement Seaspán)	29,9	194,6	15,4	239,9	12,1	-	6,2	258,2
Résolu	104,8	34,6	11,3	150,7	4,9	-	3,4	159,0
EXCO	30,0	36,5	9,0	75,5	4,6	-	1,8	81,9
Autres	32,9	23,8	(0,6)	56,1	3,1	2,0	(0,8)	60,4
	<u>225,9</u>	<u>431,1</u>	<u>64,0</u>	<u>721,0</u>	<u>46,0</u>	<u>2,0</u>	<u>53,5</u>	<u>822,5</u>
	<u>241,6</u>	<u>428,1</u>	<u>64,1</u>	<u>733,8</u>	<u>57,3</u>	<u>134,0</u>	<u>59,2</u>	<u>984,3</u>
Quote-part du résultat des entreprises associées	239,8	429,3	52,4	721,5	56,4	134,0	102,8	1 014,7

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Assurance et réassurance de dommages				Assurance vie et Liquidation de sinistres	Sociétés autres que des sociétés d'assurance	Siège social et autres	Données consolidées
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total				
Assurance et réassurance :								
Gulf Insurance ¹⁾	-	-	-	-	-	-	55,5	55,5
Digit	-	-	5,3	5,3	-	-	-	5,3
Autres	(0,7)	1,7	6,2	7,2	1,0	-	3,6	11,8
	<u>(0,7)</u>	<u>1,7</u>	<u>11,5</u>	<u>12,5</u>	<u>1,0</u>	<u>-</u>	<u>59,1</u>	<u>72,6</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance :								
<i>Inde</i>								
IIFL Finance	6,1	1,7	0,4	8,2	0,3	30,4	1,7	40,6
IIFL Securities	2,1	0,6	0,2	2,9	0,1	10,4	0,6	14,0
Autres sociétés détenues par Fairfax India	-	-	-	-	-	(20,6)	-	(20,6)
Autres	-	-	-	-	-	-	(1,4)	(1,4)
	<u>8,2</u>	<u>2,3</u>	<u>0,6</u>	<u>11,1</u>	<u>0,4</u>	<u>20,2</u>	<u>0,9</u>	<u>32,6</u>
<i>Immobilier</i>								
Sociétés en commandite KWF	(1,5)	(3,9)	-	(5,4)	(3,6)	-	-	(9,0)
Autres	-	(3,0)	-	(3,0)	2,2	0,6	(1,5)	(1,7)
	<u>(1,5)</u>	<u>(6,9)</u>	<u>-</u>	<u>(8,4)</u>	<u>(1,4)</u>	<u>0,6</u>	<u>(1,5)</u>	<u>(10,7)</u>
<i>Autres</i>								
Eurobank	18,2	91,4	18,3	127,9	1,1	-	33,3	162,3
Résolu	50,4	16,2	5,4	72,0	2,3	-	1,6	75,9
Atlas (anciennement Seaspán)	8,5	55,6	1,0	65,1	3,6	-	0,8	69,5
EXCO	(15,4)	(18,6)	(4,0)	(38,0)	(2,3)	-	(0,9)	(41,2)
Autres	35,9	43,1	2,9	81,9	12,1	1,5	(54,5)	41,0
	<u>97,6</u>	<u>187,7</u>	<u>23,6</u>	<u>308,9</u>	<u>16,8</u>	<u>1,5</u>	<u>(19,7)</u>	<u>307,5</u>
	<u>104,3</u>	<u>183,1</u>	<u>24,2</u>	<u>311,6</u>	<u>15,8</u>	<u>22,3</u>	<u>(20,3)</u>	<u>329,4</u>
Quote-part du résultat des entreprises associées	103,6	184,8	35,7	324,1	16,8	22,3	38,8	402,0

Voir la note 6 (Participations dans des entreprises associées) et la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour obtenir des renseignements sur la transaction mentionnée ci-dessous :

- 1) Le 8 février 2021, la société a conclu une entente visant l'achat (sauf si déjà vendus) de certains placements de portefeuille appartenant à RiverStone Barbados et, en raison de cette entente, elle a ultérieurement commencé à appliquer la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Gulf Insurance.

Profits (pertes) nets sur placements

Les pertes nettes sur placements, de 1 733,9 \$ pour 2022 (profits nets de 3 445,1 \$ pour 2021) se ventilent comme suit :

	2022			2021		
	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements	Profits (pertes) réalisés nets	Variation nette des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets sur placements
Actions ordinaires ¹⁾	364,5	(607,2)	(242,7)	483,4	850,0	1 333,4
Actions privilégiées convertibles	1,4	(5,8)	(4,4)	0,7	2,1	2,8
Obligations convertibles	10,2	(247,2)	(237,0)	0,2	101,1	101,3
Autres dérivés sur actions ^{2), 3), 4)}	331,7	(140,9)	190,8	461,5	170,1	631,6
Cession d'entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance ⁵⁾	45,1	–	45,1	52,7	–	52,7
Déconsolidation de filiales n'appartenant pas au secteur de l'assurance ⁶⁾	4,4	–	4,4	190,3	–	190,3
Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers	757,3	(1 001,1)	(243,8)	1 188,8	1 123,3	2 312,1
Obligations ⁷⁾	(183,6)	(1 064,9)	(1 248,5)	338,0	(624,6)	(286,6)
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain	163,0	(0,6)	162,4	26,0	(0,3)	25,7
Total des obligations	(20,6)	(1 065,5)	(1 086,1)	364,0	(624,9)	(260,9)
Actions privilégiées ⁸⁾	12,9	(101,1)	(88,2)	1,5	1 507,4	1 508,9
Autres contrats dérivés	(62,0)	86,6	24,6	(157,2)	181,3	24,1
Monnaies étrangères ⁹⁾	105,8	(410,1)	(304,3)	(64,5)	(28,6)	(93,1)
Autres	(36,3)	0,2	(36,1)	130,4	(176,4)	(46,0)
Profits (pertes) nets sur placements	757,1	(2 491,0)	(1 733,9)	1 463,0	1 982,1	3 445,1
Ventilation des profits (pertes) nets sur obligations :						
Obligations d'États	(161,3)	(567,8)	(729,1)	2,7	(62,5)	(59,8)
États et municipalités américains	(0,2)	(73,5)	(73,7)	–	10,5	10,5
Sociétés et autres	(22,1)	(423,6)	(445,7)	335,3	(572,6)	(237,3)
	(183,6)	(1 064,9)	(1 248,5)	338,0	(624,6)	(286,6)

Voir la note 5 (Trésorerie et placements), la note 6 (Participations dans des entreprises associées) et la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour obtenir des renseignements sur les transactions de 2022 mentionnées ci-dessous :

- 1) Le 31 août 2022, Stelco Holdings Inc. a racheté 5,1 millions de ses actions ordinaires en circulation en vertu de son offre publique de rachat importante, ce qui a donné lieu à la perte d'un certain droit que détenait un autre investisseur et à une augmentation, à 20,5 %, de la participation de la société dans Stelco. Par conséquent, la société a commencé à comptabiliser sa participation dans Stelco selon la méthode de la mise en équivalence à cette date et a donc reclassé des profits latents de 151,9 \$ dans les profits réalisés, l'effet net étant nul dans l'état consolidé du résultat net.
- 2) Les autres dérivés sur actions comprennent les swaps sur rendement total d'actions en positions acheteur, les bons de souscription d'actions, les options sur actions et l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif (Asset Value Loan Notes) contracté avec RiverStone Barbados. La variation nette des profits (pertes) latents de 2022 rend compte des profits latents de 100,6 \$ (91,8 \$ en 2021) sur les placements de la société dans des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur, dont la juste valeur de 196,3 \$ au 31 décembre 2022 (95,7 \$ au 31 décembre 2021) était comptabilisée en tant que trésorerie et placements de la société de portefeuille.
- 3) Les montants inscrits dans les profits (pertes) réalisés nets incluent les profits (pertes) nets sur les swaps sur rendement total dont les contreparties sont généralement tenues de régler en trésorerie la variation mensuelle ou trimestrielle de la valeur de marché depuis la date de réinitialisation précédente même si les positions sur les swaps restent ouvertes après le règlement en trésorerie. Le montant net des profits (pertes) réalisés de 2022 comprend des profits réalisés de 154,8 \$ (130,9 \$ en 2021) sur les placements de la société dans des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur, qui représentaient des montants réglés en trésorerie et comptabilisés en tant que trésorerie et placements de la société de portefeuille.
- 4) Le 6 avril 2022, la société a acquis 25,0 millions d'actions ordinaires d'Atlas en exerçant ses bons de souscription d'actions d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ l'action, pour une contrepartie globale en trésorerie de 201,3 \$. Par conséquent, elle a comptabilisé une perte nette sur placements de 37,2 \$ (qui reflète des profits réalisés de 58,6 \$ sur des profits latents de 95,8 \$ inscrits antérieurement) par suite de la décomptabilisation des bons de souscription.
- 5) En 2021, la société a vendu une partie de sa participation dans IIFL Finance pour un produit en trésorerie de 113,7 \$ (8,6 milliards de roupies indiennes) et comptabilisé un profit réalisé net de 42,0 \$ dans l'état consolidé du résultat net.
- 6) Représente essentiellement la vente de Toys "R" Us Canada, ainsi que la vente de Privi par Fairfax India en 2021.
- 7) Compte tenu de la décomptabilisation des débetures de Seaspan Corporation qui avaient été échangées contre des actions privilégiées d'Atlas Corp. le 11 juin 2021 et des débetures de Seaspan Corporation qui avaient été rachetées le 23 août 2021.
- 8) Compte tenu des profits nets latents de 1 490,3 \$ (pertes de change y compris) en 2021 sur les actions privilégiées obligatoirement convertibles de Digit.
- 9) Les pertes de change nettes sur les activités d'investissement en 2022 découlent essentiellement de l'appréciation du dollar américain face à la roupie indienne, au dollar canadien, à la livre égyptienne, à la roupie sri-lankaise et à la livre sterling, monnaies dans lesquelles sont libellés les placements de la société, ce facteur étant compensé en partie par des profits de change nets sur les placements libellés en dollars américains détenus par des filiales dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien ou la livre sterling, le dollar américain s'étant apprécié par rapport à ces monnaies. Les pertes de change nettes sur les activités d'investissement en 2021 sont essentiellement liées aux placements libellés en euros et en roupies indiennes détenus par des filiales ayant le dollar américain comme monnaie fonctionnelle, le dollar américain s'étant apprécié par rapport à ces devises.

Positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers : Les positions acheteur sur titres de capitaux propres et les effets financiers ne tiennent pas compte des placements de la société dans les entreprises associées et les coentreprises du secteur de l'assurance et de la réassurance, ni des autres placements en actions et en titres assimilables à des actions, qui sont considérés comme des placements stratégiques à long terme. En 2022, les positions acheteur de la société sur des titres de capitaux propres se sont traduites par des pertes nettes de 243,8 \$ (profits nets de 2 312,1 \$ en 2021). Les pertes nettes sur les positions acheteur sur titres de capitaux propres en 2022, de 243,8 \$, représentent essentiellement les pertes nettes sur des actions ordinaires (242,7 \$), sur des obligations convertibles (237,0 \$), sur l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados (87,3 \$) et sur des bons de souscription d'actions et des options sur actions (50,0 \$), partiellement compensées par des profits nets sur des swaps sur rendement total d'actions en position acheteur (328,1 \$). Le montant net des profits sur les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur pour 2022 comprend des profits nets de 255,4 \$ sur les placements de la société dans des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur.

Obligations : Les pertes nettes sur les obligations, de 1 086,1 \$ pour 2022, comprennent essentiellement les pertes nettes sur des obligations de sociétés et d'autres obligations (445,7 \$, principalement sur les obligations de sociétés américaines et d'autres sociétés), des obligations du Trésor américain (442,1 \$), des obligations du gouvernement grec (157,8 \$) et des obligations d'États et de municipalités américains (73,7 \$), compensées en partie par des profits nets sur des contrats à terme sur obligations du Trésor américain (162,4 \$). Les pertes nettes sur des obligations, de 260,9 \$ pour 2021, comprenaient essentiellement des pertes nettes sur des obligations de sociétés et d'autres obligations, dont 237,3 \$ découlaient surtout d'obligations de sociétés américaines et d'autres obligations de sociétés.

Pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt (principalement son exposition à certaines obligations à long terme de sociétés américaines et obligations à long terme d'États et de municipalités américains détenues dans son portefeuille de titres à revenu fixe), la société détenait des contrats à terme pour vendre ses obligations à long terme du Trésor américain d'un notional de 183,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 691,3 \$ au 31 décembre 2021). La diminution des contrats à terme sur obligations du Trésor américain détenus reflète surtout le dénouement de la position sur certains contrats, car les taux d'intérêt ont augmenté au cours du second semestre de 2022, ainsi qu'une diminution correspondante de la position de la société sur certaines obligations de sociétés américaines par suite des ventes effectuées vers la fin de 2021. Les contrats ont une durée moyenne de moins de six mois et peuvent être renouvelés aux taux du marché.

Effet du change : Les pertes de change nettes de 2022, soit 304,3 \$, représentent essentiellement des pertes de change nettes de 366,5 \$ sur les activités d'investissement (découlant surtout de l'appréciation du dollar américain face à la roupie indienne, au dollar canadien, à la livre égyptienne, à la roupie sri-lankaise et à la livre sterling, monnaies dans lesquelles sont libellés les placements de la société, ce facteur étant compensé en partie par des profits de change nets sur les placements libellés en dollars américains détenus par des filiales dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien ou la livre sterling, le dollar américain s'étant apprécié par rapport à ces devises) et des pertes nettes de 53,6 \$ sur des contrats de change. Les pertes de change nettes de 93,1 \$ pour 2021 reflétaient essentiellement des pertes de change nettes de 122,3 \$ sur les activités d'investissement (qui se rapportaient principalement à des placements libellés en euros et en dollars canadiens, détenus par des filiales dont la monnaie fonctionnelle était le dollar américain, celui-ci s'étant déprécié face à ces autres monnaies), ces pertes étant partiellement compensées par des profits nets de 41,2 \$ sur les activités de souscription.

Rendement total du portefeuille de placements

Le tableau qui suit indique les rendements du portefeuille de placements que la société a enregistrés pour son premier exercice et ses dix derniers exercices. Pour les exercices 1986 à 2006, le rendement total des placements moyens, qui est une mesure financière complémentaire, comprenait les intérêts et dividendes, les profits (pertes) réalisés nets et la variation des profits (pertes) latents nets, car la majeure partie du portefeuille de placements de la société était comptabilisée au coût ou au coût amorti, conformément aux PCGR du Canada. Pour les exercices 2007 à 2009, en application des PCGR du Canada, la société devait comptabiliser la plupart de ses placements à la juste valeur et, par conséquent, le rendement total des placements moyens pendant cette période comprenait les intérêts et dividendes, les profits (pertes) nets sur placements comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net et les profits (pertes) latents nets sur placements comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Le 1^{er} janvier 2010, la société a adopté les IFRS et, depuis, elle est tenue de comptabiliser la majorité de ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le rendement total des placements moyens des exercices 2010 à 2022 comprend les intérêts et dividendes, les profits (pertes) nets sur placements et la quote-part du résultat net des entreprises associées tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé du résultat net, exprimés en pourcentage de la valeur comptable des placements moyens. Tous les montants indiqués ci-dessus, qui ont servi au calcul du rendement total des placements moyens, sont avant impôt et sont tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés.

Année ¹⁾	Placements moyens à la valeur comptable ²⁾	Intérêts et dividendes	Profits (pertes) réalisés nets ³⁾	Variation des profits (pertes) latents	Profits (pertes) nets comptabilisés :		Quote-part des résultats nets des entreprises associées	Rendement total des placements moyens (%)	
					À l'état consolidé du résultat net ⁴⁾	En autres éléments du résultat global			
1986	46,3	3,4	0,7	(0,2)	–	–	–	3,9	8,4
↓									
2013	25 454,7	376,9	–	–	(1 579,8)	–	96,7	(1 106,2)	(4,3)
2014	25 527,2	403,8	–	–	1 682,7	–	105,7	2 192,2	8,6
2015	27 604,4	512,2	–	–	(341,3)	–	172,9	343,8	1,2
2016	28 723,4	555,2	–	–	(1 223,3)	–	24,2	(643,9)	(2,2)
2017	33 843,1	559,0	–	–	1 542,4	–	200,5	2 301,9	6,8
2018	39 048,0	783,5	–	–	221,3	–	221,1	1 225,9	3,1
2019 ⁵⁾	40 109,3	880,2	–	–	1 710,6	–	169,6	2 760,4	6,9
2020	41 088,0	769,2	–	–	329,9	–	(112,8)	986,3	2,4
2021	48 097,1	640,8	–	–	3 403,9	–	402,0	4 446,7	9,2
2022	54 250,3	961,8	–	–	(1 742,5)	–	1 014,7	234,0	0,4
Cumul depuis la création		<u>15 040,5</u>	<u>3 887,8</u>		<u>10 672,1</u>		<u>2 357,4</u>	<u>33 221,8</u>	<u>7,7</u> ⁶⁾

- 1) Selon les IFRS pour 2010 à 2022; selon les PCGR du Canada pour 2009 et les exercices antérieurs. Selon les PCGR du Canada, les placements ont généralement été comptabilisés au coût ou au coût amorti jusqu'en 2006.
- 2) Les placements à la valeur comptable sont constitués de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille, ainsi que des placements de portefeuille de celle-ci, déduction faite des obligations au titre de dérivés (depuis 2004), tels qu'ils sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière. La moyenne des placements à la valeur comptable représente la moyenne simple des placements à leur valeur comptable depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de l'exercice.
- 3) Compte non tenu des profits sur les placements secondaires de certaines filiales d'assurance et de réassurance de la société (40,1 \$ en 2004; 69,7 \$ en 2006), des pertes au rachat d'une dette à long terme à un prix supérieur au pair (27,0 \$ en 2004; 15,7 \$ en 2006) et d'autres profits et pertes résultant de transactions sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de filiales d'assurance et de réassurance consolidées (perte de 8,1 \$ en 2006; profit de 25,9 \$ en 2009).
- 4) Compte non tenu des profits (pertes) de change nets comptabilisés à l'égard des activités de souscription de la société depuis 2008, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés.
- 5) La moyenne des placements à la valeur comptable et le rendement total des placements moyens ont été calculés compte tenu des placements de portefeuille du groupe Liquidation de sinistres en Europe qui étaient présentés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019.
- 6) Moyenne simple du rendement total des placements moyens pour chacune des 37 années.

Les profits sur placements constituent une importante composante des résultats financiers de la société depuis 1985, et leur apport global au total des capitaux propres depuis la création s'élève à 15 618,6 \$ (avant impôt). Le montant a varié considérablement d'un exercice à l'autre. Le montant des profits ou des pertes sur placements pour tout exercice n'a aucune valeur prédictive, et les fluctuations du montant d'un exercice à l'autre n'ont aucune valeur analytique pratique. Depuis la création en 1985 jusqu'en 2022, le rendement total des placements moyens s'établit en moyenne à 7,7 %.

La philosophie de placement de la société est axée sur la valeur à long terme. La société continue de penser que les marchés de capitaux mondiaux demeureront instables pour les actions ordinaires, les obligations, les dérivés et autres titres.

Obligations

Risque de crédit

Au 31 décembre 2022, 80,1 % (65,1 % au 31 décembre 2021) de la valeur comptable du portefeuille de titres à revenu fixe était de catégorie investissement ou supérieure, dont 60,6 % (39,1 % au 31 décembre 2021) avaient, au minimum, la note AA (essentiellement des obligations de gouvernements). Au 31 décembre 2022, le portefeuille de titres à revenu fixe comprenait les placements de la société dans des prêts hypothécaires de premier rang totalisant 2 500,7 \$ (1 659,4 \$ au 31 décembre 2021), garantis par des biens immobiliers majoritairement aux États-Unis, en Europe et au Canada, dont la moyenne pondérée du ratio prêt-valeur correspondait à environ 60 %, ce qui réduisait le risque de crédit de la société à l'égard de ces placements. Voir la rubrique « Placements dans des titres de créance » de la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour une analyse du risque de crédit lié au portefeuille de titres à revenu fixe de la société.

Risque de taux d'intérêt

Des hausses hypothétiques de 100 et de 200 points de base parallèlement à la courbe des taux d'intérêt réduiraient respectivement le résultat net de 435,4 \$ et de 852,9 \$ (224,3 \$ et 418,4 \$ en 2021).

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt a augmenté en 2022 surtout à cause des investissements nets, constitués d'une trésorerie existante et de produits résultant de la vente et de l'arrivée à échéance d'obligations du Trésor américain et d'obligations de gouvernements provinciaux canadiens à court terme, dans des obligations du Trésor américain et des obligations du gouvernement canadien d'une durée de 1 à 5 ans et dans des obligations de sociétés à court terme de qualité supérieure (10 721,3 \$, 1 422,1 \$ et 2 202,6 \$ respectivement). Pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt (principalement son exposition à certaines obligations à long terme de sociétés américaines et obligations à long terme d'États et de municipalités américains détenues dans son portefeuille de titres à revenu fixe), la société détenait des contrats à terme pour vendre ses obligations à long terme du Trésor américain d'un notional de 183,7 \$ au 31 décembre 2022 (1 691,3 \$ au 31 décembre 2021). La diminution des contrats à terme sur obligations du Trésor américain détenus reflète surtout le dénouement de la position sur certains contrats, car les taux d'intérêt ont augmenté au cours du second semestre de 2022, ainsi qu'une diminution correspondante de la position de la société sur certaines obligations de sociétés américaines par suite des ventes effectuées vers la fin de 2021. Les contrats ont une durée moyenne de moins de six mois et peuvent être renouvelés aux taux du marché.

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt est analysée de façon plus approfondie à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Actions ordinaires

La société détient des placements importants en actions et en titres assimilables à des actions. La valeur de marché et la liquidité de ces placements sont volatiles et peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, leur valeur définitive ne sera connue qu'à long terme ou à leur vente. La variation de la juste valeur des placements en actions et en titres assimilables à des actions qui se rapportent à des placements dans des entreprises associées et des coentreprises du secteur de l'assurance et de la réassurance, et de certains autres placements en actions et en titres assimilables à des actions, tous ces placements étant considérés comme des placements stratégiques à long terme, est donc exclue de l'analyse qui suit.

En 2022, la position de la société sur les actions et titres assimilables à des actions s'est accrue, reflétant essentiellement la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées, une augmentation du notional des swaps sur rendement total d'actions individuelles détenus en position acheteur à des fins de placement (surtout par suite des profits nets de 255,4 \$ sur les placements de la société dans des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur), déduction faite de la moins-value latente nette des positions sur des actions ordinaires.

L'objectif de gestion des risques que vise la société en ce qui concerne les fluctuations des cours du marché met l'accent surtout sur la préservation du capital investi. Dans un avenir prévisible, la société privilégiera une philosophie de placement à long terme axée sur la valeur, en recherchant des placements abordables, dont le prix serait inférieur à leur valeur intrinsèque, qui offriraient une marge de sécurité.

Une baisse hypothétique de 10 % et de 20 % de la valeur des actions sur les marchés mondiaux au 31 décembre 2022 aurait réduit le résultat net de la société de 646,8 \$ et de 1 287,8 \$ (de 770,6 \$ et de 1 538,8 \$ au 31 décembre 2021). Les positions acheteur de la société sur des titres de capitaux propres et son exposition aux fluctuations des cours de marché sont analysées de façon plus approfondie à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le tableau qui suit répartit les actions ordinaires, les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur et les participations dans les entreprises associées que la société détenait aux 31 décembre 2022 et 2021 selon le secteur d'activité principal de l'émetteur.

	31 décembre 2022^{1), 2)}	31 décembre 2021^{1), 2)}
Services financiers et fonds de placement	7 486,6	7 096,1
Secteurs commercial et industriel	4 082,3	3 151,1
Produits de consommation et autres	1 956,0	2 177,7
	<u>13 524,9</u>	<u>12 424,9</u>

1) Exclusion faite des placements dans d'autres fonds, essentiellement en titres à revenu fixe, de 202,8 \$ au 31 décembre 2022 (195,5 \$ au 31 décembre 2021).

2) Exclusion faite des participations dans des entreprises associées et coentreprises d'assurance et de réassurance qui sont considérées comme des participations stratégiques à long terme.

Le tableau qui suit répartit les actions ordinaires, les swaps sur rendement total d'actions en position acheteur et les participations dans les entreprises associées que la société détenait aux 31 décembre 2022 et 2021 entre les dix principaux pays où les émetteurs résidaient.

	31 décembre 2022 ^{1), 2)}	31 décembre 2021 ^{1), 2)}
Canada ³⁾	5 031,0	4 089,1
États-Unis	2 574,7	2 027,5
Inde ⁴⁾	2 156,5	2 386,9
Grèce	1 624,6	1 468,1
Royaume-Uni	377,4	373,2
Égypte	324,4	343,4
Singapour	218,0	285,7
Thaïlande	147,9	104,4
Chine	144,0	165,6
Pays-Bas	130,8	173,0
Tous les autres	795,6	1 008,0
	<u>13 524,9</u>	<u>12 424,9</u>

- 1) Exclusion faite des placements dans d'autres fonds, essentiellement en titres à revenu fixe, de 202,8 \$ au 31 décembre 2022 (195,5 \$ au 31 décembre 2021).
- 2) Exclusion faite des participations dans des entreprises associées et coentreprises d'assurance et de réassurance qui sont considérées comme des participations stratégiques à long terme.
- 3) L'augmentation en glissement annuel reflète surtout la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées et les profits nets sur placements comptabilisés au titre des placements de la société dans des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur, déduction faite de la moins-value latente nette des positions sur des actions ordinaires.
- 4) Détenus essentiellement par Fairfax India, dans laquelle la société détient une participation de 34,7 %, la participation restante de 65,3 % étant détenue par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle.

Dérivés et contreparties aux dérivés

La société tente de limiter le risque de contrepartie par un choix judicieux des contreparties aux contrats dérivés et par la voie des modalités des ententes négociées avec ces contreparties. Selon ces ententes, les contreparties sont tenues par contrat de déposer une garantie admissible dans des comptes de garantie (sous réserve de certains seuils minimaux) en faveur de la société, selon la juste valeur des contrats dérivés, calculée quotidiennement. Les ententes négociées avec les contreparties prévoient un règlement net unique de tous les instruments financiers visés en cas de défaillance de la contrepartie, ce qui permet à la société de compenser ses obligations envers la contrepartie à hauteur du montant total à recevoir de cette contrepartie. L'exposition de la société au risque de contrepartie associé à la position nette sur dérivés au 31 décembre 2022 était estimée à 11,7 \$ (37,6 \$ au 31 décembre 2021).

Voir la sous-rubrique « Contreparties aux contrats dérivés » de la rubrique « Risque de crédit » à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour une analyse et un tableau analytique du risque de contrepartie associé aux contrats dérivés de la société.

Fonds de caisse

Dans le secteur de l'assurance en général, le fonds de caisse représente les fonds pouvant faire l'objet de placements et qui sont générés lorsqu'une société d'assurance ou de réassurance touche des primes avant le règlement des sinistres. La société calcule son fonds de caisse en additionnant ses passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance de dommages (constitués de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et de la provision pour primes non acquises) et ses montants à payer au titre de contrats d'assurance, et en déduisant de ce total la somme des créances découlant de contrats d'assurance, des montants à recouvrer des réassureurs et des frais d'acquisition de primes différés. Le coût (ou l'avantage) annuel du fonds de caisse correspond au pourcentage du résultat technique annuel par rapport au fonds de caisse moyen de l'exercice (moyenne simple du fonds de caisse depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de l'exercice) et indique un avantage annuel si l'année se solde par un bénéfice technique pour la société, ou un coût annuel si l'année se solde par une perte technique.

Le tableau ci-dessous montre le fonds de caisse accumulé et le coût (l'avantage) de ce fonds de caisse pour les activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société. Le fonds de caisse moyen a augmenté de 14,2 % en 2022 en se chiffrant à 27 775,2 \$, sans entraîner de coût.

Année	Bénéfice technique ¹⁾	Fonds de caisse moyen	Coût (avantage) du fonds de caisse	Rendement moyen des bons du Trésor canadien à long terme
1986	2,5	21,6	(11,6) %	9,6 %
↓				
2018	318,3	20 009,6	(1,6) %	2,4 %
2019	394,5	20 149,6	(2,0) %	1,8 %
2020	309,0	21 668,1	(1,4) %	1,2 %
2021	801,2	24 320,9	(3,3) %	1,9 %
2022	1 105,3	27 775,2	(4,0) %	2,8 %
Moyenne pondérée depuis la création			(0,6) %	3,1 %

Avantage net moyen pondéré du fonds de caisse depuis la création de Fairfax (3,7) %

1) Selon les IFRS pour 2010 à 2022; selon les PCGR du Canada pour 2009 et les exercices antérieurs. Les bénéfices techniques des filiales d'assurance et de réassurance de dommages pour 2022 et 2021 sont présentés à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le tableau ci-dessus illustre l'avantage moyen pondéré du fonds de caisse de la société depuis sa création, qui correspond à 0,6 %, ce qui signifie que le fonds de caisse n'a rien coûté à la société, mais qu'il lui a plutôt procuré un avantage net (dans les années de rentabilité technique, la société peut effectivement contracter des emprunts sans aucun coût) comparativement au coût d'emprunt représenté par le rendement moyen des bons du Trésor canadien à long terme de 3,1 % depuis la création de la société. Ainsi, l'avantage net moyen pondéré du fonds de caisse depuis la création de Fairfax, de 3,7 %, est tout à l'avantage de la société. L'objectif à long terme de la société est d'augmenter le fonds de caisse sans subir de coût en réussissant à garder des ratios mixtes inférieurs à 100 % continuellement et en investissant ce fonds de caisse en vue de rendements positifs.

Le fonds de caisse à la clôture de chacun des cinq derniers exercices se ventile comme suit :

Année	Assurance et réassurance de dommages				Liquidation de sinistres ¹⁾	Fonds de caisse consolidé
	Assureurs nord-américains	Assureurs et réassureurs mondiaux	Assureurs et réassureurs internationaux	Total		
2018	5 782,6	12 549,5	1 335,9	19 668,0	3 050,1	22 718,1
2019	6 043,4	13 259,4	1 328,3	20 631,1	1 747,4	22 378,5
2020	6 514,2	14 835,5	1 355,3	22 705,0	1 572,8	24 277,8
2021	7 026,9	17 262,5	1 647,4	25 936,8	1 900,1	27 836,9
2022	7 912,1	20 012,2	1 689,3	29 613,6	1 616,4	31 230,0

1) Le secteur Liquidation de sinistres est un secteur comptable faisant partie du secteur comptable Assurance vie et Liquidation de sinistres.

En 2022, le fonds de caisse consolidé de la société s'est accru de 3 393,1 \$ en atteignant 31 230,0 \$, sans entraîner de coût pour la société, ce qui traduit surtout une croissance des volumes de transactions chez tous les secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages de la société (principalement toutes les sociétés en exploitation du secteur comptable Assureurs et réassureurs mondiaux, ainsi que Crum & Forster et Northbridge). La hausse du fonds de caisse découle surtout d'une hausse de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et de la provision pour primes non acquises, ces facteurs étant en partie contrebalancés par une augmentation des montants à recouvrer des réassureurs et des créances découlant de contrats d'assurance. Le fonds de caisse consolidé de la société a aussi été touché en partie par une diminution chez le secteur Liquidation de sinistres, surtout en raison d'une réduction de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres, ce qui reflète les progrès encore réalisés par le secteur Liquidation de sinistres dans le règlement de ses passifs au titre des sinistres, ce qui a été partiellement contrebalancé par une évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'années antérieures relatifs aux risques de l'amiante, de pollution et autres risques.

Le fonds de caisse, le fonds de caisse moyen et le coût (ou l'avantage) du fonds de caisse sont des mesures financières complémentaires qui sont calculées à l'aide des montants présentés dans les états financiers consolidés. Le fonds de caisse présenté ci-dessus a été calculé à l'aide de montants tirés des états consolidés de la situation financière au 31 décembre, compte non tenu des activités d'assurance vie d'Eurolife, comme suit :

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Comme présenté ci-dessus	Eurolife	Données consolidées	Comme présenté ci-dessus	Eurolife	Données consolidées
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	4 391,1	670,8	5 061,9	3 858,5	635,0	4 493,5
Passifs au titre des contrats d'assurance	50 011,0	2 188,6	52 199,6	44 860,5	2 486,0	47 346,5
Créances découlant de contrats d'assurance	(7 896,4)	(11,1)	(7 907,5)	(6 875,2)	(8,0)	(6 883,2)
Frais d'acquisition de primes différés	(2 162,8)	(7,5)	(2 170,3)	(1 920,3)	(3,8)	(1 924,1)
Montants à recouvrer des réassureurs	(13 112,9)	(2,9)	(13 115,8)	(12 086,6)	(3,9)	(12 090,5)
	<u>31 230,0</u>	<u>2 837,9</u>	<u>34 067,9</u>	<u>27 836,9</u>	<u>3 105,3</u>	<u>30 942,2</u>

Situation financière

Sources de financement et gestion du capital

Au 31 décembre 2022, le total des capitaux permanents de la société avait légèrement diminué en s'établissant à 28 960,7 \$, contre 29 068,3 \$ au 31 décembre 2021. Les établissements d'assurance et de réassurance de dommages de la société ont continué de maintenir un capital supérieur au minimum exigé par la réglementation, à des niveaux suffisants pour préserver leurs notations d'émetteur et de solidité financière et au-dessus des niveaux calculés en interne pour la gestion des risques. Les variations du total des capitaux permanents et de ses composantes, les mesures et ratios utilisés par la société pour la gestion du capital et les niveaux de capital des sociétés d'assurance et de réassurance de dommages sont décrits à la rubrique « Gestion du capital » de la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le ratio des primes nettes émises par rapport à l'excédent prescrit par la loi (ou total des capitaux propres) est une mesure couramment utilisée dans le secteur de l'assurance dommages pour évaluer la suffisance du capital. Ce ratio, qui est une mesure financière complémentaire dont se sert la société pour évaluer la suffisance du capital et la capacité de souscription, est présenté ci-après pour les sociétés d'assurance et de réassurance de dommages.

	Ratio primes nettes émises/excédent prescrit par la loi	
	2022	2021
Sociétés d'assurance et de réassurance de dommages		
Assureurs nord-américains		
Northbridge	1,2	1,2
Crum & Forster ¹⁾	1,8	1,6
Zenith National	1,0	1,0
Assureurs et réassureurs mondiaux		
Allied World ²⁾	1,0	0,8
Odyssey Group	1,1	0,9
Brit ¹⁾	1,5	1,1
Assureurs et réassureurs internationaux		
Fairfax Asia ³⁾	0,5	0,4
Autres	1,2	1,2
Secteur		
Secteur de l'assurance au Canada	1,1	1,1
Secteur de l'assurance aux États-Unis	0,8	0,7

- 1) Les primes nettes émises en 2021 ne rendaient pas compte des transactions de réassurance du quatrième trimestre de 2021 chez Crum & Forster et Brit qui avaient réduit les primes nettes émises de 358,1 \$ et de 344,1 \$, respectivement.
- 2) Les ratios d'Allied World sont basés sur les capitaux propres établis conformément aux PCGR américains, soit 4 594,7 \$ et 4 794,8 \$ aux 31 décembre 2022 et 2021.
- 3) Le total des capitaux propres exclut certains placements de la société de portefeuille.

Le tableau suivant présente les notations de crédit et de solidité financière attribuées au 31 décembre 2022 à Fairfax et à ses sociétés d'assurance et de réassurance de dommages en exploitation en tant qu'émetteurs.

	A.M. Best	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Notation de la qualité du crédit de l'émetteur				
Fairfax Financial Holdings Limited	bbb	BBB	Baa3	BBB (élevée)
Notation de solidité financière				
Assureurs nord-américains				
Northbridge Financial Corporation ¹⁾	A	A	A3	A
Crum & Forster Holdings Corp. ¹⁾	A	A	Baa1	–
Zenith National Insurance Corp. ¹⁾	A	A	Baa1	–
Assureurs et réassureurs mondiaux				
Allied World Assurance Company Holdings, Ltd ¹⁾	A	A	A2	–
Odyssey Group Holdings, Inc. ¹⁾	A	A	A2	–
Brit Limited ²⁾	A	A+	–	–
Assureurs et réassureurs internationaux				
Falcon Insurance Company (Hong Kong) Limited	–	A	–	–
Singapore Reinsurance Corporation Limited	A	–	–	–
Wentworth Insurance Company Ltd.	A u	–	–	–
Polish Re	A-	–	–	–
Colonnade Insurance S.A.	A-	–	–	–

1) Les notations de solidité financière s'appliquent aux sociétés en exploitation.

2) Les notations de Brit sont celles qu'A.M. Best et Standard & Poor's ont attribuées à Lloyd's.

En 2022, S&P a rehaussé la notation de crédit des titres émis par Fairfax pour la faire passer de BBB- à BBB et la notation de solidité financière de ses principales sociétés en exploitation pour la faire passer de A- à A, tandis que A.M. Best a rehaussé la notation de solidité financière de Singapore Re en la faisant passer de A- à A et a mis à l'étude la note de solidité financière de A attribuée à Wentworth en l'accompagnant de perspectives négatives. Les notations de crédit et de solidité financière attribuées au 31 décembre 2022 à Fairfax et à ses sociétés d'assurance et de réassurance de dommages en exploitation en tant qu'émetteurs n'ont subi aucun autre changement depuis le 31 décembre 2021.

Valeur comptable d'une action (montant de base)

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires totalisaient 15 340,7 \$, soit 657,68 \$ par action (montant de base), contre 15 049,6 \$ et 630,60 \$ par action (montant de base) au 31 décembre 2021, soit une hausse du montant de base par action de 4,3 % en 2022 (avant ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2022; hausse de 6,0 % après ajustement pour tenir compte de ce dividende).

L'augmentation de la valeur comptable d'une action (montant de base) découle surtout du résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax de 1 147,2 \$, des profits nets de 174,7 \$ sur les régimes à prestations définies inscrits en autres éléments du résultat global et de la diminution du nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation, ces facteurs étant partiellement neutralisés par des pertes de change nettes de 399,1 \$, après effet de couverture, par des versements de dividendes de 295,1 \$ sur les actions ordinaires et les actions privilégiées, par le rachat d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie en trésorerie de 199,6 \$ et par les variations nettes de 173,6 \$ des capitaux permanents (résultant essentiellement de l'acquisition d'actions ordinaires supplémentaires d'Allied World auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et de la transformation de Société de Recettes Illimitées en société fermée).

En 2022, le nombre d'actions servant au calcul du résultat de base par action a baissé en raison surtout du rachat net de 387 790 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation et du rachat net de 152 505 actions à droit de vote subalterne à titre d'actions propres (qui seront utilisées pour les droits à des paiements fondés sur des actions de la société). Au 31 décembre 2022, les actions ordinaires effectivement en circulation étaient au nombre de 23 325 305.

Durant ces cinq dernières années, la société n'a émis aucune action ordinaire, mais elle a racheté des actions ordinaires aux fins d'annulation, comme suit :

Année	Nombre d'actions à droit de vote subalterne rachetées	Prix de rachat moyen par action ¹⁾	Coût de rachat net
2018 ²⁾	187 476	494,46 \$	92,7
2019 ²⁾	249 361	473,21 \$	118,0
2020 ²⁾	343 871	293,42 \$	100,9
2021 ³⁾	2 137 923	494,92 \$	1 058,1
2022 ²⁾	387 790	514,71 \$	199,6

- 1) La société calcule le prix de rachat moyen d'une action pour un exercice donné en divisant le coût total de rachat net par le nombre d'actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation, en fonction des chiffres présentés dans les états financiers consolidés.
- 2) Rachat d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités que la société a lancées.
- 3) Rachat d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat importante clôturée le 29 décembre 2021, soit 2 000 000 d'actions au prix de 500,00 \$ l'action, ainsi que dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, soit 137 923 actions.

Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable

Le tableau ci-après présente l'excédent (l'insuffisance), avant impôt, de la juste valeur, par rapport à la valeur comptable, des placements dans des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille. Ces montants, bien qu'ils ne soient pas pris en compte dans le calcul de la valeur comptable d'une action (montant de base), sont régulièrement scrutés par la direction en tant qu'indicateurs du rendement des placements. Au 31 décembre 2022, le total des excédents, avant impôt, de la juste valeur de ces placements sur leur valeur comptable correspondait à 310,0 \$ (346,4 \$ au 31 décembre 2021).

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance ¹⁾ :						
Eurobank	1 344,5	1 507,6	(163,1)	1 210,3	1 298,5	(88,2)
Atlas	1 864,7	1 506,3	358,4	1 285,8	922,1	363,7
Quess	222,2	447,1	(224,9)	514,1	492,1	22,0
Toutes les autres	2 252,9	1 957,0	295,9	1 531,7	1 404,3	127,4
	<u>5 684,3</u>	<u>5 418,0</u>	<u>266,3</u>	<u>4 541,9</u>	<u>4 117,0</u>	<u>424,9</u>
Sociétés autres que des sociétés d'assurance ²⁾ :						
Restaurants et autres ³⁾	174,8	278,2	(103,4)	731,8	906,2	(174,4)
Fairfax India	585,3	517,0	68,3	535,0	444,1	90,9
Thomas Cook India	292,8	214,0	78,8	259,0	254,0	5,0
	<u>1 052,9</u>	<u>1 009,2</u>	<u>43,7</u>	<u>1 525,8</u>	<u>1 604,3</u>	<u>(78,5)</u>
	<u>6 737,2</u>	<u>6 427,2</u>	<u>310,0</u>	<u>6 067,7</u>	<u>5 721,3</u>	<u>346,4</u>

- 1) Les justes valeurs et les valeurs comptables des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance sont celles qui sont présentées à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Elles excluent les participations dans les entreprises associées que détient Fairfax India (l'aéroport de Bangalore y compris), Société de Recettes Illimitées, Thomas Cook India (y compris sa quote-part dans Quess), Dexterra Group et Boat Rocker, car les montants de ces participations sont déjà pris en compte dans la valeur comptable des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance lors du calcul de cette mesure de performance. Pour en savoir plus, voir la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

-
- 2) *La juste valeur des participations de la société dans les sociétés cotées en bourse autres que des sociétés d'assurance, soit Société de Recettes Illimitées (devenue une société fermée en 2022), Fairfax India, Thomas Cook India, Dexterra Group, Boat Rocker et Farmers Edge, correspond à la quote-part revenant à la société (calculée au prorata de ses participations) de la capitalisation boursière de ces filiales établie en fonction du prix de leurs actions coté à la date des états financiers. La valeur comptable de chaque filiale représente le total des capitaux propres de la filiale, tel qu'il figure dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, diminué des participations de la filiale ne donnant pas le contrôle telles qu'elles sont présentées à la note 16 (Total des capitaux propres) de ces états financiers consolidés. Société de Recettes Illimitées s'est retirée de la cote de la Bourse de Toronto en 2022, car elle est devenue une société fermée, comme il est décrit à la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et, par conséquent, elle est exclue des données au 31 décembre 2022 dans le tableau ci-dessus. Au 31 décembre 2021, la juste valeur et la valeur comptable de Thomas Cook India tenaient compte des actions privilégiées que la société détenait et qui étaient éliminées lors de la consolidation. Pour en savoir plus, voir la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières » du présent rapport de gestion.*
- 3) *Soit Dexterra Group, Boat Rocker et Farmers Edge pour les deux périodes, et Société de Recettes Illimitées pour 2021. Boat Rocker et Farmers Edge sont incluses à compter de 2021, depuis la clôture de leurs premiers appels publics à l'épargne respectifs.*

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Après l'expiration de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 29 septembre 2022, la société en a lancé une nouvelle le 30 septembre 2022, aux termes de laquelle elle est autorisée, jusqu'à l'expiration de l'offre le 29 septembre 2023, à racheter tout au plus 2 381 484 actions à droit de vote subalterne, 751 034 actions privilégiées de série C, 178 415 actions privilégiées de série D, 543 613 actions privilégiées de série E, 179 629 actions privilégiées de série F, 771 984 actions privilégiées de série G, 228 015 actions privilégiées de série H, 1 042 010 actions privilégiées de série I, 157 989 actions privilégiées de série J, 950 000 actions privilégiées de série K et 919 600 actions privilégiées de série M, ce qui représente quelque 10 % du flottant des actions à droit de vote subalterne et de chaque série d'actions privilégiées. Les décisions concernant les rachats futurs seront prises compte tenu des conditions du marché, du prix des actions et d'autres facteurs, dont les occasions d'investir en capital de croissance. Il est possible d'obtenir l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire général de la société.

La propriété indirecte, par la société, de ses propres actions par l'entremise de The Sixty Two Investment Company Limited se traduit par une diminution effective de 799 230 du nombre d'actions en circulation. Cette réduction se reflète dans les montants du résultat par action et du résultat net dilué par action, ainsi que dans la valeur comptable d'une action (montant de base).

Situation de trésorerie

Les principaux éléments des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre sont les suivants :

	2022	2021
Activités d'exploitation		
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, avant achats nets de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	5 220,3	4 026,6
(Achats) ventes de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	<u>(9 640,2)</u>	<u>2 614,4</u>
	<u>(4 419,9)</u>	<u>6 641,0</u>
Activités d'investissement		
Achats de participations dans des entreprises associées	(363,5)	(175,4)
Ventes de participations dans des entreprises associées	192,9	809,2
Achats de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	(229,9)	1 259,5
Produit tiré de la vente de filiales d'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée	1 109,0	85,4
Produit tiré de la vente de filiales non liées au secteur de l'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée	10,5	186,8
Achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, montant net	(418,9)	(353,9)
Ventes d'immeubles de placement, montant net	<u>84,7</u>	<u>27,0</u>
	<u>384,8</u>	<u>1 838,6</u>
Activités de financement		
Produits des emprunts, montant net – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	743,4	1 250,0
Remboursement d'emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	(0,3)	(932,9)
Remboursements nets sur la facilité de crédit renouvelable de la société de portefeuille	–	(700,0)
Remboursements nets sur les autres facilités de crédit renouvelables – sociétés d'assurance et de réassurance	(35,0)	(84,3)
Produits des emprunts, montant net – sociétés autres que des sociétés d'assurance	47,0	499,1
Remboursement d'emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	(25,3)	(593,9)
Emprunts (remboursements) nets sur les facilités de crédit renouvelables et les emprunts à court terme – sociétés autres que des sociétés d'assurance	304,1	(262,0)
Paiements de capital sur obligations locatives – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	(68,5)	(64,6)
Paiements de capital sur les obligations locatives – sociétés autres que des sociétés d'assurance	(138,9)	(162,8)
Rachats d'actions à droit de vote subalterne à titre d'actions propres – aux fins d'attribution de droits à des paiements fondés sur des actions	(148,2)	(132,6)
Rachats d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation	(199,6)	(1 058,1)
Émissions d'actions de filiales à l'intention des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	167,5	1 603,2
Rachats d'actions d'une filiale à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1 384,7)	(233,0)
Ventes d'actions ordinaires d'une filiale à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	174,8
Dividendes versés sur actions ordinaires et actions privilégiées	(295,1)	(316,6)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	<u>(261,0)</u>	<u>(175,6)</u>
	<u>(1 294,6)</u>	<u>(1 189,3)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(5 329,7)</u>	<u>7 290,3</u>

Pour un complément d'information sur les transactions mentionnées ci-après, voir la note 6 (Participations dans des entreprises associées), la note 15 (Emprunts), la note 16 (Total des capitaux propres) et la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Activités d'exploitation des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des achats nets de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) ont augmenté en 2022 pour s'établir à 5 220,3 \$, ayant totalisé 4 026,6 \$ en 2021, principalement en raison d'une augmentation des primes nettes encaissées qui a suffi à contrebalancer l'augmentation du montant net payé au titre des sinistres et l'augmentation des paiements d'impôt. Voir les tableaux consolidés des flux de trésorerie et la note 27 (Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour en savoir plus sur les activités d'exploitation, y compris les achats nets de placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Activités d'investissement de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Les achats de participations dans des entreprises associées, de 363,5 \$, reflètent essentiellement une augmentation des actions ordinaires d'Atlas acquises par suite de l'exercice des bons de souscription d'actions d'Atlas au prix d'exercice de 8,05 \$ l'action, pour une contrepartie globale en trésorerie de 201,3 \$, ainsi que les achats d'actions ordinaires d'Atlas détenues par le biais de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados pour une contrepartie en trésorerie de 84,4 \$.

Les achats de filiales de 229,9 \$, déduction faite de la trésorerie acquise, représentent essentiellement l'acquisition de Grivalia Hospitality pour une contrepartie en trésorerie de 194,6 \$, déduction faite du solde de trésorerie de 56,6 \$ de Grivalia Hospitality.

Le produit tiré de la vente de filiales d'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée, de 1 109,0 \$, représente essentiellement la vente, par la société, de Pet Insurance Group et de Pethealth de Crum & Forster pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, déduction faite des frais de vente et de la trésorerie cédée.

Activités d'investissement de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les achats de participations dans des entreprises associées de 175,4 \$ reflétaient essentiellement une augmentation des participations dans Gulf Insurance, HFP et une entreprise associée de Fairfax India.

Les ventes de participations dans des entreprises associées de 809,2 \$ représentaient surtout la vente de la participation de coentrepreneur dans RiverStone Barbados, la vente partielle de la participation dans IIFL Finance, ainsi que les dividendes et distributions reçus d'entreprises associées et de coentreprises.

Les achats de filiales de 1 259,5 \$, déduction faite de la trésorerie acquise, représentaient essentiellement l'acquisition de la participation de coentrepreneur qu'OMERS détenait dans Eurolife pour une contrepartie en trésorerie de 142,7 \$, déduction faite du solde de trésorerie d'Eurolife de 1 433,3 \$, ainsi qu'une prise de participation additionnelle dans Singapore Re.

Le produit tiré de la vente de filiales d'assurance, déduction faite de la trésorerie cédée, de 85,4 \$, représentait essentiellement la vente de la participation majoritaire qu'Allied World détenait dans Vault Insurance.

Le produit tiré de la vente de filiales n'appartenant pas au secteur de l'assurance, de 186,8 \$, déduction faite de la trésorerie cédée, représente essentiellement la vente de la participation de 48,8 % que Fairfax India détenait dans Privi.

Activités de financement de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le produit tiré des emprunts de la société de portefeuille et des sociétés d'assurance et de réassurance de 743,4 \$ représente surtout le produit net tiré de l'émission de billets de premier rang non garantis d'un capital de 750,0 \$, à 5,625 %, échéant en 2032.

Le montant net des emprunts sur les facilités de crédit renouvelables et des emprunts à court terme des sociétés autres que des sociétés d'assurance, de 304,1 \$, reflète principalement une augmentation de 99,8 \$ (135,9 \$ CA) des emprunts effectués par Société de Recettes Illimitées dans le cadre de sa transformation en société fermée, ainsi que les emprunts supplémentaires que Boat Rocker et AGT ont contractés sur leurs facilités de crédit renouvelables pour soutenir la croissance.

Les émissions d'actions de filiales à l'intention de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, de 167,5 \$, représentent essentiellement la participation d'un tiers dans la filiale de Brit, Ki Insurance.

Le montant de 1 384,7 \$ relatif aux rachats d'actions de filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle représente principalement l'acquisition, par la société, d'un nombre additionnel d'actions ordinaires d'Allied World auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle pour un produit en trésorerie de 650,0 \$, une prise de participation additionnelle dans le cadre de la transformation de Société de Recettes Illimitées en société fermée pour une contrepartie en trésorerie de 342,3 \$ (465,9 \$ CA), l'acquisition de certains titres détenus par le biais de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados, l'acquisition d'actions ordinaires de Fairfax India auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et le rachat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités lancées par Fairfax India.

Les dividendes de 261,0 \$ versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont essentiellement ceux versés par Allied World, Odyssey Group et Brit à leurs actionnaires minoritaires.

Activités de financement de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le montant net du produit tiré des emprunts de la société de portefeuille et des sociétés d'assurance et de réassurance, de 1 250,0 \$, représentait essentiellement les produits nets tirés de l'émission de billets de premier rang non garantis, à 3,95 %, d'un capital de 671,6 \$ (850,0 \$ CA), et tirés de l'émission de billets de premier rang non garantis, à 3,375 %, d'un capital de 600,0 \$, échéant en 2031 dans les deux cas.

Les remboursements de la société de portefeuille et des sociétés d'assurance et de réassurance, de 932,9 \$, représentaient essentiellement les opérations suivantes : l'affectation, par la société de portefeuille, du produit net tiré du placement de billets de premier rang non garantis, d'un capital de 671,6 \$ (850,0 \$ CA), au remboursement, le 29 mars 2021, de ses billets de premier rang non garantis, à 5,84 %, d'un capital de 353,5 \$ (446,0 \$ CA), échéant en 2022, et de ses billets de premier rang non garantis, à 4,50 %, d'un capital de 317,1 \$ (400,0 \$ CA), échéant en 2023 (pour une perte globale de 45,7 \$ résultant du remboursement); le remboursement, par Odyssey Group, de ses billets de premier rang non garantis venus à échéance, d'un capital de 90,0 \$; le remboursement, par la société de portefeuille, de ses billets de premier rang non garantis, à 4,142 %, d'un capital de 85,0 \$, échéant en 2024; le remboursement, par Crum & Forster, de titres de fiducie privilégiés de First Mercury, d'un capital de 41,4 \$.

Le montant net des remboursements sur la facilité de crédit renouvelable de la société de portefeuille, de 700,0 \$, reflétait le remboursement intégral des emprunts effectués en 2020.

Le montant net du produit tiré des emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance, de 499,1 \$, représentait surtout le produit net tiré de l'émission, par Fairfax India, de billets de premier rang non garantis, d'un capital de 500,0 \$, à 5,00 %, échéant en 2028.

Les remboursements des sociétés autres que des sociétés d'assurance de 593,9 \$ reflétaient surtout le remboursement, par Fairfax India, de son emprunt à terme de 550,0 \$, à taux variable, au moyen du produit net tiré de l'émission de ses billets de premier rang décrits ci-dessus.

Le montant net des remboursements sur les facilités de crédit renouvelables et sur les emprunts à court terme des sociétés autres que des sociétés d'assurance, de 262,0 \$, représentait principalement les remboursements effectués par Boat Rocker à la clôture de son premier appel public à l'épargne, ainsi que les remboursements partiels, par Sporting Life, Société de Recettes Illimitées et AGT, de leurs facilités de crédit renouvelables.

Les rachats d'actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour 1 058,1 \$ se rapportaient essentiellement à 2 000 000 de ces actions qui ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat importante, au prix de 500,00 \$ l'action, jusqu'à concurrence de 1,0 G\$, dont la clôture avait eu lieu le 29 décembre 2021.

Les émissions d'actions de filiales à l'intention de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, de 1 603,2 \$, représentaient essentiellement la vente de participations ne donnant pas le contrôle dans Odyssey Group et Brit, ainsi que les premiers appels publics à l'épargne de Farmers Edge et de Boat Rocker.

Le montant de 233,0 \$ relatif aux rachats d'actions de filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle représentait principalement le rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat importante lancée par Fairfax India.

Le montant de 174,8 \$ relatif à la vente d'actions d'une filiale à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle représentait surtout la vente, par Fairfax India, d'une participation de 11,5 % dans sa filiale Anchorage.

Les dividendes de 175,6 \$ versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle représentaient essentiellement les dividendes versés par Allied World à ses actionnaires minoritaires.

Société de portefeuille

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les placements de la société de portefeuille totalisaient 1 345,8 \$ (ou 1 326,4 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 19,4 \$), contre 1 478,3 \$ au 31 décembre 2021 (ou 1 446,2 \$, déduction faite des obligations au titre des dérivés de la société de portefeuille de 32,1 \$).

Les principales transactions de trésorerie et d'investissement s'appliquant à la société de portefeuille pour 2022 comprennent l'acquisition d'un nombre additionnel d'actions ordinaires d'Allied World auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle pour une contrepartie en trésorerie de 650,0 \$, l'achat de certains titres détenus par le biais de l'emprunt sur billets visant la valeur de l'actif conclu avec RiverStone Barbados pour 346,5 \$, des versements de dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de 295,1 \$, des profits nets de 255,4 \$ sur le placement de la société dans des swaps sur rendement total d'actions à droit de vote subalterne de Fairfax en position acheteur, le rachat aux fins d'annulation de 387 790 actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société au coût de 199,6 \$ et des apports de capital en trésorerie de 240,0 \$ au groupe Liquidation de sinistres aux États-Unis, de 108,0 \$ à Fairfax Brasil, de 50,0 \$ à Wentworth et de 50,0 \$ aux sociétés en exploitation d'Odyssey Group, ce qui a été contrebalancé en partie par un dividende exceptionnel de 940,0 \$ reçu de Crum & Forster à la suite de la vente de ses entreprises Pet Insurance Group et Pethealth, par un produit net de 743,4 \$ provenant de l'émission de billets de premier rang non garantis échéant en 2032 et par des dividendes de 380,9 \$ reçus des sociétés d'assurance et de réassurance.

La valeur comptable de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille a aussi été influencée par les facteurs suivants : l'encaissement d'honoraires de gestion de placements et d'administration; les décaissements au titre des frais généraux du siège social; les paiements d'intérêts sur les emprunts; et les variations de la juste valeur des placements de la société de portefeuille.

La société estime que la trésorerie et les placements de la société de portefeuille (déduction faite des obligations au titre de dérivés de la société de portefeuille) de 1 326,4 \$ au 31 décembre 2022 offrent assez de liquidités à la société de portefeuille pour qu'elle puisse s'acquitter de ses engagements connus en 2023. La société de portefeuille s'attend à continuer de recevoir des honoraires de gestion de placements et d'administration de la part de ses filiales d'assurance et de réassurance et de Fairfax India, ainsi que des revenus d'investissement sur sa trésorerie et ses placements, et des dividendes de ses filiales d'assurance et de réassurance. Pour accroître davantage ses liquidités, la société de portefeuille peut prélever des montants sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,0 G\$, sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé au 31 décembre 2022.

Les engagements importants connus de la société de portefeuille pour 2023 se rapportent au paiement des dividendes sur actions ordinaires de 245,2 \$ (10,00 \$ par action ordinaire versés en janvier 2023), aux charges d'intérêts et aux frais généraux du siège social, aux dividendes sur actions privilégiées, aux paiements d'impôt et aux paiements éventuels au titre des emprunts effectués sur la facilité de crédit renouvelable et d'autres activités d'investissement. En outre, dans le cadre de la vente de RiverStone Barbados, comme il est précisé à la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a garanti la valeur résiduelle, soit 486,8 \$ au 31 décembre 2022, de certains titres encore détenus par CVC et certaines de ses sociétés affiliées, jusqu'à ce que ces titres soient achetés par Hamblin Watsa ou vendus à sa demande avant la fin de 2023. Si la société décide de vendre ces titres, toute différence entre la juste valeur de ces derniers et la valeur garantie sera réglée en trésorerie (un actif dérivé de 30,7 \$ au 31 décembre 2022). En 2023, la société pourrait aussi faire des paiements pour ses sociétés d'assurance et de réassurance afin de soutenir leurs initiatives de souscription sur les marchés d'assurance toujours favorables.

Assurance et réassurance

En 2022, la trésorerie et les placements à court terme des filiales (y compris la trésorerie et les placements à court terme donnés en garantie d'engagements au titre des dérivés) ont diminué de 12 399,1 \$, ce qui s'explique surtout par le réinvestissement d'un montant en trésorerie existant et de produits résultant de la vente et de l'arrivée à échéance de placements à court terme, constitués d'obligations du Trésor américain et d'obligations de provinces canadiennes, dans des obligations du Trésor américain et des obligations du gouvernement canadien d'une durée de 1 à 3 ans (8 287,0 \$ et 609,3 \$) et dans des obligations de sociétés à court terme de qualité supérieure (2 202,6 \$) constituées essentiellement de placements dans des prêts hypothécaires de premier rang.

Les filiales d'assurance et de réassurance peuvent à l'occasion avoir des entrées ou des sorties de trésorerie liées à leurs contrats dérivés, y compris les exigences de garantie. En 2022, les filiales d'assurance et de réassurance ont payé un montant net en trésorerie de 30,9 \$ relativement à des positions acheteur sur des swaps sur rendement total d'actions (montant net de 176,9 \$ reçu en trésorerie en 2021), exclusion faite des exigences de garantie.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance

Les sociétés autres que des sociétés d'assurance ont des remboursements de capital échéant en 2023 de 371,8 \$ qui sont essentiellement associés aux facilités de crédit d'AGT. Les emprunts des sociétés autres que des sociétés d'assurance sont sans recours pour la société de portefeuille et, en règle générale, ils devraient être réglés au moyen de refinancement et des flux de trésorerie d'exploitation.

Obligations contractuelles

Pour des renseignements sur les obligations contractuelles de la société, ainsi que sur les différentes échéances de ses passifs financiers, voir la rubrique « Risque de liquidité » de la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Éventualités et engagements

Pour une description détaillée de ces cas, voir la note 20 (Éventualités et engagements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Comptabilité et présentation de l'information financière

Évaluation par la direction des contrôles et procédures de communication de l'information

Sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, la société a évalué l'efficacité, au 31 décembre 2022, de ses contrôles et procédures de communication de l'information suivant les exigences des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. Ces contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour assurer que l'information devant être présentée dans les rapports déposés ou transmis par la société en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits et que cette information est rassemblée et communiquée au chef de la direction et au chef de la direction financière de la société, selon ce qui convient, pour fournir l'information exigée en temps opportun. D'après leur évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la société étaient efficaces au 31 décembre 2022.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (tel qu'il est défini dans la règle 13a-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, sous sa forme modifiée, et dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des sorties d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS publiées par l'IASB et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction de la société a évalué l'efficacité, au 31 décembre 2022, du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière. Au cours de son évaluation, la société a utilisé les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »). Sur la base de cette évaluation, la direction de la société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a conclu que, au 31 décembre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

Conformément aux dispositions de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, sous sa forme modifiée, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2022 a été auditée par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables indépendant et inscrit, comme l'indique son rapport qui figure dans le présent rapport annuel.

Estimations comptables et jugements cruciaux

Voir la note 4 (Estimations comptables et jugements cruciaux) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Principaux changements de méthodes comptables

Pour un complément d'information sur les méthodes comptables de la société et leurs modifications en 2022, voir la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Changements comptables à venir

Des normes nouvelles ou modifiées, publiées mais non encore entrées en vigueur, sont décrites à la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La société ne s'attend pas à appliquer ces nouvelles normes et modifications de manière anticipée, sauf indication contraire.

IFRS 17 Contrats d'assurance

Pour un complément d'information sur IFRS 17 *Contrats d'assurance*, voir la note 3 (Principales méthodes comptables) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le 1^{er} janvier 2023, la société a adopté IFRS 17, qui sera présentée pour la première fois dans l'information financière consolidée de la société du premier trimestre de 2023, et les données des périodes comparatives seront retraitées. IFRS 17 entraîne des changements importants dans la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance de la société, ainsi que dans les informations à fournir à leur sujet. Toutefois, la norme n'aura pas d'incidence sur la stratégie de souscription de la société, sur ses provisions prudentes pour les sinistres, sur les mesures de performance habituelles que la direction utilise à l'égard des primes brutes émises, des primes nettes émises et des ratios mixtes, ni sur les flux de trésorerie de la société.

La société s'attend à comptabiliser un ajustement transitoire qui augmentera le solde d'ouverture, au 1^{er} janvier 2022, des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lequel ne devrait pas dépasser 2,5 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires établis au 31 décembre 2021, ce qui reflétera surtout :

- une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance en raison de l'introduction d'une valeur actualisée des provisions pour sinistres que la société n'inclut pas dans l'évaluation selon IFRS 4; et
- le report des frais d'acquisition supplémentaires de contrats d'assurance qui étaient auparavant comptabilisés en charges lorsqu'ils étaient engagés (en raison de la définition plus large fournie dans IFRS 17 au sujet des frais d'acquisition de contrats d'assurance comparativement à la définition utilisée pour l'actuelle méthode de la société selon IFRS 4); ces facteurs étant partiellement contrebalancés par
- une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance en raison de l'introduction d'un nouvel ajustement au titre des risques non financiers qui engendrent une incertitude dans l'échéancier et le montant des flux de trésorerie; et
- la comptabilisation d'un élément de perte au titre des contrats qui sont considérés comme déficitaires au moment de la comptabilisation initiale.

Les changements dans la présentation des activités d'assurance et de réassurance de la société, ainsi que dans les informations à fournir à leur sujet, seront considérables dans les états financiers consolidés et comprendront principalement les éléments décrits ci-après :

État consolidé du résultat net

- Les primes brutes acquises telles qu'elles sont présentées à l'état consolidé du résultat net seront remplacées par les produits tirés des contrats d'assurance, montant qui demeurera essentiellement inchangé, mais qui sera présenté déduction faite de certaines charges de commissions qui étaient présentées séparément comme charges de commissions par application d'IFRS 4.
- Les primes cédées aux réassureurs, les sinistres cédés aux réassureurs et les charges de réassurance et produits de commissions qui s'y rattachent, compris dans les charges d'exploitation et le montant net des commissions, tels que ces éléments sont présentés dans l'état consolidé du résultat net, seront présentés pour un montant net (résultat net des activités de réassurance) dans l'état consolidé du résultat net.
- Toutes les charges relatives aux activités d'assurance qui sont actuellement présentées dans l'état consolidé du résultat net, y compris les sinistres bruts, les charges d'exploitation et les commissions brutes, seront présentées comme une seule charge dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Charges afférentes aux activités d'assurance ». Les charges afférentes aux activités d'assurance excluront certains coûts qui sont jugés non directement attribuables à la souscription et à l'exécution des contrats d'assurance et qui sont actuellement pris en compte dans les résultats techniques présentés dans les notes des états financiers consolidés et le rapport de gestion selon IFRS 4. Ces coûts seront présentés en dessous du résultat des activités d'assurance (voir ci-après).
- Une nouvelle mesure sera adoptée, soit le résultat des activités d'assurance, qui représente la somme des produits tirés des contrats d'assurance, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance, et du résultat net des activités de réassurance.
- De nouvelles mesures seront adoptées, soit produits financiers d'assurance et charges financières d'assurance, pour les contrats d'assurance bruts et les contrats d'assurance cédés qui représentent essentiellement l'effet de l'actualisation des provisions pour sinistres, y compris la désactualisation et les effets de la variation des taux d'actualisation.

État consolidé de la situation financière

- Les soldes bruts relatifs aux contrats d'assurance, notamment certains montants à recevoir au titre de contrats d'assurance, les frais d'acquisition de primes différés, certains montants à payer au titre de contrats d'assurance et les passifs au titre des contrats d'assurance, seront regroupés dans un seul poste et présentés pour le montant net, dans l'état consolidé de la situation financière, en tant que passifs au titre des contrats d'assurance ou actifs au titre des contrats d'assurance.
- Les soldes relatifs aux contrats d'assurance cédés, notamment les montants à recouvrer des réassureurs, les frais d'acquisition de primes différés cédés et d'autres actifs et passifs cédés, seront présentés dans un seul poste pour le montant net, dans l'état consolidé de la situation financière, en tant qu'actifs au titre des contrats de réassurance ou passifs au titre des contrats de réassurance.

Compte tenu de la montée des taux d'intérêt en 2022 et de l'incidence favorable que cette montée aura sur l'actualisation des provisions pour sinistres selon IFRS 17, la société s'attend à enregistrer un avantage important dans l'état consolidé retraité du résultat net pour tout l'exercice 2022 et dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 31 décembre 2022.

Puisque la stratégie de souscription de la société ne changera pas et que la direction continuera à utiliser les mesures de performance habituelles à l'égard des primes brutes émises, des primes nettes émises et des ratios mixtes pour évaluer et décrire les résultats des activités d'assurance et de réassurance, ces mesures continueront d'être présentées dans le rapport de gestion et seront accompagnées d'un rapprochement avec les montants présentés selon IFRS 17 dans les états financiers.

Gestion des risques

Aperçu

Dans le cadre de son programme de gestion des risques financiers, la société cherche surtout à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes à ses objectifs et à sa tolérance au risque, tout en maintenant un équilibre approprié entre les risques et les avantages et en protégeant son état consolidé de la situation financière contre des événements qui pourraient compromettre considérablement sa solidité financière. Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques de la société, voir la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Enjeux et risques

Les enjeux et risques qui suivent devraient être pris en compte dans l'évaluation des perspectives de la société. D'autres renseignements sur les enjeux et les risques de la société, y compris les risques décrits ci-après, se trouvent à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » contenue dans le plus récent prospectus préalable de base de la société et les suppléments de prospectus déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, qui sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Assurance

Provisions pour sinistres

Des provisions sont constituées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour couvrir les sinistres et les frais de règlement de sinistres non réglés et estimés qu'il faudra payer en définitive à l'égard des contrats d'assurance et de réassurance de la société. La réussite de la société repose sur sa capacité d'évaluer de façon exacte les risques associés aux cas assurés ou réassurés. Si la société ne parvient pas à bien évaluer les risques à assurer, les primes pourraient ne pas être adéquates, et les provisions pourraient ne pas suffire à couvrir les sinistres, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le résultat net et la situation financière de la société dans les périodes à venir.

Les provisions ne représentent pas un calcul exact du passif, mais plutôt une estimation à un moment précis reposant sur des projections actuarielles et statistiques des attentes de la société à l'égard du règlement définitif des sinistres survenus et des frais de règlement de ces sinistres. L'établissement d'un niveau approprié de provisions pour sinistres est en soi un processus rempli d'incertitudes. Tant les modèles actuariels élaborés en interne que ceux qui sont disponibles sur le marché, de même que les tendances sectorielles passées en ce qui a trait à l'évolution des sinistres, sont utilisés dans l'établissement d'une provision pour sinistres appropriée.

Contrairement aux sinistres en assurance risques divers, dont les montants ne sont souvent établis qu'après de longs litiges dont l'issue est imprévisible, les sinistres en assurance biens sont habituellement déclarés rapidement et réglés dans un délai plus court. Néanmoins, quel que soit le type de sinistre (assurance risques divers ou assurance biens), les indemnités et les frais d'expertise qui seront finalement payés peuvent différer, parfois considérablement, des estimations de provisions dont il a été tenu compte dans les états financiers consolidés de la société. Les variables contenues dans les provisions estimées peuvent être influencées par des événements internes ou externes, notamment un changement dans le traitement des demandes de règlement, l'inflation économique et sociale, les tendances sur le plan judiciaire et les modifications de lois. Bon nombre de ces facteurs ne peuvent pas être quantifiés de façon directe, surtout sur une base prospective.

La gestion du risque de tarification et du risque lié aux provisions pour sinistres est traitée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Risque de catastrophe

Les activités d'assurance et de réassurance de la société s'exposent à des sinistres découlant de catastrophes. La société a reçu et recevra encore des demandes d'indemnisation pour des sinistres liés à des catastrophes qui pourraient réduire sa rentabilité ou nuire à sa situation financière de façon importante. Les catastrophes peuvent être causées par différents événements, notamment des phénomènes naturels comme les ouragans, les tempêtes de vent, les tremblements de terre, les tornades, la grêle, les intempéries hivernales et les incendies, et par intervention humaine, comme les attentats terroristes et les émeutes. Les sinistres dus aux phénomènes météorologiques ont augmenté ces dernières années, en partie à cause du changement climatique, qui constitue un risque nouveau et important qui accentuera encore le caractère foncièrement imprévisible de la fréquence et de la gravité des sinistres liés à des catastrophes résultant de phénomènes météorologiques.

L'ampleur des sinistres découlant d'une catastrophe est fonction, à la fois, du montant total du risque assuré dans la zone touchée par l'événement et de la gravité de l'événement. La plupart des catastrophes se limitent à des zones géographiques restreintes; toutefois, les ouragans, les tempêtes de vent et les tremblements de terre peuvent produire des dommages d'envergure dans des zones de large étendue et densément peuplées. Les catastrophes peuvent entraîner des pertes dans plusieurs branches d'assurance dommages, y compris des pertes d'exploitation survenant dans le même secteur géographique que celui de l'événement catastrophique ou ailleurs. Il est possible qu'un ou plusieurs événements catastrophiques puissent avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, la rentabilité ou les flux de trésorerie de la société. La société est d'avis que l'accroissement de la valeur des biens assurés et de leur concentration géographique, l'augmentation des coûts de construction imputable à la pénurie de main-d'œuvre et de matières premières à la suite d'un événement catastrophique important pourraient accroître le nombre et la gravité des sinistres liés à des catastrophes futures. La gestion du risque de catastrophe par la société est analysée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Caractère cyclique du secteur de l'assurance dommages

La performance financière des secteurs de l'assurance et de la réassurance en général a par le passé eu tendance à fluctuer en raison des facteurs suivants : la concurrence, la fréquence ou la gravité d'événements tant catastrophiques que non catastrophiques, les niveaux de capital et de capacité de souscription, la conjoncture économique et d'autres facteurs. La demande d'assurance et de réassurance est fortement influencée par les résultats techniques des assureurs de première ligne et la conjoncture économique générale. Des facteurs comme les variations du niveau d'emploi, des salaires, des dépenses de consommation, de l'investissement des entreprises, ainsi que des dépenses des gouvernements, la volatilité et la vigueur des marchés financiers mondiaux et l'inflation ou la déflation ont tous une incidence sur le contexte commercial et économique et, ultimement, sur la demande pour des produits d'assurance et de réassurance, et, en conséquence, sur le résultat net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la société.

Le secteur de l'assurance de dommages a été caractérisé, par le passé, par des périodes de vive concurrence sur le plan des prix en raison d'une capacité de souscription excédentaire ainsi que par des périodes où la capacité de souscription déficitaire a permis d'atteindre des niveaux de primes attractifs. La société s'attend à continuer à subir l'incidence de cette cyclicité, ce qui, pendant des périodes creuses, pourrait entraîner une réduction importante de ses primes émises et nuire à sa situation financière, à sa rentabilité ou à ses flux de trésorerie.

Sur le marché de la réassurance, l'offre est liée aux prix pratiqués et au niveau de la capacité de souscription excédentaire, lesquels peuvent à leur tour fluctuer en fonction des taux de rendement réalisés sur les marchés financiers en général. Si les tarifs changent ou si d'autres conditions dans les contrats de réassurance changent en augmentant l'étendue de la protection, en particulier si le niveau actuel de la demande de réassurance diminue parce que les assureurs ont besoin de moins de réassurance ou que le niveau de l'offre de réassurance augmente du fait d'une injection de capitaux par les réassureurs déjà en place ou du lancement de substituts de réassurance par de nouveaux acteurs sur le marché, la rentabilité des activités de réassurance de la société pourrait en souffrir.

La société gère ses activités avec ardeur afin de maîtriser le caractère cyclique du secteur des assurances de dommages en maintenant une bonne liquidité et une saine gestion du capital, tel qu'il est indiqué à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sinistres latents

La société a établi des provisions pour sinistres liés à l'amiante, à la pollution environnementale et à d'autres risques latents qui correspondent à ses meilleures estimations quant au montant définitif des sinistres et des frais de règlement de sinistres, compte tenu de tous les faits connus et des lois actuelles. En raison des enjeux importants que les responsabilités des assureurs présentent, et compte tenu des risques inhérents aux litiges majeurs ainsi que des interprétations juridiques et des jugements divergents selon le territoire concerné, le passif réel quant à ces types de sinistres pourrait dépasser les provisions pour sinistres de la société d'un montant qui pourrait être dommageable à sa situation financière, à sa rentabilité ou à ses flux de trésorerie des périodes futures.

L'exposition de la société aux sinistres liés à l'amiante, à la pollution environnementale et aux autres risques latents est décrite à la rubrique « Risques de l'amiante, risques de pollution et autres risques latents » du présent rapport de gestion. La gestion du risque lié aux provisions pour sinistres par la société est traitée à la note 24 (Gestion des risques financiers) et à la note 8 (Passifs au titre des contrats d'assurance) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Montants à recouvrer des réassureurs et de certains assurés

La plupart des sociétés d'assurance et de réassurance réduisent leur exposition à l'égard de toute réclamation individuelle en réassurant les montants qui dépassent le montant maximal qu'elles désirent assumer. Un contrat de réassurance est un contrat en vertu duquel un assureur, dit le « cédant », transfère le risque lié à l'assurance à un autre assureur, dit le « réassureur », qui accepte le risque en contrepartie d'une prime. La réassurance acceptée par ce tiers ne libère pas le cédant de son obligation première envers l'assuré. Les soldes des montants à recouvrer des réassureurs peuvent devenir irrécouvrables lorsque le réassureur s'avère insolvable ou présente des problèmes de crédit, compte tenu du long délai qui peut exister entre le moment où les sinistres sont payés et celui où le montant est recouvré des réassureurs, ou lorsque le contrat même fait l'objet d'un désaccord. Le fait que des réassureurs refusent ou ne soient pas en mesure de payer à la société les montants exigibles en vertu des contrats de réassurance pourrait entraîner des pertes imprévues pour la société et aurait une incidence défavorable sur son exploitation, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Le risque de crédit associé aux soldes de réassurance à recouvrer est décrit à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la rubrique « Montants à recouvrer des réassureurs » du présent rapport de gestion.

Les sociétés d'assurance et de réassurance de la société émettent certains contrats d'assurance, par exemple des contrats comportant des franchises importantes aux termes desquels l'assuré prend en charge un montant donné des pertes éventuelles découlant des sinistres, dont les conditions imposent à l'assuré de rembourser aux sociétés d'assurance et de réassurance de la société un certain montant pour le sinistre. Les sociétés d'assurance et de réassurance de la société sont donc exposées au risque de crédit lié à ces contrats, car rien ne garantit que les assurés effectueront leur remboursement ou qu'ils le feront dans les délais voulus.

Concurrence

Le secteur de l'assurance dommages et le secteur de la réassurance sont tous deux hautement concurrentiels, et nous estimons qu'il est probable qu'ils le resteront dans un avenir immédiat. La concurrence dans ces secteurs repose sur un grand nombre de facteurs, dont les primes facturées et les autres conditions proposées, les produits et les services fournis, la structure des commissions, les notes financières attribuées par des agences de notation indépendantes, la rapidité du règlement des sinistres, la réputation, l'effort de vente, l'impression de solidité financière donnée et l'expérience de l'assureur ou du réassureur dans la branche d'assurance ou de réassurance du contrat à souscrire. Les concurrents, actuels et à venir, de la société se composent de nombreux assureurs et réassureurs canadiens, américains et étrangers ainsi que de certains syndicats de souscription, dont certains ont des ressources supérieures à celles de la société sur le plan financier et en matière de marketing et de gestion. Par ailleurs, certains établissements financiers, comme les banques, sont à présent en mesure d'offrir des services semblables à ceux que proposent les filiales de réassurance de la société, tandis que, depuis quelques années, les participants aux marchés financiers ont aussi élaboré des produits de remplacement qui visent à concurrencer les produits de réassurance.

Certains acteurs du secteur de l'assurance ou de la réassurance se regroupent afin d'accroître leur emprise sur le marché. Ces entités peuvent essayer d'utiliser cette emprise pour réduire leurs tarifs. Si la pression de la concurrence forçait la société à aussi réduire ses tarifs, ses marges bénéficiaires diminueraient probablement. À mesure que le secteur de l'assurance se regroupe, la concurrence pour obtenir des clients pourrait devenir plus vive, et l'acquisition de nouveaux clients et la prestation de services de qualité pourraient devenir plus importantes. Les frais qu'engage la société pour attirer et fidéliser les clients pourraient augmenter, ce qui réduirait davantage ses marges bénéficiaires. La gestion du risque de tarification est traitée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Évolution des demandes d'indemnisation et de la couverture d'assurance

La provision pour sinistres est une estimation et pourrait être insuffisante ultérieurement, peut-être même de façon significative, par suite de facteurs tels que la fréquence et l'importance imprévues des sinistres, les décisions judiciaires imprévisibles, l'élargissement de la couverture d'assurance pour inclure des risques non envisagés au moment de la délivrance du contrat (comme dans le cas des expositions à l'amiante et à la pollution), les conditions météorologiques rigoureuses, les agitations civiles et les pandémies. Une évolution imprévue des lois ainsi que des changements dans les conditions sociales et environnementales pourraient donner lieu à des demandes d'indemnisation imprévues aux termes des contrats d'assurance et de réassurance. En ce qui a trait aux assurances risques divers, ces changements de lois et de conditions sociales et environnementales ne pourraient devenir apparents qu'au bout d'un certain temps.

L'ampleur des effets de ces questions liées aux demandes d'indemnisation et à la couverture d'assurance pour de tels sinistres est extrêmement difficile à prévoir. Ainsi, toute l'ampleur de la responsabilité de la société aux termes de ses contrats d'assurance et, plus particulièrement, aux termes de ses contrats d'assurance et de réassurance risques divers, pourrait ne pas être connue avant plusieurs années après la délivrance du contrat. L'exposition de la société à cette incertitude est plus grande pour ses assurances risques divers dont la période de règlement ou de découverte d'un sinistre peut être longue, du fait que, dans cette branche, les demandes d'indemnisation peuvent habituellement arriver plusieurs années plus tard, les rendant ainsi plus sensibles à ces tendances que dans le secteur de l'assurance biens, dont la période de liquidation ou de découverte d'un sinistre est comparativement courte d'habitude. De plus, la forte tendance des demandeurs à cibler des acteurs du secteur de l'assurance dommages et responsabilité civile dans des litiges, qui prennent la forme de recours collectifs et qui ont trait à la gestion des sinistres ainsi qu'à d'autres pratiques, pourrait avoir une incidence défavorable sur la société.

Bien que la diversification géographique limite l'exposition au risque et que la société cherche à limiter son exposition au risque en employant diverses limites de protection ainsi que d'autres conditions et en adoptant des pratiques prudentes de souscription pour chacune des catégories d'assurances souscrites, rien ne garantit que ces mesures parviendront à limiter l'exposition de la société. La gestion du risque lié aux provisions pour sinistres est analysée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la rubrique « Risques de l'amiante, risques de pollution et autres risques latents » du présent rapport de gestion.

Coût de la réassurance et couverture adéquate

La société a recours à des conventions de réassurance, ce qui englobe la réassurance de ses propres acceptations en réassurance des risques que d'autres réassureurs lui ont cédées en réassurance, que l'on appelle des rétrocessionnaires, afin de réduire les risques associés aux assurances dommages. La disponibilité de la réassurance et les tarifs de réassurance dépendent du sort que le marché leur réserve, ce qui peut avoir une influence sur le volume de transactions et la rentabilité de la société. Les sociétés de réassurance peuvent aussi ajouter certaines couvertures à leurs contrats, en exclure d'autres ou en modifier les conditions. Certaines exclusions concernent des risques que la société ne peut exclure de ses polices en raison de restrictions d'ordre commercial ou réglementaire, comme les garanties concernant les actes de terrorisme, la moisissure et le cyberrique. Les réassureurs peuvent aussi imposer des conditions, comme une couverture inférieure par événement et des plafonds cumulatifs aux assureurs de première ligne qui n'appliquent pas des conditions correspondantes aux contrats qu'ils souscrivent. Par conséquent, les filiales d'assurance de la société, comme d'autres sociétés d'assurance de première ligne, proposent de plus en plus de contrats d'assurance qui, dans une certaine

mesure, ne sont pas réassurés d'une manière ou d'une autre. Ce manque de réassurance expose la société à un risque accru et à de grandes pertes éventuelles.

Les tarifs demandés par les réassureurs et la disponibilité de la réassurance pour les filiales d'assurance et de réassurance de la société reflètent généralement la sinistralité récente de la société et du secteur en général. Les tarifs de réassurance n'ont pas baissé en raison des sinistres liés à des catastrophes des années récentes et des effets de l'inflation sociale aux États-Unis. Le marché de la rétrocession continue d'afficher des hausses tarifaires importantes du fait du nombre croissant de catastrophes naturelles survenues ces dernières années. Chacune des filiales d'assurance et de réassurance de la société continue à évaluer les coûts et les avantages relatifs d'une décision d'accepter plus de risques, sur une base nette, de réduire l'exposition dans le secteur de l'assurance directe et de payer plus de primes de réassurance.

Dépendance à l'égard des circuits de distribution

La société utilise des courtiers pour son réseau de distribution, mais dans certains cas, elle passe par des agents ou vend directement ses produits aux clients. La société peut aussi passer par des tiers, tels que des agents gestionnaires généraux, lorsqu'il est plus économique pour elle de le faire tout en contrôlant le processus de sélection des risques pour s'assurer que ses critères de gestion des risques sont bien respectés. Chacun de ces circuits possède ses propres caractéristiques de distribution et sa propre clientèle. La majeure partie des ventes de la société sont générées par les courtiers (y compris les courtiers de réassurance internationaux dans le cas des activités de réassurance de la société), le reste étant réparti entre les autres circuits de distribution. Ce schéma est pratiquement identique dans toutes les filiales d'assurance et de réassurance de la société.

Pour ses activités d'assurance, la société entretient des liens avec différents types de courtiers, dont les courtiers de détail indépendants, les courtiers de gros et les courtiers nationaux, qui varient selon le territoire en question, alors que ses activités de réassurance dépendent principalement d'un nombre restreint de courtiers de réassurance internationaux. La société fait affaire avec ces courtiers sur une base non exclusive. Ces courtiers indépendants font aussi affaire avec des concurrents de la société, et nul ne peut garantir qu'ils continueront à distribuer les produits d'assurance et de réassurance de la société. La rentabilité à long terme de la société dépend en partie des efforts de commercialisation des courtiers indépendants et de sa capacité d'offrir des produits d'assurance et de réassurance, tout en maintenant des notes de solvabilité qui répondent aux exigences et aux préférences de ces courtiers et de leurs titulaires de contrats.

Étant donné que la majorité des courtiers de la société sont indépendants, celle-ci n'exerce qu'un contrôle limité sur eux. Dans le cas où un courtier indépendant, à qui la société a accordé le pouvoir de la lier, excéderait son mandat en engageant la responsabilité de la société pour un risque qui n'est pas conforme à ses critères d'acceptation, la société pourrait devoir assumer le risque couvert par ce contrat jusqu'à ce qu'elle résilie le contrat après avoir eu la demande d'assurance initiale entre les mains. Même si, jusqu'à présent, la société n'a pas subi de pertes importantes du fait qu'un de ses courtiers aurait outrepassé son pouvoir d'engager la société, toute violation d'un tel pouvoir risque d'entraîner des pertes qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière, la rentabilité ou les flux de trésorerie de la société. Les filiales d'assurance et de réassurance de la société gèrent et surveillent étroitement les relations avec les courtiers, et elles procèdent régulièrement à des contrôles de la conformité des courtiers aux directives de la société en matière de souscription.

Fonds de garantie et marchés partagés

La quasi-totalité des États des États-Unis impose aux assureurs détenant un permis pour exercer des activités sur leur territoire l'obligation de prendre en charge une partie des pertes subies par certains assurés du fait de l'incapacité ou de l'insolvabilité de la société d'assurance. Bon nombre d'États ont également adopté des lois établissant des fonds de garantie pour travailleurs réintégrés afin de pouvoir indemniser les employés blessés en cas d'aggravation d'un problème de santé ou d'une blessure préexistante. De plus, comme condition pour pouvoir exercer des activités dans plusieurs territoires, certaines filiales d'assurance de la société sont tenues de participer à des programmes ou à des ententes obligatoires de mise en commun de produits d'assurance dommages qui fournissent divers types d'assurances aux particuliers ou à d'autres entités qui ne pourraient autrement acheter de telles assurances à des assureurs privés. Les effets de ces cotisations et des mécanismes de partage obligatoire du marché ou de la modification de ces facteurs pourraient à tout moment réduire les résultats des filiales d'assurance de la société exerçant leurs activités aux États-Unis ou limiter leur potentiel de croissance. De la même façon, les filiales d'assurance canadiennes de la société versent une contribution à des fonds de garantie obligatoires qui protègent les personnes assurées dans l'éventualité où une société d'assurance dommages canadienne deviendrait insolvable, tandis que certaines des filiales d'assurance de la société en Asie prennent part à des programmes de mise en commun obligatoires sur leurs marchés locaux.

Placements

Portefeuille de placements

Le rendement des placements joue un rôle essentiel dans la rentabilité globale de la société parce que les résultats d'exploitation de celle-ci dépendent en partie du rendement du portefeuille de placements de la société. Le portefeuille de placements de la société contient des obligations et d'autres instruments d'emprunt, des actions ordinaires, des actions privilégiées et des instruments dérivés. En conséquence, les fluctuations sur les marchés de titres à revenu fixe ou de titres de capitaux propres pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, la rentabilité ou les flux de trésorerie de la société. Les revenus d'investissement représentent les intérêts et les dividendes, ainsi que les profits ou pertes nets sur placements. La partie représentant les profits ou pertes nets sur placements fluctue généralement d'un exercice à l'autre et est habituellement une source de revenus d'investissement moins prévisible que les intérêts et les dividendes, en particulier à court terme. Le rendement du portefeuille et les risques liés aux placements sont marqués par la composition du portefeuille, qui peut varier considérablement selon les conditions du marché.

L'incertitude entourant le montant final et le moment des règlements de sinistres pourrait obliger la société à liquider ses titres, ce qui pourrait l'exposer à des pertes. Si la société ne structure pas ses placements en fonction de ses passifs, elle pourrait être forcée de liquider des placements avant leur échéance en acceptant de subir d'énormes pertes pour pouvoir régler ses passifs. Les pertes sur placements, réalisées ou latentes, résultant d'une baisse de valeur pourraient réduire de façon substantielle le résultat net de la société.

La capacité de la société d'atteindre ses objectifs de placement est tributaire de la conjoncture économique générale, laquelle est indépendante de sa volonté. La conjoncture économique générale peut avoir une incidence défavorable sur les marchés des titres sensibles aux taux d'intérêt, y compris sur l'ampleur de la participation des épargnants aux marchés de ce type et le moment où ils décident d'y participer, sur le niveau et la volatilité des taux d'intérêt et, par conséquent, sur la valeur des titres à revenu fixe. Les taux d'intérêt sont très sensibles à bon nombre de facteurs, dont les politiques monétaires mises en œuvre par les gouvernements, les conditions économiques et politiques à l'échelle nationale et internationale et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la société. La conjoncture économique, les conditions prévalant sur le marché des actions, les questions environnementales, le changement climatique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence défavorable sur le marché des actions et, par conséquent, sur la valeur des titres de capitaux propres détenus.

En 2022, les taux d'inflation dans les territoires d'activité ou d'investissement de la société ont bondi, dépassant les valeurs supérieures comprises dans les fourchettes cibles établies par les banques centrales. Une grande partie de la pression à la hausse exercée sur les prix a été attribuée à la montée des coûts de la main-d'œuvre, de l'énergie, des aliments, des véhicules et du logement, ainsi qu'à toutes les difficultés rencontrées dans la réouverture graduelle de l'économie et la gestion de l'économie durant la pandémie de COVID-19 et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement qui persistent dans le monde. La poussée inflationniste pourrait être temporaire ou non, mais ultérieurement, le niveau d'inflation pourrait dépendre de la réduction ou de l'augmentation des contraintes du marché de l'emploi, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et du prix des marchandises. Cela dit, toute augmentation soutenue du taux d'inflation et toute hausse correspondante des taux d'intérêt auront probablement une incidence négative sur les résultats d'exploitation et les placements de la société. Les pressions inflationnistes dans les territoires où la société exerce des activités ou effectue des placements continueront d'être surveillées pour que la société puisse évaluer leurs effets éventuels sur ses résultats d'exploitation et ses placements.

De plus, les cas de défaillance de tiers qui ne paient pas ou ne s'acquittent pas de leurs obligations pourraient réduire les revenus d'investissement de la société, ainsi que ses profits nets sur placements, ou entraîner des pertes sur placements. La gestion du risque de crédit, du risque de liquidité, du risque de marché et du risque de taux d'intérêt par la société est analysée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Instruments dérivés

La société peut être partie à divers instruments dérivés qu'elle utilise à des fins de placement ou comme protection générale contre la baisse de la juste valeur de ses actifs financiers. La société peut avoir recours à des instruments dérivés pour gérer ou réduire les risques ou s'en servir comme moyen économique de reproduire les caractéristiques d'investissement d'un placement autorisé par ailleurs. La valeur de marché et la liquidité de ces instruments sont volatiles et peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes, et ces fluctuations pourraient s'empirer à cause d'une situation économique défavorable, des variations du taux d'intérêt et de la volatilité des marchés publics. Par conséquent, la valeur définitive de ces instruments ne sera connue qu'au moment de leur vente ou de leur règlement.

L'utilisation des instruments dérivés par la société est encadrée par les politiques de la société en matière de placement et elle expose celle-ci à différents risques, notamment aux risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, d'inflation, de marché, de corrélation et de contrepartie. Si les contreparties aux instruments dérivés de la société manquaient à leurs obligations contractuelles, la société pourrait subir une perte de valeur sur ses instruments dérivés, ce qui pourrait nuire à sa situation financière, à sa rentabilité et à ses flux de trésorerie. La société s'applique à limiter le risque de contrepartie en sélectionnant soigneusement les contreparties à ces instruments dérivés et en négociant les modalités de ses ententes avec les contreparties. Aux termes de ces ententes, les deux parties sont tenues de déposer des garanties acceptables dans des comptes de garantie, soit en faveur de la société, soit en faveur de la contrepartie, en fonction de la juste valeur actuelle du contrat dérivé ou en fonction de la variation de la juste valeur du contrat dérivé.

La société peut ne pas pouvoir atteindre ses objectifs de placement en ayant recours aux instruments dérivés, ce qui pourrait avoir des effets défavorables sur sa situation financière, sa rentabilité ou ses flux de trésorerie. L'utilisation des instruments dérivés par la société est analysée à la note 7 (Dérivés), tandis que sa gestion des risques de crédit, de liquidité, de marché, de taux d'intérêt et de contrepartie est analysée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Stratégies de couverture économique

La société peut utiliser des instruments dérivés de temps à autre dans le but de gérer ou de réduire son exposition au risque de crédit et à divers risques de marché, dont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés des actions, le risque d'inflation ou de déflation et le risque de change. La société peut décider de couvrir les risques associés à un instrument financier, à un actif ou à un passif donné ou, au niveau macroéconomique, de couvrir le risque financier systémique et l'incidence de crises économiques et problèmes de crédit éventuels sur ses activités et la valeur de ses actifs financiers. Des swaps sur défaillance, des swaps sur rendement total et des instruments dérivés liés à l'indice des prix à la consommation ont antérieurement servi à couvrir les risques macroéconomiques. L'utilisation des instruments dérivés par la société est analysée à la note 7 (Dérivés) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les instruments dérivés de la société peuvent l'exposer au risque de corrélation. Le risque de corrélation correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'instruments dérivés servant de couvertures économiques n'affichent pas de variations exactement opposées à celles de l'exposition couverte sous-jacente. Cette corrélation imparfaite peut avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette de la couverture et diminuer la viabilité financière de la stratégie de couverture et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur la situation financière, la rentabilité ou les flux de trésorerie de la société.

La société surveille régulièrement l'efficacité prospective et rétrospective de ses instruments de couverture économique et elle ajustera leur montant et/ou changera de type d'instrument de couverture s'il y a lieu afin d'atteindre ses objectifs de gestion des risques. La gestion du risque de crédit et des divers risques de marché est analysée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Capitaux permanents

Notations

La solidité financière d'une entreprise et les notations de crédit par les principales agences de notation nord-américaines sont des facteurs importants pour établir la position concurrentielle des sociétés d'assurance et de réassurance. La capacité de règlement des réassureurs et des assureurs est évaluée et notée par des agences de notation tierces en fonction des critères de celles-ci. Les agences de notation évaluent périodiquement les filiales d'assurance et de réassurance de la société afin de confirmer qu'elles continuent de répondre aux critères des notes qui leur ont été attribuées précédemment. Les notes d'évaluation de la capacité des assureurs ou des réassureurs à régler les sinistres que les agences de notation attribuent représentent une opinion indépendante quant à la capacité financière et à la capacité de remplir les obligations envers les titulaires de contrats. Une révision à la baisse de ces notations pourrait donner lieu à une réduction substantielle du nombre de contrats d'assurance souscrits par les filiales d'assurance de la société et pourrait se traduire par des résiliations de contrats souscrits par les filiales de réassurance de la société ou par l'obligation, pour ces filiales, de fournir des garanties à leurs contreparties. Un abaissement des notes attribuées à la dette à long terme de la société par les principales agences de notation pourrait obliger la société ou ses filiales à devancer le règlement en trésorerie lié à des transactions sur dérivés auxquelles elles sont parties et risquerait de mettre fin à certaines autres transactions sur dérivés. De plus, un abaissement de la note attribuée à la société pourrait avoir des répercussions sur le coût et la disponibilité du financement non garanti. Les agences de notation évaluent périodiquement les sociétés d'assurance et de réassurance, et peuvent réviser leurs notations à la baisse ou les révoquer à leur gré. Ces agences peuvent aussi accroître leur surveillance des sociétés auxquelles elles ont attribué une note, réviser leurs normes en matière de notation ou prendre d'autres mesures. La société a affecté du personnel à la gestion de ses relations avec les diverses agences de notation, mais rien ne garantit que ces relations permettront d'éviter un déclassement de la part de ces agences à l'avenir.

Situation de trésorerie de la société de portefeuille

Fairfax est une société de portefeuille qui exerce la quasi-totalité de ses activités par l'intermédiaire de ses filiales qui sont la source de la quasi-totalité de ses résultats. La société de portefeuille contrôle les sociétés d'assurance et de réassurance en exploitation, qui doivent, pour chacune d'entre elles, observer la réglementation sur l'assurance des territoires où elles exercent leurs activités. Chaque société d'assurance ou de réassurance en exploitation doit constituer des provisions pour sinistres et frais de règlement de sinistres pour couvrir les risques qu'elle a assurés.

Bien que presque toutes les activités de la société soient exercées par des filiales, aucune de celles-ci n'est tenue de mettre des fonds à la disposition de la société de portefeuille pour que cette dernière puisse rembourser le capital restant dû sur sa dette et en payer les intérêts courus. En conséquence, la capacité de la société de portefeuille de s'acquitter de ses obligations financières, y compris sa capacité de rembourser l'encours de sa dette, est tributaire de la distribution des résultats de ses filiales. La capacité des filiales à verser des dividendes ou des distributions à l'avenir est tributaire de leur excédent prévu par la loi, de leur résultat et des restrictions imposées par la réglementation. Les filiales de la société peuvent contracter des dettes additionnelles qui peuvent restreindre fortement ou interdire le versement de dividendes ou les distributions à l'intention de la société. Les dividendes, les distributions et les remboursements de capital à la société de portefeuille sont soumis aux restrictions énoncées dans les lois et règlements sur l'assurance qui sont en vigueur dans les pays où la société exerce ses activités (principalement aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et aux Bermudes), y compris les provinces, États ou autres territoires de ces pays, et ils sont aussi fonction des conventions de crédit et actes de fiducie des filiales, des agences de notation, des décisions des autorités de réglementation et des ententes relatives au soutien du capital conclues avec les filiales. Même si la société de portefeuille s'efforce d'obtenir du financement suffisant et conserve un niveau élevé d'actifs liquides comme il est mentionné à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la rubrique « Situation de trésorerie » du présent rapport de gestion, l'incapacité des filiales à verser des dividendes pourrait avoir une incidence défavorable sur les liquidités de la société de portefeuille au point que celle-ci ne puisse plus honorer ses obligations.

Sources de financement

Les besoins en capitaux futurs de la société dépendent d'un grand nombre de facteurs, notamment de sa capacité à conclure de nouveaux contrats et à établir des primes et des provisions à des niveaux suffisants pour couvrir les sinistres. Dans la mesure où les fonds générés par les activités de la société sont insuffisants pour financer les activités futures, des fonds supplémentaires devront être mobilisés par capitaux propres ou par emprunts. Si la société n'arrive pas à trouver de nouveaux capitaux ou de nouvelles liquidités quand elle en aura besoin, ou si elle ne peut les trouver à des conditions raisonnables, ses activités, sa situation financière et sa rentabilité pourraient subir des effets négatifs importants.

La capacité de la société ou de ses filiales à obtenir du financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions futures peut aussi être limitée par les conditions de la convention de la facilité de crédit renouvelable non garantie, analysée à la note 15 (Emprunts) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La facilité de crédit renouvelable est assortie de plusieurs clauses restrictives qui pourraient imposer notamment des restrictions à la capacité de la société ou à celle de ses filiales de contracter de nouveaux emprunts, de grever un actif d'une sûreté ou d'un nantissement, de vendre ou de céder des actifs et de fusionner ou de se regrouper avec une autre entité. De plus, la facilité de crédit renouvelable comporte certaines clauses restrictives de nature financière qui imposent à la société d'avoir un ratio consolidé dette/capitaux permanents ne dépassant pas 0,35:1, ainsi que des capitaux propres attribuables aux actionnaires consolidés d'au moins 9,5 G\$, ces deux paramètres étant calculés aux termes de ces clauses restrictives. Le non-respect des obligations et des clauses restrictives que comporte la facilité de crédit renouvelable peut entraîner un cas de défaut aux termes de l'entente qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une dispense, risque de forcer le remboursement anticipé de la dette, y compris les autres dettes de la société de portefeuille ou de ses filiales. La société s'efforce de maintenir un niveau suffisant d'actifs liquides dans la société de portefeuille afin d'atténuer le risque de défaut pour cette dernière, mais, si la société était forcée à procéder à un remboursement anticipé, rien ne garantit que les actifs de la société suffiront à rembourser cette dette entièrement. La façon dont la société gère le risque de liquidité est traitée plus amplement à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la rubrique « Situation de trésorerie » du présent rapport de gestion.

Technologie

Infrastructure technologique

Les activités de la société reposent largement sur un fonctionnement infaillible et ininterrompu des systèmes informatiques et des systèmes de traitement de données qui doivent exécuter des tâches actuarielles et d'autres fonctions de modélisation qui sont essentielles aux activités de souscription, au traitement des règlements de sinistres et à leur paiement, ainsi qu'au traitement et à la synthèse des opérations de placement. Des tiers fournissent certains éléments clés de l'infrastructure administrative de la société, comme les communications voix et données et l'accès aux réseaux. Étant donné le volume important d'opérations traitées quotidiennement, la société s'appuie sur de tels fournisseurs tiers pour fournir ses produits et services. La société dispose d'un personnel hautement qualifié en technologies de l'information qui est affecté au développement et à la maintenance de son infrastructure technologique. Des mesures de sécurité, y compris des programmes de protection des renseignements personnels et confidentiels, sont en place et régulièrement mises à jour. La société, avec le concours de ses tiers fournisseurs de services, dispose aussi de plans d'urgence, qu'elle teste régulièrement, concernant son infrastructure technologique. Malgré ces mesures, une panne des systèmes de la société pourrait entraîner une interruption des activités de la société ou nuire à sa capacité d'évaluer rapidement de nouvelles occasions d'affaires et de les saisir. Si une défaillance devait se poursuivre ou se répéter, la société risque de perdre des clients existants ou potentiels, et sa capacité à régler les sinistres rapidement pourrait être compromise.

Une atteinte à la sécurité des systèmes informatiques de la société pourrait en outre nuire à sa réputation ou donner lieu à une poursuite. La société stocke des renseignements confidentiels au sujet de ses activités commerciales dans ses systèmes informatiques, notamment, dans certains cas, des renseignements personnels et confidentiels sur les assurés. D'importantes ressources financières ou autres ressources pourraient être nécessaires à la lutte contre les violations de la sécurité ou à l'atténuation des problèmes causés par de telles violations. Si une violation de la sécurité des systèmes de la société était largement publicisée, les clients pourraient cesser d'effectuer des opérations où ils doivent transmettre des renseignements confidentiels aux systèmes. Il est donc essentiel que ces installations et cette infrastructure demeurent sûres et soient perçues comme étant sûres par les acteurs du marché. Cette infrastructure peut être vulnérable aux effractions, aux virus informatiques, aux erreurs de programmation, aux attaques par des tiers ou à d'autres perturbations similaires. De plus, la société pourrait être tenue responsable si des pirates informatiques réussissaient à contourner la sécurité de son réseau ou à s'emparer de renseignements confidentiels.

Cyberattaques des systèmes

La société dépend des technologies de l'information dans presque tous les aspects de ses activités. Une perturbation ou une panne importante de ses systèmes de technologies de l'information pourrait entraîner des interruptions de service, des défaillances dans la sécurité, des atteintes à la sécurité, des manquements aux normes réglementaires et une incapacité à protéger les renseignements et les actifs contre les intrusions, ainsi que d'autres problèmes opérationnels. Si ces systèmes informatiques étaient attaqués, la société pourrait perdre des actifs et des renseignements essentiels, être éventuellement en violation des lois sur la protection de la vie privée, devoir engager des frais de remise en état, perdre sa réputation ou faire l'objet d'une enquête d'un organisme de réglementation ou d'une action en justice, et ses résultats d'exploitation, sa situation financière et sa situation de trésorerie pourraient en souffrir.

Les cyberattaques pourraient également l'entraver dans l'exploitation de ses installations, de ses systèmes de technologies de l'information et de ses systèmes opérationnels, ou compromettre des renseignements confidentiels de ses employés ou de ses clients. Les cyberattaques provoquant une instabilité politique, économique ou sociale ou une instabilité sur les marchés des capitaux, ou occasionnant des dommages ou portant atteinte aux actifs de la société, à ses clients ou à ses fournisseurs, pourraient entraîner l'interruption des activités commerciales, des manques à gagner, une flambée du prix des produits de base, des perturbations dans l'approvisionnement en carburant, une baisse de la consommation énergétique, une instabilité des marchés et une hausse des coûts de sécurité et de réparation. Un seul de ces cas de figure peut avoir une incidence sur les résultats financiers consolidés de la société. De plus, si l'instabilité des marchés des capitaux était le résultat d'un acte terroriste, d'une cyberattaque d'envergure ou prolongée ou d'une guerre, la capacité de la société à mobiliser des capitaux pourrait également être compromise.

La société a pris des mesures pour réduire ces risques, notamment en ayant en place des mesures de cybersécurité et de cyberrésilience, en planifiant la continuité des activités et la reprise après sinistre et en analysant les répercussions sur ses activités, et elle actualise régulièrement ces plans et ces mesures de sécurité. Cependant, rien ne garantit que ces mesures suffiront à protéger la société contre les incidences d'une cyberattaque.

Changements technologiques

Les changements technologiques pourraient avoir des effets imprévisibles sur le secteur de l'assurance et de la réassurance. De nouveaux services et de nouvelles technologies devraient continuer d'apparaître et pourraient avoir des répercussions sur la demande de produits et de services d'assurance et de réassurance, sur les tarifs d'assurances, sur la rentabilité de tels produits et services et sur les risques associés à la souscription de certains types d'assurance, y compris la souscription dans de nouvelles branches d'assurance. La société s'efforce de maintenir un groupe de travail axé sur l'innovation, dont les membres possèdent une expérience diversifiée dans l'ensemble de ses sociétés actives dans le monde, afin d'examiner régulièrement de nouveaux services et de nouvelles technologies susceptibles d'être utiles ou nuisibles au secteur de l'assurance et de la réassurance. Cependant, si elle ne parvient pas à bien comprendre les nouvelles technologies ou à bien se positionner, ou encore si elle omet de lancer de nouveaux produits et services de façon opportune en tenant compte de la demande des clients et des activités de ses concurrents, ses propres activités, sa situation financière, sa rentabilité ou ses flux de trésorerie pourraient en subir les contrecoups.

Autres

Acquisitions, dessaisissements et initiatives stratégiques

La société peut, à intervalles réguliers ou si une occasion intéressante se présente, faire l'acquisition d'autres sociétés d'assurance ou de réassurance ou mettre en œuvre d'autres initiatives stratégiques élaborées par la direction. Même si la société procède à un contrôle diligent avant de conclure une acquisition, des imprévus peuvent se produire, et rien ne garantit que les objectifs financiers ou stratégiques attendus d'un projet d'intégration ou d'une initiative stratégique seront atteints, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière, la rentabilité ou les flux de trésorerie de la société. La société peut de temps à autre explorer des occasions de faire des placements stratégiques dans certaines activités ou sociétés, de manière intégrale ou partielle. Les acquisitions peuvent comporter un certain nombre de risques particuliers, notamment la perte d'employés clés, les situations ou événements imprévus et les obligations juridiques, dont certains de ces risques, voire tous, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société. La société ne peut être certaine que les entreprises acquises généreront les produits des activités ordinaires, le bénéfice et la synergie recherchés. L'incapacité de la société à gérer efficacement sa stratégie d'acquisition pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. La société ne peut être certaine qu'elle sera en mesure de tomber sur des cibles valables, de gérer les nouvelles entreprises de façon rentable ou de les intégrer avec succès.

Les stratégies et la performance des filiales de la société, ainsi que l'alignement de ces stratégies sur toute l'organisation, sont régulièrement évaluées à l'aide de plusieurs procédés employés par la haute direction et le conseil d'administration de la société, mais rien ne garantit que ces mesures parviendront à réduire les risques signalés plus haut. Les acquisitions et dessaisissements récents de la société sont décrits à la note 23 (Acquisitions et dessaisissements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Membres clés du personnel

La société dépend pour l'essentiel d'un petit nombre d'employés clés, dont le président du conseil, chef de la direction et actionnaire principal, M. Prem Watsa, et les hauts dirigeants de la société et de ses filiales en exploitation. L'expérience acquise par ces personnes du secteur dans lequel la société exerce ses activités, ainsi que leur réputation, joue un rôle important dans la capacité de la société à remporter de nouveaux contrats et à trouver de bonnes occasions d'investissement. La réussite de la société repose et continuera de reposer sur sa capacité de maintenir en poste ces membres clés et d'attirer et de garder du personnel qualifié supplémentaire à l'avenir. La perte de l'un de ces employés clés ou l'incapacité de trouver, d'embaucher et de garder d'autres employés hautement qualifiés à l'avenir pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la société et sur la qualité de ses activités. À l'échelle des filiales en exploitation, la société a conclu des contrats de travail avec les membres clés de son personnel. La société n'a pas d'assurance couvrant les membres clés de son personnel.

Réglementation, situation politique et autres facteurs

La société est assujettie à la réglementation gouvernementale de chaque territoire dans lequel ses filiales d'assurance et de réassurance actives sont agréées et autorisées à exercer leurs activités. Les organismes gouvernementaux ont de vastes pouvoirs administratifs leur conférant le droit de réglementer plusieurs aspects des activités du secteur de l'assurance, ce qui pourrait comprendre les méthodes comptables, la gouvernance, les taux de prime, les activités de commercialisation, les modèles de polices et le caractère suffisant des fonds propres. Les lois et les règlements qui sous-tendent cette réglementation visent principalement à protéger les titulaires de police plutôt que les investisseurs. Les organismes gouvernementaux peuvent imposer des amendes ainsi que des exigences ou des restrictions supplémentaires en matière de capital aux activités de la société dans le domaine de l'assurance et de la réassurance et/ou imposer des sanctions pénales en cas de violation des exigences réglementaires. Les lois et les règlements applicables aux activités de la société dans le domaine de l'assurance et de la réassurance sont de nature complexe et pourraient faire augmenter les coûts liés au respect de la réglementation ou encore exposer les activités de la société à des actions ou à des poursuites visant l'application des mesures réglementaires.

Ces dernières années, le secteur de l'assurance a fait l'objet d'une attention particulière aussi bien de la part des pouvoirs législatifs que des autorités de réglementation. L'entrée en vigueur de nouvelles lois et règles, de même qu'une nouvelle interprétation des lois et des règles en vigueur pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la société en limitant la capacité de ses filiales d'assurance actives d'effectuer des placements conformes à sa stratégie de rendement globale ou en la forçant à garder des fonds propres dans des filiales actives spécifiques d'un montant supérieur aux montants que la société juge appropriés, ou pourraient l'obliger à apporter des modifications imprévues à des produits ou à des services ou encore lui imposer des restrictions sur sa capacité à pénétrer des branches d'assurance ou d'en sortir, ou même la forcer à utiliser de nouvelles méthodes d'évaluation et de tarification des risques et de vente et d'offre de produits et services. La société ne peut prévoir l'incidence future d'un changement d'ordre législatif ou réglementaire sur ses activités; tout changement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur elle ou sur le secteur de l'assurance en général.

La gestion des risques liés au capital de la société dans les différents cadres réglementaires dans lesquels celle-ci exerce ses activités est abordée à la note 24 (Gestion des risques financiers), sous la rubrique « Gestion du capital », des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la rubrique « Sources de financement et gestion du capital » du présent rapport de gestion.

Sanctions économiques et corruption à l'étranger

La société doit se conformer à l'ensemble des sanctions économiques et des lois et règlements anticorruption applicables, y compris ceux du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Union européenne et d'autres territoires où elle exerce ses activités. La législation et la réglementation américaines applicables à la société comprennent les lois et les règlements sur les sanctions commerciales et économiques dont l'application relève du Bureau du contrôle des avoirs étrangers du département du Trésor des États-Unis. Elles comprennent aussi certaines lois applicables par le Département d'État des États-Unis. En outre, les activités de la société sont assujetties à la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (Canada), à la loi américaine intitulée *Foreign Corrupt Practices Act* et à d'autres lois anticorruption telles que la loi intitulée *Bribery Act* du Royaume-Uni qui interdisent généralement les pots-de-vin ou les cadeaux déraisonnables offerts à un gouvernement ou représentant étranger. La société est d'avis que son engagement envers l'honnêteté et l'intégrité qui est énoncé dans ses principes directeurs et communiqué régulièrement et que le fait qu'un grand nombre de dirigeants et d'employés l'ont servie pendant si longtemps augmentent nettement ses chances d'être conforme à ces lois et à ces règlements. Plus précisément, la société a en place des politiques et contrôles qui surveillent la conformité à ces lois et à ces règlements, notamment des politiques transmises annuellement aux employés, des contrôles et surveillances menés dans chaque société en exploitation et à l'échelle de chacune, ainsi que des programmes de lanceur d'alerte qui sont supervisés par la haute direction et le conseil d'administration. Malgré les politiques et les contrôles en place, il est possible qu'un employé ou un intermédiaire omette de respecter les lois et les règlements applicables, ce qui exposerait la société à des sanctions civiles, à des sentences criminelles ou à d'autres sanctions, notamment à des amendes ou à des dommages-intérêts punitifs. Pire encore, ces violations pourraient nuire aux activités de la société ou à sa réputation et, en conséquence, avoir une incidence défavorable majeure sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Demandes d'information ou procédures entamées par les autorités gouvernementales

Certaines pratiques en vigueur dans le secteur de l'assurance font occasionnellement l'objet d'enquêtes, de poursuites et de mesures réglementaires de la part de divers organismes de réglementation sectoriels et gouvernementaux. La société reçoit parfois des demandes de renseignements de la part des autorités de réglementation du secteur de l'assurance ou d'autres représentants gouvernementaux dans les territoires où ses filiales d'assurance et de réassurance exercent leurs activités. Les conseillers juridiques internes et externes de la société assurent la coordination avec les sociétés en exploitation qui doivent répondre aux demandes d'information et respecter les procédures des autorités gouvernementales. De temps à autre, les groupes de protection des consommateurs ou les médias attirent l'attention sur certaines pratiques courantes dans le secteur de l'assurance. La société ne peut prédire l'effet que les enquêtes, les poursuites, les démarches en matière de réglementation ou la publicité négative de la part des consommateurs ou des médias auront sur le secteur de l'assurance et de la réassurance ou sur ses activités, ou si les activités ou les pratiques que l'on pense actuellement légales seront qualifiées d'illégales dans le futur ou feront l'objet de critiques négatives de la part des groupes de protection des consommateurs ou des médias. Sa participation à ces enquêtes et aux poursuites connexes entraînerait des frais juridiques et, si la société était reconnue coupable d'avoir violé des lois, elle pourrait être tenue de payer des amendes et des dommages-intérêts qui risquent d'être très élevés. De plus, la société pourrait être touchée de manière défavorable et importante par une publicité négative à l'encontre du secteur de l'assurance dans le cadre de ces poursuites et par une nouvelle réglementation ou de nouvelles pratiques à l'échelle du secteur qui pourraient découler de ces poursuites ou de cette publicité. Il est possible que les enquêtes à venir ou l'évolution de la réglementation qui s'y rattache entraînent des changements dans les pratiques du secteur et accroissent les coûts d'exploitation de la société ou obligent celle-ci à modifier la façon dont elle exerce ses activités.

Frontières régionales ou géographiques et risques

Les établissements étrangers de la société doivent tous se conformer aux règlements applicables en matière de permis, de monnaie, de montant et de forme de dépôt de garantie, de montant et de type de provision, de montant et de forme d'investissement local et autres questions dans leurs territoires d'exploitation respectifs. La société surveille régulièrement l'évolution de la situation politique et d'autres changements dans chacun des pays où elle exerce ses activités. La décentralisation des activités de la société lui permet en général de s'adapter rapidement à l'évolution des risques dans une région et de réduire sa vulnérabilité éventuelle à ces risques. Les activités internationales de la société sont par ailleurs réparties partout dans le monde et ne sont donc pas tributaires de la stabilité économique d'une région en particulier. Les activités et les actifs de la société à l'étranger peuvent cependant être perturbés par des événements politiques et autres dans d'autres pays, y compris des modifications fiscales, des politiques de nationalisation d'entreprises

et des changements de politiques réglementaires, ainsi que par les conséquences d'actes terroristes, de la guerre, de conflits et d'agitations. Les risques que de tels événements se produisent et leur effet global sur la société varient selon les pays dans lesquels elle exerce ses activités et ne sont pas faciles à prévoir.

Actions en justice et procédures réglementaires

De temps à autre, il se peut que la société soit assujettie à des poursuites ou à des procédures réglementaires diverses, dont les suivantes : des différends concernant les garanties ou le règlement des sinistres; des différends ayant trait aux pratiques de vente, aux déclarations, aux remboursements de primes, aux permis, à la conformité réglementaire et aux ententes de rémunération; des différends avec ses agents, ses courtiers ou les fournisseurs de son réseau relativement à la rémunération et à la résiliation de contrats et à des réclamations connexes; des démarches entreprises par les autorités de réglementation pour répondre aux pressions exercées par les consommateurs relativement aux profits réalisés par les assureurs; des différends avec les autorités fiscales relativement à ses passifs ou actifs d'impôt; des démarches réglementaires et des litiges liés aux acquisitions ou aux dessaisissements que la société ou ses filiales ont réalisés ou proposés ou relativement à ses filiales; des différends ayant trait à certaines entreprises que la société a acquises ou cédées. Les sociétés en exploitation gèrent le risque lié au cadre légal et réglementaire inhérent à leurs activités de tous les jours principalement en mettant en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles appropriés. Les conseillers juridiques internes et externes de la société travaillent en collaboration étroite avec les sociétés en exploitation afin de cerner et d'atténuer le risque lié aux cadres légal et réglementaire auquel la société pourrait être exposée. L'existence de telles plaintes contre la société ou ses filiales, ses sociétés affiliées, ses administrateurs ou ses dirigeants pourrait toutefois avoir différents effets défavorables, comme faire l'objet d'une publicité négative ou subir des frais juridiques importants, même si ces plaintes sont sans fondement.

Les actions en justice et les litiges avec des organismes de réglementation sont décrits à la note 20 (Éventualités et engagements) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Principal actionnaire

M. Prem Watsa, président et chef de la direction de la société, détient directement ou indirectement un nombre d'actions qui représentent 43,9 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la société et qui lui confèrent un pouvoir de contrôle. M. Watsa a la capacité d'exercer une influence notable sur certaines décisions nécessitant l'approbation des actionnaires, notamment celles qui concernent les regroupements d'entreprises, la liquidation ou la vente d'actifs, l'élection d'un membre du conseil d'administration et l'adoption de modifications des statuts constitutifs et des règlements administratifs de la société.

En août 2015, les modalités régissant les actions à droit de vote multiple de la société, dont M. Watsa détient le contrôle, ont été modifiées, ce qui a eu pour effet de préserver en permanence la proportion de 41,8 % des droits de vote rattachés à ces actions, même si de nouvelles actions à droit de vote subalterne sont émises plus tard. Ces modifications sont décrites à la note 16 (Total des capitaux propres) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et dans la notice annuelle de la société déposée auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Monnaies étrangères

La monnaie de présentation de la société est le dollar américain. Une partie des primes et des charges de la société est libellée en monnaies étrangères, ainsi qu'une partie des actifs (y compris les placements) et de la provision pour sinistres de la société. La société peut, à l'occasion, subir des pertes découlant des fluctuations du cours de ces monnaies (notamment lorsque certains actifs et passifs de la société libellés en devises sont couverts) qui pourraient avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, sa rentabilité ou ses flux de trésorerie. La gestion du risque de change par la société est analysée à la note 24 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

IFRS 17 Contrats d'assurance

IFRS 17 est en vigueur pour les sociétés d'assurance et s'applique à leurs exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La norme doit être appliquée rétrospectivement avec retraitement des informations comparatives à moins que ce ne soit impraticable. IFRS 17 remplace IFRS 4 *Contrats d'assurance* et apporte des changements considérables à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance et aux informations à fournir à leur sujet dans les états financiers consolidés de la société. IFRS 17 comporte certains risques relativement à son application, entre autres, les suivants :

- Risque opérationnel – IFRS 17 exige des données financières plus exhaustives, introduit des techniques d'évaluation complexes, crée de nouveaux besoins informatiques et exige de nouvelles informations à fournir, ce qui entraînera une transformation majeure de plusieurs méthodes, outils et systèmes d'actuariat et d'information financière. La complexité de l'application d'IFRS 17 et la charge de travail supplémentaire qu'elle génèrera risquent de rendre plus difficile le maintien en poste des employés clés, et l'incapacité de la société à trouver, à embaucher ou à garder d'autres employés hautement qualifiés à l'avenir pourrait avoir une incidence défavorable sur la qualité des données financières et des informations complexes requises.

- Risque lié à l'information financière et risque d'entreprise – IFRS 17 pourrait entraîner des modifications supplémentaires et une certaine volatilité dans les résultats financiers consolidés présentés par la société et introduire peut-être de la volatilité dans les états consolidés du résultat net et de la situation financière de la société, ce qui pourrait nécessiter la création ou la modification de mesures hors PCGR qui permettraient d'expliquer les résultats de la société dans le rapport de gestion.
- Risque lié à la fiscalité – Dans certains territoires, au Canada notamment, l'application d'IFRS 17 pourrait avoir une incidence sur les positions fiscales et d'autres mesures financières qui dépendent des valeurs comptables conformes aux IFRS.

Goodwill, immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et participations dans les entreprises associées

Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les participations dans les entreprises associées qui figurent à l'état consolidé de la situation financière de la société découlent de diverses acquisitions et prises de participation que la société ou ses filiales en exploitation ont réalisées. Une rentabilité ininterrompue et la concrétisation des plans financiers de la part des entreprises acquises, y compris les entreprises associées acquises, sont les principales considérations qui peuvent justifier l'absence de perte de valeur à l'endroit du goodwill, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des participations dans les entreprises associées. Il y a dépréciation d'une immobilisation incorporelle lorsque l'avantage économique tiré de son utilisation est réduit de façon inattendue. Une participation dans une entreprise associée est considérée comme dépréciée si sa valeur comptable dépasse sa valeur recouvrable (la plus élevée de la juste valeur de l'entreprise associée ou de sa valeur d'utilité).

La direction examine régulièrement la rentabilité actuelle et prévue des sociétés en exploitation et des entreprises associées et leur réussite à atteindre les objectifs financiers au moment d'évaluer la valeur comptable du goodwill, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des participations dans les entreprises associées. La valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est soumise à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent que ces actifs peuvent avoir subi une dépréciation. Les participations dans les entreprises associées dont la valeur comptable dépasse la juste valeur sont soumises, à chaque date de clôture, à un test de dépréciation à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie fondés sur la valeur d'utilité. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la société, ainsi que leurs tests de dépréciation annuels, sont décrits à la note 12 (Goodwill et immobilisations incorporelles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et les participations de la société dans les entreprises associées sont décrites à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) de ces états financiers.

Impôt

La réalisation des actifs d'impôt différé dépend du résultat imposable qui sera généré dans les territoires où les pertes fiscales et les différences temporaires donnant lieu à ces actifs se sont produites. Le fait de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité prévus pourrait donner lieu à une réduction de valeur des actifs d'impôt différé de la société si la réalisation de l'actif n'est plus probable.

La société est assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada, aux États-Unis et dans les nombreux autres pays où elle exerce ses activités. Par ailleurs, la détermination, par la société, de sa charge d'impôt fait l'objet de contrôles par les autorités fiscales nationales et étrangères. La société peut compter sur du personnel spécialisé en fiscalité pour évaluer les conséquences fiscales d'une transaction ou d'un événement prévu et entreprendre la planification fiscale appropriée. La société fait aussi appel au besoin à des professionnels fiscalistes indépendants. La loi de l'impôt de chacun des territoires dans lesquels la société exerce ses activités est interprétée de manière à déterminer la charge d'impôt sur le résultat ainsi que le moment attendu du renversement des actifs et des passifs d'impôt différé. La société estime que ses positions fiscales sont raisonnables, mais, advenant des divergences d'interprétations avec les autorités fiscales ou advenant que le moment de la réalisation diffère des prévisions, la charge d'impôt pourrait augmenter ou diminuer au cours d'exercices futurs afin de refléter les faits réels.

La loi fiscale ou son interprétation, que ce soit au Canada ou ailleurs, pourrait changer au point où la société risque d'en subir des conséquences négatives. En 2021, le Canada, avec près de 140 autres pays qui forment l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») et qui ont adhéré au Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (« BEPS »), a donné son accord de principe pour certaines initiatives concernant l'érosion de la base d'imposition, notamment l'introduction d'un impôt minimum mondial dont le taux serait d'au moins 15 % et qui, initialement, devait entrer en vigueur en 2023. Pour l'instant, le Canada n'a pas adopté sa propre loi à l'égard du nouvel impôt minimum mondial. La date exacte de l'entrée en vigueur de l'impôt minimum mondial proposé au Canada n'est pas encore connue. En novembre 2022, le ministère des Finances du Canada a publié un projet de loi en vue de recueillir les commentaires du public (en révision du même projet de loi publié en février 2022 invitant les commentaires du public), laquelle loi proposée, si elle est adoptée, pourrait restreindre la déductibilité des charges d'intérêts et des charges financières dans le calcul de l'impôt canadien. De manière générale, ce projet de loi viserait les années d'imposition débutant le 1^{er} octobre 2023 ou après cette date. Les appels à commentaires ont expiré le 6 janvier 2023. La société continuera à suivre de près le BEPS et les propositions de limitation de la déductibilité des intérêts, dont l'issue pourrait entraîner une hausse des impôts à l'avenir et avoir un effet défavorable pour la société.

Les actifs d'impôt différé de la société sont décrits à la note 18 (Impôt sur le résultat) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pandémie de COVID-19 et conflit en Ukraine

La pandémie de COVID-19 continue de créer de l'incertitude dans l'économie mondiale, même si plusieurs pays ont levé les confinements obligatoires et que les vaccins sont de plus en plus accessibles. Bien que les effets de la pandémie sur l'économie se soient dissipés dans plusieurs régions du monde, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la volatilité du prix des marchandises subsistent encore, d'où une poussée de l'inflation, aggravée par une crise des approvisionnements en raison du conflit en Ukraine et d'autres événements géopolitiques dans le monde. Les banques centrales ont donc réagi en augmentant fortement les taux d'intérêt afin d'atténuer la hausse de l'inflation. Les activités de la société reposent, dans une certaine mesure, sur la libre circulation des biens, des services et des capitaux dans le monde et, par conséquent, elles sont confrontées à une montée de coûts. Compte tenu des circonstances actuelles et mouvementées entourant la COVID-19, du conflit en Ukraine et des autres événements géopolitiques dans le monde, il est difficile de prédire l'ampleur des répercussions que ces événements pourraient avoir sur l'économie mondiale et sur les activités, les placements et les employés de la société, et de prédire pendant combien de temps encore vont durer les perturbations.

Autres

Données trimestrielles (non audité)

Exercices clos les 31 décembre

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Exercice complet
2022					
Produits des activités ordinaires	5 982,6	5 502,3	6 844,6	9 720,5	28 050,0
Résultat net	178,6	(915,4)	(79,3)	2 102,9	1 286,8
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax	125,5	(881,4)	(75,1)	1 978,2	1 147,2
Résultat net par action	4,79 \$	(37,59) \$	(3,65) \$	84,09 \$	46,62 \$
Résultat net dilué par action	4,49 \$	(37,59) \$	(3,65) \$	78,33 \$	43,49 \$
2021					
Produits des activités ordinaires	5 998,2	6 831,0	6 710,4	6 928,3	26 467,9
Résultat net	822,6	1 280,2	576,1	987,7	3 666,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax	806,0	1 201,4	462,4	931,3	3 401,1
Résultat net par action	30,44 \$	45,79 \$	17,43 \$	35,66 \$	129,33 \$
Résultat net dilué par action	28,91 \$	43,25 \$	16,44 \$	33,64 \$	122,25 \$

Les produits des activités ordinaires du premier trimestre de 2022, soit 5 982,6 \$, ont été comparables à ceux du premier trimestre de 2021 (5 998,2 \$), ce qui reflétait surtout une augmentation continue et élevée de 1 002,2 \$ des primes nettes acquises chez les établissements d'assurance et de réassurance de dommages, ainsi qu'une augmentation du montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par des pertes nettes sur placements découlant de l'effet à court terme de la hausse des taux d'intérêt sur le portefeuille d'obligations de la société. Le résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le premier trimestre de 2022, qui correspondait à 125,5 \$ (bénéfice de base par action de 4,79 \$ et bénéfice dilué par action de 4,49 \$), avait diminué en regard de celui du trimestre correspondant de 2021, qui avait été de 806,0 \$ (bénéfice de base par action de 30,44 \$ et bénéfice dilué par action de 28,91 \$), surtout à cause des pertes nettes sur placements (contrairement à des profits nets sur placements pour le premier trimestre de 2021), compensées en partie par une hausse des résultats d'exploitation positifs chez les établissements d'assurance et de réassurance de dommages (grâce à une augmentation de leurs bénéfices techniques, des résultats nets positifs d'entreprises associées comptabilisés en quote-part, et des intérêts et dividendes).

Les produits des activités ordinaires de 5 502,3 \$ du deuxième trimestre de 2022 ont été inférieurs à ceux du deuxième trimestre de 2021 (6 831,0 \$), surtout à cause des pertes nettes sur placements attribuables aux effets à court terme de la hausse des taux d'intérêt sur le portefeuille d'obligations de la société et aux effets de la volatilité des marchés de capitaux mondiaux sur le portefeuille d'actions au cours du trimestre, ce qui contrastait avec les profits nets enregistrés sur les placements au deuxième trimestre de 2021, ces facteurs ayant été compensés en partie par une augmentation des primes nettes acquises principalement dans les secteurs comptables Assureurs nord-américains et Assureurs et réassureurs mondiaux et par des hausses respectives des autres produits des activités ordinaires, du montant de la quote-part de résultats nets positifs d'entreprises associées et des intérêts et dividendes. Le résultat net négatif attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le deuxième trimestre de 2022, soit 881,4 \$ (perte de base par action et perte diluée par action de 37,59 \$), comparativement au résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax de 1 201,4 \$ (bénéfice de base par action de 45,79 \$ et bénéfice dilué par action de 43,25 \$) pour le deuxième trimestre de 2021, traduisait surtout les pertes latentes nettes sur placements du deuxième trimestre de 2022, en contraste avec les profits latents nets sur placements du deuxième trimestre de 2021, ce qui avait été compensé en partie par une hausse des résultats d'exploitation positifs des établissements d'assurance et de réassurance de dommages (grâce à une augmentation de leurs bénéfices techniques, des résultats nets positifs d'entreprises associées comptabilisés en quote-part, et des intérêts et dividendes) et par un produit d'impôt au deuxième trimestre de 2022 (charge d'impôt pour le deuxième trimestre de 2021).

Les produits des activités ordinaires du troisième trimestre de 2022, soit 6 844,6 \$, avaient augmenté comparativement à ceux de 6 710,4 \$ du troisième trimestre de 2021, ce qui reflétait surtout une augmentation des primes nettes acquises, principalement dans les secteurs comptables Assureurs et réassureurs mondiaux et Assureurs nord-américains, une hausse du montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées et une hausse des intérêts et dividendes, ces facteurs étant partiellement contrebalancés par des pertes nettes sur placements découlant de l'effet à court terme de la hausse des taux d'intérêt sur le portefeuille d'obligations de la société et de l'effet de la volatilité des marchés de capitaux mondiaux sur le portefeuille d'actions au cours du trimestre, alors que des profits nets sur placements avaient été comptabilisés pour le troisième trimestre de 2021. Le résultat net négatif attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le troisième trimestre de 2022, qui s'était établi à 75,1 \$ (perte de base par action et perte diluée par action de 3,65 \$), comparativement au résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax de 462,4 \$ (bénéfice de base par action de 17,43 \$ et bénéfice dilué par action de 16,44 \$) pour le troisième trimestre de 2021 traduisait surtout les pertes latentes nettes sur placements du troisième trimestre de 2022, en contraste avec les profits latents nets sur placements du troisième trimestre de 2021, ce qui avait été compensé en partie par une hausse des résultats d'exploitation positifs des établissements d'assurance et de réassurance de dommages (attribuable à une perte technique réduite et à une hausse des résultats nets positifs d'entreprises associées comptabilisés en quote-part et des intérêts et dividendes) et par une diminution de la charge d'impôt.

Les produits des activités ordinaires du quatrième trimestre de 2022, soit 9 720,5 \$, ont augmenté comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2021, qui avaient totalisé 6 928,3 \$, surtout en raison d'une augmentation des primes nettes acquises, principalement dans les secteurs comptables Assureurs et réassureurs mondiaux et Assureurs nord-américains, d'une hausse du montant de la quote-part des résultats nets positifs d'entreprises associées et d'une hausse des intérêts et dividendes, et aussi grâce au profit sur la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth de Crum & Forster, ces facteurs étant partiellement neutralisés par une diminution des profits nets sur placements. Le résultat net positif attribuable aux actionnaires de Fairfax pour le quatrième trimestre de 2022, qui correspond à 1 978,2 \$ (bénéfice de base par action de 84,09 \$ et bénéfice dilué par action de 78,33 \$), a augmenté en regard de celui du trimestre correspondant de 2021, qui avait été de 931,3 \$ (bénéfice de base par action de 35,66 \$ et bénéfice dilué par action de 33,64 \$), surtout à cause d'une hausse des résultats d'exploitation positifs des établissements d'assurance et de réassurance de dommages (surtout grâce à une augmentation de leurs bénéfices techniques, des résultats nets positifs d'entreprises associées comptabilisés en quote-part, et des intérêts et dividendes) et du profit sur la vente de Pet Insurance Group et de Pethealth de Crum & Forster, ce qui a été partiellement contrebalancé par une diminution des profits nets sur placements et une augmentation de la charge d'impôt.

Les résultats d'exploitation des établissements d'assurance et de réassurance de la société ont été touchés et pourraient continuer d'être touchés par les répercussions économiques du conflit persistant en Ukraine et de l'actuelle pandémie de COVID-19, ainsi que de la poussée inflationniste et de la hausse des taux d'intérêt. Les résultats de chaque trimestre ont été touchés (et pourraient continuer de l'être) par les sinistres liés à d'importantes catastrophes naturelles ou autres catastrophes, par l'évolution favorable ou défavorable des provisions pour sinistres et par des règlements ou des commutations, qui peuvent avoir lieu n'importe quand, et ils ont été largement influencés (et devraient continuer de l'être) par les profits nets ou les pertes nettes sur placements, lesquels peuvent se produire à un moment qu'on ne peut prédire.

Cours des actions et renseignements sur les actions

Au 9 mars 2023, Fairfax avait en circulation 22 479 323 actions à droit de vote subalterne et 1 548 000 actions à droit de vote multiple (un total de 23 228 093 actions effectivement en circulation, compte tenu des participations intragroupe). Chaque action à droit de vote subalterne confère à son porteur un vote à toutes les assemblées des actionnaires, sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Collectivement, les actions à droit de vote multiple représentent 41,8 % des droits de vote exerçables à toutes les assemblées des actionnaires, sauf dans certaines circonstances (lesquelles ne sont pas survenues) et sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Les actions à droit de vote multiple ne sont pas négociées en bourse.

Le tableau qui suit présente, en dollars canadiens, les cours hauts et bas ainsi que les cours de clôture des actions à droit de vote subalterne de Fairfax à la Bourse de Toronto pour chacun des trimestres de 2022 et de 2021.

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
	(\$ CA)			
2022				
Haut	700,00	716,59	707,91	815,01
Bas	569,62	623,54	612,00	612,00
Cours de clôture	682,03	682,10	630,89	802,07
2021				
Haut	560,59	581,00	579,57	636,08
Bas	427,49	538,41	507,75	493,00
Cours de clôture	548,55	543,60	511,31	622,24

Conformité avec les règles de gouvernance

Fairfax est un émetteur assujéti canadien dont les titres sont inscrits à la Bourse de Toronto et négociés en dollars canadiens sous le symbole FFH et en dollars américains sous le symbole FFH.U. Ses pratiques de gouvernance sont conformes à toutes les règles applicables et, pour l'essentiel, à toutes les directives et politiques applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et aux pratiques qui y sont énoncées.

Le conseil d'administration de la société a adopté un ensemble de directives relatives à la gouvernance (qui comprend un mandat écrit du conseil), mis sur pied un comité d'audit, un comité de la gouvernance et des candidatures ainsi qu'un comité de la rémunération, approuvé des chartes écrites pour tous ses comités, donné son aval à un code d'éthique et de déontologie et approuvé une politique anticorruption, lesquels sont applicables à tous les administrateurs, dirigeants et employés de la société. Le conseil d'administration a aussi mis sur pied, conjointement avec le comité d'audit, une politique de dénonciation. La société continue de surveiller l'évolution des normes de gouvernance de même que ses propres procédures.

Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent document pourraient constituer des énoncés prospectifs et sont fournies aux termes des dispositions exonératoires de responsabilité de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus pouvant faire en sorte que les résultats ou la performance réels ou les réalisations de Fairfax diffèrent de façon importante des résultats, de la performance ou des réalisations futurs exprimés ou suggérés par ces informations et énoncés prospectifs.

Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la réduction du résultat net si les provisions pour sinistres de la société se révélaient insuffisantes; les pertes techniques liées aux risques assurés par la société qui pourraient être plus élevées ou plus faibles que prévu; la survenance d'événements catastrophiques dont la fréquence et la gravité seraient supérieures à nos estimations; l'évolution défavorable des variables du marché, y compris les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les écarts de crédit, ce qui pourrait influencer négativement sur notre portefeuille de placements; les cycles du marché de l'assurance et la situation économique générale qui peuvent avoir une influence considérable sur nos tarifs et ceux de nos concurrents ainsi que sur la capacité à souscrire de nouveaux contrats; des provisions insuffisantes pour les sinistres liés à l'amiante et à la pollution environnementale et autres sinistres latents; l'exposition au risque de crédit dans l'éventualité où nos réassureurs ne réussissent pas à effectuer les paiements prévus par nos contrats de réassurance; l'exposition au risque de crédit si les assurés, les assureurs ou les réassureurs intermédiaires ne nous versent pas les primes qui nous sont dues ou si nos assurés ne nous remboursent pas le montant des franchises que nous avons payées en leur nom; notre incapacité à préserver les notations de notre dette à long terme, l'incapacité pour nos filiales d'avoir une bonne note de solvabilité ou de capacité de règlement de sinistres et l'effet d'un abaissement de ces notations sur les transactions que nous ou nos filiales avons conclues sur des dérivés; les risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; le risque que nous réglions un sinistre plus tôt que prévu ou que nous recevions un remboursement de réassurance plus tard que prévu; les risques liés aux utilisations que nous pourrions faire d'instruments dérivés; la possibilité que les méthodes de couverture que nous pourrions employer ne permettent pas d'atteindre l'objectif voulu en matière de gestion des risques; un fléchissement dans la demande des produits d'assurance et de réassurance ou l'intensification de la concurrence dans ce secteur; l'effet des questions touchant les nouveaux sinistres et leur couverture ou l'échec de l'une des méthodes de limitation des pertes que nous employons; notre incapacité à avoir accès à la trésorerie de nos filiales; notre incapacité à obtenir les niveaux de capital requis selon des modalités favorables, s'il y a lieu; la perte d'employés clés; notre incapacité à obtenir de la réassurance pour des montants suffisants, à des prix raisonnables ou selon des modalités qui nous protègent d'une façon appropriée; l'adoption de lois soumettant nos activités à des exigences défavorables additionnelles ou à une surveillance ou à une réglementation accrue, y compris d'autres règlements de nature fiscale, aux États-Unis, au Canada ou dans d'autres territoires dans lesquels nous exerçons des activités; les risques liés aux enquêtes du gouvernement sur les pratiques ou tout autre acte du secteur de l'assurance ainsi qu'aux litiges ou à la publicité négative impliquant ce secteur; les risques liés à la situation politique et à d'autres facteurs dans les pays où nous exerçons nos activités; les risques liés aux poursuites judiciaires ou réglementaires ou à des litiges importants; les pannes de nos systèmes informatiques et de traitement des données ainsi que les atteintes à la sécurité de ces systèmes; l'influence exercée par notre principal actionnaire; les fluctuations défavorables des taux de change; notre dépendance envers des courtiers indépendants sur lesquels nous exerçons un contrôle minime; les risques associés à l'application d'IFRS 17; la dépréciation de la valeur comptable de notre goodwill, de nos immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou de nos participations dans les entreprises associées; notre incapacité à réaliser nos actifs d'impôt différé; les changements technologiques ou autres changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la demande ou les tarifs de nos produits d'assurance; les perturbations de nos systèmes de technologies de l'information; les évaluations et les mécanismes de partage du marché qui peuvent avoir une incidence défavorable sur nos filiales d'assurance; les risques associés à la pandémie mondiale de COVID-19 et au conflit en Ukraine. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans le présent rapport annuel, qui peut être consulté à www.fairfax.ca, et dans notre prospectus préalable de base (sous la rubrique « Facteurs de risque ») déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com. Fairfax décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières

La direction analyse et évalue les sociétés d'assurance et de réassurance sous-jacentes, ainsi que la situation financière de la société consolidée, de diverses façons. Parmi ces mesures et ratios, certains ont été utilisés systématiquement et présentés régulièrement dans les rapports annuels et l'information financière intermédiaire de la société, ne sont pas définis dans les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires que d'autres sociétés présentent.

Mesures financières complémentaires

Primes brutes émises et primes nettes émises – La société fournit des renseignements sur les primes brutes émises et les primes nettes émises dans son information financière. Les primes brutes émises représentent le total des primes des contrats d'assurance délivrés par la société dans une période donnée, sans égard à la portion cédée ou acquise, et elles reflètent le volume des nouvelles transactions réalisées par la société. Les primes nettes émises représentent les primes brutes émises, diminuées de la portion cédée aux réassureurs, et elles sont considérées comme la proportion du risque d'assurance que la société a choisi de conserver sur les nouvelles assurances qu'elle a générées. Ces mesures financières sont utilisées dans le secteur de l'assurance en général et par la société, surtout pour l'évaluation du volume des activités, y compris leurs tendances, et pour la gestion du risque d'assurance.

Ratios pertinents pour l'assurance et la réassurance de dommages – Le ratio mixte, qui constitue la mesure traditionnelle des résultats techniques des sociétés d'assurance et de réassurance de dommages, représente la somme du **ratio des sinistres par rapport aux primes** (sinistres et frais de règlement de sinistres, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises) et du **ratio des frais par rapport aux primes** (commissions, frais d'acquisition des primes et autres charges techniques, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises). La société utilise aussi d'autres ratios comme le **ratio de la charge de commissions** (commissions exprimées en pourcentage des primes nettes acquises), le **ratio des charges techniques par rapport aux primes** (frais d'acquisition des primes et autres charges techniques exprimés en pourcentage des primes nettes acquises), le **ratio des sinistres de l'année de survenance** (sinistres et frais de règlement de sinistres, compte non tenu de l'effet favorable ou défavorable net de l'évolution des provisions constituées pour les sinistres survenus au cours d'années de survenance antérieures, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises) et le **ratio mixte de l'année de survenance** (la somme du ratio des sinistres de l'année de survenance et du ratio des frais par rapport aux primes). Tous les ratios cités plus haut sont calculés en fonction des informations fournies à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et la société s'en sert pour effectuer des comparaisons avec les résultats techniques historiques, les résultats techniques des concurrents et ceux du secteur de l'assurance de dommages en général, ainsi que pour évaluer la performance de chaque société en exploitation. La société peut aussi faire référence aux **points de ratio mixte**, qui expriment le montant net d'un sinistre parmi les autres sinistres, par exemple un sinistre lié à une catastrophe, ou bien une évolution favorable (ou défavorable) nette des provisions pour sinistres d'années antérieures, en pourcentage des primes nettes acquises pour la même période. Le montant net des sinistres et les primes nettes acquises sont tous deux présentés à l'état consolidé du résultat net.

Fonds de caisse – Dans le secteur de l'assurance en général, le fonds de caisse représente les fonds pouvant faire l'objet de placements et qui sont générés lorsqu'une société d'assurance ou de réassurance touche des primes avant le règlement des sinistres. La société calcule son fonds de caisse en additionnant ses passifs au titre des contrats d'assurance (constitués de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres et de la provision pour primes non acquises) et ses montants à payer au titre de contrats d'assurance, et en déduisant de ce total la somme des montants à recouvrer des réassureurs, des créances découlant de contrats d'assurance et des frais d'acquisition de primes différés, tels que tous ces éléments sont présentés à l'état consolidé de la situation financière. Le fonds de caisse d'un ou de plusieurs secteurs comptables se calcule de la même manière, en fonction des états de la situation financière sectoriels de la société. L'avantage ou le coût annuel du fonds de caisse correspond au pourcentage du résultat technique annuel, qui figure à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, par rapport au fonds de caisse moyen de l'exercice (moyenne simple du fonds de caisse depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de l'exercice).

Valeur comptable d'une action (montant de base) – La société considère que la valeur comptable d'une action (montant de base) est une mesure de performance clé puisque l'un des objectifs qu'elle s'est fixés est d'accumuler de la valeur pour les actionnaires à long terme en augmentant la valeur comptable d'une action (montant de base) au taux annuel composé de 15 % sur le long terme. La société établit cette mesure en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation. Ces chiffres sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière et à la rubrique « Actions ordinaires » de la note 16 (Total des capitaux propres), respectivement, des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. **L'augmentation ou la diminution de la valeur comptable d'une action (montant de base)** reflète le pourcentage de variation de cette valeur depuis la clôture du dernier exercice jusqu'à la clôture de la période considérée. **L'augmentation ou la diminution de la valeur comptable d'une action (montant de base) ajustée pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire** est calculée de la même manière, sauf qu'on présume que le dividende annuel de 10,00 \$ par action ordinaire payé au premier trimestre de 2022 n'a pas été payé et que la valeur comptable d'une action (montant de base) à la clôture de la période considérée serait donc plus élevée.

Positions sur titres de capitaux propres – Les **positions acheteur sur titres de capitaux propres** signifient les positions acheteur de la société sur des actions et des titres assimilables à des actions qu'elle détient à des fins de placement, tandis que les **positions acheteur sur titres de capitaux propres et effets financiers** signifient le total des positions acheteur de la société sur titres de capitaux propres et de leurs rendements. Les « positions acheteur sur titres de capitaux propres » ne tiennent pas compte des placements de la société dans les entreprises associées et les coentreprises du secteur de l'assurance et de la réassurance, ni des autres placements en actions et en titres assimilables à des actions, qui sont considérés comme des placements stratégiques à long terme. Ces mesures sont présentées et expliquées à la note 24 (Gestion des risques financiers), sous la rubrique « Risque de marché », des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Mesures de la gestion du capital

La dette nette, le total net des capitaux permanents, le total des capitaux permanents, le ratio dette nette/total des capitaux propres, le ratio dette nette/total net des capitaux permanents et le ratio dette totale/total des capitaux permanents sont des mesures et des ratios que la société utilise pour évaluer le degré de levier financier utilisé dans ses activités. La société utilise aussi un ratio de couverture des intérêts ainsi qu'un ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées afin de mesurer sa capacité de s'acquitter du service de la dette et de verser des dividendes à ses actionnaires privilégiés. Ces mesures et ces ratios sont calculés en fonction des montants présentés dans les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, compte tenu et compte non tenu des soldes pertinents des sociétés d'assurance consolidées, et ils sont présentés et expliqués à la note 24 y afférente (Gestion des risques financiers), sous la rubrique « Gestion du capital ».

Mesures d'un ensemble de secteurs

Bénéfice (perte) technique – C'est une mesure de l'activité de souscription dans le secteur de l'assurance que la société calcule pour ses activités d'assurance et de réassurance, comme suit : primes nettes acquises, moins les charges techniques, c'est-à-dire le montant net des sinistres, plus les charges de commissions nettes, plus les charges d'exploitation (exclusion faite des frais généraux du siège social), tels que ces éléments sont présentés dans l'état consolidé du résultat net. Les frais généraux du siège social, qui sont constitués de charges d'exploitation hors souscription de la société de portefeuille Fairfax et des sociétés de portefeuille des sociétés d'assurance et de réassurance, ainsi que de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles qui résultent principalement de l'acquisition de filiales d'assurance et de réassurance, sont une composante des charges d'exploitation présentées dans l'état consolidé du résultat net.

Résultat d'exploitation positif (négatif) – Il s'agit d'une mesure de la performance des activités d'exploitation, avant impôt, qui exclut les profits (pertes) nets sur les placements, les profits sur la vente ou la consolidation des filiales d'assurance, les charges d'intérêts et les frais généraux du siège social, mais qui inclut les produits d'intérêts et de dividendes et la quote-part des résultats nets positifs (négatifs) des entreprises associées, que la société considère comme des sources de revenus d'investissement plus prévisibles. Le résultat d'exploitation positif (négatif) tient compte du bénéfice (de la perte) technique des sociétés d'assurance et de réassurance, de même que des autres produits des activités ordinaires et des autres charges des sociétés autres que des sociétés d'assurance.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat technique et le résultat d'exploitation d'une part, et le résultat avant impôt d'autre part, ce dernier étant la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable à ces deux autres mesures. Tous les chiffres du tableau sont tirés de l'état consolidé du résultat net de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sauf les charges techniques, le bénéfice technique et les frais généraux du siège social, qui sont décrits plus haut.

	Exercices clos les	
	31 décembre	
	2022	2021
Primes nettes acquises	21 006,1	16 558,0
Charges techniques :		
Sinistres, montant net	13 851,9	10 740,5
Charges d'exploitation	3 057,5	2 946,1
Commissions, montant net	3 454,9	2 787,9
Moins : Frais généraux du siège social	(296,7)	(409,0)
	<u>20 067,6</u>	<u>16 065,5</u>
Bénéfice technique	938,5	492,5
Sociétés autres que des sociétés d'assurance :		
Autres produits	5 581,6	5 158,0
Autres charges	(5 520,9)	(5 086,9)
Placements :		
Intérêts et dividendes	961,8	640,8
Quote-part du résultat des entreprises associées	1 014,7	402,0
Résultat d'exploitation	<u>2 975,7</u>	<u>1 606,4</u>
Profits (pertes) nets sur placements	(1 733,9)	3 445,1
Profit sur la vente et la consolidation de filiales d'assurance	1 219,7	264,0
Charge d'intérêts	(452,8)	(513,9)
Frais généraux du siège social	(296,7)	(409,0)
Résultat avant impôt sur le résultat	<u>1 712,0</u>	<u>4 392,6</u>

Assurance et réassurance de dommages – Dans le présent rapport de gestion, toute référence aux activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société exclut les activités d'assurance vie et de liquidation de sinistres de la société. La société est d'avis que ce regroupement des données des secteurs comptables est utile pour évaluer la performance de ses principales sociétés d'assurance et de réassurance de dommages et elle a toujours présenté les mesures financières de cette manière, notamment les primes nettes émises, les primes nettes acquises, le bénéfice (perte) technique et le résultat d'exploitation, conformément à l'information présentée à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Toute référence aux activités « **d'assurance et de réassurance** » inclut les activités d'assurance et de réassurance de dommages, les activités d'assurance vie et les activités de liquidation de sinistres.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Excédent (ou insuffisance) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable – Ces montants avant impôt, bien qu'ils ne soient pas pris en compte dans le calcul de la valeur comptable d'une action (montant de base), sont régulièrement scrutés par la direction en tant qu'indicateurs du rendement des placements dans les entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et dans les filiales consolidées cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance que la société considère comme des placements de portefeuille et qui sont Fairfax India, Thomas Cook India, Dexterra Group, Boat Rocker et Farmers Edge, ainsi que Société de Recettes Illimitées en 2021 avant sa transformation en société fermée le 28 octobre 2022.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent de la juste valeur sur la valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Excédent (insuffisance) de la juste valeur sur la valeur comptable
Entreprises associées non liées au secteur de l'assurance	5 684,3	5 418,0	266,3	4 541,9	4 117,0	424,9
Sociétés autres que des sociétés d'assurance	1 052,9	1 009,2	43,7	1 525,8	1 604,3	(78,5)
	<u>6 737,2</u>	<u>6 427,2</u>	<u>310,0</u>	<u>6 067,7</u>	<u>5 721,3</u>	<u>346,4</u>

Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et prises en compte dans la mesure de performance

Les justes valeurs et les valeurs comptables des entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance qui ont servi à l'établissement de cette mesure de performance sont celles qui ont été établies conformément aux IFRS et qui figurent dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et elles excluent les participations dans les entreprises associées détenues par les sociétés consolidées de Fairfax qui ne sont pas des sociétés d'assurance, car les montants de ces participations sont déjà pris en compte dans la valeur comptable de ces sociétés consolidées lors du calcul de cette mesure de performance.

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Participations dans des entreprises associées telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés de la situation financière	6 772,9	6 091,3	5 671,9	4 755,1
Moins :				
Participations dans des entreprises associées d'assurance et de réassurance ¹⁾	1 069,0	647,3	1 099,1	607,4
Entreprises associées détenues par des sociétés consolidées autres que des sociétés d'assurance ²⁾	19,6	26,0	30,9	30,7
Entreprises associées n'appartenant pas au secteur de l'assurance et prises en compte dans la mesure de performance	<u>5 684,3</u>	<u>5 418,0</u>	<u>4 541,9</u>	<u>4 117,0</u>

1) Selon la présentation à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2) Essentiellement les entreprises associées détenues par Thomas Cook India (compte tenu de sa quote-part dans Quess), Dexterra Group et Boat Rocker. Compte tenu aussi des entreprises associées détenues par Société de Recettes Illimitées au 31 décembre 2021.

Sociétés autres que des sociétés d'assurance prises en compte dans la mesure de performance

La juste valeur des sociétés consolidées cotées en bourse autres que des sociétés d'assurance est calculée au prorata des participations de la société dans la capitalisation boursière de chaque filiale, établie en fonction du prix de leurs actions coté en bourse à la date des états financiers. La valeur comptable de chaque filiale représente la quote-part de Fairfax dans l'actif net de cette filiale, qui correspond au total de l'actif de la filiale, diminué du total de son passif et de ses participations ne donnant pas le contrôle. La valeur comptable est comprise dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax figurant dans les états consolidés de la situation financière de la société aux 31 décembre 2022 et 2021, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous qui rapproche l'état consolidé de la situation financière des sociétés cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance de celui du secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière de la société.

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Sociétés cotées en bourse hors du secteur de l'assurance	Toutes les autres sociétés hors du secteur de l'assurance ²⁾	Total des sociétés hors du secteur de l'assurance ¹⁾	Sociétés cotées en bourse hors du secteur de l'assurance	Toutes les autres sociétés hors du secteur de l'assurance ²⁾	Total des sociétés hors du secteur de l'assurance ¹⁾
Placements de portefeuille	2 099,4	19,9	2 119,3	2 418,5	(165,7)	2 252,8
Actifs d'impôt différé	37,5	17,0	54,5	41,1	25,8	66,9
Goodwill et immobilisations incorporelles	759,9	1 524,5	2 284,4	2 069,5	271,7	2 341,2
Autres actifs ³⁾	1 279,2	2 874,0	4 153,2	1 895,9	1 299,6	3 195,5
Total de l'actif	<u>4 176,0</u>	<u>4 435,4</u>	<u>8 611,4</u>	<u>6 425,0</u>	<u>1 431,4</u>	<u>7 856,4</u>
Dettes d'exploitation et charges à payer ³⁾	929,4	1 583,7	2 513,1	1 565,2	647,3	2 212,5
Obligations au titre des dérivés	–	58,2	58,2	–	47,9	47,9
Passifs d'impôt différé	28,5	223,9	252,4	153,7	44,8	198,5
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	845,8	1 151,1	1 996,9	1 093,4	522,8	1 616,2
Total du passif	<u>1 803,7</u>	<u>3 016,9</u>	<u>4 820,6</u>	<u>2 812,3</u>	<u>1 262,8</u>	<u>4 075,1</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax ⁴⁾	1 009,2	1 091,2	2 100,4	1 604,3	178,2	1 782,5
Participations ne donnant pas le contrôle	1 363,1	327,3	1 690,4	2 008,4	(9,6)	1 998,8
Total des capitaux propres	<u>2 372,3</u>	<u>1 418,5</u>	<u>3 790,8</u>	<u>3 612,7</u>	<u>168,6</u>	<u>3 781,3</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>4 176,0</u>	<u>4 435,4</u>	<u>8 611,4</u>	<u>6 425,0</u>	<u>1 431,4</u>	<u>7 856,4</u>

- 1) Le secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance, tel qu'il est présenté à l'état de la situation financière par secteur comptable à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- 2) Les placements de portefeuille comprennent les titres de créance intragroupe qu'une société n'appartenant pas au secteur de l'assurance a émis à l'intention de sociétés affiliées de Fairfax et qui ont été éliminés lors de la consolidation.
- 3) Les autres actifs comprennent les montants à recevoir de sociétés affiliées, tandis que les dettes d'exploitation et charges à payer comprennent les montants à payer à des sociétés affiliées.
- 4) Les chiffres en gras représentent la valeur comptable des filiales cotées en bourse n'appartenant pas au secteur de l'assurance.

Les entrées ou les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont présentées dans le présent rapport de gestion pour les secteurs comptables d'assurance et de réassurance de dommages les plus importants en taille puisque la direction est d'avis que ces mesures représentent une estimation utile de la trésorerie générée ou utilisée par les activités de souscription. Chacune de ces mesures est une composante des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie et qui constituent la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2022	2021
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (exclusion faite des flux de trésorerie d'exploitation liés aux placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) :		
Assureurs nord-américains et Assureurs et réassureurs mondiaux	5 301,6	4 241,4
Tous les autres secteurs comptables	(81,3)	(214,8)
(Achats) ventes de participations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	<u>(9 640,2)</u>	<u>2 614,4</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tels qu'ils sont présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie	<u>(4 419,9)</u>	<u>6 641,0</u>

Participations intragroupe – Dans les états de la situation financière sectoriels, les participations intragroupe dans les filiales d'assurance et de réassurance sont présentées en tant que « **participations dans des sociétés d'assurance et de réassurance affiliées de Fairfax** », les participations intragroupe dans les filiales hors du secteur de l'assurance sont présentées en tant que « placements de portefeuille », et le total des participations intragroupe dans les filiales est présenté en tant que « **participations dans les sociétés affiliées de Fairfax** », à la rubrique « **Capitaux permanents** ». Les participations intragroupe dans des filiales sont comptabilisées au coût dans les états de la situation financière sectoriels, car la direction est d'avis qu'un tel traitement fournit une meilleure comparaison à la longue, compte tenu du fait que ces participations sont éliminées lors de la consolidation dans les états financiers consolidés sans avoir de mesure conforme aux IFRS qui soit directement comparable.

Annexe à la lettre du président du conseil aux actionnaires

La lettre du président du conseil à l'intention des actionnaires (la « lettre ») présente la performance des sociétés d'assurance et de réassurance sous-jacentes, ainsi que la situation financière de la société consolidée, de diverses façons. Parmi ces mesures et ratios, certains ont été utilisés systématiquement et présentés régulièrement dans la lettre, ne sont pas définis dans les IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires que d'autres sociétés présentent.

Activités d'assurance de Fairfax dans le monde au 31 décembre 2022

Dans la lettre, ce tableau contient des informations sur certaines sociétés d'assurance non consolidées qui sont présentées en tant que participations dans des entreprises associées d'assurance et de réassurance à la note 6 (Participations dans des entreprises associées) des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Puisque les entreprises associées sont, conformément aux IFRS, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et non pas consolidées, les primes brutes émises et les portefeuilles de placements de ces entreprises associées ne sont pas inclus dans les montants pertinents présentés respectivement dans l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé de la situation financière de la société.

Primes brutes émises par action

Cette mesure financière complémentaire représente les primes brutes émises par les sociétés d'assurance et de réassurance de dommages, divisées par le nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation, tels que ces chiffres sont présentés respectivement à la note 25 (Informations sectorielles) et à la note 16 (Total des capitaux propres) des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La direction utilise cette mesure comme un indicateur de croissance interne et d'acquisition relative pour les activités d'assurance et de réassurance de dommages de la société et pour illustrer l'apport des primes à la valeur comptable d'une action (montant de base).

BAIIA des participations consolidées n'appartenant pas au secteur de l'assurance

Le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) est une mesure financière non conforme aux PCGR que la société utilise parmi d'autres mesures financières pour évaluer la performance de ses filiales qui n'appartiennent pas au secteur de l'assurance, ainsi que leur capacité à générer des flux de trésorerie pour financer leurs charges d'exploitation et leurs dépenses d'investissement. La société définit le BAIIA comme étant le résultat avant impôt, ajusté pour ne pas tenir compte i) des charges d'intérêts et ii) de la dotation aux amortissements et des pertes de valeur.

	Exercice clos le 31 décembre 2022
Secteur comptable Sociétés autres que des sociétés d'assurance	
BAIIA	743,1
Moins :	
Charges d'intérêts ¹⁾	122,8
Dotation aux amortissements et pertes de valeur ¹⁾	450,4
	<u>573,2</u>
Résultat avant impôt ²⁾	<u>169,9</u>

1) Selon la présentation à la note 26 (Charges) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2) Selon la présentation à la note 25 (Informations sectorielles) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Taux de croissance composé de la valeur comptable d'une action

Cette mesure financière complémentaire représente le taux de rendement composé d'une action (montant de base) en fonction de sa valeur comptable depuis le premier jusqu'au dernier exercice compris dans la période évaluée. La valeur comptable d'une action (montant de base) est décrite dans le rapport de gestion du présent rapport annuel, sous la rubrique « Glossaire des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières ».

Rendement total moyen des placements

Cette mesure financière complémentaire représente la moyenne simple du total des rendements des placements moyens pour les exercices pertinents compris dans la période évaluée. Le rendement total des placements moyens est décrit dans le rapport de gestion du présent rapport annuel, sous la rubrique « Rendement total du portefeuille de placements ».

État non consolidé de la situation financière

Dans la lettre, l'état non consolidé de la situation financière présente les valeurs comptables, conformes aux IFRS, des filiales de la société avant la consolidation, de manière à mieux refléter le montant investi dans les principales entreprises d'assurance et de réassurance de dommages. La société présente aussi les montants par action pour chaque poste de l'état non consolidé de la situation financière afin de mieux illustrer la composition de la valeur comptable d'une action (montant de base). Pour calculer les montants par action, on divise le montant de chaque poste par le nombre d'actions ordinaires effectivement en circulation, qui est présenté à la note 16 (Total des capitaux propres) des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Étant donné que les IFRS exigent que les filiales contrôlées soient consolidées, le tableau suivant présente un rapprochement entre l'état non consolidé de la situation financière et l'état consolidé de la situation financière de la société au 31 décembre 2022. Tous les chiffres sont arrondis au milliard de dollars américains le plus proche, et certains totaux pourraient ne pas correspondre aux additions en raison de l'arrondissement des chiffres.

31 décembre 2022

	Tel que présenté à l'état non consolidé de la situation financière	Reclassements (en G\$ US)	Consolidation des filiales	Tel que présenté à l'état consolidé de la situation financière
Actif				
Northbridge	1,8	–	(1,8)	–
Odyssey Group	4,0	–	(4,0)	–
Crum & Forster	2,0	–	(2,0)	–
Zenith National	1,0	–	(1,0)	–
Brit	1,7	–	(1,7)	–
Allied World	3,4	–	(3,4)	–
Assureurs et réassureurs internationaux	3,7	–	(3,7)	–
Assurance vie et Liquidation de sinistres	0,2	–	(0,2)	–
Activités d'assurance et de réassurance	<u>17,8</u>	<u>–</u>	<u>(17,8)</u>	<u>–</u>
Société de Recettes Illimitées	0,6	–	(0,6)	–
Fairfax India	0,5	–	(0,5)	–
Grivalia Hospitality	0,4	–	(0,4)	–
Thomas Cook India	0,2	–	(0,2)	–
Autres sociétés n'appartenant pas au secteur de l'assurance	0,4	–	(0,4)	–
Activités autres que d'assurance	<u>2,1</u>	<u>–</u>	<u>(2,1)</u>	<u>–</u>
Total des résultats consolidés	19,9	–	(19,9)	–
Trésorerie et placements de la société de portefeuille	1,3	–	–	1,3
Créances découlant de contrats d'assurance	–	–	7,9	7,9
Placements dans des entreprises associées	1,0	(1,0)	–	–
Placements de portefeuille	–	1,0	53,3	54,3
Frais d'acquisition de primes différés	–	–	2,2	2,2
Montants à recouvrer des réassureurs	–	–	13,1	13,1
Actifs d'impôt différé	–	–	0,5	0,5
Goodwill et immobilisations incorporelles	–	–	5,7	5,7
Autres actifs	–	0,6	6,5	7,1
Autres actifs de la société de portefeuille	0,6	(0,6)	–	–
Total de l'actif	<u>22,8</u>	<u>–</u>	<u>69,3</u>	<u>92,1</u>
Passif				
Dettes d'exploitation et autres passifs	0,3	–	4,9	5,2
Obligations au titre des dérivés	–	–	0,2	0,2
Passifs d'impôt différé	–	–	0,5	0,5
Montants à payer au titre de contrats d'assurance	–	–	5,1	5,1
Passifs au titre des contrats d'assurance	–	–	52,2	52,2
Emprunts – société de portefeuille et sociétés d'assurance et de réassurance	–	5,9	0,7	6,6
Emprunts – sociétés autres que des sociétés d'assurance	–	–	2,0	2,0
Emprunts – société de portefeuille	5,9	(5,9)	–	–
Total du passif	<u>6,2</u>	<u>–</u>	<u>65,6</u>	<u>71,8</u>
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15,3	–	–	15,3
Actions privilégiées	1,3	–	–	1,3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	16,6	–	–	16,6
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	3,7	3,7
Total des capitaux propres	<u>16,6</u>	<u>–</u>	<u>3,7</u>	<u>20,3</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>22,8</u>	<u>–</u>	<u>69,3</u>	<u>92,1</u>

Administrateurs de la société

Robert J. Gunn
Administrateur de sociétés
Le très honorable David L. Johnston
Administrateur de sociétés
Karen L. Jurjevich
Directrice, Branksome Hall
R. William McFarland
Administrateur de sociétés
Christine N. McLean
Administrateur de sociétés
Brian J. Porter (depuis avril 2023)
Administrateur de sociétés
Timothy R. Price
Président du conseil, Brookfield Funds, division de Brookfield Asset Management Inc.
Brandon W. Sweitzer
Doyen, School of Risk Management, Université St. John
Lauren C. Templeton
Présidente, Templeton and Phillips Capital Management, LLC
Benjamin P. Watsa
Chef de la direction, Marval Capital Ltd.
V. Prem Watsa
Président du conseil et chef de la direction de la société
William C. Weldon
Administrateur de sociétés

Dirigeants de la société

Jennifer Allen
Vice-présidente et chef des services financiers
Bryan Bailey
Vice-président, Fiscalité
Derek Bulas
Vice-président et chef du contentieux
Peter Clarke
Vice-président et chef de l'exploitation
Jean Cloutier
Vice-président et président du conseil international
Vinodh Loganadhan
Vice-président, Services administratifs
Bradley Martin
Vice-président, Investissements stratégiques
Olivier Quesnel
Vice-président et actuaire en chef
Thomas Rowe
Vice-président, Affaires de la société
Eric Salsberg
Vice-président et secrétaire général
John Varnell
Vice-président, Expansion des activités de la société
Michael Wallace
Vice-président, Activités d'assurance
V. Prem Watsa
Président du conseil et chef de la direction
Cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Conseillers juridiques
Torys LLP

Direction de l'exploitation

Fairfax Insurance Group
Andrew A. Barnard, président
Northbridge
Silvy Wright, présidente
Northbridge Financial Corporation
Odyssey Group
Brian D. Young, président
Odyssey Group Holdings, Inc.
Crum & Forster
Marc Adee, président
Crum & Forster Holdings Corp.
Zenith National
Kari Van Gundy, président
Zenith National Insurance Corp.
Brit
Martin Thompson, président
Brit Limited
Allied World
Lou Iglesias, président
Allied World Assurance Company Holdings, Ltd
Fairfax Asia
Ramaswamy Athappan, chef de la direction
Gobinath Athappan, chef de l'exploitation et président, *Pacific Insurance*
Assurance et réassurance – Autres
Bruno Camargo, président
Fairfax Brasil
Jacek Kugacz, président
Polish Re
Peter Csakvari, président
Colonnade Insurance
Edwyn O'Neill, président
Bryte Insurance
Fabricio Campos, président
Fairfax Latin America
Andrey Peretyazhko, président
ARX Insurance
Oleksiy Muzychko, président
Universalna Insurance
Eurolife
Alexander Sarrigeorgiou, président
Eurolife FFH Insurance Group
Activités de liquidation de sinistres
Nicholas C. Bentley, président
RiverStone Group
Autres
Bijan Khosrowshahi, président
Fairfax International
Wade Burton, président
Hamblin Watsa Investment Counsel

Siège social 95 Wellington Street West, Suite 800, Toronto, Canada M5J 2N7
Téléphone : 416-367-4941
Site Web : www.fairfax.ca